



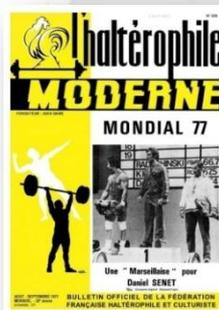
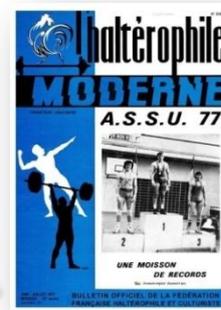
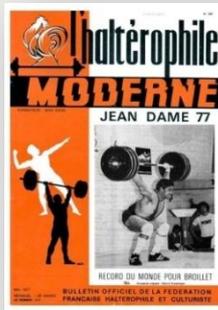
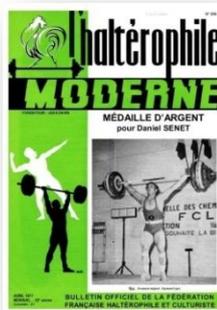
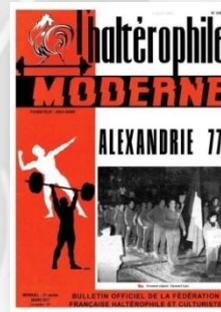
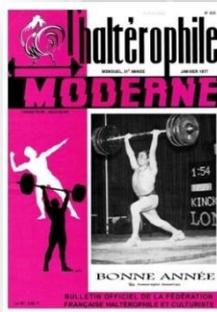
La ligue Occitanie FFHM



présente

L'Haltérophile Moderne

1977



Sommaire H.M. 1977

Haltérophile Moderne n° 333 (01-1977)

- Article (Alain Renault) « L'apprentissage de l'Haltérophilie »
- Athlètes classés 1975-1976
- Photos de Nouvelle Calédonie
- Athlètes classés 1975-1976 (suite)
- Athlètes classés 1975-1976 (statistiques par comités)
- Records bretons seniors au 3^e trimestre 1976

Haltérophile Moderne n° 334 (02-1977)

- Article (Marcel Paterni) « Finale Nationale du Tournoi par équipes régionales juniors - Compte-rendu »
- Article (Roger Gerber) « Stage et Test de Font-Romeu - Équipe de France »
- Prix d'Encouragement 1976-77 Classements nationaux
- Article (Rolf Maier) « Regards sur une Médaille Olympique »
- Document de l'entraîneur « Planification des entraînements »

Haltérophile Moderne n° 335 (03-1977)

- Article (Rolf Maier) « Finale Nationale du Championnat de France des Comités Régionaux, par équipes Régionales de 10 catégories »
- Classement national Prix Interrégional 1976/1977
- Article (Daniel Combet) « Finale du Critérium National 1977 - Compte-rendu et Résultats »
- Article (Aimé Terme) « France-Iraq-Turquie - Compte-rendu »
- Records du Monde Juniors au 31 décembre 1976
- Article (Aimé Terme) « Tournoi International Sayed Nosseir - Compte-rendu »
- Document de l'entraîneur « L'importance de la vitesse dans l'exercice »
- Article (Rolf Maier) « Journée de records de France à Laon »

Haltérophile Moderne n° 336 (04-1977)

- Classement national du Prix Fédéral 1976-1977
- Article (Daniel Combet) « Résultats et Compte-rendu de la Finale nationale du Prix Fédéral 1976-1977 »
- Classement national du Premier Pas Athlétique d'automne 1976-1977
- Classement national du Combiné Haltéro-Culturiste d'automne 1976-1977
- Article (Christian Beekhuizen, Gérard Cazeaux) « Espagne-France Juniors 1977 - Compte-rendu et Résultats »
- Tournoi International d'Athènes 1977 - Compte-rendu et Résultats
- Article (Aimé Terme) « VI^e Coupe Économique Européenne - Compte-rendu et Résultats »
- Portrait (Roger Gerber, Aimé Terme) « Cinq minutes avec Yvon Coussin »
- Records du Monde Seniors au 31 décembre 1976
- Daniel Senet Médaille d'Argent

Haltérophile Moderne n° 337 (05-1977)

- Article (Jean-François Brisson) « Un nouveau venu sur le stade : Le psychologue »
- Championnat de France Cadets Juniors 1977 - Résultats

- Lu dans la presse
- Mémorial Jean Dame 1977 - Résultats
- Document de l'entraîneur « Organisation de la sélection des jeunes garçons pour l'Entraînement haltérophile dans la République Populaire de Bulgarie »
- Tentative contre le Record du Monde de l'arraché

Haltérophile Moderne n° 338 (06-07-1977)

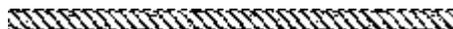
- Résultats des Championnat de France A.S.S.U. 1977
- Article (Alain Renault) « Compte-rendu des Championnat de France A.S.S.U. 1977 »
- Classement National du Prix Intergroupes 1976-1977
- Article (Aimé Terme) « Championnats de France Seniors 1977 - Compte-rendu et Résultats »
- Coupes de France des Comités Régionaux 1977
- Challenge de France des Clubs
- Article (Claude Thivent) « Championnat de France Athlétique 1977 - Compte-rendu et Résultats »
- Document de l'entraîneur « Compte-rendu du déplacement effectué en Bulgarie du 15 au 25 juin 1977 par trois techniciens de la F.F.H.C. »
- Lu dans la presse « Meslin, Lebreton et Roquet »

Haltérophile Moderne n° 339 (08-09-1977)

- Nécrologie « Adieu Pierre Parot »
- Article (Christian Beekhuizen, Gérard Cazeaux) « III^e Championnat du Monde et d'Europe Juniors - Compte-rendu »
- Article (Jean-Paul Bulgaridhes, P. André) « Championnats du Monde et d'Europe Seniors 1977 - Compte-rendu et Résultats »
- Records du Monde au 1^{er} octobre 1977
- Records de France au 1^{er} octobre 1977
- Records d'Europe au 1^{er} octobre 1977
- Document de l'entraîneur « Blessures de l'haltérophile et leur prévention »
- V^e Challenge Triennal du Meilleur club 1976-77 / 1977-78 / 1978-1979
- Article (Roland Noiriel) « Séjour dans le Pacifique Sud Polynésie - Nouvelle-Calédonie »

Haltérophile Moderne n° 340 (10-11-1977)

- Article (Jean-Paul Bulgaridhes, P. André) « Championnats du Monde et d'Europe Seniors 1977 - Compte-rendu et Résultats » (suite)
- Championnats du Monde et d'Europe Seniors (Photos)
- Portrait d'un Club l'Amiens S. C.
- Classement des pays - Championnat du Monde 1977
- Document de l'entraîneur « Étude sommaire sur les blessures du coude en haltérophilie, au cours de l'arraché »
- Article (Jacques Aletti) « L'Haltérophilie et la musculation au service des autres disciplines »
- Article (Aimé Terme) « La technique haltérophile »
- Article (?) « L'Amiens S. C. vainqueur du Challenge Triennal »
- Article (Roland Noiriel) « L'Élite haltérophile du Pacifique Sud »





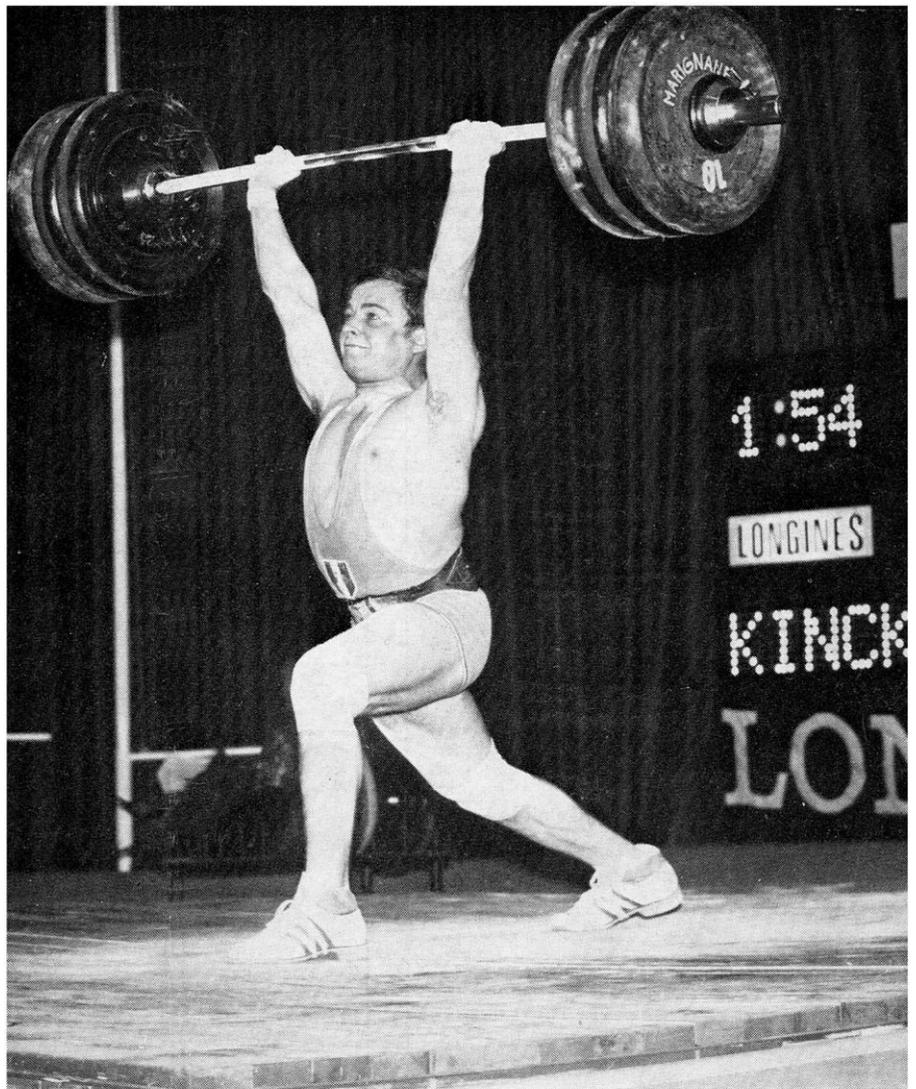
L'haltérophile

MENSUEL, 31^e ANNEE

JANVIER 1977

MODERNE

FONDATEUR : JEAN DAME



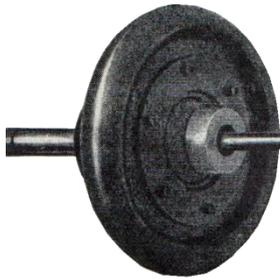
BONNE ANNÉE

 Document original : Raymond Lopez

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

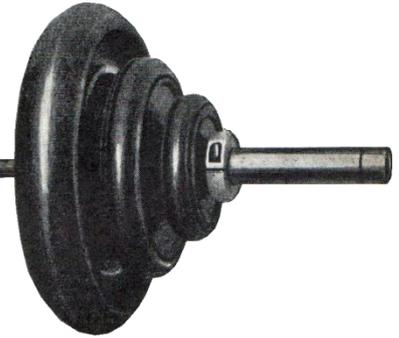


Plus d'usure des plateaux

Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150



CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous

grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.

Barre en acier traité -- long. 1 m. 70

Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande



Documentation sur demande

CODIVENTES

40, rue de Bellevue – 78560 PORT-MARLY

SOMMAIRE



Les vœux du Président	3
Les assurances du sport.....	3
L'apprentissage de l'haltérophilie	4, 5, 6 et 7
Stage Morteau	7
Athlètes classés (Cadets).....	9 et 11
Photos de Nouvelle-Calédonie	10
Athlètes classés par Comités	12
Match Flandres - Haute- Normandie	13
Stage Montreuil.....	13
Rappel des compétitions	13
Records bretons.....	14



Match Suisse ~ France

Lausanne 4-12-1976

RÉSULTATS

Coq : STRESSER (130 k à l'Ép.-jeté).

Plume : J.-C. CHAVIGNY (235 k).

Léger : R. CHAVIGNY (267,500 k).

Moyen : SENET (275 k).

Mi-Lourd : JOUAN (290 k).

Lourd-Léger : COUSSIN (300 k).

Lourd : GOURRIER (330 k).

Sur notre page de couverture :

Christian KINCK (Lille),

meilleur poids moyen 1975-1976 avec 302 k 500.



Les vœux du Président

L'année 1976 a vu notre Fédération sortir de l'anonymat dans lequel elle était plongée depuis de nombreuses années.

Le merveilleux comportement de nos garçons à MONTRÉAL, la progression des performances dans toutes les séries, l'augmentation des licences sont les preuves incontestables de la bonne santé de notre sport.

Au seuil de l'année nouvelle, je formule le vœu que tous ensemble nous nous attachions à poursuivre sans relâchement la politique qui fait ses preuves sans pour autant nous figer sur les options prises, l'immobilisme qui engendre la régression doit être combattu par tous.

L'espoir de voir un jour notre Fédération retrouver sa place parmi les meilleures nations est né.

Nous n'avons pas le droit de décevoir ceux qui croient en nous, aussi je compte sur votre dynamisme et votre foi pour parvenir au but que nous nous sommes fixés.

Je souhaite également que 1977 apporte à vous-même ainsi qu'à votre famille, toutes les joies que vous attendez.

André CORET.

LES ASSURANCES DU SPORT

Être civilement responsable, c'est être obligé de réparer les dommages que l'on n'a causés à autrui. Ainsi, une personne qui, par maladresse, en blesse une autre, doit lui verser une indemnité correspondant au dommage subi (frais de soins, etc.).

En ce qui concerne les activités sportives, les tribunaux jugent généralement qu'un adulte pratiquant un sport est censé en connaître et en avoir accepté les risques. Le sportif blessé du fait d'un membre de son club, d'un partenaire, coéquipier ou adversaire, pourra difficilement lui réclamer un dédommagement, à moins de prouver qu'une faute manifeste a été commise ou que ce dernier n'a pas pratiqué le sport de façon régulière et loyale.

Si le risque est normalement prévisible (Tribunal de Grande Instance de la Seine 24/4/1959 - T.G.I. 4/10/1962 - Cass. Civile 28/6/1967), et que les règles du jeu sont respectées (Cass. Crim. 24/1/1956 - Cour de Caen 20/5/1969) le sportif ne peut se retourner contre celui qui l'a blessé.

En revanche, si la victime prouve que son adversaire a commis une faute dommageable, le responsable pourra être tenu d'en réparer les conséquences.

Ainsi, au cours d'un match de rugby, un joueur avait stoppé le porteur du ballon en lui donnant un coup de tête en plein abdomen. Heurté en pleine course, la victime tomba à la renverse sans connaissance. Une longue hospitalisation s'ensuivit. Le fautif, qui avait confondu les droits du joueur du rugby avec ceux réservés au taureau dans l'arène, fut condamné, bien que la règle du jeu ait été respectée, sinon dans son esprit, du moins à la lettre.

Cette même règle joue vis-à-vis d'un instructeur, moniteur ou autre accompagnateur. Par exemple, si des cavaliers prennent une leçon d'équitation sous la conduite d'un écuyer, ce dernier ne sera généralement pas responsable de la sécurité de ses clients ou élèves, à moins que la victime ne prouve une faute manifeste de l'écuyer.

Assurances.

Certes, la responsabilité d'un fautif ou d'un dirigeant d'association peut être engagée en cas de faute manifeste. Celle-ci sera garantie par une assurance de responsabilité civile. Mais, comme le plus souvent, la victime ne pourra pas réclamer d'indemnité à un responsable, une assurance contre les accidents corporels est tout aussi nécessaire.

ASSURANCES OBLIGATOIRES.

En compétition, l'assurance est obligatoire (arrêté du 5 mai 1962, J.O. du 15/5/1962, arrêté du 6 juillet 1962, J.O. du 31/7/1962), et doit être souscrite par l'Association, la Fédération, la Ligue ou le Groupement dont dépend le sportif.

Par compétitions sportives, il faut entendre celles qui ont pour objet de désigner une Association, une équipe, un joueur ou un athlète, comme vainqueur national ou régional, ou comme représentant de la France ou d'une région dans les épreuves internationales (Loi du 28 août 1945).

Les arrêtés de 1962 prévoient une double obligation d'assurance.

ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE.

La garantie doit s'appliquer à la réparation des dommages corporels ou matériels résultant des accidents survenus au cours des compétitions officielles organisées pour l'exercice des sports que l'association a prévus dans ses statuts.

Cette garantie doit être illimitée pour les dommages corporels et de un million de francs, au moins, pour les dommages matériels.

Le contrat doit couvrir les conséquences de la responsabilité civile pouvant incomber aux personnes et organismes ci-dessous :

- l'association ayant souscrit le contrat, prise en tant que personne morale,
- les associations et organismes pour le compte desquels le contrat a pu être souscrit,
- leurs dirigeants statutaires, lorsqu'ils sont chargés d'une fonction quelconque au cours des compétitions,
- leurs membres, titulaires d'une licence fédérale ouvrant droit à la participation à ces compétitions,
- les préposés ou salariés des personnes ci-dessus pendant leur service, à l'occasion des compétitions,
- tous auxiliaires à un titre quelconque.

Mais, comme en cas d'accident entre athlètes, les tribunaux appliquent généralement la théorie dite « du risque accepté », les arrêtés de 1962 imposent aux associations sportives de souscrire au profit de leurs membres une assurance contre les accidents corporels.

ASSURANCE « INDIVIDUELLE » CONTRE LES ACCIDENTS CORPORELS.

Cette deuxième assurance doit prévoir des indemnités forfaitaires pour les dirigeants et les membres titulaires de la licence qui seraient victimes d'accidents corporels :

- au cours des compétitions, des déplacements (autres qu'aériens) et entraînements préparatoires,
- pendant les séances d'entraînement régulières (ceci ne concerne que les membres, non les dirigeants),
- lors des déplacements (autres qu'aériens) organisés par l'association pour se rendre au lieu d'entraînement ou de compétition et en revenir.

Les indemnités minima prévues par l'arrêté sont de :

- 20 000 francs en cas de décès,
- 40 000 francs en cas d'incapacité permanente totale (somme réduite proportionnellement au taux d'incapacité, d'après un barème annexé à la police, si l'incapacité est partielle).

ASSURANCE DES SPORTIFS NE PARTICIPANT PAS À DES COMPÉTITIONS.

Lors de son inscription au club, le sportif adhère dans la plupart des cas à un contrat d'assurance collectif, qui couvre en général sa responsabilité civile et garantit en cas d'accident un capital décès et invalidité, le remboursement des soins et, éventuellement, le versement d'indemnités journalières.

Les garanties dont bénéficient les membres sont plus ou moins élevées selon les fédérations ou selon la cotisation qu'ils paient. Un choix de garanties leur est souvent proposé.

Si les garanties leur paraissent insuffisantes, ils peuvent souscrire une assurance personnelle ou vérifier si leurs contrats « Responsabilité civile - chef de famille », « Individuelle accidents » et les garanties complémentaires du contrat d'assurance sur la vie, n'excluent pas les sports pratiqués.

ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE.

La plupart des contrats « Responsabilité civile - chef de famille » couvrent la responsabilité du souscripteur pour les accidents qu'il pourrait causer aux tiers, du fait de la pratique des sports amateurs. Cependant certains sports tels les sports de combat sont généralement exclus. L'assuré peut alors demander une extension de garantie, en payant éventuellement une surprime.

ASSURANCE INDIVIDUELLE CONTRE LES ACCIDENTS ET GARANTIE COMPLÉMENTAIRE DU CONTRAT D'ASSURANCE SUR LA VIE.

Si le membre du club est déjà détenteur d'une assurance « Individuelle - accidents », il demandera à son assureur si la pratique des sports pratiqués est exclue ou non.

En règle générale, tous les sports amateurs sont couverts, y compris la participation aux compétitions entre amateurs.

Mais dans certains contrats, la boxe, le jiu-jitsu, le catch, le karaté, la plongée sous-marine, l'alpinisme de haute montagne, la spéléologie, l'aviation, les rallyes auto-amateurs, le parachutisme notamment ne sont couverts que moyennant stipulation expresse au contrat et paiement d'une surprime.

Le Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance tient gratuitement à votre disposition d'autres études sur les problèmes d'assurance, et notamment :

- Les associations sportives (DA. 100).
- Le transport par la route des équipes sportives, groupes culturels, etc. (DA. 139).
- Les sociétés d'équitation, risques et assurances (L/28).
- Les rallyes automobiles (DA. 117).

Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance, 2, Chausse-d'Antin - 75009 Paris.

L'APPRENTISSAGE DE L'HALTÉROPHILIE

par Alain Renault

Ce manuel sur l'apprentissage est un essai de venir en aide aux enseignants préparant un examen dans lequel sont inscrites des épreuves sur l'haltérophilie. Il peut aussi rendre des services aux entraîneurs de clubs, surtout en exposant certains points ou conceptions qui sont parfois obscurs.

Une théorie sur l'apprentissage a pour but principal de rendre les choses claires. Si la démarche intellectuelle peut parfois sembler inutile, c'est sans nul doute faux mais à la condition toutefois que cette démarche débouche sur le concret.

La maîtrise théorique doit rester connaissance de l'éducateur, il n'en est pas fait part aux élèves. Ce qui est demandé à ceux-ci doit être le résultat du cheminement intellectuel. Le travail théorique aura été efficace, si dans les actions pédagogiques, toutes les paroles, tous les actes sont les plus simples et les plus adaptés que possible aux élèves.

Les élèves doivent avoir l'impression que la technique haltérophile, c'est quelque chose de très simple. Si un jour cet élève devient éducateur, alors seulement il se rendra compte que l'apprentissage de la technique haltérophile peut être bien compliqué.

Dans les examens, classiquement, on découpe l'action pédagogique en trois grands moments :

- programme,
- progression,
- séance.

Cela est un peu artificiel mais indispensable pour permettre à l'éducateur d'avoir les idées claires.

L'enseignant en E.P.S. organise son travail par cycles dont le nombre de séances est choisi en fonction de l'importance accordée à ce sport, des instructions officielles, de la demande des élèves, des capacités de l'enseignant dans cette spécialité, des locaux, etc.

L'entraîneur de club, pour des athlètes d'un certain niveau, trace un programme avec différentes périodes en fonction des principales compétitions, des points forts et faibles de l'athlète, des possibilités d'entraînement, etc.

La construction d'un programme nécessite trois moments :

- un constat du niveau initial,
- un objectif à atteindre en fin de programme,
- le découpage de la période en un certain nombre de séances.

Chaque séance doit avoir en but la réalisation d'un (ou de deux) objectif principal.

Question classique d'examen :

a) Tracer les grandes lignes d'un programme de quinze séances (on fixe le niveau des élèves, l'âge, le nombre, les conditions matérielles).

b) Développer en détail la 12^e séance (ou bien la 2^e).

Pour traiter une telle question :

- on dresse un tableau du programme ;
- on dresse un constat à la fin de la 11^e séance (ou de la première)

a) Ce que les élèves réalisent à peu près correctement par ordre d'importance.

b) Les principales fautes restant à corriger dans les séances prochaines placées par ordre d'importance.

Ces deux moments sont les plus difficiles à inscrire en théorie, car il faut prédire les principales fautes et bonnes réalisations des élèves dont le niveau a été fixé par les examinateurs. Pour cela, il faut avoir

un vécu personnel en situation pédagogique, avoir bien observé les élèves, et surtout il faut bien maîtriser les étapes de la progression et la technique.

Cette épreuve théorique permet de juger un peu le vécu, le réalisme du candidat ;

- enfin on présente en détail la séance. A celle-ci est assigné un (ou deux) objectif correspondant aux principales fautes inscrites dans le constat de la séance précédente.

La construction d'une séance type nécessite plusieurs moments

a) Organisation pédagogique

- matériel,
- travail,
- situer la séance dans le cycle,
- constat du niveau,
- objectif principal de la séance.

b) Moments types

- 1) échauffement,
- 2) apprentissage technique,
- 3) musculation,
- 4) exercices de compensation (si cela est jugé utile),
- 5) bilan rapide de la séance, et proposition aux élèves de la séance prochaine.

L'échauffement doit, en peu de temps, par quelques exercices appropriés, permettre de mobiliser toutes les articulations et de solliciter les principaux groupes musculaires, tout en faisant un classique réveil cardio-vasculaire. Cela peut se faire en cinq minutes. En haltérophilie, l'échauffement ne doit pas être à « vide » (simplement pour avoir chaud), mais il doit permettre de préparer l'apprentissage par la prise de conscience de certaines sensations (kinesthésiques).

Exemples :

- Flexions de jambes pieds à plat, dos plat : déplacement du centre de gravité alternativement d'un pied à l'autre (sur l'avant du pied), tout en gardant l'équilibre et le dos plat ; assouplissement au niveau des chevilles.
- Extension des jambes (saut vertical).
- Flexion et extension des jambes (flexion-saut).
- Étirement des muscles ischio-jambiers par flexion du buste en avant en s'efforçant de garder le dos plat.
- Position de fente haute puis basse (adducteurs, chevilles, bassin).
- Circumductions correctes des bras, en passant par l'hyper extension des épaules lorsque le bras est à la verticale près de l'oreille.

En réalité, le véritable échauffement se fera avec les barres. Dans toute séance, on commence la partie technique avec une barre à vide (mini barre pour les scolaires, voire des tubes en acier). Progressivement, la charge peut être augmentée suivant chaque niveau, l'échauffement étant alors réel.

Il est donc erroné, même avec des tout jeunes, de faire un échauffement sans barre trop longtemps. L'échauffement véritable a lieu avec des barres, plus ou moins chargées selon le niveau de l'élève ou de l'athlète (n'oublions pas que c'est une séance d'haltérophilie et non pas de culture physique traditionnelle).

Dans l'apprentissage technique, on propose à l'élève différents exercices adaptés choisis parmi la progression. La présentation de chaque exercice se fait selon différents moments (explications, démonstrations, répétitions, etc.). Un exercice peut être un combiné de divers mouvements tels que : un saut d'épaulé - un épaulé des cuisses - un épaulé en

suspension. Une telle série est plus diversifiée, les situations sont plus variées, les progrès ne seront que plus rapides.

Moments types (dans l'idéal) :

- a) On explique globalement la réalisation de l'exercice consignés précises et simples, but à atteindre. Ne pas entrer dans le détail technique.
- b) L'élève essaie - « essais et erreurs ».
- c) On essaie de lui faire comprendre le pourquoi de la technique. Exemple pour sauter haut verticalement, il faut deux choses :
 - avoir les jambes suffisamment fléchies,
 - avoir le poids du corps réparti sur l'avant du pied (cela est plus facile, le buste étant incliné en avant).
- d) Démonstration du professeur pour illustrer les points fondamentaux. Demander à l'élève de regarder un point bien précis, le placer dans les conditions optimum de vision (par exemple à deux mètres, de trois-quarts). Tout cela est très important sinon l'élève ne verra rien du tout. C'est l'apanage de l'entraîneur exercé que de savoir regarder, cela s'éduque, le débutant ne sait pas regarder.
- e) Répétitions de l'élève.
- f) Au fur et à mesure des progrès, on corrige et on amène certains détails (parmi les plus importants).
- g) Dans un dernier temps, il est bon de laisser faire l'élève. On le laisse répéter de façon à ce qu'il puisse accommoder (faire sien) ce qu'on lui a demandé d'assimiler (la technique, le geste extérieur qu'on lui demande d'incorporer dans son organisation propre, dans lui-même).

Si pour cet exercice, la réalisation dans son fondamental est vraiment trop mauvaise, on a alors recours à des éducatifs (souvent de types posturaux) pour essayer de faire comprendre et réaliser un placement (une sensation) qui manque à l'élève. En cas d'échec, ceci peut aussi vouloir dire que l'objectif de la séance a été mal fixé (trop élevé).

Il ne faut pas non plus s'attarder sur un exercice assez bien réalisé, car l'élève a accommodé, il n'assimile plus rien de nouveau et il a l'impression de répéter à vide, pour rien, ce qui lui enlève toute motivation.

La musculation doit faire partie de chaque séance. Elle a deux buts principaux :

- renforcement musculaire,
- acquisition de sensations kinesthésiques (affinement du schéma corporel).

Le renforcement musculaire est indispensable dans la plupart des cas.

Chez les jeunes, on constate souvent :

- une faiblesse des deltoïdes (épaules) : rowing,
- une faiblesse des bras : développé en force (debout),
- les omoplates mal fixées (rhomboïdes) développé nuque,
- le renforcement lombaire (nécessaire) est au début suffisant de par la pratique des gestes techniques. La musculation aura lieu lorsque la maîtrise du placement du dos sera bien acquise, le travail aura lieu à charges légères soit dans des gestes bien maîtrisés,
- les flexions de jambes font partie de chaque séance même si certains jeunes sont comparativement solides. C'est l'occasion de préparer les positions des gestes techniques en flexion (sensations, dos fixé, souplesse),

- une faiblesse abdominale (souvent liée à une mauvaise posture). *Chaque séance se termine par des séries abdominales en raccourcissement et en enroulement vertébral.* Ceci est d'autant plus indispensable que la séance comporte des exercices de musculation lombaire. Il faut garder un bassin équilibré, ni trop antéversé ou rétroversé. Les enroulements vertébraux lents permettent ce que l'on appelle faussement « un détassement vertébral », soit une meilleure irrigation des disques intervertébraux. Par la même occasion, ils permettent de mieux « connaître ses vertèbres » et favorise une bonne éducation posturale.

La progression constitue l'élément essentiel à parfaitement maîtriser.

Le bon éducateur doit en effet, à tout moment, s'ajuster par rapport à ses élèves et choisir l'exercice le plus approprié au moment demandé. L'idéal consiste donc à prévoir les exercices de la séance, mais à pouvoir s'en dégager à tout instant.

En fonction de l'objectif à atteindre, on doit pouvoir s'écarter des exercices prévus initialement si cela est nécessaire, et choisir tout naturellement l'exercice qui sera sur le moment précis le plus adapté à l'élève.

En fait, on ne peut pas faire de séances types, de séances recettes. Pour faire de bonnes séances, il est nécessaire de bien maîtriser tous les exercices de la progression.

Une progression n'est pas non plus systématique on ne demande pas forcément l'exercice n° 1 avant l'exercice n° 2 on peut faire l'exercice n° 2 bien que l'exercice n° 1 ne soit pas parfait.

Malgré cela, la progression essaie d'être graduée, simple et logique, tant du point de vue des possibilités des élèves, des difficultés qu'ils rencontrent, que du point de vue de la technique et de ses impératifs.

On ne doit pas attendre la perfection d'un geste (épaulé debout) pour passer au geste suivant (arraché debout). C'est la réussite dans ce qu'il y a de plus important, et non dans le détail, qui doit suggérer l'apprentissage d'un autre point important.

Il est de même sorte inutile de faire rester un élève sur un geste qu'il exécute bien dans son principal, dans son ensemble. Les améliorations de détails se font au fur et à mesure de la pratique, et jusqu'aux niveaux les plus élevés.

C'est la réussite, plus ou moins bonne, des Fondamentaux qui doit guider la rapidité de la progression.

SCHEMA GENERAL

Initiation :

- 1) Epaulé debout (sommaire).
- 2) Arraché debout (sommaire).
- 3) Jeté (sommaire) et Epaulé debout plus perfectionné.
- 4) Arraché debout plus perfectionné.

Perfectionnement :

- 5) Epaulé debout suivi d'une flexion.
- 6) Arraché debout suivi d'une flexion.
- 7) Passages en flexion : Epaulé et Arraché.
- 8) Epaulé et Arraché technique en flexion, et perfectionnement du Jeté.

Options :

- 9) Améliorations du style : sensations techniques plus fines.

DÉPART SUSPENSION POSITION FONDAMENTALE

Dans l'apprentissage classique, on décompose le geste technique complet en séquences. Dans chaque séquence, on s'intéresse à la position de la barre.

C'est le déplacement de la barre qui compte. On fait réaliser des gestes lents et conduits permettant un bon déplacement de la barre comme on peut l'observer sur les films des meilleurs champions.

Contrairement à cela, le pédagogue doit avant tout s'intéresser à l'élève, à ses sensations, à son vécu. On part alors du mouvement avec son rythme, celui-ci étant inclus par l'élève dans un ensemble (schéma moteur): On s'intéresse ici aux schémas moteurs principaux qui sont à la fois les plus naturels pour l'élève, et qui correspondent à la bonne sensation et réalisation technique ressentie par les champions et observés sur les films.

Personnellement, j'ai choisi comme fondamental l'action d'extension des jambes, aussi je parle très souvent de saut. Je pars donc du schéma moteur « saut vertical » sur lequel je greffe petit à petit des sensations des plus grossières et importantes allant vers des sensations de plus en plus fines. Ces sensations permettent la bonne réalisation technique.

Les observations, les conseils doivent le plus possible porter sur l'élève car c'est lui qui agit,

1) EPAULÉ DEBOUT (sommaire)

Objectif : Prise de conscience et maintien du dos plat.

a) PLACEMENT DANS LA POSITION FONDAMENTALE. Barre placée juste au-dessus des genoux en contact avec les cuisses. Dos plat incliné en avant. Les bras bien allongés sans crispation. Le poids du corps est sur l'avant du pied. Les jambes sont un peu fléchies.

C'est la position la plus favorable à une extension complète et dynamique des membres inférieurs. Elle est plus facile à prendre que du sol puisque la barre est plus haute donc les jambes sont moins fléchies. La position dos plat est plus facile à prendre à l'épaulé qu'à l'arraché du fait de l'écartement moindre des mains.

En cas de non réussite, on a recours à différents moyens posturaux ou éducatifs, soit quelques exemples

- Position de départ dos plat vertical contracté, bras allongés - inclinaison du tronc en avant en gardant le dos plat - fléchir les jambes en avançant un peu les genoux en avant.
- Même chose mais sans barre, en aidant à placer l'élève.
- Application d'un bâton en contact le long du dos.
- Sensibilisation du dos plat et du dos rond en position à quatre pattes (genre méthode Klapp).

Bien d'autres exercices peuvent être réalisés.

b) DE LA POSITION FONDAMENTALE, SAUT VERTICAL LE PLUS HAUT POSSIBLE.

Les bras sont allongés et sans crispation. Le saut ne se fait qu'avec les jambes, les bras n'ont aucune action. Le défaut le plus classique est une traction des bras.

Objectif : Utilisation maximum des membres inférieurs - saut vertical (donc relâchement des membres supérieurs).

c) POSITION FONDAMENTALE, SAUT VERTICAL ET AMENÉ DE LA BARRE SUR LES ÉPAULES.

La barre légère doit monter par l'action de sauter. Éviter toute flexion de bras au début de l'action.

d) PLACEMENT DANS LA POSITION DE DÉPART (du sol, barre surélevée pour être à hauteur normale).

Dos plat, poids du corps sur l'avant du pied, buste incliné en avant, bras allongés, prise de mains à l'écartement des épaules, les pieds à plat...

e) POSITION DE DÉPART, SAUT VERTICAL :

- le saut doit être vertical et le plus haut possible (les pieds se décollent du sol et retombent à l'endroit initial),

- ne jamais être sur les talons, le poids du corps est toujours sur l'avant du pied,
- les bras n'ont aucune action, ils sont allongés,
- insister sur le rythme d'exécution du geste le départ du sol est lent (glisser la barre lentement le long des tibias), lorsque la barre dépasse le point de repère des genoux (visuel et kinesthésique), soit lorsque l'on passe par la position fondamentale, alors déclencher rapidement, le plus vite possible (comme un clic) le saut vertical.

f) EPAULÉ DEBOUT DE LA POSITION DE DÉPART :

- le départ est le même que pour le saut,
- la barre légère doit monter par le saut,
- éviter toute traction prématurée des bras.

g) PLACEMENT DANS LA POSITION DE SUSPENSION. Barre sous les genoux, dos plat incliné en avant, etc.

h) DE LA SUSPENSION, SAUT VERTICAL :

- après l'exécution d'un saut d'épaulé (départ du sol), redescendre la barre de façon contrôlée le long des cuisses et sous les genoux. Marquer cette position en suspension. Contrôler le placement du dos durant la descente de la barre,
- de la Suspension, les genoux s'effacent pour laisser passer la barre verticalement, ils s'engagent ensuite en avant afin de se retrouver dans la position fondamentale qui est le signal du déclenchement de l'extension des membres inférieurs.

i) DE LA SUSPENSION, ÉPAULÉ DEBOUT :

- la barre doit monter par le saut. Le signal du saut est donné par le passage de la barre au-dessus des genoux en contact des cuisses.

Au fur et à mesure de la progression, on répète l'exercice précédent auquel on en ajoute un nouveau. L'élève aura ainsi de trois à cinq gestes à exécuter au cours de chaque exercice, de chaque série. Exemple : pos, fond, saut - épaulé - de la susp. saut - épaulé.

On demande donc de maîtriser des situations différentes pour l'élève, mais on corrige principalement le point commun à ces situations soit : le saut vertical.

2) ARRACHE DEBOUT (sommaire)

L'arraché permet de mieux mettre en évidence l'action de sauter, puisque les jambes en position fondamentale sont plus fléchies du fait de l'écartement plus important des mains. Par contre, le placement dos plat est plus difficile, raison pour laquelle il est préférable de placer l'épaulé en numéro un.

La progression est la même qu'à l'épaulé, les consignes sont semblables :

a) de la position fondamentale :

- saut,

b) de la position fondamentale :

- arraché debout,

e) de la position de départ (sol) :

- saut,

d) de la position de départ (sol)

- arraché debout,

e) de la position de suspension

- saut,

f) de la position de Suspension

- arraché debout.

3) EPAULÉ DEBOUT (plus perfectionné) et JETÉ (sommaire)

a) AMÉLIORATION DU RYTHME DU SAUT : lent - repère des genoux - vite. Bon relâchement des bras.

b) AMÉLIORATION DU REcul ET DE L'AVANCÉ DES GENOUX : pour bien faire glisser la barre le long des cuisses : exercices en suspension.

c) POSITION DE RÉCEPTION D'ÉPAULÉ. Cette position est importante pour l'apprentissage de la flexion. La barre repose sur les épaules, les coudes étant suffisamment levés. Le dos est plat, légèrement incliné en avant, les fessiers sont ressortis en arrière. Les jambes sont un peu fléchies, genoux en avant. La réception est amortie sur des jambes fléchies (alors que le débutant se réceptionne sur des jambes tendues, raides).

d) JETÉ. Flexion courte des jambes, le buste restant vertical. Saut vertical et poussée des bras. Lorsque la barre est à bout de bras, les épaules sont en hyper-extension (se grandir). Pour les premières tentatives, il est souhaitable de placer un pareur derrière l'exécutant

- sans fente,
- avec une fente rudimentaire : déplacement des pieds dans l'axe, jambe arrière tendue, talon du pied arrière levé. La jambe arrière est un arc-boutant solide. La position de la jambe arrière est importante pour éviter un relâchement lombaire.

4) ARRACHE DEBOUT (plus perfectionné)

- Amélioration du rythme du saut.
- Amélioration de l'engagé des genoux.
- Position de réception à l'arraché. Dès le début, il faut veiller à ce que les pieds ne s'écartent pas latéralement. La réception se fait pieds à plat à l'écartement approximatif du bassin.

5) EPAULÉ DEBOUT suivi d'une FLEXION

Pour la réalisation de cette étape, il faut deux choses au préalable :

- une position de réception correcte,
- une sensibilisation à la flexion de jambes devant au cours des périodes de musculation.

a) Épaulé debout avec temps d'arrêt en position de réception, et flexion de jambes contrôlée.

b) On diminue petit à petit le temps d'arrêt en position de réception, mais on doit insister pour que l'épaulé soit toujours haut. On ne doit jamais entamer l'extension complète des jambes pour passer prématurément en flexion. La flexion n'est que le temps second d'un épaulé technique. Le geste doit avant tout se rapprocher de l'efficacité, bien plus que de la beauté.

6) ARRACHE DEBOUT suivi d'une FLEXION

Ce sont les mêmes principes qu'à l'épaulé. Cette étape est souvent beaucoup plus longue qu'à l'épaulé du fait des problèmes de stabilité.

7) PASSAGE EN FLEXION épaulé et arraché

La position de départ est jambes tendues, buste vertical, bras allongés, épaules basses. Le début de l'action se fait par une élévation sur la pointe des pieds ; celle-ci est suivie d'un haussement des épaules et d'un lever des coudes verticalement. Lorsque la barre se ralentit, il y a chute très rapide sous la barre. Il faut insister sur un tirage de bras en force (sans impulsion) qui est un lever des coudes.

Cet exercice permet entre autre de sensibiliser à la coordination des groupes musculaires : extension complète des jambes, haussement des épaules, tirage des bras, et chute très rapide. Il faut bien contrôler la position de réception, les pieds à plat pour éviter tout relâchement du dos et tout déséquilibre.

8) EPAULÉ ET ARRACHE TECHNIQUE EN FLEXION PERFECTIONNEMENT DU JETÉ

a) JETÉ SANS FENTE : travail de l'impulsion maximum et de la poussée des bras. La barre est placée sur les épaules, les coudes sont verrouillés, les bras doivent être bien relâchés, la poitrine légèrement bombée et fixée

- la flexion extension des jambes est courte et rapide, la flexion est plus lente, contrôlée, que l'extension vive,
- le buste reste vertical, la propulsion est verticale. Éviter les déséquilibres fréquents vers l'avant pendant la flexion,
- la flexion se fait par une légère avancée des genoux,
- la réception se fait pieds à plat au sol avec un amortissement des jambes,
- les bras sont allongés en hyper extension.

b) JETÉ AVEC FENTE : position de la fente :

- la fente est haute,
- les pieds sont axés vers l'avant. Le pied avant est à plat de telle sorte qu'il dépasse l'aplomb du genou de la jambe avant. Le genou avant est donc en retrait par rapport au pied,
- la jambe arrière est tendue, le talon est levé.

C) PASSAGE DE JETÉ EN FENTE : synchronisation de l'action des bras et du passage en fente

- au départ, pousser la barre en force et chuter rapidement en position de fente,
- insister sur la stabilité de la fente. Demander un temps d'arrêt en fente (permettant aussi de corriger la position).

9) AMÉLIORATIONS DE LA TECHNIQUE sensations plus fines

Ceci fait partie de l'entraînement.

On peut faire une gamme montante à l'arraché ou à l'épaulé :

- avec charges légères : saut, épaulé debout, passage en flexion,
- avec charges moyennes : épaulé debout et flexion, épaulé en suspension, jeté,
- avec charges lourdes : épaulé jeté technique.

En effet, le véritable travail technique se réalise avec des charges suffisantes. L'idéal consiste à travailler avec la charge maximum permettant de conserver encore un geste correct.

Lorsque l'on parle de progression, une erreur est souvent commise sur la notion de vitesse de progression.

Le numéro un (épaulé debout) ne dure pas forcément toute une séance, voire plusieurs séances. Au cours d'une première séance, on peut, avec des sujets bien disposés, aller jusqu'à l'épaulé en flexion. Par contre, il arrive aussi que l'épaulé en flexion (et encore plus l'arraché) ne puisse être abordé qu'après un nombre important de séances. Il suffit, pour cela, que le sujet manque de souplesse au niveau de la cheville, et ne puisse prendre la position correcte de flexion.

Dans ce cas précis, il faut le sensibiliser à la flexion par les flexions de jambes en musculation (d'abord avec rehaussement des talons, puis sans), il faut lui faire faire des exercices d'assouplissement. On peut lui apprendre le geste en fente afin qu'il puisse réaliser quelques performances. La fente ne pourra d'ailleurs que rester un peu haute pour les mêmes raisons de souplesse.

La vitesse de progression dépend uniquement des possibilités de l'élève. Il ne faut pas bloquer l'élève arbitrairement à un stade qu'il maîtrise suffisamment. Il aurait alors l'impression de répéter « à vide », de ne rien apprendre, et c'est là le problème le plus important de la motivation.

Le pédagogue peut motiver ses élèves s'il leur apporte toujours quelque chose de nouveau. Chaque élève, à chaque séance, doit avoir l'impression d'avoir appris, découvert quelque chose de nouveau. Répéter en ayant l'impression de ne rien apprendre de nouveau est source d'ennui pour l'élève. Heureusement, la notion de répétition à vide se déplace, et c'est le rôle du pédagogue, de l'entraîneur que de déplacer cette notion. Il déplace le centre d'intérêt des formes d'apprentissage grossières vers des formes plus subtiles

- sensations fines de relâchement musculaire,
- acquisition de puissance. La musculation n'est pas une répétition puisqu'on acquiert de la force, des formes musculaires extérieures. Pour qu'il n'y ait pas répétition, il faut donc que le progrès se fasse sentir,
- nécessité de préparation physique (plans, programme).

La compétition permet de contrôler les progrès.

Le danger pour un athlète est la stagnation ou la régression, dans quel cas il peut ne plus être motivé et abandonner. Mais le centre d'intérêt peut encore se déplacer, et le but peut n'être qu'un simple entretien physique. Dans ce cas, la réalisation d'une performance (bien que moindre par exemple à 35 ans qu'à 25 ans) permet de contrôler l'état de forme physique jugé comme satisfaisant.

Exemple théorique :

Développer la 3^e séance d'un premier cycle de 12 séances (donner les grandes lignes) pour 30 élèves en classe de quatrième. On dispose de tout le matériel nécessaire, chaque séance a une durée effective de 1 h 30.

Organisation :

Travail par ateliers : une barre pour trois élèves (un qui exécute, un qui regarde et corrige, un qui surveille et pare éventuellement). Ceci permet aussi d'accorder le temps nécessaire de récupération entre chaque exercice (un seul élève sur une barre passe trop vite, il ne sait pas souffler entre chaque série).

Ici, 10 ateliers de trois élèves. Les ateliers sont constitués d'élèves de valeur semblable.

Programme :

- séance 1 : objectif : placement du dos, épaulé debout,
- séance 2 : objectif saut, épaulé debout,
- séance 3 : objectif saut, épaulé debout, arraché debout, et ainsi de suite.

Séance :

a) CONSTAT DE LA DEUXIÈME SÉANCE :

- réalisation correcte du dos plat dans les positions fondamentales, de départ, de suspension,
- réalisation d'un épaulé debout moyen :
 - - saut encore imparfait, non glissement de la barre le long des cuisses, bras insuffisamment allongés au début du saut,
 - - réception d'épaulé mauvaise.

b) OBJECTIF DE LA TROISIÈME SÉANCE :

- amélioration du saut : rythme et relâchement des bras.

c) SÉANCE PROPREMENT DITE :

1) Échauffement (durée de 5 minutes). Course trotinée, circumduction des épaules tout en marchant, flexions de jambes, étirements légers des ischio-jambiers, le dos restant plat, flexions saut vertical.

2) Apprentissage technique :

Épaulé debout (rappel de la séance précédente) :

- ex. 1 Position départ saut, pos. fond. saut, pos. fond., épaulé,
- ex. 2 Pos. départ épaulé, suspension, saut, suspension épaulé. Présentation de l'arraché,
- ex. 3 Pos. fond. deux sauts et un arraché debout,
- ex. 4 Pos. départ trois sauts avec rythme,
- ex. 5 Pos. départ saut, pos. fond. arraché debout et saut,
- ex. 6 Pos. départ, arraché debout, position suspension saut et arraché.

La durée totale est de 50 minutes.

3) *Musculation :*

- ex. 1 Flexions de jambes (nuque),
- ex. 2 Développé nuque en force,
- ex. 3 Tirages de bras en force (rowing),
- ex. 4 Sauts à pieds joints (hauteur ou longueur),
- ex. 5 Abdominaux.

La durée est de 30 minutes.

4) *Bilan de la séance (durée de cinq minutes) et annonce de l'objectif de la séance prochaine.*

C'est une séance type, mais bien d'autres pourraient être construites. Ceci n'est d'ailleurs que le projet de la séance, la réalisation concrète peut être légèrement différente en fonction des divers obstacles rencontrés, ou bien au contraire de la progression plus rapide que prévue des élèves.

Exemple de discussion avec un jury sur le problème de savoir s'il faut débiter l'apprentissage par l'arraché ou par l'épaulé.

Question : Au cours de votre programme de votre premier cycle, nous avons constaté que vous commencez l'enseignement de la technique haltérophile par l'arraché, quels sont les motifs de ce choix ?

A) RAISONNEMENT FAUX :

– *L'arraché est plus facile que l'épaulé* (démontrer-le).

– La charge est plus légère. La charge est bien plus légère, mais le maintien de la barre à bout de bras est plus difficile en prise large d'arraché qu'en prise d'épaulé. Les jeunes sont souvent faiblement musclés dans la région dorsale. De plus, on peut faire de l'épaulé sans le jeté, dans ce cas la position barre sur les épaules est encore plus aisée.

– La position de départ est plus facile. Ceci est faux puisque la prise de mains écartées entraîne un fléchissement plus important des membres inférieurs, provoquant une position dos plat plus difficile à maintenir.

– L'arraché est plus motivant que l'épaulé car la charge est plus légère. Ceci peut être controversé par le fait que l'élève est plus intéressé par le port, le soulevé d'une charge lourde. L'épaulé serait plus motivant, mais en fait la motivation peut être d'un autre ordre, il est alors difficile de dire qu'un mouvement est plus motivant qu'un autre.

B) RAISONNEMENT VALABLE :

– Je commence par l'arraché parce que cela permet de donner de meilleures sensations du schéma moteur principal de saut - extension. La prise de mains étant plus large, la flexion des membres inférieurs est plus accentuée. Ceci permet une meilleure sensation de l'action des jambes. Dans la position fondamentale, les jambes sont plus fléchies permettant de mieux sentir la position et de sauter plus haut.

Autre avantage, les mains étant plus écartées, il est plus difficile de faire un tirage prématuré des bras (l'une des plus graves et des plus fréquentes fautes observées chez le débutant).

Enfin et surtout, le rythme (lent, accélération maximum) est plus facile à mettre en évidence du fait des jambes plus fléchies, et de la charge plus légère.

Du point de vue de la motivation, on pourrait me rétorquer que l'épaulé est plus motivant, mais en fait ceci est un faux problème. La motivation ne vient pas de la forme extérieure, mais de l'aspect interne, de l'intériorisation. *La motivation est apportée par la façon dont les exercices sont présentés aux élèves.* Chaque fois, l'élève doit avoir à porter son attention sur un point bien précis. L'intérêt vient de l'intériorisation à son Moi de ces points précis. L'élève n'aura pas l'impression de répéter à vide, car à chaque fois il essaie d'assimiler ou d'accommoder un élément nouveau.

C) RAISONNEMENT VALABLE CONCERNANT L'ÉPAULÉ :

– Je commence par l'épaulé car la position de départ dos plat est plus facile à prendre et à maintenir. Le geste de l'épaulé est plus facile à exécuter pour un débutant.

D'autres arguments (discutables) peuvent se dé fendre :

– La motivation est meilleure.

– Certains ont constaté que le débutant, initialement, tire des bras. On peut dire que c'est pour lui le schéma moteur initial principal sur lequel on va greffer le mouvement gestuel. Dans cette optique, il faut commencer par l'épaulé qui se prête mieux à la sensation de tirage. Les partisans de cette méthode partent de la constatation que certains athlètes ont une mauvaise synchronisation entre l'action des bras après l'action des jambes. Personnellement, je ne suis pas en accord avec cette façon de commencer l'apprentissage, étant donné que je suis parti de la constatation que c'est l'extension des jambes qui était le plus souvent mal faite, et que c'est sur elle qu'il faut porter de suite l'attention première.

D) CONCLUSION :

Pour dire que l'on commence par l'arraché ou par l'épaulé, il faut bien connaître les différences entre un arraché et un épaulé. Il faut ensuite tenir un raisonnement logique avec des exemples clairs et précis. Il ne faut surtout pas être amené à se contredire.

Mon opinion personnelle sur ce problème est encore autre en ce sens que *cela n'a que bien peu d'importance*. En effet, les deux mouvements peuvent être abordés au cours des deux premières séances.

Dans la première séance, l'idéal est de commencer par l'épaulé puisque le placement du dos est plus facile.

Mais aussitôt que cela est acquis, il est préférable de passer à l'arraché donnant un meilleur saut vertical. Selon la vitesse de progression des élèves, on peut donc aborder l'arraché dès la seconde séance, voire même dès la première séance.

Par la suite, il peut être bon de pratiquer les deux mouvements dans la même séance. On porte alors l'attention sur la réalisation de l'objectif (commun aux deux mouvements) à travers des situations les plus variées possibles.

Alain RENAULT,
C.T.R. de l'Académie de Rouen.



STAGE D'OXYGÉNATION

Morteau, 28 octobre 1976 au 2 novembre 1976



le 28 octobre 1976.

Départ du groupe de 20 personnes, soit 18 athlètes de 2° - 1° séries et Classe Nationale et 2 accompagnateurs, 1 conseiller technique : M. B. Coupé, 1 responsable du Comité : M. O. Delalin.

Après un voyage assez éprouvant, les stagiaires arrivent à Besançon où ils sont reçus au Foyer International par M. LECOQ, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, Adjoint de M. le Directeur Régional de l'Académie.

Après s'être entraînés dans les locaux militaires de la Française, grâce à la bienveillance du Capitaine Philbert, les stagiaires visitent la capitale franc-comtoise.

Le samedi 30 octobre, le groupe part pour Morteau où un accueil chaleureux leur est réservé par le Président du Club d'Haltérophilie de la M.J.C.

Le programme est composé d'entraînement pour la matinée (9 h - 12 h) et le début d'après-midi (14 h - 16 h) et de longues randonnées oxygénantes (16 h - 18 h 30), après quoi, il leur est servi chaque jour, à midi et à 19 h des repas d'une qualité que l'on trouve rarement dans les collectivités.

Après une courte visite à la Chaux-de-Fond (Suisse), les jeunes athlètes retrouvent le chemin du retour par les Flandres le 2-11-76.

Notons la bonne tenue des stagiaires tant sur le plan du sérieux à l'entraînement que dans leur comportement à la ville.

Le C.T.D.,
B. COUPE.

ATHLÈTES CLASSÉS 1975-1976

CADETS

Catégorie des Mouches - 52 k

Série Mondiale :

180 k et + : néant.

Série Internationale :

156 k et + : néant.

Série Nationale :

145 k et +

1. SICALLAC, C.A. Lorient	160
2. CASSIAU, Evreux A.C.	157,5
3. LECLERC, Loos	150
4. BERNARD, P.T.T. Lille	145
5. LEJEUNE, C.A. Saint-Priest	145
6. MARIANO, A.S. Jœuf	145
7. POCINHO, C.A. Saint-Priest	145

1^{er} série : 125 k et +

8. CIRILLO, M.J.C. Avignon	142,5
9. BRAVEL, A.S.P.T.T. Privas	137,5
10. HENIQUE, C.H.O. La Ferté-Milon	132,5
11. LESCANNE, H.C. Nevers	130
12. GRANDIN, S. Croisicais	130
13. HUET, C.A.G. M.J.C. St-Pierre	127,5
14. LEMAL, Brive Haltéro	127,5
15. SERRANO, C.M. Orléans	127,5
16. MORVAN, A.L. Paimpol	127,5
17. CHANNIH, H.C. Avallon	125
18. PETIOT, G.S. Senlis	125
19. DESCHODT, Rosendaël	125
20. GOUDENG, Rosendaël	125

2^e série 110 k et +

21. BRUNET, C.A. Saint-Priest	120
22. BRIAND, C.H. Saint-Malo	120
23. LEME, C.H. Saint-Malo	120
24. HEYER, S.A. Colmar	117,5
25. HOAREAU, M.J.C. St-Pierre	115
26. NICOLEAU, A.S. Rézé	115
27. FERRIAULT, C.A. Evron	115
28. MARITANO, Frontignan A.C.	112,5
29. MARIANO, A.S. Jœuf	112,5
30. MOUTELY, A.S.C. Pessac	110
31. ROLET, U.S. Vernon	110
32. HAGUAI, C.A. Plurien	110
33. ÂME, C.H.C. Fougères	110

3^e série : 95 k et +

34. DURET, A.S.C. Pessac	107,5
35. DENOLF, Lomme	107,5
36. LOMBARD, Massy	107,5
37. LEFINT, Montdidier	107,5
38. MACHÉ, A.C. Vannes	107,5
39. BETTOM, H.C. Riomois	107,5
40. KENNEL, U.S. Wittenheim	105
41. STRESSER, S.H.C. Haguenau	105
42. CAVILLON, U.S.C. Moislains	105
43. SFORZA, O.S. Hyérois	102,5
44. JONQUIERES, Reims H.M.	102,5
45. SORRE, C.H. Saint-Malo	102,5
46. SAMPINO, U.G.A. Péageois	100
47. CICERO, Nice U.C.	100
48. CATANOSO, Roissy	100
49. CASSART, Massy	100
50. MILLIM, Vernon	100
51. MAACHI, Sées	100
52. LANDRY, C.H.C. Saint-Brieuc	100
53. DIGREGORIO, A.S. Jœuf	100
54. STOLL, S.A. Colmar	97,5
55. REGNAULT, C.H.O. La Ferté-M.	97,5
56. LAMBERT, C.A. Evron	97,5
57. FAUCHER, C.S. Bellac	97,5
58. MEURAT, Nice U.C.	97,5
59. OLLERO, A.C. Vienne	97,5
60. FLOURY, C.H. Annonay	97,5
61. VIZCAINO, U.M.S. Estaque	95
62. LECHAT, C.A. Evron	95
63. SAULNIER, A.L. Savenay	95
64. MARCHAND, Sées	95
65. PASQUER, U.S. Au-né	95
66. SAÏD, C.H. Dol	95
67. ALMEIDA, Avallon	95
68. BARTH, U.S. Wittenheim	95
69. PRESTAT, Nevers	95

4^e série 80 k et +

70. ESPINOLA, C.S. Fameck	92,5
71. CHARPENTIER, U.S. Augné	92,5

72. FERREIRA, Gonesse	92,5
73. GACHINA, C.H.C. Angérien	92,5
74. FABRE, U.M.S. Estaque	92,5
75. LAVERGNE, H.C. Figeac	92,5
76. ROBERT, A.P.E.C.A. Sport	90
77. TOUCAS, U.S.A.M. Toulon	90
78. BAUDON, C.S. Bellac	90
79. RAVASCO, H.C. Pierrelatte	90
80. GABAUD, C.S. Bellac	90
81. BEZER, Savigny	90
82. VIRIATO, Herblay	90
83. HELBERT, C.A. Evron	90
84. BOUGNAUD, C.H.C. Angérien	90
85. LEGAY, U.S.M. Moislains	90
86. DESFORGES, C.H.O. Ferté-Mil.	90
87. GARCIA, C.H. Ansois	87,5
88. BILLET, U.S.O. Dijon	87,5
89. HOFFMANN, C.O.C.I. Fegersh.	87,5
90. DUPONT, U.S. Augné	87,5
91. HUBERT, C.J.F. Laval	87,5
92. GEOFFRION, S.G.T. Angers	87,5
93. GOMEZ, U.S.M. Estaque	87,5
94. COMBES, Clermont Sport	87,5
95. MATHIEU, Clermont Sport	87,5
96. HOMBOURGER, C.S. Bellac	85
97. CHONNIER, O.M. Felletin	85
98. SACCICE, H.C. Pierrelatte	85
99. GARCIA, A.S.P.T.T. Privas	85
100. AUBRY, Nogent-le-Rotrou	85
101. BAULY, Gonesse	85
102. HERUET, U.S.C. Moislains	85
103. ROUAULT, U.S. Augné	82,5
104. GOHEL	82,5
105. HÉDE, Melun	82,5
106. GONTARD, A.C. Romans	82,5
107. COUVAT, V.A. Valence	82,5
108. LEMERCIER, U.M.S. Estaque	82,5
109. BENABDERRAHIN, U.M.S. Est.	82,5
110. SAULI, U.M.S. Estaque	82,5
111. ROYAS, H.C. Limoux	82,5
112. HERRAIRE, A.S.C. Pessac	80
113. SOULLIER, Brive Haltéro	80
114. CIBAUD, C.H. Annonay	80
115. SALMERON, U.M.S. Estaque	80
116. LEBAS, U.M.S. Estaque	80
117. KINTZ, U.S. Veynes	80
118. BELLET, Clermont Sport	80
119. MEZIE, H.C. Gramatosis	80
120. NESLANG, Loos	80
121. TARCET, U.S.C. Moislains	80
122. MOKA, C.H. Saint-Malo	80
123. FOURNAISE, C.H.C. St-Brieuc	80
124. DELAHAYE, U.S. Augné	80
125. RUFFLOCH, A.L. Paimpol	80
126. GOUBRINI, H.C. Vénissieux	80
127. GUILLOT, Moulins Engilbert	80
128. MOUCHOUX, Gauloise de Vaise.	80
129. NIVAULT, Moulins Engilbert	80

Catégorie des Coqs - 56 k

Série Mondiale :

195 k et + : néant.

Série Internationale :

180 k et +

1. ROQUET, Dinard A.C.	180
-----------------------------	-----

Série Nationale :

160 k et +

2. PINO, U.G.A. Péageois	175
3. CHÂTEAUROUX, Amiens S.C.	172,5
4. PETIT, Vernon	172,5
5. LEROUX, Comines	167,5
6. LEME, C.H. Saint-Malo	160

1^{er} série : 140 k et +

7. DHEILLY, St-Aubin Elbeuf	157,5
8. SICALLAC, C.A. Lorient	155
9. ASSAYAS, Asnières	150
10. CRAPANZANO, A.S. Jœuf	147,5
11. AMAREINE, A.C. St-Vallier	145
12. BAECHLER, Reims H.M.	142,5
13. LAISNE, M.J.C. Lisieux	140
14. CALCOEN, Rosendaël	140
15. FEUCHER, Boulogne	140
16. LIAGRE, A.S.E.L.	140

2^e série : 125 k et +

17. GIFFARD, C.A. Evron	135
18. MAGUALHES, U.S.C. Moislains	135
19. FOUCAUD, U.H. Vichy	135
20. DELBOS, H.C. Figeac	132,5
21. CERVANTES, A.S.C. Vénissieux	132,5
22. RIVEL, S.O.C. Givors	132,5
23. GRANDIN, S.C. Croisicais	130
24. MATYSIAK, Mons	130
25. DELFOSSE, Vernon	130
26. CIRILLO, M.J.C. Avignon	127,5
27. CALVAYRAC, H.C. Limoux	127,5
28. DELBREIL, Etampes	127,5
29. TROTTIN, G.S. Senlis	127,5
30. CALIGARIS, Nice U.C.	125
31. ALBERTINI, U.S.A.M. Toulon	125
32. MOUTELY, A.S.C. Pessac	125
33. DESBORDES, A.S.C. Val/Limoges.	125
34. BEKAA, A.S.C. Béziers	125
35. BESOMBES, M.S. Dourgne	125
36. MORVAN, A.L. Paimpol	125
37. BOUILLARD, Reims H.M.	125

3^e série : 110 k et +

38. TRAVESI, Neuilly	122,5
39. BOVO, Gap	122,5
40. VALET, C.H. Dol	122,5
41. PLENAGE, U.S. Toul	122,5
42. ZORILLA, A.S.P.T.T. Strasbourg	122,5
43. PERREAUT, Châlons/Saône	120
44. GUERIN, C.H. Dol	120
45. CABANEL, H.C. Albigeois	120
46. GELLARD, Rueil A.C.	120
47. NICOLEAU, A.S.B. Rézé	120
48. GUÉRINEAU, C.H.C. Angérien	120
49. DRUON, L.U.C.	117,5
50. MORET, Asnières	117,5
51. BERENQUER, U.M.S. Estaque	117,5
52. DUFOUR, Auxerre	117,5
53. LORENZI, A.S. Jœuf	117,5
54. RAUNAUD, H.C.C. Arbréslois	117,5
55. RONGEN, U.H. Vichy	115
56. VERT, A.S. Montferrand	115
57. DESFORGES, C.H.O. Ferte-Milon	115
58. BOUQUET, Louviers	115
59. BERNARD, Vernon	115
60. HAGUAI, C.A. Plurien	115
61. JEHANNO, A.S. St Coulomb	115
62. LANDRY, C.H.C. Saint-Brieuc	115
63. LECORRE, A.L. Paimpol	115
64. VAILLANT, H.C.C. Gardanne	115
65. M'GADI, C.J.F. Laval	115
66. LECHAT, C.J.F. Laval	115
67. DEMINUID, A.S. Bobigny	112,5
68. LEZAIS, Vernon	112,5
69. DI CESARE, Villerupt	110
70. ROLET, U.S. Vérois	110
71. BOURGES, C.H.O. La Ferte-Milon	110
72. BRIANO, C.H. Saint-Malo	110
73. DUPONT, U.S. Acigné	110
74. PELLIER-CUIT, M.S. Chambéry	110
75. DAURICOURT, O.M. Felletin	110
76. DURET, A.S.C. Pessac	110
77. BAZZARA, Meulan	110
78. GALY, Viry	110
79. CATANOSO, Roissy	110
80. TRIGUEL, C.J.F. Laval	110
81. MOREAU, C.J.F. Laval	110

4^e série : 95 k et +

82. BALZER, S.A. Sélestat	107,5
83. ALVAREZ, M.J. Romans	107,5
84. TONY, Evron	107,5
85. MAS, Neuilly	105
86. LOUCHET, U.S. Crest	105
87. FAVRE, U.S. Crest	105
88. LAUDY, O.M. Felletin	105
89. SALZE, Clermont Sport	105
90. RIGAL, U.S.A.M. Toulon	105
91. ÂME, C.H.C. Fougères	105
92. ESPINOLA, C.S. Fameck	105
93. THIVEL, H.C. Chambon	105
94. TARGET, U.S.C. Moislains	102,5
95. DECOTTIGNIES, A.C. Romans	102,5
96. FUREY, C.H.C.P.	100
97. HELBERT, C.A. Evron	100
98. AUGUSTE, A.S.C. Pessac	100
99. BENSADOUN, U.M.S. Estaque	100
100. MORENO, U.M.S. Estaque	100
101. MONTEIL, H.C. Figeac	100
102. MARRANCA, U.S.A.M. Toulon	100
103. MAHE, Vannes A.C.	100
104. BRUNET, Montdidier	100

105.	ZEMMA, Vernon	100
106.	SAVARY, Saint-Lô	100
107.	BOUNIOL, Reims H.M.	100
108.	CORDERO, Avallon	100
109.	FERRERA, H.C. Chambon	100
110.	SOUPAULT, Avallon	100
111.	FOSSEY, Bayeux	97,5
112.	MOREAU, C.S. Bellac	97,5
113.	PHILIPPON, U.M.S. Estaque	97,5
114.	BON, U.M.S. Estaque	97,5
115.	WARIE, Marquette	97,5
116.	VIADERE, A.P.E.C.A. Sport	95
117.	CHAUREUIL, C.A. Evron	95
118.	BENMEDOUR, U.M.S. Estaque	95
119.	PONS, Frontignan A.C.	95
120.	PACI, Clermont Sport	95
121.	ALVAREZ, M.J. Romans	95
122.	COCHET, H.C. Saint-Baldolph	95
123.	MAACHI, Sées	95
124.	DELAHAYE, U.S. Acigné	95
125.	BERTHET, A.L. Paimpol	95
126.	HERNANDEZ, Energie Haguenau	95
127.	SCHMITT, E.C.A. Chaumont	95
128.	UFFLER, S.A. Sélestat	95
129.	PIRAS, H.C.C. Arbréslois	95

Catégorie des Plumes - 60 k

Série Mondiale :

215 k et + : néant.

Série Internationale :

195 k et +

1. SANTIAGO, U.M.S. Estaque 200

Série Nationale :

175 k et +

2. SENET, Amiens S.C. 190
3. LOPEZ, C.H.P.O. Lavelanet 187,5
4. PRÉVOST, Évreux A.C. 187,5
5. LENOA, A.L. Paimpol 187,5
6. RACO, A.S. Jœuf 185
7. ROQUET, Dinard A.C. 182,5
8. DHEILLY, St-Aubin-Elbeuf 180
9. BARROCA, L'Omanaise 177,5
10. DOREY, Chalons/Saône 175
11. LEMAIRE, Reims H.M. 175

1^{re} série : 155 k et +

12. FAUCHE, Arpajon 172,5
13. FOURNET, Amiens S.C. 172,5
14. LEME, C.H. Saint-Malo 170
15. CHAZELLE, H.C. Chambon 165
16. PECCLLET, S.M.C.F. Pontarlier 165
17. SABATINO, U.M.S. Estaque 165
18. LATOUR, S.G.T. Angers 162,5
19. SIMON, E.S. Laneuville 160
20. DE MARTINO, H.C. Pontcharra 160
21. TIPHAINE, C.A. Evron 157,5
22. JEHANNO, A.S. St Coulomb 157,5
23. TIPHAINE, C.A. Evron 155
24. SFERRUZZA, Comines 155
25. BUATOIS, U.M.S. Estaque 155
26. GIL, A.S.C. Béziers 155

2^e série : 140 k et +

27. GENSOUS, A.S. Pérolrière 150
28. VELIT, St Avold 150
29. DELBREIL, Etampes 150
30. ASSAYAS, Asnières 150
31. DIGIOVANNI, Nice U.C. 150
32. MARTIN, Stade Clermontois 147,5
33. JAEGER, H.C. Scherwiller 145
34. TORRES, C.A. Saint-Priest 145
35. HERMANT, Montdidier 145
36. DENOYELLES, Billy-Berclau 145
37. LEMAUX, U.S.A.M. Toulon 145
38. SERRA, C.H.P.O. Lavelanet 145
39. AUCLAIR, O.M. Felletin 140
40. PELLEGRIN, H.C.C. Gardanne 140
41. ARNAL, H.C. Clermont 140
42. CAYLA, H.C. Figeac 140
43. METZINGER, L.U.C. 140
44. DELVALLEZ, L.U.C. 140
45. MAGUALHES, U.S.C. Moislains 140
46. TALBOURDET, C.A. Plurien 140
47. LAISNE, M.J.C. Lisieux 140
48. ANDRE, U.S. Toul 140
49. MORITZ, M.J.C. Andlau 140

3^e série : 125 k et +

50. RODRIGUEZ, C.A. Saint-Priest 137,5
51. VALET, C.H. Dol 137,5
52. GERBAUD, Pantin 137,5
53. BAZZARA, Meulan 135

54.	LESUEUR, C.H.O. Ferte-Milon	135
55.	DELFOSSÉ, Vernon	135
56.	BAEHR, S.A. Koenigshoffen	132,5
57.	BENOIT, H.C. Compiègne	132,5
58.	GIFFARD, C.A. Evron	132,5
59.	LESSELINGUE, U.S. Montreuil	132,5
60.	HILAIRE, A.S.P.T.T. Privas	132,5
61.	HOAREAU, C.A.G. M.J.C. St-P	132,5
62.	BAYET, Clermont Sport	130
63.	PORTIER, C.J.F. Laval	130
64.	NACHIN, S.A.M.	130
65.	LELIEVRE, F.C. Laon	130
66.	MIGUELHES, U.S.C. Moislains	130
67.	POTIER, Saint-Lô	130
68.	LANDRY, C.H.C. Saint-Brieuc	130
69.	RONGEN, U.H. Vichy	130
70.	GENIER, S.N.C.F. Pontarlier	127,5
71.	VOISIN, Française Besançon	127,5
72.	LEMONNIER, Petite Couronne	127,5
73.	RONNE, Evreux A.C.	127,5
74.	LECHAT, C.J.F. Laval	127,5
75.	MORENO, H.C. Albigeois	125
76.	CHEVEROU, Savigny	125
77.	HILLIER, Mons	125
78.	RENAUD, Billy-Berclau	125
79.	GAUDIN, S. Saintes	125
80.	BIGAND, H.C. Compiègne	125
81.	MICLOT, C.A. Épernay	125
82.	OSWALD, Petite-Rosselle	125
83.	PLENAGE, U.S. Toul	125

4^e série : 110 k et +

84.	CHEDEVILLE, St. Clermont	122,5
85.	DE PASSOS, Les Andelys	122,5
86.	GIRARDEL, Vernon	122,5
87.	LABARBEY, M.J.C. Gace	122,5
88.	DERRIENNIC, C.E.P. St-Nazaire	122,5
89.	LARDY, Red Star Limoges	122,5
90.	OGER, A.S.S.E.N. Ste-Tulle	122,5
91.	LAVAL, Frontignan A.C.	122,5
92.	VALETTE, H.G. Gd-Combe	122,5
93.	BIARD, A.S.S. Val Aur. Limoges	120
94.	GARCIA, U.S. Aubenas	120
95.	BONBRUN, U.G.A. Péageois	120
96.	LAMAZOU, S.D. Montois	120
97.	KERGAL, Nantes E.C.	120
98.	BELLARD, Rueil A.C.	120
99.	POINCELLIN, Amiens S.C.	120
100.	ROLLET, U.S. Vervins	120
101.	DUCHENNE, Vernon	120
102.	MARIE, Fleury/Orme	120
103.	GUDIN, Avallon	120
104.	LEROUX, Auxerre	120
105.	PAUWELS, Amiens S.C.	117,5
106.	USUR, Gonesse	117,5
107.	OUHABA, Gonesse	117,5
108.	LEFAUX, C.A. Evron	117,5
109.	BODREFAUX, Nantes E.C.	117,5
110.	LAUNAY, C.A. Evron	117,5
111.	DALLAGLIO, S.C. Navis Grenoble	117,5
112.	MARTRAN, S.C. Montois	117,5
113.	DUFRANC, S.C. Montois	117,5
114.	PRADEAU, Red Star Limoges	115
115.	MARAVAL, Clermont Sport	115
116.	AYROLLE, H.C. Figeac	115
117.	DALLEAU, A.P.E.C.A. Sport	115
118.	SIDE, Gonesse	115
119.	CARREAU, Neuilly	115
120.	BRIHAIE, G.S. Senlis	115
121.	MORRIEZ, Auxerre	115
122.	ARGUELLO, Strasbourg U.C.	112,5
123.	ESPOSITO, Auxerre	112,5
124.	SAVARY, Saint-Lô	112,5
125.	CALVAR, C.A. Lorient	112,5
126.	FOLON, Châteauroux	112,5
127.	BENSADOUN, U.M.S. Estaque	112,5
128.	GARCIA, U.M.S. Estaque	112,5
129.	AUGUSTE, S.D. Montois	110
130.	ANDRE, S.C. Bellac	110
131.	REYER, U.M.S. Estaque	110
132.	COSCULLUELA, M.J. Salon	110
133.	ALCAIS, H.C. Alès	110
134.	REYNAUD, St. Chelly	110
135.	LABIS, Loos	110
136.	BERNEIZE, A.S.B. Rézé	110
137.	CHIBANNE, Rueil A.C.	110
138.	LEMOIGNE, Chef du Pont	110
139.	ROMANO, Vannes A.C.	110
140.	ORBAN, Reims H.M.	110
141.	ROUSSET, Nevers	110

Catégorie des Légers - 67 k 5

Série Mondiale :

235 k et + : néant.

Série Internationale : 215 k et +

1. LEROUX, H.C. Nevers 217,5
2. LEBRETON, C.A. Lorient 215

Série Nationale : 190 k et +

3. DERUIS, G. Fort. Ph. 202,5
4. PAOLINI, A.S.C. Pessac 200
5. GUILLAUMET, C.H. Annonay 200
6. ACARIE, Gauloise de Vaise 200
7. CALAS, Clermont Sport 197,5
8. POTEL, St-Aubin-Elbeuf 195
9. FAUCHE, Arpajon 190
10. LENOA, A.L. Paimpol 190

1^{re} série : 170 k et +

11. RAÇO, A.S. Jœuf 187,5
12. PRÉVOST, Évreux A.C. 187,5
13. AUGIER, A.L.B. Orange 185
14. SENET, Amiens S.C. 185
15. MUZEAU, H.C. Beauvais 185
16. LAROIX, U. Ricamandois 182,5
17. POURRIAU, Gentilly 182,5
18. VUILLEMARD, U.S. Toul 180
19. ACHOUI, U.S. Grigny 180
20. FLAMENT, L.U.C. 180
21. ROUSSELEAU, St-Nazaire O.S. 180
22. FELICITE, U.S. Grigny 180
23. KRUPPERT, Chrysler P. 180
24. CIEPLICK, Rueil 177,5
25. MAIER, Amiens S.C. 177,5
26. CALUO, Vernon 177,5
27. CATANOSO, Roissy 177,5
28. COLUCCI, H.C. Figeac 175
29. REBAUDO, A.S.H. Menton 175
30. ROQUET, Dinard A.C. 172,5
31. GEKIERE, Avallon 170
32. CAVELIER, St-Aubin-Elbeuf 170
33. SABATINO, U.M.S. Estaque 170
34. MICHEL, Labastidette 170
35. BOHROT, Nice U.C. 170
36. DEVROE, S.C. Cogolin 170
37. GARCIA, U.S.A.M. Toulon 170
38. REBAUDO, A.S.H. Menton 170
39. ZANNETTACCI, Nice U.C. 170

2^e série : 155 k et +

40. HIVERT, Avallon 167,5
41. BOITEUX, C.H.O. Ferte-Milon 167,5
42. LALLEMAND, Vernon 167,5
43. CARNANDET, A.S.E.M. St Tulle 167,5
44. VEYRON, St-Chély d'Apcher 165
45. FRADIN, Châtelleraut 165
46. SILVENTE, A.S.B. Rézé 165
47. VELEX, H.C. Compiègne 165
48. ALCARAZ, C.A. St-Priest 165
49. BELLARD, Rueil A.C. 162,5
50. MARCHAND, M.J. Chambéry 162,5
51. LAURANS, A.S. Saint-Médard 160
52. BUATOIS, U.M.S. Estaque 160
53. PONS, H.C. Limoux 160
54. PERON, A.C. Trélazé 160
55. ESPINOUSE, Gonesse 160
56. PASTOR, Le Bourget 160
57. BELONCLE, Nogent-le-Rotrou 160
58. DELANNE, Châteauroux 160
59. TAFFOREAU, Nogent-le-Rotrou 160
60. TEPAZ, F.C. Laon 160
61. GRANGER, Nevers 160
62. SOSSAI, Sens 160
63. MAZEYRAT, C.M. Orléans 157,5
64. DELAVAL, P.T.T. Lille 157,5
65. BRAS, M.J. Espérance 157,5
66. CRESCIONNE, U.S.A.M. Toulon 155
67. MAES, Rosendaël 155
68. BUREAU, V.G.A. 155
69. METZINGER, L.U.C. 155
70. LESUEUR, C.H.O. Ferte-Milon 155
71. JEHANNO, A.S. St. Coulomb 155
72. GANDON, C.H. Dinan 155
73. GAY, C.H. Saint-Malo 155
74. MAZOUARI, U.S. Wittenheim 155

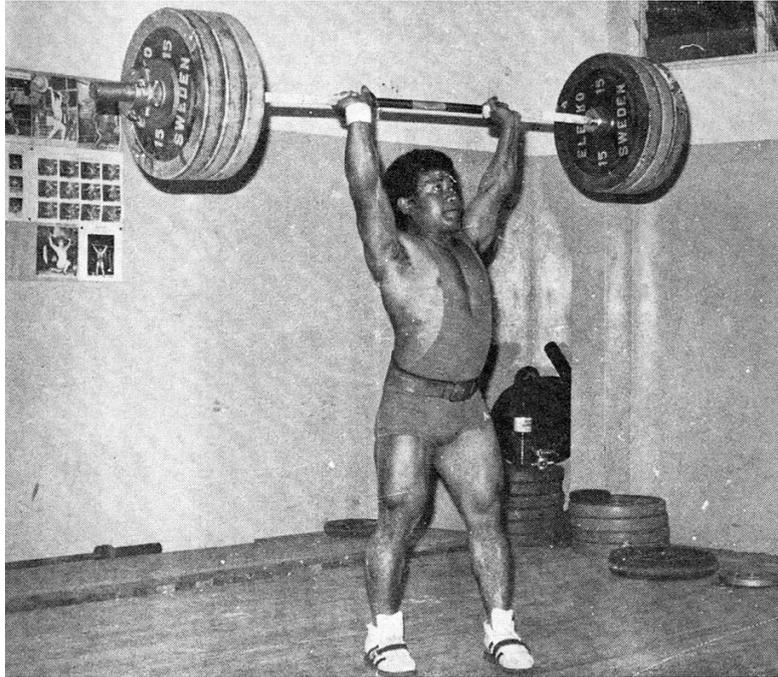
3^e série 140 k et +

75. DRILLON, E.S. Laneuville 152,5
76. CHAINE, Stade Clermontois 152,5
77. MANNARTH, S.A. Sélestat 152,5
78. LEMIRE, H.C. Compiègne 152,5
79. LELIEVRE, F.C. Laon 152,5
80. TIPHAINE, C.A. Evron 152,5
81. RAYNAUD, U.G.A. Péageois 152,5
82. BUTTAZZONI, U.G.A. Péageois 150
83. MANSÉGAL, A.S.C. Pessac 150
84. PANEK, Villemeisson 150
85. LEPODER, C.A. Plurien 150
86. MARCHAL, A.S. Savine 150
87. MILLON, Troyes U.S. 150

(suite page 11)

PHOTOS DE NOUVELLE CALÉDONIE

Soane
LIMU
(Club
haltérophile
calédonien)



meilleur
poids
léger
1976

(les clichés ont été pris au cours des Championnats de Nouvelle-Calédonie en août 1976)



Roland NOIRIEL (C.T.R. Strasbourg) en bas à gauche, avec les athlètes néo-calédoniens

(A découper ou à recopier)

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom Adresse

..... Ville.....Département

Souscrit (1) abonnement(s) d'un an à la revue « HALTÉROPHILE MODERNE ».

Ci-joint mon règlement au nom de la
Fédération Française Haltérophile et Culturiste

Chèque Mandat lettre Chèque Postal
(Mettre une croix dans la case correspondante.)

Adresser les demandes d'abonnement
à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste
51, rue Vivienne - 75002 Paris

1) Indiquer le nombre d'abonnements. TARIF 1977

Abonnement d'un an : 20 F.
25 F (étranger) C.C.P. Paris 130482

(suite de la page 9)

88.	EGELE, S.A. Sélestat	147,5
89.	FEUX, A.G. Bourg	147,5
90.	VALOUR, U.S.C. Stéphanois	147,5
91.	DELAVAL, P.T.T. Lille	147,5
92.	SAYNAC, A.S. Saint-Médard	147,5
93.	MOLLET, P.T.T. Lille	145
94.	DELBREIL, Etampes	145
95.	BLONDEAU, S. Saintes	145
96.	GRAINDORGE, M.J.C. Gace	145
97.	CRÉANCES, Granville	145
98.	TALBOURDET, C.A. Plurien	143
99.	ANDRE, U.S. Toul	145
100.	DEVIN, Saint-Dié	145
101.	JACQUET, E.S. Laneuveville	145
102.	NOURRISSON, St. Clermontois	145
103.	MAIROT, L'Omanaise	145
104.	RICHERT, M.J.C. Andlau	145
105.	MERCIER, A.P.E.C.R. Sport	142,5
106.	RISCH, Energie Haguenau	142,5
107.	GOEPP, Hanau 66	142,5
108.	GRÉGOIRE, C.A. Lorient	142,5
109.	DEPASSOS, Les Andelys	142,5
110.	COMBES, A.S.C. Béziers	142,5
111.	DIGUDE, U.G.A. Péageois	140
112.	COLLOMB, J.F. Bourgoin	140
113.	HAGNOC, G.C. Sorgues	140
114.	LEFORT, U.S. Marseille	140
115.	LÉVECCQ, Loos	140
116.	TENNICHE, A.L. Bobigny	140
117.	LEGENDRE, A.L. Savenay	140
118.	GARDAIS, S.C. La Rochelle	140
119.	PECHON, Amiens S.C.	140
120.	AUBREE, C.H. Dol	140
121.	AUBRY, Châtillon-sur-Seine	140
122.	FRIXON, A.S. Montferrandaise	140
123.	TOURNOY, E.S. Laneuveville	140
124.	POLLITI, U.S.O. Dijon	140
125.	ZWARGER, Villerupt	140

4^e série : 125 k et +

126.	LAMBERT, C.H.C. Angérien	137,5
127.	MESNIL, E.C.A. Chaumont	137,5
128.	FAFFEUX, H.C. Riomois	135
129.	MARTIN, Hanau 66	135
130.	PIVI, C.A. Epemay	135
131.	SEYNE, H.C.C. Arbreslois	135
132.	TOURNOY, E.S. Laneuveville	135
133.	GIRARDEL, Vernon	135
134.	DELAYE, Gaillon A.S.G.A.	135
135.	LALLEMAND, Vernon	135
136.	BOULANGER, A.H.C. Aubusson	135
137.	PESENTI, U.S. Crest	132,5
138.	RODET, Rueil A.C.	132,5
139.	PIETERS, Loos	132,5
140.	BUHOT, Vernon	132,5
141.	DUCHENNE, E.C.A. Chaumont	132,5
142.	LAMBERT, E.S. Laneuveville	132,5
143.	BARDET, C.H.C. Oyonnax	130
144.	GOUTTE, H.C.C. Arbreslois	130
145.	BELTRI, C.H.C. La Ferte-Milon	130
146.	BRIHAIE, G.S. Senlis	130
147.	MARTIN, Vernon	130
148.	MARIE, Fleury-sur-Orme	130
149.	FERET, Châteauroux	130
150.	RIVIÈRE, A.S. Nantes	130
151.	DEBERNARDI, A.S. Monaco	130
152.	LAURENT, U.S. Crest	127,5
153.	HARLE, Boulogne	127,5
154.	GAGLIONNE, C.A. Saint-Priest	127,5
155.	MARTINEZ, C.A. Saint-Priest	127,5
156.	BORDET, Châlons-sur-Saône	125
157.	FONTAINE, H.C. Avallon	125
158.	GAUTHIER, A.G. Bourg	125
159.	MORIZOT, H.C. Avallon	125
160.	GUILBERT, Isigny-sur-Mer	125
161.	DAVID, Vernon	125
162.	FOY, Vernon	125
163.	CORBELLINI, Rueil	125
164.	LESSEUR, C.H. Orléans	125
165.	GUYARD, Saint-Amand	125
166.	FORILLERE, C.H. Floriac	125
167.	ZORILLA, A.S.C. Pessac	125
168.	RIGAUD, Red Star Limoges	125
169.	FOUSSADIER, A.H.C. Aubusson	125
170.	FAUQUE, U.S. Marseille	125
171.	TEYSSIER, U.M.S. Estaque	125
172.	DIDIER, U.S. Veynes	125
173.	MERI, Clermont Sport	125

Catégorie des Moyens - 75 k

Série Mondiale :

255 k et + : néant.

Série Internationale :

235 k et + : néant.

Série Nationale :

210 k et + :

1.	CHARLES, S.C. Navis Grenoble	215
2.	ROUGET, Angoulême	210

1^{re} série 185 k et + :

3.	BARBIERI, S.C. Navis Grenoble	205
4.	MAIER, Amiens	200
5.	GONZALES, Prémery	200
6.	NAZON, M.J. Castelnau	195
7.	ROPARS, A.L. Paimpol	190
9.	MALZAC, Labastidette	187,5
10.	MARTINEAU, Clermont Sport	185
11.	IZQUIERDO, Clermont Sport	185
12.	COUFFRANT, C.H.O. Ferte-Milon	185
13.	LEBRETON, C.A. Lorient	185

2^e série 170 k et + :

14.	ACHOU, U.S. Grigny	182,5
15.	BOYET, A.S.P.T.T. Réunion	180
16.	TERRASSE, C.H. Annonay	180
17.	FABRE, A.C. Montpellier	180
18.	BACZICK, L.U.C.	175
19.	FLAMENT, L.U.C.	175
20.	CAVELIER, St-Aubin-Elbeuf	175
21.	NOURY, Chef du Pont	175
22.	GUILLAUME, U.S.O. Dijon	175
23.	LAROCHE, H.C. Vénissieux	175
24.	ODIN, U.S. Velay	175
25.	VUILLEMARD, U.S. Toul	175
26.	ALORY, C.A. Plurien	172,5
27.	CAPET, Sens	170
28.	ROUSSELEAU, St-Nazaire O.S.	170
29.	PAYAN, H.C. Mazan	170
30.	RANNUCCI, U.M.S. Estaque	170

3^e série : 155 k et + :

31.	VIALA, Rosny	167,5
32.	JOUANNE, M.J.C. Lisieux	167,5
33.	GLAD, Saint-Avold	167,5
34.	HAROUS, S.U.C.	165
35.	MOUTON, H.C. Chambon	165
36.	SCHUTZ, Petite-Rosselle	165
37.	HOMMET, Saint-Lô	165
38.	CORBINEAU, Chef du Pont	165
39.	DYCHA, L.U.C.	165
40.	LAURENS, A.S. Saint-Médard	165
41.	MOLLET, P.T.T. Lille	160
42.	DEMAVILLEZ, P.T.T. Lille	160
43.	BELLARD, Rueil A.C.	160
44.	ESPINOUSE, Gonesse	160
45.	HEURTEUR, A.S. Montferand	157,5
46.	DA SILVA, A.S. Jœuf	155
47.	ZWARGER, Villerupt	155
48.	GOVAERT, Tabac Lille	155
49.	ROULLAND, Chef du Pont	155
50.	ROUAULT, Saint-Brieuc	155
51.	MERCIER, C.H. Saint-Malo	155
52.	BONNET, S.C. Navis Grenoble	155

4^e série : 140 k et + :

53.	DURAND, H.C. Lyon	152,5
54.	LONGO, A.S.C. Vénissieux	152,5
55.	TOURNOY, E.S. Laneuveville	152,5
56.	STUDER, A.S. Mantes	152,5
57.	SAYNAC, A.S. Saint-Médard	152,5
58.	BERGOMANO, U.S.C. Marseille	150
59.	TAFFOREAU, Nogent-le-Rotrou	150
60.	HUOT MARCH, E.C.A. Chaum.	150
61.	LAMBERT, E.S. Laneuveville	147,5
62.	SANCHIS, C.H.C. Albertville	147,5
63.	FERET, Châteauroux	145
64.	OZOUF, C.S.M. Villepinte	145
65.	CHAINED, Stade Clermontois	145
66.	BLANC, H.C.C. Arbreslois	142,5
67.	LAJAUNIE, Nice U.C.	142,5
68.	LE BELLU, A.S.C. Pessac	140
69.	HENARD, U.S. Torcy	140
70.	BECKER, C.S.M. Pantin	40
71.	ERNOU, M.J.C. Gace	140
72.	BROLLY, H.C.C. Arbreslois	140
73.	WICKY, U.S. Wittenheim	140

Catégorie des Mi-Lourds - 82 k

Série Mondiale :

275 k et + : néant.

Série Internationale :

255 k et + : néant.

Série Nationale :

230 k et + :

1.	PIERRET, F.C. Laon	245
----	--------------------------	-----

1^{re} série 205 k et + :

2.	CLOCHET, A.L. Paimpol	227,5
3.	KRETZ, S. Gerstein	207,5
4.	CHATELET, Mâcon	205

2^e série : 185 k et + :

5.	NAZON, M.J. Castelnau	202,5
6.	DUBOIS, H.C. Grand-Combes	190
7.	NIGLIS, U.M.S. Estaque	187,5
8.	ANDRIEUX, Herblay	187,5
9.	DELUGE, Gonesse	187,5
10.	MARTINEAU, Clermont Sport	185

3^e série 170 k et + :

11.	ROULANT, Chef du Pont	177,5
12.	MACE, Avallon	175
13.	CHÉRET, U.S.C. Portes	175
14.	HÉMERY, C.S. Alençon	170
15.	CORBINEAU, Chef du Pont	170
16.	MOREAU, Chef du Pont	170

4^e série 155 k et + :

17.	MATHIS, S.N.C.F. Pontarlier	165
18.	BUENO, C.S.M. Pantin	162,5
19.	MIGUERES, A.S. Monaco	155
20.	SCHUTZ, Petite-Rosselle	155

Catégorie des Lourds-Légers - 90 k

Série Mondiale :

295 k et + : néant.

Série Internationale :

275 k et + : néant.

Série Nationale :

250 k et + : néant.

1^{re} série : 225 k et + :

1.	DORMIEU, A.S.E.L.	242,5
----	------------------------	-------

2^e série : 205 k et + : néant.

3^e série 185 k et + :

2.	ROUPSARD, Chef du Pont	197,5
3.	DELUGE, Gonesse	190
4.	DUBOIS, H.C. Grand-Combe	187,5
5.	MOREAU, Chef du Pont	187,5

4^e série 170 k et + :

6.	ARNAUD, Pontoise	177,5
----	------------------------	-------

Catégorie des 100 k - néant

Catégorie des Lourds - 110 k

2^e série 225 k et + :

1.	DUMAS, A.S.C. Béziers	225
----	-----------------------------	-----

3^e série 205 k et + :

2.	ROUPSARD, Chef du Pont	205
----	------------------------------	-----

Catégorie des Super-Lourds - + de 110 k : néant.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

F. F. H. C.

51, rue Vivienne

75002 PARIS

☆

Montant annuel de l'abonnement :

France	:	20 F
Étranger	:	25 F

— par cheque bancaire ou par mandat à notre adresse ;

— par virement postal à notre C.C.P. Paris 1304-82.

ATHLÈTES CLASSES
CADETS, JUNIORS, SENIORS - Saison 1975-1976
 d'après les statistiques des Agents de coordination

	CADETS	JUNIORS	SENIORS	TOTAL
ALSACE	24	21	81	126
LORRAINE.....	22	8	31	61
LYONNAIS.....	33	18	90	141
AUVERGNE.....	10	4	24	38
CHAMPAGNE.....	14	8	34	56
BOURGOGNE.....	33	12	63	98
FRANCHE-COMTÉ.....	6	9	12	27
ÎLE-DE-FRANCE.....	54	39	199	292
FLANDRES.....	39	20	54	113
ORLÉANAIS.....	12	7	32	51
ANJOU.....	34	21	46	101
POITOU.....	9	9	24	42
PICARDIE.....	47	15	59	121
BASSE-NORMANDIE.....	30	12	41	83
BRETAGNE.....	59	28	62	149
HAUTE-NORMANDIE.....	31	14	30	75
PYRÉNÉES.....	16	12	39	67
GUYENNE.....	14	7	19	40
LIMOUSIN.....	20	3	33	56
DAUPHINE-SAVOIE.....	38	25	50	113
LANGUEDOC.....	33	20	18	71
PROVENCE.....	35	14	41	90
CÔTE-D'AZUR.....	20	6	41	67
ILE DE LA RÉUNION.....	9	5	10	24
	642	337	1123	2102



**ATHLÈTES
CLASSES PAR COMITE**



1. ÎLE-DE-FRANCE.....	292
2. BRETAGNE.....	149
3. LYONNAIS.....	141
4. ALSACE.....	126
5. PICARDIE.....	121
6. DAUPHINE-SAVOIE.....	113
- FLANDRES.....	113
8. ANJOU.....	101
9. BOURGOGNE.....	98
10. PROVENCE.....	90
11. BASSE-NORMANDIE.....	83
12. HAUTE-NORMANDIE.....	75
13. LANGUEDOC.....	71
14. COTE D'AZUR.....	67
- PYRÉNÉES.....	67
16. LORRAINE.....	61
17. CHAMPAGNE.....	56
- LIMOUSIN.....	56
19. ORLÉANAIS.....	51
20. POITOU.....	42
21. GUYENNE.....	40
22. AUVERGNE.....	38
23. FRANCHE-COMTÉ.....	27
24. ILE DE LA RÉUNION.....	24

ATHLÈTES CLASSES PAR ZONE

Zone Nord-Est	:	547.
Zone Centre-Ouest	:	599.
Zone Nord-Ouest	:	428.
Zone Sud	:	528.

AVIS

à Messieurs les C.T.R., les Présidents des Comités,
les Dirigeants de Clubs

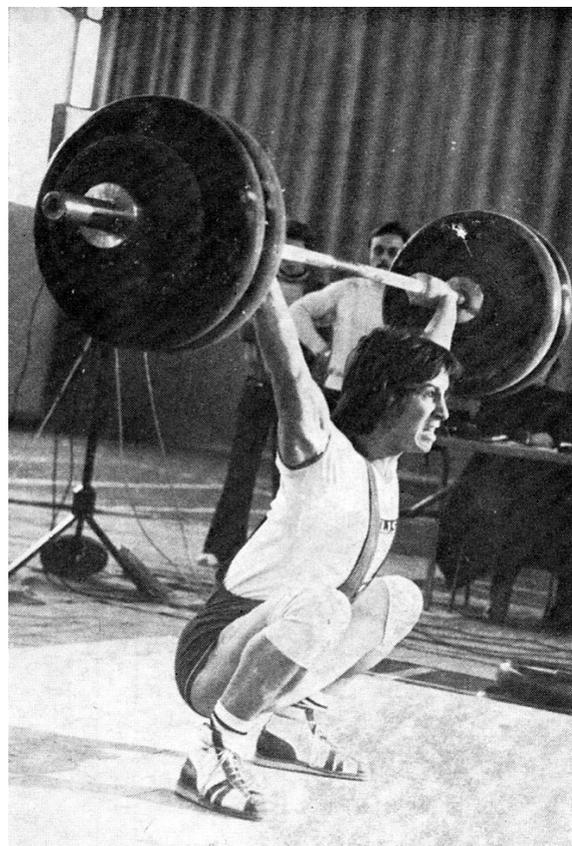
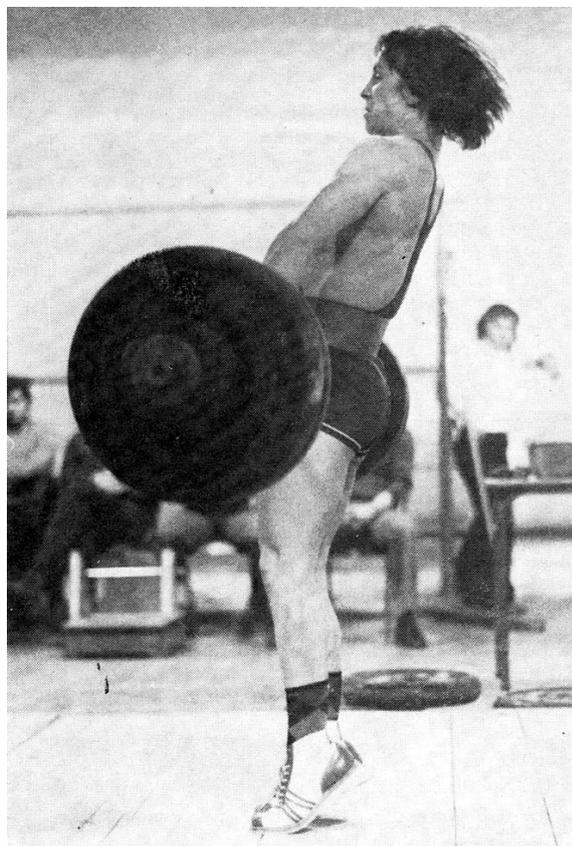
La Commission du Bulletin vous remercie d'avance pour les éléments tant techniques que sur la vie des Comités Régionaux que vous pourrez lui adresser.

Elle espère recevoir ceux-ci nombreux et fournis en photos avant le 15 de chaque mois, afin qu'ils puissent paraître le mois suivant, dans le but de donner satisfaction à tous nos abonnés.

RECORDS BRETONS SENIORS
au 3^e trimestre 1976

			RECORD DE FRANCE OFFICIEL				
Arraché							
52	-	SICALLAC Patrick	C.A. Lorient	72,5	24- 4-76	92,5	Stresser
56	-	BIDARD Dominique	C.H. Saint-Malo	95, -	20- 1-74	104, -	Stresser
60	-	BIDARD Dominique	C.H. Saint-Malo	115,5	13- 3-76	115,5	Bidard
67,5	-	BIDARD Dominique	C.H. Saint-Malo	112,5	21- 5-76	135, -	Senet
75	-	MALLET Edouard	C.H. Saint-Malo	112,5	28- 3-71	145,5	Terme
82,5	-	MESLIN Alain	Avenir Rennes	135,5	16- 3-74	150, -	Coussin
90	-	MESLIM Alain	Avenir Rennes	125,5	30-11-74	155,5	Coussin
100	-	BOZEC André	C.H. Quimper	100, -	8- 5-76	-	Néant
110	-	DOURI Abdellaziz	C.A. Lorient	110, -	24- 1-71	160, -	Gourrier
+ 110	-	Néant				150,5	Gourrier
Epaulé-jeté							
52	-	ROSSIGNOL Jean-Luc	Avenir Rennes	92,5	15- 3-75	117,5	Stresser
56	-	BIDARD Dominique	C.H. Saint-Malo	120, -	28- 7-73	132,5	Chavigny
60	-	BIDARD Dominique	C.H. Saint-Malo	147,5	13- 3-76	147,5	Bidard
67,5	-	BIDARD Dominique	C.H. Saint-Malo	145,5	2- 2-76	165,5	Senet
75	-	MESLIN Alain	Avenir Rennes	150, -	30- 4-73	167,5	Barroy
82,5	-	MESLIN Alain	Avenir Rennes	165, -	15-12-73	175, -	Barroy
90	-	MESLIN Alain	Avenir Rennes	159,5	17- 2-74	192,5	Gourrier
100	-	BOZEC André	C.H. Quimper	130, -	6- 3-76	-	Néant
110	-	DOURI Abdellaziz	C.A. Lorient	140, -	18- 3-72	215, -	Gourrier
+110	-	Néant				201, -	Gourrier
Total olympique							
52	-	ROSSIGNOL Jean-Luc	Avenir Rennes	162,5 (70 + 92,5)	15-11-75	210	Stresser
56	-	BIDARD Dominique	C.H. Saint-Malo	212,5 (95 + 117,5)	20- 1-74	235	Stresser
60	-	BIDARD Dominique	C.H. Saint-Malo	260 (112,5 + 147,5)	13- 3-76	260	Bidard
67,5	-	BIDARD Dominique	C.H. Saint-Malo	255 (112,5 + 142,5)	21- 5-76	300	Senet
75	-	MALLET Edouard	C.H. Saint-Malo	260 (112,5 + 147,5)	28- 3-71	302,5	Kinck
82,5	-	MESLIN Alain	Avenir Rennes	292,5 (127,5 + 165)	15-12-73	315	Coussin
90	-	MALLET Edouard	C.H. Saint-Malo	272,5 (115 + 157,5)	22- 2-75	332,5	Coussin
100	-	BOZEC André	C.H. Quimper	230 (100 + 130)	6- 3-76	-	Néant
110	-	DOURI Abdellaziz	C.A. Lorient	240 (105 + 135)	18- 3-72	372,5	Gourrier
+ 110	-	Néant				350	Gourrier

DOMINIQUE BIDARD...



... MEILLEUR HALTÉROPHILE BRETON

MATCH FLANDRES-Hte NORMANDIE

23 octobre 1976 à Lille

Un match amical a eu lieu entre les clubs d'Asel, Aslie, Loos pour Lille, de Vernon, Évreux, St-Aubin pour la Haute-Normandie.

La délégation de Haute-Normandie, composée de 17 personnes est arrivée à 15 h 30 à l'Hôtel-de-Ville de Lille où l'attendait M. Demonsel.

La compétition a eu lieu de 17 h 45 à 20 h 30 dans un excellent climat sportif. Chaque athlète s'est donné au maximum prenant ce match très au sérieux.

Le classement s'est fait sur 9 athlètes : 3 Cadets, 3 Juniors, 3 Seniors. Du total est soustrait deux fois le poids de corps.

L'équipe de Haute-Normandie a très largement dominé l'équipe de Lille.

LEBRUN a réalisé 112 k 500 au 4^e essai.

Au total : 7 records de Haute-Normandie (en italiennes).

Pour Lille : DORMIEU Raymond, 95,500, a institué trois records de France dans la catégorie des 100 k Cadets avec $112,500 + 150 = 262,500 (+ 71,500)$.

Après la compétition, un repas était organisé. Fort copieux et sympathique, il permettait à tous de passer une excellente soirée au cours de laquelle des souvenirs et récompenses furent échangés.

Étaient présents :

DEBUF, Président Aslie, Haute-Normandie ;
DANEL, Président Aslie, général ;
HERBAUX, C.T.R., Flandres ;
DEJONGHE, Président Asel ;
DEMONSEL, Entraîneur.

SOYEZ, Arbitre ;
LÉVECQ, Entraîneur ;
DUPONT, Président de Loos ;
RENAULT B., Président, Hte-Normandie ;
SIMONET, Président, Évreux ;
LECOLLEN, Vice-président du Comité Haute-Normandie.
RENAULT A., C.T.R., Haute-Normandie.

Les Hauts-Normands étaient logés dans un excellent hôtel. Le match aller avait eu lieu l'année passée à Vernon, dans des conditions semblables. Le principe d'une rencontre Haute-Normandie - Lille - Belgique a été accepté par les dirigeants. Les démarches ont été confiées à M. Demonsel.

RENAULT Alain,
C.T.R. Haute-Normandie.

RÉSULTATS

Haute-Normandie :

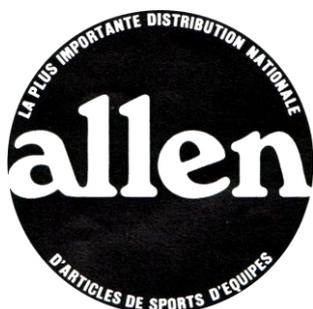
PETIT Gérard	56	77,500	95	172,500	+ 60,500
CASSIAU Daniel	55,8	80	90	170	+ 58,400
PREVOST Jean-Luc	62,5	75	112,500	187,500	+ 62,500
LEBRUN Bruno	56,6	85	110	195	+ 81,800
GOUSSET Jean-Luc	69,8	87,500	120	202,500	+ 67,900
DHEILLY Jean-Claude	55,6	75	92,500	167,500	+ 56,300
RENAULT Alain	90,6	117,500	145	262,500	+ 81,300
LECOLLEN Michel	68,6	90	105	195	+ 57,800
LAVENU Christian	73	87,500	115	202,500	+ 56,500
<i>Hors match :</i>					
LALLEMANT Jean-Luc	67	70	102,500	172,500	+ 38,500
CALVO André	67,5	80	107,500	187,500	+ 52,500

STAGE MONTREUIL SUR MER

5-10 juillet 1976

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

**équipez-
vous**



Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14^e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2^e - 508.14.18 - 236.38.22

Ce stage organisé et dirigé par M. Bernard Coupé, Conseiller Technique Départemental a réuni du 5 au 10 juillet 1976, 17 athlètes dans le site historique et pittoresque de Montreuil-sur-Mer.

Le perfectionnement haltérophile eut lieu chaque matin dans la salle du club local. Il vise essentiellement l'amélioration technique par la prise de conscience individuelle de perceptions nécessaires à la réalisation d'un geste juste. Dans cette perspective, l'apport du magnétoscope fut d'un grand intérêt.

Les après-midis ensoleillés permirent aux stagiaires de découvrir quelques activités de plein air : l'équitation dans les allées ombragées du Touquet, le canoë entre les rives boisées de la Canche, le

tennis sur les courts magnifiquement abrités au pied des remparts.

En fin de journée, tous retrouvaient avec plaisir le bassin de la piscine où ils livrèrent quelques matches de water-polo mémorables.

En ce qui concerne l'hébergement, les stagiaires logèrent à l'auberge de jeunesse située dans les murs de la citadelle et prirent leurs repas à l'hôtel Bellevue où ils purent apprécier la qualité du service.

Un tournoi de tennis de table clôtura cette semaine bien remplie où l'haltérophilie et le plein air se complétèrent à la grande satisfaction de tous.

Pour les stagiaires,
Luc GOURDIN.

RAPPEL DES COMPÉTITIONS - JANVIER

- 2 janvier 1977 -
- x 9 janvier 1977 - Finale de Groupe du *PRIX INTERRÉGIONAL*, Seniors, Juniors et Cadets. 3 qualifiés d'après les Éliminatoires Régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 3^e série.
- x 16 janvier 1977 - Éliminatoire Régionale du *CRITÉRIUM NATIONAL*, Seniors, Juniors et Cadets, ouverte aux séries nationales et 1^{re} séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les Éliminatoires Régionales.
- 23 janvier 1977 -
- x 30 janvier 1977 - Finale nationale du *CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COMITES RÉGIONALES*. 3 équipes comportant les 9 catégories qualifiées d'après les Éliminatoires de Zone.

ÉPREUVES ATHLÉTIQUES

- 23 janvier 1977 - *COMBINE HALTÉRO-CULTURISTE D'HIVER* (développé-couché + épaulé-jeté).

10 catalogues spécialisés

à votre service...



A stades



B sports
d'équipe



C gymnases



D Haltérophilie



E Sports
de combat



F Piscines



G Chronométrage



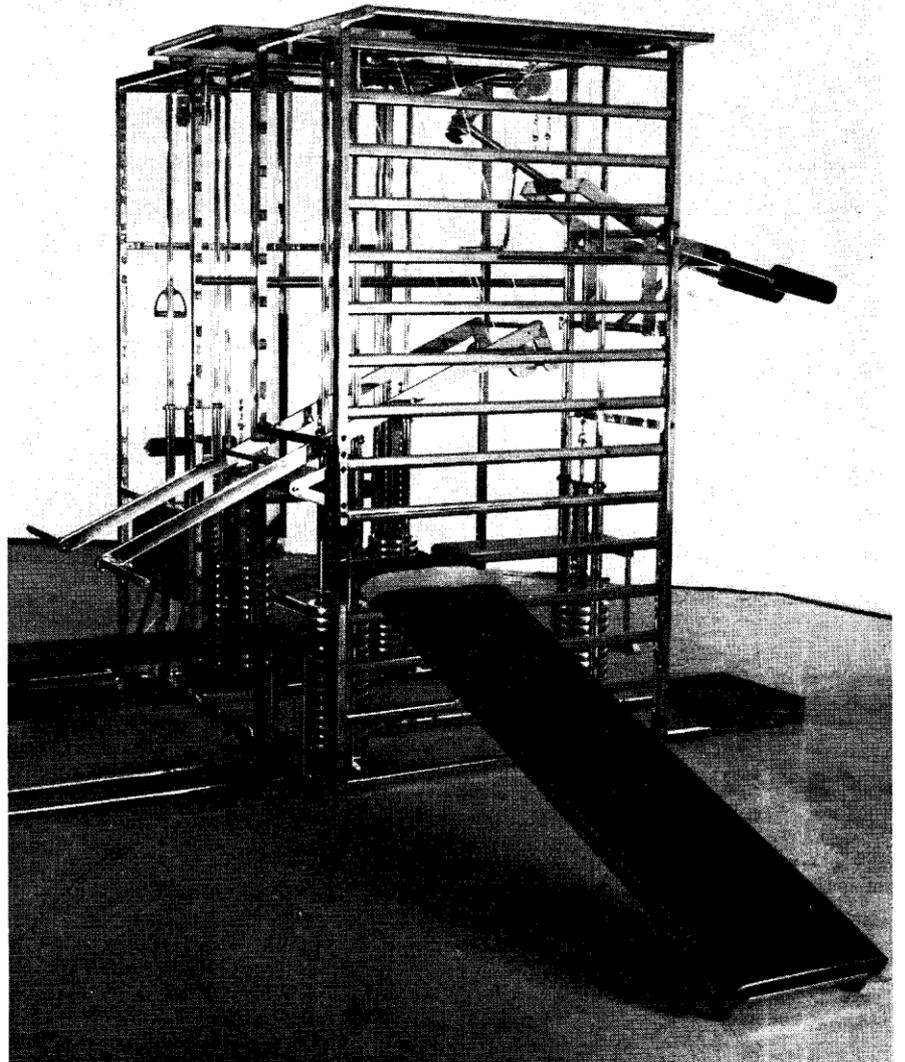
H Vestiaires



I Tribunes



J Jeux
d'enfants



Le groupe G.E.S. 1er Fabricant Européen construit dans ses 4 usines la plupart des matériels importants qu'il distribue suivant des techniques qui lui sont propres ou sous licence. Ces matériels sont constamment perfectionnés et adaptés aux nouvelles exigences des disciplines, en collaboration avec les Fédérations Nationales intéressées. G.E.S., un groupe sérieux, toujours présent, pour vous documenter, vous renseigner. N'hésitez pas à demander le ou les catalogues qui vous intéressent.

Catalogue souhaité _____ 

NOM : _____

ACTIVITE : _____

ADRESSE : _____

N° Code Postal : _____ VILLE : _____



**GENERALE
D'ÉQUIPEMENT SPORTIF**

département 15
9, rue Notre Dame
69006 LYON - France
Tél. (78) 52.09.19
Télex GESLYON 34934 F

CONTINENT SPORTS

*LE SPECIALISTE DU MATERIEL
D'HALTEROPHILIE ET DE
MUSCULATION*

PROPOSE



EQUIPEMENT INDIVIDUEL

**MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES**

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie - Cte - Robert . 77170 . Tel: 405 05 97
r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC &
ACIER . PLATEAUX D'HAL-
TÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉ-
SIE

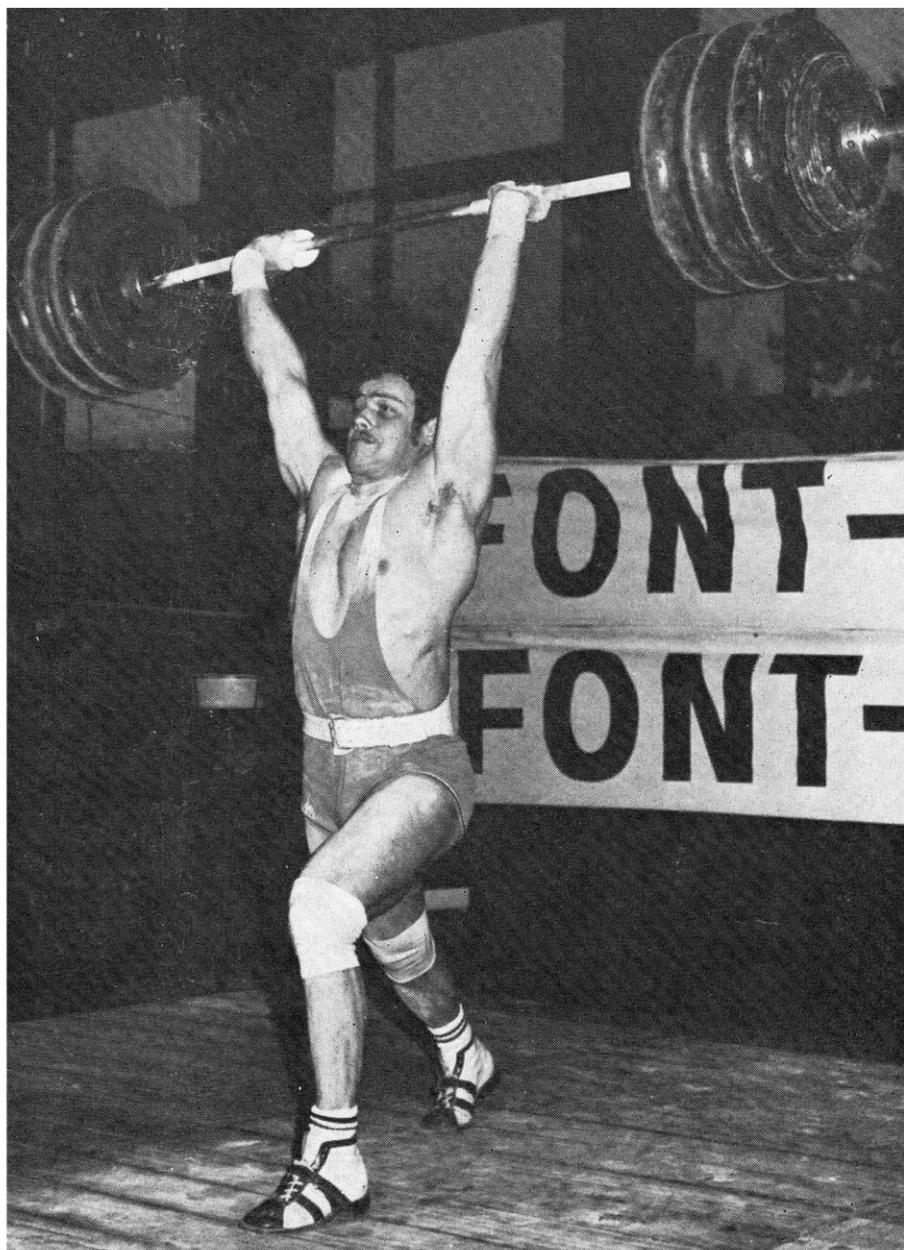
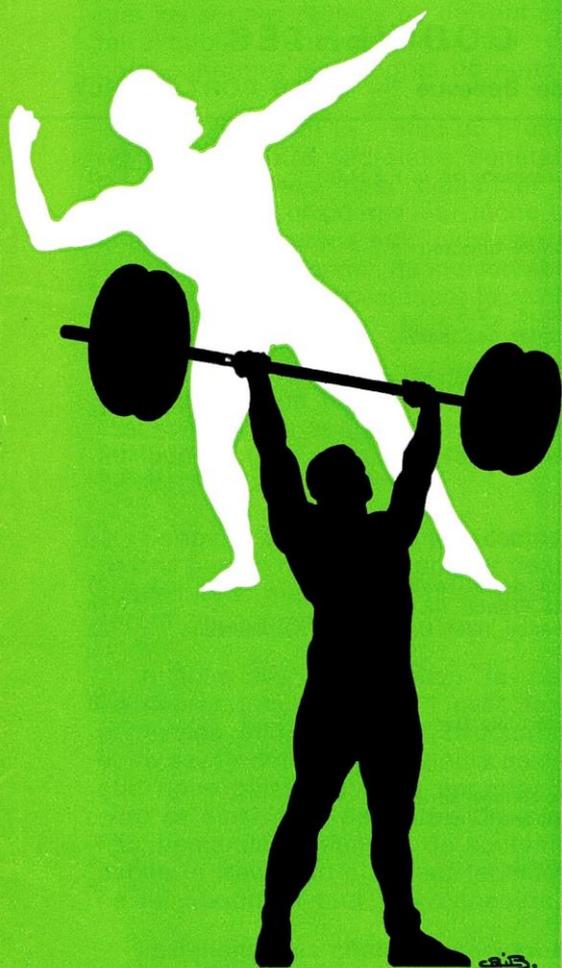
PRESSES . BANCS .
APPAREILS A
CONTREPOIDS . BLOCS
UNIVERSELS . REPOSE
BARRES . RATELIERS
DE RANGEMENT .
MANCHONS POUR
SQUATS



L'haltérophile

MODERNE

FONDATEUR : JEAN DAME



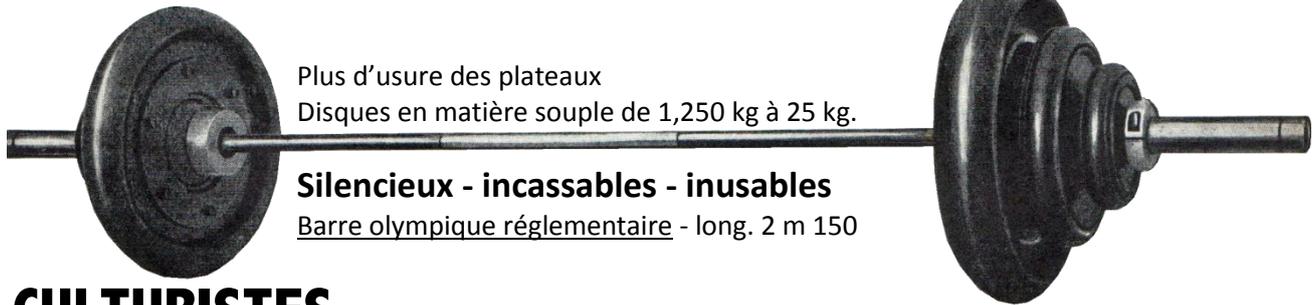
 Document original : Raymond Lopez

MENSUEL - 31^e année
FVRIER 1977
Le numéro : 2 F

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

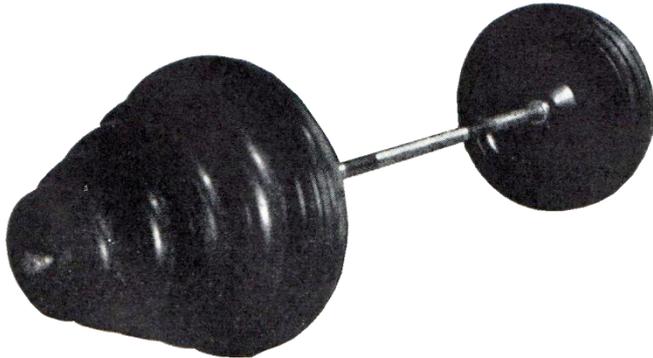
Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous

grâce à notre barre d'appartement



disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique
sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

40,rue de Bellevue – 78560 PORT-MARLY

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

L'Après Montréal (d'André CORET, président de la F.F.H.C.) 3

PARTIE OFFICIELLE

Procès-verbaux des réunions du comité directeur :
— du 26 juin 1976 à Paris 4 et 5
— du 11 décembre 1976 à Angers 6 et 7
Le nouveau régime d'exonération de la T.V.A. 8, 9 et 28
Désignation des arbitres pour les finales nationales 10

RÉSULTATS ET COMPTES RENDUS TECHNIQUES

Tournoi par équipes régionales juniors 11 et 12
— Éliminatoires zones
— Finale nationale (compte rendu de M. PATERNI)
Prix d'encouragement 15 à 20
— Statistiques
— Classements
Regards sur une médaille olympique (M. MAIER) 21
Font-Romeu 77 :
— Résultats du test (compte rendu de M. TERME) 13 et 20
— Programmation des équipes de France (M. GERBIER) 14
Stage franco-allemand d'Aix-en-Provence (MM. BOURREAU et BEEKHUIZEN) 22

LE DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR

Planification des entraînements 23 à 28
(extrait de la revue espagnole : « *Haltérofilia Basica* »)

RUBRIQUE RÉGIONALE

Championnat d'Île-de-France des troisièmes séries 21
Match amical Savoie - Bouches-du-Rhône - Vaucluse 30
Match amical Limousin - Poitou 30
Échanges franco-allemands (M. NOIRIEL) 29
Carnet de l'Haltérophile 29

Notre photo couverture : **Robert Jouan (Rueil A.C.)**

Éditorial

L'après Montréal

1976 qui fut, ô combien une saison satisfaisante pour notre sport, s'estompe à peine que déjà se profile à l'horizon l'objectif important que sera MOSCOU 1980.

Il est évident que nous souhaitons tous que nos athlètes y soient au moins aussi brillants qu'à Montréal. Pour cela, il faut bien savoir que les succès récents ne doivent en rien nous faire oublier l'énorme travail qui reste à faire pour confirmer les progrès de notre discipline.

C'est pourquoi je profite du premier numéro réalisé par notre secrétaire général, M. Jean- Paul Bulgaridhes, pour demander à tous les dirigeants de considérer leur tâche comme très importante, car sans eux, plus rien ne pourrait exister, étant donné qu'indiscutablement, ce sont les clubs qui constituent le réservoir indispensable à l'évolution de notre sport.

Qu'ils sachent que le comité de direction va s'attacher de plus en plus à leur apporter tout son soutien et qu'une aide directe leur sera attribuée pour la première fois depuis la création de la F.F.H.C.

Certes, dans un premier temps, nous ne serons pas en mesure de donner de très grosses subventions, mais je peux les assurer qu'elles seront en augmentation.

A tous les techniciens, je demande de collaborer très étroitement avec les dirigeants bénévoles afin de mieux structurer les clubs et de savoir détecter les valeurs naissantes pour que nous puissions leur apporter toute notre aide et ainsi, leur permettre de s'épanouir. Je leur demande également de soutenir avec efficacité le travail du directeur technique national en lui apportant tout leur concours.

Je félicite très chaleureusement les athlètes pour les joies qu'ils nous ont apportées et désire leur faire savoir que nous mettons tout en œuvre pour qu'ils trouvent les meilleures conditions d'entraînement.



D'autre part, l'une de nos principales occupations est de les sécuriser dans leur vie sociale afin qu'ils puissent donner le maximum d'eux-mêmes en toute quiétude.

Pour conclure, je souhaite que tout le monde réalise que le succès de Montréal nous place devant de grosses responsabilités et que seul un travail sérieux de tous les instants nous permettra de confirmer ces résultats.

Les vivats et les flonflons des jours heureux sont déjà derrière nous, les responsabilités demeurent présentes mais notre motivation et l'amour que nous avons de notre sport feront que demain nous nous hisserons au niveau des meilleurs.

Cette tâche est exaltante, je suis convaincu que nous y parviendrons.

André CORET.

/

• **PROCÈS VERBAUX**

COMITÉ DE DIRECTION

PARIS, 26 JUIN 1976

Séance ouverte à 9 h 30, sous la présidence de M. André Coret.

Membres présents : MM. Bauer, Bulgarhides, Burucoa, Chariot, Debuf, Dejonghe, Demonsel, Fanguière, Gaiotti, Garet, Lopez, Perrier, Renault, Samblant, Serrano, Tournier, Vanneron.

Membres excusés : MM. Raoul Coret, Fouletier, Fulla, Lévecq, Michel, Parot.

Membre absent : M. Carne

Assistaient également à la réunion : MM. Gerber, D.T.N., Bovi, Dumoulin, Bernier.

○○○

M. Coret adresse à M. Gerber ses félicitations ainsi que celles du comité de direction pour sa nomination de chevalier dans l'ordre du Mérite national.

Le comité de direction passe ensuite à l'ordre du jour que M. Coret propose d'inverser en raison de l'étude des vœux qui risque d'être assez longue.

HOMOLOGATIONS :

1. Procès-verbal de la réunion du comité de direction du 4 octobre 1975 :

M. Tournier s'étonne de ne pas voir figurer à l'ordre du jour l'homologation du procès-verbal de la réunion du 4 octobre 1975 pour lequel il avait demandé qu'une rectification soit apportée.

Il se déclare en désaccord sur le passage concernant le mémorial Jean Dame, rajouté dans le nouveau procès-verbal rectifié à la demande de M. Bulgarhides, qui est le suivant :

MM. Lopez et Bulgarhides, quant à eux, défendent la candidature de Nice et, s'appuyant sur la réglementation en vigueur (aucune incompatibilité de la part d'un club d'organiser plusieurs fois la même manifestation sportive), exposent les arguments suivants : le contexte actuel de la politique sportive entreprise par la ville de Nice permet en toute honnêteté la réalisation d'une excellente propagande en faveur du sport haltérophile.

En effet, M. Tournier estime que ce paragraphe nouveau enlève à son intervention tout effet. Il demande donc la modification de ce passage dans les termes suivants :

M. Tournier fait remarquer que ces arguments sont valables pour chaque organisateur éventuel mais, comme il n'est pas convaincu que le mémorial Jean Dame aura lieu, il souhaite que Rueil se voie attribuer les championnats de France...

M. Dejonghe, quant à lui, est surpris de ne pas voir figurer dans la rubrique « homologation de nominations d'arbitres » figurant dans ce procès-verbal la liste complète des arbitres internationaux.

M. Coret lui objecte que celle-ci étant parue dans le Bulletin Technique, il n'était donc pas nécessaire de réciter les dix noms.

Compte tenu de ces observations, le procès-verbal de la réunion du comité de direction du 4 octobre 1975 est adopté.

2. Procès-verbal du comité de direction du 28 février 1976

M. Bovi, président du C.R. Lorraine, présent à la réunion, émet la même observation que M. Tournier concernant l'absence de l'homologation du procès-verbal de la réunion du comité de direction du 28 février 1976, à l'ordre du jour – procès-verbal rectifié qu'il n'a du reste, pas reçu.

M. Coret donne lecture de cette rectification et déclare à M. Bovi que ce procès-verbal lui sera adressé.

Le procès-verbal de la réunion du comité de direction du 28 février 1976 est adopté.

3. Procès-verbal de la réunion du bureau du comité de direction du 25 avril 1976.

Les membres présents se déclarant d'accord avec le contenu de ce procès-verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité.

4. Demandes d'affiliation :

M. Demonsel donne lecture des nouvelles demandes d'affiliation arrivées à la F.F.H.C. :

4114. Judo Club Portbailais (Basse-Normandie) ;

4115. Maison européenne de la jeunesse Aniche Auberchicourt (Flandres) ;

4116. Jeunesse sportive Saint-Julien (Provence) ;

4117. Omnisports Club des Montagnards (Auvergne) ;

4118. Club haltérophile de Lamastre (Dauphiné-Savoie) ;

4119. Association guéretoise de gymnastique volontaire (Limousin) ;

4120. Association sportive Dragon (Polynésie) ;

4121. Association sportive Zalamort (Polynésie) ;

4122. Association sportive Vaiête (Polynésie) ;

4123. Athlétic Club Ban Saint-Martin (Lorraine) ;

4124. Club athlétique de Fulgrus-Durcy Le Châtel (Île-de-France) ;

4125. Groupe d'haltérophilie et de musculation de Saint-Yriex La Perche (Limousin) ;

4126. Patriotes Agenais (Guyenne).

Ces demandes d'affiliation sont homologuées.

5. Nominations d'arbitres Internationaux :

1^{re} catégorie : Gerber Roger D.T.N.

2^e catégorie : Demonsel Jean-Louis (Flandres) ; Delahaye Robert (Bourgogne) ; Arnaud Yvan (Côte d'Azur).

Nationaux :

Bedetti Jacques (Poitou).

Régionaux :

Adani Jean-Pierre (Anjou) ; Lefèvre Jean-Pierre (Champagne) ; Boureau Jean-Marie (Île-de-France) ; Didier Charles (Provence).

Ces nominations sont homologuées.

6. Homologation de records :

Le comité de direction homologue les records haltérophiles et athlétiques parus dans le Bulletin n° 330.

M. Gerber souligne que le record établi par le L.U.C. peut être officialisé puisqu'il a été réalisé avant les 2.080 kg de la V.G.A. Saint-Maur.

M. Gerber expose le cas des records battus par des handicapés physiques.

Il demande au comité de direction de se prononcer sur le fait d'homologuer ou non leurs records athlétiques.

M. Tournier estime qu'il serait inélégant de ne pas les prendre en considération et précise qu'il s'agit d'un sport couché et qu'il est tout à fait normal d'homologuer les records battus par des handicapés physiques puisqu'ils pratiquent ce sport d'une façon réglementaire.

M. Coret se déclare parfaitement d'accord pour autant, bien entendu, que les mouvements soient effectués en conformité avec les règlements.

M. Gaiotti précise par ailleurs que pour cela, il est absolument indispensable que les handicapés physiques, qui ont déjà leur propre fédération, soient licenciés à la F.F.H.C.

Après discussion le comité de direction donne avis favorable à l'entrée à la F.F.H.C. des handicapés physiques et à l'officialisation des records athlétiques établis par ceux-ci,

M. Samblant émet le vœu que les règles d'arbitrage des compétitions athlétiques soient rappelées à l'aide d'un petit fascicule que tous les arbitres inscrits pourraient insérer dans leur carnet.

MM. Coret et Gerber lui donnent l'assurance que ce vœu sera exaucé prochainement.

MODIFICATION DES STATUTS :

Les statuts modifiés en fonction de ceux établis par le secrétariat d'État comportant des dispositions obligatoires, ont été remis tardivement à chaque membre du comité de direction en raison de l'arrivée quelques jours avant la réunion des dernières modifications du secrétariat d'État.

Le président demande à chacun de les étudier et de lui signaler les anomalies éventuellement remarquées. Toutefois, ces statuts suivant strictement les instructions du secrétariat d'État, hormis quelques précisions spécifiques à la F.F.H.C., il pense qu'il ne doit pas y avoir un grand nombre d'anomalies.

M. Tournier qui, pour sa part, a déjà relevé des contradictions avec la loi de 1901, déclare que ces statuts qui doivent être adoptés par l'assemblée générale, nécessitent une longue étude en profondeur avant celle-ci où il ne sera possible d'en discuter. Il signale d'autre part que les précédents statuts avaient été calqués sur les anciens et qu'il y a peut-être une simplification à faire.

M. Coret souligne que rien n'est changé par rapport aux précédents, outre les dispositions obligatoires imposées par le secrétariat d'État. Il ajoute que si un trop grand nombre d'anomalies lui était signalé, il provoquerait une nouvelle réunion du

comité de direction en septembre pour modeler ces statuts.

En conséquence, aucune observation n'est faite sur ces statuts qui n'ont pu être étudiés et, suivant les anomalies signalées, le président décidera de l'utilité d'une nouvelle réunion du comité de direction ou, simplement, d'apporter quelques modifications.

**NOUVELLE RÉPARTITION
DU MONTANT DES LICENCES :**

Le président fait part du projet en cours de ne plus octroyer de subventions aux comités régionaux.

En effet, le passage de la licence à 20 F (décision du comité de direction du 4 octobre 1975), permettrait de laisser une somme aux comités régionaux que ceux-ci garderaient, la fédération n'ayant plus ainsi à reverser de subventions et les comités régionaux étant bénéficiaires.

Après échanges de vues, il est décidé de répartir le montant des licences de la façon suivante à compter du 1^{er} octobre 1976 :

- Comités régionaux	11,40 F
- Mutuelle nationale des sports	3,60 F
- F.F.H.C.	<u>5,00 F</u>
	20,00 F

Les 5 F versés à la F.F.H.C. seront redistribués aux zones qui en ont grand besoin.

**IMPLANTATION DES COMPÉTITIONS
FÉDÉRALES POUR LA SAISON PRO-
CHAÎNE :**

Le comité de direction est amené à voter à bulletins secrets sur les différentes candidatures.

Ce vote donne les résultats suivants (23 votants) :

- <i>Critérium national :</i>	
Montbéliard.....	14
Angers.....	9
- <i>Prix fédéral :</i>	
Toul.....	18
Joinville	5
- <i>Championnats de France cadets - juniors :</i>	
Amiens.....	13
Angers.....	10
- <i>Championnats de France seniors :</i>	
Rueil	17
Colmar	6
- <i>Tournoi équipe régionale juniors :</i>	
Amiens.....	22

(Toutefois, si Angers désire organiser cette compétition, Amiens cède sa place avec l'accord du président du comité, M. Jean-Louis Garet.)

- <i>Championnat de France des comités régionaux :</i>	
Lisieux.....	11
Lille	10
Joinville.....	2
- <i>Coupe de France des clubs :</i>	
- Division excellence - Lille	22
- Division honneur - Troyes	20
- Juniors - Compiègne	23

Athlétique

- <i>Challenge de France des clubs :</i>	
Paris (Montmartre O.S.).....	23
- <i>Champ., de France athlétique :</i>	
Lille.....	23

QUESTIONS DIVERSES

Statuts de la Fédération Inter-Celtique :

M. Chariot, président du C.R. Bretagne, a fait parvenir à la F.F.H.C., en vue de leur étude par le comité de direction, les statuts de la Fédération Inter-Celtique.

M. Chariot désirerait, en effet, que les athlètes bretons puissent participer aux diverses compétitions organisées par cette fédération.

Après étude, le comité de direction déclare ces statuts conformes et donne avis favorable à la participation des athlètes bretons aux compétitions de la Fédération Inter-Celtique.

Comité départemental de la Haute-Vienne :

Le comité de direction homologue la création de ce comité départemental.

Banque :

M. Coret sollicite du comité de direction l'autorisation de faire fonctionner le compte de la F.F.H.C. en position débitrice jusqu'à réception de la deuxième tranche de la subvention du secrétariat d'État.

Le comité de direction autorise, à l'unanimité, MM. Coret et Parot (trésorier) à travailler avec un découvert bancaire qui sera comblé dès réception de la deuxième tranche de la subvention.

Frais de déplacement :

M. Tournier demande que soit revu le barème des frais de déplacement en raison de l'augmentation du tarif S.N.C.F. passé de 0,15 F à 0,192 F du kilomètre.

M. Coret lui assure que les barèmes seront revus et réajustés.

Séance levée à 12 h 30.

Le président *Le secrétaire général*
A. CORET J.-L. DEMONSEL

■ PROCÈS VERBAUX.

COMITÉ DE DIRECTION

ANGERS, 11 DÉCEMBRE 1976

Étaient présents : MM. Samblant, Tournier, Burucoa, Fanguiare, Gaiotti, Chariot, Parot, Gourhand, Serrano, Renault.

Présidence : M. André Coret

Étaient excusés : MM. Perrier. Lopez, Bulgarhides, Demonsel, Bauer, Garet, Coret Raoul.

Assistaient également à la réunion : MM. Bovi, Chapelain, Dernier, Gerber, directeur technique national.

En ouvrant cette petite séance de travail, le président a tout d'abord une pensée attristée pour les disparitions qui ont endeuillé la F.F.H.C. depuis la dernière réunion

MM. Piou François, ancien vice-président de la F.F.H.C. sous la présidence de M. Jean Dame ; Martinez, père du C.T.R.

A ces deux familles, la F.F.H.C. présente ses sincères condoléances.

Le but essentiel de cette réunion statutaire étant l'adoption du procès-verbal du 26 juin 1976 par l'ancien comité directeur, le président demande au D.T.N., en l'absence du secrétaire général M. Demonsel, excusé, d'assumer la rédaction des quelques points d'ordre du jour.

Cette précision étant faite, le président invite les membres présents à l'analyse dudit procès-verbal.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION DU 26 JUIN 1976

Homologation du procès-verbal de la réunion du 4 octobre 1975

M. Tournier demande que la 3^e ligne du 2^e alinéa se rapportant à cette homologation soit rectifiée de la façon suivante :

« rectifié à la demande de M. Bulgarhides qui est le suivant... »

En conséquence, la première phrase de la page 2 devient :

« donc la modification de ce passage dans les termes suivants... »

D'autre part, au poste 3 du chapitre « Homologations », il s'agissait du procès-verbal du bureau du comité de direction du 25 avril 1976 et non du comité de direction.

DEMANDES D'AFFILIATIONS :

Le comité de direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

4127. Sport Club Agora (dit S. C. A. 2000), Évry ville nouvelle - Île-de-France ;

4128. Association sportive T. T. T., Tourcoing - Flandres ;

4129. Club Omnisports de Carnon - Languedoc ;

4130. Union sportive culturelle de Maisons-Laffitte / Mesnil-le-Roi - Île-de-France ;

4131. Club sportif de Blanc-Mesnil - Île-de-France ;

4132. Azur Olympique Charenton - Île-de-France.

HOMOLOGATION DE RECORDS ET DE NOMINATIONS D'ARBITRES :

Le comité de direction homologue les nominations suivantes :

Internationaux (1^{re} catégorie) :

Dini René, comité des Pyrénées.

Nationaux :

Duverge Jean-Marie, comité de Guyenne ; Rémy Yves, comité des Pyrénées ; Daynes Bernard, comité des Pyrénées ; Renault Bernard, comité de Haute-Normandie ; Pujalte André, comité de Picardie ; Mezereau Jean-Claude, comité de Poitou ; Armand Roger, comité de Côte d'Azur ; Leroux Daniel, comité de Bourgogne ; Gaurat Jacques, comité de l'Île-de-France.

Régionaux :

Martel Hubert, comité de Lorraine ; Perrier Bernard, comité de Lorraine ; Limanni Salvatore, comité de Lorraine ; Cabral Saturnin, comité de Polynésie ; Chabeau Pascal, comité des Flandres ; Menville Robert, comité des Pyrénées ; Perraud Michel, comité d'Anjou ; Loiseau Gabriel, comité de Franche-Comté ; Grausi Christian, comité du Lyonnais ; Justice Jack, comité de Basse-Normandie ; Thomas Yves, comité d'Auvergne.

Le comité de direction homologue les records de France haltérophile et athlétiques suivants :

RECORDS DE FRANCE HALTÉROPHILES

Cadets :

60 kg - Bensaci François :
92,5 kg à l'arraché 27-11-76
82,5 kg - Pierret Pascal :

141 kg épaulé jeté 16-10-76
242,5 kg total olympique 19-6-76
245 kg - 19-6-76
247,5 kg - 16-10-76
252,5 kg - 16-10-76

100 kg - Dormieu Raymond :

112,5 kg à l'arraché 13-10-76
113,5 kg - 13-11-76
115 kg - 20-11-76
117,5 kg - 20-11-76
119 kg - 27-11-76
150 kg épaulé jeté 23-10-76
152,5 kg - 23-10-76
155 kg - 6-11-76
262,5 kg total olympique 27-11-76
265 kg - 27-11-76

Juniors :

75 kg - Kinck Christian :

137,5 kg arraché 18-10-76
162,5 kg épaulé jeté 18-10-76
300 kg total olympique 18-10-76

82,5 kg - Kinck Christian :

135 kg arraché 6-11-76

100 kg - Heinrich Dominique :

130 kg arraché 23-10-76
135 kg - 23-10-76
170 kg épaulé jeté 23-10-76
172,5 kg - 25-11-76
300 kg total olympique 23-10-76
307,5 kg - 25-11-76

Seniors :

67,5 kg - Senet Daniel :

135 kg arraché 21-7-76
295 kg total olympique 21-7-76
300 kg - 21-7-76

90 kg - Coussin Yvon :

332,5 kg total olympique 25-7-76

100 kg - Saint Martory Gérard :

135 kg arraché 13-11-76
170 kg épaulé jeté 13-11-76
305 kg total olympique 13-11-76

Mahieux :

137,5 kg arraché 28-11-76
310 kg total olympique 28-11-76

- Heinrich Dominique :

172,5 kg épaulé jeté 25-11-76

+ 100 kg - Gourrier Pierre :

150,5 kg arraché 1-7-76
201 kg épaulé jeté 1-7-76
335 kg total olympique 1-7-76
350 kg - 26-7-76

RECORDS PAR ÉQUIPES DE CLUBS

(10 hommes)

S.C. Thiriez 1.732,5 2-10-76

Amiens S.C.	1.902,5	16-10-76
Lille U.C.	2.250	18-10-76
Lille U.C.	2.302,5	13-11-76

ATHLÉTIQUES

Cadets

52 kg - Matysiak Franck :		
210 kg total athlétique	19- 6-76	
56 kg - Pierrez José :		
102,5 kg développé couché	30- 6-76	
245 kg total athlétique	30- 6-76	
60 kg - Hillier Michel :		
157,5 kg flexion jambes	30- 6-76	
250 kg total athlétique	30- 6-76	
67,5 kg - Chiesa Alain :		
272,5 kg total athlétique	8- 6-76	
277,5 kg -	8- 6-76	
75 kg - Odin Jean-Louis :		
125 kg développé couché	19- 6-76	
100 kg - Waresquelle Michel :		
149,5 kg flexion jambes	13-11-76	
160 kg -	13-11-76	
Dormieu Raymond :		
164,5 kg flexion jambes	13-11-76	

Seniors

75 kg - Senet Daniel :		
218,5 kg flexion jambes	1- 7-76	
90 kg - Couture Jacques :		
402,5 kg total athlétique	19- 6-76	
100 kg - Durieux Philippe :		
199 kg flexion jambes	13-11-76	
+ 100 kg - Datteny Philippe :		
192,5 kg développé couché	19- 6-76	
275 kg flexion jambes	19- 6-76	
280 kg -	19- 6-76	
457,5 kg total athlétique	19- 6-76	
467,5 kg -	19- 6-76	

RECORDS DE FRANCE

PAR ÉQUIPES DE CLUBS (9 hommes)

Seniors

A. C. Mons	2.590	30-5-76
C. H. Ansois	2.297.5	27-11-76

(décotage)

PROJETS FINANCIERS :

A - Répartition des subventions aux comités régionaux (participation fédérale 1975-1976)

Le comité de direction adopte les propositions de M. Tournier :

La participation a été révélée dans les éléments techniques suivant le mode de calcul habituel.

Nota : Comme convenu par le comité directeur aux épreuves servant de base a été

ajouté cette année le premier tour de la Coupe de France des clubs et du fait que le Prix fédéral et le championnat avaient une éliminatoire commune, le chiffre de celle-ci a été multiplié par deux pour tous. Le montant des sommes s été arrondi à la dizaine.

(Comités	Participation	Subvention)
Alsace	323	3.330 F
Anjou	336	4.560 F
Auvergne	154	1.990 F
Bourgogne	341	4.630 F
Bretagne	169	5.050 F
Champagne	169	2.190 F
Côte d'Azur	239	2.780 F
Dauphiné-Savoie	304	4.130 F
Flandres	447	4.900 F
Franche-Comté	89	1.040 F
Guyenne	101	1.500 F
Île-de-France	634	6.950 F
Languedoc	206	2.660 F
La Réunion	26	250 F
Limousin	174	2.020 F
Lorraine	156	1.670 F
Lyonnais	342	3.750 F
Basse-Normandie	343	3.990 F
Haute-Normandie	254	2.790 F
Nouvelle-Calédonie	6	70 F
Orléanais	222	3.160 F
Picardie	318	3.700 F
Poitou	119	1.540 F
Provence	285	3.680 F
Pyrénées	<u>116</u>	<u>2.320 F</u>
	6.115	74.650 F

B - Subvention générale 1977 :

En rapport avec le projet « Elite nationale », M. Coret fait l'analyse secteur par secteur des propositions financières de la F.F.H.C. auprès du secrétariat d'État.

Par lettre en date du 26 octobre 1976, M. le directeur des Sports donne son assentiment à nos projets (lettre ci-dessous) et la F.F.H.C. espère obtenir en 1977 une subvention en rapport avec ses espérances (1.367.000 F contre 1.082.000 F effectivement touchés en 1976).

Lettre de M. Perrilliat du 26-10-76 :

« Monsieur le président,

« Vous savez combien j'ai été sensible aux bons résultats d'ensemble obtenus par les haltérophiles français à Montréal, ils concrétisaient les efforts de renouveau entrepris par votre fédération.

« J'ai examiné avec attention le projet « Elite nationale » que vous m'avez fait parvenir dernièrement concernant le plan de préparation des Jeux de Moscou. Ce plan me paraît en parfaite continuité avec les actions antérieures. Il constitue une

étude sérieuse de la promotion et du développement de l'haltérophilie et je souscris pleinement aux options proposées.

« Dès à présent, mes services se sont attachés à l'étude financière de ce programme et dès que j'aurai connaissance de l'enveloppe budgétaire disponible, je ne manquerai pas de vous faire connaître le montant exact de la subvention qu'il me sera possible de vous attribuer,

« Je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'expression de mes sentiments distingués.

QUESTIONS DIVERSES :

Subventions aux clubs en fonction des athlètes classés :

Suite à son approbation par l'assemblée générale de Vichy, M. Coret donne certaines précisions sur la ventilation de cette subvention touchant une part du produit de la licence (4 F par licence).

La F.F.H.C. tiendra en compte les 4 F qui seront en fin de saison reversés aux clubs de la façon suivante :

Exemple : Comité 'X'... 1.000 licenciés
La F.F.H. C versera :

$$4 F \times 1.000 = 4.000 F$$

Formule de réversion aux clubs sous couvert du comité régional d'appartenance

$$4.000 \times \frac{\text{nombre d'athlètes classés dans le club}}{\text{nombre d'athlètes classés dans le comité}}$$

nombre d'athlètes classés dans le comité

MM. Tournier et Samblant s'élèvent contre le principe de cette reversion aux clubs et demandent que le volume de cette subvention reste au niveau de la trésorerie du comité régional.

M. Coret précise que cette somme, prise sur la quote-part fédérale (5 F) sera ventilée par les soins de la F.F.H.C. et que le prochain comité directeur déterminera définitivement les modalités d'attribution.

La prochaine réunion du comité de direction est fixée au 8 janvier 1977 avec la présence du nouveau comité directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 9 h 30 se termine à 11 h pour permettre aux membres présents de se rendre à la réception très amicale de la municipalité d'Angers.

Le directeur technique Le président national
Roger GERBER André CORET

LE C.N.O.S.F. NOUS COMMUNIQUE :

Nouveau régime d'exonération de la T. V. A. pour les organismes sans but lucratif

Un nouveau régime d'exonération de T.V.A. a été défini par la loi de finances pour 1976 à l'égard des opérations réalisées par les organismes sans but lucratif (loi n° 75-1278 du 30 novembre 1975, art. 7). Ce régime d'exonération, qui se substitue désormais à celui prévu par l'article 261-7-1° du C.G.I., vise essentiellement :

- les services à caractère social, éducatif, culturel ou sportif que ces organismes rendent à leurs membres, ainsi que, dans certaines limites, les ventes accessoires qu'ils leur consentent ;

- les opérations réalisées par les organismes à caractère social ou philanthropique ;

- les recettes de quatre manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées dans l'année par les organismes sans but lucratif.

L'administration a consacré à ces nouvelles dispositions une longue instruction dont nous reprenons ci-après les points essentiels (1).

EXONÉRATION DES SERVICES RENDUS PAR LES ORGANISMES A LEURS MEMBRES

Organismes exonérés

L'exonération s'applique aux associations régies par la loi de 1901 (associations simplement déclarées ou association reconnues d'utilité publique) ou par la loi locale maintenue en vigueur dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Elle est donc susceptible de bénéficier notamment aux organisations politiques, syndicales, professionnelles, philosophiques ou confessionnelles qui revêtent cette forme.

Elle peut également être revendiquée par tous les autres organisations légalement constituées agissant sans but lucratif (congrégations, fondations, groupements mutualistes ou comités d'entreprises, notamment).

En revanche, ne sont pas exonérés les personnes physiques et les groupements de fait, même s'ils agissent sans but lucratif, ainsi que les sociétés (commerciales ou civiles) qui ont pour but la recherche du profit.

Opérations exonérées - Prestations de services rendus aux membres :

Trois types de services rendus aux membres peuvent bénéficier de l'exonération (2) :

- *les services à caractère social* : exploitation de crèches, pouponnières exploitation de terrains de camping ou de villages de vacances, maisons familiales de vacances, colonies, camps activités d'accueil (foyers ou maisons de jeunes, auberges de jeunesse) exploitation de maisons de repos, de retraites, de convalescence ou consacrées à l'enfance inadaptée, centres aérés ;

- *les services à caractère éducatif ou culturel* : organisations de cours, conférences, causeries, concerts, séances de théâtre ou de cinéma, expositions à caractère éducatif ou culturel exploitation de bibliothèques, musées, monuments historiques, sites aménagés, jardins botaniques, parcs zoologiques, locations de livres, disques, films et autres matériels éducatifs ou culturels ;

- *les services à caractère sportif* : exploitation de stades, terrains ou salles de sport, patinoires, plans d'eau, courts de tennis, manèges équestres, centres de plein air location de matériels et équipements sportifs divers.

Ventes accessoires

Les organismes sans but lucratif, dont l'objet est de rendre des services à caractère social, éducatif, culturel ou sportif sont fréquemment amenés à consentir à leurs membres des ventes accessoires (tels que fanions, brochures, programmes, cartes postales, guides, articles de sport, etc.). Ces ventes sont exonérées à concurrence de 10 % des recettes totales réalisées par l'organisme et ce, quelle que soit la nature des objets vendus. La notion de recettes totales s'entend de toutes les ressources de l'organisme, y compris le produit des ventes (3).

Opérations non exonérées :

Il s'agit :

- des opérations réalisées au profit de tiers, c'est-à-dire de personnes qui n'ont pas adhéré à l'organisme sans but lucratif dans les conditions fixées par les statuts il en serait de même pour les opérations réalisées au profit d'« adhérents » lorsque les « cotisations » constituent en réalité la rémunération pure et simple de la fourniture de biens ou de prestations de services à des tiers de fait ;

- de l'exploitation de bars et buvettes, cette activité recouvrant les ventes à consommer sur place (au comptoir ou sur table) de toutes boissons, quelle que soit leur classification au regard de la réglementation des débits de boissons (4) ;

- des opérations d'hébergement et de restauration réalisées au profit des membres ; cependant, les organismes à but lucratif, tels que les foyers de jeunes travailleurs, crèches, colonies de vacances, villages de vacances, peuvent éventuellement prétendre au bénéfice de l'exonération prévue en faveur des œuvres à caractère social ou philanthropique (voir ci-dessous) ;

- des services présentant un caractère commercial (opérations de gestion d'affaires, locations d'emplacements publicitaires, de voitures de tourisme, d'avions d'affaires, prise en pension de chevaux, notamment).

EXONÉRATION DES ORGANISMES

A CARACTÈRE SOCIAL OU PHILANTHROPIQUE :

Organismes exonérés :

Les œuvres peuvent être constitués sous la forme d'associations régies par la loi de 1901, ou par la loi locale maintenue en vigueur dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, ou de simples groupements de fait ; les collectivités publiques ou les entreprises individuelles ne sont pas exclues a priori de la notion « d'œuvre ».

Elles doivent présenter un caractère social ou philanthropique activités relatives à l'enfance (crèches, colonies de vacances), activités de tourisme social (auberges de jeunesse, camps, terrains de camping), activités d'accueil, activités para-hospitalières, activités socio-éducatives (4).

Les sociétés commerciales ou civiles dont le but est la réalisation de profits sont exclues de l'exonération. Il en est de même pour les œuvres dont la mission ne revêt pas essentiellement un caractère social ou philanthropique tel est le cas par exemple des organismes exerçant pour l'essentiel des activités récréatives ou de loisirs (clubs sportifs, ciné-clubs, par exemple).

Toutefois, lorsque les associations à but non lucratif gèrent de manière désintéressée des sites aménagés, monuments, musées, le caractère social de leur activité sera admis lorsque les ressources provenant de droits d'entrée et du produit de la vente d'articles évoquant le site, monument ou musée (cartes postales, brochures, menus objets) sont complétés par des subventions de l'État ou des collectivités locales.

Opérations exonérées

Peuvent être exonérées les opérations effectuées, aussi bien au profit des membres que des tiers, dans la mesure où elles entrent dans le cadre de la mission de caractère désintéressé poursuivie par l'œuvre et réunissent l'une ou l'autre des deux conditions suivantes :

- les prix doivent être homologués par l'autorité publique ;

- des opérations analogues ne doivent pas être couramment réalisées à des prix comparables dans le secteur commercial.

Cette dernière condition est présumée remplie dans deux cas :

- premier cas : les prix pratiqués par les organismes se révèlent, en fait, nettement inférieurs à ceux qui sont pratiqués localement, compte tenu de l'incidence des différents impôts commerciaux ;

- deuxième cas les organismes appliquent un tarif différencié en fonction de la situation sociale des bénéficiaires des fournitures ou services dans cette hypothèse, il sera admis que les plus élevés des différents prix pratiqués pour une même prestation ne soient pas sensiblement différents de ceux pratiqués dans le secteur commercial.

Dans tous les cas, le fait que les moyens mis en œuvre soient identiques à ceux du secteur commercial en matière d'organisation administrative et comptable, d'utilisation de matériels et d'installations, d'emploi d'un personnel qualifié n'entraîne pas par lui-même le refus de l'exonération.

EXONÉRATION DES MANIFESTATIONS DE BIENFAISANCE ET DE SOUTIEN

Sont exonérées de la T.V.A., les recettes de quatre manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées dans l'année par certains organismes.

Organismes concernés

Il s'agit :

- des organismes légalement constitués agissant sans but lucratif et dont la gestion est désintéressée et les œuvres répondant aux mêmes critères ;

- des organismes permanents à caractère social des entreprises (comités d'entreprises) (5) ou des collectivités locales (caisses des écoles, bureaux d'aide sociale, notamment).

Manifestations exonérées

L'exonération concerne les manifestations de bienfaisance et de soutien, c'est-à-dire celles qui, faisant appel à la générosité du public, procurent à l'organisme organisateur les moyens financiers exceptionnels qui permettent d'améliorer la réalisation des buts poursuivis.

Notion de manifestation

Les activités organisées en vue d'obtenir le soutien financier du public sont très diverses : on peut notamment citer : les bals, les concerts, les spectacles folkloriques ou de variétés, les séances de cinéma ou de théâtre, les ventes de charité ou de solidarité, expositions, kermesses, tombolas loteries, les divertissements sportifs non soumis à l'impôt sur les spectacles.

On retiendra, à titre indicatif, que l'organisation, dans un court laps de temps (la fin de la semaine par exemple) d'un bal, d'une kermesse et d'un concert, peut être regardée comme constituant une seule manifestation, alors qu'éloignées dans le temps les unes des autres, les mêmes réunions seront considérées comme des manifestations distinctes il conviendra à cet égard de se référer aux traditions locales.

Notion d'organisateur

Les « organisateurs » des manifestations de bienfaisance ou de soutien s'entendent, toutes autres conditions remplies, des groupements sans but lucratif qui vendent au public des produits à emporter ou lui rendent des services (organisation de spectacles, jeux ou divertissements, ventes à consommer sur place, etc.), et perçoivent à ce titre des recettes auprès des personnes qui accèdent à la manifestation. Ils sont désignés sur les divers documents ou messages se rapportant à la manifestation.

Plusieurs groupements sans but lucratif peuvent s'associer pour organiser à leur profit une manifestation de bienfaisance ou de soutien. Dans un tel cas, la manifestation est portée au compte de chacun des organisateurs dont le nombre de manifestations susceptibles d'être exonérées est diminué en conséquence, et tous les organisateurs sont solidairement responsables du respect des formalités à accomplir ainsi que du paiement de l'impôt qui serait éventuellement exigible. De plus, le fait qu'un seul des coorganisateur ne remplisse pas effectivement les conditions prévues suffit à exclure la manifestation dans son ensemble, du bénéfice de l'exonération quelle que soit la situation des autres organisateurs.

Ne sont pas considérés comme « organisateurs » les organismes qui se bornent à apporter leur concours matériel ou leur « patronage » aux organisateurs sans percevoir de rétribution auprès du public, et les personnes autorisées par les organisateurs à exercer, pour leur propre compte, certaines activités pendant le déroulement de la manifestation (buvettes, stands, etc.).

Notion de bénéficiaire exclusif

Les recettes ne sont susceptibles d'être exonérées que si elles sont perçues au profit exclusif du groupement organisateur sous déduction, bien entendu, des frais engagés par celui-ci pour la réalisation de la manifestation.

Il est cependant admis, par mesure de tolérance, qu'une partie des bénéfices réalisés soit versée à un groupement sans but lucratif remplissant les conditions prévues par la loi bien que ce dernier n'ait pas été déclaré formellement organisateur de la manifestation. Mais il sera alors considéré comme tel pour l'application de la règle des quatre manifestations.

Recettes exonérées

Lorsqu'il y a lieu à exonération, celle-ci s'applique tant au prix d'entrée à la manifestation et aux divers spectacles réalisés dans le cadre de celle-ci, qu'aux recettes perçues au titre des différentes opérations effectuées à cette occasion dès lors qu'elles sont le fait de l'organisme lui-même.

Les manifestations dont les recettes sont imposables soit parce que les organisateurs n'ont pas demandé le bénéfice de l'exonération (6), soit parce que celle-ci a déjà été accordée à quatre reprises, doivent être soumises à la taxe sur la valeur ajoutée suivant le taux propre à chaque catégorie d'opérations. C'est ainsi que les spectacles de variétés supportent la taxe au taux intermédiaire ou au taux réduit suivant que des ventes à consommer sur place sont ou non effectuées pendant les séances.

DISPOSITIONS COMMUNES

Caractère désintéressé de la gestion :

Un tel caractère résulte de la réunion des trois conditions suivantes :

- L'organisme doit être géré et administré à titre bénévole par des personnes n'ayant elles-mêmes ou par personnes interposées aucun intérêt direct ou indirect dans les résultats de l'exploitation. La gratuité de la gestion implique que les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération et n'aient, de quelque manière que ce soit, aucun intérêt financier dans les résultats de l'exploitation.

Le caractère bénévole de la gestion ne fait pas obstacle à ce que l'œuvre utilise les services d'un personnel salarié à condition que l'octroi de salaire corresponde à un emploi réel et ne constitue pas, en fait un avantage particulier pour les administrateurs ou les membres statutaires de l'organisme.

- L'organisme ne doit procéder à aucune distribution directe ou indirecte de bénéfices sous quelque forme que ce soit. L'interdiction ainsi édictée recouvre non seulement les distributions directes de bénéfices, mais encore l'octroi d'avantages indirects sous forme de prestations gratuites ou à prix réduit, de prélèvement pour les besoins privés ou la consommation familiale, de gains en capital, de rémunération de comptes courants.

- Les membres de l'organisme et leurs ayants droit ne doivent pas pouvoir ...

(Suite en page 28)

COMMISSION NATIONALE DES ARBITRES

CHOIX DES ARBITRES POUR LES FINALES NATIONALES

	<u>JURY</u>	<u>ARBITRES</u>
TOURNOI PAR ÉQUIPES RÉGIONALES JUNIORS 11-12-1976 ANGERS	Examen : M. SOYEZ 1. BERNIER (Anjou) 2. SERRANO (Orléanais) 3. DEJONGHE (Flandres)	C.P. SOYEZ (Flandres) 2. MARION (Anjou) 3. CHAPELAIN (Anjou)
CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COMITES RÉGIONAUX 29-1-1977 LISIEUX	Examen : M. DOUET 1. THOMAS (Bretagne) 2. CHARLOT (Bretagne) 2. FRANÇOIS (Hte-Normandie)	C.P. DOUET (B.-Normandie) 2. CORNEILLET(B.-Normandie) 3. MERCIER (Hte-Normandie)
CRITÉRIUM NATIONAL 26-27-2-1977 MONTBÉLIARD	Examen : M. HÉRAL 1. PERRIER (Lorraine) 2. CHORQUES (Champagne) 3. FANGUIAIRE (Provence)	C. P. HÉRAL (Languedoc) 2. GIRARDOT (F.-Comte) 3. CHARRIE (Bourgogne) C.P. M. MARCHIONI (D.-Savoie) 2. THIMONIER (Lyonnais) 3. NICOLLET (Lyonnais)
PRIX FÉDÉRAL 16-17-4-1977 TOUL	Examen : M. BOISSONNET 1. BERNIER (Anjou) 2. PERRIER (Lorraine) 3. DELHAYE (Bourgogne)	C. P. BOISSONNET (Auvergne) 2. STRESSER Ed. (Alsace) 3. KLEIN (Alsace) C.P. STRESSER M. (Alsace) 2. MANGIN (Lorraine) 3. BERTONA (Lorraine)
CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS - JUNIORS 30-4-1-5-1977 AMIENS	1. PAROT (Orléanais) 2. DEJONGHE (Flandres) 3. BERNIER (Anjou) 4. THOMAS (Bretagne) 5. CHARLOT (Bretagne)	C.P. DEMONSEL (Flandres) 2. MAILLET (Bretagne) 3. CARET (Picardie) C.P. SERRANO (Orléanais) 2. GALLEANO (B.-Normandie) 3. DUQUENOY (Picardie)
CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 21-22-5-1977 PARIS	1. PAROT (Orléanais) 2. PERRIER (Lorraine) 3. FANGUIAIRE (Provence) 4. CHORQUES (Champagne) 5. THOMAS (Bretagne)	C. P. CHARLOT (Bretagne) 2. DESCHARENTRES A. (I.-F.) 3. BILLARD (Île-de-France) C.P. FIOLE (Île-de-France) 2. PICHON (Île-de-France) 3. BOUSCAILLOU (I.-France)
3° TOUR DE LA COUPE DE FRANCE DES CLUBS 4-5-6-1977 EXCELLENCE (LILLE)	HONNEUR (TROYES)	JUNIOR (COMPIÈGNE)
C.P. WATTEL (Flandres) 2. LÉVECQ (Flandres) 3. CHATALOVA (Flandres)	C.P. CHORQUES (Champagne) 2. LARCHE (Champagne) 3. SAVONNIÈRE (Lorraine)	C.P. THOMAS (Bretagne) 2. LEVANT (Picardie) 3. PUJALTE (Picardie)
CHALLENGE DE FRANCE DES CLUBS 14-15-5-1977 PARIS (SAM)		C.P. SAMBLANT (Île-de-France) 2. MERVILLE (Flandres) 3. BADIA (Île-de-France)
CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE 18-19-6-1977 (Implantation à prévoir)		

<p>FLANDRES (7) MM. SOYEZ DEJONGHE DEMONSEL WATTEL LÉVECQ CHATALOVA MERVILLE</p> <p>BASSE-NORMANDIE (3) MM. DOUET CORNEILLET GALLEANO</p> <p>ORLÉANAIS (2) MM. SERRANO PAROT</p> <p>BOURGOGNE (2) MM. CHARRIE DELHAYE</p>	<p>DAUPHINE-SAVOIE (1) M. MARCHIONI</p> <p>ÎLE-DE-FRANCE (7) MM. DESCHARENTRES BILLARD FIOLE BOUSCAILLOU PICHON SAMBLANT BADIA</p> <p>ANJOU (3) MM. MARION CHAPELAIN BERNIER</p> <p>HAUTE-NORMANDIE (2) MM. FRANÇOIS MERCIER</p>	<p>LANGUEDOC (1) M. HÉRAL</p> <p>PICARDIE (4) MM. GARET DUQUENOY LEVANT PUJALTE</p> <p>BRETAGNE (3) MM. THOMAS CHARLOT MALET</p> <p>CHAMPAGNE (2) MM. CHORQUES LARCHE</p> <p>PROVENCE (1) M. FANGUIAIRE</p>	<p>AUVERGNE (1) M. BOISSONNET</p> <p>LORRAINE (4) MM. PERRIER MANGIN BERTONA SAVONNIÈRE P.</p> <p>ALSACE (3) MM. STRESSER Ed. STRESSER M. KLEIN</p> <p>LYONNAIS (2) MM. THIMONIER NICOLLET</p> <p>FRANCHE-COMTÉ (1) M. GIRARDOT</p>
---	--	--	--

Finale Nationale du Tournoi par équipes régionales juniors

LES ÉLIMINATOIRES

CLASSEMENT NATIONAL
SAISON 1976-1977
6-7 NOVEMBRE 1976

6 équipes qualifiées pour la finale nationale.
11-12-76 - Angers.

1 - FLANDRES.....	+	252,4
2 - LANGUEDOC.....	+	245,7
3 - PICARDIE.....	+	242,4
4 - HTE-NORMANDIE.....	+	226,55
5 - LYONNAIS.....	+	222,2
6 - ÎLE-DE-FRANCE.....	+	211,05
7 - PYRÉNÉES.....	+	208,25
8 - COTE D'AZUR.....	+	207
9 - DAUPHINE-SAVOIE.....	+	202,9
10 - FRANCHE-COMTÉ.....	+	187,3
11 - GUYENNE.....	+	176,15
12 - BOURGOGNE.....	+	176
13 - ANJOU.....	+	169,95
14 - PROVENCE.....	+	149,65
15 - LORRAINE.....	+	138,5
16 - CHAMPAGNE.....	+	132,6
17 - BRETAGNE.....	+	97,2
16 - BSE NORMANDIE.....	+	65,55
10 - LIMOUSIN.....	+	51,1
20 - AUVERGNE.....	-	45,6

Équipes régionales absentes

ALSACE, ORLÉANAIS, POITOU.

Nette amélioration de la moyenne des dix meilleures équipes par rapport à la saison 1975-976.

1975/1976.....	188,205
1976/1977.....	220,570

Records de France :

Cadets : catégories des 100 kg (90 à 100 kg) - DORMIEU - 152,5 et 155 kg à 'épaulé-jeté ;

Juniors : catégorie des 82,5 kg - KINCK - 135 kg à l'arraché.

Magistralement organisée par la S.G.T. Angers au C.O.S.E.C. de Belle Beille, cette épreuve a vu plus que les années précédentes une nette évolution des performances de nos juniors. Sans doute la nouvelle réglementation concernant les catégories d'âges en est, dans une certaine mesure, la cause.

Nous retrouvons cette année parmi les six équipes qualifiées, quatre de la finale précédente : Flandres - Languedoc - Haute Normandie - Île-de-France, deux cédaient leur place (Bretagne - Champagne) au bénéfice du Lyonnais et de la Picardie.

Les résultats de l'éliminatoire laissaient espérer une confrontation sérieuse, étant entendu que bien souvent les finales donnent lieu à de grands bouleversements en matière de classement. Nous ne fûmes pas déçus cette fois-ci.

L'équipe des Flandres souvent malchanceuse dans cette épreuve, paraissait d'après sa composition, être en mesure de contenir l'assaut de celle du Languedoc maintes fois vainqueur par le passé.

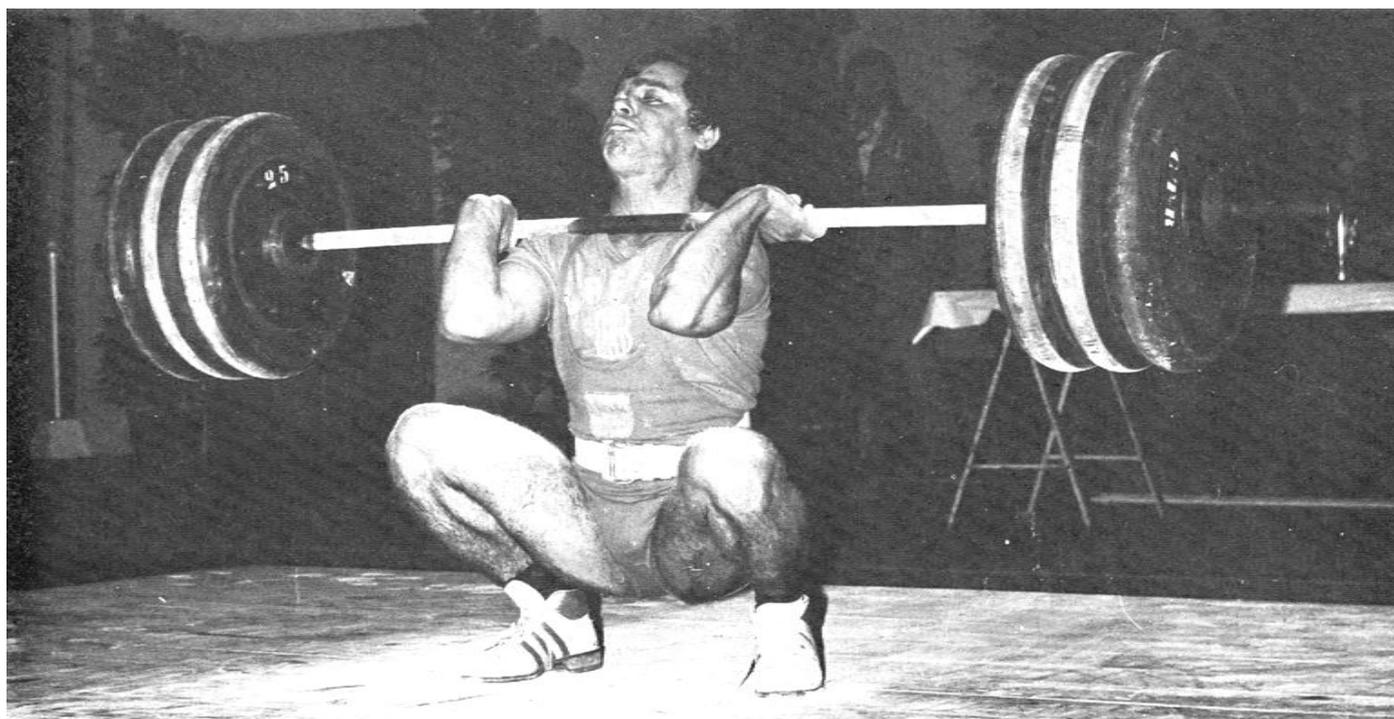
Deux plateaux furent organisés. Le premier comme il se doit, consacré à l'arraché, durant lequel nous vîmes d'excellentes choses de la

part des Dehault (Flandres) 87,5 kgs à 62 kgs de poids de corps, Cassiau (Haute Normandie) 80 kgs à 55,6 kgs, Nucci (Haute Normandie) 95 kgs à 62,9 kgs et Buysse (Flandres) 120 kg à 86,1 kg. A l'issue de ce premier mouvement le classement était le suivant :

Languedoc : 100,650, Haute Normandie : 79,4, Flandres : 77,7, Picardie : 73,150, Lyonnais : 56,9 et Île-de-France : 50,850.

La partie devint dès cet instant particulièrement intéressante, les spéculations allaient bon train, les différents responsables techniques penchés sur leur calculatrice électronique étudiaient les différents moyens d'améliorer leur position respective. Les Flandres, comité favori étaient en troisième position, devancées par le Languedoc mais également par la Haute Normandie. Les Nordistes semblaient pourtant posséder un moral à toute épreuve ; certes, la supériorité incontestée de leurs jeteurs le leur permettait. Il fallait toutefois compter sur la combativité légendaire des languedociens qui n'entendaient pas trop perdre de leurs avantages acquis.

Nous vîmes durant ce second exercice une lutte acharnée des Flandres pour rattraper le retard, le Languedoc pour maintenir sa position, la Haute Normandie pour ne pas se laisser remonter par la Picardie et voire même tirer les marrons du feu au cas où les deux premières équipes viendraient à commettre des erreurs grossières, la Picardie quelque peu malchanceuse, pour tenter de remonter le retard sur la Haute Normandie et enfin le Lyonnais et l'Île-



Rontard (Île-de-France) (Photo R. Marchal)



L'équipe victorieuse des Flandres au côté du président de la F.F.H.C.

(Photo R. Marchal)

de-France ne voulant pas assumer l'infime honneur d'être la lanterne rouge de cette finale.

Ainsi la lutte permit à plusieurs athlètes de se surpasser, encouragés en cela par les entraîneurs, les co-équipiers et les spectateurs.

Dans chaque équipe certains athlètes se mirent particulièrement en évidence. Pour le Lyonnais, Picco réalisait 142,5 kgs (74 kgs), pour l'Île-de-France, Benassy (67,8) et Rontard (67,2) réalisaient respectivement 122,5 et 140 kgs, pour la Picardie, 137,5 kgs pour Destouches (70 kgs). La Haute Normandie enregistrait une magnifique 117,5 kgs grâce à Lebrun (55,9 kgs), pour le Languedoc ce fut un 112,5 kgs pour Calas (65,5 kgs) et enfin pour l'équipe des Flandres un très beau record de France par Kinck qui réalisait un très bel Épaulé-jeté à 165 kgs en mi- lourds junior.

Très belle soirée où toutes les équipes se surpassèrent, puisque jamais auparavant des totaux de cet ordre ne furent enregistrés. Le classement des éliminatoires ne fut pas particulièrement bouleversé, sinon que les équipes de Picardie et du Lyonnais durent concéder une place au bénéfice de la Haute Normandie et de l'Île-de-France.

Si l'on compare les présents résultats avec ceux de la saison précédente on constate une très nette évolution des performances mais aussi du comportement de ces jeunes athlètes, c'est là n'en doutons point les fruits de l'excellent travail qui fut et qui est effectué au niveau des comités régionaux.

Nos félicitations s'adressent bien entendu aux athlètes qui furent à l'origine de cette

excellente prestation, qui fait du bien au sport en général et à l'haltérophilie en particulier, mais également à tous les protagonistes bénévoles et professionnels qui assurèrent de belle manière cette organisation fédérale qui pour la première fois se déroulait à Angers.

M. PATERNI.



Résultats techniques

Résultats des deux dernières finales

1975/1976

1) Languedoc	220,7
2) Bretagne.....	208,3
3) Champagne.....	199,65
4) Flandres	187
5) Haute Normandie.....	167,5
6) Île-de-France.....	124

1976/1977

1) Flandres	274
2) Languedoc	263,65
3) Haute Normandie.....	245
4) Picardie.....	241,95
5) Île-de-France.....	222,85
6) Lyonnais	209,6

Finale Nationale

ANGERS

11 décembre 1975

KINCK (165 kg nouveau record de France des 82,5 kg) donne une belle victoire aux Flandres devant le Languedoc en net progrès.

RÉSULTATS TECHNIQUES

1^{er} Flandres

+ 274.00 pts

BREZSKI JC.....	74,2	Arr.....	92,5
DEHAUDT.....	62	-	87,5
BUYSSE.....	86,1	-	120
DORMIEU.....	96,3	E-J.....	150
BOYER.....	68	-	122,5
KINCK.....	76,9	-	165

Poids : 463,5

2^e Languedoc

+ 263.65 pts

ANGILELLA.....	70,2	Arr.....	105
TERME.....	70,2	-	95
PACCHIANA.....	79,95	-	120
CALAS.....	65,5	E-J.....	112,5
LOPEZ.....	68	-	135
RAYNAUD.....	62	-	110

Poids : 413,85

3^e Haute-Normandie

+ 245 pts

CASSIAU.....	55,6	Arr.....	80
NUCCI.....	62,0	-	95
DHEILLY.....	59,6	-	82,5
DEBRUN.....	55,9	E-J.....	117,5
PRÉVOST.....	62,5	-	115
GOUSSET.....	68,5	-	120

Poids : 365

4^e Picardie

- 241,95 pts

SENET P.....	67,5	Arr.....	95
HUE.....	70,55	-	92,5
FRANÇOIS.....	66,3	-	90
DESTOUCHES.....	70	E-J.....	137,5
CHÂTEAUX.....	59,8	-	107,5
PIERRET.....	81,4	-	135

Poids : 415,55

5^e Île-de-France

- 222,85 pts

FAUCHER L.....	79,9	Arr.....	95
CLERC.....	75,55	-	92,5
PRUVOST.....	76,2	-	95
LAUNAY.....	73	E-J.....	117,5
RONTARD.....	67,2	-	140
BENASSY.....	67,8	-	122,5

Poids : 439,65

6^e Lyonnais

- 209,6 pts

BAZIN.....	61,7	Arr.....	87,5
DEMON.....	77,6	-	87,5
LAROIX.....	60,3	-	87,5
ACARIE.....	70,7	E-J.....	112,5
ANSELME.....	77,6	-	120
PICCO.....	74	-	142,5

Poids : 427,9

Arbitres : MM. SOYEZ, CHAPELAIN S, MARION.

Jury : (Examen : M. SOYEZ) - MM. BERNIER, DEJONGHE, SERRANO.

STAGE DE FONT-ROMEUE

du 10 au 27 janvier 1977 - Résultats du test

C'est désormais devenu une habitude de l'équipe de France de se retrouver chaque année pendant trois semaines environ à Font-Romeu, pour améliorer la condition physique et travailler l'endurance (ski de fond).

Ce n'est pas uniquement la routine qui est en cause mais au contraire la perspective d'un grand nombre de choses utiles et agréables dont nous pouvons profiter.

Énumérons-les pour ceux qui n'ont pas eu l'avantage de les connaître.

D'abord, le lycée climatique et sportif se trouve dans un cadre magnifique et possède toutes les installations pour la pratique de tous les sports (patinoire). N'oublions pas en cette période la neige qui procure d'immenses joies à nos athlètes (ski de fond et descente).

Dans tout cela il faut ajouter la gentillesse et la civilité du directeur des sports et de tous ceux qui l'entourent et l'aident dans sa tâche.

En bons Français, comme la tradition le veut, n'oublions pas la nourriture à la fois abondante, variée et choisie. Adressons toutes nos félicitations au chef cuisinier et à son équipe.

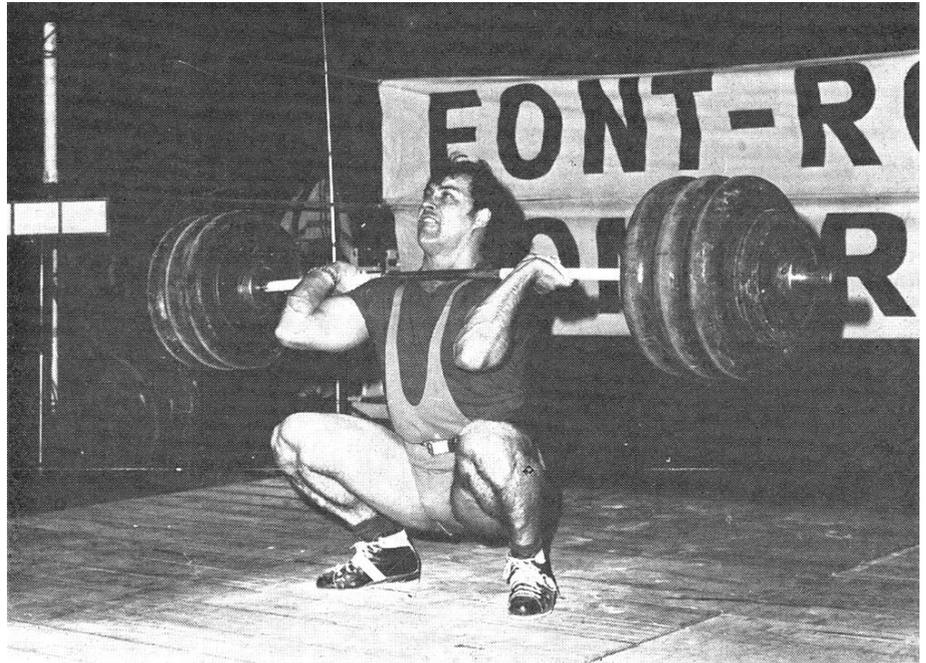
L'ambiance de ce stage a été excellente dans tous les domaines. Il y eu un échange continu entre les athlètes de la liste A et B. Tout cela a favorisé les rapports humains.

Ne passons pas sous silence le test organisé par le D.T.N. Roger Gerber, le vendredi 14 à 15 h, dans le grand gymnase du lycée en présence de T.F. 1 avec Pierre Fulla.

Cette épreuve avait pour but de constituer l'équipe de France pour la rencontre internationale France - Irak - Turquie qui se déroulera du 22 au 28 février à Bagdad.

Deux athlètes présents dans la catégorie des poids plumes : Chavigny Jean-Claude et Bidard Dominique. Ces deux athlètes réussissent la même charge à l'arraché 102,5 kg. Le match se joue à l'épaulé jeté. Bidard démarre à 130 kg, premier essai bon. Les enchères montent, 132,5 kg pour Chavigny, essai réussi. Bidard manque deux fois 135 kg à l'épaulé et perd sa sélection pour France - Irak - Turquie. Signalons que cet athlète n'est pas en possession de tous ses moyens physiques. Il finit à peine ses classes à Fontainebleau. Dans un magnifique effort, Chavigny épaulé 140 kg, mais il ne peut les maintenir au jeté.

- Chavigny Jean-Claude : 102,5 + 132,5 = 235 kg



Pautot Gilbert (A.S. Montbéliard)

(Photo R. Marchal)

- Bidard Dominique : 102,5 + 130 = 232,5 kg

Daniel Senet profite de la télévision pour faire une démonstration. Il met 127,5 kg à bout de bras à l'arraché. Après avoir réalisé 150 kg à l'épaulé jeté, Senet demande 160 kg et manque de peu le jeté. Cet athlète nous prouve qu'il se trouve en bonne condition physique.

Dans la catégorie des poids légers, Boureau Jean-Marie, responsable du B.J., se qualifie sans peine avec 102,5 à l'arraché et 132,5 à l'épaulé jeté.

En poids moyens, Chavigny Roland gagne en réalisant 125 kg à l'arraché et 150 kg à l'épaulé jeté au premier essai. Kinck Christian manque trois fois 135 kg à l'arraché et se trouve de ce fait éliminé de la compétition. Cet athlète doit faire de gros efforts pour arriver à maîtriser la technique, ce qui lui permet de concrétiser sa valeur réelle dans les compétitions internationales.

Dans la catégorie des mi-lourds, nous avons assisté à un beau match entre les athlètes Jouan Robert, Faucher Marcel et Barroy Michel.

Jouan réalise 130 kg à son troisième essai à l'arraché, tandis que Faucher reste sur son premier essai à 127,5 kg ainsi que Barroy

125 kg. A l'épaulé jeté, Jouan réalise successivement 155 - 160 et 165 kg et prend l'avantage sur Faucher qui jette 162,5 kg à son troisième essai. Avec 162,5 kg, second essai réussi de Barroy qui tente sa chance et demande 170 kg. Cet athlète épaulé cette charge mais il ne peut pas la jeter.

1. Jouan : 130 + 165 = 295
2. Faucher : 127,5 + 162,5 = 290
3. Barroy : 125 + 162,5 = 287,5

Quatre athlètes en présence dans la nouvelle catégorie des 100 kg Heinrich, Pautot, Mahieux et Saint Martory. Heinrich se trouve éliminé de la compétition. Il manque trois fois 127,5 kg à l'arraché. Saint Martory arrache à son troisième essai 132,5 kg, barre de départ. Mahieu ne peut faire mieux que 135 kg au premier essai. Cet athlète a des qualités mais il doit dès à présent se mettre au travail et améliorer le plus rapidement possible son style. A l'épaulé jeté, Mahieux réalise 172,5 kg, tandis que Saint Martory dans un magnifique effort, jette 175 kg. Pautot reste sur son premier essai à 170 kg. Après deux échecs à 177,5 kg, cet athlète demande un essai supplémentaire pour améliorer le record de France à l'épaulé jeté que détient Mahieux avec 175,5 kg. Pautot réussit ...

(Suite page 20)

STAGE DE FONT-ROMEU

Programmation équipe de France

Mon très court séjour à Font-Romeu m'a donné l'occasion d'apprécier l'excellente ambiance qui réside au sein de notre élite et j'en remercie les cadres (Terme-Bonhoure) et tous les athlètes.

Le test s'étant déroulé d'une façon très officielle, les sélections ci-après reçurent un accueil des plus favorables par l'ensemble des stagiaires.

France - Irak - Turquie

22-28 / 2-1977 à Bagdad

52 kg	: Billet Alain
56 kg	: Stresser Serge
60 kg	: Chavigny Jean-Claude
67,5 kg	: Senet Daniel
75 kg	: Kinck Christian
82,5 kg	: Jouan Robert
90 kg	: Coussin Yvon
100 kg	: Saint Martory Gérard
+ 100 kg	: Gourrier Pierre

Tournoi international de Lisbonne

5 / 2-1977

82,5 kg	: Faucher Marcel
100 kg	: Mahieux Patrick

Tournoi international d'Athènes

25 / 2 au 1 / 3-1977

60 kg	: Bidard Dominique
75 kg	: Chavigny Roland

France - Egypte - Iran

6 au 13 / 3-1977 au Caire

52 kg	: Billet Alain
56 kg	: Stresser Serge
60 kg	: —
67,5 kg	: Senet Daniel
75 kg	: —
82,5 kg	: —
90 kg	: Coussin Yvon
100 kg	: —
110 kg	: Gourrier Pierre

Les différentes sélections pour les catégories 60, 75, 82,5 et 100 kg seront ouvertes aux athlètes ci-après et dans les conditions suivantes :

60 et 75 kg

La meilleure performance des deux compétitions :

- a) Bagdad

60 kg	: Chavigny Jean-Claude
75 kg	: Kinck Christian

b) Athènes

60 kg	: Bidard Dominique
75 kg	: Chavigny Roland

82,5 kg

La meilleure performance :

a) Bagdad

- Jouan Robert

b) Montbéliard (finale critér. nation.)

- Faucher Marcel (82,6 kg)

- Lecouvez Didier

- Barroy Michel (hors compétition)

100 kg

La meilleure performance.

c) Bagdad

- Saint Martory Gérard

d) Montbéliard (finale critér. nation.)

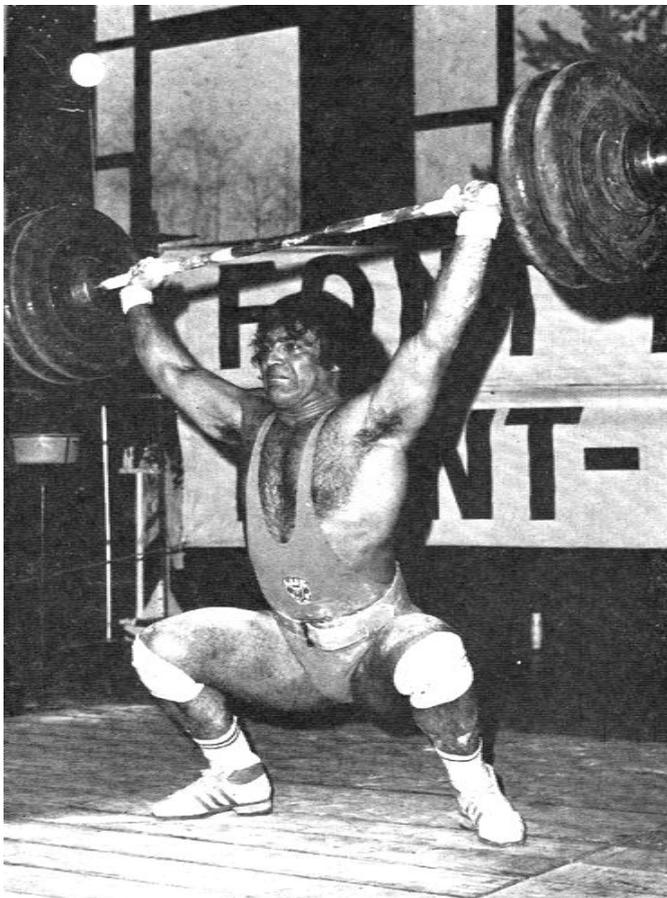
- Mahieux Patrick

- Pautot Gilbert

- Heinrich Dominique (hors comp.)

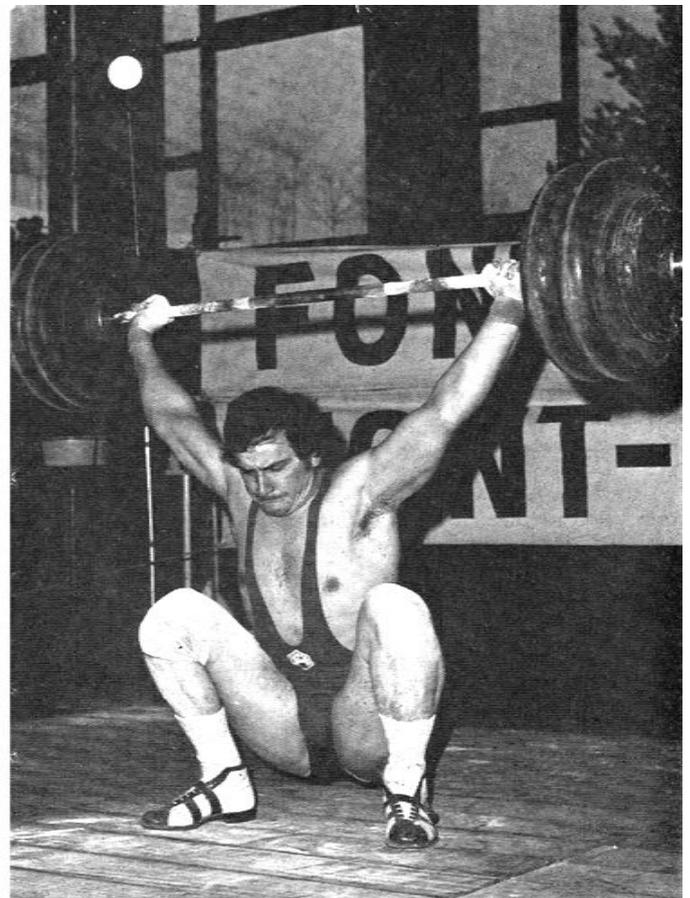
R. GERBER,

Directeur technique national.



Saint-Martory Gérard (Lille U.C.)

(Photo R. Marchal)



Mahieux Patrick (Orléans)

(Photo R. Marchal)

PRIX D'ENCOURAGEMENT 76 / 77**CLASSEMENTS NATIONAUX****CADETS****52 kg**

1. Decara, C.H. Uzerche.....	120
2. Lefint, C. Montdidier.....	105
3. Michel, Reims H.M.....	105
4. Defrance, Comines.....	105
5. Papa, Rosendaël.....	102,5
6. Augier, M.J.C. Jonquières.....	100
7. Dugelet, S.E.P. Cours.....	100
8. Baully, C.H.C. Gonesse.....	100
9. Baudon, C.S. Bellac.....	100
10. Rauosco, C.H. Pierrelatte.....	100
11. Combes, Clermont Sport.....	97,5
12. Nouhaux, C.S. Bellac.....	97,5
13. Couvot, U.A. Valence.....	97,5
14. Laville, C.H. Calédonien.....	95
15. Reboulet, M.J.C. Avignon.....	95
16. Treviglio, Le Heure.....	95
17. Taccia, N.C. Pierrelatte.....	92,5
18. Aubry, Nogent.....	92,5
19. Nivault, Moulin Engilbert.....	92,5
20. Hervé, Moislains.....	92,5
21. Salic, C.A. Lorient.....	90
22. Poirier, Pont de Ruan.....	90
23. Calus, L.L. Narbonne.....	90
24. Audonnet, S. Croisicais.....	87,5
25. Kintz, U.S. Veynes.....	87,5
26. Billard, C.H.C. Fougères.....	85
27. Duboure, St-Amand.....	85
28. Poète, V. St-Quentin.....	85
29. Chantin, M.J. Dourgne.....	85
30. Rebillard, Vitrolles Sports.....	85
31. Gorgeon, U.S.O. Dijon.....	82,5
32. Alix, U.S. Acigné.....	82,5
33. Guérin, C.H.C. Fougères.....	80
34. Pillon, S.E.P. Cours.....	80
35. Alvarez, M.J. Romans.....	80
36. Lechallier, C.H.C. Fougères.....	80
37. Rick, Hanau 66.....	77,5
38. Dupont, H.C. Montbéliard.....	77,5
39. Broussard, St-Nazaire S.O.....	75
40. Prame, U.S. Toul.....	75
41. Sagot, L.S. Montreuil.....	75
42. Faucher, H.C. Boulogne.....	75
43. Ordonnez, Épinay.....	75
44. Joan, S. Croisicais.....	75
45. Curatolo, H.C. Vénissieux.....	70
46. Kruppers, Chrysler.....	70
47. Minard, H.C. Boulogne.....	70
48. Dieu, Nice U.C.....	70
49. Michel, Bayeux.....	67,5
50. Riquet, St-Aubin.....	67,5
51. Audinel, Vernon.....	65
52. Berthier, C.H. Dinan.....	62,5
53. Dory, C.H. St-Malo.....	62,5
54. Cardon, Bayeux.....	60
55. Briand, C.H. Dol.....	60
56. Semeca, Ferte-Milon.....	55
57. Pinheiro, Moislains.....	55
58. Sampino, U.G.A. Péageois.....	52,5
59. Leleu, Vernon.....	52,5
60. Marqués, Vernon.....	52,5
61. Bujel, A.L. Savenay.....	50

56 kg

1. Sferruzza, Comines.....	175
2. Galbrun, L.O.M.M.F.....	125
3. Marquette, St-Pol.....	122,5
4. Sarre, C.H. St-Malo.....	122,5
5. Paolini, A.S.C. Pessac.....	120
6. Casier, La Ferte-Milon.....	120
7. Rolet, Vervins.....	117,5
8. Legre, C.H. Fougères.....	117,5
9. Mahé, Vanne A.C.....	117,5
10. Duret, A.S.C. Pessac.....	115
11. Boiston, F. de Besançon.....	112,5

STATISTIQUES

COMITÉS	CADETS	JUNIORS	SENIORS	TOTAL
Alsace.....	23	9	48	80
Lorraine.....	14	2	9	25
Lyonnais.....	32	11	35	78
Auvergne.....	6	6	16	28
Champagne.....	9	1	17	27
Bourgogne.....	27	12	65	104
Franche-Comté.....	7	3	2	12
Île-de-France.....	28	10	63	101
Flandres.....	30	4	19	53
Orléanais.....	10	2	19	31
Anjou.....	27	2	25	54
Poitou.....	6	3	11	20
Picardie.....	24	3	18	45
Basse-Normandie.....	34	4	32	79
Bretagne.....	40	12	24	76
Haute-Normandie.....	32	6	31	69
Pyrénées.....	10	5	17	32
Guyenne.....	11	4	11	26
Limousin.....	21	4	29	54
Dauphine-Savoie.....	49	25	43	117
Languedoc.....	10	2	4	16
Provence.....	22	6	27	55
Côte-d'Azur.....	18	5	10	33
Ile de la réunion.....	-	-	2	2
Nouvelle Calédonie.....	15	13	90	118
Tahiti.....	-	1	10	11
F.F.H.C.....	505	155	677	1.337

Évolution de cette compétition :

Zone Nord-Est :	354	73/74 :	1.116
Zone Sud :	333	74/75 :	1.201
Zone Nord-Ouest :	260	75/76 :	1.280
Zone Centre-Ouest :	259	76/77 :	1.337

12. Cabon, F. Noyon.....	112,5	56. Nething, N.E.O. Calédonienne.....	90
13. Laouchet, U.S. Crest.....	112,5	57. Bouis, Tours.....	90
14. Hombourger, C.S. Bellac.....	110	58. Fulon, Châteauroux.....	90
15. Cicéro, Nice U.C.....	110	59. Perronet, Coignières.....	87,5
16. Lefèvre, Rosendaël.....	110	60. Gohel, Chef du Pont.....	87,5
17. Cassard, E.S. Massy.....	107,5	61. Hornecker, C.O.C.T. Fegersheim.....	87,5
18. Saulnier, A.L. Savenay.....	107,5	62. Victor, H.C. St-Baldolph.....	87,5
19. Lechat, C.A. Evron.....	105	63. Lema, S. Saintes.....	87,5
20. Halter, A.C. Vienne.....	105	64. Esmeric, A.S.E.M. Ste-Tulle.....	85
21. Martínez, St-Nazaire.....	105	65. Ranis, La C.H./Loire.....	85
22. Simonbau, Gournay.....	105	66. Dasilva, H.C. Avallon.....	85
23. Landry, C.H.C. St-Brieuc.....	105	67. Carriera, H.C. Riomois.....	80
24. Séry, C.S. Bellac.....	105	68. Saridjan, N.E.O. Calédonienne.....	80
25. Cochet, H.C. St-Baldolph.....	105	69. Vidal, H.C. Albertville.....	80
26. Bezer, Savigny.....	105	70. Bucher, C.H.C. Gonesse.....	80
27. Lambert, C.A. Evron.....	102,5	71. Lienhart, S.H.C. Haguenuau.....	60
28. Fernandez, Savigny.....	102,5	72. Nourier, C.H. Dinan.....	77,5
29. Mentagui, Mâcon.....	102,5	73. Brulé, G.S. Senlis.....	77,5
30. Hoggard, A.S. Joëuf.....	102,5	74. Bizgul, C.H. Dol.....	77,5
31. Moyer, N.E.O. Calédonienne.....	100	75. Daguemet, P.T. Couronne.....	75
32. Hédé, Meulan.....	100	76. Dumont, Vernon.....	75
33. Marchand, S.E.E.S.....	100	77. Lacidi, M.J.C. Apt.....	75
34. Delalay, U.S. Acigné.....	100	78. Jégou, S. Croisicais.....	75
35. Meurat, Nice U.C.....	100	79. Legrand, C.A. Plurien.....	70
36. Flourey, C.H. Annonay.....	100	80. Talbot, St-Aubin.....	67,5
37. Lavergne, H.C. Figeac.....	100	81. Mélina, A.C. Romans.....	65
38. Manu, M.J. Castres.....	100		
39. Fournaise, C.H.C. St-Brieuc.....	97,5	60 kg	
40. Bourges, C.A. Plurien.....	97,5	1. Furcy, S.A.C.A.M.P.....	137,5
41. Lefèvre, P.T. Couronne.....	97,5	2. Chedeville, S. Clermontois.....	137,5
42. Ollero, A.C. Vienne.....	97,5	3. Gontard, Guebwiller.....	135
43. Decottignies, A.C. Romans.....	97,5	4. Saïd, C.H. Dol.....	132,5
44. Lefèvre, Nogent-le-Rotrou.....	97,5	5. Cabanel, H.C. Albi.....	132,5
45. Youssef, N.C. Nouméa.....	95	6. Schmidt, S.A. Colmar.....	132,5
46. Gargon, C.H. Calédonien.....	95	7. Chibanne, Rueil A.C.....	132,5
47. Stoll, S.A. Colmar.....	95	8. Dal'Aglioi, S.C. Navis.....	132,5
48. Totto, Troyes O.S.....	95	9. Colvar, C.A. Lorient.....	130
49. Conti, H.C. Lyon.....	95	10. Dufour, Auxerre.....	130
50. Gayen, C.H. Seine.....	95	11. Guillaerault, C./Loire.....	130
51. Barabe, H.C. Avallon.....	95	12. Monier, Douai.....	127,5
52. Albano, U.G.A. Péageois.....	92,5	11. Biard, A.V.A. Limoges.....	127,5
53. Hoffmann, C.O.C.I. Fegersheim.....	92,5	14. Béringer, U.M.S. Estaque.....	125
54. Baumann, S.A. Colmar.....	92,5	15. Carreaux, S.C. Neuilly.....	125
55. Piras, H.C. Arbesle.....	90	16. Bellard, Rueil A.C.....	125

Haltérophile Moderne n° 334 (02-1977)

17. Heyer, S.A. Colmar	125	5. Gauthier, A.G. Bourg.....	150	88. Metua, A.S.E.N. Ste-Tulle.....	117,5
18. Rousset, Nevers.....	125	6. Tirbich, Hagondange.....	150	89. Becha, H.C. Vénissieux.....	110
19. Lequertier, Port-Bail.....	125	7. Pesenti, U.S. Crest.....	150	90. Chabby, C.A. St-Priest.....	110
20. Haguit, C.A. Plurien.....	122,5	8. Martran, St. Montois.....	150	91. Petry, Vitrolles Sports.....	110
21. Bourges, La Ferte-Milon.....	120	9. Gelley, St. Montois.....	150	92. Manuello, A.S. Monaco.....	110
22. Savary, St.-Lô.....	120	10. Oupanne, A.S.L.N. Nouméa.....	150	93. Julien, U.S.C. Portes.....	110
23. Assel, S.A. Colmar.....	120	11. Garrido, Rueil A.C.....	150	94. Evrard, St-Pol.....	110
24. Leitte, H.C. Boulogne.....	120	12. Mauchosse, Louviers.....	147,5	95. Rhetet, G.A.N. Montluc.....	110
25. Mahmoud, Marquette.....	120	13. Ladeguillerie, C.S. Bellac.....	147,5	96. Fleuriot, A.S.B.G. La Flèche.....	110
26. Suma, Le Havre.....	120	14. Jagu, U.N. Penhoet.....	145	97. Rattiez, Reims H.M.....	110
27. Roy, S. Saintes.....	117,5	15. Leray, C.E.P. St-Nazaire.....	145	98. Ollier, H.C. Riomois.....	110
28. Navarro, S.C. Navis.....	117,5	16. Senot, U.S. Aubenas.....	142,5	99. Codina, Mi. Dournes.....	110
29. Lebarbey, G.A.C.E.....	117,5	17. Canivet, A.S.E. Lille.....	142,5	100. Lahaye, Gourmay.....	110
30. Bauer, Hanau 66.....	115	18. Aubry, Chatillon/Seine.....	140	101. Target, Moislains.....	110
31. Soupault, H.C. Avallon.....	115	19. Martinez, C.A. St-Priest.....	140	102. Gorin, St-Aubin.....	110
32. Warie, Marquette.....	115	20. Tonial, C.E. Bellac.....	140	103. Le Paon, F. / Orne.....	110
33. Laouchet, U.S. Crest.....	115	21. Toutain, Le Havre.....	140	104. La Forge, V. St-Quentin.....	110
34. Faure, U.S. Crest.....	115	22. Gayon, C.H. St-Malo.....	140	105. Siri, Chatillon/Seine.....	110
35. Belgiovine, H.C. Grenoble.....	115	23. Miro, Mi. Castres.....	140	106. Flambart, Chef de Pont.....	110
36. Haeffler, Guebwiller.....	112,5	24. Bazzara, Meulan.....	140	107. Cartier, La Charité/Loire.....	110
37. Thiessart, La Ferte-Milon.....	112,5	25. Ronce, Évreux.....	137,5	108. Bordet, Chalons/Saône.....	105
38. Giraud, S.E.P. Court.....	112,5	26. Beaufret, Vanne A.C.....	137,5	109. George, A.S. Jœuf.....	105
39. Moreno, A.S. St-Médard.....	110	27. Lagorce, C.S. Bellac.....	137,5	110. Davil, N.E.O. Calédonienne.....	105
40. Rigal, U.S.A.M. Toulon.....	110	28. Tolini, H.C. Commercy.....	135	111. Babini, A.S. Monaco.....	105
41. Bonnard, P.S. Crest.....	110	29. Delaye, Gaillon.....	135	112. Brauot, U.S. Crest.....	105
42. Caillac, C.S. Bellac.....	110	30. Brulé, H.C. Nice.....	135	113. Jeanne, C.H. Dol.....	105
43. Nieszack, S.E.P. Cours.....	110	31. Gheeradin, St-Pol.....	135	114. Planche, Port-Bail.....	105
44. Pichon, C.E.P. St-Nazaire.....	110	32. Sève, H.O.C. Arbrèsle.....	132,5	115. Daniel, Vannes A.C.....	105
45. Delobel, St-Maur.....	110	33. Schutz, Scherwiller.....	132,5	116. Duchemin, Granville.....	105
46. Ingremeau, S.G.T. Angers.....	110	34. Cavinet, St-Lô.....	132,5	117. Mortier, St-Lô.....	105
47. Lager, S.E.P. Cours.....	107,5	35. Lardy, R.S. Limoges.....	132,5	118. Foy, Vernon.....	105
48. Sfaxi, L.U.C.....	107,5	36. Hagommat, S.C. Navis.....	132,5	119. Pican, Granville.....	105
49. Bonnefond, S.C. Navis.....	107,5	37. Gaudin, S. Saintes.....	132,5	120. Pommier, M.J. Chambéry.....	105
50. Dupont, U.S. Acigné.....	105	38. Dablemont, L.O.O.S.....	132,5	121. Meyniel, A.V.A. Limoges.....	105
51. Ferreira, H.C. Chambon.....	105	39. Fablet, A.C. Trélazé.....	132,5	122. Vovix, U.S. Crest.....	105
52. Vromaine, B. Berclau.....	105	40. Brossard, G.A.N. Montluc.....	130	123. Excoffon, A.C. Romans.....	105
53. Assayag, Asnières.....	105	41. Marqués, C.A. St-Priest.....	130	124. Caboux, A.L. Roanne.....	102,5
54. Lefaux, Evron.....	105	42. Guingueno, C.A. Lorient.....	130	125. Selua, P.T. Couronne.....	102,5
55. Le Cornac, Vannes A.C.....	102,5	43. Pauwels, Amiens S.C.....	130	126. Collomb, H.C.C. Gardanne.....	102,5
56. Rachine, Chef de Pont.....	100	44. Deburaux, A. Lavandou.....	130	127. Comand, U.S. Veynes.....	102,5
57. Fossey, Bayeux.....	100	45. Groslier, H.C. Commercy.....	130	128. David, Port-Bail.....	100
58. Brezat, A.S.E.N. Ste-Tulle.....	100	46. Lamy, A.C. Vienne.....	127,5	129. Lecomte, Louviers.....	100
59. Graff, A.S.I. Durstel.....	100	47. Gourme, A. Lavandou.....	127,5	130. Renon, A.V.A. Limoges.....	100
60. Hoestlandt, St-Pol.....	100	48. Debeyre, L.O.O.S.....	127,5	131. Huot, U.S.A.M. Toulon.....	100
61. Saint Léger, L.O.O.S.....	100	49. Huclin, Vervins.....	125	132. Bleru, St-Florentin.....	95
62. Belon, C.H. Dol.....	100	50. Couillaud F., Granville.....	125	133. Hoareau, C.H. Calédonien.....	95
63. Agez, N.E.O. Calédonienne.....	97,5	51. Dasques, Pibrac H.C.....	125	134. Le Guise, Cosne/Loire.....	95
64. Flambart, Chef de Pont.....	97,5	52. Didier, U.S. Veynes.....	125	135. Raynaud, Clermont Sports.....	95
65. Roche, Reims H.M.....	95	53. Adami, U.M.S. Estaque.....	125	136. Dorey, Chalons/Saône.....	95
66. Dollidier, E.C.A. Chaumont.....	95	54. Compagnon, H.C. Lunéville.....	125	137. Degaspari, U.S. Veynes.....	95
67. Ferrier, O. Ricamandois.....	95	55. Lemasson, St-Nazaire O.S.....	125	138. Cibaud, U.S. Aubenas.....	92,5
68. Defevin, U.S. Montreuil.....	95	56. Allard, H.C. Marillais.....	125	139. Colin, N.E.O. Calédonienne.....	92,5
69. Couturon, S. Saintes.....	95	57. Argel, H.C. Lyonnais.....	125	140. Velcof, H.C.C. Arbréslois.....	92,5
70. Mageate, St. Montois.....	95	58. Martinez, Bourges.....	122,5	141. Rubin, P.T. Couronne.....	90
71. Barlet, M.J. St-Marcellin.....	95	59. Traeger, M.J.C. Andlau.....	120	142. Golati, H.C. Menton.....	90
72. Aznar, H.C. Pierrelatte.....	95	60. Couillaud P., Granville.....	120	143. Darman, N.E.O. Calédonienne.....	90
73. Haution, H.C. Pierrelatte.....	95	61. Niclo, C.A. Épernay.....	120	144. Mélina, A.C. Romans.....	90
74. Lecoq, C.H. Dinan.....	90	62. Goutte, H.C.C. Arbréslois.....	120	145. Dietrich, Fegersheim.....	90
75. Suter, S.H.C. Haguenau.....	90	63. Dérape, La V. St-Quentin.....	120	146. Muller, S.H.C. Haguenau.....	90
76. Manchon, G.A.C.E.....	90	64. Laval, Frontignan A.C.....	120	147. Caire, A.S. Montferrandaise.....	90
77. David, N.E.O. Calédonienne.....	90	65. Conrad, A.S.C. Pessac.....	120	148. Reitel, P.T. Couronne.....	87,5
78. Deladerrière, C.H.C. Uzerche.....	90	66. Page, G.A.N. Montluc.....	120	149. Filatre, Bayeux.....	87,5
79. Monteillet, H.C. Albi.....	90	67. Monantaud, G.A.N. Montluc.....	120	150. Besancenot, Moulins-Engilbert.....	87,5
80. Aragones, J.L.R. Marmande.....	87,5	68. Faucher, C.A. Nantais.....	120	151. Tollemer, N.E.O. Calédonienne.....	85
81. Paulet, U.A. Cognac.....	85	69. Glsndzberg, S.C. Neuilly.....	117,5	152. Lochet, H.C. Montbéliard.....	85
82. Gaudin, S. Saintes.....	85	70. Pruvot, U.S. Montreuil.....	117,5	153. Beynex, J.L.R. Marmande.....	82,5
83. Troua, A.C. Vienne.....	85	71. Gautier, N.E.O. Calédonienne.....	115	154. Rousseau, H.C. Avallon.....	80
84. Magnier, Moislains.....	85	72. Gelley, St. Montois.....	115	155. Brocard, Chatillon/Seine.....	80
85. Maladina, A.V.A. Limoges.....	82,5	73. Dumortier, A.H.C. Aubusson.....	115	156. Duval, St-Aubin.....	80
86. Touaux, C.H. St-Male.....	82,5	74. Denicourt, L.U.C.....	115	157. Vernot, Asnières.....	80
87. Roloff, S.A. Colmar.....	80	75. Landry, C.H.C. St-Brieuc.....	115	158. Sauvageot, G.S. Senlis.....	77,5
88. Poissel, Lisieux.....	80	76. Lefèvre, S.N.C.F. Pontarlier.....	115	159. Wallart, Billy-Berclau.....	77,5
89. Jehan, C.A. Plurien.....	77,5	77. Devraignes, Moislains.....	115	160. Voirin, H.C. Avallon.....	75
90. Gauthier, Châteauroux.....	75	78. Castelli, H.C. Lunéville.....	115	161. Foggetta, H.C. Vénissieux.....	70
91. Marinello, Vernon.....	75	79. Pagany, P.T. Couronne.....	115	162. Souday, St-Aubin.....	67,5
92. Massieux, C.H.C. Gonesse.....	70	80. Viossat, A.C. Romans.....	115	163. Benamou, A.C. Romans.....	65
		81. Morena, C.C.S. Tuile.....	115	164. Monteillet, A.C. Romans.....	65
		82. Neva, U.S. Veynes.....	115		
67,5 kg		83. Fahy, C.C.S. Tulle.....	112,5	75 kg	
1. Chaussier, H.C. Marseille.....	155	84. Heller, St-16.....	112,5	1. Morillo, A.S.C. Béziers.....	167,5
2. Magnoli, Nice U.C.....	152,5	85. Paris, Française de Besançon.....	112,5	2. Nourrisson, St. Clermontois.....	165
3. Corbellini, Rueil A.C.....	152,5	86. Massaro, A.S. keuf.....	112,5	3. Boiston, F. de Besançon.....	162,5
4. Bardet, C.H.C. Oyonnax.....	150	87. Avenier, H.C. Grenoble.....	112,5		

82,5 kg

1. Toagutu, N.E.O. Calédonienne.....	200
2. Mas, A.S. St-Médard.....	185
3. Pambrun, C.S. Papeete.....	180
4. Saunier, A.S. St-Médard.....	180
5. Guichard, C.H. St-Malo.....	177,5
6. Dussier, Nice U.C.....	177,5
7. Delalonde, Gournay.....	177,5
8. Levet, Toulouse U.C.....	175
9. Marot, C.H. Angoumois.....	170
10. Escande, S.C. Navis.....	170
11. Ruelle, Charité/Loire.....	170
12. Brua, A.S.I. Durstel.....	165
13. Gable, A.S. Pérolrière.....	165
14. Kirchdorfer, Energie.....	160
15. Jacquot, S.C. Navis.....	150
16. Lavrat, Bourges.....	150
17. Duny, C.S.A. Châtellerault.....	145
18. Jourdan, N.E.O. Calédonienne.....	145
19. Devon, A.C. Vienne.....	135
20. Privas, A.C. Vienne.....	130
21. Sallaberry, A.S. Pérolrière.....	130

90 kg

1. Sauze, O.S.C. St-Etienne.....	190
2. Péjoine, C.C.S. Tulle.....	175
3. Léger, Cosne/Loire.....	175
4. Talbourdet, C.A. Plurien.....	162,5
5. Schmid, H.C.C. Aix.....	150
6. Dentier, Hanau 66.....	150

100 kg

1. Estèbe, Toulouse U.C.....	195
2. Masquelin, A.S.L.N. Nouméa.....	165

110 kg

1. Basti, M.J. Vias.....	180
2. Ben'Chain, Gauloise Veine.....	135

SENIORS

52 kg

1. Lamda H., O.G.S.....	122,5
2. Bacher Y., Nevers.....	105
3. Large C., U.G.A. Péageois.....	97,5
4. Vambre F., U.S. Montreuil.....	95
5. Pavie, S.G.T. Angers.....	85
6. Vasquez M., H.C. Avallon.....	77,5

56 kg

1. Carlier, S.C. Neuilly.....	150
2. Bayle, U.A. Cognac.....	140
3. Tenet, Toulouse H.C.....	137,5
4. Martinez, M.J. Castres.....	130
5. Brindejonc, Bayeux.....	120
6. Alexander, Beauvais.....	115
7. Billiard P., Saint-Maur.....	110
8. Dejean R., A.L. Roanne.....	102,5
9. Page Y., A.S.P.T.T. Privas.....	102,5
10. Asri K., A.S.L.N. Nouméa.....	100
11. Billiard, Saint-Maur.....	92,5
12. Surgifog, Bayeux.....	85
13. Bareyre M., J.L.R. Marmande.....	77,5
14. Favel, Saint-Aubin.....	75
15. Latour, Senlis.....	72,5

60 kg

1. Massin A., A.S.T. Dragon.....	170
2. Labbe, C.H. Fougères.....	170
3. Dupau A., A.S. Saint-Médard.....	170
4. Lamda N., D.O.S.....	155
5. Brun R., Saint-Florentin.....	150
6. Lefèvre, Creil.....	150
7. Bar, H.C. Figeac.....	150
8. Broussard, Saint-Nazaire O.S.....	145
9. Deboffe, C.O. Joinville.....	145
10. Leclère H., S.A.R.....	145
11. Blanchet, U.S. Acigné.....	142,5
12. Block J., E.S.S.M. Hères.....	140
13. Ardenne, E.S. Massy.....	140
14. Durguerian S. S.A. Saint-Priest.....	140
15. Godard, Vannes A.C.....	140

16. Tranvan L., H.C. Nouméa.....	140
17. Brioul C., Nevers.....	140
18. Toulaigo, Mi. Salon.....	140
19. Hervault, C.E.P. Saint-Nazaire.....	137,5
20. Muggeou C., H.C. Grenoble.....	137,5
21. Lebraud, C.H. Angoulême.....	137,5
22. Ferro, U.S.A.M. Toulon.....	137,5
23. Revest, S.C. Cogolin.....	135
24. Kieffer R., A.S.I. Durstel.....	132,5
25. Eyraud C., U.S.C. Portes.....	132,5
26. Lebrun, Gournay.....	130
27. Drigent, Herblay.....	130
28. Briand, C.H.C. Fougères.....	125
29. Congasui M., H.C. Nouméa.....	125
30. Sibourg H., Châlons-sur-Saône.....	125
31. Nivault P., Moulin Engilbert.....	125
32. Liégon L., Red-Star Limoges.....	125
33. Laumont J.-J., Stade Clermontois.....	122,5
34. Herment, Vitrolles Sports.....	122,5
35. Mure L., Gauloise de Vaise.....	122,5
36. Crouzille N., Rad-Star Limoges.....	120
37. Hinard, Cherbourg.....	117,5
38. Gauthois, C.J.F. Laval.....	115
39. Moya J.-L., Stade Montois.....	115
40. Mouchez, Herblay.....	115
41. Spitz B., Nevers.....	115
42. Miche! B., A.G. Bourg.....	115
43. Lebrun J.-C., Gournay.....	112,5
44. Menon C., M.J. Saint-Marcellin.....	112,5
45. Couble, Lisieux.....	112,5
46. Decottignies P., A.C. Romans.....	110
47. Caujolle, M.J. Chambéry.....	110
48. Lecollen, Saint-Aubin.....	110
49. Phan D., A.S.L.N. Nouméa.....	107,5
50. Jouan, H.C.C. Gardanne.....	107,5
51. Aloo Ph., Saint-Pol.....	105
52. Bourineau A., H.C. Nouméa.....	105
53. Polleert D., H.C. Nouméa.....	105
54. Vian J., A.S.L.N. Nouméa.....	105
55. Tchounthan J., H.C. Calédonien.....	105
56. Hoareau J.-B., G.S. Paul-Jouglu.....	105
57. Collinot R., H.C. Avallon.....	100
58. Petit, Evreux.....	97,5
59. Henry, Lisieux.....	97,5
60. Fritscher R., S H C Haguenau.....	95
61. Brustau M., N.E.O. Calédonienne.....	95
62. Fraigneau, Châtellerault.....	70
63. Hemouil R., Auxerre.....	70

67,5 kg

1. Bonneau C., C.H. Calédonien.....	187,5
2. Linou S., C.H. Calédonien.....	187,5
3. Martin P., A.S. Pirae.....	187,5
4. Guéroul, Saint-Pol.....	182,5
5. Charrin, O.S. Hyérois.....	180
6. Thiault, Le Havre.....	180
7. Linakis, J.F. Bourgoin.....	175
8. Chavigny M., E.C. Orléans.....	175
9. Jean, H.C. Nazau.....	175
10. Brunet, Duclair.....	172,5
11. Rosay J.-P., Marquette.....	170
12. Rivolta A., C.H.C. Oyonnax.....	170
13. Mundwiller M., Tours.....	167,5
14. Moreau, Roissy.....	167,5
15. Muller P., Guebwiller.....	167,5
16. Alla Ph., Clermont Sports.....	165
17. Guesnet, Avenir Rennes.....	165
18. Borne J., Marquette.....	165
19. Garnier P., A.S. Savine.....	165
20. Mullaton J.-P., Energie.....	162,5
21. Berthelio, Avenir Rennes.....	162,5
22. Peyret D., J.F. Bourgoin.....	162,5
23. Bardet M., Pont de Ruan.....	160
24. Juliot, Maisons-Alfort.....	160
25. Jez, Maisons-Alfort.....	160
26. Billaud, Châtellerault.....	160
27. Madrelle, A.S. Mantes.....	160
28. Gauss B., Energie.....	160
29. Moulin J., Stade Clermontois.....	160
30. Rozier J., Nevers.....	160
31. Marot J., C.H. Angoulême.....	160
32. Tome J., Dreux.....	157,5

33. Andréa C., M.J.C. Andlau.....	155
34. Rozier D., M.J. Saint-Marcellin.....	155
35. Vequaud, Poitiers E.C.....	155
36. Desiage, Franconville.....	155
37. Allouin R., H.C.C. Arbreslois.....	155
38. Marqués T., C.A. Saint-Priest.....	155
39. Rayon, C.A. Nantais.....	155
40. Megnant J., U.S.C. Portes.....	155
41. Anstett J.-P., A.S. Jœuf.....	155
42. Rueda M., Stade Montois.....	155
43. Perez, U.S. Métro.....	152,5
44. Brami, Poitose.....	152,5
45. Chavatte, Gournay.....	152,5
46. Goettelman M., Scherwiller.....	152,5
47. Pfadt A., A.S.D. Durstel.....	152,5
48. Auger, Franconville.....	150
49. Chiarello, E.S.S.M. Hères.....	150
53. Klein A., A.S.P.T.T. Strasbourg.....	150
51. Antz G., Hanau 66.....	150
52. Todeschini I.S. SNCF Pontarlier.....	150
53. Beaupuits, Dreux.....	150
54. Bæchler F., Guebwiller.....	150
55. Schwartz C.O., Joinville.....	150
56. Sainville, E.S. Massy.....	150
57. Jouraoan, Chef du Pont.....	150
58. Ingremeau, S.G.T. Angers.....	150
59. Felourme, C.H.C. Fougères.....	150
60. Bouviers, Coignières.....	147,5
61. Hakkoum A., C.H. Ansois.....	147,5
62. Gilbert, Granville.....	145
63. Faro J.-P., C.H. Annonay.....	145
64. Chaverondier, H.C. Lyonnais.....	145
65. Batelle J.-L., S.A. Reims.....	145
66. Sakrip S., A.S.L.N. Nouméa.....	145
67. Mural, Louviers.....	145
68. Baumeier L., Scherwiller.....	142,5
69. Taoutaoui, O.G.S.....	142,5
70. Chiotti P., Auxerre.....	142,5
71. Mercier, Châtellerault.....	140
72. Da Silva José, H.C.H. Uzerche.....	140
73. Juncar, H.C.C. Gardanne.....	140
74. Royant, Vernon.....	140
75. Plassais, Franconville.....	140
76. Ballet D., U.S. Aubenas.....	140
77. Combes A., C.H. Calédonien.....	140
78. Gleize F., U.S. Aubenas.....	140
79. Leroy, C.A. Nantais.....	140
80. Leperff, A.L. Paimpol.....	140
81. Tyrode J., Auxerre.....	137,5
82. Aigne J.-P., La Charité/Loire.....	137,5
83. Kamri M., A.L. Roanne.....	137,5
84. Leleuch A., Auxerre.....	135
85. Juilleron M., C.H.C. Oyonnax.....	135
86. Cordier, Rosendaël.....	135
87. Démarquais, Saint-Pol.....	132,5
88. Rebillard, Vitrolles Sports.....	132,5
89. Baur, Herblay.....	130
90. Lebatteur C., Nevers.....	130
91. Niane, Central Sports.....	130
92. Baronne J., Troyes O.S.....	130
93. Fortier, Saint-Aubin.....	130
94. Bree, E.E.R. Carpentras.....	130
95. Harpie, Épinay.....	130
96. Pobel B., Mâcon.....	127,5
97. Gonnou, S.C. Navis.....	125
98. Béraud J., J.F. Bourgoin.....	125
99. Guichard R., U.S. Crest.....	125
100. Banchereau, U.A. Cognac.....	125
101. Henry, Cheminots Caen.....	125
102. Rouchi M., C.H. Calédonien.....	125
103. Birna, U.S. Veynes.....	125
104. Ouissafane, C.S.C. Amiens.....	125
105. Sommier D., Saint-Aignan.....	125
106. Schmidt, Nice U.C.....	125
107. Coullin, Cheminots Caen.....	125
108. Ducamp P., Stade Montois.....	125
109. Maeda J.-P., A.S.L.N. Nouméa.....	125
110. Muller B., Poitose.....	125
111. Limonier R., Mâcon.....	125
112. Kocheida T., A.L. Roanne.....	120
113. Michot C., La Charité/Loire.....	120
114. Holley L., Saint-Aignan.....	120
115. Jourdan M., A.C. Romans.....	120

PRIX D'ENCOURAGEMENT 76 - 77**CLASSEMENTS NATIONAUX****SENIORS**

116. Merle R. Vaulx-en-Velin.....	120	32. François J.-L., E.S. Laneuveville.....	170	115. Surracou, S.H.C. Gap.....	135
117. Kautzmann, A.S.P.T.T. Strasbourg.....	120	33. Garbit M., C.C.S. Tuile.....	167,5	116. Guérard, St-Aubin.....	135
118. Fargues, H.C. Figeac.....	120	34. Desylouses, S.C. Neuilly.....	167,5	117. Brival M., N.E.O. Calédonienne.....	135
119. Calmus D., H.C. Avallon.....	120	35. Duverger J.-P., H.C. Albertville.....	165	118. Trofa A., C.A. Calédonien.....	135
120. Maupoix D., H.C. Avallon.....	120	36. Colinet J.-P., C.A. Epemay.....	165	119. Nordemann M., A.S. Savine.....	135
121. Djena A., A.H.C. Aubusson.....	117,5	37. Mauchosse, Louviers.....	165	120. Bertin F., Si. Clermontois.....	135
122. Machiński, O.G.S.....	117,5	38. Hommel G., M.J.C. Andlau.....	165	121. Uveakovi E., N.E.O. Calédonienne.....	135
123. Marchi J.-L., C.H. Calédonien.....	117,5	39. Lebatteur D., Nevers.....	165	122. Martin, C.A. Pluriel.....	135
124. Lepinois, Vitrolles Sports.....	115	40. Mignard J.-C., A.S. Montferrand.....	162,5	123. Rivassou N., C.H.C. Uzerche.....	135
125. André, M.J. Avignon.....	115	41. Sotto B., Clermont Sports.....	162,5	124. Quignon P., A.S. Jœuf.....	135
126. Schah, Saint-Aubin.....	115	42. Chrétien J., R.H. Sourduin.....	162,5	125. Megeredemy, S.A.C.A.M.P.....	135
127. Mexmain, C.H. Saint-Malo.....	115	43. Giraud J.-M., Stade Clermont.....	160	126. Pelegrinato, Nice U.C.....	132,5
128. Demarget, Saint-Maur.....	115	44. Chapelain S., U.F.S. Herblain.....	160	127. Kintz, U.S. Veynes.....	132,5
129. Reynier J.-P., C.H. Calédonien.....	115	45. Leca, Nice U.C.....	160	128. Galateau A., A.G.V. Guéret.....	132,5
130. Quaillet, Amiens S.C.....	115	46. Desmars, A.L. Savenay.....	160	129. Gouttéfangeas M., O. Ricamarie.....	132,5
131. Papignies G., N.E.O. Calédonienne.....	115	47. Guerzoni G., Wittenheim.....	160	130. Benchila, A.L. Savenay.....	130
132. Platoff S., A.S.L.N. Nouméa.....	115	48. Kaupp R., Energie.....	160	131. Herbaut Ch., N.E.O. Calédonienne.....	130
133. Lopez A., A.S.L.N. Nouméa.....	115	49. Goetz A., Hanau 66.....	160	132. Mure D., A.S.L.N. Nouméa.....	130
134. Donneau T., C.H. Calédonien.....	115	50. Devrœ, S.C. Cogolin.....	160	133. Cheminat Ph., Chalons/Saône.....	130
135. Massot, Lisieux.....	115	51. Iller P., M.J.C. Andlau.....	160	134. Guillon, U.F.S. Herblain.....	130
136. Vanotti, S.C. Navis.....	112,5	52. Peinetti M., H.C. Lyonnais.....	160	135. Barre V., N.E.O. Calédonienne.....	130
137. Calvaing M., A.H.C. Aubusson.....	112,5	53. Villagrassé R., A.C. Vienne.....	160	136. Chougny A., Nevers.....	130
138. Lutz, H.C. Grenoble.....	112,5	54. Mon Clément, N.E.O. Calédonie.....	160	137. Guérin, C.A. Pluriel.....	130
139. Gorge G., Chalons-sur-Saône.....	110	55. Thomas Y., Stade Clermontois.....	157,5	138. Bonidal A., O. Ricamarie.....	127,5
140. Ganne R., A.S.L.N. Nouméa.....	110	56. Prigent M., Herblay.....	157,5	139. Toutain, Le Havre.....	125
141. Poli Paul, A.S.L.N. Nouméa.....	110	57. Mignot D., H.C. Commercy.....	157,5	140. Tingaud R., Cosne/Loire.....	125
142. Hartmann D., C.H. Calédonien.....	110	58. Simon J., A.S.P.T.T. Brive.....	157,5	141. Lemort, Beauvais.....	125
143. Viavoudon N., N.E.O. Calédonien.....	110	59. Chaumeil, A.S.P.T.T. Brive.....	155	142. Jeandon S., A.S. Montferrand.....	125
144. Jacquemont P., C.H. Calédonien.....	110	60. Sallefranque, J.L.R. Marmande.....	155	143. Laine, U.S. Acigné.....	125
145. Meulin J.-M., Venarey-Lès-Laumes.....	107,5	61. Riou P., C.H. Calédonien.....	155	144. Pierron R., A.S.L.N. Nouméa.....	125
146. Larrizza G., Ml. Saint-Marcellin.....	105	62. Mivard J.M., Vaulx-en-Velin.....	155	145. Ribot, G.A.C.E.....	125
147. Truffley, P.T. Couronne.....	105	63. Cordina M., H.C. Vienne.....	155	146. Maresca, A.S.L.N. Nouméa.....	125
148. Kaveau H., H.C. Avallon.....	105	64. Paltoy G., A.C. Vienne.....	155	147. Louchard, A.S.L.N. Nouméa.....	125
149. Geker N., A.S.I. Durstel.....	105	65. Blanc A., A.S.L.N. Nouméa.....	155	148. Cavillon, S.C.S. Amiens.....	125
150. Cornec R., C.H. Calédonien.....	105	66. Callu M., Nogent-le-Rotrou.....	155	149. Simon, Lisieux.....	125
151. Leduc, C.H.C. Fougères.....	105	67. Izerable J., U.G.A. Péageois.....	152,5	150. Quesnoy, St-Aubin.....	125
152. Gaudin F., H.C. Nouméa.....	105	68. Labardin J.P., J.L.R. Marmande.....	152,5	151. Lafaye M., Tours.....	125
153. Piccolo, Vitrolles Sports.....	102,5	69. Meri P., H.C.C. Arbrèslois.....	152,5	152. Maeda J.M., A.S.L.N. Nouméa.....	125
154. Guernier J.-P., Gauloise de Vaise.....	100	70. Guereau L., H.C. Avallon.....	150	153. Armandering G., C.S. Fameck.....	125
155. Attias.....	100	71. Baconnier G., Rosendaël.....	150	154. Wey, Castres M.J.....	122,5
156. Gras G., N.E.O. Calédonienne.....	100	72. Lenoble, St-Maur.....	150	155. Cortbeek, S.E.E.S.....	120
157. Mault P., Cosne/Loire.....	100	73. Ducourtoux A., A.H.C. Aubusson.....	150	156. Brard, U.S. Acigné.....	120
158. Allal, Châtellerault.....	100	74. Carrez G., U.S. Montreuil.....	150	157. Fongarland, S.A.C.A.M.P.....	120
159. Paulet, U.A. Cognac.....	95	75. Gauss Oh., Energie.....	150	158. Lechanteur, A.S.L.N. Nouméa.....	120
160. Esparbes D., C.H. Calédonien.....	95	76. Travers, Avenir Rennes.....	150	159. Salomé G., A.S.L.N. Nouméa.....	115
161. Albert Ph., N.E.O. Calédonienne.....	90	77. Mollard A., C.H. Calédonien.....	150	160. Vergez J.F., A.S.L.N. Nouméa.....	115
162. Peter, Lisieux.....	87,5	78. Barday S., Mâcon.....	150	161. Vallat F., H.C. Pierrelatte.....	115
163. Fuselés E., H.C. Avallon.....	85	79. Corre J.P., A.S. Montferrand.....	147,5	162. Wema C., A.S.L.N. Nouméa.....	115
75 kg		80. Honold P., C.C.I. Fegersheim.....	147,5	163. Malaval J., C.H. Calédonien.....	115
1. Dalezan, C.H.C. Pibrac.....	200	81. Faux, Rueil A.C.....	145	164. Pfaadt R., A.S.I. Durstel.....	115
2. Lecat R., M.J. Chambéry.....	197,5	82. Thomas B., U.S.O. Dijon.....	145	165. Chevalier M., C.H. Calédonien.....	115
3. Jossot M., Saint-Florentin.....	185	83. Faure G., U.S. Crest.....	145	166. Bunkley J., A.S.L.N. Nouméa.....	115
4. Leboss, Avenir Rennes.....	185	84. Mori Cl., N.E.O. Calédonienne.....	145	167. Barrau, H.C. Albi.....	112,5
5. Sada J., Nevers.....	185	85. Rayai, H.C. St-Chamas.....	145	168. Bittmann G., O.E.I. Fegersheim.....	112,5
6. Noviello, A.S. Monaco.....	185	86. Beaudoin, U.S. Acigné.....	145	169. Pautout J.R., Red Star Limoges.....	110
7. Gathau M., C.H. Calédonien.....	185	87. Faucillon G., Nevers.....	145	170. Rubat Hervé, M.J. St-Marcellin.....	110
8. Gohin, Sées.....	185	88. Fusinelli, S.C. Navis.....	145	171. Bigou P., A.S.L.N. Nouméa.....	110
9. Saynac D., A.S. Saint-Médard.....	182,5	89. Delavroix H., H.D. Commercy.....	145	172. Ajapuhnia H., A.S.L.N. Nouméa.....	110
10. Sabatier M., Gauloise de Vaise.....	182,5	90. Steinmetz F., Energie.....	142,5	173. Josserand M., A.G. Bourg.....	107,5
11. Claire H., E.C.A.J. M.J. St-Pierre.....	180	91. Truffier, C.H. St-Malo.....	142,5	174. Le Guern G., C.H. Calédonien.....	105
12. Philippi W., Tours.....	177,5	92. Didier, U.S. Veynes.....	142,5	175. Guéret, C.H. Calédonien.....	105
13. Chollet A., Gauloise de Vaise.....	175	93. Cavalier Y., Moulin Engilbert.....	140	176. Coursin G., A.S.L.N. Nouméa.....	105
14. Monceau, Chaville.....	175	94. Perosa A., C.A. St-Priest.....	140	177. Moffron J.M., H.C. Avallon.....	95
15. Allard J., H.C. Marillais.....	175	95. Serrano, A.C. St-Vallier.....	140	178. Guignepied, H.C. Avallon.....	90
16. Kosa, M.J. Tarascon.....	175	96. Klein F., A.S.P.T.T. Strasbourg.....	140	179. Moniette, Lisieux.....	87,5
17. David R., Scherwiller.....	172,5	97. Pompignan, H.C. Albi.....	140	180. Masselin C., A.V.A. Limoges.....	85
18. Débert M., Troyes.....	172,5	98. Henry Mayer S., C.H. Annonay.....	140	181. Rousseau H., H.C. Avallon.....	80
19. Lœks P., H.C. Avallon.....	172,5	99. Leplongeon, Cheminots Caen.....	140	82,5 kg	
20. Bégot G., U.G.A. Péageoise.....	172,5	100. Brault, Alençon.....	140	1. Takasi S., N.E.O. Calédonienne.....	227,5
21. Delacruz, U.A. Tarbes.....	172,5	101. Duhamel, Colombelles.....	140	2. Bootz M., C.H. Calédonien.....	217,5
22. Delcorso, U.M.S. Estaque.....	172,5	102. Kozlov L., S.A. Colmar.....	140	3. Cheung A., A.S. Dragon.....	215
23. Bouchon A., U.S. Toul.....	172,5	103. Jullien M., A.H.C. Aubusson.....	140	4. Djemai A., O.G.S.....	205
24. Veve F., A.S. Zalamort.....	170	104. Sablon, Red Star Limoges.....	140	5. Sembé, Rosny.....	205
25. Boyer J.-M., Stade Clermontois.....	170	105. Minier J., Nevers.....	140	6. Fournal R., Bourges.....	205
26. Sorce, H.C.C. Gardanne.....	170	106. Ruthmann J., Wittenheim.....	140	7. Lemo S., Bourges.....	205
27. Corato, 10H. Labastidette.....	170	107. Chavarot M., A.S. Montferrand.....	140	8. Ouaz H., Vaulx-en-Velin.....	202,5
28. Jourmiac, F. Noyon.....	170	108. Bottemer F., G.H.M. Tt-Yriex.....	140	9. Salidu A., Brive A.S.P.T.T.....	200
29. Martinet Ch., Cosne/Loire.....	170	109. Gongora, Dinard A.C.....	140	10. Psaltopoulos, Franconville.....	197,5
30. Caspar F., Energie.....	170	110. Marochin, S.E.E.S.....	137,5	11. Grisard D., Auxerre.....	197,5
31. Leduc A., Chalons-sur-Saône.....	170	111. Hulin, Lisieux.....	135		
		112. Zias, A.S.I. Durstel.....	135		
		113. Schweitzer L., Gauloise-de-Vaise.....	135		
		114. Bathaiemy, S.E.E.S.....	135		

12. Cazeaux, J.O.H. Labastidette.....	197,5	100. Cacque C., J.L.R. Marmande.....	135	66. Reynier J.F., C.H.C. Uzerche.....	100
13. Teyssier, M.J. Avignon.....	197,5	101. Gérard, S.A.C.A.M.P.....	135	67. Rivier, Vernon.....	95
14. Debretagne J.F., La Charité/Loire.....	195	102. Délègue, O. Ricamarie.....	135	68. Broussek, M.J. Avignon.....	95
15. Andrieux, Herblay.....	195	103. Audureau P., C.H. Calédonien.....	135	69. Mesdag, Lisieux.....	87,5
16. Germany, E.S. Massy.....	195	104. Bernadieu J.-P., A.H.C. Aubusson.....	135		
17. Moreau, E.S. Massy.....	195	105. Lutafu A., A.S.L.N. Nouméa.....	130	100 kg	
18. Dorai, U.S.M.T.....	195	106. Lung C., C.H. Calédonien.....	130	1. Selefen F., C.H. Calédonien.....	240
19. Paofai Oh., A.S.L.N. Thio.....	195	107. Mouldoues E., A.S.L.N. Nouméa.....	130	2. Schietecatte, G.S. Senlis.....	240
20. Beron G., Cosne/Loire.....	192,5	108. Lattach M., Lac Montier-en-Der.....	125	3. Boschetti J.F., Moulins-Engilbert.....	225
21. Dedmarczyk J., St. Clermontois.....	190	109. Lebas Ph., Nevers.....	125	4. Gogognan, H.C.C. Gardanne.....	225
22. Chevauchée, Pantin.....	190	110. Edighoffer A., C.H. Calédonien.....	125	5. Szyp G., Troyes O.S.....	220
23. Hutteau, S.G.T. Angers.....	187,5	111. Gondalle Fl., C.H. Calédonien.....	125	6. Albert, Toulouse U.C.....	215
24. Bruandet P., Française Besançon.....	187,5	112. Wangenheim, G.S. Senlis.....	122,5	7. Lecomte, Louviers.....	212,5
25. Dombes R., J.F. Bourgoïn.....	187,5	113. Collin G., H.C. Avallon.....	120	8. Coupat G., E.C.A. Chaumont.....	210
26. Raison G., Chalons/Saône.....	185	114. Mercier G., C.H. Nouméa.....	120	9. Artaux, Épinay.....	207,5
27. Kormann G., M.J.C. Andlau.....	185	115. Tepaz, F.C. Laon.....	120	10. Daubenton, St-Aignan.....	205
28. Bazillon, J.O.H. Labastidette.....	185	116. Beaulieu, Bayeux.....	120	11. Dudoret A., M.J. Chambéry.....	202,5
20. Sanguin, V. St-Georges.....	185	117. Misiano J., Wittenheim.....	115	12. Audouze J., A.M.C. Aubusson.....	200
30. Damois C., C.H. Nouméa.....	185	118. Guillot, Lisieux.....	110	11. Vidal M., H.C. Albertville.....	197,5
31. Heim J.M., U.S. Wittenheim.....	185	119. Chauchino D., Stade Montois.....	105	14. Ratel M., M.J. Chambéry.....	195
32. Trémoureux, U.F.S. Herblain.....	185	120. Graillot A., H.C. Avallon.....	105	15. Gouanel P., Stade Montois.....	190
33. Lary R., Chalons/Saône.....	185			16. Busson, U.S. Acigné.....	190
34. Pallagrosi D., Duclair.....	185	90 kg		17. Weibel J.-C., Hanau 66.....	187,5
35. Mechain J.P., H.C. Villefranche.....	185	1. Pihataride A., A.S. Dragon.....	232,5	18. Martz P., A.S.P.T.T. Strasbourg.....	187,5
36. Hueder J., Guebwiller.....	182,5	2. Poncet D., E.C. Orléans.....	230	19. Morard, Franconville.....	185
37. Curty, S.C. Neuilly.....	182,5	3. Martin J., J.F. Bourgoïn.....	220	20. Achito IL., U.A. Cognac.....	170
38. Mondon B., O. Ricamarie.....	180	4. Verheyden A., F.C. Laon.....	215	21. Martinet J., Marigny.....	170
39. Bigeargeas, S.M. Montrouge.....	180	5. Smith E., A.S. Pirée.....	215	22. Briand D., A.S.L.N. Nouméa.....	170
40. Cassini, H.C. Marseille.....	180	6. Cognon, C.J.F. Lavai.....	212,5	23. Vinej, H.C. Figeac.....	170
41. Fouage, Le Havre.....	180	7. Leveillé, E.S. Massy.....	210	24. Gueguenuei H., A.S.L.N. Nouméa.....	165
42. Coquel, Pontoise.....	180	8. Lecaille J.P., St-Pol.....	207,5	25. Grisard F., Auxerre.....	150
43. Aubinaud, Avis Club.....	180	9. André, Garges.....	207,5	26. Desmet J., Lac Montier-en-Der.....	140
44. Zaccaria A., Gauloise-de-Vaise.....	180	10. Chouteau G., Reims H.M.....	205	27. Lelievre, C.J.F. Lavai.....	130
45. Campo, O.S. Hyères.....	180	11. Bourgeois J., Dreux.....	200	28. Michel, Bayeux.....	130
46. Wenger, H.C. Toulouse.....	180	12. Poirier, Rosny.....	200	29. Barra, C.O. Joinville.....	130
47. Siccardi, Nice U.C.....	180	13. Penet M., H.C. Villefranche.....	200	30. Dos Santos C. Reims H.M.....	120
48. Berthelin, Vannes A.C.....	175	14. Tricoche J., Chatillon/Seine.....	200		
49. Rouvery B., Red Star Limoges.....	175	15. Guillard, G.C. Sorgues.....	195	110 kg	
50. Bouchard C., St-Florentin.....	170	16. Salidu N., A.S.P.T.T. Brive.....	195	1. Teururai E., A. St-Drageon.....	230
51. Petrolesi, Louviers.....	170	17. Latrille, H.C. Pibrac.....	195	2. Ledrich Ch., A.S. Jœuf.....	230
52. Turon A., L.L. Narbonne.....	170	18. Mulot G., Tours.....	195	3. Mambourg, Amiens S.C.....	225
53. Moly, S.C. Neuilly.....	170	19. Bertrand R., A.G. Bourg.....	190	4. Fenuafanote F., N.E.O. Calédonien.....	225
54. Reibel C., Hanau 66.....	170	20. Danjou Y., O.G.S.....	190	5. Vanderclissen, F.C. Laon.....	225
55. Gorius J.-M., A.S.P.T.T. Strasbourg.....	170	21. Faure G., Cosne/Loire.....	190	6. Michon G., Mâcon.....	215
56. Vially D., H.C.C. Arbeslois.....	170	22. Parollin, J.O.H. Labastidette.....	190	7. Maréchaux, S.G.T. Angers.....	205
57. Cosserson, Pré-en-Pail.....	170	23. Schmitt B., Hanau 66.....	185	8. Normand, Louviers.....	162,5
58. Guillaumet, C.H.C. Fougères.....	165	24. Ghoumari, S.C. Neuilly.....	185	9. Lafourcière B., I.S. Montluçon.....	160
59. Turk, C.J.F. Lavai.....	165	25. Godard C., Lac Montier-en-Der.....	185	10. Guillard R., C.A. Épernay.....	150
60. Soldevilla, St-Aubin.....	165	26. Descamps, Coignières.....	185	11. Pavent, Bayeux.....	150
61. Thimana Honoré, A.S.L.N. Nouméa.....	165	27. Brunet, U.S. Métro.....	185		
62. Cheron, Duclair.....	162,5	28. Kakokimongo S., C.H. Calédonien.....	185	+ 110 kg	
63. Bernard, Gaillon.....	162,5	29. Peatau S., C. Calédonien.....	180	1. Martial, C.H. Calédonien.....	245
64. Salvodelli, Compiègne.....	162,5	30. Jentey D., Chalons/Saône.....	180	2. Puapai, A.S. Vagete.....	220
65. Mineot H., A.S. Montferrandaise.....	162,5	31. Charpille J.-P., A.S. Montferrand.....	175	3. Grissard C., Auxerre.....	207,5
66. Ravet, S. Saintes.....	162,5	32. Bouvier, C.S. Alençon.....	175	4. Caron, Amiens S.C.....	200
67. Gervaud J.-Y., U.S. Aubenas.....	160	33. Jung G., Hanau 66.....	175	5. Teihotu, Central Sports.....	200
68. Paweloszek, Creil.....	160	34. Barrero J., Stade Clermontois.....	175	6. Lapolstolle, U.S. Montreuil.....	190
69. Bard J.-F., A.S. Montferrand.....	160	35. Ortuno, H.C.C. Aix.....	175	7. Louet, Herblay.....	117,5
70. Petit P., G.H. St-Yriex.....	160	36. Mercien, A.C. Vienne.....	175		
71. Goude, Avenir Rennes.....	155	37. Stauffer A., M.J.C. Andlau.....	172,5	○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○	
72. Montero, M.J. Tarascon.....	155	38. Siegrist F., A.S.I. Durstel.....	170	STAGE	
73. Hamart, A.S. Mantes.....	155	39. Sevin P., Lac Montier-en-Der.....	170	FONT-ROMEU	
74. Kaudre T., A.S.L.N. Nouméa.....	155	40. Ostermann, A.S.I. Durstel.....	165	Résultats du test	
75. Le Guillou, C.A. Pluriel.....	155	41. Hareapo A., A.S. Dragon.....	165	(Suite de la page 13)	
76. Reutenauer A., A.S.I. Durstel.....	155	42. Ott R., Energie.....	162,5	... cette charge et devient recordman de France.	
77. Julia L., A.S.C. Béziers.....	155	43. Ravel, C.A. Cholet.....	162,5	1. Saint Martory : 132,5 + 175 = 307,5	
78. Schaeffer R., A.S.I. Durstel.....	152,5	44. Vautrin M., H.C. Lunéville.....	162,5	2. Mahieux : 135 + 172,5 = 307,5	
79. Zahner J.-M., S.A. Colmar.....	150	45. Wiard F., A.S.L.N. Nouméa.....	160	3. Pautot : 127,5 + 170 = 297,5	
80. Bouchoux Guy, Nevers.....	150	46. Guinet, Creil.....	157,5	Record de France, Pautot, 178 kg à l'épaulé jeté. Gourrier ne force pas son talent. Il fait une belle exhibition avec 200 kg à l'épaulé jeté.	
81. Van Halle S., N.E.O. Calédonienne.....	150	47. Lenato L., N.E.O. Calédonienne.....	155	Le stage s'achève et c'est dans un climat fraternel que nous nous quittons en espérant naturellement nous retrouver au plus vite.	
82. Magnat M., U.G.A. Péageois.....	150	48. Michot F., Moulins-Engilbert.....	155	Aimé TERME.	
83. Cavinet, St-Lô.....	150	49. Gainville, Duclair.....	155		
84. Cantraine Ch., O.G.S.....	150	50. Serrano J., C.H.C. Uzerche.....	150		
85. Chardron G., Tours.....	150	51. Lenoury, Vernon.....	150		
86. Née J., H.C. Avallon.....	150	52. Deleu, Lisieux.....	150		
87. Schumayer F., Energie.....	147,5	53. Cousin, P.T. Couronne.....	145		
88. Santer J., Chrysler.....	147,5	54. Saget M., Nevers.....	140		
89. Lavelua L., N.E.O. Calédonienne.....	145	55. Luccini O., A.S.L.N. Nouméa.....	140		
90. Dou, S.H.C. Gap.....	145	56. Casaroli, A.S.L.N. Nouméa.....	140		
91. Delaunay, C.A. Cholet.....	145	57. Makatea, R.C. Nouméa.....	140		
92. Salabert G., C.S. Bellac.....	145	58. Auffray Y., A.S.L.N. Nouméa.....	140		
93. Clème G., Nevers.....	142,5	59. Van Der Berg, Vernon.....	137,5		
94. Léopold J.C., Scherwiller.....	142,5	60. Bauer, St-Maur.....	135		
95. Clémén J.-L., C.H. Calédonien.....	140	61. Saripane S., A.S.L.N. Nouméa.....	135		
98. Gaillard M., A.H.C. Aubusson.....	140	62. Constantin Toye, C.H. Calédonien.....	130		
97. Dévoisé D., A.H.C. Aubusson.....	140	63. Sheriff B.A., H.C.C. Arbeslois.....	125		
98. Macéra, Évreux.....	140	64. Ruelland, Lisieux.....	125		
99. Robert J.-L., N.E.O. Calédonienne.....	140	65. Franck A., Venarey-Lès-Laumes.....	105		

Regards sur une Médaille Olympique

Depuis août-septembre 1976, c'est en plusieurs occasions que notre médaillé olympique 76, Daniel SENET, fut honoré pour sa magnifique prestation de MONTRÉAL.

Particulièrement à Amiens, en bien des lieux et occasions.

L'Amiens Sporting Club, l'Office municipal des sports, la municipalité et M. LAMPS, député-maire de la ville d'Amiens, le conseil général de la Somme, le préfet de la région de Picardie.

Encore combien de nombreuses personnalités et amis de l'haltérophilie locale ou régionale qui ont tenu à apporter leur témoignage, par différents cadeaux.

Comme laissait entendre, Monsieur le préfet de la région Picardie, en plaisantant, « il est aussi rare de trouver cette plaque vermeil, que de médailles olympiques dans notre région ».

En effet, en Picardie il y a également Marc ROGUET, médaille d'or en équitation, par équipe, reçu par la même occasion.

Alors que Monsieur le député-maire, nous informa lors de la réception à l'Hôtel-de-Ville que « La grande médaille de la ville d'Amiens, ne fut attribuée jusqu'à présent, qu'à un seul et grand homme français ».

Une médaille olympique à laquelle se sont ainsi ajoutés bien d'autres objets tout aussi rares il est vrai, qui ayant ainsi rehaussée (si nécessaire) celle qui fut le plus difficile à obtenir, qu'elle soit de bronze ou d'argent.

Au fait, qu'est-elle, en définitive ?

Question à 100 F ? Non, même pas, car il n'y a toujours rien de bien précis, annoncé, officiellement, à ce sujet, auprès de Daniel SENET.

Pour les uns (C.I.O.) c'est du bronze, pour les autres (I.W.F.) c'est de l'argent, quant à l'intéressé lui-même, il ne sait toujours pas ce qu'il doit répondre, lorsque la question lui est posée (et combien de fois...)

Alors, il faut se contenter de dire « Médaillé Olympique ».

Par ailleurs, quant au cadeau, suite à la souscription, il y eut tellement de correspondances, qu'il est devenu impossible de suivre, dans l'immediat, avec les photos et emblèmes adhésifs.

Tout étant rentré dans l'ordre depuis c'est un ensemble de cadeaux que Daniel SENET se vit offrir.

Étant un amateur de chasse (c'est un Picard en Picardie... pays de pêche et de chasse), il reçut cet équipement complet, allant de la tenue aux cartouches en passant par un fusil de chasse... de classe. Il s'y connaît.

Sans omettre, qu'il aura de quoi écouter, enregistrer et orchestrer, son Johnny... sous toutes les tonalités, grâce à un ensemble stéréo au plus complet, reçu par l'Amiens Sporting Club.

En son nom, je peux me permettre de vous renouveler les remerciements pour tous les

témoignages reçus par les uns et les autres, de loin et de plus près.

De même, je suis persuadé que sa meilleure façon de vous remercier, sera de porter encore aussi haut notre sport : « l'Haltérophilie ».

Peu à peu, MONTRÉAL 1976 s'efface et déjà se dessine le sigle olympique de MOSCOU 1980.

R. MAIER.



Accompagné des membres du conseil municipal et bien d'autres personnalités locales, M. Lamps, député-maire de la ville d'Amiens, lors de la réception et remise de cadeaux. A ses côtés, Daniel Senet et M. Platel, directeur régional de la Jeunesse et des Sports.



Pour honorer notre médaillé olympique 1976, toutes les époques de l'haltérophilie olympique française étaient également présentes à Amiens, avec :

- Marcel Dumoulin : 1928 - 32 - 36 ;
- Jean Debuf : 1948 - 52 - 56 - 60 - médaillé de bronze du Total en 1956, et porte-drapeau de la délégation française ;
- Rolf Maier : 1960 - 64 - 68 ;
- Pierre Gourrier : 1968 - 72 - 76.

Cependant que dans le petit discours, on releva que le relais du flambeau olympique passait par Marcel Dumoulin, entraîneur de Rolf Maier, lui-même entraîneur de Daniel Senet. Il ne reste plus qu'à souhaiter que Daniel ait lui aussi à former un élève, assurant le relais pour 1980-84.

STAGE FRANCO - ALLEMAND

A AIX-EN-PROVENCE

M. Roustouil, directeur du C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, recevait du 26 novembre 1976 au 5 décembre 1976 les équipes espoirs française et allemande d'haltérophilie.

Ce stage franco-allemand regroupait 12 athlètes français dont six athlètes du Bataillon de Joinville et 12 athlètes allemands.

Composition

Direction du stage et responsable administratif : Marc Apparuit, C.T.R. Académie de Grenoble.

Responsables techniques : M. Beekhuizen, C.T.R. Académie de Dijon M. Boureau, responsable du B.J.

Stagiaires : Gohier (Anjou et B.J.), Clerc (Île-de-France et B.J.), Angilella (Languedoc et B.J.), Paolini (Guyenne), Terme (Languedoc), Abbo (Provence), Lebrun (Haute-Normandie et B.J.), Pacchiana (Languedoc et B.J.), Heinrich (Franche-Comté et B.J.), Raynaud (Languedoc), Mantelin (D. Savoie) et Santiago (Provence).

La délégation allemande était encadrée par : MM. Mahlein Georges, responsable national des stages franco-allemands ; Kobérich Heiner, responsable national des cadets et des juniors ; Kuhn Heinz, entraîneur national des cadets et des juniors.

Si le stage commença incomplet, puisque tous les athlètes du Bataillon de Joinville étaient au Championnat du Monde militaire à Bagdad (Irak) et ne purent rejoindre le stage que le 30 au matin, il ne fut pas improductif pour autant, puisqu'un programme détaillé et complet, alliant les activités culturelles et techniques, fut mis sur pied, permettant aux athlètes de s'épanouir dans tous les domaines.

Le matin étant réservé au plein air et à la mise en condition physique, tandis que l'après-midi réunissait les deux délégations dans la salle d'entraînement.

Si toutefois les problèmes linguistiques ne manquaient pas de faire leur apparition, un excellent esprit de camaraderie facilitait les contacts entre les deux délégations.

Une sortie à Marseille permit aux stagiaires des deux camps de faire plus ample connaissance avec les charmes de la cité méditerranéenne, la Bonne Mère, la Canebière, le château d'If ainsi que le vieux port, furent au programme de la visite.

Grâce à un travail sérieux des deux délégations, il fut conclu un match opposant les espoirs français et allemands. Le match eut lieu le jeudi après-midi au C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence.

La formule en était la suivante :

- deux équipes de six hommes ;
- total du poids soulevé moins deux fois le poids de corps de l'équipe.

Malgré une assistance réduite mais de qualité, ce match fut un grand succès et vit la victoire de la France sur l'Allemagne.

A signaler la bonne performance du jeune Français Lebrun qui avec 115 kg à l'épaulé jeté en poids coq, bat son record personnel de 2,5 kg.

Le jeune Allemand Klein Michael, poids léger, avec 235 kg, bat son record personnel le

jour de ses 18 ans.

Le comportement des jeunes Français fut exemplaire et le sérieux avec lequel ils ont participé à ce stage doit être signalé et doit servir d'exemple pour les stages suivants.

Cette attitude facilitera grandement la tâche des responsables.

L'arbitrage était assuré par : MM. Mahlein, arbitre international première catégorie, chef de plateau ; Floridia, arbitre national ; Boureau, arbitre régional.

RÉSULTATS TECHNIQUES

France :

LEBRUN Bruno.....	56,8 kg	82,5	+	115	=	197,5	kg
SANTIAGO François.....	62,4 kg	90	+	105	=	195	kg
GOHIER Jacques.....	67,8 kg	95	+	125	=	220	kg
PAOLONI Yannick.....	68,2 kg	92,5	+	117,5	=	210	kg
ANGILELLA Bruno.....	71,8 kg	107,5	+	130	=	237,5	kg
PACCHIANA Alain.....	79 kg	120	+	140	=	260	kg

Hors match :

TERME Patrick.....	69 kg	95	+	117,5	=	212,5	kg
ABBO Armand.....	59,8 kg	90	+	120	=	210	kg
RAYNAUD Michel.....	63 kg	85	+	110	=	195	kg

Allemagne :

DEBLOIS R.....	62,1 kg	85	+	105	=	190	kg
KOPOCZ Robert.....	68,2 kg	90	+	120	=	210	kg
IMMESBERGER Pelér.....	67,2 kg	87,5	+	112,5	=	200	kg
KLEIN Michael.....	70,2 kg	105	+	130	=	235	kg
WILHEM Heinz.....	79 kg	102,5	+	125	=	227,5	kg
FOUQUET Ralph.....	92,4 kg	105	+	0	=	105	kg

Hors match :

SCHWEITZEIL Ralph.....	63,4 kg	70	+	87,5	=	157,5	kg
------------------------	---------	----	---	------	---	-------	----

1. France :..... **1.320 - 812 = 508 pts**
2. Allemagne :..... **1.167,5- 878= 289 pts**

On ne peut parler de ce stage sans remercier M. Apparuit qui, par ses qualités d'organisateur et d'homme, sut donner à ce stage une touche personnelle, facilitant la réussite et l'organisation de ce stage.

Remercions aussi les cadres techniques qui surent donner le meilleur d'eux-mêmes.

Ce stage fut agrémenté par la visite de M. Roger Gerber, directeur technique national et représentant la F.F.H.C. qui nous souhaita

la bienvenue. Notons aussi la présence de deux grands champions français, Daniel Senet et Yvon Coussin, qui nous firent l'honneur de participer pendant quelques jours à l'entraînement.

En conclusion, ce stage fut pleinement réussi dans tous les domaines, grâce à la bonne volonté et au bon esprit qui y régna.

Donc, bravo et merci à tous.

BEEKHUIZEN
BOUREAU

Document de l'entraîneur

Extrait de la revue espagnole "HALTÉROFILIA BASICA"

Planification des entraînements

N° 1

FACTEURS AYANT DÉTERMINÉ LA GRANDE PROGRESSION DE L'HALTÉROPHILIE

Dans les trois dernières décennies, l'haltérophilie a connu mondialement un immense progrès qualitatif et quantitatif. Les records s'élèvent à des niveaux jusque-là inattendus et une centaine de pays appartiennent à la Fédération Internationale Haltérophile.

Il est logique que corresponde au nombre plus élevé d'haltérophiles un plus grand nombre d'athlètes de qualité. Mais cela ne suffit pas pour expliquer l'immense progrès mentionné. Pendant ce laps de temps, l'homme n'a pas évolué biologiquement de manière appréciable. Donc, à quoi est dû le grand progrès de ces dernières années ? Selon nous, c'est le résultat, non d'un facteur déterminé, mais de plusieurs facteurs comme par exemple :

- a) meilleures méthodes d'entraînement,
- b) plus grand intérêt porté à la préparation physique en général,
- c) entraînement programmé pendant toute l'année,
- d) meilleures techniques dans l'exécution des mouvements olympiques,
- e) barrières mentales beaucoup plus élevées,
- f) plus grande rivalité entre les pays les plus développés dans ce sport,
- g) plus grande variété d'équipement pour l'exécution des exercices auxiliaires et meilleur équipement de compétition (barres plus flexibles).

La planification moderne des entraînements comprend les cinq premiers facteurs mis en relief, et nous pouvons la classer en préparation physique, préparation technique et préparation psychique. L'entraîneur devra aussi incorporer dans ses séances la préparation tactique et le règlement de notre sport.

On parviendra au développement maximum des qualités physiques seulement en prêtant attention à tous ces détails. Les hauts rendements sportifs sont dus au développement des facultés physiques initiales exceptionnelles, grâce à un entraînement méthodique pendant de nombreuses années. Tous les haltérophiles ne parviennent pas à devenir champion olympique, mais tous peuvent développer au maximum leurs possibilités personnelles.

LES PRINCIPES APPLIQUÉS DANS LA PLANIFICATION SONT UNIVERSELS

Ils représentent l'expérience accumulée par les meilleurs entraîneurs de nombreux pays et se basent sur les recherches de scientifiques venant aussi du monde entier. Ces connaissances appartiennent au patrimoine universel,

Donc, les principes généraux auxquels nous nous référons doivent être appliqués dans chaque pays en tenant compte des propres caractéristiques du pays (différences morphologiques, climatiques

et socio-économiques), mais aussi des réalités que devra affronter chaque entraîneur (dimension du gymnase, variété des équipements disponibles, horaire des activités, composition du groupe d'élèves selon l'âge, l'expérience et le poids).

L'entraîneur peu expérimenté devra faire les adaptations nécessaires en suivant les instructions générales fournies ici et par d'autres.

EN QUOI CONSISTE LA PLANIFICATION DES ENTRAÎNEMENTS ?

Cela consiste tout simplement en la sélection

- a) des exercices,
- b) du nombre de répétitions (intensité de la charge),
- c) du nombre de séries (volume de la charge),
- d) du système de progression,
- e) de la pause ou intervalles de repos entre les différentes séries de chaque exercice et entre chaque exercice,
- f) de la fréquence par semaine des entraînements nécessaires à chacun,

... et cela en tenant compte :

- 1) des fins et buts recherchés,
- 2) des caractéristiques personnelles,
- 3) de la durée de l'entraînement.

Il faut d'abord diviser l'année en différentes périodes de durée diverse en tenant compte du calendrier sportif.

A chaque période doivent correspondre des buts spécifiques à atteindre, ce sont ceux-ci qui doivent à leur tour déterminer les exercices et les autres facteurs de chaque séance d'entraînement. Plus tard, nous expliquerons comment se fait la division en périodes et les objectifs et le contenu de chaque étape qui les composent.

LES PLANS PEUVENT ÊTRE GÉNÉRAUX OU SPÉCIFIQUES

En tenant compte de ses caractéristiques et des objectifs, tout plan d'entraînement se divise en deux parties générale et spécifique.

Les plans de musculation générale s'appliquent comme développement basique dans tous les sports et précèdent toujours les plans de caractère spécifique. Il est nécessaire de renforcer tous les groupes musculaires de façon proportionnée avant de procéder à une spécialisation dans les groupes musculaires les plus faibles de chaque sport.

Au moment de sélectionner les exercices qui composeront un plan de musculation général, l'entraîneur devra choisir ceux qui

activent non seulement les plus grands groupes musculaires, mais aussi la plus grande partie d'entre eux simultanément.

Avec un nombre limité d'exercices, il devra faire travailler la plus grande partie des muscles et rappelez-vous qu'ils sont plus de 400.

Certains entraîneurs préfèrent faire une seule série de chaque exercice et un plus grand nombre d'exercices pour chaque groupe musculaire au lieu de faire différentes séries de chaque exercice. En théorie, cela revient au même de faire trois exercices différents pour les jambes et une seule série de chacun, que d'utiliser un seul exercice et en faire trois séries mais l'expérience montre que le système des séries est beaucoup plus pratique et, grâce à lui, à la longue, on obtient de bons résultats.

Les plans de caractère spécifique, comme nous l'avons mentionné, contiennent des exercices directs pour les groupes musculaires agonistes de chaque spécialité sportive, et certains exercices de caractère général.

LA VARIÉTÉ

EST IMPORTANTE POUR LE PROGRÈS

Tout plan d'entraînement à long terme, en plus d'être progressif, doit être varié. Les exercices ne sont rien que des stimulants et quand ceux-ci s'utilisent sous la même forme pendant beaucoup de temps et de façon suivie, le corps cesse de réagir devant eux, en stagnant en un point déterminé.

C'est pourquoi aucun plan ne doit s'employer pendant plus de six à huit semaines consécutives.

Le changement peut consister en la sélection de nouveaux exercices pour les différents groupes musculaires, varier l'ordre dans lesquels se travaillent lesdits groupes, varier le nombre de répétitions et de séries employées, etc.

Quand le progrès obtenu avec n'importe quel plan d'entraînement sera satisfaisant dans le temps utilisé, les changements ne seront plus aussi radicaux que lorsqu'on n'a pas progressé de façon satisfaisante avec le plan antérieur. Évidemment, avant de rejeter la culpabilité du manque de progrès sur un plan d'entraînement déterminé, on devra faire une analyse complète du cas puisque de nombreux autres facteurs comme le manque de repos ou d'alimentation adaptée, l'excès de soucis, les maladies, les lésions, etc., peuvent être la cause du manque de progrès.

En haltérophilie, spécialement, on ne peut pas s'abstenir de faire les deux mouvements olympiques. On obtient la variété en utilisant différents éléments ou parties desdits exercices en alternant différents degrés d'intensité et de volume de la charge d'entraînement, etc.

La division par périodes est la même pour les débutants que pour les plus avancés. En général, la planification des entraînements se divise en trois étapes :

LA PÉRIODE PRÉPARATOIRE, dans laquelle on fait attention à la préparation physique générale et où on apprend, ou l'on revoit, ou l'on corrige la technique dans les exercices olympiques ;

LA PÉRIODE PRINCIPALE, pendant laquelle la préparation physique et psychique est spécifique pour obtenir la plus grande forme sportive, coïncidant avec la plus importante compétition du calendrier sportif ;

LA PÉRIODE TRANSITOIRE, pendant laquelle s'effectue un repos intense pour faciliter la récupération physique avant de recommencer un nouveau cycle. Ce principe s'applique de la même façon pour les débutants que pour les plus avancés et cela qu'ils soient juniors ou seniors. Il est évident que le contenu de chaque époque est différent selon ces caractéristiques.

Dans les planifications sur six mois et un an, les périodes préparatoire et principale se divisent normalement, et cela afin de varier les entraînements. Dans ces cas, la période préparatoire se divise en deux étapes, appelées : « première phase » et « seconde phase » de préparation, et la période principale aussi en deux phases appelées : « phase précompétitive » et « phase compétitive ».

La planification la plus employée est la semestrielle, qui est précisément celle qui s'adapte le mieux aux caractéristiques de l'haltérophilie espagnole. Cette planification peut comprendre une période variant entre cinq et sept mois.

COORDINATION DE LA PÉRIODISATION DANS LE CALENDRIER SPORTIF

La périodisation des entraînements doit être coordonnée avec le calendrier sportif correspondant. La « forme sportive maximale » doit correspondre avec la compétition la plus importante et ce niveau excellent de préparation ne peut se maintenir pendant plus de 12 à 15 jours ; une fois qu'il est atteint, et cela bien qu'il soit possible qu'un haltérophile puisse l'atteindre deux à trois fois, au maximum pendant une même période, et cela si après avoir atteint chaque point maximum on procède à l'entraînement nécessaire pour faciliter la totale récupération physique.

Cette coordination est très facile puisque, en prenant comme point de départ la date de la compétition la plus importante, il suffit de prendre les six semaines antérieures pour la phase de compétition, les quatre suivantes pour la phase précompétitive et le reste du temps l'employer à la période préparatoire. Il faut donc faire la planification en allant vers l'arrière, puisque la période préparatoire peut être plus ou moins longue, alors que la compétitive ne peut dépasser six à huit semaines pour les raisons que nous avons déjà données.

NOMBRE DE COMPÉTITIONS AUXQUELLES ON PEUT PARTICIPER PENDANT LA SAISON

Après avoir divisé en périodes le temps situé entre la date de la planification et de la compétition la plus importante du calendrier sportif de la saison, il faut décider à combien de compétitions en plus il faut participer cette année-là. Pour certaines, selon l'importance, il faudra ajuster la planification des entraînements.

En général, nous pouvons dire que le débutant dédiera les premiers mois (entre 3 et 6) à sa préparation physique générale et à l'apprentissage de la technique des exercices olympiques. Après cette étape initiale, il fera bien de participer à des compétitions peu importantes avec la plus grande fréquence possible (jusqu'à une par mois dans certains cas), puisque ces compétitions font partie du processus d'apprentissage du sport. Donc, les entraînements auront pour but d'obtenir la plus grande forme vers la fin de la saison, et qui coïncidera avec une compétition importante pour le niveau du débutant. Dans les autres compétitions auxquelles il participera, il procédera comme si chacune d'elles était une séance supplémentaire d'entraînement, ce qui n'altérera pas de façon appréciable son entraînement ; en tout cas on veillera à ce qu'une ou deux séances avant et après chaque compétition soient légères, pour participer reposé et permettre rapidement la récupération postérieure.

L'athlète avancé, au contraire, ne doit pas participer à plus de quatre ou cinq compétitions par saison, et même de ne le faire que dans deux ou trois véritablement importantes, où il essaiera d'atteindre le maximum dans les deux mouvements olympiques dans les autres compétitions, qui peuvent être des phases préalables de championnats régionaux, compétitions régionales, etc., il ne forcera pas au maximum, mais arrivera néanmoins à 90 ou 95 % de ses

possibilités. Certains utilisent parfois ces compétitions pour s'essayer à fond sur un des deux mouvements olympiques. L'athlète d'expérience tient lui en compte, lorsqu'il planifie ses entraînements, de toutes les compétitions auxquelles il devra participer. Cela donne lieu souvent à deux ou trois périodisations de la saison, chacune d'elles avec ses trois périodes (préparatoire, principale et transitoire), ce qui permet d'atteindre la forme maximale pour les dates des compétitions les plus intéressantes. Dans une bonne planification, chaque période de forme maximale aura un niveau un peu supérieur à l'antérieur, étant donné qu'en général, et cela en considérant toutes les diminutions d'intensité, les performances personnelles de chaque haltérophile doivent avoir un rythme croissant.

LES DEUX GRANDES TENDANCES AU SUJET DES DÉBUTANTS

Il n'existe pas de critère unanime entre les entraîneurs des différents pays au sujet de la manière de procéder avec les débutants. Dans certains pays ils conseillent une longue période, jamais inférieure à un an, de préparation physique générale, avant de commencer la pratique proprement dite de l'haltérophilie. D'autres pensent que parallèlement à ladite préparation physique il est nécessaire d'enseigner les mouvements olympiques.

Il est naturel qu'il n'existe pas d'unanimité à ce sujet, puisque les conditions de chaque pays sont très différentes les unes des autres. Dans les pays à longue tradition en éducation physique, dans lesquels les enfants reçoivent une véritable éducation intégrale depuis leur plus tendre enfance, le jeune qui débute en haltérophilie peut déjà compter sur une base solide en ce qui concerne sa préparation physique. Au contraire, dans les pays où, malheureusement, l'éducation physique n'a pas atteint un niveau et l'attention nécessaire dans les plans d'éducation, souvent la jeunesse manque dans son ensemble d'une préparation physique de base, et logiquement, dans ces cas, il est indispensable que l'entraîneur tienne compte de ce détail important lors de la planification des entraînements. Pour des raisons élémentaires de sécurité, on ne doit pas permettre la participation à des compétitions de jeunes haltérophiles sans la préparation physique due. Cela est une des responsabilités directes des entraîneurs.

Étant donné les caractéristiques de l'haltérophilie espagnole et plus particulièrement de l'Espagnol moyen, il est recommandé que les plans pour tout débutant comprennent :

- a) préparation physique générale,
- b) préparation technique,
- c) musculation générale et spécifique selon les nécessités de chacun.

TACHES SPÉCIFIQUES QUI CORRESPONDENT À CHAQUE ÉTAPE DE LA PLANIFICATION DES ENTRAÎNEMENTS

Comme nous l'avons déjà dit, la planification semestrielle est la plus employée dans la plupart des pays, et c'est celle que nous conseillons d'appliquer en Espagne. En prenant comme base ce type de planification, voyons les tâches qui correspondent à chaque étape, avec la mise en évidence, une fois de plus, qu'il s'agit là uniquement d'un exemple, et que lorsqu'on applique à la réalité chaque étape peut être plus ou moins longue, particulièrement en ce qui concerne les phases de la période préparatoire.

Première phase de la période de préparation

Objectifs :

- a) Préparation physique générale,
- b) Apprentissage (débutants), correction et perfectionnement de la technique (athlètes avancés),

Durée :

Six semaines approximativement.

Dans cette phase, généralement, on travaille quatre jours par semaine, trois au gymnase (par exemple lundi, mercredi, vendredi) et le jour supplémentaire (samedi ou dimanche) on réalise à la campagne des activités qui tendent à améliorer les conditions physiques de résistance et rapidité et spécialement la première. Cette séance peut être simplement employée à faire pendant une heure du « cross » ou à jouer au volley-ball, au football, ou à faire de la natation selon la saison de l'année.

Les activités à réaliser dans le gymnase se divisent en quatre parties :

1) Échauffement, pendant lequel se développent, en plus, la flexibilité, la rapidité, la coordination et l'agilité et, à un degré inférieur, la résistance. Dans cette étape, la durée sera de 30 minutes à peu près.

2) Préparation technique qui, pour les nouveaux, signifie l'apprentissage des deux mouvements olympiques et, pour les haltérophiles plus avancés, la révision, correction et perfectionnement de la technique desdits exercices. On y dédie généralement 30 minutes.

3) Exercices de force de musculation, en préférant pour les débutants une sélection d'exercices de musculation générale et, pour les plus avancés, en un exercice pour chacun des cinq groupes musculaires les plus importants. Si cela est nécessaire, on fera plus attention au groupe musculaire le plus déficient. Cette partie de l'entraînement demande 40 à 50 minutes.

4) Exercices de relaxation, mouvements doux d'étirement et flexibilité, avec lesquels on finit l'entraînement et qui facilitent la normalisation des fonctions organiques, principalement la normalisation des fonctions cardio-respiratoires. On y dédie 5 à 10 minutes avant de se doucher.

Pour plus de clarté, voyons, le contenu d'une séance d'entraînement-type de cette phase, pour un débutant et pour un haltérophile avancé.

DÉBUTANTS	AVANCÉS
Échauffement : 1) Courir ou trotter dans le gymnase ou sauter à la corde ou sauts en hauteur au maximum pendant trois minutes et en augmentant graduellement le temps, à partir d'une durée d'une minute.	Échauffement : Idem
2) Exercices de flexibilité pour toutes les articulations. Chaque exercice se réalisera avec « rebondissement musculaire » au moment de l'étirement maximum. Répéter environ huit fois chaque exercice, pendant environ sept minutes. Varier fréquemment la sélection des exercices et l'ordre de l'exécution.	Idem
3) Sauts en hauteur et longueur sans élan. A peu près cinq minutes.	Idem
4) Éléments de gymnastique sportive comme par exemple rotation de face et de dos, équilibres seuls et en groupe, sauts, etc., jusqu'à 10 minutes en variant fréquemment et en augmentant peu à peu la difficulté des éléments utilisés.	Idem
5) Relaxation, repos pendant 5 minutes.	Idem

DÉBUTANTS

Préparation technique

Apprentissage graduel de la technique des deux mouvements olympiques.

Durée : 30' environ.

Exercices de force ou musculation :

Il est préférable d'appliquer aux juniors une ample sélection d'exercices de musculation générale. Après avoir utilisé un plan général pendant les premières six ou huit semaines, on emploiera un exercice pour chacun des cinq principaux groupes musculaires. La durée de cette phase étant de six semaines.

Exercices de relaxation :

Détendre tous les muscles et produire des mouvements vibratoires qui facilitent le retour de la circulation. Étirer les différents groupes musculaires, spécialement les plus travaillés pendant la séance.

Durée de 5 à 10'.

AVANCÉS

Préparation technique

Révision et perfectionnement de la technique des deux mouvements olympiques. On peut se spécialiser dans celui que l'on considère comme le plus faible. Dans tous les cas de perfectionnement et correction de défauts, le poids employé sera faible. Quand on commencera à automatiser le mouvement, l'intensité de la charge s'élèvera peu à peu.

Durée : 30' environ.

Exercices de force ou musculation :

Sélection d'exercices pour les cinq groupes musculaires spécifiques. Il convient de changer la sélection des exercices toutes les quatre semaines à peu près en utilisant vers la fin ceux qui ressemblent le plus aux mouvements olympiques.

Exercices de relaxation :

Idem

Les cinq grands groupes musculaires de l'haltérophile auxquels nous nous sommes référés auparavant sont les suivants :

- 1) Jambes : muscles extenseurs des genoux.
- 2) Trapèzes : portion supérieure du trapèze qui soulève l'épaule.
- 3) Épaules : ensemble intégré principalement par les deltoïdes, triceps et dentelés supérieurs.
- 4) Lombaires : extenseurs du tronc et de l'articulation coxo-fémorale.
- 5) Abdomen : fléchisseur du tronc.

Dans la pratique de l'haltérophilie participent pratiquement tous les muscles du corps. Les cinq groupes signalés comprennent ceux qui, généralement, s'exercent de manière directe. Parfois on inclut des exercices pour les triceps suraux (mollets). Très peu de fois (sauf dans le cas de certains juniors) s'exercent les dorsaux, pectoraux et biceps.

A la fin de la période préparatoire, les haltérophiles devront avoir obtenu une préparation physique véritablement générale, comme on peut l'imaginer dans l'augmentation de la force des groupes musculaires précités. La technique aura été apprise ou améliorée et le fait de ne pas avoir manié de grands poids devra provoquer un fort désir ou souci pour cette activité dans les mouvements olympiques, ce qui, du point de vue psychique, est très important.

Si possible, pendant cette seconde phase, on maintiendra le quatrième jour d'entraînement à la campagne, et en favorisant chaque fois davantage la rapidité. Quand l'entraîneur le jugera nécessaire, il devra indiquer à ses élèves une épreuve mensuelle dans les exercices de base de force comme les squats, les développés au banc incliné ou soulevé de terre.

Pour plus de clarté, voyons, le contenu d'une séance d'entraînement typique de cette phase, pour un débutant et pour un haltérophile avancé.

SECONDE PHASE DE LA PÉRIODE DE PRÉPARATION

Objectifs :

a) Continuer la préparation physique, en la rendant plus spécifique ;

b) Automatisation de la technique des deux mouvements olympiques.

Durée : 6 semaines environ.

Dans cette phase, la technique des haltérophiles avancés devra être déjà révisée et on devra procéder à son automatisation au moyen de nombreuses répétitions, ce qui oblige à travailler avec des intensités qui partent d'un minimum de 50 % et ne dépassent pas un maximum de 70 à 75 %. Généralement, on travaille en séries de trois répétitions qui devront être utilisées avec la plus grande rapidité possible. Conséquence de l'élévation de l'intensité et du volume de la charge d'entraînement dans les 30' dédiées à la technique, parfois il est nécessaire de réduire proportionnellement le travail des « trapèzes » et des « lombaires » dans la partie de l'entraînement dédiée au développement de la force musculaire.

Les débutants continueront l'apprentissage de la technique pendant toute cette phase, puisque le minimum de temps nécessaire pour ledit apprentissage peut s'évaluer entre trois et six mois.

En général on préférera dans cette étape les exercices de force pour les cinq groupes musculaires les plus importants de l'haltérophile, les plus spécifiques.

DÉBUTANTS

Échauffement :

De contenu et durée similaires à la première phase, mais en le maintenant varié et progressif.

Préparation technique :

Poursuite de l'apprentissage de la technique. Déjà, dans cette phase, on fera des mouvements complets. Même durée que pour la première phase.

Exercices de force :

Similaires à ceux de la première phase.

Exercices de relaxation :

De contenu et durée similaires à ceux de la première phase.

AVANCÉS

Échauffement :

Idem

Préparation technique :

Automatisation des soulevés. Travail en séries de deux ou trois répétitions sans dépasser 70 à 75 % de l'intensité maximale. Chaque répétition devra être effectuée avec la plus grande vitesse possible. Planifier de façon que le volume (nombre de soulevés) augmente graduellement. Même durée que pour la première phase.

Exercices de force :

Idem, en réduisant un peu le travail dans l'exercice des trapèzes et des lombaires, si cela est jugé nécessaire pour compenser l'augmentation de la préparation technique.

Exercices de relaxation :

Idem

PHASE PRÉCOMPÉTITIVE DE LA PÉRIODE PRINCIPALE

Objectifs :

a) Servir de transition entre la période généralisée de la période préparatoire et la phase finale de la période principale, qui est de caractère hautement spécifique.

b) Initier la préparation psychique avec élévation de l'intensité dans les mouvements olympiques.

Durée : à peu près quatre semaines.

Dans cette phase, les activités consistent généralement en un travail dans le gymnase et cela en sachant que la plus grande intensité d'entraînement demande un repos plus prolongé. Donc, un travail léger à la campagne si cela est désiré peut être maintenu lors du quatrième jour d'activité. Il consiste en une heure de footing, sans forcer excessivement car cela ne peut cesser d'être utile à ceux qui le pratiquent.

L'échauffement se réduit un peu parfois, jamais à moins de 15' et vers la fin on incorpore des répétitions des mouvements olympiques qu'il est nécessaire de « fixer » ou « automatiser » encore plus, avec l'aide d'un bâton. Les lombaires s'échauffent spécialement avec deux ou trois séries de trois à cinq répétitions, au moyen de l'exercice de flexion-extension du tronc. Parfois on fait aussi comme complément de l'échauffement certaines séries avec des poids légers de tirages d'arraché, sans soulever les pieds et de squats

La préparation technique et les exercices de force de la période préparatoire forment généralement un groupe de cinq exercices au maxi, dont deux spécifiques et trois auxiliaires.

L'intensité des exercices spécifiques s'élève graduellement jusqu'à atteindre 90 % lors de la quatrième semaine dans le cas des débutants en prenant comme 100 % le résultat d'une épreuve ou l'estimation de l'entraîneur. Les haltérophiles avancés peuvent opter pour la même augmentation graduelle jusqu'à 90 % dans la quatrième semaine, ou utiliser un cycle par semaine au moyen duquel ils atteignent ledit 90 %, dans chacune des quatre semaines, bien que chaque exercice soit fait un jour différent.

L'intensité des exercices auxiliaires s'élève aussi jusqu'aux 85 à 90 % en réduisant par conséquence le nombre de répétitions.

S'il est nécessaire de participer à une phase préalable du championnat pour lequel on a fait toute la planification de l'entraînement, généralement il coïncide avec la fin de cette phase. Dans ce cas, l'entraîneur déterminera à sa convenance d'effectuer le maximum dans un ou dans les deux mouvements olympiques, ou au contraire arriver jusqu'aux 90 - 95 % seulement.

La différence dans l'entraînement du débutant et de l'haltérophile expérimenté reste réduite dans cette phase (de même que dans la précédente) à la qualité et au volume, mais la programmation reste la même.

Voyons par exemple une programmation typique de cette phase au moyen d'un cycle par semaine. Nous répétons ici une fois de plus que ceci est une orientation à caractère général et que chaque entraîneur devra faire les corrections ou adaptations correspondant à chaque cas.

LUNDI

Échauffement	15 à 30 minutes
Épaulé-jeté	jusqu'à 90 %
Tirage d'épaulé	jusqu'à 110 %
Jeté force	jusqu'à 100 %
Squats clavicales	jusqu'à 90 %
Relaxation	5 à 10 minutes

MERCREDI

Échauffement	15 à 30 minutes
Arraché.....	jusqu'à 90 %
Tirage d'arraché.....	jusqu'à 105 %
Développé force	jusqu'à 100 %
Squats clavicales	jusqu'à 85 %
Relaxation	5 à 10 minutes

VENDREDI

Échauffement	15 à 30 minutes
Arraché.....	jusqu'à 90
Épaulé-jeté	jusqu'à 80 %
Lombaires	jusqu'à 75 %
Squats, barre derrière	jusqu'à 90 %
Relaxation	5 à 10 minutes

Pour éviter des confusions possibles, nous signalons que dans les deux premiers exercices le pourcentage se réfère au maximum (100 %) atteint par l'haltérophile avancé dans la saison antérieure, ou l'estimation de l'entraîneur, ou résultat d'une épreuve dans le cas de débutants. Dans les exercices de tirage, le pourcentage se réfère au maximum dans l'exercice olympique correspondant. Dans l'exercice des lombaires, ce pourcentage se calcule sur le record de l'arraché. Dans les squats, au record dans l'exercice.

PHASE COMPÉTITIVE DE LA PÉRIODE PRINCIPALE

Objectifs : Préparation psycho-physique maximale pour la compétition.

Durée : six semaines environ.

Cette phase est le sommet de tout le programme. C'est dans elle, au fur et à mesure qu'on augmente l'intensité dans les deux mouvements olympiques on réduit proportionnellement le travail dans les exercices auxiliaires. Beaucoup d'entraîneurs préfèrent utiliser dans cette phase, dès son début, les mouvements olympiques complets et non par fragments. Pendant que dans les phases antérieures l'arraché se fait habituellement avant l'épaulé-jeté, dans celle-ci il est préférable d'utiliser les deux mouvements olympiques dans le même ordre que lors de la compétition.

Au moins dans les deux ou trois dernières semaines, il est conseillé d'employer à chaque séance d'entraînement les deux mouvements olympiques, pour obtenir la résistance de force nécessaire lors de la compétition. Dans ce cas, quand on emploie les deux exercices, il sera nécessaire de faire les squats comme exercice complémentaire.

Si, dans les quatre à six semaines antérieures à la compétition, on n'a pas participé à une autre compétition, il est nécessaire de faire une épreuve dans le gymnase huit ou dix jours avant la compétition. Cette épreuve se fera comme si elle était une véritable compétition, avec la même forme d'échauffement et si possible à la même heure que la compétition quelques jours après.

Les performances maximales obtenues dans cette épreuve seront prises comme second essai pour la compétition.

Le plus important à déterminer par l'entraîneur ou par l'athlète, s'il s'entraîne lui-même dans cette phase, est le genre de cycle d'alternance des intensités hebdomadaires ou mensuelles à utiliser. Comme orientation générale à ce sujet, nous dirons que pour de jeunes athlètes avec un bon pouvoir de conservation, il est meilleur d'utiliser un cycle par semaine au moyen duquel on atteindra toutes les semaines 95 % dans les deux mouvements olympiques, bien que chacun en un jour différent.

Les haltérophiles d'un certain âge et ceux qui ont un pouvoir de récupération plutôt bas, utiliseront de préférence un cycle mensuel dans lequel, à travers quatre ou six semaines si l'on préfère, on augmentera graduellement l'intensité.

Les athlètes expérimentés devront préférer une variante de cycle mensuel. Les athlètes incertains ou manquant de confiance en eux, au contraire, devront utiliser une variante du cycle par semaine. Rappelez-vous que tous les athlètes de caractères similaires, apparemment ne réagissent pas de la même façon face à une stimulation déterminée nous donnons seulement ici des indications générales pour guider l'entraîneur.

Quand on saura suffisamment à l'avance le jour exact de la semaine qui correspond à la compétition, il est recommandé de faire coïncider le jour le plus élevé de l'entraînement, avec le milieu de la semaine.

Les jours précédant la compétition, on réduira l'intensité de l'entraînement jusqu'à 80 - 85 % pour arriver complètement reposé le jour de la compétition.

Le dernier entraînement avant la compétition sera, à peu près 72 heures avant, de façon qu'il y ait deux jours de repos avant la compétition. Pour une compétition se déroulant un samedi, le dernier jour d'entraînement sera un mercredi. Pendant ces deux jours de repos, on peut faire quelques mouvements de gymnastique matinale, si l'on a cette salutaire habitude ou se promener à pied sans se fatiguer mais il n'est pas recommandé que le concurrent soit présent pendant ces deux jours de repos aux entraînements d'autres haltérophiles, ni aux compétitions qui peuvent avoir lieu ces jours-là. Spécialement lorsqu'il s'agit d'athlètes nerveux, ils devront essayer de se distraire en allant au cinéma ou en regardant la télévision.

PÉRIODE TRANSITOIRE

Objectifs : Faciliter la récupération physique.

Durée : deux semaines environ.

La fonction principale de cette période est de donner un repos au système nerveux et musculaire, après l'élévation de l'intensité et la compétition.

Cette période est aussi appelée « repos actif », puisque pour maintenir une partie de la préparation physique générale obtenue antérieurement, on ne recommande pas que le repos soit total, mais que l'on change d'activité.

Dans les rares occasions dans lesquelles on emploie une véritable programmation annuelle et non pas deux semestrielles ou quatre trimestrielles pendant l'année, la durée de la période transitoire est de quatre semaines, on peut alors faire certains exercices avec poids avec une intensité minimale. Dans la planification semestrielle, au contraire, il est préférable pendant les deux semaines de repos actif, de ne faire aucun exercice avec poids. Selon la saison de l'année, on préférera pratiquer n'importe quel autre sport de caractère récréatif.

Et pour terminer ce chapitre, un conseil : l'entraîneur intelligent fera bien d'étudier les plans et méthodes d'entraînement des grands haltérophiles internationaux, mais il devra essayer d'en extraire les leçons que son expérience lui permet et s'abstenir de recommander ou d'appliquer des plans similaires à ses athlètes. L'entraînement actuel de n'importe quel champion est le résultat de nombreuses années d'expérience et d'endurcissement, et celui qui ne réunira pas exactement les mêmes caractéristiques n'obtiendra pas les mêmes bénéfices en suivant un de ces plans, exercice après exercice et répétition après répétition. Pour la même raison nous avons orienté cet exposé de façon à ce que l'entraîneur « apprenne à planifier » et à ne pas suivre simplement n'importe quel plan d'entraînement détaillé qui aurait pu lui être suggéré.

Le nouveau régime d'exonération de la T.V.A.

(Suite de la page 9)

... être déclarés attributaires d'une part quelconque de l'actif, sous réserve du droit de reprise des apports.

Limites de l'exonération

Les organismes qui réalisent à la fois des opérations exonérées et des opérations imposables devront opérer une ventilation de leurs recettes globales (y compris les indemnités ou subventions taxables qui n'ont pas reçu une affectation précise) en part taxable et non taxable.

En particulier, lorsque les cotisations réclamées par une association à ses membres comprennent la fourniture de services qui ne peuvent bénéficier de l'exonération, il appartiendra à cette association de déterminer, de façon aussi précise que possible, la part des cotisations correspondant aux opérations taxables et de justifier ce décompte à toute réquisition des agents habilités à contrôler l'assiette de l'impôt.

Régime d'imposition

Les organismes susceptibles de bénéficier des exonérations ainsi prévues sont obligatoirement placés sous le régime du chiffre d'affaires réel. Un décret en conseil d'état déterminera leurs obligations ainsi que l'étendue et les modalités d'exercice de leurs droits à déduction.

CD L - 5-7-1976

(1) Rappelons que les organismes sans but lucratif sont également exonérés d'impôt sur les sociétés pour leurs opérations échappant à la T.V.A. (loi précitée, art. 7-IV) l'application de cette mesure fera l'objet d'une instruction ultérieure.

(2) Bien entendu, la liste des activités correspondant à ces trois types de services n'est pas limitative.

(3) Ces recettes sont toutefois exonérées si elles sont réalisées pendant les quatre manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées dans l'année (voir ci-dessous).

(4) Il convient de noter que le texte de la loi indique, sans toutefois en faire une condition expresse de exonération, que les organismes concernés sont notamment ceux qui bénéficient du concours désintéressé de leurs membres ou reçoivent des contributions publiques ou privées.

(5) Les réunions organisées par les comités d'entreprises ne peuvent être exonérées que si elles bénéficient exclusivement aux œuvres sociales du comité autres que les coopératives de consommation.

(6) Les conditions dans lesquelles devront être présentées les demandes d'exonération seront fixées par l'administration dans une instruction ultérieure.

Rubrique régionale

Échanges Franco-allemands

Durant la semaine du 3 au 8 janvier, j'ai été invité par la fédération allemande à participer en temps qu'observateur au stage de Steinbach dirigé par l'entraîneur de Bade Wutenberg : Wilfried Moos. A charge de revanche, cet entraîneur viendra participer au stage régional qui se déroulera au C.R.E.P.S. de Strasbourg du 24 au 29 janvier 1977.

Ces échanges avaient pour but de confronter nos méthodes d'entraînement et de travail ainsi que nos moyens de travail.

En fait, il y a peu de différence et la politique suivie par la fédération F.F.H.C.

En Allemagne, il y a peu d'entraîneurs professionnels, mais un certain nombre d'entraîneurs rémunérés par vacations. Les entraîneurs disposent de moyens de travail assez importants. Le responsable du stage de Steinbach dispose d'un magnétoscope personnel. Pour encadrer un stage de neuf athlètes, il était secondé par un entraîneur et un masseur.

A la même date se déroulaient quatre stages dans cette même zone. Les athlètes allemands sont classés également en différentes classes selon leurs performances et retenus pour les stages qui leur conviennent.

Ce stage était un stage de condition physique, au cours duquel un certain nombre de tests ont été organisés. En fait, très peu de temps était consacré à l'haltérophilie proprement dit. A mon avis, ceci serait parfait si les athlètes étaient disponibles pour suivre plusieurs stages dans l'année. Mais on rencontre en Allemagne les mêmes difficultés pour libérer les stagiaires de leur emploi.

Il convient avant tout de retenir que les Allemands attachent une grande importance à la condition physique et que les athlètes sont très conscients de cette nécessité.

R. NOIRIEL.



Carnet de l'Haltérophile

Naissance

Le club de la S.H.C. Haguenau a le plaisir de vous annoncer la naissance d'Emmanuel, fils de son entraîneur et athlète Armand Walt. Nos félicitations aux heureux parents.

Nécrologie

Nous apprenons avec émotion les décès de Michel Raimondo, de la M.J.C. d'Avignon et Patrick Le DREAU, du C.H.C. Saint-Malo, survenus accidentellement. Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

Championnats d'Île-de-France des troisièmes séries

RÉSULTATS

Finale cadets et juniors disputée le 19-12-76 à Massy ; arbitres : MM. Guipon, Pichon, Aner.

Finale seniors disputée à l'U.S.M.T. le 18-12-76 ; arbitres : MM. Samblant, Humbert, Ducreuzot.

CADETS

Mouches

1. LARGET C. SACAMP..... 120
2. FORREIRA C. Gonesse 112,5
3. BAULY H. Gonesse 110

Coqs

1. HACQUIN P. Neuilly..... 137,5
2. DEMINUID D. Bobigny..... 122,5

Plumes

1. NACHIN J.-F. S.A.M. 145
2. GERBAUD E. Pantin 135

Légers

1. DELBREIL D. Etampes 100
2. CORBELLINI B. Rueil 160

Moyens.

1. POUPET Ph V.G.A. 177,5
 2. ESPINOUSE L. Gonesse 170
 3. BELLARD D. Rueil 167,5
 4. TENNICHE Y. Bobigny..... 152,5
- Élim. DUVAL Rueil 0

Mi-Lourds

1. VIALA B. Rosny..... 182,5

JUNIORS

Moyens

1. MAS M. Montrouge..... 180

Mi-Lourds

1. DELUGE E. Gonesse.....205

SENIORS

Plumes

1. PARDONNET Blanc-Mesnil 172,5
2. BRETAGNE S.A.M. 160

Légers

1. CHARNAIS Neuilly 200
2. COMBE Montrouge..... 190
3. JOUBERT Sourdon..... 177,5
4. ROBINET Maisons-Alfort 175
5. BRESSON S.A.M 170

Moyens

1. FERREIRA Ozoir 207,5
2. NAEGELEN Joinville 190

Mi-Lourds

1. HOCHARD U.S.M.T. 230
 2. LANDOT Garges 225
 3. JEANNOT Gentilly..... 220
- Élim. ROULLIN Pantin 0

Lourds-Moyens

1. RACHEL Montrouge 255
2. MITERNIQUE Massy..... 245

Lourds-Légers

1. FAUCHER C. Rueil..... 235
2. PERCHET Neuilly 225

Tournoi par équipes régionales juniors



L'équipe du Languedoc classée seconde

RENCONTRE LIMOUSIN-POITOU

CHÂTELLERAULT - SALLE OMNISPORT, 21 NOVEMBRE 1976

Le match se déroula très sportivement et était arbitré par M. Malley (arbitre central), président du comité du Limousin, et par MM. Legrand, président du comité du Poitou, Chartier, secrétaire du Poitou.

L'équipe limousaine la plus légère partait favorite mais Durand n'ayant pu réaliser un essai à l'épaulé jeté donna toutes les chances à l'équipe du Poitou qui remportait facilement ce match.

Résultats techniques (formule poids soulevé moins le double du poids corps)

Poitou-Charentes :

Poids soulevé : 1.437,5
Poids de corps : 1.052,400
385,100 pts

ROY - (hors match)..... 57,5 70 127,5
léger

GAUDIN 60 80 140
(Saintes) léger
MAROT..... 85 105 190
(Angoulême) mi-lourd
ROUGET 90 115 205
(Angoulême) mi-lourd
BEDETTI 95 120 215
(Châtellerault) mi-lourd

CACLIN 102,5 132,5 235
(Niort) mi-lourd
DUBUS..... 110 137,5 247,5
(Saintes) lourd-léger
ARNAULT 87,5 117,5 205
(Châtellerault) moyen

Signalons que Rouget (Angoulême) améliore à l'épaulé jeté le record mi-lourd cadet.

Comité Limousin :

Poids soulevé : 1.162,500
Poids de corps : 982,400
180,100 pts

LEMAL 50 75 125
(Brive) coq
DESBORDES 62,5 77,5 140
(Limoges) plume
FOUSSADIER..... 62,5 85 150
(Aubusson) léger
BUGE 107,5 132,5 240
(Limoges) lourd-léger
PEJOINE 92,5 115 207,5
(Tulle)
LENEVE..... 95 115 210
(Limoges)
DURAND 90 0 90
(Aubusson)

Match amical

Savoie - Bouches-du-Rhône - Vaucluse

Partis le matin à 9 h du C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence, lieu de rendez-vous de l'équipe des Bouches-du-Rhône pour ce match amical contre la Savoie et le Vaucluse, nous arrivâmes à Chambéry vers 16 h après nous être restaurés en cours de route.

Nous fûmes reçus par les dirigeants du club local qui nous indiquèrent notre hôtel et après avoir quitté nos affaires, nous nous sommes préparés pour la compétition.

17 h 15 : présentation des athlètes et remise de cadeaux face à un nombreux public.

Le match débute à 17 h 30 environ. Après les arrachés et un record de Provence de Santiago en léger cadet à 92,500 kg, nous menions déjà avec une petite avance. Aux épaulés jetés encore un record de Provence par Santiago à 110 kg en léger cadet. Et après le premier essai d'Adjoute à 130 kg, nous ne pouvions plus perdre. Il restait encore à rentrer en lice Chiavassa qui fit 140 kg pour son premier essai. Il restait à la Savoie et au Vaucluse de se disputer la 2^e place.

Résultat final :

1^{er} Bouches-du-Rhône :

Floridia (69 kg) 90 + 112,5 = 202,5
Santiago (60,8)..... 92,5 + 110 = 202,5
Abbo (60,5)..... 85 + 122,5 = 207,5
Chiavassa (80,6)..... 110 + 145 = 255
Adjoute (84,8) 105 + 145 = 250
Dravet (85,5) 97,5 + 125 = 222,5
441,2 x 2 = 882,4 moins 1340 = 457,6.

2^e Vaucluse = 407,3

3^e Savoie = 393,1

Nette victoire des Bouches-du-Rhône et très bon comportement et bon début de saison pour tous. Nous fûmes ensuite conviés au restaurant autour d'une table bien garnie et c'est dans une atmosphère de bonne camaraderie que se termina notre soirée.

V. FLORIDIA.

/

STAGE FRANCO-ALLEMAND



Le groupe des stagiaires

10 catalogues spécialisés

à votre service...



A Stades



B sports d'équipe



C gymnases



D Haltérophilie



E Sports de combat



F Piscines



G Chronométrage



H Vestiaires



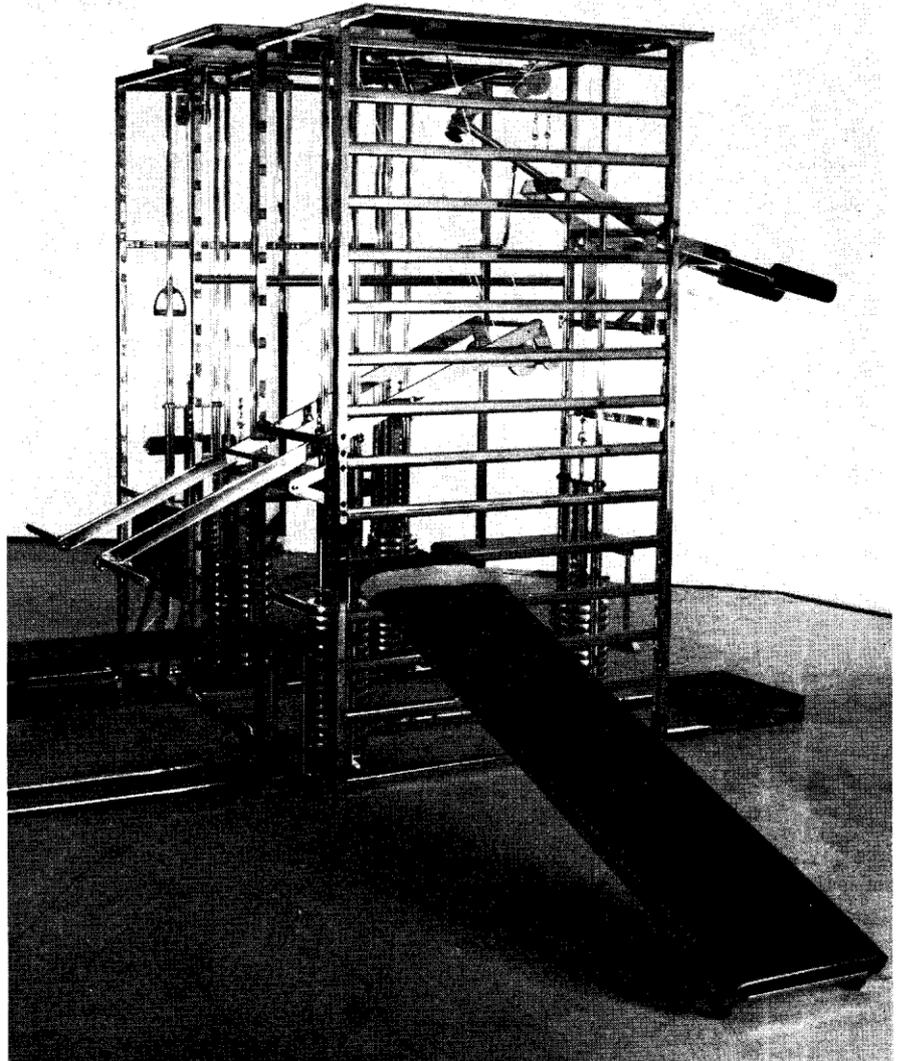
I Tribunes



J Jeux d'enfants



**GENERALE
D'ÉQUIPEMENT SPORTIF**
département 15
9, rue Notre Dame
69006 LYON - France
Tél. (78) 52.09.19
Télex GESLYON 34934 F



Le groupe G.E.S. 1er Fabricant Européen construit dans ses 4 usines la plupart des matériels importants qu'il distribue suivant des techniques qui lui sont propres ou sous licence. Ces matériels sont constamment perfectionnés et adaptés aux nouvelles exigences des disciplines, en collaboration avec les Fédérations Nationales intéressées. G.E.S., un groupe sérieux, toujours présent, pour vous documenter, vous renseigner. N'hésitez pas à demander le ou les catalogues qui vous intéressent.

Catalogue souhaité _____ 

NOM : _____

ACTIVITE : _____

ADRESSE : _____

N° Code Postal : _____ VILLE : _____

CONTINENT SPORTS

**LE SPECIALISTE DU MATERIEL
D'HALTEROPHILIE ET DE
MUSCULATION**

PROPOSE



EQUIPEMENT INDIVIDUEL
**MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES**

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie - Cte - Robert . 77170 . Tel : 405 05 97
r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC &
ACIER . PLATEAUX D'HAL-
TÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉ-
SIE

PRESSES . BANCS .
APPAREILS A
CONTREPOIDS . BLOCS
UNIVERSELS . REPOSE
BARRES . RATELIERS
DE RANGEMENT .
MANCHONS POUR
SQUATS

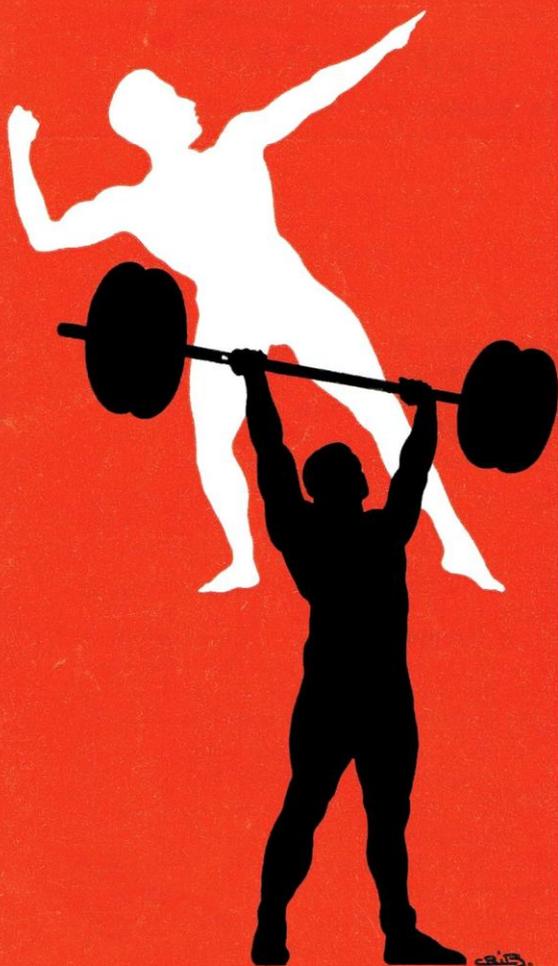


l'haltérophile

MODERNE

FONDATEUR : JEAN DAME

ALEXANDRIE 77



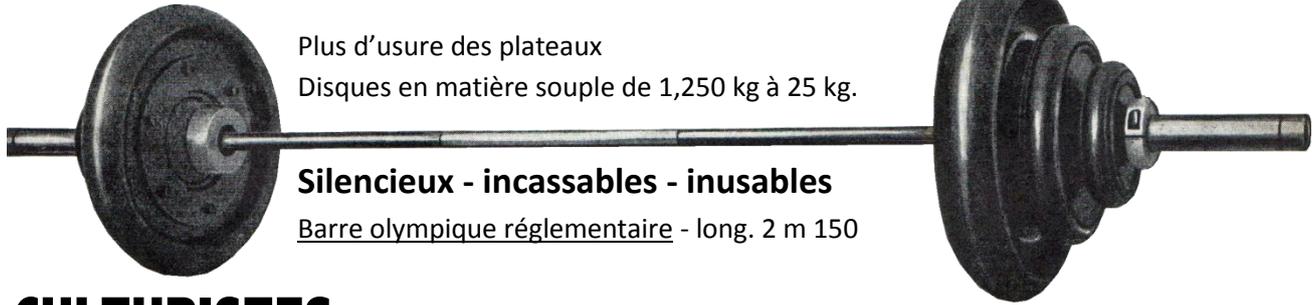
 Document original : Raymond Lopez

MENSUEL - 31^e année
MARS 1977
Le numéro : 2F

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous



grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique
sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

40,rue de Bellevue – 78560 PORT-MARLY

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

De la pluie et du beau temps pour notre équipe nationale
(par A. Coret et R. Gerber) 3

PARTIE OFFICIELLE

Procès-verbaux :
– Assemblée générale extraordinaire du 31-10-76 à Vichy..... 4
– Assemblée générale ordinaire du 31-10-76 à Vichy 5, 6 et 7
– Communiqué de l'Amicale nationale des arbitres 7

RÉSULTATS ET COMPTES RENDUS TECHNIQUES

Championnat de France des Comité régionaux
– Éliminatoires
– Finale nationale (compte rendu. M Maier) 8. 9 et 10
Prix Interrégional
– Statistiques
– Classements des dix meilleures performances
– Finale de groupe..... 11, 12, 13 et 14
Critérium national
– Finale nationale (compte rendu. M. Combet)..... 15, 16. 17 et 18

NOUVELLES INTERNATIONALES

– France, Irak, Turquie 19
– Tournoi international d'Alexandrie (compte rendu, M. Terme) 20 et 21
– Records du monde Juniors au 31-12-76..... 19

DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR

L'importance de la vitesse dans l'exercice
(par James E. Cousiman)..... 22, 23 et 24

RUBRIQUE RÉGIONALE

- Mémorial Lambert 24
- Soirée de record à Laon 25 et 26
- Stage zone nord-est..... 26
- Le carnet l'haltérophile 10

COMMUNIQUE DE LA RÉDACTION

- « Objectif 5000 » 27

/

Notre photo couverture : **Au Tournoi d'Alexandrie, la présentation des athlètes.**

Éditorial

DE LA PLUIE ET DU BEAU TEMPS POUR NOTRE ÉQUIPE NATIONALE

Pour sa première rencontre internationale de la saison, l'équipe de France s'est déplacée en Irak pour y rencontrer l'équipe nationale de ce pays ainsi que la Turquie.

Le voyage s'est effectué dans d'excellentes conditions mais il faut bien avouer que nous fûmes déçus de la qualité de l'hébergement qui n'atteignait pas le niveau du plus petit confort.

Cette rencontre programmée depuis bien longtemps devait permettre au D.T.N et à l'entraîneur national de situer la valeur des garçons en début de saison ; test qu'il fallait passer avant les importants tournois d'Alexandrie (6 - 3 mars) et du Marché Commun (15 - 17 avril).

Tout semblait aller pour le mieux jusqu'à l'heure du premier entraînement qui précédait une pesée de nos athlètes.

Ce fut, il faut bien le dire, une très grande déception. Cinq d'entre eux n'étaient pas au poids et pour trois garçons il paraissait bien improbable qu'ils atteignent pour le lendemain la limite de la catégorie d'engagement.

Gerber et Terme prirent immédiatement toutes les mesures qui s'imposaient pour parvenir à un résultat satisfaisant. Mais, hélas, à l'heure de la pesée officielle, Billet était toujours poids coqs, Stresser à la limite extrême des poids plumes et Senet à près de 70 kilos.

Cette situation inacceptable mettait toute l'équipe de France dans l'impossibilité de gagner un match qui paraissait à sa portée par rapport au niveau technique du début de saison. L'insouciance des uns entraînait la défaite de tous ; nous trouvons particulièrement désolant que certains mettent tout leur cœur au service de l'équipe pendant que d'autres se complaisent dans leur insouciance. Malgré la courte défaite que nous avons enregistrée, nous tenons à féliciter chaleureusement J.-C. Chavigny qui, bien que fort grippé, a fait tous les efforts nécessaires ; Christian Kinck qui fut excellent et dont le comportement a été exemplaire Robert Jouan, qui a sacrifié une bonne performance pour essayer de remporter son match qui fut et de loin le plus difficile, n'hésita pas à prendre 170 kilos, charge qui lui aurait assuré la victoire en cas de réussite Coussin et Saint-Martory qui, sans

réaliser leurs meilleurs totaux, assurèrent leur première place et, enfin, Gourrier qui, sans bousculer les hautes performances, assura une première place jamais contestée.

Bien sûr, Senet battit le record de France à l'épaulé -jeté (168 kg), ce qui fut une consolation. Mais elle ne put en aucun cas faire oublier que les trois athlètes qui avaient accepté leur sélection dans des catégories bien déterminées aient précipité l'équipe dans la défaite.

Nous pouvons vous assurer, Messieurs, que vous n'aurez plus l'occasion de renouveler vos exploits. Ceci est un avertissement sans frais que nous vous demandons de bien vouloir enregistrer.

Nous souhaitons une équipe de France forte et non des individualités. Nous souhaitons également que l'haltérophilie en France progresse, des jeunes sont prêts à prendre le relais. Soyez sûr que nous n'hésiterons pas à sacrifier quelques succès en les attendant.

Vous êtes les meilleurs, c'est vrai, nous vous avons apporté tout notre soutien ; tout ce que vous pouviez attendre de nous, vous l'avez eu, mais attention, il faut savoir renvoyer l'ascenseur, car nous sommes bien décidés à tenir les engagements pris aux yeux de tous.

Il est toujours désagréable d'en venir aux sanctions mais devant la désinvolture de trois responsables de cette défaite, le D.T.N. a décidé de retirer Billet et Stresser de la sélection d'Alexandrie. Quant à Senet, seul le forfait de C. Kinck pour l'Egypte lui a valu d'être retenu dans la sélection. Malade avant le départ, il dut laisser sa place à Rontard.

Quelques jours plus tard, à l'inverse des péripéties de Bagdad, nous avons la franche satisfaction d'enregistrer lors du Tournoi international d'Alexandrie d'agréables résultats que nous devons à une formation combative et soudée.

L'individualisme a laissé place à un esprit d'équipe sans précédent.

Roger GERBER,

directeur technique national.

André CORET,

président de la F.F.H.C.

◆ PROCÈS VERBAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE VICHY, 31 OCTOBRE 1976

Séance ouverte à 8 heures.

Il est procédé à la vérification des pouvoirs des délégués présents.

Une discussion est ouverte sur la représentation du comité régional de l'Orléanais. Après accord de M. Durry, délégué du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, il est décidé de répartir les voix de la façon suivante (total, 24 voix) :

M. SERRANO (président du comité jusqu'au 31-12-76)	8 voix + 1 (club de Cholet)	9 voix
M. CHAMPIOT		8 voix
M. CALLU		<u>7 voix</u>
		24 voix

Le président remercie les délégués de s'être déplacés aussi nombreux pour cette assemblée. Il adresse également ses remerciements à M. Durry pour son aimable et efficace assistance en toutes occasions.

ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS

Ces statuts dont tout le monde a reçu un exemplaire, ont été soumis au secrétariat d'État pour approbation et ont été jugés tout à fait conformes, comme le précise la lettre ci-dessous du 29 octobre 1976, émanant du secrétariat d'État :

« Dans le cadre de la réforme introduite par la loi n° 75-988 du 29 octobre 1975 relative au développement de l'éducation physique et du sport, vous m'avez demandé de bien vouloir vous donner mon avis sur le projet des statuts fédéraux élaborés en vue de les mettre en harmonie avec les dispositions des statuts types annexés au décret n° 76-490 du 3 juin 1976 et d'obtenir, au profit de la Fédération française haltérophile et culturiste l'habilitation ministérielle qui a fait l'objet du décret n 76-489 du 3 juin dernier.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le dernier projet qui m'a été soumis n'appelle pas d'observation de ma part.

« Veuillez etc.

Signé : J. GROSPILLET. »



Au cours de la réunion du comité de direction du 26 juin 1976, M. Coret avait demandé à chaque membre d'étudier ces statuts et de lui

faire parvenir les observations éventuelles que ceux-ci pourraient susciter. Des modifications ont été apportées dans le sens demandé.

Toutefois M. Coret indique qu'il avait omis de rectifier l'article 13 mais qu'à la demande de plusieurs personnes, il a été amené à le faire dans le sens désiré, à savoir :

Article 13 :

La présence de 14 au moins des membres du comité de direction est nécessaire pour la validité des délibérations. Les présidents des comités régionaux n'appartenant pas au comité de direction peuvent assister avec voix consultatives aux réunions du comité ou y déléguer un représentant en cas d'empêchement.

M. Bovi constate que le droit d'assister au comité de direction pour les présidents des commissions fédérales a été supprimé. De même la commission des provinces ne figure plus dans les statuts.

M. Coret fait remarquer qu'il n'est fait état d'aucune commission. Celles-ci seront créées et mises en place par le comité de direction.

Modifications apportées au cours de la présente assemblée générale

Article 1^{er} : Sur demande de M. Bovi.

7^e alinéa : « Fédération internationale haltérophile » à la place de l'appellation en anglais.

10^e alinéa : « Fédération internationale haltérophile et Fédération européenne haltérophile » à la place des appellations en anglais.

Article 3 : Il est ajouté un cinquième paragraphe dans les formes suivantes :

« 5° - Elle peut comprendre en outre à titre individuel, des personnes physiques ».

Article 5 : Sur demande de M. Bovi, il est supprimé dans tous les alinéas où figure la radiation, le fait que celle-ci soit prononcée par le comité de direction.

Article 8 : Intervention de M. Bovi.

Au 5^e alinéa « Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de la fédération ... il est ajouté « ou publiés au bulletin officiel ».

Article 8 :

7^e alinéa : Les mots « agents rétribués de la fédération » sont remplacés par « cadres techniques de la fédération ».

Article 11 : Intervention de M. Tournier.

Le premier alinéa est modifié comme suit :

Le comité de direction comprend un bureau dont les membres sont élus au scrutin secret par ses soins.

Article 13 : Hormis la modification précisée ci-dessus par M. Coret, M. Tournier demande qu'il soit ajouté :

« La présence " effective " de 14 au moins des membres... »

En effet, la demande de M. Tournier concernant la suppression des pouvoirs au comité de direction a été rejetée par l'assemblée générale, c'est la raison pour laquelle il désire que le mot « effective » figure à cet article.

Article 17 : (M. Bovi)

11^e alinéa : « Fédération internationale haltérophile » au lieu de l'appellation en anglais.

Article 28 : Amendement de M. Tournier.

4^e alinéa : En cas de dissolution d'un comité régional ou départemental, l'actif est dévolu, conformément à l'article 29 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Article 29 : Demande de M. Tournier.

Activités « fédérales » au lieu de spéciales.

La proposition suivante de M. Tournier n'a pas été acceptée par l'assemblée générale :

- Suppression de tout ce qui figure aux statuts à partir de l'article 28 afin de constituer un règlement intérieur.

Résultats du vote à bulletins secrets sur l'adoption de ces nouveaux statuts :

- Voix exprimées	841
- Pour l'adoption	775
- Contre l'adoption	66

En conséquence, des nouveaux statuts sont adoptés.

Séance levée à 9 h 15

<i>Le secrétaire général</i>	<i>Le président</i>
J.-L. DEMONSEL	André CORET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

VICHY, 31 OCTOBRE 1976

Séance ouverte à 9 h 30 sous la présidence de M. André CORET.

ALLOCUTION DE M. DURRY

*(délégué du secrétariat
à la Jeunesse et aux Sports)*

« Monsieur le Président, chers amis,

Je serai très bref car nous avons une matinée chargée et déjà bien avancée. Je suivrai vos travaux avec une attention particulière.

Je profite de l'occasion pour vous remercier des joies qu'a causées votre sport au secrétariat d'État et à moi-même cette année.

Il y a eu un « coup de projecteur » tout particulier sur cette discipline grâce au comportement de SENET à Montréal. Mais ce que je veux souligner et qui a frappé tout le monde, c'est la qualité d'ensemble de cette équipe et le fait qu'il n'y ait pas eu de contre-performance. L'Haltérophilie a pu être citée comme modèle et donnée en exemple.

Tout cela m'a particulièrement fait plaisir car je prends part, vous le savez, à tous les bonheurs de votre fédération.

Je vous dis donc merci et vous souhaite des travaux très heureux et utiles pour ce matin, travaux qui sont évidemment d'une particulière importance puisqu'ils vont engager l'avenir ».

(Applaudissements)

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Avant toute chose, je vous remercie d'être venus aussi nombreux.

Votre présence à cette assemblée générale témoigne de l'intérêt que vous portez à la vie de notre fédération.

Mes remerciements iront également à M. DURRY qui nous honore de sa présence aujourd'hui et qui manifesta tout au long de ces dernières années un grand intérêt pour notre sport.

Merci aux dirigeants, aux entraîneurs et aux arbitres qui, durant quatre années ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à l'effort commun. Par un travail de tous les jours, souvent obscur, ils ont contribué avec efficacité conjointement avec nos entraîneurs nationaux à la préparation de l'élite d'aujourd'hui, mais aussi à la formation de jeunes talents qui, demain assureront la relève. Je souhaite associer à ces félicitations les techniciens qui ont apporté leur concours à ce travail.

Très succinctement, je désire faire un bilan de nos activités. Le secrétaire général vous donnera un bilan plus complet des résultats.

Dès notre installation, nous avons constaté combien les dirigeants étaient conscients de leurs responsabilités et de quelle foi ils étaient animés.

Notre désir étant d'encourager cet état d'esprit et de l'aider à se développer, nous eûmes comme objectif de leur apporter toute notre attention.

L'avenir devait nous donner raison puisque cet élan devait aboutir 4 ans plus tard à une impressionnante augmentation du nombre des licences. Dernière statistique au 30- 9-76 : 15.506 et pour ne citer qu'un chiffre de comparaison : 30- 9-75 : 13.283... Notons également l'augmentation considérable des athlètes qui ont participé aux épreuves fédérales. Plus de 10.000 en 75-76, preuve irréfutable de la bonne santé de nos clubs.

Voyant combien la base s'était attachée à un travail sérieux, nous décidâmes de profiter de cet élan et de donner à l'élite la possibilité de mieux s'exprimer.

Pour ce faire, il nous a semblé indispensable de changer de structures techniques. C'est pourquoi nous avons pris la décision de demander la nomination d'un directeur technique national. Cette initiative de la grande majorité du comité de direction ne tarda pas à porter ses fruits tant sur le plan technique qu'administratif. En très peu de temps M. GERBER, par le sérieux de son travail et son courage à la tâche, réussit sur le premier plan à former une équipe homogène qui, consciente de ses responsabilités et animée du désir de bien faire, nous a apporté rapidement les premiers résultats.

Sur le plan administratif, tous les responsables fédéraux, à quelque niveau qu'ils soient, ne peuvent plus prétendre ne pas recevoir d'informations car le journal technique qui sort plusieurs fois par mois, leur donne désormais les renseignements complets sur la vie de notre fédération : résultats, statistiques, nominations d'arbitres, d'entraîneurs, suivi de la trésorerie et règlements.

J'insisterai sur le fait que jamais nous ne serions parvenus à changer d'orientation sans l'appui de la grande majorité des membres du comité directeur qui ont soutenu avec force notre action.

Ils témoignèrent durant les périodes difficiles d'une cohésion sans faille qui nous permit d'avancer.

Ils resteront ceux qui eurent le courage de cautionner, malgré d'énormes difficultés financières, le projet ambitieux que nous avions à organiser : les 1^{ers} championnats du Monde juniors à Marseille.

Nous pouvons dire qu'aujourd'hui qu'ils eurent raison puisque cette magnifique manifestation connut un succès extraordinaire, tant sur le plan de la participation que sur celui des résultats. Ce fut pour de nombreux pays, le révélateur de la vitalité de l'Haltérophilie en France. En cette occasion, nos juniors firent mieux que de participer, puisqu'ils prenaient la 6^e place au classement mondial et la 5^e au classement européen.

Durant notre mandat, nous sommes efforcés de motiver tous les athlètes de quelque niveau qu'ils soient je pense pouvoir dire aujourd'hui que les décisions que nous avons été amenés à prendre eurent des effets bénéfiques.

Nous avons notamment enregistré un plus grand nombre de participants aux championnats de France grâce à l'ouverture que nous avons pratiquée en permettant à tous les athlètes de classe nationale d'y accéder. Nous leur avons donné aussi la possibilité de réaliser les minima sur plusieurs compétitions car nous trouvions que les seuls éliminatoires étaient vraiment trop restrictifs.

Nous avons essayé dans la mesure des moyens mis à notre disposition, de donner à certains garçons de notre élite, la possibilité de bénéficier de quelques heures d'entraînement supplémentaires en effectuant des démarches auprès de leurs employeurs, afin qu'ils les libèrent plus tôt.

Toujours pour notre élite, nous avons mis sur pied un important programme de stages nationaux et de compétitions internationales, ce qui e permis à nos garçons d'acquérir une plus grande expérience et ainsi de préparer de façon efficace Montréal où ils firent mieux que bien se comporter. Je crois que nous pouvons être fiers des résultats obtenus : ils sont le fruit d'un travail effectué au sein des clubs et furent salués par les plus hautes personnalités du monde sportif ainsi que par la totalité des journalistes.

Nous venons également de décider de laisser le bénéfice de l'augmentation de la licence aux comités régionaux, ce qui représente une augmentation substantielle de 5,80 à 11,40. Mais à l'analyse de cette nouvelle initiative, il nous a semblé que nous devions encore accentuer notre effort sur les clubs, c'est pourquoi je vous propose aujourd'hui de passer la dotation aux comités de 11,40 à 15,40. Toutefois, nous souhaitons que les 4 F supplémentaires soient ventilés aux clubs au prorata des athlètes classés.

La fédération qui détient toutes les statistiques indiquera aux comités le montant de la subvention qu'ils auront à reverser aux clubs. Si vous êtes d'accord sur cette proposition elle

sera appliquée à dater de la saison en cours et sera versés en octobre prochain. La fédération, quant à elle, ne percevra plus qu'un franc symbolique par licence.

Voilà ce que fut l'essentiel de notre politique qui, nous l'espérons, vous aura donné satisfaction. Pourtant, ne nous trompons pas, il reste beaucoup à faire...

Si les résultats de Montréal sont la certitude que notre jeunesse possède les qualités nécessaires pour atteindre les hauts niveaux, nous devons savoir que les périodes euphoriques en sport comme partout ailleurs, sont cycliques et souvent éphémères et que nous devons garder la tête froide afin de préserver l'acquis et protéger l'avenir.

Notre désir de bien faire n'aurait pas suffi à la réalisation de ce programme sans un budget valable. Je veux remercier en votre nom les personnalités du secrétariat d'État qui nous ont apporté leur soutien et témoigné leur confiance tout au long de leur mandat.

Si vous nous faites confiance, nous pensons continuer le travail amorcé et dont je viens d'énumérer les grandes lignes. Peut-être pourrions nous également élaborer un plan qui pourrait aboutir à la mise en place d'un championnat de France des Clubs ce qui donnerait un regain d'intérêt à nos compétitions et favoriserait la vulgarisation de notre sport.

Tout au long de notre gestion, nous nous sommes efforcées de donner le meilleur de nous-mêmes. Je suis certain que personne ne doute de notre désir de conduire, par un travail sérieux, notre fédération au meilleur niveau.

(Applaudissements)

Revenant sur son allocution, M. CORET propose la distribution en fin de saison aux clubs de 4 F par licence au prorata des athlètes classés le total étant déterminé en fonction du nombre de licenciés par C.R.

M. TOURNIER est contre la redistribution aux clubs il estime que cette somme devrait rester au C.R. qui pourrait la ventiler à certains clubs.

Il est procédé au vote sur la proposition de M. CORET qui est adoptée l'unanimité.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GENERAL :

M. DEMONSEL donne lecture de l'avant propos de son rapport laissant le soin à chacun pour ne pas alourdir la réunion, de prendre connaissance de son compte-rendu détaillé puisque tous les membres présents ont reçu un exemplaire de celui-ci.

RAPPORT FINANCIER :

M. DESHAYES, expert-comptable de la Fiduciaire commente, comme chaque année, les résultats du bilan 1975 que tous les délégués ont en leur possession.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES M. Christian ALVAREZ

Messieurs,

Vous avez appris le décès de notre ami ASTOLFI qui était commissaire aux comptes. De ce fait, le rapport de l'exercice

écoulé ne comporte qu'une seule signature : celle du commissaire aux comptes.

Les 27 mars et 24 avril 1976, j'ai examiné au siège de la F.F.H.C., les mouvements comptables par sondage de familles.

En tout premier lieu, le résultat négatif de Fr. 63.777 du bilan 74 est passé en 75 à - 132.943 (page 1)

L'exercice 75 révèle un excédent de charges de 69.166 F.

Les subventions de l'État représentent 726.000 en 75 contre 772.000 en 74

Nous pouvons noter les éléments favorables suivants :

- Page 5 : diminution des frais financiers : 7.139 en 74
1.737 en 75

- Page 7 diminution des charges relatives aux activités nationales : 368.000 en 74
351.000 en 75

- Page 12 : diminution des charges relatives aux activités de la préparation olympique 189.000 en 74
175.000 en 75

Nous pouvons noter les éléments défavorables suivants :

- Page 4 : achats barres : 34.000 en 75 contre 18.700 en 74

- Page 4 : les frais administratifs 75 représentent 67.800 de dépenses supplémentaires 364.000 en 75 contre 296.000 en 74.

Cette valeur de 67.800 F se rapporte à l'augmentation des postes suivants :

- Bulletin + 8.000
- S.S. + 7.000
- Secrétariat technique + 5.000
- Routage + 9.000
- Téléphone + 5.000
- Salaires + 20.000
- Achats + 15.000

Page 10, les charges internationales représentent 235.800 en 75 contre 156.300 en 74.

En page 23, vous trouverez tous les postes et l'évolution favorables ou défavorable.

J'attire l'attention des membres du comité de direction sur le fait que le seul commissaire aux comptes actuellement n'a pas eu le temps matériel de parcourir en détails l'ensemble des écritures de cet exercice.

En conclusion, la comptabilité reflète bien l'action menée par la Fédération.

RUEIL, le 14 septembre 1975
ALVAREZ Christian
Commissaire aux comptes



RAPPORT DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL :

M. GERBER rappelle succinctement les faits principaux qui ont marqué la dernière année ainsi que les résultats obtenus, statistiques de participations etc., que son bulletin technique a données en détails.

Il remercie les dirigeants de clubs, entraîneurs et athlètes pour le travail accompli et les performances réalisées sans oublier l'équipe dirigeante, en souhaitant le concours de tous pour le projet « Elite nationale » qu'il a mis sur pied soit couronné de succès. Il donne lecture du budget soumis au S.E. pour 77 ainsi que la lettre de ce dernier qui accueille favorablement notre demande.



ÉLECTIONS :

1 - du **COMITE DE DIRECTION** (entrant en fonction à partir du 1^{er} janvier 1977)

VOIX EXPRIMÉES : 785 (841 -56 voix nulles)

Sont élus au titre de « Sportifs Éminents » :

FULLA Pierre.....	521	voix
SAINT-MARTORY Gérard .	489	-

Sont élus au titre de membres ayant moins de 35 ans ou n'ayant jamais fait partie du comité de direction :

ASPART François.....	511	voix
BULGARIDHES Jean-Paul..	524	-
CHANUT Jean-Marie.....	521	-
CHARRIE Daniel.....	479	-
DUMOULIN Jean-Claude..	515	-
MALLEY Jean.....	491	-
MARCHIONI René.....	499	-
THOMAS Armand.....	521	-
BRUNET Jean-Pierre.....	529	-

Membres sortants réélus ou membres ayant déjà partie antérieurement du comité de direction :

ASSO Joseph.....	521	voix
BAUER Jean-Paul.....	521	-
BERTHOLET Jean.....	567	-
CHARIOT Robert.....	521	-
CORET André.....	521	-
FANGUIAIRE Albert.....	519	-
GAJOTTI César.....	499	-
GOURHAND Raymond.....	499	-
LOPEZ Michel.....	521	-
MICHEL Marc.....	501	-
PAROT Pierre.....	496	-
PERRIER Lucien.....	519	-
RENAULT Bernard.....	521	-
SERRANO Jacques.....	521	-
BURUCOA Jean-Pierre.....	524	-

Ne sont pas élus :

BERNIER.....	274	voix
BOVI.....	272	-
CHAMPIOT.....	256	-
CHAPELAIN.....	264	-
DEBUF.....	291	-
DEJONGHE.....	264	-
DEMONSEL.....	305	-
FOUQUET.....	266	-
GARET.....	264	-
LE ROUX.....	néant	
MEURAT.....	266	-
PAULEAU.....	254	-
PETITCOLAS.....	268	-
PICHON.....	266	-
POUMARAT.....	néant	
SAMBLANT.....	264	-
TOURNIER.....	266	-
LÉVECQ.....	292	-

...au poste de sportif éminent ».

2. Élection du président :

Le comité de direction après son élection se retire quelques instants pour désigner le candidat à la présidence.

Un seul candidat : M. André CORET.

La présidence est assurée au cours de cette élection par le doyen d'âge soit M. Joseph ASSO.

Il est procédé au vote à bulletins secrets qui donne le résultat suivant :

Nombre de voix exprimées : 707 (certains comités s'étant retirés), 2 voix nulles :

M. André CORET 540 voix
M. J. ASSO (non candidat)..... 165 voix

M. CORET est donc réélu président de la F.F.H.C.

Il remercie les membres de l'assemblée générale de la confiance qu'ils lui témoignent à nouveau en le réélisant et les assure de tout son dévouement.

3. Élection des commissaires aux comptes :

Candidats : MM. ALVAREZ Christian, DULOQUIN Daniel, MARIE Claude.

Après la présentation des candidats, il est procédé au vote à main levée.

Sont élus : MM. ALVAREZ, MARIE.

EXAMEN DES VŒUX :

M. CORET donne lecture des vœux formulés par les clubs ou comités ainsi que des réponses apportées par le comité de direction au cours de sa réunion du 26 juin 1976.

Chacun possédant un exemplaire de ces documents a pu étudier la suite donnée à ces demandes.

QUESTIONS DIVERSES :

M. CORET informe l'assemblée générale de l'augmentation de loyer de 40% survenue pour les bureaux du 51, rue Vivienne.

En effet avec les charges le loyer trimestriel approche 10.000 F.

Les locataires de la rue Saint-Marc étant partis et le local appartenant à la F.F.H.C. qui n'aurait alors qu'à supporter les charges de l'immeuble, M. CORET pense que la solution la plus économique serait de regagner la rue Saint-Marc.

M. CORET signale toutefois qu'il y a des travaux de réfection à faire qui s'élèveront vraisemblablement aux alentours de 20.000 F.

En conséquence il demande à l'assemblée générale :

1. Son approbation quant au retour rue Saint-Marc,
2. L'autorisation de faire effectuer les travaux utiles.

L'assemblée générale se déclare tout à fait d'accord sur ce projet.

Le président,
André CORET

Le secrétaire général,
J.-L. DEMONSEL

Chers Amis,

L'Amicale nationale des arbitres de l'haltérophilie nous communique :

Vous savez que notre but est non seulement de permettre à un arbitre d'assister à un championnat de France ou du monde, mais notre but est aussi informatique où je désirerais que chacun de vous puisse s'exprimer.

Hélas !, cela vous le savez pour le moment nous n'en avons pas la possibilité.

Mais ce que vous pouvez faire si vous avez des problèmes ou des idées concernant l'arbitrage, c'est de vous exprimer en écrivant au siège de l'amicale : Le Bel Ormeau N° 2 chemin de la Cible, 13100 AIX-EN-PROVENCE ou si vous le désirez à mon domicile : R. BERNIER, 13, rue des Halles, 44000 NANTES je peux vous promettre que toutes vos doléances seront examinées avec soin et je m'engage à y répondre personnellement.

Voyez-vous, puisque nous ne pouvons pas aller à vous, je vous demande de ne pas ignorer notre Amicale, de nous soutenir, d'avoir confiance, de nous livrer tous vos problèmes, nous essaierons de les résoudre en appli quant le règlement.

Pour vous prouver notre bonne volonté, nous allons mettre le point sur certaines phases du règlement.

D'abord, les athlètes seront désignés par leur poids de corps et non par l'appellation de mouche - coq - plume- etc.

Sur un procès-verbal de record outre la date de naissance pour les cadets et juniors, on y voit maintenant l'heure où ce record a été battu ou établi car détient le record celui qui l'a battu le premier même si son poids de corps est supérieur.

Beaucoup de comités attachent peu d'importance au tirage au sort : il est cependant primordial, d'abord pour la pesée car il indique l'ordre de passage sur la bascule et sur le plateau pour 2 athlètes ayant demandé la même charge et aussi pour les tentatives de records ayant pour base la même charge.

Exemple : charge de base		105 kg
l'athlète	A tirage au sort n°2 :	105 kg
"	B N° 1	106 kg
l'athlète	B passera le premier à	106 kg
et l'athlète	A n°2 passera à	105 kg

... après avoir déchargé la barre. Pour la tentative de record, le tirage au sort prime sur le poids de la barre.

Amis arbitres, exigez le tirage au sort car il résout bien des problèmes ou des contestations.

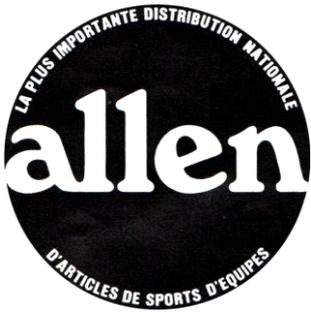
Vous le voyez, j'ai essayé de vous donner un aperçu d'informations, je n'ose m'étendre davantage car je profite de la complaisance du Bulletin fédéral qu'au nom de l'Amicale je prie de recevoir toute notre reconnaissance pour l'aide que ce bulletin nous apporte. Peut-être, une autre fois pourrions-nous parler du 4^e arbitre : le chronomètre.

Amis arbitres, je compte sur chacun pour faire connaître notre Amicale, pour nous amener certains réticents je ne pense pas que ce soit le prix de la cotisation qui les effraie mais si autre chose les empêche d'adhérer à notre Amicale, je les prie de m'en informer, je ferai le nécessaire pour mieux les comprendre et les satisfaire.

Amicalement,
R. BERNIER.

Comme les clubs de la FÉDÉRATION FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous



Conditions spéciales aux clubs et à leurs membres. Catalogue franco sur demande.

**30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14^e - 326.33.52**

**42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2^e - 508.14.18 - 236.38.22**



Finale Nationale du Championnat de France des Comités Régionaux, par équipes Régionales des 10 Catégories.

LISIEUX, Samedi 29 Janvier 1977.

ÉLIMINATOIRES

Trois équipes pour la finale nationale le
29 janvier 1977 à Lisieux :

1 ^{re} ÎLE-DE-FRANCE	2.460 kg (Record de France)
2 ^e FLANDRES	2.377,5 kg
3 ^e CHAMPAGNE.....	2.142,4 kg
4 ^e PICARDIE.....	2.137,5 kg
5 ^e LYONNAIS.....	2.110 kg
6 ^e BRETAGNE.....	1.977,5 kg
7 ^e HAUTE-NORMANDIE.....	1.905 kg
8 ^e LORRAINE.....	1.830 kg
9 ^e BASSE-NORMANDIE.....	1.797,5 kg

C'est entre les 3 équipes finalistes de l'Île-de-France, des Flandres et de la Champagne que la confrontation à lieu, devant le public normand venu à la Maison des Jeunes et de la Culture de LISIEUX, voir en action une partie des meilleurs haltérophiles français.

Cependant, lors de la présentation des équipes, on constate plusieurs absents, parmi lesquels le porte- drapeau de l'haltérophilie nordiste actuelle, Christian KINCK, lesquels étaient annoncés sur les affiches et par la presse.

Sans quelques-uns de ses meilleurs éléments, que fera l'équipe des Flandres face à celle de l'Île-de-France, donnée largement favorite dans ces conditions ?

Aussitôt la présentation du premier plateau, c'est à 18 heures que débute la compétition, par les catégories de 52 à 75 kg.

Les premiers à prendre possession du plateau étant les jeunes JONQUIERES et DES-CHODT en cadet de 52 kg et terminent l'arraché avec respectivement 55 kg et 60 kg alors que l'Île-de-France avec le junior SERVEAUX prend aussitôt la tête avec 67,5 kg.

En catégorie 56 et 60 kg, les performances réalisées atteindront un niveau encore à l'avantage de l'Île-de-France, avec les 87,5 kg du senior MY et TEDESCHI crédité de 92,5 kg.

A la composition des équipes présentes, une lutte semble même se dessiner entre les Flandres et la Champagne pour la 2^e place, alors que l'Île-de-France se trouve bien au-dessus du lot.

Pourtant les résultats des éliminatoires par zones, laissaient penser que la palme serait plutôt disputée entre les équipes de l'Île-de-France et celle des Flandres.

Il est vrai que les 3 premières catégories des Flandres sont de jeunes cadets, nés en 1960 et 61, donc à suivre.

Ce premier plateau d'arraché se termine avec les 110 kg de MOREL de l'Île-de-France contre 105 kg à LEBLANC des Flandres, alors que BAECHLER de la Champagne avec 3 essais manqués, fait perdre toute chance à son équipe de disputer la 2^e place à moins que...

A l'issue de l'arraché de ce premier plateau, 460 kg pour l'Île-de-France, 407 kg aux Flandres et 305 kg à la Champagne. Écarts qui seront difficiles à rattraper semble-t-il.

L'épaulé-jeté de ce premier plateau, démontrera encore cet écart, puisque par catégorie les 5 victoires furent obtenues par l'Île-de-France. En catégorie de 52 kg par leur junior SER VEAUX, avec 152 k 500 au total, devant les cadets JONQUIERES et DES-

CHODT à égalité avec 130 kg.

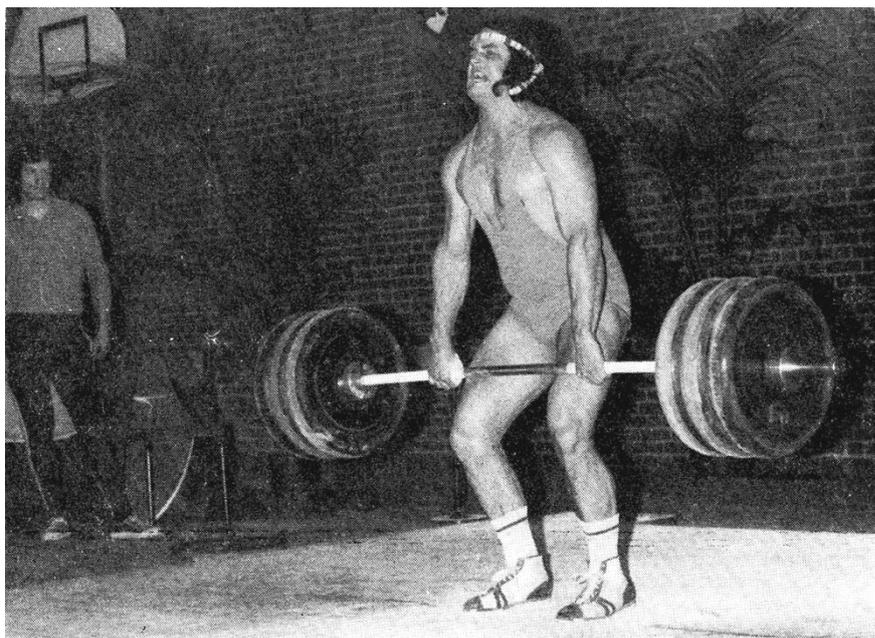
Très belle lutte en 56 kg, derrière MY, toujours égal à lui-même en efforts déployés. Il réussit un beau jeté à 115 kg et totalise 202, 5 kg.

A suivre également, le jeune SFERRUZZA, des Flandres, âgé de 15 ans et demi au poids de 54, 8 kg et qui réalise la série nationale avec 170 kg dont : 72,5 + 97,5 manquant de peu un 105 kg au 3^e essaie de l'épaulé-jeté.

De même que le cadet BERNARD, également des Flandres, à 56 kg et 200 grammes, réalisant lui-aussi la série nationale et un beau « jeté » à 105 kg. Jeter le double de son poids de corps à 16 ans et demi est la preuve qu'il est bien considéré parmi nos jeunes espoirs, pleins d'avenir.

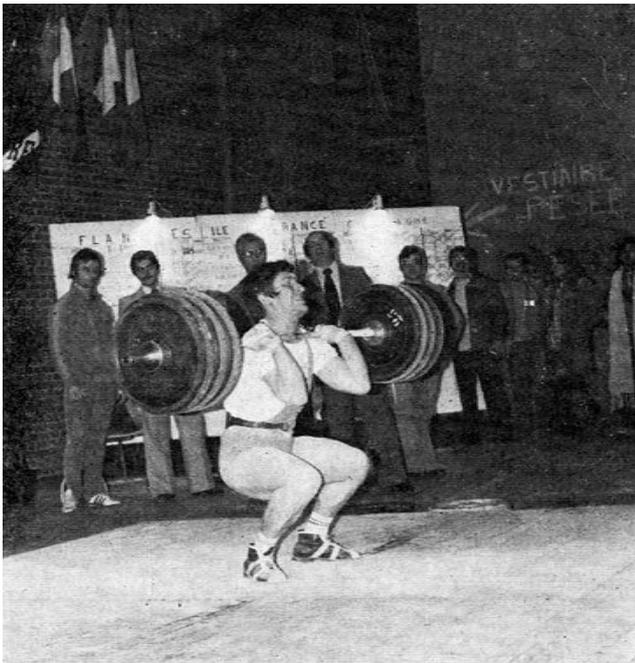
Son oublier le jeune LEMAIRE, de la Champagne, également cadet et série nationale, à 5 kg de la série internationale cadet.

Chez les seniors, on retrouve en 67,5 kg, CAESEMAKER, toujours présent lorsqu'il est utile, mais face à RONTARD juste passé en

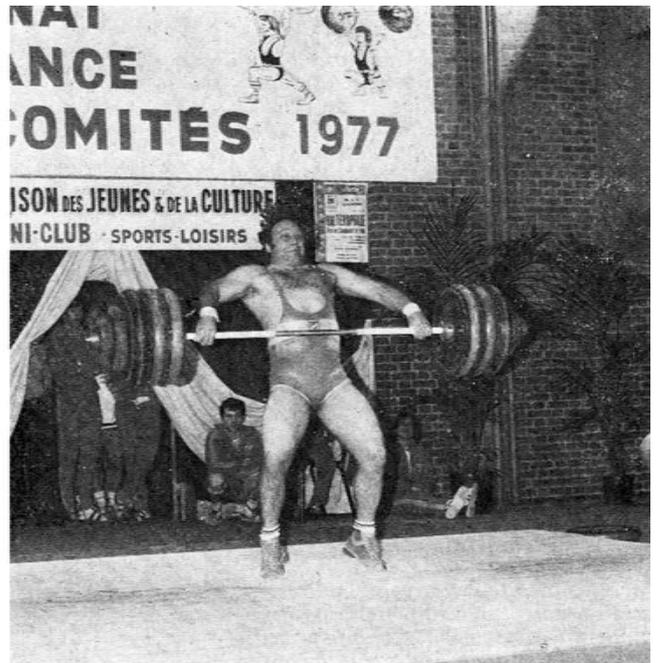


Henry (Comité de Champagne)

(Photo R. Galléano)



Lecouvez (Comité des Flandres)



Gourrier (Comité Île-de-France)

(Photos R. Galléano)

senior, il ne pouvait qu'assurer les points nécessaires à son équipe, de même que **LE-BLANC** lequel se fait coiffer par **MOREL** de l'Île-de-France, avec 250 kg dans la catégorie des 75 kg.

Parallèlement, pour l'équipe de la Champagne, dès la catégorie des 67,5 kg, rien ne s'arrange avec les 3 échecs de **BONIN** à l'épaulé-jeté, ce qui ne fait que creuser l'écart, déjà important.

A la fin de ce plateau des 5 premières catégories, le classement est de 1.055 kg à l'Île-de-France, suivi des Flandres avec 935 kg alors que la Champagne se trouve 3^e avec 725 kg.

Sans les deux zéros, le total pour la Champagne eut été de 950 kg et la 2^e place.

Même si ce n'est que provisoirement, cela aurait sans aucun doute fait réagir les Flandres et apporté un piment nécessaire à cette finale pour laquelle l'absence de plusieurs éléments de valeur, prévus par les Flandres, ne passa pas inaperçues.

Début du 2^e plateau composé des catégories de 82,5 kg jusqu'aux plus lourdes.

La Champagne ouvre les débats et ne pourra rien espérer lorsque **DRUBIGNY** à 75,1 kg avec 117 k 500 à l'arraché réalise (en quelque sorte) le 3^e zéro de la soirée au sein de cette équipe.

Le moral perdu après le premier zéro s'est-il répercuté à ce point sur l'équipe dans son ensemble ?

De toute façon rien n'est jamais perdu d'avance et la preuve fut faite, lorsqu'on vit également dans les Flandres, une élimination. Celle de **BRULOIS**, pour lequel il est

vrai, il y eut une erreur de jugement, persuadé que son 1^{er} essai à 115 kg était bon, il demanda donc 122, 5 kg, mais lorsqu'il apprit que ses 115 kg étaient barrés, il était trop tard. La barre déjà aux 117, 5 kg il ne lui restait plus qu'à demander 120 kg, avec lesquels il connut malheureusement 2 échecs.

Cela ne devait même rien changer dans le classement final.

Il y eut par ailleurs une performance de très bon niveau de plus d'un athlète, au cours de ce 2^e plateau, malgré le classement définitif des équipes bien installé dans l'ordre, depuis le 1^{er} plateau.

Le meilleur champenois fut, sans contestation, **HENRY** avec 87,8 kg de poids de corps et 130 kg en 1^{er} essai d'arraché, malgré ses échecs à 135 et 137,5 kg.

Cependant que **GOURRIER** par sa démonstration avec 140 puis 150 kg et tentative de record de France manquée à 160,5 kg effaça quelque peu les performances parfois bien méritantes et à leur meilleur niveau obtenues par les athlètes tels les **JOUAN**, **FAUCHER** et **LECOUVEZ** chacun réussissant les 130 kg à l'arraché.

Sans omettre de citer les 120 kg « arrachés » par **DORMIEU** à 98 kg Qui était cadet il y a un mois, égalant sa meilleure performance, puisqu'il est recordman de France cadet avec cette charge.

Avant de passer à la dernière partie de cette finale avec l'épaulé-jeté de ce 2^e plateau, l'écart entre les 3 équipes est de plus en plus important puisque l'Île-de-France totalise 1.712,5 kg contre 1.400 kg aux Flandres et 1.142,5 kg à la Champagne.

Après un 4^e et dernier coup dur, pour la Champagne avec l'abandon de **CHOUTEAU** à l'épaulé-jeté, on arrive assez rapidement à la charge de 140 kg, finalement réussie par **JULIA** pour les Flandres, alors que **DORMIEU** leur apporte également un 147 k 500 avant son échec avec 155 kg.

Avec leurs 1^{ers} essais à cette même charge, nous trouvons une belle confrontation individuelle entre **JOUAN** et **FAUCHER**, de laquelle sortira un total de 292,5 kg pour **JOUAN** grâce à 162,5 kg réussis contre 290 kg à **FAUCHER** avec 160 kg alors que **LECOUVEZ** y est très étroitement mêlé avec un score final de 287,5 kg, échouant de justesse à 2 reprises, au « jeté » avec 165 kg.

DECUGNIÈRES et **HABIERA**, quant à eux, ils assurent les points nécessaires pour leur équipe et le record de France par équipe régionale de 10 hommes, que vise l'Île-de-France, dès lors qu'elle se voit assurée de son titre.

En effet, l'équipe des Flandres bien en dessous de sa réelle meilleure équipe, ne peut y donner la réplique escomptée, qui était de rivaliser également ou niveau du record de France par équipe.

Reste encore notre **GOURRIER** national à voir en action à 200 kg..., demandés à son premier essai, alors qu'il est rentré le matin même du stage national de Font-Romeu.

S'il réussit ce sera le record de France battu de 95 kg... par l'équipe de l'Île-de-France avec 2.555 kg contre 2.460 kg par ce même comité régional.

Comme annoncé au micro, « c'est la première fois que 200 kg sont chargés sur une barre en Basse-Normandie » et c'est ainsi

que le public est en présence d'une sorte de « première ».

Dans la salle règne le silence habituel de l'ambiance haltérophile, et Pierre GOURRIER dans une belle démonstration de puissance amène la charge aux épaules et se relève sans trop de peine. Pourtant, surprise, lorsque la propulsion du jeté s'effectue légèrement vers l'avant, et que la barre se retrouve aussi vite aux pieds, comme pour indiquer que sa domination n'est jamais toute assurée.

GOURRIER ne semble pas désespéré pour autant, de ne pas avoir réussi à sa première tentative et pouvant faire échouer le record.

En effet à son 2^e essai, il se reprend et bien conscient que la barre aux épaules ne correspond qu'à la moitié de l'effort à déployer il s'applique à concentrer également son effort maximum pour propulser les 200 kg, cette fois-ci d'une façon parfaite. Ils sont mobilisés et il reçoit l'ovation bien justifiée pour sa prestation et ainsi seul record de France de la soirée, mais important record, témoignant de l'utilité d'une cohésion à laquelle tous y ont contribué.

La compétition terminée, Pierre GOURRIER se voit ainsi attribuer par M. le Député-maire de Lisieux, la Coupe de la ville pour la meilleure performance de la soirée, s'ajoutant à celles déjà combien nombreuses depuis les débuts de sa longue carrière.

C'est alors que les équipes prennent également place, pour une dernière fois sur le plateau, afin de procéder à la remise des coupes par équipes et les photos traditionnelles.

Belle soirée d'haltérophilie pour laquelle, il serait injuste d'omettre de féliciter tous ceux qui se sont chargés de l'organisation parfaite en tous points, démontrant eux aussi, d'un esprit d'équipe régionale, autant nécessaire et méritant que celui des 30 athlètes présents sur le plateau, occupé sans interruption de 18 heures à 22 h 30.

Arbitrage de 175 essais, dont 98 réussis, assuré durant 4 h 30, par MM. CORNEILLET et MERCIER, pendant que M. DOUET subissait l'examen pratique d'international devant le jury que MM. CHARIOT, THOMAS et FRANÇOIS.

Cependant que les résultats des athlètes, surtout nationaux étaient suivis de près par M. GERBER, D.T.N. et M. CORET, président de la F.F.H.C., puisqu'il s'agissait pour quelques-uns de tenter d'obtenir dès à présent, leur sélection pour les championnats de France individuels ou encore de faire valoir leurs prétentions au niveau de l'élite nationale.

R. MAIER.

Magnifique record de France pour le comité Île-de-France.

Belles performances de GOURRIER, JOUAN, FAUCHER et LECOUCVEZ. Excellente organisation de la M.J.C. de Lisieux.

◇◇◇

- 1^{er} Île-de-France (Record de France)
2.555 kg
- 2^e Flandres 2.105 kg
- 3^e Champagne 1.675 kg

◇◇◇

ÎLE-DE-FRANCE

52	Serveaux	51,6	67,5 + 85 =	152,5
56	My	55,4	87,5 + 115 =	202,5
60	Tedeschi	59,4	92,5 + 115 =	207,5
67,5	Rontard	67,2	102,5 + 140 =	242,5
75	Morel	74,2	110 + 140 =	250
82,5	Jouan	80,5	130 + 162,5 =	292,5
90	Faucher	82,6	130 + 160 =	290
100	Decuignières	98,6	125 + 165 =	290
+100	Gourrier	103,6	150 + 200 =	350
+110	Habiera	110	122,5 + 155 =	277,5
				2.555 kg

FLANDRES

52	Deschodt	52	60 + 70 =	130
56	Sferruzza	54,8	72,5 + 97,5 =	170
60	Bernard	56,2	70 + 105 =	175
67,5	Caesemacker	67,2	100 + 125 =	225
75	Leblanc	70,2	105 + 130 =	235
82,5	Lecouvez	81,9	130 + 157,5 =	287,5
90	Julia	82,5	110 + 140 =	250
100	Dormieu	98,1	120 + 147,5 =	267,5
+ 100	Brulois	105,9	0 + 145 =	145
+ 110	Dablemont	119,3	105 + 115 =	220
				2.105 kg

CHAMPAGNE

52	Jonquières	50,3	55 + 75 =	130
56	Gras	55,1	75 + 95 =	170
60	Lemaire A.	59,7	82,5 + 107,5 =	190
67,5	Bonin	66,9	92,5 + 0 =	92,5
75	Baechler	74,8	0 + 142,5 =	142,5
82,5	Drubigny	75,1	0 + 142,5 =	142,5
90	Henry	87,8	130 + 150 =	280
100	Chouteau	91	92,5 + 0 =	92,5
+100	Coupas	101	90 + 120 =	210
+110	Duloquin	117	95 + 130 =	225
				1.675 kg

Arbitres : MM. DOUET (examen) C.P. - MERCIER - CORNEILLET

Jury : MM. THOMAS - CHARIOT - FRANÇOIS.

Carnet de l'Haltérophile

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec tristesse le décès de Mme GOURHAND, épouse de notre dévoué membre du comité directeur de la F.F.H.C.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

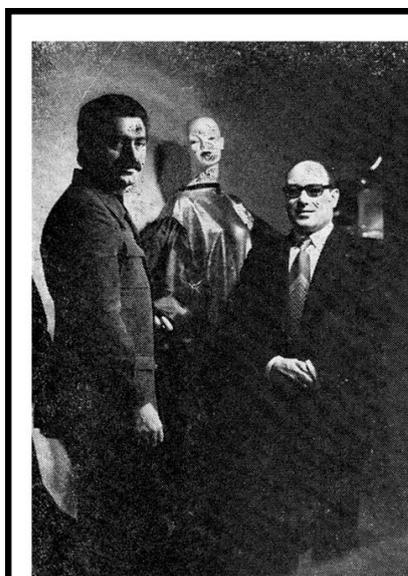
Notre ami Georges LAMBERT remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné une profonde sympathie à occasion de sa récente maladie et leur fait part que cette dernière évolue dans le bon sens.

Nous souhaitons de tout cœur revoir assez rapidement ce sympathique entraîneur autour de nos plateaux haltérophiles.

DISTINCTIONS

Le groupement des conseillers techniques et sportifs de l'Académie de Rennes a décidé d'attribuer son Prix de l'Éducateur pour 1976 à Robert MANLAY, sociétaire du C.A. Lorient.

Toutes nos félicitations à l'heureux lauréat.



paco rabanne

7, rue du Cherche-Midi

75006 Paris - Tél. 222.87.80

PRIX INTERRÉGIONAL 1976/1977

CLASSEMENT NATIONAL (10 meilleures performances)

CADETS

52 kg

- Cavillon, U.S.C. Moislains (2^e série)..... 120
- Largot, Sacamp (2^e série) 120
- Lefint, Montdidier (2^e série) 120
- Jonquières, Reims H.M. (2^e série) 115
- Dugelet, S.E.P. Cours (2^e série) 115
- Augier, M.J. Jonquières (2^e série)..... 112,5
- Reboulet, M.J. Avignon (2^e série)..... 110
- Di Gregorio, A.S. Jœuf (2^e série)..... 110
- Toucas, U.S.A.M. Toulon (2^e série)..... 110
- Béton, H.C. Riom (2^e série)..... 110

56 kg

- Sorre, C.H. St-Malo (2^e série)..... 137,5
- Paolini F., A.S.C. Pessac (2^e série) 137,5
- Brunet, C.A. St-Priest (2^e série)..... 135
- Chiche, J. Perpignan (2^e Série) 135
- Hacquin, S.C. Neuilly (2^e Série) 132,5
- Dominuid, Bobigny (2^e Série) 130
- Casier, Ferte-Milon (2^e série) 127,5
- Michel, Reims H.M. (2^e Série) 125
- Heyer, S.A. Colmar (2^e série)..... 125
- Druon, Lille U.C. (2^e Série)..... 125

60 kg

- Hilaire, A.S.P.T.T. Privas (2^e série)..... 147,5
- Voisin, Française Besançon (2^e s.)..... 142,5
- Foucaud H.C. Vichy (2^e série)..... 140
- Moutely, A.S. Pessac (2^e série)..... 140
- Nachin, S.A. Montmartroise (2^e série)..... 140
- Cabanel, H.C. Albi (2^e Série) 140
- Chefdeville, Stade Clermontois (2^e s.) 140
- Drula, C.S. Paul-Lougia (2^e Série)..... 140
- Moreno, H.C. Albi (2^e série)..... 140
- Jehanno, A.S. St-Coulomb (3^e série) 137,5

67,5 kg

- Mansengal, A.S. Pessac (1^{re} série)..... 177,5
- Crillon, E.S. Laneuveville (2^e série) 167,5
- Zwerger, H.C. Villerupt (2^e série)..... 167,5
- Gelley, Stade Montois (2^e Série)..... 165
- Delvallez, Luis U.C. (2^e série)..... 162,5
- Russe, Billy Berclau (2^e série)..... 162,5
- Liagre, A.S.E. Lille (2^e série) 160
- Martin, Stade Clermontois (2^e série)..... 160
- Baechler, Reims H.M. (2^e série) 100
- Delbreil, Etampes (2^e série) 160

75 kg

- Fousse, Hagondange (2^e Série) 177,5
- Gimenez, Figeac (2^e série)..... 175
- Morillo, A.S.C. Béziers (2^e série) 175
- Jacquet, E.S. Laneuveville (2^e série)..... 172,5
- Duval, Rueil A.C. (2^e Série) 172,5
- Longo, H.C. Vénissieux (2^e série) 172,5
- Léger A.V.A. Limoges (2^e série) 172,5
- Espinouse, Gonesse (2^e Série) 170
- Gay, C.H. St-Malo (2^e série)..... 170
- Caillaud, Tours (2^e série)..... 170

82,5 kg

- Mathis, S.N.C.F. Pontarlier (2^e série) 190
- Viala, Rosny (3^e série)..... 182,5
- Roulland, C.H. St-Malo (3^e série)..... 182,5
- Macé, H.C. Avallon (3^e série)..... 175
- Dias, C.H. Anse (3^e série)..... 170
- Bécarren, Comines (3^e série) 170
- Marchioni, S.C. Navis (4^e série) 160
- Heurteur, A.S. Montferland. (4^e série) 157,5
- Belingheri, H.C. St-Baldolph (4^e série)..... 155
- Martinez Clermont Sports (4^e série) 155

90 kg

- Cabarron, J.F. Bourgoin (3^e série) 195
- Baczick, Lille U.C. (3^e Série) 190
- Moreau de Lizereux, Port Bail (4^e s.)..... 180

100 kg

- Arnaud, Pontoise (3^e série)..... 205
- Waresquelle, Loos (3^e série)..... 195
- Roupsard, Chef-du-Pont (4^e série) 185

STATISTIQUES

COMITÉS	CADETS	JUNIORS	SENIORS	TOTAL
Alsace.....	15	9	37	61
Lorraine.....	15	1	16	32
Lyonnais.....	22	5	28	55
Auvergne.....	7	2	10	19
Champagne.....	5	—	10	15
Bourgogne.....	10	5	20	35
Franche-Comté.....	7	2	8	17
Île-de-France.....	22	11	53	86
Flandres.....	26	5	21	52
Orléanais.....	6	2	15	23
Anjou.....	15	3	21	39
Poitou.....	6	2	11	19
Picardie.....	11	3	17	31
Basse-Normandie.....	12	3	7	22
Bretagne.....	19	4	15	38
Haute-Normandie.....	20	—	9	19
Pyrénées.....	9	5	6	20
Guyenne.....	9	2	9	20
Limousin.....	13	1	5	19
Dauphine-Savoie.....	28	9	26	63
Languedoc.....	10	3	9	22
Provence.....	4	1	12	17
Côte-d'Azur.....	13	2	13	28
Ile de la réunion.....	3	—	32	6
Nouvelle Calédonie ..	3	2	12	17
Tahiti.....	3	2	12	17
F.F.H.C.....	300	82	393	775

SAISON 1975-1976 = 687

2 ^e série et plus	3 ^e série uniquement
73	Cadets 134
10	Juniors 40
<u>24</u>	Seniors <u>215</u>
107	389
	496

JUNIORS

52 kg

- Serveaux, Villeneuve-St-Georges (2^e s.) 132,5
- Lafarge, H.C. Toulouse (4^e série)..... 107,5
- Joly, H.C. Avallons (4^e série)..... 95

56 kg

- Devillers, C.A. St-Priest (2^e série)..... 140
- Garcia, U.S.C. Moislains (3^e série) 135
- Bads, St-Pol-sur-Mer (3^e série) 130
- Gonzales, H.C.C. Aix (3^e série) 125
- Garnier, U.S. Métro (4^e série)..... 120

60 kg

- Pego G.S. Senlis (2^e série) 155
- Kistler, U.S. Wittenheim (3^e série)..... 147,5
- Hue, Cheminots Caen (3^e série) 140
- Aira, Nevers (3^e série)..... 140
- Pinheiro, U.A. Valence (4^e série) 137,5
- Colin, Guebwiller (4^e série) 135
- Kongasiou, C.H. Calédonien (4^e série)..... 135
- Péard, C.A. Evron (4^e série)..... 132,5
- Ehrhardt, C.A. Lorient (4^e série)..... 127,5
- Delmasse, A.S. Monaco (4^e série)..... 125

67,5 kg

- Olivier, Domfront (2^e série) 170
- Martinez, M.J. Espérasa (2^e série)..... 170
- Froidveaux Guebwiller (2^e série) 170
- Weiner, S.H.C. Haguenau (3^e série)..... 167,5
- Bordet, H.C.C. Arbrèsle (3^e Série) 165

- Capo, Frontignan A.C. (3^e série)..... 165
- Gontard, U.G.A. Péageois (3^e série) 162,5
- SILVENTE, A.S.B. Rèze (3^e série) 162,5
- Chollet, Gauloise-de-Vaise (3^e série)..... 160
- Jubault, Dreux (3^e série) 160

75 kg

- Granjeon, S.A. Floirac (2^e série)..... 195
- Monsonogo, H.C. Toulouse (2^e série)..... 195
- Mas, S.M. Montrouge (3^e Série)..... 182,5
- Lecat, M.J. Chambéry (3^e série) 180
- Armbruster, H.C. Scherwiller (3^e série)..... 180
- Ramstein H.C. Scherwiller (3^e s.) 180
- Momble, St-Florentin (3^e série) 177,5
- Aspart, H.C. Toulouse (3^e série)..... 175
- Amoreira, C.C.S. Tulle (3^e série)..... 175
- Jacquot, S.C. Navis (3^e série)..... 175

82,5 kg

- Descamps, A.S.E. Lille (2^e série)..... 207,5
- Toagutu, Noé Calédonienne (2^e série) 205
- Simonutti, H.C. Vichy (3^e série)..... 200
- Déluge, Gonesse (3^e série)..... 200
- Loquet, Lille U.C. (3^e série)..... 197,5
- Lanvin, C.A. Rosendaël (3^e série)..... 195
- Dozias, Etampes (3^e série)..... 190
- Lang, S.G. Erstein (3^e série) 185
- Marot Ch. Angoumois (4^e série)..... 180
- Billy, Vannes A.C. (4^e série) 180

90 kg

- Sauze, O.S.C. St-Etienne (3^e série)..... 205
- Fontanier, V.G.A. St-Maur (4^e série) 202,5

PRIX INTERRÉGIONAL 1976/1977

CLASSEMENT NATIONAL 10 meilleures performances (suite)

SENIORS

52 kg	
1. Godard, U.S. Acigné (3 ^e série)	140
2. Lamda, O.G. Synthe (3 ^e série)	137,5
3. Lebacquer, C.H.G. St-Brieuc (3 ^e série).....	132,5
4. Macaire. Herblay (4 ^e série).....	122,5
56 kg	
1. Vildema, GAG M.J.S. St-Pierre (2 ^e série)	162,5
2. Glovacki, A.S. Montferrandaise (3 ^e série)	155
3. Bayle, Cognac (3 ^e série)	152,5
4. Farges A.S.P.O.M. Bordeaux (3 ^e série)	150
5. Lello, G.H. Anse (3 ^e série)	145
6. Fine, S.H.G. Gap (3 ^e série).....	140
7. Lamartinèche, U.S.O. Dijon (3 ^e série)	140
8. Trac Van, H.G. Nouméa (3 ^e série).....	140
9. Chauloux, St-Herblain (4 ^e série).....	135
10. Martinez, Castres (4 ^e série)	132,5
60 kg	
1. Mundwiller, Tours (2 ^e série).....	175
2. Saint-Cierge, U.S. Crest (2 ^e série)	175
3. Ortelli, Française Besançon (2 ^e série)	175
4. Lanteri, A.S. Monaco (2 ^e série)	175
5. Labbe, C.U.C. Fougères (2 ^e série)	175
6. Autier, Nice U.G. (3 ^e série)	170
7. Ayraud, A.S.P.T.T. Privas (3 ^e série).....	170
8. Delacroix, H.G. Commercy (3 ^e série).....	170
9. Laporte, S.A. Floirac (3 ^e série)	167,5
10. Pardonnet, Blanc-Mesnil (3 ^e série)	167,5
67,5 kg	
1. Limou, C.H. Calédonien (1 ^{er} s.).....	222,5

2. Corne, Française Besançon (2 ^e série)	195
3. Tournadre, Stade Clermontois (2 ^e s.)	195
4. Bonneau, C.H. Calédonien (2e série)	195
5. Lebihan, Le Croisic (2 ^e série).....	192,5
6. Gaschet, Pont-de-Ruan (2 ^e série).....	192,5
7. Mangiavillano, A.O.C. Petite-Rosselle (2 ^e série).....	192,5
8. Dupau, A.S. St-Médard (2 ^e série).....	190
9. Lys A.C.L.W. St-Avoid (2 ^e série)	190
10. Sada, Nevers (2 ^e série)	190
75 kg	
1. Cariolini, S.A. Colmar (2 ^e série)	220
2. Bota, C.H. Calédonien (2 ^e série)	217,5
3. Arnault, Châtelleraut (2 ^e série).....	210
4. Ménager, Le Croisic (2 ^e série).....	210
5. Rioux, Stade Montois (2 ^e série).....	210
6. Ferreira, Ozoir (3 ^e série)	207,5
7. Bolszak, Lille U.C. (3 ^e série)	207,5
8. Raffier, H.C.C. Arbreles (3 ^e série)	205
9. Sicala, A.S.C. Béziers (3 ^e série)	205
10. Leclanché, St-Nazaire (3 ^e série)	202,3
82,5 kg	
1. Takasi Néo-Calédonienne (2 ^e série)	240
2. Rolland, Tours (2 ^e série)	230
3. Landot, Garges (3 ^e série).....	227,5
4. Bence, Rosendaël (3 ^e série).....	225
5. Verheyden, F.C. Laon (3 ^e série)	225
6. Bedetti, Châtelleraut (3 ^e série)	222,5
7. Demon, C. Aune (3 ^e série)	222,5
8. Péjoine, C.C.S. Tulle (3 ^e série).....	222,5
9. Lutic, St-Pol-sur-Mer (3 ^e série).....	220

10. Jeannot, Gentilly (3 ^e série).....	220
90 kg	
1. Calcœn, St-Pol-sur-Mer (3 ^e série).....	247,5
2. Gudín H.C. Avallon (3 ^e série).....	245
3. Buge, R.S. Limoges (3 ^e série).....	245
4. Letallec, C.H. St-Malo (3 ^e série).....	242,5
5. Selefen, C.H. Calédonien (3 ^e série)	240
6. Petoton, F.C. Laon (3 ^e série).....	240
7. Laurent, St-Lo (3 ^e série)	240
8. Recchia, A.S. Montferrandaise (3 ^e s.).....	235
9. Faucher, Rueil A.C. (3 ^e série).....	235
10. Pique, Nantes E.C. (3 ^e série)	235
100 kg	
1. Hache, S.M. Montrouge (3 ^e série)	252,5
2. Eckert, U.S. Thann (3 ^e série)	250
3. Schiettecatte, G.S. Senlis (3 ^e série).....	240
4. Mirabel, H.S. Vénissieux (3 ^e série).....	240
5. Freyburger, A.S.P.T.T. Mulhouse (3 ^e s.)	237,5
6. Mitermique, Massy (3 ^e série).....	237,5
7. Lebourgeois, Cheminots Caen (3 ^e s.).....	235
8. Mambourg, Amiens S.C. (3 ^e série)	235
9. Boschetti, Moulin Engilbert (4 ^e s.)	225
10. Coupat, E.C.A. Chaumont (4 ^e série)	225
110 kg	
1. Galléano, Cheminots Caen (3 ^e série)	262,5
2. Bone, C.H. Calédonien (3 ^e série).....	250
3. Vanderclissen, F.C. Laon (4 ^e série)	235
Plus de 110 kg	
1. Duloquin, Reims H.M. (4 ^e série)	255

Groupe ALSACE - LORRAINE FRANCHE-COMTÉ

CADETS

52 kg	
1. Di Gregorio J.-L., A.S. Jœuf	117,5
2. Hoffmann S., C.O.C.I. Fegersheim	110
3. Stoll Ph., S.A. Colmar	107,5
56 kg	
1. Heyer C., S.A. Colmar	127,5
2. Boiston D. Française de Besançon	125
60 kg	
1. Voisin J.-P., Française de Besançon	147,5
2. Schmitt C., S.A. Colmar	140
3. Lorenzi M., Jœuf	135
4. Ansel D., S.A. Colmar	125
67,5 kg	
1. Drillon D., E.S. Laneuveville	177,5
2. Mairot J.-P., Omans	167,5
3. Tournoy G., E.S. Laneuveville	155
4. Tolini E., H.C. Commercy	150
5. Risch F., Energie Haguenau	142,5
75 kg	
1. Fousse P., Hagondange	100
2. Tournoy D., E.S. Laneuveville	175
3. Lambert D., E.S. Laneuveville	170
4. Boiston P. Française de Besançon	167,5

JUNIORS

67,5 kg	
1. Weimer D., S.H.C. Haguenau	175
2. Zwerger T., Villerupt	167,5
75 kg	
1. Aoudji S., A.S. Montbéliard	180
2. Jacquet D., E.S. Laneuveville	175

FINALE DE GROUPE

SENIORS

60 kg	
1. Delacroix P., H.C. Commercy	177,5
2. Ortelli O., Française de Besançon	177,5
3. Napoli G., C.S. Fameck	172,5
4. Mathieu P. Française de Besançon	160
5. Wolff C., C.S. Brumath	157,5
67,5 kg	
1. Corne J.-P., Française de Besançon	195
2. Lys C., Saint-Avoid	190
3. Mangiavillano F. Petite-Rosselle	187,5
4. Lefèvre M., E.S. Laneuveville	180
5. Feiereisen J.-P., U.S. Tout	177,5
75 kg	
1. Clotte G., Villerupt	210
2. Legoff M., A.S. Jœuf	202,5
3. Espinola M., C.S. Fameck	197,5
4. Freys J.-P., S.G. Erstein	195
5. Bruandet P., Française de Besançon	190
90 kg	
1. Régnier J.-C., A.S.P.T.T. Mulhouse	225
2. Wagemann R., U.S. Wittenheim	220
3. Fix C., A.S.P.T.T. Nancy	210
100 kg	
1. Freyburger B., A.S.P.T.T. Mulhouse	247,5

Groupe AUVERGNE-LYONNAIS

CADETS

52 kg	
1. Betton, H.C. Riomois	105
2. Pilon, S.E.P. Cours	102,5
56 kg	
1. Brunet, C.A. Saint-Priest	145
2. Raynaud, H.C.C. Arbreles	117,5
60 kg	
1. Chefdeville, Stade Clermontois	147,5
2. Rivel J.-C., S.O.C. Givors	140

67,5 kg

1. Gauthier, A.G. Bourg	155
2. Seyve, H.C.C. Arbreles	147,5
3. Engel, H.C. Lyonnais	140
4. Martinez, C.A. Saint-Priest	140

75 kg

1. Brolly, H.C.C. Arbreles	165
2. Longo, H.C. Vénissieux	162,5

JUNIORS

56 kg

1. Devillers, C.A. Saint-Priest	127,5
---------------------------------------	-------

60 kg

1. Foucaud U.H. Vichy	137,5
-----------------------------	-------

67,5 kg

1. Chollet G., Gauloise de Vaise	170
--	-----

75 kg

1. Nourrisson, Stade Clermontois	177,5
--	-------

82,5 kg

1. Simonutti, U.H. Vichy	205
--------------------------------	-----

SENIORS

56 kg

1. Glovacki, A.S. Montferrandaise	157,5
2. Lello, C.H. Ansois	145

67,5 kg

1. Boyer, Stade Clermontois	175
2. Rivoltat, C.H. Oyonnax	167,5

75 kg

1. Coulaud, Ricamarie	195
2. BEDNARCZYK, Stade Clermontois	195
3. Raffier, H.C.C. Arbreles	192,5
4. Simplex I. Vaulx-en-Velin	192,5

82,5 kg

1. Brenol, A.L. Roanne 220
2. Bou Ot, S.E.P. Cours..... 215
3. Nallet, C.H.C. Oyonnax 212,5
4. Demon P., C.H. Anse 210
5. Poumarat, Stade Clermontois 205

90 kg

1. Recchia. A.S. Montferrandaise..... 235

**Groupe
CHAMPAGNE-BOURGOGNE
CADETS**

52 kg

1. Jonquières B., Reims H.M. 127,5
2. Nivault J-L., Moulins Engilbert 97,5

56 kg

1. Michel O., Reims H.M..... 130

60 kg

1. Miclo J., Épermay 132,5

67,5kg

1. Baechler T., Reims H.M. 160

82 5 kg

1. Macé J.-P., Avallon..... 160

JUNIORS

75 kg

1. Mombé J.-L., Saint-Florentin..... 177,5

SENIORS

56 kg

1. Lamartinèche G., U.S.O. Dijon 150

67,5 kg

1. Sade J., Nevers 190
2. Nivault M., Moulins Engilbert 177,5
3. Schmitt A., U.S.O. Dijon 175
4. Débert M., Troyes O.S. 170
5. Lœks Ph., Avallon..... 165

75 kg

1. Hautin E., Cosne-sur-Loire 195
2. Terry H., Châlons-sur-Marne 195
3. Débert F., La Charité-sur-Loire..... 190

82,5 kg

1. Thomas J-C., Reims H.M..... 215
2. Dechoz M., Troyes O.S..... 212,5

90 kg

1. Gudin J.-L., Avallon 255

**Groupe A
ILE DE FRANCE - FLANDRES
CADETS**

52 kg

1. Ferreira C., Gonesse..... 102,5

56 kg

1. Defrance J.-M., Comines 125
2. Lefèvre P., Rosendaël 115
3. Hode R., Meulan..... 112,5
4. Bezer P., Savigny..... 112,5

60 kg

1. Nachin J.-F., S.A.M. 147,5
2. Gadenne F., L.U.C. 142,5
3. Gerbaud E. Pantin 140
4. Carru E., Saint-Pol-sur-Mer 130

67,5 kg

1. Russo A., Billy Berclau..... 170
2. Liagre J.-L., A.S.E. Lille..... 167,5
3. Delvallez E., L.U.C. 165
4. Delbreil D., Etampes..... 165

75 kg

1. Bouckit. O. Grande-Synthe..... 192,5
2. Govaert, Tabacs Lille..... 185
3. Poupet, V.G.A. Saint-Maur..... 165

82,5 kg

1. Viala, Rosny 185

100 kg

1. Waresquelle. Loos 220

JUNIORS

52 kg

1. Serveaux A., Villeneuve-Saint-Georges .. 145
2. Larget C., S.A.C.A.M.P..... 120

56 kg

1. Hacquin P. S.C. Neuilly..... 125
2. Druon D., L.U.C. 125

60 kg

1. Boubert M., Sourdun 150

75 kg

1. Mas M. Montrouge..... 177,5
2. Duval P., Rueil A.C. 175
3. Espinouse L., Gonesse 172,5

82,5 kg

1. Descamps P., A.S.E. Lille..... 207,5
2. Lanvin E., Rosendaël..... 195
3. Déluges E., Gonesse 195

SENIORS

52 kg

1. Lance H., O. Grande-Synthe..... 147,5

60 kg

1. Pardonnet, C.S.B. Mesnil..... 172,5
2. Lamda M. O. Grande-Synthe..... 172,5
3. Bretagne, S.A.M. 155

67,5 kg

1. Charriais, S.C. Neuilly 200
2. Briasez Douai 190
3. Robinet, Maisons-Alfort 177,5

75 kg

1. Ferreira, Ozoir 205
2. Djemai, O. Grande-Synthe..... 205
3. Mansuy, C.O.M. Etampes..... 195

82,5 kg

1. Bence, Rosendaël..... 240
2. Lutic, Saint-Pol-sur-Mer..... 230
3. Landot, C.M. Garges 220

90 kg

1. Faucher Ch., Rueil A.C..... 250
2. Tarragnat, Rueil A.C..... 247,5
3. Calccen, Saint-Pol-sur-Mer 240

100 kg

1. Mitermique, E.S. Massy..... 235

**Groupe B
ANJOU - POITOU - ORLÉANAIS**

CADETS

52 kg

1. Bougnaud B., Saint-Jean-D'angély 202,5
2. Aubry J.-F., Nogent-le-Rotrou..... 102,5
3. Poirier E., Pont-de-Ruan 100

56 kg

1. Nicoleau D., A.S.B. Rèze 130
2. Lambert J., C.A. Evron..... 110

60 kg

1. Triguel J., C.J.F. Laval..... 132,5
2. Martinez I., Saint-Nazaire O.S..... 127,5

65 kg

1. Page Ch., Nantes..... 137,5

75 kg

1. Forêt G., Châteauroux 165

JUNIORS

67,5 kg

1. Silvente P., A.S.B. Rèze 165

75 kg

1. Gautier M., Angers 172,5
- Caillaud, U.S. Tours 0

SENIORS

56 kg

1. Bayle Fr. Cognac 152,5

60 kg

1. Mundwiller M., U.S. Tours 160
2. Bardet M., Pont-de-Ruas 157,5
3. Vequaud J., Poitiers..... 155

67,5 kg

1. Ficek W., Saint-Jean-d'Angély 195
2. Chavigny M., M.J.C. La Source 190
3. Lebihan J.-Y., Le Croisic..... 187,5
4. Gaschet D., Pont-de-Ruas..... 180

75 kg

1. Marthely M., Nantes..... 215
2. Arnault J.-Y., Châtelleraut..... 207,5
3. Monager P., Le Croisic..... 205
4. Epoudry B., Saint-Herblain 197,5
5. Leclancué C. Saint-Nazaire O.S. 197,5

82,5 kg

1. Grit R, Le Croisic..... 225
2. Perraud M., Le Croisic 225
3. Jacoby G., Angers 220
4. Roland C., Tours 215
5. Bezie J., Angers..... 212,5
6. Bedetti J., Châtelleraut 210

90 kg

- Piguel D., Nantes..... 0

**Groupe I
PICARDIE - Hte NORMANDIE
CADETS**

52 kg

1. Cavillon, U.S.C. Moislains 115
2. Treviglio, Le Havre..... 100
3. Hervé, U.S.C. Moislains..... 92,5

56 kg

1. Casier, La Ferte-Milon 125
2. Rolet, U.S. Vervins..... 117,5

60 kg

1. Trotin G.S. Senlis 130
2. Ronne, Évreux 127,5
- Desforges, La Ferte-Milon 0

67,5 kg

1. Mauchosse, Louviers..... 170
2. Magualhes, U.S.C. Moislains 162,5
3. Pawel, Amiens S.C..... 145
4. Toutain, Le Havre 140

JUNIORS

56 kg

- Garcia U.S.C. Moislains 0

60 kg

1. Pego G.S. Senlis 145

SENIORS

67,5 kg

1. Thiault Le Havre 187,5
2. Tolet Duclair 180
3. Delouye Évreux..... 172,5

75 kg

1. Duprez H.C. Compiègne 202,5
2. Levant La Ferté Milon 200
3. Devignevielle, Vernon 197,5
4. Ducastel, C.H.C. Creil 190

82,5 kg

1. Verheyden A. P.C. Laon 225
2. Lavenue Évreux 212,5

90 kg

1. Dupuy, H.C. Beauvais..... 225

100 kg

1. Schiettecatte. G.S. Senlis 242,5

**Groupe II
BRETAGNE - B. NORMANDIE
CADETS**

52 kg

1. Salic J-G., C.A. Lorient..... 110

56 kg

1. Sorre P., C.H. St-Malo 140
2. Haguait E., C.A. Plurien..... 122,5
3. Fournaise P., C.H.C. St-Brieuc 120

60 kg

1. Jehanno Y., A.S. St-Coulomb 130
2. Meignant C., Dinard A.C. 127,5
3. Le Quartier T., Port Bail 120

67,5 kg

1. Beaufreton A., Vannes A.C..... 155
2. Graindorge G., Gace 150
3. Canivet D., St-Lo 147,5
4. Savary T. St-Lo..... 135

75 kg

1. Rouault P., C.H.C. St-Brieuc 165

82,5 kg

1. Roulland J.-M., Port Bail 190

JUNIORS

60 kg

1. Hue J.-P., Cheminots Caen..... 150

67,5 kg

1. Olivier A., Domfront..... 170
2. Février Jean-Y., C.H.C. Fougères 165

75 kg

1. Hommet P., St-Lo 175
2. Gay L., C.H. St-Malo..... 172,5

SENIORS

52 kg

1. Godard D., U.S. Acigné 140

60 kg

1. Labbe J., C.H.C. Fougères 170

67,5 kg

1. Bertholio G., Avenir de Bennes 165

75 kg

1. Gohin C., S.E.E.S..... 197,5

82,5 kg

1. Mahier J-C., Cheminots de Caen..... 225
2. Grenet P., Cheminots de Caen..... 220

90 kg

1. Laurent R. St-Lo 242,5

**Groupe
PYRÉNÉES
GUYENNE - LIMOUSIN
CADETS**

52 kg

1. Faucher D., C.S. Bellac 112,5
2. Homboger B., C.S. Bellac 100

56 kg

1. Paoloni F., A.S.C. Pessac Alouette 132,5
2. Lavergne, H.C. Figeac 115

60 kg

1. Cabanel D., H.C. Albi..... 145
2. Moreno C., H.C. Albi 145
3. Moutely R., A.S.C. Pessac Alouette 137,5

67,5 kg

1. Martran P., Stade Montois 167,5
2. Gelley J.-M. Stade Montois 167,5
3. Cayla C., H.C. Figeac 155
4. Foussadier P., A.H.C. Aubusson..... 147,5

75 kg

1. Gimenez A., H.C. Figeac..... 175
2. Saynac D., A.S. St-Médard en Jalles..... 172,5
3. Léger B., A.Y.A. Limoges..... 170

JUNIORS

67,5 kg

1. Mansengal J-F., A.S.C. Pessac Alouette .. 177,5

75 kg

1. Monsonogo, D., Toulouse H.C. 185

SENIORS

56 kg

1. Fargue F., A.S.P.O.M. Bordeaux 150

67,5 kg

- Dupau A., A.S. St-Médard en Jalles 0

75 kg

1. Rioux J.-M., Stade Montois 210
2. Saynac D., A.S. St-Médard en Jalles..... 202,5
3. Dalezan F., P.C. Pibrac..... 105
- Lavergne S., A.S.P.O.M. Bordeaux 0

82,5 kg

1. Dubourdieu B. AS St-Médard en Jalles ... 222,5
2. Péjoine J., C.C. Tulle..... 215

**Groupe
LANGUEDOC
DAUPHINÉ - SAVOIE**

CADETS

52 kg

1. Tomes P., Clermont Sports 110
2. Taccia J-C., H.C. Pierrelatte 105

56 kg

1. Chiche S., Judo Perpignan 140
2. Laouchet J.-M., U.S. Crest..... 125
3. Laouchet G., U.S. Crest 130
4. Maritano G., Frontignan A.C. 130

60 kg

1. Hilaire J.-L., A.S.P.T.T. Privas 150
2. Dalaglio L., S.C. Navis..... 132,5

67,5 kg

1. Arnal L., M.J. Vias 155
2. Senot L., U.S. Aubenas..... 147,5

75 kg

1. Bonnet, S.C. Navis 165

90 kg

1. Cabanon, J.F. Bourgoin 210

JUNIORS

67,5 kg

1. Martinez A. M J. Espérasa..... 182,5
2. Capo G., Frontignan A.C. 165
3. Gontard J., U.G.A. Péageois 165
4. Posa R., S.C. Limoux..... 165

75 kg

1. Morillo G., A.S.C. Pessac..... 185
2. Buttazoni S. U.G.A. Péageois..... 175
3. Peyrard J.-L., A.S.C. St-Vallier 177,5

SENIORS

60 kg

1. St Cierge J.-F., U.S. Crest..... 175
2. Ayraud J.-M., A.S.P.T.T. Privas..... 165
3. Boyer J-C., H.C. Pierrelatte 165

67,5 kg kg

1. Berna J., M.J. Chambéry 192,5
2. Alla P., Clermont Sports..... 177,5

75 kg kg

1. Bortot J., S.C. Navis 202,5
2. Belingheri C. H.C. St-Baldolph 190

82,5 kg kg

1. Combes R., J.F. Bourgoin..... 197,5
2. Eybert J., M J M. Romans 200

**Groupe
PROVENCE - COTE D'AZUR**

CADETS

52 kg kg

1. Augier, M.J.C., Jonquières 120
2. Ferre, U.S.A.M. Toulon..... 112,5
3. Toucas, U.S.A.M. Toulon..... 110
4. Reboulet, M.J.C. Avignon 107,5

60 kg kg

1. Berenguer, U.M.S. Estaque 135
2. Albertini, U.S.A.M. Toulon..... 130
3. Rigal, U.S.A.M. Toulon 130
4. Cicero, Nice U.C. 125

67,5 kg kg

1. Courme, A. Lavandou 142,5
2. Ranucci U.M.S. Estaque..... 140

75 kg

1. Crescienne, U.S.A.M. 170
2. Guéris, U.S.A.M. Toulon 150

JUNIORS

56 kg

1. Gonzalez, H.C.C. Aix..... 132,5

67,5 kg

1. Romognoli, Nice U.C. 160

SENIORS

56 kg

1. Fine, S.H.C. Gap 150

60 kg

1. Lanteri, A.S. Monaco 185
2. Autier, Nice U.C. 170
3. Ferrari, H.C.C. Aix 167,5
4. Terrier, O.S. Hyérois 157,5
5. Toulaigo, M.J.C. Salon..... 150

67,5 kg

1. Assensi R., H.C. Nice..... 190

75 kg

1. Chioca U.S.A.M. Toulon..... 212,5
2. Gianni, H.C. Nice 195
3. Kosi, M.J.C. Tarascon 195

82,5 kg

1. Jacques, A.S. Monaco 222,5
2. Verstaevel, U.S.A.M. Toulon 220
3. Teyssier, M.J.C. Avignon 205

90 kg

1. Dravet, H.C. St-Chamas 215

Finale du Critérium National

MONTBÉLIARD, 26 et 27 Février 1977

Montbéliard dominé historiquement par son donjon médiéval et économiquement par Peugeot accueille pour ce week-end le chiffre record de 86 sélectionnés.

Organisée au gymnase Louis-Pergaud par les responsables du club Guillaîne-Carne-Pautot, cette finale se déroulera en présence de M. Corêt, président de la F.F.H.C. et de M. Gerber D.T.N., rentrés tous deux d'un voyage éclair de Bagdad via Paris.

○○○

FINALE CADETS

14 h. Premier plateau.

Arbitres : MM. Héral, Charrié et Thimonier.

Catégorie 52 kg :

1. Lescanne, 50,9 kg, H.C. Nevers
67,5 + 87,5 = 155 kg
2. Brunet, 50,9 kg, C.A. St-Priest
67,5 + 85 = 152,5 kg
3. Hénnique, 51 kg, Ferte-Milon
65 + 80 = 145 kg

Trois concurrents sur les cinq prévus sont présents. Lescanne et Brunet s'y livreront un match des plus intéressants Aussi minces l'un que l'autre, ils pèsent le même poids et réalisent la même charge à l'arraché : 67,5 kg.

Le premier, Lescanne, à son premier essai, ratant ensuite deux fois 72,5 kg, le second Brunet, à son troisième essai dans un style très volontaire. C'est avec un épaulé jeté de 87,5 kg (second essai) que Lescanne remportera le titre avec 155 kg devant Brunet qui termine à 85 kg après un essai raté à 80 kg.

Hénnique améliore son total des éliminatoires et passe classe internationale avec 145 kg.

Nous reverrons tout ce beau monde au championnat de France.

Catégorie 56 kg :

1. Sicallac, 55,3 kg, C.A. Lorient
75 + 105 = 180 kg
2. Sferruzza, 55,2 kg, Comines
80 + 97,5 = 177,5 kg
3. Cassiau, 55,5 kg, Évreux
77,5 + 97,5 = 175 kg
4. Pochino, 55,1 kg, C.A. Saint-Priest
70 + 95 = 165 kg

Quatre présents sur les cinq sont sélectionnés. Sicallac et Cassiau, deux adversaires du dernier championnat de France 76 à Lyon, se retrouvent mais dans la catégorie supérieure.

Comme à Lyon, Sicallac l'emporte avec un total de classe internationale, 180 kg. Pourtant, le match avait mal commencé pour lui, troisième après l'arraché avec, un essai à 75

kg e handicap semblait assez lourd à surmonter, d'autant plus qu'il commence le premier de tous les concurrents avec 87,5 kg. Second essai 97,5 kg, notre Breton se place à nouveau dans la course au titre. Le troisième essai, c'est la botte secrète, 105 kg, qui met tout le monde d'accord. Le record de France est à 112,5 kg, depuis 1973, par Bidard.

Avec deux échecs à 102,5 kg, Cassiau se retrouve troisième. Sferruzza, auteur d'un bon arraché à 80 kg, prend la seconde place avec un total supérieur de 7,5 kg à celui des éliminatoires. Pochino améliore également son total des éliminatoires de 5 kg et son record personnel : 165 kg.

Catégorie 60 kg :

1. Roquet, 59,3 kg, Dinard A.C.
87,5 + 112,5 = 200 kg
2. Lemaire, 59 kg, Reims H.M.
77,5 + 100 = 177,5 kg
3. Assayag, 58,8 kg, Asnières Sports
75 + 95 = 170 kg
4. Liagre, 59,1 kg, A S.E. Lille
75 + 95 = 170 kg
5. Chazelle, 59,2 kg, Chambon : 0.

Les cinq sélectionnés étaient là, mais rapidement Chazelle, avec un zéro à l'arraché, est éliminé de la compétition.

Devant Lemaire en petite forme (-7,5 kg sur le total des éliminatoires) et deux essais sur six réussis, Roquet remporte une facile victoire avec un excellent 112,5 kg au jeté et 200 kg au total. Assayag et Liagre départagés après une seconde pesée améliorent leurs totaux respectifs de 10 et 5 kg.

16h 15. Second plateau.

Arbitres : MM. Héral, Charrié, Thimonier.

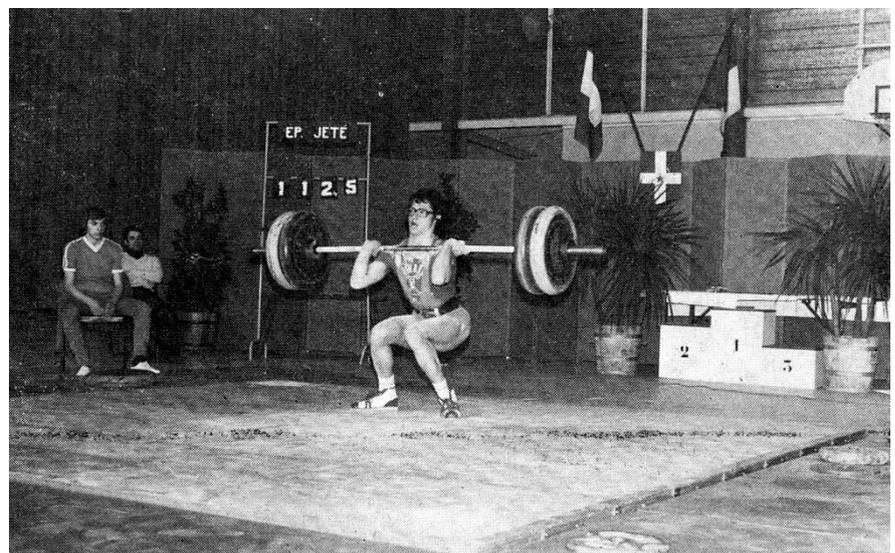
Catégorie 67,5 kg :

1. Senet, 65,5 kg, Amiens S.C.
102,5 + 125 = 227,5 kg
2. Lopez, 65,6 kg, C.H.P.O. Lavelanet
97,5 + 117,5 = 215 kg
3. Accarie, 66,9 kg, Gauloise de Vaise
92,5 + 122,5 = 215 kg
4. Lenoa, 62,6 kg, A.L. Paimpol
90 + 122,5 = 212,5 kg
5. Colucci, 66,8 kg, H.C. Figeac
80 + 115 = 195 kg
6. Lacroix, 66 kg, Ricamarie
85 + 105 = 190 kg

Sur les dix sélectionnés de cette catégorie, nous retrouvons trois antagonistes du dernier championnat de France de la catégorie plume : Lopez, Senet, Lenoa. Depuis Lyon, Senet et Lopez, de frères poids plumes, sont devenus de solides poids légers ; à cet âge, les transformations sont souvent spectaculaires.

Recordman de France depuis le début du mois à l'arraché, Senet exécute une série impressionnante 95 - 100 et 102,5 kg, rattrapé un peu en force mais bons tout de même. Lopez ayant échoué à 100 kg reste à 97,5 kg 5 kg d'écart, les jeux seraient-ils si vite faits ?

Premier essai de Lopez au jeté 117,5 kg, bon. Senet part à 120 kg. Epaulé facile, un jeté qui n'en est pas un et c'est l'échec. Suspense de courte durée, Pascal se reprend bien et réalise 120 kg puis 125 kg ; total : 227,5



Roquet (Dinard A.C.)

(Photo Guillaîne)

kg. La tâche devient très difficile pour Lopez.

Assuré de sa seconde place, Lopez tente 127,5 kg (raté au jeté) puis 132,5 kg pour la victoire. Bon verrouillage, ... il manque juste encore un peu de puissance de cuisse pour terminer l'épaulé.

Le prochain championnat de France nous réserve avec ses deux athlètes un match des plus intéressants.

Accarie fait lui aussi un bon match. Perdre 4 kg de façon naturelle et battre son total de 5 kg avec un record du Lyonnais à 122,5 kg, démontre tout le sérieux de sa préparation. Lenoa qui termine quatrième est également un athlète de très grande qualité. Réaliser 122,5 kg à 62,6 kg de poids de corps n'est pas à la portée du premier venu. Quelle sera sa catégorie lors des prochains championnats de France 67,5 kg ou 60 kg ?

Colucci gagne 5 kg sur son total des éliminatoires et se classe cinquième. Lacroix un peu émotif se classe sixième en perdant 5 kg.

Catégorie 75 kg :

1. Leroux, 70,5 kg, H.C. Nevers
100 + 127,5 = 227,5 kg
2. Guillaumet, 72,9 kg, C.H. Annonay
95 + 127,5 = 222,5 kg
3. Maier, 71,8 kg, Amiens S.C.
90 + 120 = 210 kg
4. Gonzalez, 71,6 kg, Prémery
85 + 115 = 200 kg

Leroux avec seulement deux essais de réussis sur six remporte la victoire avec le modeste total de 227,5 compte tenu de sa valeur actuelle. A 70,5 kg, Didier possède incontestablement d'excellentes possibilités physiques mais son manque de contrôle et de technique lui fait perdre bien des kilos.

C'est sa précipitation qui lui fait rater deux fois 105 kg à l'arraché et également 135 kg au jeté. Encore beaucoup de travail pour le sociétaire du H.C. Nevers s'il veut comme il en a les moyens battre les records de France.

Guillaumet réalise un excellent match avec cinq essais sur six. 222,5 kg au total soit 12,5 kg de plus qu'aux éliminatoires, septième athlète de la journée à réaliser un total de classe internationale cadet.

Première apparition officielle de Maier Éric qui ne possède pas encore la maîtrise et la détermination de son père. Avec deux essais sur six, Éric améliore son total de 10 kg sa volonté de bien faire sera payante un jour. Gonzales rendu maladroit par le tract ne concrétise pas ses possibilités.

Catégorie 82,5 kg :

1. Pierret, 81,4 kg, F.C. Laon
115 + 142,5 = 257,5 kg
2. Charles, 77,2 kg, S.C. Navis
105 + 120 = 225 kg
3. Malzac, 76,5 kg, Bastidette
95 + 120 = 215 kg

Pierret, recordman de France de la catégorie avec 255 kg, améliore son record de 2,5

kg : 257,5 kg, huitième classe internationale de la journée.

Charles et Malzac, première série, accusent évidemment la différence. Malzac améliore tout de même son total de 7,5 kg.

FINALE JUNIORS

20 h. Un seul plateau.

Arbitres : MM. Marchioni, Thomas et Miccollet.

Catégorie 52 kg :

1. Mariano, 51,6 kg, A.S. Jœuf
72,5 + 87,5 = 160 kg
2. Serveaux, 51,1 kg, Villeneuve-Saint-Georges
67,5 + 85 = 152,5 kg

Mariano avec son premier essai à l'épaulé jeté, 87,5 kg, améliore son total des éliminatoires de 10 kg, mais avec ses deux échecs à 92,5 kg, laisse une chance à Serveaux de le battre au poids de corps. Serveaux épaula deux fois la charge, mais le jeté, par trop inefficace, ne lui permet pas de remporter la victoire.

Mariano, avec son total, est donc sélectionné pour le prochain France - Espagne junior.

Catégorie 56 kg :

1. Stoeckel, 55,2 kg, S.A. Koenigshoffen
75 + 92,5 = 167,5 kg

Avec seulement deux essais de réussis sur six, Stoeckel reste à 12,5 kg de son total des éliminatoires. La sélection dans cette catégorie pour France - Espagne est donc obtenue dans cette catégorie par le cadet Sicallac.

Catégorie 60 kg :

1. Raynaud, 60 kg, M.J.C. Vias
85 + 117,5 = 202,5 kg
 2. Bazin, 59,7 kg, H.C.C. Arbresle
87,5 + 112,5 = 200 kg
 3. Belli, 59,8 kg, Nice U.C.
85 + 110 = 195 kg
- N.cl. Santiago, 58,2 kg, U.M.S. Estaque
92,5 + 0

N.cl. Gayral, 59 kg, H.C. Figeac : 0

Dès le premier mouvement olympique, Gayral est éliminé avec trois essais à 90 kg.

Au second mouvement, c'est Santiago qui se trouve à son tour éliminé. La compétition avait pourtant bien commencé pour lui, puis-qu'il était en tête à l'arraché avec 92,5 kg.

Entre Raynaud et Bazin, la première place se jouera sur une charge de 117,5 kg à l'épaulé jeté. Raynaud franchira parfaitement ce cap à son troisième essai. Pour Bazin, il trébuchera au contraire deux fois au jeté. 117,5 kg avaient permis à Bazin en 76 à Lyon de devenir champion de France en plume cadet. Cette année, cela lui coûte la première place et une sélection pour France - Espagne junior. Belli n'est pas loin des deux premiers, avec 195 kg il passe classe nationale.

Catégorie 67,5 kg :

1. Lebreton, 65,9 kg, C.A. Lorient
105 + 135 = 240 kg
2. Dehaut, 65,1 kg, Lille U.C.

102,5 + 132,5 = 235 kg

N.cl. Danguillaume, 66,4 kg, A.S.P.T.T. Strasbourg
100 + 0

N.cl. Destouches, 67,2 kg, C.H.C. Ferté
100 + 0

Niveau très relevé dans cette catégorie où deux sélectionnés sont de classe internationale. Un troisième, Dehaut, atteindra à son tour la « barre » des 235 kg.

Destouches reste à 100 kg au premier essai, prend des risques au jeté qui lui sont fatals.

Danguillaume, après avoir réussi 100 kg à l'arraché, ne peut épauler trois fois 130 kg : second, éliminé de la catégorie.

Lebreton qui termine le premier des rescapés avec 240 kg remporte la première place et la sélection pour France - Espagne. Dehaut, qui tente par deux fois de battre Lebreton avec 137,5 kg, ne peut maintenir le jeté.

Pour Dehaut qui réussit la classe internationale avec ses deux premiers essais, le prochain championnat de France lui permettra peut-être d'exprimer pleinement son talent.

Catégorie 75 kg :

1. Picco, 74 kg, C.H.C. Oyonnax
122,5 + 142,5 = 265 kg
2. Angilella, 70,7 kg, M.J.C. Vias
112,5 + 135 = 247,5 kg
3. Paolini, 70,3 kg, A.S.C. Pessac
97,5 + 132,5 = 230 kg

N.cl. Boyer, 69,1 kg, Lille U.C.
110 + 0

Impossible de dire à la présentation lequel est le plus fort.

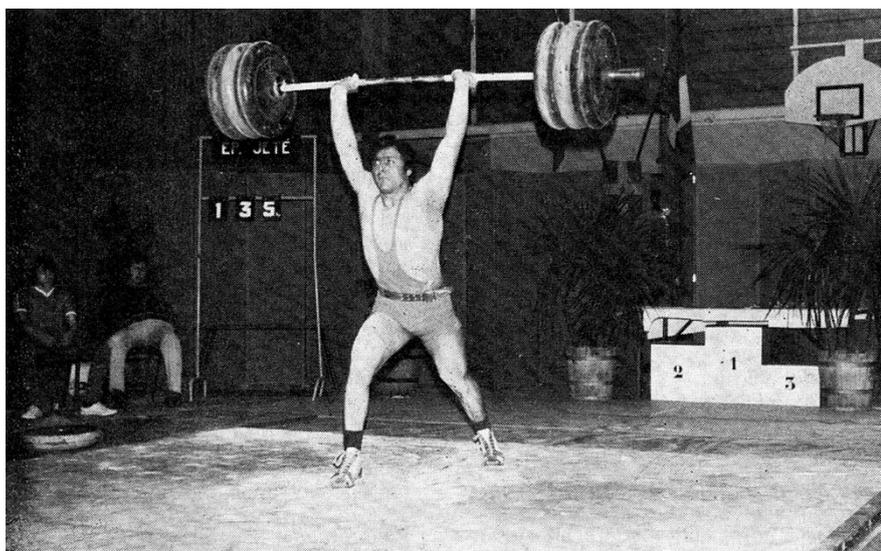
Picco ne respire ni la force ni la détermination, mais dès que ce petit jeune homme calme et effacé pose les mains sur une barre, tout change. Il devient alors le plus déterminé des athlètes. Seul le regard change de nature, sitôt la charge réalisée tout rentre dans l'ordre.

Étonnant de sobriété, d'efficacité et de précision, Picco réalise à l'arraché une série impressionnante 110 - 117,5 et 122,5, nouveau record du Lyonnais junior et senior.

Au jeté, ce sera presque pareil : 135 kg, premier essai une formalité ; 142,5 kg, second essai : une formalité ; 152,5 kg, troisième essai, en cas de réussite, c'est la classe mondiale. Depuis Kinck, aucun athlète junior ne s'est hissé à un tel niveau. L'épaulé est d'une étonnante facilité (où s'arrêtera-t-il ?). Pour le jeté, il n'y manque qu'un cheveu. Total : 265 kg, nouveau record du Lyonnais junior et senior.

Réaliser ce total avec seulement deux petits entraînements par semaine (il est étudiant avec quarante heures de cours par semaine), ne peut s'expliquer que d'une seule façon : « la classe à l'état pur ».

Angilella actuellement au Bataillon de Joinville a fait de gros progrès depuis son dernier championnat de France. Il ne manque qu'un seul essai, 142,2 kg au troisième essai. Paolini reste égal à lui-même avec 230 kg.



Picco (C.H.C. Oyonnax)

(Photo Guillaime)

Boyer, qui vise une seconde place dès son premier essai au jeté, échoue par trois fois sur 137,5 kg au jeté.

Catégorie 100 kg :

1. Dormieu, 96,3 kg, A.S.E. Lille
120 + 155 = 275 kg

Seul sélectionné, Dormieu n'avait qu'un seul adversaire : les records. C'est ce qu'il fit :

120 kg à l'arraché, record égalé ; 155 kg (2^e essai), record au jeté égalé ; 275 kg, record du total battu de 2,5 kg.

Pourtant sa pente, notamment la « remontée » de cet athlète, vaut sans doute bien mieux.

FINALE SENIORS

14 h. Premier plateau.

Arbitres : MM. Fanguiaire, Marchioni et Perrier.

Catégorie 52 kg :

1. Vicente, 51,5 kg, L.L. Narbonne
72,5 + 95 = 167,5 kg

Seul sélectionné, Vicente frôle le zéro en réussissant sa première barre au troisième essai. Son total de 167,5 kg ne le place qu'à 2,5 kg au-dessus de la première série.

Catégorie 56 kg :

1. My, 55,7 kg, S.M. Montrouge
82,5 + 112,5 = 195 kg

2. Lebrun, 56 kg, S.P.N. Vernon
85 + 110 = 195 kg

3. Grausi, 54,7 kg, C.H. Anse
85 + 105 = 190 kg

Trois athlètes sur les cinq sélectionnés. Chacun peut prétendre au titre, le résultat des éliminatoires étant très serré.

Les « hostilités » commencent mal pour My. Dès l'arraché, une crampe au mollet le gêne terriblement. Il reste sur son premier essai à 82,5 kg. Ses deux adversaires prennent de précieux kilos

85 kg pour Lebrun au premier essai 85 kg également pour Grausi au second essai.

Mais rien n'est encore joué.

Grausi part le premier avec 100 kg, bon. Puis 105 kg, réussi également. My suit avec 107,5 kg, bon.

Lebrun, le champion de France junior 76, réussit 110 kg dès son premier essai.

Si Grausi veut encore jouer les trouble-fêtes, il lui faut 110 kg. La barre est tirée nettement assez haut, mais le passage (en fente) est à revoir. Échec donc à 110 kg. C'est la médaille de bronze pour Grausi.

112,5 kg à la barre. My, toujours aussi volontaire, épaule cette charge et maintien son jeté, « toute énergie dehors ».

Pour Lebrun, c'est 115 kg, barre de match. Hélas, par deux fois, c'est l'échec. My est vainqueur au poids de corps.

Bel exemple de volonté et de ténacité.

Catégorie 60 kg :

1. Li Manni, 57,1 kg, A.S. Jœuf
97,5 + 125 = 222,5 kg

2. Gomard, 60 kg, Auxerre
95 + 122,5 = 217,5 kg

3. Abbo, 59,8 kg, H.C. Marseille
92,5 + 117,5 = 210 kg

N. cl. Cravea, 60 kg, H.C. Nice : 0.

A la lecture des résultats des éliminatoires, le match devrait être serré entre les trois poids plumes : Cravea, Li Manni et Gomard.

A l'arraché, Abbo, quatrième sélectionné, réussit sa gamme montante pour terminer à 92,5 kg. Nos trois leaders partent à 95 kg. Tout le monde trébuche sur cette charge. Li Manni est le seul à réussir mais un bras qui traîne et le mouvement est essai. Au second essai, Li Manni et Gomard se reprennent bien et le mouvement est bon. Cravea à nouveau rate son deuxième essai ainsi que son troisième. C'est l'élimination avec bien des espoirs déçus. Li Manni prend sagement 97,5 kg et les réussit parfaitement dans un style

très efficace. Gomard qui veut essayer de creuser la différence demande 100 kg. Après un bon tirage, la barre arrive à bout de bras mais il manque un « chouya » et c'est l'échec.

A l'épaulé jeté, après de savants calculs, tout le monde part à 117,5 kg. Bon pour tout le monde. Abbo ne pourra faire mieux et termine avec 210 kg : troisième.

122,5 kg, nouvelle épreuve pour Li Manni et Gomard qui réussissent tous deux.

A nouveau dans chaque camp on fait de la haute stratégie. La tactique haltérophile prend ici toute sa valeur.

Li Manni plus léger (57,1 kg) que Gomard (60 kg) demande 125 kg. La charge sera réalisée parfaitement. Le jeté était le point faible de « Salva » où un travail acharné de cette déficience semble porter ses fruits.

Pour Gomard, pas d'autre alternative que de prendre 130 kg. La lourde charge sera verrouillée et remontée difficilement. Le jeté ne concrétisera pas un bel effort. Comme au dernier championnat de France, Li Manni coiffe Gomard sur le poteau.

Catégorie 67,5 kg :

1. Collinot, 66,3 kg, H.C. Avallon
112,5 + 142,5 = 255 kg

2. Rontard, 66,3 kg, V.G.A. St-Maur
107,5 + 145 = 252,5 kg

3. Lasorsa, 64,3 kg, S.C. Navis
105 + 140 = 245 kg

4. Caesemaker, 67,4 kg, Lille U.C.
107,5 + 135 = 242,5 kg

5. Lebloa, 67,5 kg, C.A. Lorient
102,5 + 130 = 232,5 kg

N. cl. Boureau, 65,5 kg, S.C. Neuilly : 0.

L'ex-poids plumes Collinot semble avoir fait une excellente reconversion en léger. Bien que fatigué par de nombreux matches, Jean-Claude n'en réalise pas moins la classe internationale : 255 kg.

Challenger de Bidard en plume.

Challenger de Senet en léger en une seule année. Belle performance, surtout dans une catégorie où il y a du beau monde.

Rontard, toujours aussi solide à l'épaulé, assure la seconde place dès son premier essai à 145 kg et tente deux fois 150 kg pour la première place. Après deux épaulés de belle facture, le jeté là non plus ne concrétise pas des ambitions légitimes.

Lasorsa réussit 245 kg avec seulement trois essais de bons sur six. Un style un peu décousu ne lui permet pas d'exprimer pleinement son potentiel musculaire. Avec un peu plus de technique, cela ferait sûrement de grandes choses.

Caesemaker « toujours là » reste égal à lui-même, ce qui demande déjà de la persévérance. Quand au sympathique Boureau, un zéro de plus, c'est presque une habitude.

16 h. Deuxième plateau.

Arbitres : MM. Perrier, Fanguiaire. Marchioni.

Catégorie 75 kg :

- 1. Morel, 74 kg, S.A. Montmartroise
117,5 + 142,5 = 260 kg
- 2. Faye, 74,8 kg, C.H. Anse
110 + 147,5 = 257,5 kg
- 3. Drubigny, 74,3 kg, Reims H.M.
115 + 140 = 255 kg
- 4. Radinovic, 68,3 kg, A.S. Jœuf
115 + 137,5 = 252,5 kg
- N. cl. Brunet, 74,4 kg, E.E.R. Carpentras
117,5 + 0
- N. cl. Roig, 74,4 kg, H.C. Nice : 0.

Six poids moyens sélectionnés entre 260 et 255 kg. Chaque essai sera donc capital.

Roig ne fait qu'une courte apparition. Zéro à 110 kg à l'arraché. Décidément, l'H.C. Nice n'a pas de chance à ce critérium.

Brunet et Morel prennent la tête après l'arraché avec 117,5 kg. Radinovic et Drubigny suivent de très près avec 115 kg. Faye semble un peu distancé avec 110 kg.

Radinovic, peu concentré, rate deux fois son jeté (pourtant épaulé facilement) à 142,5 kg. Total : 252,5 kg, c'est la quatrième place.

A 140 kg, Brunet, très dépité, est éliminé avec trois jetés développés que les arbitres trouvent un peu trop « poussés ».

Les trois athlètes restant auront chacun « leur » barre de match.

Drubigny à 147,5 kg, bien épaulé mais non jeté, sera troisième avec 255 kg.

Faye à 152,5 kg, épaulé également, deux fois facilement, mais décidément pas de jeté. Second avec 257,5 kg.

Morel avec seulement son premier essai à 142,5 kg se retrouve à la première place.

Catégorie 82,5 kg :

- 1. Rigaud, 80,7 kg, U.S. Grigny
127,5 + 152,5 = 280 kg
- Rigaud seul présent dans une catégorie où

les six sélectionnés nous auraient sans doute offert un bon match.

Sans opposition, Rigaud tente mais en vain de s'approcher de Faucher (qui tire dans la catégorie supérieure à 82,8 kg) pour une sélection en équipe de France.

Catégorie 90 kg :

- 1. Faucher, 82,8 kg, Rueil A.C.
130 + 160 = 290 kg
- 2. Duquenoy, 89,5 kg, Amiens S.C.
125 + 155 = 280 kg

Faucher remporte sans trop de problèmes la première place avec ses deux premiers essais, comme d'ailleurs son adversaire, deux essais sur six également.

Catégorie 100 kg :

- 1. Pautot, 93,6 kg, A.S. Montbéliard
135 + 177,5 = 312,5 kg
- 2. Mahieux, 96,4 kg, C.M. Orléans
140 + 170 = 310 kg
- N. cl. Cadars, 99 kg, P.H. Carmaux : 0.

Trois présents sur les cinq sélectionnés, mais après que Cadars ait signé le quatrième zéro de la journée à 132,5 kg à l'arraché, il ne reste plus que Pautot et Mahieux.

Mahieux, dans un style un peu heurté (la barre s'arrête presque à mi-cuisses), prend un léger avantage avec 140 kg à l'arraché sur Pautot resté à 135 kg (second essai). Pautot échoue de très peu à 137,5 kg (troisième essai) et 140,5 kg (hors match).

177,5 kg sera la barre décisive.

Mahieux échoue deux fois au jeté sur cette charge tout lui échappe et la première place, et un nouveau record du total.

Pautot, plus sûr au jeté, assure bien la barre à bout de bras. « L'enfant du pays » est vainqueur chez lui dans son club, cela doit faire chaud au cœur.

Hors match :

- Barroy, 80,7 kg, A.S.P. Paris

125 + 0.

- Heinrich, 97,3 kg, A.S. Montbéliard
130 + 0.

Pour Barroy, le cœur n'y était pas. Michel ne réussit qu'un seul essai à l'arraché à 125 kg. Epaulé trois fois, les 160 kg ne seront jamais jetés avec la vigueur nécessaire.

Heinrich, junior de 97,3 kg, ne réussit lui aussi qu'un seul essai à l'arraché à 130 kg.

Par trois fois, 172,5 kg seront épaulés avec une facilité déconcertante, par trois fois, par précipitation, faute technique ou maladresse, cette charge qui semble un jouet dans ses mains ne pourra être maintenue.

OBSERVATIONS

Différentes observations peuvent être émises à la suite de cette finale du critérium où 68 athlètes furent présents sur 86 sélectionnés. On put donc dénombrer à 18 le nombre des athlètes absents pour des raisons diverses.

Pourcentages de réussite :

Le nombre d'essais réussis varie selon la catégorie d'âge :

- 57 % de réussite en cadets ;
- 43 % de réussite en juniors ;
- 47 % de réussite en seniors.
- 50 % de moyenne générale, est-ce une moyenne suffisante ?

La taille des athlètes cadets :

La taille de certains cadets est surprenante par rapport à leur poids.

Voici quelques exemples :

Brunet	1,62 m env.	pour 50,9 kg ;
Lescanne	1,62 m	pour 50,9 kg ;
Roquet	1,68 m	pour 59,3 kg ;
Charles	1,84 m	pour 77,2 kg ;

La palme revenant sans doute à :
Lacroix 1,82 m pour 66 kg.

Ce qui n'empêche nullement avec ce rapport de force des performances de valeur.

Le jeté :

Bien des échecs sont enregistrés au jeté. Problème crucial, le jeté est-il devenu le troisième mouvement olympique ?

La détermination de l'athlète ne semble pas la même tout au long du second mouvement olympique. A l'épaulé, la plupart des athlètes dégagent une volonté de réussir. La concentration avant le mouvement est égale à la détermination dans l'effort.

Au jeté, bien des athlètes semblent déconcentrés, incapables de fournir à nouveau une explosion. Avant l'impulsion, ils partent battus d'avance.

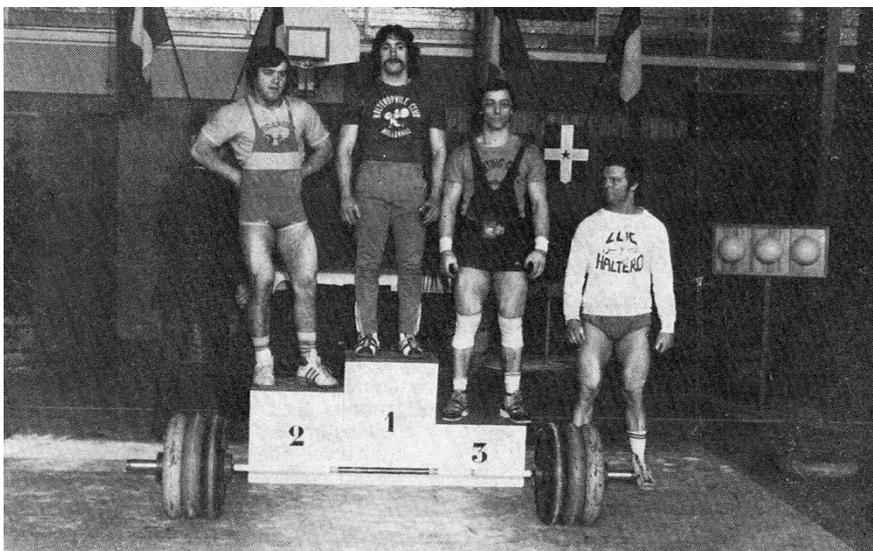
Sans émettre une hypothèse, il semblerait que la suppression du développé olympique ait eu pour conséquence une diminution de la capacité de l'athlète à faire des efforts pendant un temps assez long (résistance).

Certains athlètes étrangers ont recommencé, paraît-il, à pratiquer le développé olympique.

La raison en serait-elle un travail de la résistance avec les stimuli nerveux spécifiques, dans une portion du geste bien précise : de l'épaulé à bout de bras ?

La question reste posée.

D. COMBET.



Un plateau de choix les « poids légers séniors ».

NOUVELLES INTERNATIONALES**FRANCE - IRAQ - TURQUIE**

La délégation française conduite par M. Coret, président de la fédération, Gerber, D.T.N. et moi-même a quitté Roissy le 22 février 1977 à 13 heures. Après un voyage de cinq heures avec une escale de quarante minutes à Damas, elle est arrivée à Bagdad, capitale de l'Irak.

Nous avons tout d'abord été saisis par une température douce (printemps). L'accueil réservé par les organisateurs ne fut pas excellent. Nous étions logés à l'hôtel Karahmana dans un confort réduit à sa plus simple expression, eau chaude pratiquement inexistante et même parfois pas d'eau du tout. Nous avons tous fait de gros efforts d'adaptation afin de rendre notre séjour assez agréable. La restauration elle aussi était réduite, un seul plat à chaque repas. Nous avons vécu pendant une semaine dans des conditions assez mauvaises.

Durant le séjour, l'équipe de France eut l'honneur d'être reçue par M. l'ambassadeur qui nous invita à un cocktail et un dîner dans sa résidence, gestes que les athlètes n'oublieront pas.

Nous allons aborder la rencontre avec amertume. Certains athlètes ne sont pas arrivés à se mettre au poids dans la catégorie où ils étaient sélectionnés et s'étaient engagés par écrit. Cela coûte très cher pour la victoire de l'équipe de France et de la France.

Je reconnais que les conditions étaient très mauvaises (absence de bascule et de sauna). Ce qui surprend le plus, c'est que certains athlètes se sont présentés à l'aéroport de Roissy avec la bagatelle de cinq kilos de plus que leur catégorie, à quarante-huit heures

d'une rencontre internationale. En conclusion, on est obligé de constater le manque de sérieux de certains d'entre eux.

Billet ne pouvant pas faire le poids est engagé chez les 56 kg. De ce fait, première victoire de l'Irak dans les 52 kg. Chez les 56 kg, Billet reste sur ses premiers essais et réalise $80 + 105 = 185$ kg et perd contre l'athlète irakien. Seconde victoire pour l'Irak. J.-C. Chavigny se bat contre lui-même et malgré la volonté qu'on lui reconnaît, reste sur un total modeste ($97,5 + 127,5 = 225$ kg). Troisième victoire pour l'Irak.

Stresser se trouvant à 4 kg au-dessus de sa catégorie la veille de sa rencontre, fait un petit effort pour perdre son poids. Il se présente à 58 kg à l'heure de la pesée, impossible de perdre 2 kg en trois quarts d'heure. Cet athlète boit et mange et s'engage dans les 67,5 kg. Dès le départ nous savons que dans cette catégorie la victoire ira à l'Irak, la quatrième victoire. Stresser réalise $95 + 125 = 220$ kg.

Notre médaillé olympique Daniel Senet, lui non plus n'arrive pas à se mettre au poids. Il tire hors match à 70 kg de poids de corps. Il réussit 125 kg à l'arraché au second essai et demande ensuite 137,5 kg qu'il met à bout de bras. Après avoir réalisé 160 kg à l'épaulé jeté, Senet demande 168 kg, record de France dans la catégorie des 75 kg. Dans un magnifique effort, il jette cette charge et améliore le record de France que détenait Michel Barroy.

Première satisfaction et première victoire pour la France avec Christian KINCK, chez les 75 kg. Cet athlète réalise successivement

127,5 - 132,5 et 135 kg à l'arraché. Bravo Christian il faut continuer dans ce sens.

A l'épaulé jeté, il assure la victoire à son premier essai avec 152,5 kg et manque son jeté de peu à 162,5 kg. Total : 287,5 kg.

Jouan, chez les 82,5 kg, tombe sur un adversaire à sa mesure. Il se bat jusqu'à son dernier essai en épaulant 170 kg, mais ne peut pas les jeter. Cinquième victoire pour l'Irak. A partir de ce moment nous savons que l'équipe de France est battue car nous ne possédons pas de + 110 kg. Coussin en 90 kg gagne très facilement en réalisant $135 + 170 = 305$ kg et donne une seconde victoire pour la France.

Gérard Saint Martory assure son match dans la nouvelle catégorie des 100 kg, arrache 125 kg et jette 160 kg. Il nous donne une troisième victoire.

Gourrier n'ayant pas d'adversaire à sa mesure fait un petit match. Il assure deux essais 130 kg à l'arraché et 175 kg à l'épaulé jeté. Quatrième victoire pour la France.

Résultat final :

1. Irak, 98 pts
2. France, 96 pts
3. Turquie, 62 pts

Le bilan que l'on peut faire montre que cette rencontre n'a pas répondu à ce que l'on attendait. L'indifférence de quelques-uns à l'égard du match est sans doute le reflet de cette tendance (individualisme, pas d'esprit d'équipe) que l'on n'est pas encore complètement parvenu à renverser.

A. TERME.

RECORDS DU MONDE JUNIORS

AU 31 DÉCEMBRE 1976

ARRACHE			ÉPAULÉ-JETÉ			TOTAL	
52 kg	CHAI-CHUNG-CHENG Chine Populaire	101 kg	HORNIAC, Hongrie	125 kg	HORNIAC, Hongrie	222,5 kg	
56 kg	HIRAI, Japon	108,5 kg	ISINOSEKI, Japon	137,5 kg	ISINOSEKI, Japon	245 kg	
60 kg	KAPCHUGOV, U.R.S.S.	120 kg	RUSEV, Bulgarie	152,5 kg	DIMITROV, Bulgarie	267,5 kg	
67,5 kg	URRUTIA, Cuba	138,5 kg	URRUTIA, Cuba	167,5 kg	URRUTIA, Cuba	302,5 kg	
75 kg	MITKOV, Bulgarie	150 kg	VARDANYAN, U.R.S.S.	187,5 kg	VARDANYAN, U.R.S.S.	335 kg	
82,5 kg	BLAGOEV, Bulgarie	170 kg	BLAGOEV, Bulgarie	200 kg	BLAGOEV, Bulgarie	370 kg	
90 kg	SAIDULAEV, U.R.S.S.	170 kg	SAIDULAEV, U.R.S.S.	210 kg	SAIDULAEV, U.R.S.S.	380 kg	
110 kg	CHRISTOV, Bulgarie	180 kg	CHRISTOV, Bulgarie	237,5 kg	CHRISTOV, Bulgarie	417,5 kg	
+ 110 kg	KHEK, Tchécoslovaquie	170 kg	BONK, R.D.A.	212,5 kg	CHRISTOV, Bulgarie	372,5 kg	

Tournoi International Sayed Nosseir

Délégation française :

M. Coret, président de la F.F.H.C. ;
Gerber, directeur technique national ;
Terme, entraîneur.

Athlètes :

Bidard Dominique : 60 kg ;
Collinot J. Claude : 67,5 kg ;
Rontard Didier : 67,5 kg ;
Chavigny Roland : 75 kg ;
Faucher Marcel : 82,5 kg ;
Jouan Robert : 82,5 kg ;
Cousein Yvon : 90 kg ;
Pautot Gilbert : 100 kg ;
Mahieux Patrick : 100 kg ;
Gourrier Pierre : 110 kg.

La Fédération égyptienne d'haltérophilie vient de commémorer pour la première fois un grand champion qui a remporté plusieurs victoires dans les championnats du monde, jeux Olympiques etc. Cette grande compétition était dédiée pour la première fois à NOSSEIR SAYED, champion olympique en 1928.

Dès le premier jour, nous faisons nôtre la devise « tous pour un, un pour tous ».

L'inquiétude, la nervosité habituelle à l'approche d'une compétition n'altèrent pas un instant le moral de l'équipe de France. Pourtant, nombreuses furent les difficultés matérielles (transports, entraînements, sauna, repas, bascule, etc.)

Mais venons-en aux faits. En catégorie 52 kg, MOSTAFA (Egypte) monte sur la plus haute marche du podium en réalisant un total de 205 kg (90 + 115). Nous trouvons à la seconde et troisième place, ALY KASSEM (Iran) 200 kg et ALAYATOL (Égypte) 190 kg.

Dans les 56 kg, la victoire ne peut échapper au vétéran NASSIRI Mohamed (médaillé de bronze à Montréal). Il réalise 100 kg à l'arraché. Avec une charge de 130 kg à l'épaulé-jeté, il assure sa victoire. Il demande à son deuxième essai 145 kg qu'il manque de peu.

NASSIRI était venu pour battre un record du monde. Troisième essai, la barre est chargée à 151,5 kg, record du monde. Déconcentré par trois mille spectateurs qui n'arrêtent pas de crier, de siffler, cet athlète effectue un soulevé de terre avec cette charge. NASSIRI donne la première victoire à son pays (Iran) avec un total de 230 kg. A la seconde place nous trouvons BAYEM EHWAKEM (Espagne) avec 225 kg (95 + 130). L'Egypte termine troisième avec AHMED MASAL, 222,5 kg (95 + 127,5).

En 60 kg, deux hommes dominent le lot BIDARD et ABDALLELL ATRACH (Iran). A l'arraché, le Français prend l'avantage avec 105 kg, tandis que l'athlète iranien reste sur son deuxième essai à 102,5 kg. La lutte est très serrée. BIDARD réalise 132,5 kg à son deuxième essai, mais il ne peut pas maintenir 137,5 kg au jeté, son pied arrière glisse sur le talc déposé sur le plateau.

ABDALLELL avec 135 kg au premier essai réalise le même total que le Français, mais il est plus lourd de 200 grammes. Il manque ses deux essais à 140 kg. Première victoire pour la France.

A la fin de cette journée nous entendons trois hymnes différents : Égypte - Iran - France.

Le lendemain, c'est aux catégories 67,5 - 75 kg, 82,5 et 90 kg de connaître la minute de vérité.

Nos deux représentants se défendent de leur mieux afin de se classer honorablement. COLLINOT réussit successivement 107,5 et 112,5 kg avant d'échouer à 115 kg. RONTARD fait 105 kg à son troisième essai. Nous regrettons l'absence de SENET car il avait là un adversaire à son niveau, le junior iranien Mustafa PAPAZEDIAN, athlète de classe, un pur sang. Il montre ses qualités physiques en effectuant trois essais sur trois à l'arraché à 117,5, 122,5 et 127 kg.

Avec 152,2 kg à l'épaulé jeté il assure une autre victoire pour son pays. COLLINOT manque 145 kg au jeté et reste sur 140, total : 252,5 (112,5 + 140). RONTARD doit apprendre encore le métier s'il veut arriver au niveau de son entraîneur qui n'est autre que GOURRIER. (Total de RONTARD : 245 kg, 105 + 140).

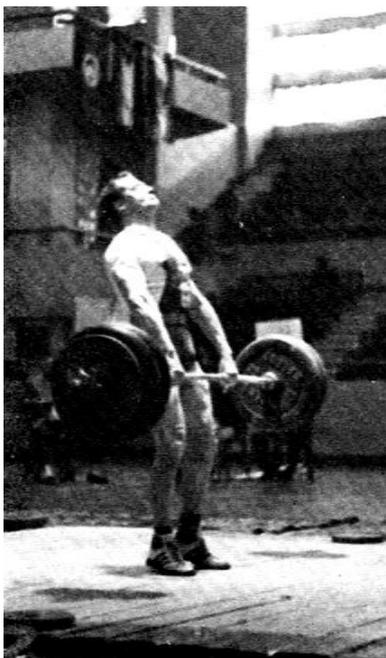
Dans la catégorie 75 kg, CHAVIGNY termine second en réalisant 287,5 kg (130 + 157,5). Cet athlète manque de chance car il aurait pu terminer premier. Il rate bêtement 132,5 kg à l'arraché et 160 kg au jeté.

L'Espagnol DELAROSA lui tient tête en réalisant le même total (125 + 162,5), mais il est plus lourd, ouf !

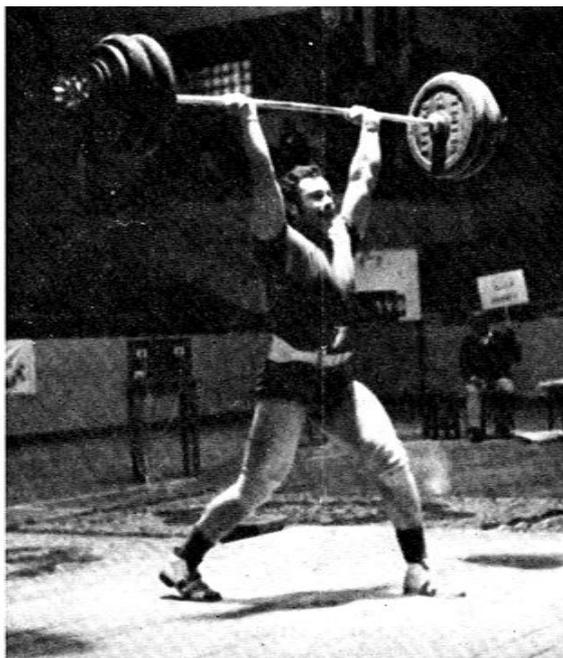
Le vainqueur de cette catégorie est encore un athlète iranien MAUDY ANARASH avec un total de 290 kg. (127,5 + 162,5).

Dans la catégorie des 82,5 kg, nous assistons à une surprise. Nous trouvons un Espagnol CASTRESAM sur le podium avec un total de 297,5 kg (112,5 + 172,5).

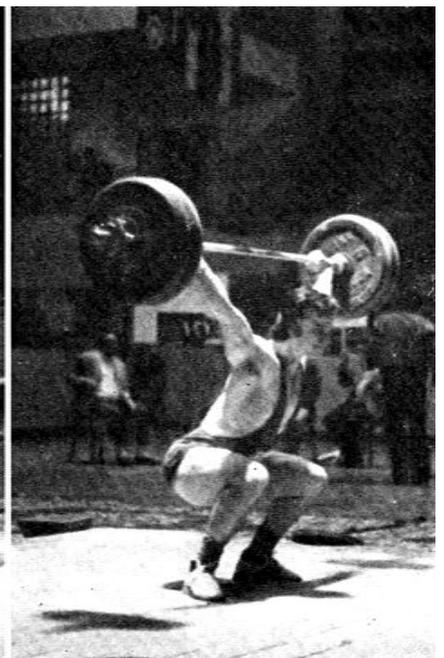
Il gagne au poids de corps devant l'Égyptien SAYED BASSAM (135 + 162,5). Viennent ensuite deux athlètes avec un total de 295 kg, Mohamed AAMIR (Iran) et JOUAN (France).



Chavigny Roland.



Coussin Yvon.



Faucher Marcel.



Réception de la Coupe pour la 2^e place du Tournoi International d'Alexandrie.

(Photo F.F.H.C.)

Le Français plus lourd doit laisser la troisième marche du podium à son adversaire et termine quatrième après avoir fait un très beau match (130 + 165). FAUCHER manque de chance, il termine sixième avec un total de 287,5 kg (127,5 + 160).

Yvon COUSSIN, dans la catégorie des 90 kg démarre à 135 kg à l'arraché et assure la victoire. Il arrache 142,5 kg à son deuxième essai, 150 kg au troisième et rate de peu le record de France à 156,5 kg, COUSSIN n'arrivant pas à maintenir cette charge à bout de bras. Yvon se trouve déjà à son niveau de l'année précédente. En réalisant 175 kg au jeté, il donne une victoire à la France. Total 325 kg (150 + 175).

Deux athlètes français concourent dans la catégorie des 100 kg. PAUTOT démarre à 130 kg à l'arraché essai manqué. Il se reprend très bien et réalise 130 puis 135 kg. MAHIEUX se bat avec fougue et réalise 140 kg à l'arraché à son troisième essai. L'Égyptien BAKA BAMEN survolté par trois mille spectateurs prend l'avantage avec 145 kg à l'arraché. Les deux Français partent à 170 kg à l'épaulé jeté, essais bons. Ils assurent avec cette performance les seconde et troisième places. PAUTOT réalise 180 kg à son deuxième essai tandis que MAHIEUX se voit refuser cette charge avec une lampe blanche et deux lampes rouges. Le Français n'hésite pas et reprend aussitôt avec hargne cette barre qu'il réalise avec aisance. Bravo MAHIEUX ! 320 kg, nouveau record de France. Il termine second, tandis que PAUTOT volontaire s'attaque à 185 kg qu'il manque. Félicitations à PAUTOT qui termine troisième et revient à son meilleur niveau. Cet athlète peut faire beaucoup mieux, mais tout se passe au niveau psychique. Avec 180 kg, l'Égyptien gagne dans la catégorie des 100 kg.

GOURRIER, dans la catégorie des 110 kg, n'a pas d'adversaires à sa mesure. Il assure successivement 140 et 150 kg à l'arraché avant de réaliser 160,5 kg (nouveau record de France) avec beaucoup d'aisance. Avec 185 kg à son premier essai à l'épaulé jeté il donne sa dernière victoire à l'équipe de France. Le Français demande 215,5 kg à son deuxième essai, mais échoue dans sa tentative. GOURRIER lui

aussi retrouve son meilleur niveau et doit nous donner encore de grandes satisfactions.

Dans a catégorie + de 110 kg, la victoire revient à HOUSHAM (Iran) avec un total de 325 kg (142,5 + 182,5).

La France termine seconde de ce tournoi international.

1 ^{er} Iran	93 points.
2 ^e France	91 points.
3 ^e Égypte	84 points.
4 ^e Iraq.	

Comme après chaque grande confrontation, il est utile de tirer quelques conclusions.

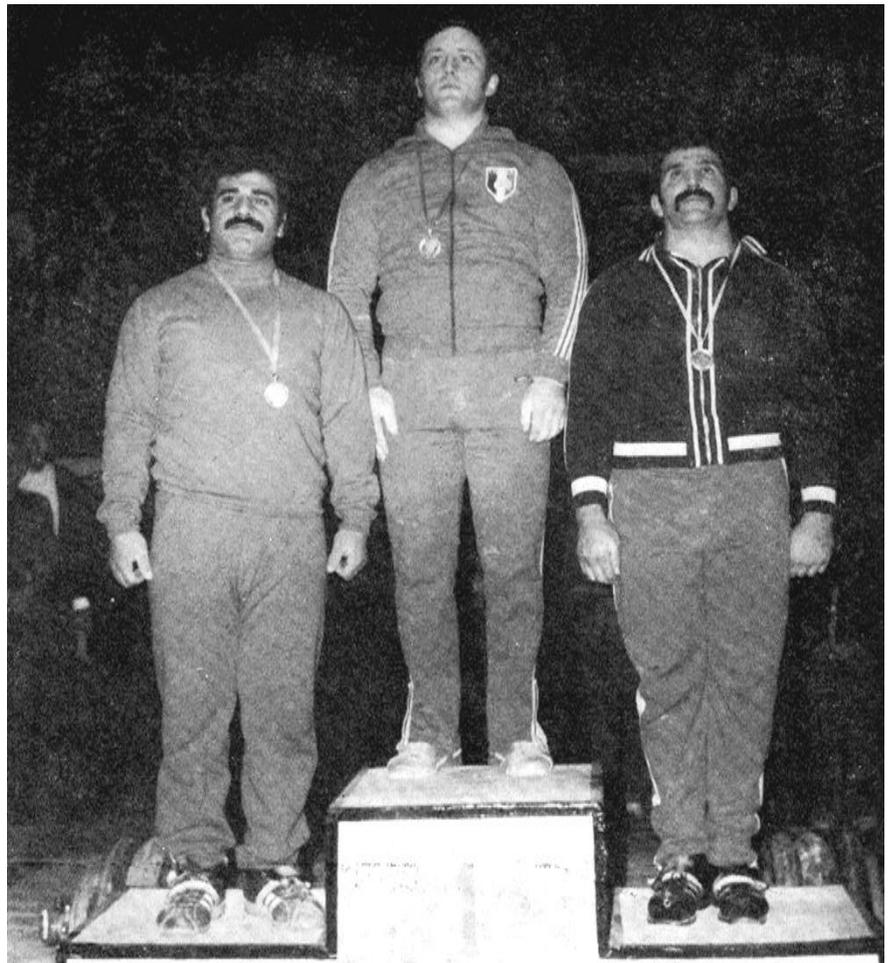
Le France termine à 5 points de l'Iran. Cette nation e toujours été très forte dans ce sport. Nous pouvons être satisfaits car nous sommes en mesure de lui tenir tête. La France s'est tirée la part du lion dans cette épreuve.

Malgré les apparences et les bons résultats obtenus, il faut avouer que nous avons assisté à la montée des rays arabes et en particulier à celle des Égyptiens.

Il ne faut donc pas nous endormir sur nos lauriers car cette marge de sécurité avec ces pays peut devenir de plus en plus mince.

Je remercie vivement tous les athlètes de leur dévouement et comportement exemplaires tout au long de ce séjour en Égypte.

A. TERME



Pierre Gourrier (capitaine de l'Équipe de France) sur la plus haute marche du podium.

(Photo F.F.H.C.)

DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR :

Entraînement de force appliqué au sport

N° 2

L'importance de la vitesse dans l'exercice

... par James E. COUNSILMAN

Docteur en médecine et entraîneur de natation
à l'université de Bloomington dans l'Indiana (U.S.A.)

Quelques brillantes découvertes se référant à l'exercice commencent à sortir des laboratoires de physiologie de l'exercice, existant aux U.S.A. et dans le monde entier. Tout au long de l'année dernière j'ai visité des centres de médecine sportive en Australie, au Danemark et en U.R.S.S. j'ai fait des conférences autour de ce thème et j'ai parlé avec des personnes concernées par ces recherches. Ces personnes et beaucoup d'entraîneurs avec qui j'ai parlé sont d'accord avec ces nouvelles conceptions qui ont un sens commun. Cet article est un effort pour détruire les erreurs de conceptions qui s'enracinent avant que nous possédions les méthodes pour les recherches de façon précise

LES MUSCLES S'ADAPTENT A LA SURCHARGE.

Les muscles sont semblables à n'importe quel autre organe du corps quand il s'agit de s'adapter aux surcharges auxquelles on les soumet. Ils s'adaptent en se modifiant, de sorte qu'ils résistent mieux à la surcharge particulière à laquelle ils sont soumis. Les muscles peuvent modifier physiologiquement un grand nombre de leurs éléments constitutifs dans leur composition chimique, en augmentent le nombre des capillaires en fonction, le nombre des mitochondries, etc. Il existe au moins une centaine de modifications qui peuvent survenir à l'intérieur d'un muscle et chaque année nous en apprenons plus sur ces modifications au niveau cellulaire.

Il n'est pas nécessaire que chaque entraîneur et athlète connaisse toutes ces modifications pour pouvoir comprendre l'exercice et l'entraînement. Nous en mentionnerons seulement quelques-unes dans cet article, li est important de comprendre quelques concepts essentiels de la physiologie musculaire car ils doivent servir à la construction d'un programme d'exercices. Les premiers principes sont les trois « R » de l'exercice.

LES TROIS « R » DE L'EXERCICE.

Ce sont la Résistance, les Répétitions et « RATE » (RATE) est un mot anglais qui englobe le concept de vitesse au rythme d'exécution de l'exercice, qui reste ainsi exprimé pour respecter l'article original).

Répétitions :

Combien de répétitions réaliser dans chaque série d'exercices et combien de séries doit-on faire ?

Vitesse d'exécution de l'exercice (Rate) :

A quelle vitesse se font les exercices, à faibles, moyennes ou grandes vitesses ?

Une grande partie des athlètes est conscient de l'importance de la résistance et des répétitions et presque tous sont familiarisés avec le classique regroupement de principes qui ont pris le nom de celui qui les a découverts, le docteur Thomas Delorme.

LES PRINCIPES DE DELORME.

1. Un muscle devient fort si on utilise des exercices avec des charges élevées et peu de répétitions (1 à 15). Les modifications physiologiques principales qui interviennent dans ce cas sont une augmentation d'actomyosine (élément protéinique du muscle qui provoque la contraction) et de plus une augmentation dans le développement musculaire.

2. Un muscle devient résistant si on utilise des exercices avec charges basses et un grand nombre de répétitions. Dans ce cas l'athlète utilise une petite charge et effectue de nombreuses répétitions (des centaines). Dans ce cas les modifications physiologiques provoquées sont une augmentation du nombre des capillaires dans le muscle et une augmentation des mitochondries avec un changement correspondant dans l'action enzymatique qui améliore la résistance du Muscle.

3. Un type spécifique d'exercice est incapable d'obtenir les résultats qu'en développe un autre. Il est certain que si un athlète utilise une résistance modérée et un nombre modéré de répétitions, il obtiendra des quantités modérées de force et de résistance, en d'autres mots, un peu de chacune. Ce principe implique que si une personne soulève seulement de grandes charges en faisant peu de répétitions, elle ne pourra obtenir les changements physiologiques (augmentation du nombre de capillaires et modifications des mitochondries, etc.) qui résultent de l'amélioration de la résistance et vice-versa.

Ces faits exposés conduisent à admettre le concept de la spécificité de l'entraînement ». Quand une personne court seulement à travers champs et ne fait pas d'entraînement de vitesse, elle développe la résistance et seulement la résistance et non la vitesse.

Les muscles se composent d'un mélange de deux types de fibres musculaires : les rouges (à contraction lentes) et les blanches (à contractions rapides).

Chaque individu naît avec une proportion donnée de ces fibres et cette proportion ne peut se modifier par l'entraînement ou n'importe quelle autre méthode. De ce fait, nous sommes littéralement enfermés dans un système dans lequel les athlètes vont être à prédominance rapide et explosive ; lents orientés vers la résistance ou compris entre ces deux extrêmes à un certain pourcentage.

John MURPHY (400 m nage libre) a 70 % de fibres blanches et 30 % de fibres rouges (dans le muscle deltoïde).

Bruce DICKSON (nageur de résistance de niveau mondial), a une proportion opposée de fibres, 9 % de fibres blanches et 91 % de fibres rouges.

MURPHY a une détente verticale de 28 pouces (71 cm) et DICKSON de 18 pouces (46 cm).

Les proportions de fibres blanches et rouges se déterminent en faisant de petites biopsies des tissus musculaires de l'athlète.

Le docteur David COSTILL, directeur du laboratoire de recherches de l'université de Ball State et chercheur, a examiné de nombreux athlètes et a remarqué que les coureurs de vitesse ont un pourcentage de fibres blanches qui peut aller jusqu'à 92 % et que les coureurs de fond ont un pourcentage de fibres rouges qui peut aller jusqu'à 90 %.

Les athlètes qui ont une plus grande proportion de fibres blanches devraient avoir un plus grand saut vertical et nous en sommes certains.

Le tableau montre le barème de classification des nageurs suivant la hauteur de leur saut vertical.

Nageurs de 17 à 25 ans (hommes).

Saut vertical	23 à 56 cm	51 à 61 cm
Meilleure distance	Longues distances 1.500 - 400 m	Distances moyennes 800 - 400 m
Épreuve limite	200 m	1.500 - 200 100 m

Saut vertical	58 à 66 cm	64 à 79 cm
Meilleure distance	Vitesse moyenne 100 - 200 m	Vitesse pure 50 - 100 m
Épreuve limite	500-50 m	200 m

Différence entre les fibres musculaires blanches et rouges.

Les fibres rouges d'après leur nature chimique s'adaptent bien à un travail de résistance. Elles contiennent plus de myoglobine que les fibres blanches et sont capables de maintenir un travail aérobique efficacement. Elles se contractent beaucoup plus lentement que les blanches. Ces fibres rouges seraient celles qu'utiliseraient un athlète ou un nageur qui ferait une course longue à allure lente et modérée. Ce serait

également les fibres qu'utiliserait un athlète quand il soulève une charge ou fait un exercice à une vitesse lente et modérée.

Les fibres blanches diffèrent principalement des rouges parce qu'elles sont adaptées à des mouvements rapides et à des libérations rapides d'énergie (travail anaérobie), elles se fatiguent rapidement et sont seulement utilisées dans les mouvements rapides. Ces fibres sont utilisées dans les courses de vitesse, dans les soulevés rapides de charge, ou dans la réalisation de tout autre exercice à grande vitesse.

On ne sait pas avec certitude comment les fibres coopèrent pour réaliser des mouvements qui commencent lentement et se terminent rapidement. On pense que les fibres rouges aident les blanches au début du mouvement à vaincre l'inertie du corps.

Comme nous l'avons déjà dit, chaque personne diffère des autres dans la proportion des fibres rouges et blanches qui existent dans ses muscles. Chaque personne naît avec cette proportion et elle ne peut être modifiée.

Comment peut-on modifier les fibres rouges ?

A. Les fibres rouges peuvent être développées en hypertrophie musculaire et en force au moyen d'exercices avec charges élevées à vitesse lente et modérée. L'augmentation du nombre de fibres musculaires est due à une augmentation du nombre des myofibrilles (élément contractile de la fibre musculaire). La résistance du muscle ne s'améliore pas de cette façon parce qu'il ne s'est pas produit un changement bénéfique dans la masse mitochondriale du muscle. Les mitochondries sont les cellules de la fibre musculaire qui maintiennent le métabolisme du muscle. Une augmentation de leur nombre améliore la résistance. L'utilisation d'exercices de soulevés avec de grandes charges et à basse vitesse a un effet bénéfique limité pour les nageurs, les joueurs de basket-ball, de rugby, les coureurs cyclistes ou les autres athlètes qui recherchent l'acquisition de la vitesse, parce que l'utilisation de ce type de matériel produit des muscles longs mais lents, parce que les exercices se font à vitesse lente, les fibres blanches ne sont pas utilisées en grand nombre et par conséquent persistent sans changer et sans augmenter de volume.

L'augmentation de volume des fibres rouges sans une augmentation équivalente du volume des fibres blanches provoque un changement dans la proportion de la masse totale du muscle en favorisant les fibres rouges. Ceci est une autre raison pour indiquer à tous les athlètes qui sont désireux d'acquérir vitesse et résistance qu'ils doivent pratiquer les exercices de type lent.

B. Les fibres rouges peuvent améliorer leur résistance en faisant de nombreuses répétitions dans un exercice avec des charges moyennes. Ce type d'exercice n'améliore pas le développement musculaire mais améliore la résistance. Cette amélioration résulte des changements intéressants dans les fibres rouges (principalement dans les mitochondries) qui permettent une action enzymatique plus efficace et améliore l'habileté du muscle à utiliser l'oxygène.

Exercices avec charges élevées à grande vitesse et comment peut-on modifier les fibres blanches ?

A. Les fibres blanches peuvent être développées en hypertrophie et force en utilisant des charges élevées à grande vitesse.

B. Ce type d'exercice peut se faire de la meilleure façon sous deux formes : en faisant l'activité en question à grande vitesse (lancers rapides de balles, sprints maximum en natation, cyclisme ou athlétisme) ou en excitant le muscle qu'on utilisera dans l'activité dynamique à grande vitesse.

On a examiné au microscope les fibres musculaires de culturistes et de lanceurs de poids qui ont développé leurs muscles au moyen d'exercices avec charges élevées à vitesse lente. Leurs fibres rouges se sont agrandies et leurs fibres blanches apparaissent pratiquement inchangées.

Le fait important ici est que pour les épreuves athlétiques, qu'elles soient de résistance ou de vitesse, il n'est pas utile d'agrandir ou d'hypertrophier les fibres rouges.

Leur hypertrophie n'améliore pas la résistance et peut affecter la résistance du muscle de façon négative. De même la capacité de se déplacer rapidement s'améliore à toute vitesse parce que les efforts rapides sollicitent les fibres blanches. De ce fait elle peut affecter la vitesse à cause de l'accroissement de la masse musculaire.

Quels bénéfices apporte l'hypertrophie des fibres rouges ?

L'hypertrophie augmente la masse musculaire et dans quelques sports elle est utile. La majorité des sports tiennent à éviter l'accumulation de masse corporelle.

Les uniques bénéfices apparents qui peuvent résulter de l'hypertrophie des fibres rouges sont les suivants :

1. L'athlète paraîtra mieux en petite chemise ;
2. L'individu particulièrement chétif sera aidé pour avoir une force normale ;
3. Les muscles seront forts à basse vitesse.

Qu'est-ce que l'exercice iso-cinétique ?

Quand une personne fait un exercice iso-cinétique avec une barre ou avec un autre moyen de soulever des charges, elle doit travailler contre une résistance constante et doit le

faire à une vitesse lente et constante. Si le mouvement contre la charge se fait à grande vitesse, l'inertie de la charge est multipliée parce que la charge développe le moment d'inertie. L'exercice iso-cinétique se réalise contre des éléments qui s'ajustent automatiquement à la force exercée contre eux.

Effets produits par les exercices de vitesse et les exercices iso-cinétiques rapides sur les fibres blanches et la vitesse ?

Les biopsies d'athlètes entraînés dans un programme de vitesse et d'athlètes qui font des exercices iso-cinétiques à grande vitesse montrent que les fibres blanches augmentent en volume et les fibres rouges apparaissent presque inchangées.

Les fibres blanches se font plus fortes et la masse proportionnelle des fibres blanches augmente. Chaque fibre blanche est capable de développer plus de tension et de s'adapter à la surcharge de l'exercice rapide à charges élevées, non seulement en devenant plus forte mais encore plus rapide. Les recherches faites à l'université de l'Indiana et l'université de Californie concluent au fait que lorsqu'une personne s'entraîne à de grandes vitesses de façon iso-cinétique, elle augmente sa capacité et nager plus rapidement. Jim MONTGOMERY améliora de contracter ses muscles plus rapidement et peut courir son saut vertical de 7,6 cm et battit le record du monde de Mark SPITZ de 51"2 à 50"5, principalement au moyen d'un programme d'exercices à terre à grande vitesse sur un appareil d'exercices iso-cinétiques qui renforça et améliora la rapidité de ses muscles dépresseurs du bras et sur un autre appareil iso-cinétique qui améliora son départ et son battement de jambes.

*Recherche et traduction :
de la Fédération haltérophile monégasque.*

RUBRIQUE RÉGIONALE

Compte-rendu du MÉMORIAL LAMBERT

Pour la 6^e édition du Mémorial LAMBERT, le comité de Franche Comté avait chargé le club bisontin « La Française » du soin de l'organisation, le samedi 5 février.

Cette compétition, dotée d'un magnifique challenge de 1 mètre de haut, par Mme Lambert à la mémoire de son mari, longtemps dirigeant dévoué du comité de Champagne oppose les équipes régionales de :

Franche-Comté, Lorraine, Champagne et Bourgogne ; chaque équipe est composée de :

- 1 athlète classe nationale*
- 2 athlètes de 1^{re} série ;*
- 1 athlète de 2^e série ;*
- 1 athlète de 3^e série.*

« La Française » profitait de l'occasion pour commémorer le 90^e anniversaire de sa fonction, et devant un public nombreux, MM. Marandin, président du club, et Loiseau, président régional, retraçaient l'historique de ce club qui fût champion de France de gymnastique, et exposaient aux personnalités présentes de la municipalité et de la direction départementale des sports les problèmes spécifiques à l'haltérophilie.

La compétition au début assez indécise, tourna à un duel Lorraine - Franche-Comté après que Billet marquait un zéro pour la Bourgogne, et Bonin un zéro pour la Champagne. Cependant, l'épaulé- jeté sans problème de Pautot à 170 kg donnait irrémédiablement la victoire aux Franco-comtois et pour remercier le public, Pautot s'attaquait au record de France des 100 kg sénior par trois fois il épaulait sans difficulté 180 kg, mais ne parvenait pas à maintenir cette charge à bout de bras.

Mme Lambert, remettait le challenge à la Franche-Comté pour une durée d'un an, et une belle plaquette de bronze à chaque membre de l'équipe victorieuse.

Tard en soirée, c'est quelque 70 convives qui se rassemblaient pour déguster une fondue savoyarde Monsieur le directeur départemental félicitait les anciens de « La Française » de s'intéresser aux résultats des jeunes sociétaires, et encourageait ces derniers à persévérer dans leurs efforts pour la propagation du sport haltérophile et la continuation d'un vieux club dynamique.

La transmission de la compétition par la station régionale de télévision contribua à la diffusion de l'haltérophilie en Franche-Comté.

LES RÉSULTATS

Franche-Comté. - Pautot : 302,5 ; Arnoux : 240 ; Loiseau : 205 ; Corne : 200 ; Ortelli : 177,5.

Total soulevé - poids de corps = 409 kg.

Lorraine. - Schivi : 262,5 ; Bouko : 215 ; Richardin : 200 ; Kuntzer : 232,5 ; Fix : 202,5

Total soulevé - poids de corps = 381,1 kg.

Bourgogne. - Collinot : 247,5 ; Billet : 107,5 ; Wegmann : 212,5 ; Gudin : 260 Lacour ; 222,5.

Total soulevé - poids de corps = 337,2 kg.

Champagne. - Drubigny : 260 ; Attard : 245 ; Henry : 285 ; Bonin : 0 ; Givron : 195

Total soulevé - poids de corps = 237 kg.

Journée de records de France à Laon

2 records de France Cadets (SENET P. et PIERRET P.)

1 record de France Senior manqué de justesse (SENET D.) et de plus, 7 nouveaux records de Picardie.

Le Prix de la ville de LAON, par équipes de clubs vit une victoire incontestée de l'équipe d'Amiens S.C., favorite et difficile à décrocher actuellement, quelle que soit sa composition ou formule d'épreuve.

Chaque équipe devait présenter 5 athlètes, dont 3 effectuant l'« arraché » et 2 l'« épaulé-jeté ».

Ce fut les meilleures performances réussies qui comptaient pour le score final, après que le poids de corps de l'équipe fut déduit.

Ainsi l'Amiens S.C. l'emporte avec 250,1 points, très loin du club suivant, classé 2^e que fut le H.C. Beauvais, réalisant 138,6 points, coiffant de justesse le P.C. Laon, 3^e avec 134,5 points.

Un autre écart, avant de trouver les équipes suivantes, dont le H.C. Compiègne classé très bon 4^e avec 106,3 points, alors que le C.H.O. de La Ferte-Milon, est à la 5^e place avec 106,2 points, (d'où un écart de 100 grammes en réalité) semble être actuellement bien en dessous de sa valeur habituelle.

Plus éloigné en points, on trouvera encore le C.H.C. Creil classé 6^e et 85,8 points, devant le C.S.C. Amiens-Nord, avec 49,8 points.

Il sera suivi du G.S. Senlis avec -2,7 points, fermant la marche des 8 clubs, les seuls ayant répondu présent à ce challenge, pourtant organisé d'une façon parfaite et comme il n'est pas toujours de coutume, devant un nombreux public. De plus, il sut apprécier la valeur non seulement des éléments de pointe de la Picardie, mais aussi d'un niveau d'ensemble fort satisfaisant.

Même si le niveau des clubs est très inégal dans les résultats, dans la plupart de ceux-ci, on trouvera des éléments parfois de valeur nationale ou interrégionale.

Malheureusement, à l'intérieur de leur club, il manque à ceux-ci, le noyau indispensable de 4 à 5 bonnes valeurs pour pouvoir faire briller un peu mieux, les couleurs de leur club lorsqu'il s'agit de compétitions par équipe.

Haltérophilie, sport individuel, bien sur, mais une fois de plus, il est démontré qu'il peut se faire valoir d'être un sport d'équipe, si peu que chacun veuille bien y contribuer.

Les nombreux succès rencontrés par nos équipes régionales picardes et quelques équipes de clubs devraient retenir l'attention des autres clubs en mesure, bien souvent

d'obtenir des résultats plus brillants en confrontation par équipes de 4 ou 5 athlètes.

Prochainement, la coupe de France des Clubs, d'une formule relativement identique, nous permettra de juger.

Trimestre très chargé en organisations de différents niveaux, sur lesquelles nous reviendrons.

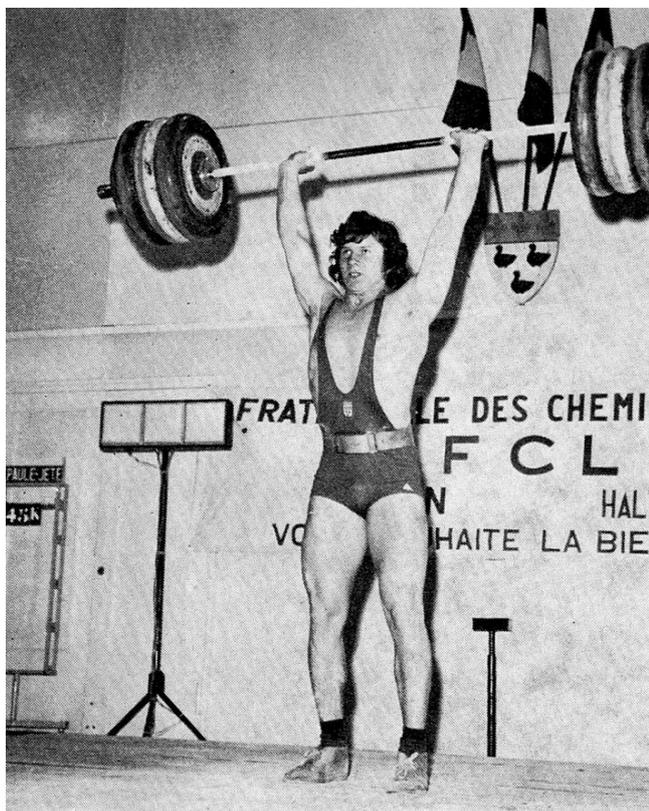
Dans le cadre des tentatives de record de France et de Picardie, ce sont bien sur, les 2 records de France qui retiendront l'attention.

D'abord Pascal SENET, de l'Amiens S.C., qui est bien décidé à honorer les résultats de son frère Daniel.

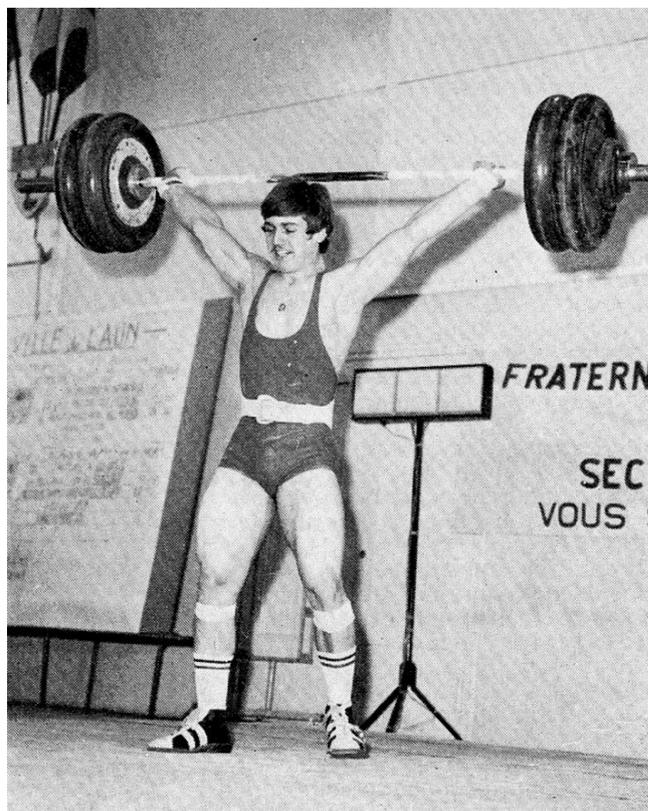
En Cadet léger, il prend possession du record de France que détenait encore Christian KINCK, depuis le 5-1-74 (sélectionné olympique de Montréal) du temps où il était encore Cadet et Poids léger : 103,5 kg à l'arraché contre 103 kg.

Rien que de perdre possession du record appartenant à un tel nom, ne peut que faire espérer une future progression au meilleur niveau, pour Pascal SENET.

Le local Pascal PIERRET, du P.C. Laon, stimulé ne voulut pas être en reste, en réalisant à sa 2^e tentative, un 145 kg à l'Épaulé-jeté, comme Cadet Mi-lourd et pulvérise avec une relative aisance, son record de France



Pascal Pierret (F.C. Laon).



Pascal Senet (Amiens S.C.)

précédant de 143 kg. Il n'est pas impossible de voir retenir ces garçons, pour les futures rencontres internationales Juniors, si peu qu'ils réussissent encore à progresser d'ici les championnats de France et démontrer qu'ils sont parmi nos meilleurs Espoirs.

Ces records représentant bien sur les records de Picardie Cadets, mais de plus, sont également supérieurs aux records Juniors.

On peut dire que depuis 1965, bien des noms sont passés sur les tablettes des records de Picardie créés et se sont vus effacés alors qu'il était dit, qu'ils seront à l'abri durant bien des années.

Il y a quelques années, on a même vu proposé, par des esprits mesquins, que les records de France ne devraient pas être sur les tablettes régionales, car ils barrent la route aux autres athlètes

Ainsi il ne faut pas oublier qu'à Laon, Daniel SENET un peu au dessus de sa catégorie habituelle des poids légers, se présentera en catégorie moyen et effaça le record de... Rolf MAIER à l'arraché, avec 132,5 kg contre 130 kg.

Il y a quelques années, cette charge était encore le record de France et ma foi, il aura fallu attendre bien sur quelques années mais aucun record n'est à l'abri de se voir un jour effacé.

Ces 132,5 kg, il faut faire remarquer que Daniel SENET, les a demandés dès le 1^{er} essai... niveau auquel il n'a jamais commenté.

A la 2^e tentative, il y réussissait d'une façon qui en dit long sur ses possibilités et projets en cours, pour cette année post-olympique, mais avec les championnats du Monde et d'Europe en septembre à STUTTGART.

A l'épaulé-jeté, il réussit la série de 150 kg et 160 kg, avant de s'attaquer au record de France en poids moyens. Record détenu par l'international BARROY, depuis le 28-3-71. Record, par ailleurs ravi à R. Maier, qui le détenait depuis 1966, avec 166,5 kg, donc encore l'actuel record de Picardie.

Daniel SENET, demande les 168 kg nécessaires pour cette tentative.

Après le contrôle précis sur la bascule, la barre est prête à être maîtrisée par celui qui en a l'intention.

Un effort de toute beauté déployé par Daniel et la barre se trouve aux épaules, relevé avec cette charge il semble être bien en mesure de réaliser l'exploit.

Propulsion dynamique mais légèrement en dehors de l'axe vertical et il s'avère impossible de bloquer la charge avec les bras, malgré que celle-ci soit bien propulsée jusqu'aux bras tendus.

Geste techniquement encore perfectible (s'il veut bien l'entendre un peu plus) car ce n'est pas la puissance qui lui manque pour concrétiser encore mieux sa valeur mondiale.

R. MAIER |

STAGE " ELITE " ZONE NORD-EST

L'entraîneur national, agent de coordination Daniel Combet, assisté du C.T.R. de Bourgogne Ch. Beeckuizen, a réuni 15 athlètes cadets, juniors et seniors de première série et série nationale, à Levier, du 6 au 13 février, pour un stage de perfectionnement.

Levier, petite localité du Doubs, située à 800 mètres d'altitude, est dotée d'un centre équestre, « les Fauvettes » où nous étions hébergés et où nous avons pu chaque matin, de 9 h à 12 h, affiner notre technique haltérophile. Cependant, les stages sportifs ne sont pas la spécialité du Centre, et nous avons dû l'équiper en prélevant du matériel à l'École de ski de fond de Prémanon et au club bisontin La Française. Les entraînements avaient lieu dans le réfectoire aménagé à cet effet.

Cette implantation nouvelle constitue en quelque sorte une expérience qui a attiré l'attention de la presse locale et de la T.V. régionale, laquelle réalisa un reportage fort apprécié diffusé sur FR3 le mercredi 8.

Si l'haltérophilie demeure le souci majeur des participants et, somme toute, le but du stage, nous n'avons pas manqué de profiter des nombreuses occupations qu'offre Levier et sa proche région

- ~ piscine à Pontarlier et à Salins-les-Bains ;
- ~ marche accidentée et pluvieuse aux sources de la Lison et au gouffre de « Creux Billard » ;
- ~ cyclotourisme et footing en forêt de sapins ;
- ~ spéléologie et enfin, tous les soirs, initiation à l'équitation avec de l'acrobatie équestre pour les plus intrépides d'entre nous.

Un seul point noir, la neige tant espérée pour la pratique du ski de fond ne fit son apparition que le dernier jour, comme pour nous narguer.

En conclusion, les athlètes et l'encadrement sont satisfaits de ce séjour nous en sortons tous enrichis de connaissances nouvelles ou plus sûres, avec en prime un plein d'oxygène donc d'énergie et une amitié consolidée.

Il est certain que si le centre « les Fauvettes » reçoit, comme son directeur M. Oudet l'espère, le financement pour une salle de sport par les autorités de tutelle de Franche-Comté, les haltérophiles de la zone Nord-Est auront la joie de s'y retrouver l'an prochain.

Les stagiaires.



Le groupe des stagiaires.

COMMUNIQUÉ DE LA RÉDACTION

Au cours de sa première réunion du 8 janvier 1977, le nouveau comité directeur de la F.F.H.C. a décidé en outre de me confier la responsabilité du *bulletin fédéral* tout en décentralisant dans un souci d'efficacité la publication de cet ouvrage.

Les numéros de février et mars que vous venez de recevoir ont subi certes dans leur composition interne de profondes modifications. Ces deux numéros ne constituent pas pour autant un modèle mais représente un premier pas vers la réforme de notre outil de propagande.

Ces réformes ne pourront se faire que par étapes successives et avec le concours de l'ensemble des licenciés et tout particulièrement les présidents de clubs, de comités régionaux ainsi que tous nos techniciens.

Si ces deux premiers numéros vous ont paru intéressants et que vous désirez encourager l'évolution de notre bulletin fédéral, je vous demanderai de bien vouloir participer à notre opération d'abonnement « OBJECTIF 5000 » qui a pour but comme son titre l'indique de tirer chaque exemplaire à ce chiffre afin de permettre un équilibre financier pour une telle réalisation.

D'avance, merci à tous ceux qui voudront apporter leurs concours à cette opération dans le seul et unique intérêt : le développement de notre discipline.

An nom des membres du comité directeur,

J.-P. BULGARIDHES

« OBJECTIF 5000 »

NOUVEAU SYSTÈME D'ABONNEMENT

- L'unité :

France : 20 F - Étranger : 25 F.

- 10 exemplaires :

160 F (16 F l'unité) soit en fait 2 numéros gratuits.

- 20 exemplaires :

300 F (15 F l'unité) soit en fait 5 numéros gratuits.

- 30 exemplaires :

420 F (14 F l'unité) soit en fait 9 numéros gratuits.

(A découper ou à recopier) ✂

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM..... Prénom..... Adresse

..... Ville..... Département

Souscrit (1) abonnement(s) d'un an à la revue « HALTÉROPHILE MODERNE ».

Ci-joint mon règlement au nom de la

Fédération Française Haltérophile et Culturiste

Adresser les demandes d'abonnement

à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste

51, rue Vivienne - 75002 Paris

Chèque Mandat lettre Chèque Postal
(Mettre une croix dans la case correspondante.)

1) Indiquer le nombre d'abonnements.

TARIF 1977

Abonnement d'un an : 20 F.

25 F (étranger)

C.C.P. Paris 130482

CONTINENT SPORTS

**LE SPECIALISTE DU MATERIEL
D'HALTEROPHILIE ET DE
MUSCULATION**

PROPOSE



EQUIPEMENT INDIVIDUEL

**MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES**

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie - Cte - Robert . 77170 . Tel: 405 05 97
r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC &
ACIER . PLATEAUX D'HAL-
TÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉ-
SIE

PRESSES . BANCS .
APPAREILS A
CONTREPOIDS . BLOCS
UNIVERSELS . REPOSE
BARRES . RATELIERS
DE RANGEMENT .
MANCHONS POUR
SQUATS

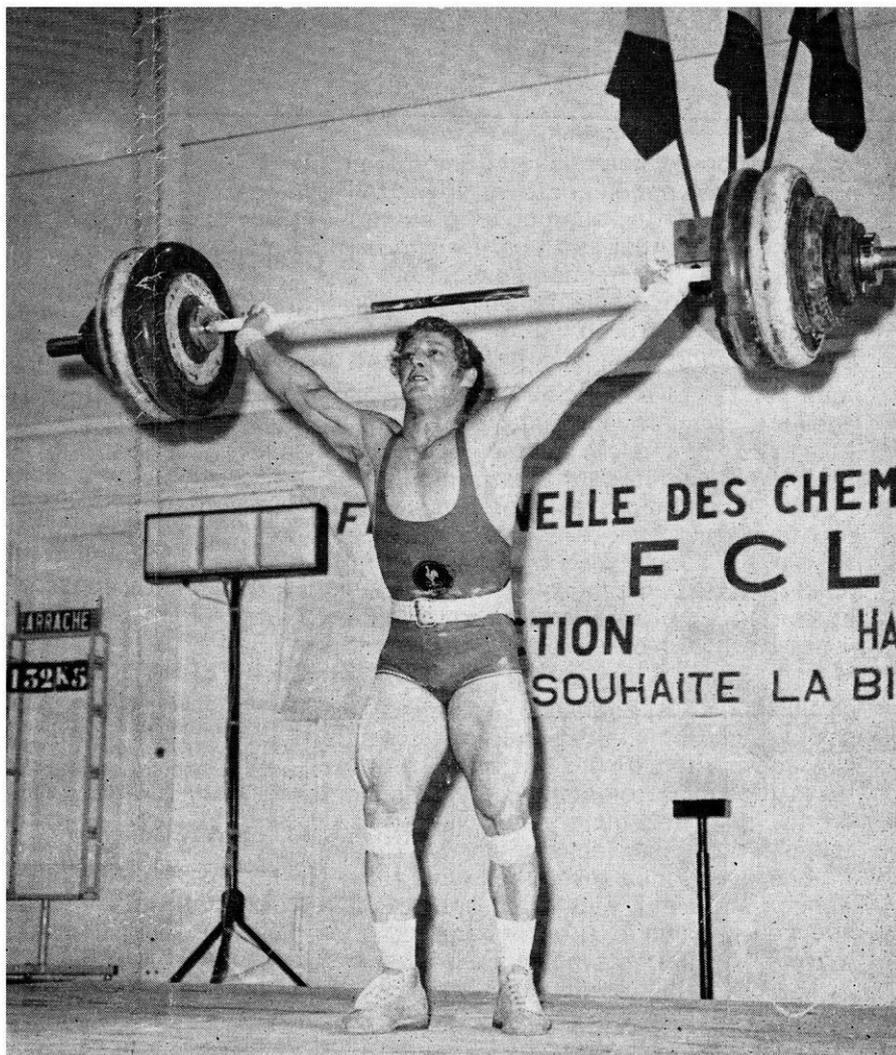
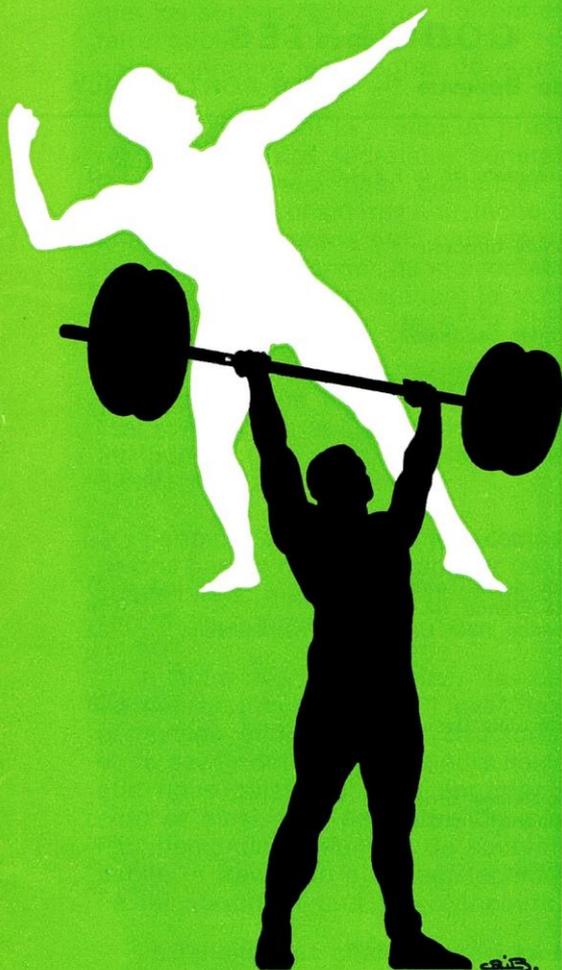


L'haltérophile

MODERNE

FONDATEUR : JEAN DAME

MÉDAILLE D'ARGENT
pour Daniel SENET



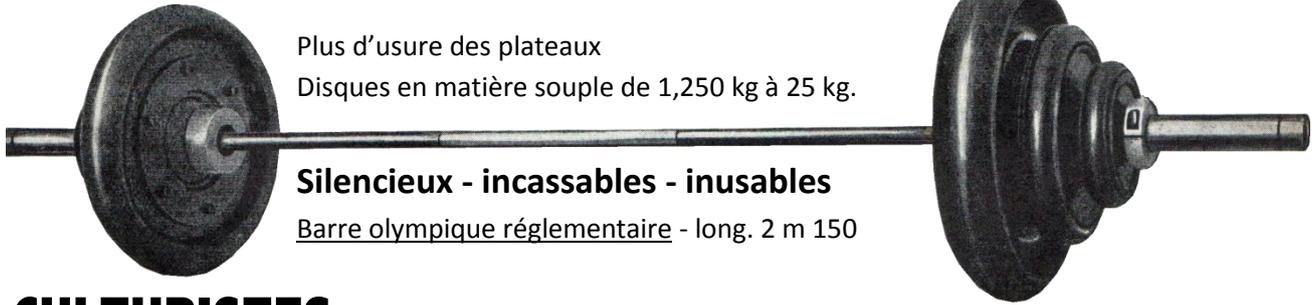
 Document original : Raymond Lopez

AVRIL 1977
MENSUEL - 32^e année
Le numéro : 2 F

**BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE**

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

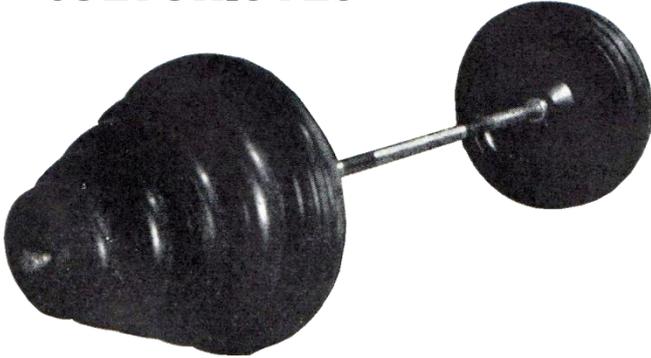
Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous

grâce à notre barre d'appartement



disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique
sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

40,rue de Bellevue – 78560 PORT-MARLY

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Réflexion autour d'un programme (par R. Gerber, D.T.N.)..... 3

PARTIE OFFICIELLE

Procès-verbal de la réunion du Comité directeur
du 8 janvier 1977 à Paris 4, 5, 6 et 11
Devenir professeur-adjoint d'éducation physique et sportive. Comment ? 7
Le sport civil en visite à l'École Interarmées de Fontainebleau 8

RÉSULTATS ET COMPTE RENDUS TECHNIQUES

Prix fédéral 9, 10 et 11
- Classement national des 10 meilleures performances
- Statistiques
- Finale nationale (compte rendu de M. Combet)
Premier pas athlétique d'automne..... 12 et 14
- Classement national des 10 meilleures performances
- Statistiques
Combiné haltéro culturiste d'automne 13 et 14
- Classement national des 10 meilleures performances
- Statistiques

NOUVELLES INTERNATIONALES

Espagne-France « Juniors » (compte rendu de MM. Cazeaux et Beekhuizen) 15
Tournoi International d'Athènes (compte rendu de M. Parot)..... 16
VI^e Coupe Économique Européenne (compte rendu de M. Terme) 17, 18 et 19
Records du monde seniors au 31 décembre 1976..... 21
Daniel Senet, médaille d'argent 23

CINQ MINUTES AVEC...

Yvon Coussin (propos recueillis par MM. Gerber, et Terme) 20 et 21

RUBRIQUE RÉGIONALE

Rencontre triangulaire athlétique Poitou-Anjou-Bretagne 22
Rencontre Guyenne-Poitou..... 22

Notre photo couverture : **Daniel Senet.**

Éditorial

RÉFLEXION AUTOUR D'UN PROGRAMME

Dans moins de deux mois le rideau tombera sur la saison sportive 1976 - 1977 et nous pouvons dès à présent dire qu'elle aura été excellente.

Le prochain compte rendu d'activité de notre fédération, en nette progression sur la saison précédente aura dans sa forme le même visage que celui de la saison précédente.

Les traditions sont tenaces mais il est vrai qu'en cette circonstance, il n'est pas facile de faire œuvre nouvelle de présentation.

Nous allons essayer d'examiner en commun les points qui nous paraissent à priori refléter le mieux la vie de notre discipline et cela surtout à l'approche de la mise en place du prochain calendrier sportif.

Améliorer nos structures, faire participer le plus grand nombre possible de dirigeants et d'athlètes de la vie fédérale afin d'obtenir un rayonnement plus important et une efficacité meilleure doivent être nos soucis constants. Ne pas oublier, ce doit être notre devise permanente, qu'un organisme bien structuré, solide et fonctionnant à plein est un gage certain de la réussite.

L'évolution des formules, la recherche de nouveautés propre à combattre une routine qui a toujours tendance à s'installer doivent permettre d'intéresser davantage les athlètes à des épreuves de plus en plus attrayantes sans toutefois imposer aux clubs et aux comités régionaux un programme draconien ne leur laissant aucune initiative.

Certaines compétitions fédérales ont connu un engouement qui ne se dément pas et qui prouve la vitalité de notre sport et l'attrait qu'elles suscitent chez nos athlètes. Notre mode de sélection aux deux championnats de France a connu un tel enthousiasme que tous les records de participation ont été battus (les séries nationales en augmentation de 50 % par rapport à 1976).

Par contre d'autres devront subir des améliorations sensibles le championnat de France des Comités Régionaux, dans sa forme actuelle a semble-t-il vécu.



De nos nombreux contacts avec les dirigeants régionaux il ressort l'idée forte d'ouvrir un programme pédagogique sur l'apprentissage de l'haltérophilie à nos très jeunes licenciés 12 à 15 ans). Ce mouvement semble irréversible et il progresse de plus en plus avec cet enthousiasme propre à la jeunesse. La F.F.H.C. ne restera pas insensible à cette évolution.

Nous restons très réceptifs à toutes les suggestions, il est certains que nous ne pouvons satisfaire tout le monde. Mais nous tenons, à l'inverse de nombreuses fédérations qui laissent aux clubs et aux comités régionaux la lourde tâche de régler eux-mêmes les opérations d'un calendrier parfois très onéreux, vous faire savoir que la F.F.H.C. vous proposera un programme dont les incidences financières, dans la mesure du raisonnable incombera à la trésorerie fédérale.

Nous sommes à une époque où l'évolution de la vie et des mœurs est tellement rapide que l'on doit tout mettre en œuvre pour ne pas se laisser dépasser et s'y adapter sinon la devancer. Il est évident qu'en allant de l'avant, on ne subit pas les événements mais sans les précéder on est armé pour les suivre sans trop de difficultés. C'est dans cette voie que nous souhaitons nous engager et vous demander de vous joindre à nous pour le développement toujours plus important de notre chère haltérophilie.

Roger GERBER

■ PROCÈS-VERBAL

COMITÉ DE DIRECTION

PARIS, 8 JANVIER 1977

Séance ouverte à 9 heures sous la présidence de M. André Coret.

Membres présents : MM. Aspart, Asso, Bauer, Bertholet, Bulgaridhes, Burucoa, Chanut, Charrier, Chariot, Dumoulin, Fanguiaire, Fulla, Gaiotti, Gourhand, Lopez, Malley, Marchioni, Michel, Parot, Perrier, Renault, Saint-Martory, Serrano, Thomas.

Assistaient également à la réunion MM. Gerber, D.T.N., Bovi, Demonsel Tournier.

—o—

M. Coret accueille les nouveaux membres du comité de direction élus le 31 octobre 1976 pour quatre années.

Il formule le vœu que cette équipe effectue un travail fructueux et constructif dont le bilan sera sans aucun doute positif.

M. Coret ajoute qu'au cours des réunions de travail du comité de direction, chacun devra apporter son concours dans l'intérêt général en oubliant qu'il représente tel comité ou tel club. La tâche à effectuer est énorme et le président souhaite qu'au bout de ces quatre années l'unité qui existe déjà se renforcera.

Le président passe ensuite à l'ordre du jour, dont le point homologations sera vu après l'exposé de M. Gerber.

En ce qui concerne le procès-verbal de la réunion du comité de direction du 11 décembre 1976 à Angers, les membres de l'ancien comité de direction ont été consultés par écrit.

Deux rectifications sont apportées sur les chapitres suivants :

- **Homologation de records** : Bensaci, 95,5 kg au lieu de 92,5 kg.

- **Homologation de nominations d'arbitres régionaux** : M. Gransi au lieu de Gravsi.

Aucune autre observation n'ayant été faite, le procès-verbal est adopté.

I. - FORMATION DU BUREAU

M. Asso donne connaissance de la composition du bureau du comité de direction formé à Vichy par le comité de direction réuni après les élections.

Président :

M. André CORET

Secrétaire général :

M. Jean-Paul BULGARIDHES

Trésorier :

M. Albert FANGUIAIRE

Vice-présidents :

MM. Joseph ASSO
Jean BERTHOLET
Jean-Pierre BURUCOA
Roger GOURHAND
Pierre PAROT
Lucien PERRIER

Membres :

MM. Michel LOPEZ
Jean MALLEY
Bernard RENAULT
Jacques SERRANO
Armand THOMAS

Il est pris acte de cette formation qui est homologuée.

II - PLAN DE RESTRUCTURATION APPLICABLE DES 1977 - 1978 (prochain plan quadriennal)

A) Approbation du projet « élite nationale » :

M. Gerber rappelle que ce projet dont tout le monde a reçu un exemplaire a été déposé au secrétariat d'État.

Pour mémoire, il résume l'organigramme de ce projet en soulignant qu'il touche deux secteurs :

1. Secteur national :

Sous la direction du directeur technique national, cinq parties :

- olympique ;
- cadets juniors ;
- franco-allemand ;
- médical ;
- administratif.

M. Gerber donne toutes précisions concernant chaque partie et les tâches des responsables.

2. Secteur de décentralisation :

- Les zones fédérales

Après avoir entendu toutes les précisions apportées par M. Gerber aussi bien au point de vue financier que technique, **le comité de direction adopte à l'unanimité le projet « élite nationale ».**

B) Minima :

M. Gerber reprend les minima figurant sur le bulletin technique n° 2 de 1976 - 1977, règle qui serait mise en application avec le prochain plan quadriennal 1977 - 1978.

Une discussion s'instaure sur la date effective de mise en application de cette nouvelle réglementation. Certains membres du comité de direction proposent une formule transitoire d'essai dès à présent.

Après échanges de vues, il est procédé au vote par bulletin secret sur la question suivante :

Faut-il changer le règlement actuel concernant les minima (sauf pour les légers et les moyens) à partir de ce jour ou doit-on mettre en application ce projet à partir du 1^{er} octobre 1977 ?

Résultats : 26 votants :

- 10 pour l'application immédiate ;
- 15 pour l'application à dater du 1^{er} - 10 ;
- 1 bulletin blanc.

Les nouveaux minima seront donc appliqués à partir du 1^{er} octobre 1977.

C) Commissions :

M. Gerber énumère les cinq commissions constituées :

- Bureau du comité de direction (un calendrier des réunions sera établi en début de saison) ;
- Commission des arbitres (dans sa forme actuelle) ;
- Commission médicale (responsable national + responsable de zones) ;
- Commission des cadres nationaux pour l'étude des projets « techniques » ;
- Conseils de régence de zones (président des C.R. + 1 membre élu des C.R. + les techniciens).

Ces commissions sont homologuées à l'unanimité.

D) Rôle des cadres techniques :

M. Gerber donne des précisions sur le brevet d'État et sur le rôle des cadres techniques dans les clubs, comités et zones en insistant bien sur l'importance de leur action qui doit se révéler bénéfique par la suite.

Toutes instructions leur seront données l'après-midi même, puisqu'ils sont convoqués.

E) Découpage interrégional :

6 zones :

- ~ Zone Nord - Directions régionales : Lille, Rouen, Amiens, Reims.
- ~ Zone Centre - Directions régionales : Paris, Versailles, Créteil, Orléans.
- ~ Zone Nord-Ouest - Directions régionales : Caen, Rennes, Nantes.
- ~ Zone Nord-Est - Directions régionales : Lyon, Dijon, Besançon, Nancy, Strasbourg.
- ~ Zone Sud-Est - Directions régionales : Clermont-Ferrand, Montpellier, Grenoble, Aix - Marseille, Nice-Corse.
- ~ Zone Sud-Ouest - Directions régionales : Toulouse, Bordeaux, Poitiers, Limoges.

Le comité de direction adopte à l'unanimité ce nouveau découpage.

F) Subventions aux clubs (projet du secrétariat d'État) :

Cette aide serait prise sur la pochette destinée aux « sportifs de haut niveau » et serait attribuée ex clubs qui possèdent des athlètes de cette qualité.

La subvention « matériel » sera faite à deux niveaux sous réserve de la somme attribuée.

- ~ La fédération gardera une partie de celle-ci pour l'achat de barres pour l'équipe de France
- ~ l'autre partie sera dévolue aux clubs avec charge aux comités régionaux de diffuser cette subvention.

Cette façon de procéder laissera une plus grande autonomie aux clubs et évitera à la F.F.H.C. des frais tels que ceux encourus pour l'expédition des barres dans les comités (6.000 F).

M. Renault profite de ce que la question « matériel » est évoquée pour demander une intervention de la fédération auprès du fabricant de disques, ceux-ci étant extrêmement fragiles et se cassant très facilement.

Il sera écrit aux Ets Codiventes pour les prier de revoir leur fabrication.

III - CHALLENGE FÉDÉRAL

M. Coret fait part du projet d'un challenge fédéral qui récompenserait non plus une seule équipe mais les 15 meilleurs clubs de France.

Il a été convenu avec la maison ADIDAS la fourniture à titre gracieux d'un équipement complet pour six hommes par équipe, de plus la maison SOMMS donnerait pour les meilleures équipes du matériel.

M. Tournier quant à lui déclare qu'il continuera à organiser le challenge triennal reconduit par le comité de direction du 26 juin 1976.

La formule du challenge fédéral sera étudiée rapidement, diffusée et mise en application dès la saison en cours.

Outre les contacts pris avec les établissements ADIDAS et SOMMS, PACO RABANNE habillera l'équipe de France.

IV - ARBITRES - RECORDS - STATISTIQUES (premier trimestre 1976 - 1977).

1975-76	Haltérophilie	1976-77
1280	Prix d'encouragement	1.337
114	Tournoi par équipes rég. juniors, él. zones	120
687	Prix interrég., él. rég.	775
36	Tournoi par éq. reg. juniors, finale nation.	36
90	Champ. de France des comités région., él. zones	100
2.207	Participations	2.368
	Participants	
1.	ÎLE-DE-FRANCE	209
2.	DAUPHINE - SAVOIE	186
3.	LYONNAIS	155
4.	BOURGOGNE	145
-	NOUVELLE-CALÉDONIE	145
6.	ALSACE	141
7.	BRETAGNE	130
8.	FLANDRES	127
9.	HAUTE-NORMANDIE	110
10.	BASSE-NORMANDIE	108
11.	ANJOU	99
12.	PICARDIE	98
13.	LIMOUSIN	79
14.	PROVENCE	78
15.	LORRAINE	73
16.	COTE D'AZUR	67
17.	PYRÉNÉES	58
	CHAMPAGNE	58
19.	ORLÉANAIS	54
20.	AUVERGNE	53
21.	GUYENNE	52
22.	LANGUEDOC	50
23.	POITOU	39
24.	FRANCHE-COMTÉ	35
25.	TAHITI	11
26.	ILE DE LA RÉUNION	8
		2.368

Zone Nord-Est	660
Zone Sud	570
Zone Centre-Ouest	528
Zone Nord-Est	446
Outre-Mer	164

Statistiques athlétiques (1^{er} trimestre 1976 - 1977)

1975 - 1976	1976 - 1977
435	1 ^{er} pas athlét. automne 762
485	Combiné haltéro culturiste d'automne 868
532	Critérium athlét. espoirs 778
1.450	Participations 2.478
1.	NOUVELLE-CALÉDONIE 347
2.	LYONNAIS 303
3.	BRETAGNE 216
4.	PROVENCE 193
5.	COTE D'AZUR 162
6.	ANJOU 152
7.	FLANDRES 146
8.	ORLÉANAIS 128
9.	BOURGOGNE 93
10.	LANGUEDOC 90
11.	DAUPHINE-SAVOIE 82
12.	PICARDIE 72
13.	LORRAINE 69
14.	POITOU 65
15.	ILE DE FRANCE 43
-	GUYENNE 43
17.	FRANCHE-COMTÉ 36
18.	LIMOUSIN 34
19.	CHAMPAGNE 32
20.	BASSE-NORMANDIE 31
21.	AUVERGNE 29
22.	PYRÉNÉES 26
23.	TAHITI 14
24.	ALSACE 12
	Haute-Normandie et La Réunion 0

Zone Sud	630
Zone Nord-Ouest	319
Zone Nord-Est	574
Zone Centre-Ouest	534
Outre-Mer	631

V - HOMOLOGATIONS

1. Affiliations :

- 4132. M.J.C. Cavaillon-Provence ;
- 4133. Club haltérophile du Morbihan - Lorient - Bretagne ;
- 4134. C.B. Pontivy - Bretagne ;
- 4135. Maison des Jeunes et de la Culture de Cluses - Dauphiné-Savoie ;
- 4136. C.S.Q. Omnisports - St-Quentin Fallavier - Dauphiné-Savoie ;
- 4137. Association des jeunes de Saint-Jean-D'aulps - Dauphiné-Savoie.

2. Nomination d'arbitres Internationaux de deuxième catégorie : Soyez Robert, Flandres.

Nationaux : Combet Daniel, agent de coordination Nord-Est ; Rigaud Pierre, Île-de-France ; Guipon Max, Île-de-France.

Régionaux : Vincent, Lyonnais ; Bazillon, Pyrénées ; Maruejols Serge, Pyrénées ; Santer Jacques, Île-de-France ; Doubre Serge, Île-de-France ; Heuze Philippe, Basse-Normandie ; Ferrandier Michel, Poitou ; Barreau Joseph, Île-de-France ; Garrigues Louis Côte d'Azur.

3. Records :

HALTÉROPHILIE

Cadets :

52 kg	Cassiau Daniel :	75,5 kg et 80 kg 170 kg	arraché total olympique	Orbec Orbec	18-12-76 18-12-76
92,5 kg	Pierret Pascal :	142,5 kg	épaulé jeté	Amiens	19-12-76
100 k (90 à 100)	Dormieu Raymond :	120 kg 267,5 kg et 272,5 kg	arraché total olympique	Lille Lille	18-12-76 18-12-76

Juniors :

82,5 kg	Kinck Christian :	165 kg	épaulé jeté	Angers	11-12-76
---------	-------------------	--------	-------------	--------	----------

Seniors :

100 kg (90 à 100)	Mahieux Patrick :	175,5 kg	épaulé jeté	Orléans	5-12-76
	Saint-Martory Gérard :	138,5 kg	arraché	Lille	18-12-76

Records de France par équipes régionales (10 hommes) :

Île-de-France	2.460 kg			Lille	18-12-76
---------------	----------	--	--	-------	----------

ATHLÉTIQUE

Cadets :

67,5 kg	Charpentier Thierry	123 kg 126 kg	développé couché développé couché	Saintes Cognac	5-12-76 12-12-76
---------	---------------------	------------------	--------------------------------------	-------------------	---------------------

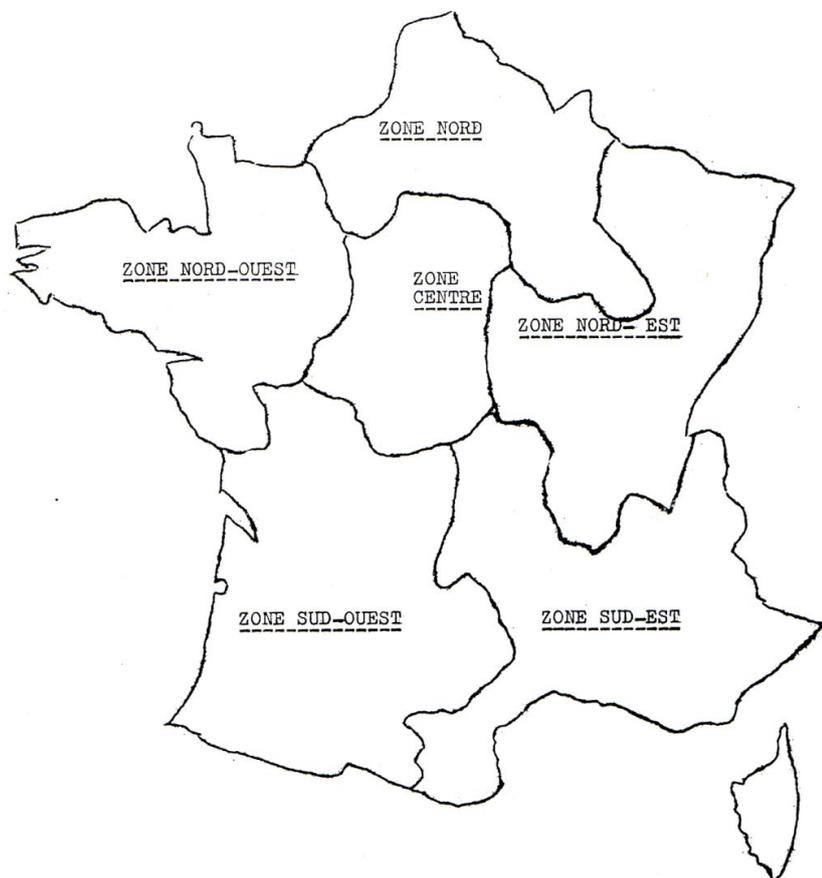
Juniors :

100 kg (90 à 100)	Krettly Marc :	195,5 kg	flexion sur jambes	Monaco	3-12-76
-------------------	----------------	----------	--------------------	--------	---------

Seniors :

60 kg	Ponnier Joseph	155,5 kg	développé couché	Rueil	30-12-76
100 kg (90 à 100)	Maudet Alain :	251 kg	flexion sur jambes	Cognac	12-12-76

NOUVEAU DÉCOUPAGE INTERRÉGIONAL



Composition géographique des nouvelles zones

VII - AUDITION DE M. FOUQUET

M. Coret donne lecture de la convocation adressée à M. Fouquet sur demande de plusieurs membres du comité de direction à la suite de la relation de l'assemblée générale faite par M. Fouquet dans le bulletin de l'Île-de-France.

M. Fouquet n'ayant pu répondre favorablement à cette demande, M. Coret déclare que la question ne peut être abordée sans sa présence.

M. Perrier attaqué en tant que représentant du C.R. Lorraine estimé par M. Fouquet « peu représentatif » attire l'attention sur le fait qu'il est tout de même à la tête du meilleur club de Lorraine.

M. Renault quant à lui désire intervenir pour demander qu'il soit fait quelque chose pour empêcher de telles façons de procéder, Il estime qu'un président de C.R. est responsable de son bulletin et qu'il lui appartient d'écarter ce genre de parutions qui ne peuvent qu'être néfastes pour le moral des athlètes.

VIII - CONFIRMATION DES RENCONTRES INTERNATIONALES

Aucune réponse n'a été reçue du Canada et des États-Unis.

Les matches suivants sont prévus :

Équipe « A » : Irak - Turquie - France : 22 au 28 février 1977 ; Egypte - Iran - France : 6 au 13 mars 1977 ; Tournoi du Marché commun : 15 au 17 avril 1977 ; Memorial Jean Dame : 7 mai 1977 ; Grèce - France : 18 juin 1977.

Match retour France - Irak : juin - juillet 1977.

Juniors : Espagne - France : 6 mars ; Espoirs : France - Espagne, octobre.

IX - LOCAL

Le comité de direction donne son accord à la réfection du local de la rue Saint-Marc par la GÉNÉRALE DU BÂTIMENT dont le devis paraît raisonnable.

X - BULLETIN FÉDÉRAL

M. Coret donne la parole à M. Bulgaridhes, secrétaire général, chargé plus spécialement du bulletin.

En ce qui concerne l'aspect technique, il est évident que le bulletin tel qu'il se présente actuellement, manque de consistance, il a besoin d'être étoffé par des articles intéressants, M. Bulgaridhes compte sur le concours de tout le monde pour l'aider en envoyant le maximum de rapports, articles techniques etc.

Il a trouvé facilement un éditeur à NICE. Ce dernier, vice-président de la Fédération française d'aviron, publie le bulletin de cette fédération et s'aligne sur les prix de tirage et d'impression que consentait Hallépée.

(Suite page 11)

DEVENIR PROFESSEUR-ADJOINT D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : COMMENT ?

Depuis quelques années, de polyvalente, la formation des enseignants d'E.P.S. est devenue spécialisée et si l'apprentissage des différentes techniques sportives reste aux programmes aussi bien du professorat d'E.P.S. que de professorat-adjoint, le candidat choisit une discipline déterminée qui prime alors sur les autres au cours de sa scolarité.

Depuis trois ans maintenant, l'haltérophilie est matière à option. Cette option est enseignée au C.R.E.P.S. de Dinard.

Pour pouvoir se présenter au concours d'entrée il faut être bachelier (ou si vous avez été salarié, subir les épreuves du certificat d'aptitude intellectuel à Dinard). Outre l'épreuve d'haltérophilie au fort coefficient (l'option) le candidat choisit une seconde discipline (appelé orientation) parmi les sports collectifs ou les sports de « plein air », le concours d'entrée comprend encore une épreuve de natation (50 m), gymnastique au sol, athlétisme.

Avant les épreuves physiques citées plus haut, les candidats subissent les épreuves écrites et orales qui déterminent l'admissibilité pour la suite (composition d'un texte et conversation avec le jury).

La durée des études est de deux années en tant qu'interne à Dinard (bourses) plus une année de stages (lycées, direction départementale Jeunesse et Sports, etc.) Pendant ces trois ans vous pourrez ainsi pratiquer votre sport de prédilection au plus haut niveau possible (selon vos aptitudes, puisque plus votre performance est élevée plus vos chances de succès au concours de P.A. sont réelles) et préparer votre avenir professionnel, donc social.

Si vous désirez d'autres renseignements concernant les épreuves (coefficient par exemple) ou la carrière de P.A., adressez-vous aux directions départementales de la Jeunesse et des Sports ou écrivez au C.T.R., M. MALLET 4, rue Pointel, 35400 Saint-Servan.

Ci-après le barème de l'épreuve d'haltérophilie au concours d'entrée.

Arrêté du 9 janvier 1974. - B.O. E.N. II (14 mars 1974)

HALTÉROPHILIE : En ce qui concerne ces épreuves la correspondance en points de 0 à 20 est donnée par la référence de base au barème : 0 = 26 - 20 = 46.

Pts	Note	52	56	60	67,5	75	82,5	90	110	110
46	20	180	192,5	205	225	242,5	257,5	272,5	292,5	312,5
45,5	19,5	175	185	200	220	235	250	265	282,5	302,5
45	19	170	180	192,5	212,5	227,5	242,5	257,5	275	292,5
44,5	18,5	165	175	187,5	207,5	220	235	250	267,5	285
44	18	160	170	182,5	200	215	227,5	242,5	260	277,5
43,5	17,5	155	165	177,5	195	207,5	222,5	235	252,5	267,5
43	17	150	160	170	187,5	202,5	215	227,5	245	260
42,5	16,5	145	155	165	182,5	195	210	222,5	237,5	252,5
42	16	140	150	160	177,5	190	202,5	215	230	245
41,5	15,5	135	145	157,5	172,5	185	197,5	210	225	237,5
41	15	130	140	152,5	167,5	180	190	202,5	217,5	230
40,5	14,5	127,5	137,5	147,5	162,5	175	185	195	212,5	225
40	14	125	132,5	142,5	157,5	170	180	190	205	217,5
39,5	13,5	120	127,5	137,5	152,5	165	175	185	200	212,5
39	13	117,5	125	135	147,5	160	170	180	192,5	205
38,5	12,5	115	122,5	130	142,5	155	165	175	187,5	200
38	12	112,5	120	127,5	140	150	160	170	182,5	192,5
37,5	11,5	110	117,5	125	135	145	155	165	177,5	187,5
37	11	105	112,5	120	130	140	150	160	172,5	182,5
36,5	10,5	102,5	110	117,5	127,5	135	145	155	167,5	177,5
36	10	97,5	105	112,5	122,5	130	140	150	152,5	172,5
35,5	9,5	95	102,5	110	120	127,5	135	145	157,5	167,5
35	9	92,5	97,5	105	115	125	130	140	152,5	162,5
34,5	8,5	90	95	102,5	110	120	127,5	135	147,5	157,5
34	8	87,5	92,5	97,5	107,5	117,5	125	130	142,5	152,5
33,5	7,5	85	90	95	105	115	120	127,5	137,5	147,5
33	7	82,5	87,5	92,5	102,5	112,5	117,5	125	132,5	142,5
32,5	6,5	80	85	90	100	110	115	120	130	137,5
32	6	77,5	82,5	87,5	95	105	112,5	117,5	127,5	135
31,5	5,5	75	80	85	92,5	102,5	110	115	122,5	130
31	5	72,5	77,5	82,5	90	97,5	105	112,5	120	127,5
30,5	4,5	70	75	80	87,5	95	102,5	110	117,5	125
30	4	67,5	72,5	77,5	85	92,5	100	107,5	115	122,5
29,5	3,5	65	70	75	82,5	90	97,5	105	112,5	120
29	3	62,5	67,5	72,5	80	87,5	95	102,5	110	117,5
28,5	2,5	60	65	70	77,5	85	92,5	100	107,5	115
28	2	57,5	62,5	67,5	75	82,5	90	97,5	105	112,5
27,5	1,5	55	60	65	72,5	80	87,5	95	102,5	110
27	1	52,5	57,5	62,5	70	77,5	85	92,5	100	107,5
26,5	0,5	50	55	60	67,5	75	82,5	90	97,5	105
26	0	47,5	52,5	57,5	65	72,5	80	87,5	95	102,5

OBJET : Épreuves du concours d'admission dans les sections préparatoire et sportive.

Épreuve physique à option (Haltérophilie - Total 2 mouvements) la première partie du diplôme de professeur-adjoint d'éducation physique Coefficient.

LE SPORT CIVIL EN VISITE A L'ÉCOLE INTERARMÉES DE FONTAINEBLEAU

Les directeurs techniques nationaux ont passé la journée du 30 mars à l'École Interarmées des Sports de Fontainebleau à l'invitation du général Astorg, inspecteur technique de l'entraînement physique et des sports.

Avec M. Boureau Jean-Marie, responsable de la section haltérophile à E.I.S. nous représentons la F.F.H.C.

Il ressort de cette bénéfique journée la synthèse suivante :

ORGANISATION DE L'ÉCOLE INTERARMÉES DES SPORTS

L'école interarmées des sports a pour missions principales la formation des spécialistes de haut niveau des armées.

En outre elle conduit des études et recherches dans les domaines de l'entraînement physique et sportif et dans celui de la médecine sportive elle dispense une information et prend une part importante au rayonnement du sport militaire.

Nous trouvons dans son organisation trois départements :

- la formation des cadres E.P.S.,
- le perfectionnement des athlètes de haut niveau,
- la médecine sportive.

FORMATION DES CADRES E.P.S. - L'E.I.S. assure la formation spécifique l'information et le perfectionnement :

- des officiers des sports,
- des moniteurs-chefs, moniteurs et aides-moniteurs,
- des professeurs de judo et des maîtres d'escrime,
- ainsi que de tous autres spécialistes dont ont besoin les armées pour l'E.P.S.

Formation : Moniteur E.P.S., 6 mois de stage (équivalence maître auxiliaire E.P.S. 3^e catégorie). Moniteur-chef, 4 mois de stage après une ancienneté de 3 à 4 ans comme moniteur (équivalence M.A. E.P.S. 2^e catégorie). Maître d'escrime, 2 ans de stage.

Nos stagiaires qui rentreront à l'E.I.S. le 1^{er} août 1977 suivront, sous la direction de M. Boureau, une série de cours leur permettant d'obtenir le 1^{er} degré d'entraîneur fédéral et, dans la mesure du possible, le 1^{er} degré d'éducateur sportif.

PERFECTIONNEMENT DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU. - L'E.I.S. est chargée d'organiser et d'animer l'entraînement sportif des athlètes de haut niveau Un protocole établi entre le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports et le secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, précise les responsabilités respectives.

Regroupant environ 450 athlètes, le Bataillon de Joinville fait partie intégrante de l'École Interarmées de Fontainebleau.

L'haltérophilie dispose de 10 places.

Les athlètes participent au service général, suivent l'instruction de leur spécialité et poursuivent leur entraînement militaire. Deux cents demi-journées sont réservées pour l'instruction militaire des athlètes faisant leur service, formation de base comprise.

L'entraînement sportif et la formation technique spécifique incombent au secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports et aux directeurs techniques nationaux.

Médecine sportive. - En ce qui concerne les études intéressant la médecine sportive, le programme est établi en liaison avec la direction centrale du service de santé des Armées.

L'E.I.S. assume également une mission d'information et de rayonnement :

Dans le cadre des Armées :

- Par des stages d'information, d'initiation ou de perfectionnement ;
- Par sa diffusion d'un bulletin de liaison technique
- Par des démonstrations ou des rencontres sportives des sections du Bataillon de Joinville.

Au plan national et au plan international :

- Par des relations et des échanges avec les organismes à vocation sportive (pédagogie, études, recherches médico-sportives, compétitions...) selon les directives de l'inspecteur technique de l'entraînement physique et des sports.

Le Conseil international du sport militaire regroupe 71 pays.

Une deuxième partie précise les généralités des incorporations au B.J.

SERVICE NATIONAL. - Les jeunes gens sont normalement appelés, lorsqu'ils ont atteint l'âge de 19 ans, suivent l'une des dix fractions du contingent - 1^{er} août pour les haltérophiles.

Les jeunes gens ont toutefois la faculté de demander d'être appelés dès l'âge de 18 ans.

SÉLECTION DES HALTÉROPHILES. - Le cas des jeunes haltérophiles susceptibles d'être retenus comme « athlètes qualifiés » est examiné 10 semaines avant leur appel, lors d'une réunion interministérielle.

Sont représentés à cette réunion :

- Le directeur de l'Éducation physique et des Sports ;
- Les Fédérations ;
- Les Armées (Direction des personnels) ;
- L'I.T.E.P.S.

Incorporation normale : les Fédérations doivent adresser au secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, un mois avant la date de la réunion interministérielle, tous les

renseignements concernant les athlètes proposés.

Report d'incorporation : les Fédérations qui désirent faire incorporer un athlète avec une fraction postérieure du contingent, doivent obtenir l'accord de l'intéressé et adresser une demande en ce sens au secrétariat de la Jeunesse et des Sports, au plus tard deux mois avant la date d'appel de la fraction du contingent avec laquelle il devait être incorporé.

Appel avancé : les Fédérations qui désirent faire incorporer un athlète avec une fraction antérieure du contingent doivent :

- Obtenir l'accord de l'intéressé ;
- Présenter sa candidature à la C.I.M. ;
- Suivant le résultat, inviter l'intéressé à déposer une demande auprès de l'autorité militaire (bureau de recrutement ou gendarmerie) au plus tard 2 mois avant la date d'incorporation au Bataillon de Joinville,

Résiliation de report ou de sursis d'incorporation : les Fédérations qui désirent faire incorporer des athlètes avant la fin de leur report ou de leur sursis, doivent inviter les intéressés à déposer une demande de résiliation auprès de l'autorité militaire au plus tard 2 mois avant la date d'incorporation (1^{er} août pour nos haltérophiles).

QUESTIONS DIVERSES

Enseignants EPS du contingent -

Les Armées offrent la possibilité d'effectuer le service national comme « Enseignant E.P.S. du contingent ».

L'I.T.E.P.S. dispose d'environ 1.200 places par an, et le recrutement actuel ne dépasse pas les 900 à 1.000 places.

Qui peut faire acte de candidature ?

- Les enseignants dits polyvalents (professeurs E.P.S. - P.A. E.P.S. - M. E.P.S.) ;
- Les « Éducateurs spécialisés ». Les jeunes gens titulaires du brevet d'État d'éducateur sportif.

INCORPORATIONS PRÉFÉRENTIELLES HORS BATAILLON DE JOINVILLE. - Le Bataillon de Joinville ne pouvant satisfaire à toutes les sollicitations des Fédérations, les D.T.N. font part des grosses difficultés qu'ils rencontrent pour « placer » certains athlètes de haut niveau en dehors de l'effectif B.J.

Dans l'état actuel, les affectations préférentielles ne peuvent trouver une solution positive qu'avec le concours de multiples interventions (députés - armées).

Cette question reste le seul point noir d'une très sympathique journée de travail,

GERBER R.

PRIX FÉDÉRAL 1976-1977

CLASSEMENT NATIONAL (10 meilleures performances)

CADETS**STATISTIQUES****52 kg**

1. Ferriault, C.A. Evron.....	145
2. Sampino D., U.G.A Péageois.....	140
3. Maier B., Amiens S.C.....	140
4. Deschodt B., C.A. Rosendaël.....	140
5. Jonquière B., Reims H.M.....	137,5
6. Cavillon D. U.S.C. Moislains.....	125
7. Lefint R., Montdidier.....	125
8. Mairano A., A.S. Joeuf.....	125
9. Hoffman S., C.U.C.T. Fegersheim.....	125
10. Bougnaud B., C.H.C. Angérien.....	122,5

56 kg

1. Lejeune S., C.A. St-Priest.....	157,5
2. Feucher J.-L., H.C. Boulogne.....	157,5
3. Crapanzano J., A.S. Joeuf.....	157,5
4. Bregueul B., A.S.P.T.T. Privas.....	147,5
5. Nicoleau, A.S.B. Rezé.....	142,5
6. Heyer C., S.A. Colmar.....	142,5
7. Decara P., C.H.C. Uzerche.....	140
8. Sorre Ph. C.H. St-Malo.....	140
9. Boiston D., Française Besançon.....	140
10. Michel O., Reims H.M.....	140

60 kg

1. Petit G., Vernon.....	190
2. Fournet P., Amiens S.C.....	175
3. Degioanini, Nice U.C.....	167,5
4. Sabatino, U.S.M. Estaque.....	165
5. Plancq J., A.S.P.T.T. Luis.....	162,5
6. Delvallez E., Luis U.C.....	162,5
7. Cayla, H.C. Figeac.....	157,5
8. Laisné P., M.J.C. Lisieux.....	157,5
9. Schmitt C., S.A. Calmar.....	155
10. Cervantès G., H.C. Vénissieux.....	155

67,5 kg

1. Lallemand J.-L., Vernon.....	190
2. Barroca A., L'Oranaise.....	187,5
3. Fauche B., Arpajon.....	185
4. Hivers F., H.C. Avallon.....	185
5. Devras T., S.C. Cogolin.....	182,5
6. Gelly, Stade Montais.....	182,5
7. Simon P., E.S. Laneuveville.....	180
8. Drillon D., E.S. Laneuveville.....	180
9. Mauchosse R., Louviers.....	177,5
10. Hermant H., Montdidier.....	175

75 kg

1. Félicité US Grigny.....	217,5
2. Gycha J., Lille UC.....	210
3. Izquierdo, Clermont Sports.....	200
4. Bouckit N., O.G. Synthe.....	195
5. Govaert M., A.S.T. Tabacs Lille.....	185
6. Fausse P., U. Hagondange.....	182,5
7. Gekiere G., HC Avallon.....	182,5
8. Lambert D., ES Laneuveville.....	177,5
9. Léveq R., LOOS.....	175
10. Chaussier, HC Marseille.....	170

82,5 kg

1. Roulland J.-M., Portbail.....	210
2. Viala, S.O. Rosny.....	190

90 kg

1. Dumas R., A.S.C. Béziers.....	225
----------------------------------	-----

JUNIORS**52 kg**

1. Larget, Sacamp.....	130
------------------------	-----

56 kg

1. Leclerc P., Loos.....	155
--------------------------	-----

60 kg

1. Latour, S.G.T. Angers.....	200
2. Prévost J.-L., Évreux A.C.....	195
3. Châteaurox M., Amiens S.C.....	?
4. Lème M., C.H. St-Malo.....	177,5
5. Bence D., C.A. Rosendaël.....	177,5
6. Dheilly J.-C., St-Aubin Elbeuf.....	175
7. Pino C., U.G.A Péageois.....	175
8. Leroux B., Comines.....	155
9. Hue J.-P., Cheminots Caen.....	155

67,5 kg

1. François A. HC Beauvais.....	220
2. Sollier, Toulouse HC.....	215

COMITÉS	CADETS	JUNIORS	SENIORS	TOTAL
Alsace.....	7	2	13	22
Lorraine.....	10	2	5	17
Lyonnais.....	4	—	12	16
Auvergne.....	1	1	6	8
Champagne.....	4	—	5	9
Bourgogne.....	2	1	2	5
Franche-Comté.....	3	—	4	7
Île-de-France.....	10	4	17	31
Flandres.....	14	6	18	38
Orléanais.....	4	2	4	10
Anjou.....	3	5	11	19
Poitou.....	2	—	6	8
Picardie.....	7	3	6	16
Basse-Normandie.....	3	2	5	10
Bretagne.....	5	3	8	16
Haute-Normandie.....	3	5	2	10
Pyrénées.....	2	1	7	10
Guyenne.....	2	—	2	4
Limousin.....	1	—	1	2
Dauphine-Savoie.....	7	2	5	14
Languedoc.....	4	4	2	10
Provence.....	5	2	6	13
Côte-d'Azur.....	6	3	12	21
Ile de la réunion.....	2	—	2	4
F.F.H.C.....	111	48	161	320

3. Calas, Clermont Sports.....	207,5
4. Augier P., Albédo Orange.....	205
5. Gousset J.-L., Évreux A.C.....	202,5
6. Calvo A. Vernon.....	197,5
7. Zannettacci, Nice U.C.....	195
8. Bohot, Nice U.S.....	195
9. Rebaudo, H.C. Menton.....	195
10. Muzeau P., H.C. Beauvais.....	190

75 kg

1. Boussaroque, M.J. Vias.....	227,5
2. Brzeski J.-C., A.S.P.T.T. Lille.....	220
3. Luneau Ph., Châteaurox.....	200
4. Achoui, U.S. Grigny.....	200
5. Loquet J., Lille U.C.....	200
6. Soulier, Clermont Sports.....	200
7. Ropars P., A.L. Paimpol.....	195
8. Caillaud P., Tours.....	190

82,5 kg

1. Clochet H., A.L. Paimpol.....	237,5
2. Faucher L., Rueil A.C.....	235
3. Zahner A., S.A. Colmar.....	222,5
4. Simonutti Ph., U.H. Vichy.....	207,5
5. Baczyk J., Lille U.C.....	205

90 kg

1. Kretz J.-M., MJC Andlau.....	230
---------------------------------	-----

SENIORS**52 kg**

1. Miette J.N., Amiens S.C.....	180
2. Schmidt J.-J., S.A. Colmar.....	165
3. Sergent Ch. Montreuil-sur-Mer.....	160
4. Dupoux E., A. Lavandou.....	155

56 kg

1. Napoli G., S.C. Fameck.....	180
2. Maurice J.-P., S.C. Navis.....	172,5
3. Grosset J.-P., S.C. Paul Jouglu.....	170
4. Gras E., C.C.P.H. Châlons-sur-Marne.....	170
5. Rossignol J.-L., Avenir Rennes.....	165
6. Blain A., C.A.G. M.J. St-Pierre.....	162,5
7. Glowaki C., A.S. Montferrandaise.....	162,5

60 kg

1. Guene C.A. Evron.....	210
2. Silva, V.G.A. St-Maur.....	205
3. Valette J.-P., St-Amand.....	205
4. Tedeschi, V.G.A. St-Maur.....	205
5. André Ph., A.S. Monaco.....	200
6. Lenoble, A.S. Monaco.....	195
7. Stanca R., A.S.P.T.T. Mulhouse.....	195
8. Piquemal, Rueil A.C.....	195

9. Vrien M., Vannes A.C.....	190
10. Meurat J.-P., Nice U.C.....	187,5

67,5 kg

1. Terme P., H.C. G/Combe.....	235
2. Kintz M., A.S.P.T.T. Mulhouse.....	230
3. Bulgaridhes J.-P., H.C. Nice.....	227,5
4. Progridi M., Gauloise de Vaise.....	227,5
5. Bouko R. E.S. Laneuveville.....	225
6. Benassy F., C.S.M. Le Pecq.....	225
7. Assensi C., H.C. Nice.....	222,5
8. Agoui R., Lomme.....	220
9. Kruppert, Chrysler.....	220
10. Allard J.-M., H.C. Marillais.....	220

75 kg

1. Cosnard P., A.S.C. Pessac.....	255
2. Bouhassoune H., HC Vénissieux.....	255
3. Collard A., Dinard A.C.....	245
4. Fontaine Ph., St-Quentin.....	245
5. Dagbert P., Boulogne.....	242,5
6. Helena Ch., St-Pol-sur-Mer.....	240
7. Schmidt Y., S.A. Colmar.....	240
8. Dillies J., Lille U.C.....	235
9. Dulice G., V.G.A. St-Maur.....	235
10. Arnoux A., A.S. Montbéliard.....	235

82,5 kg

1. Douniaux P., Lille U.C.....	275
2. Merat, V.G.A. St-Maur.....	275
3. Lagarrigue M., M.J.C. La Source.....	270
4. Lagarrigue H., P.H.C. Carmaux.....	265
5. Pacchiana A., H.C. G /Combe.....	262,5
6. Gudín J.-L., H.C. Avallon.....	262,5
7. Julia J., A.S.P.T.T. Lille.....	260
8. Coffin P., La Montluçonnaise.....	260
9. Schmitt A., S.A. Colmar.....	260
10. Beis, A.S.P.P.....	257,5

90 kg

1. Henry J.-L., C.C.P.H. Chalons-Marne.....	280
2. Meslin A., Avenir de Rennes.....	277,5
3. Buysse TH., Lille U.C.....	277,5
4. Micollet C., H.C. Vénissieux.....	275
5. Amet J.-P., Lille U.C.....	275
6. Despèche, Tarbes H.C.....	262,5
7. Schivi J.-P., E.S. Laneuveville.....	260
8. Paquet B., La Montluçonnaise.....	260
9. Goubayon G., C.H.P.O. Lavelanet.....	250

100 kg

1. Siaux, U.A. Tarbes.....	262,5
----------------------------	-------

+ 100 kg

1. Hillier J.-F., A.S.P.T.T. Lille.....	277,5
---	-------

PRIX FÉDÉRAL 1976-1977**- FINALE NATIONALE -**

TOUL, 16 et 17 Avril 1977

PREMIER PLATEAU - CADETSArbitres : MM. BOISSONNET (Examen pratique International P 2°
Gr. - KLEIN - STRESSER.**52 kg**

1. Maier B., Amiens S.C.	70	+	82,5	=	152,5
2. Sampino D., U.G.A. Péageois	60	+	85	=	145
3. Jonquière B., Reims H.M.	62,5	+	82,5	=	145
4. Ferriault M., C.A. Evron	65	+	80	=	145
5. Deschodt B., CA Rosendaël	60	+	80	=	140

56 kg

1. Lejeune S., C.A. St-Priest	75	+	90	=	165
2. Brageul B., A.S.P.T.T. Privas	67,5	+	90	=	157,5
3. Crapanzano J., A.S. Jœuf	65	+	90	=	155
4. Feucher J.-L., H.C. Boulogne	65	+	87,5	=	152,5
5. Nicoleau D., A.S.B. Rezé	65	+	85	=	150

60 kg

1. Petit G., S.P.N. Vernon	87,5	+	112,5	=	200
2. Fournet P., Amiens S.C.	75	+	100	=	175
3. Sabatino P., U.M.S. Estaque	72,5	+	85	=	157,5

DEUXIÈME PLATEAU - CADETS

Arbitres : MM. BOISSONNET - STRESSER - KLEIN.

67,5 kg

1. Lallemand J.-L., S.P.N. Vernon	82,5	+	115	=	197,5
2. Barroca A., l'Oranaise	90	+	105	=	195
3. Hivert F., H.C. Avallon	82,5	+	107,5	=	190

75 kg

1. Félicité F., U.S. Grigny	95	+	125	=	220
2. Dycha Z., Lille U.C.	100	+	117,5	=	217,5
3. Izquierdo B., Clermont Sp.	90	+	112,5	=	202,5
4. Bouckit N., O.G. Synthe	0		0		0

82,5 kg

1. Roulland J.-M., Port-Bail	90	+	115	=	205
------------------------------	----	---	-----	---	-----

90 kg

1. Dumas R., A.S.C. Béziers	100	+	130	=	230
-----------------------------	-----	---	-----	---	-----

TROISIÈME PLATEAU - JUNIORS**60 kg**

1. Châteauroux M., Amiens S.C.	82,5	+	107,5	=	190
2. Lème M., O.H. St-Malo	82,5	+	102,5	=	185
Latour Y., S.G.T. Angers			blessé		
Prévost J.-L., Évreux A.C.	0		0		0

67,5 kg

1. François A., H.C. Beauvais	100	+	120	=	220
2. Calas B., Clermont Sports	90	+	115	=	205
3. Augier P., Albédo Orange	95	+	110	=	205
4. Calvo A., Vernon	82,5	+	110	=	192,5
5. Sollier J., Toulouse H.C.	0		0		0

75 kg

1. Boussaroque G., M.J.C. Vias	100	+	115	=	215
--------------------------------	-----	---	-----	---	-----

82,5 kg

1. Clochet H., A.L. Paimpol	112,5	+	127,5	=	240
2. Faucher L., Rueil A.C.	110	+	125	=	235

QUATRIÈME PLATEAU SENIORS

Arbitres : MM. STRESSER - FANGUIAIRE - BERTHONA.

52 kg

1. Miette J.-N., Amiens S.C.	0		0		0
------------------------------	---	--	---	--	---

56 kg

1. Napoli G., S.C. Fameck	80	+	102,5	=	182,5
---------------------------	----	---	-------	---	-------

60 kg

1. Silva A., V.G.A. St-Maur	90	+	120	=	210
2. André P., A.S. Monaco	85	+	117,5	=	202,5

67,5 kg

1. Kintz M., A.S.P.T.T. Mulhouse	105	+	125	=	230
2. Terme P., H.C. Gd. Combe	95	+	130	=	225
3. Progridi M., Gauloise de Vaise	97,5	+	125	=	222,5
4. Bulgaridhes J.-P., H.C. Nice	92,5	+	130	=	222,5
5. Bouko R., E.S. Laneuveville	95	+	120	=	215

CINQUIÈME PLATEAU SENIORS

Arbitres : MM. CP. STRESSER - FANGUIAIRE - BERTHONA.

75 kg

1. Couard A., Dinard A.C.	105	+	125	=	230
Fontaine P., St-Quentin	0		0		0
Cosnard P., A.S.C. Pessac	0		0		0

82,5 kg

1. Merat J., V.G.A. St-Maur	117,5	+	155	=	272,5
2. Pacchiana, H.C. Gd. Combe	120	+	145	=	265
3. Lagarrigue H., A.S.M. Jalles	117,5	+	145	=	262,5
Lagarrigue M., M.J.C. La Source Orléans					
	0		0		0

90 kg

1. Meslin A., A. Rennes	120	+	155	=	275
2. Henry J.-L., C.C.P.H.					
Châlons-sur-Marne	125	+	150	=	275
3. Micollet C., H.C. Vénissieux	120	+	150	=	270
Amet J., Lille U.C.	122,5	+	0	=	0

R

Hivert Francis, H.C. Avallon léger cadet : 190
... sélectionné aux Championnats de France.Sampino et Barroca, étrangers,
ne peuvent être sélectionnés.



Dr MERAT Jean (V.G.A. Saint-Maur) réalisera la meilleure performance

Toul, ville fortifiée par Vauban avec son très moderne hall des sports devait fournir un excellent cadre à cette finale nationale du Prix Fédéral 1977.

Avec l'aide active des frères Savonnière, cheville ouvrière de l'U.S. Toul rien n'avait été laissé au hasard aussi l'organisation fut-elle excellente en tout point.

Si cette finale devait nous réserver quelques satisfactions avec de très bonnes performances comme les 200 kg en plume cadet de Petit, les 220 kg de Félicité en léger cadet, les 165 kg de Lejeune à 53,8 kg toujours en cadet, et le très bon match des poids légers séniors plein de suspens et de rebondissement l'ensemble ne fut pas d'une très haute tenue.

Les absences

15 absents sur 69 sélectionnés soit 23 % cela paraît beaucoup. Pourtant pour la plupart (12) cette compétition était la dernière chance possible de sélection pour la finale des championnats de France. Être si près des minimas et ne pas venir tenter sa chance cela échappe à toute logique.

La tactique de match

Huit athlètes éliminés (1 en cadet, 2 en junior et 5 en séniors).

48% d'essai réussis en cadet, 34% en junior, et 40 % en sénior (dont 21 % pour les catégories 75, 82,5, 90).

Un seul six essais réussis avec Lejeune (1^{er}

en coq cadet),

Un seul 5 essais réussis sur six avec Petit (1^{er} en plume cadet).

Si le nombre d'essais réussis n'est pas un gage de bon classement il en est souvent un élément important.

Les échecs successifs des meilleurs permettent parfois au second plan de gagner. L'exemple de Collard est sympathique : 3^e sélectionné sur cinq, il termine 1^{er} avec deux absents et trois zéros dans sa catégorie.

Un choix plus judicieux aurait sûrement permis à Miette seul sélectionné de remporter la victoire chez les 52 kg sénior s'il n'avait fait un zéro.

Mais à part les Championnats de France il semblerait que ce genre de compétition individuelle n'apporte que partiellement une motivation aux athlètes de ce niveau. Est-ce une formule d'avenir ?

Daniel COMBET

COMITÉ DE DIRECTION (suite)

Le nécessaire va également être fait par M. Bulgaridhes pour l'obtention de la Commission paritaire, ce qui constituerait déjà une diminution assez conséquente des frais afférents au bulletin.

M. Bulgaridhes donne lecture en détails de son projet pour lequel le comité de direction lui souhaite les meilleures chances de réussite.

XI - MUSCULATION

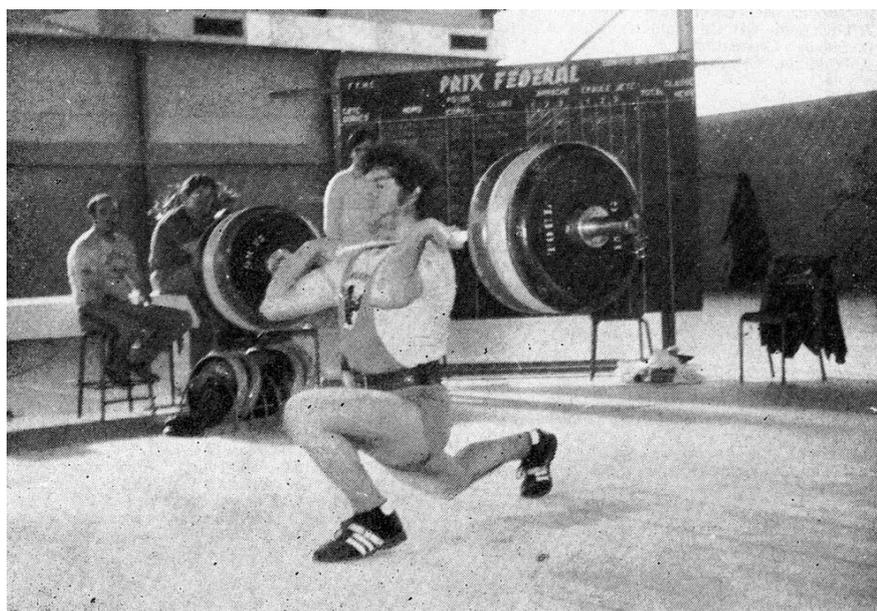
L'éventualité de rajouter le mot musculation « à la fin de notre appellation a été évoquée au cours de cette réunion.

Des divergences de vues étant apparues, cette question sera étudiée ultérieurement.

Séance levée à 13 heures.

Le secrétaire général *Le président*
J.-P. BULGARIDHES André CORET

P.S. Dans un souci de communiquer à nos lecteurs une information rapide et efficace, la rédaction du bulletin fédéral a été amenée à publier le P.V. ci-dessus avant son adoption définitive. Toutes modifications qui surviendront lors de la prochaine réunion du comité de direction seront publiées dans notre prochain bulletin.



MICOLLET Christian (H.C. Venissieux) dans un style toujours agréable à regarder.

(Senior)

PREMIER PAS ATHLÉTIQUE D'AUTOMNE

CLASSEMENT NATIONAL 1976 -1977 (10 meilleures performances)

CADETS

STATISTIQUES

52 kg

1. Brocard, U. Haubourdinoise	150
2. Ordonnez, Épinay	147,5
3. Reboulet, MJ Avignon.....	130
4. Ferreira, Gonesse.....	125
5. Dubourg, St-Armand	125
6. Curatolo H.C. Vénissieux	125
7. Salic, C.A. Lorient.....	125
8. Hoffman, C.O.C.I. Fegersheim.....	125
9. Guérin, C.H.C. Fougères	122,5
10. Alix, U.S. Acigné	120

56 kg

1. Laouchet, U.S. Crest.....	160
2. Saulnier, Loudun A.C.....	152,5
3. Cinotti, Gauloise de Vaise.....	150
4. Taix, S.H.C. Gap.....	150
5. Prioux, E.E.R. Carpentras.....	150
6. Laouchet G., U.S. Crest.....	147,5
7. Chauanat, H.C. Villefranche.....	142,5
8. Lemal, A.S.P.T.T. Brive.....	140
9. Poète, Vaillante St-Quentin	135
10. Legrand C.A. Plurien.....	135

60 kg

1. Oswald, Petite Rosselle	185
2. Couturon, Statuaires Saintes	177,5
3. Monier, Douai	165
4. Picard, Gauloise de Vaise.....	160
5. Raffin, C.H. Ansois	160
6. Maccarie, C.H. Ansois.....	157,5
7. Kaiser, Petite Rosselle.....	157,5
8. Maignan, Dinard A.C.....	155
9. Merlier, Force Noyon	152,5
10. Desbordes, A.V.A. Limoges.....	152,5

67,5 kg

1. Gravelin, U. Haubourdin	207,5
2. Ttart, Vaillante St-Quentin	205
3. Delanne, Châteauroux	202,5
4. Rossi P., C.C.P. Hyérois.....	200
5. Rossi J., C.C.P. Hyérois.....	200
6. Carlier, H.C. Compiègne	185
7. Gourme, Lavandou.....	185
8. Oupanne, A.S.L.N. Nouméa	185
9. Cornaud, U.S. Veynes.....	180
10. Fontaine, H.C. Avallon.....	180

75 kg

1. Tannin, A.S. Pérolrière	215
2. Maulard, Bourges A.C.....	212,5
3. Martinez, M.J. Cahors.....	210
4. Carvalho, Le Rochelais 1959.....	210
5. Monge, H.C. Marseille	210
6. Izquierdo Clermont Sport	200
7. Grimbert, US Veynes	200
8. Courtois D., Douai	195
9. Féret, Châteauroux	192,5
10. Pommier, St-Amand.....	185

82,5 kg

1. Duny, Châtelleraut	242,5
2. Doisel, A.S. St-Coulomb	215
3. Dias, C.H. Ansois	200
4. Pambrun, Central Sports.....	200
5. Demarquilly, A.C. Montreuil.....	197,5
8. Martineau, Clermont Sports.....	195
7. Titeux, G.C. Sorgues	187,5
8. Roger, St-Amand.....	177,5
9. Romeyer H.C. Lyon.....	175
10. Salvadori, C.C.P. Hyérois.....	175

90 kg

1. Famil, Croix	237,5
2. Guérin, C.A. Plurien.....	170
3. Maulard, St-Amand.....	150
4. Auclair, (?)	140

100 kg

1. Dumas, C.H. Ansois.....	207,5
2. Richard.....	145
3. Gonnet B., Gauloise de Vaise.....	125

COMITÉS	CADETS	JUNIORS	SENIORS	TOTAL
Alsace	2	1	2	5
Lorraine	10	2	6	18
Lyonnais	53	12	29	94
Auvergne	—	—	—	—
Champagne	—	1	3	4
Bourgogne	9	5	13	27
Franche-Comté	5	3	10	18
Île-de-France.....	7	—	9	16
Flandres	14	3	20	37
Orléanais	19	5	30	56
Anjou.....	19	7	7	31
Poitou	9	1	7	17
Picardie.....	9	2	16	27
Basse-Normandie.....	—	—	—	—
Bretagne	30	8	21	59
Haute-Normandie	—	—	—	—
Pyrénées	1	4	9	14
Guyenne	6	—	9	15
Limousin.....	14	2	18	34
Dauphine-Savoie	14	4	6	24
Languedoc	8	3	9	20
Provence	25	6	40	71
Côte-d'Azur.....	15	6	22	43
Ile de la réunion	—	—	—	—
Nouvelle Calédonie ..	14	14	90	118
Tahiti	1	—	13	14
F.F.H.C.	284	89	389	762

JUNIORS

52 kg

1. Domassiet, U. Halluinoise.....	150
2. Kuntzer, Petite Rosselle	150
3. Lège, Pont de Ruan.....	135
4. Soly, H.C. Avallon.....	120

56 kg

1. Ehrhardt, C.A. Lorient	162,5
2. Lamy, C.H. St-Malo	160
3. Fernandez, Toulouse U.C.....	155
4. Tougeron U.F. St-Herblain	145
5. Decastro, A.C. Romans	137,5
6. Dubois, H.C. Compiègne	130
7. Levangon, C.H. Calédonien	120
8. Etave, Châteauroux	117,5
9. Fontaine, C.H. Ansois.....	115

60 kg

1. Collot, C.C.P. Hyérois	177,5
2. Chastan, M.J. Avignon.....	170
3. Matoug, E.C.A. Chaumont.....	167,5
4. Guichard, C.E.P. St. Nazaire.....	155
5. Kongasiou, C.H. Calédonien.....	145
6. Delmas, A.S. Monaco	140
7. Tiburzio, C.H. Calédonien	140
8. Salgado, M.J. Cahors	130
9. Ravassot, Gauloise de Vaise	125
10. Barriol, C.H. Calédonien.....	125

67,5 kg

1. Waltrigny, C.H. Lunéville.....	212,5
2. Kalfon, C.H.C. Creil	210
3. Sève, A.C. Romans	180
4. Cornety, H.K.C. Albertville	177,5
5. Tradico, A.C. Montreuil.....	175
6. Esmieu, U.S. Veynes	170
7. Kintz, U.S. Veynes	170
8. Spinici, C.H. Assois.....	167,5
9. Leva, U.S. Veynes	160
10. Louis F., Auxerre.....	155

75 kg

1. Luneau Châteauroux	240
2. Mary, Loudun A.C.....	227,5
3. Lacroix, H.C. Gd. Combe	225
4. Wanbieruliet, A.C. Montreuil.....	207,5
5. Fradet, Néo Calédonienne.....	205
6. Cuienet, L'Ornanaise	200
7. Pepe, L'Ornanaise	200
8. Pradel, A.S. Pérolrière.....	200

9. Parot, A.V.A. Limoges.....	185
10. Pignol, H.C.C. Arbreslois.....	182,5

82,5 kg

1. Geninazza, A.S. Monaco	265
2. Lavrat, Bourges A.C.....	247,5
3. Toagutu, Néo Calédonienne	240
4. Jourdan, Néo Calédonienne.....	175
5. Sallaberry, A.S. Pérolrière.....	170
6. Tortelier, S.G.T. Angers	157,5

90 kg

1. Levet, Toulouse U.S.	215
2. Schmidt, H.C.C. Aix	215
3. Talbourdet, C.A. Plurien.....	215
4. Péjoine, C.C.S. Tulle	180
5. Pinel, H.C.C. Arbreslois.....	160

100 kg

1. Masquelin, A.S.L.N. Nouméa.....	180
------------------------------------	-----

110 kg

1. Estèbe, Toulouse U.C.....	275
------------------------------	-----

SENIORS

52 kg

1. Chedot, Loudun A.C.	152,5
2. Scotto, H.C.C. Aix	137,5
3. Leynaux, A.S.B. Rêze	130
4. Helin H.C.C. Aix.....	122,5
5. Casula, H.C.C. Aix	115
6. Vasquez, H.C. Avallon.....	105

56 kg

1. Massin, A.S. Dragon	190
2. Helle, O.S. Hyérois	170
3. Fernandez, O.S. Hyérois.....	165
4. Durand, Loudun A.C.....	155
5. Rault, A.C. Montreuil.....	150
6. Lello, C.H. Ansois.....	145
7. Ros, M.J. Cahors	140
8. Gistand, M.J. Cahors	132,5
9. Berti, M.J. Cahors	130
10. Alberto, H.C.C. Aix.....	127,5

60 kg

1. Gaschet, Pont-de-Ruas	222,5
2. Laporte, C.M. Floirac.....	220

(Suite page 14)

COMBINÉ HALTÉRO - CULTURISTE D'AUTOMNE

CLASSEMENT NATIONAL 1976 -1977 (10 meilleures performances)

CADETS

STATISTIQUES

52 kg

1. Cavillon, U.S.C. Moislains	135
2. Ferriault, C.A. Evron	135
3. Ordonnez, Épinay	130
4. Baldo, E.S. Laneuveville	130
5. Bauchet, S. Saintes	127,5
6. Combes, Clermont-Sports	127,5
7. Calva, C.L.L. Narbonne	125
8. Ferreira, Gonesse	125
9. Salic, C.A. Lorient	122,5
10. Hoffmann, C.O.C.C. Fegersheim	120

56 kg

1. Matysiak, A.C. Mons	197,5
2. Sicallac, C.A. Lorient	190
3. Brageul, Privas	175
4. Pocinho, C.A. Priest	162,5
5. Sforza, O.S. Hyérois	157,5
6. Legre, C.H.C. Fougères	150
7. Lejeune, C.A. Priest	150
8. Couturon, S. Saintes	150
9. Raynaud, H.C.C. Arbresle	140
10. Prioux, E.E.R. Carpentras	140

60 kg.

1. Châteauroux. Amiens S.C.	205
2. Barroca, L'Oranaise	200
3. Roy, S. Saintes	177,5
4. Liagre, A.S.E. Lille	170
5. Cervantès, H.C. Vénissieux	170
6. Jehanno, A.S. St-Coulomb	167,5
7. Leur, H.C. Avallon	165
8. Trotin, G.S. Senlis	160
9. Nicoleau. A.S.B. Rèze	157,5
10. Picard, Gauloise de Vaise	155

67,5 kg

1. Senet P., Amiens S.C.	260
2. Lebreton C.A. Lorient	240
3. Lenoa, A.I. Paimpol	230
4. Devrøe, S.C. Cogolin	225
5. Hillier, A.C. Mons	222,5
6. Laroux, Ricamarie	222,5
7. Hiver, H.C. Avallon	215
8. Rebaudo, M.J. Menton	215
9. Magualhes, U.S.C. Moislains	205
10. Simon. E.S. Laneuveville	200

75 kg

1. Beuffeuil, St-Georges	240
2. Rouget, Angoulême	222,5
3. Jekiere, H.C. Avallon	220
4. Rousseleau, St-Nazaire O.S.	215
5. Acarie, Gauloise de Vaise	215
6. Izquierdo, Clermont Sports	215
7. Ropars, A.I. Paimpol	215
8. Dycha, Lille U.C.	212,5
9. Jacquet, E.S. Laneuveville	210
10. Longo, H.C. Vénissieux	202,5

82,5 kg

1. Clochet, A.I. Paimpol	255
2. Mathis, I.N. S.N.C.F. Pontarlier	217,5
3. Dias, A.N.S.E.	215
4. Demarquilly, A.C. Mons	210
5. Mace H.C. Avallon	210
6. Miguères, A.S. Monaco	210
7. Bécarrén, Commas	210
8. Granger, Épinay	205
9. Moliani, M.J. Jonquières	205
10. Loisel, A.S. St-Coulomb	202,5

100 kg

1. Dormieu, A.S.E. Lille	272,5
--------------------------------	-------

COMITÉS	CADETS	JUNIORS	SENIORS	TOTAL
Alsace	4	—	3	7
Lorraine	13	1	9	23
Lyonnais	49	12	48	109
Auvergne	4	—	13	17
Champagne	1	1	4	6
Bourgogne	14	4	23	41
Franche-Comté	7	—	5	12
Île-de-France	10	1	5	16
Flandres	26	3	32	61
Orléanais	4	3	14	21
Anjou	31	5	31	67
Poitou	11	1	14	26
Picardie	14	3	18	35
Basse-Normandie	10	3	18	31
Bretagne	36	5	42	83
Haute-Normandie	—	—	—	—
Pyrénées	—	—	4	4
Guyenne	5	1	4	10
Limousin	—	—	—	—
Dauphine-Savoie	14	5	21	40
Languedoc	18	1	14	33
Provence	20	11	39	70
Côte-d'Azur	13	5	26	44
Ile de la réunion	—	—	—	—
Nouvelle Calédonie ..	15	14	93	122
Tahiti	—	—	—	—
F.F.H.C.	319	79	480	878

SAISON 1975 - 1976 : 515

2. Waresquelle, Loos Thiriez	240
3. Donda, Plessis Robinson	190
4. Empanna, Gonesse	130
5. Arabian, Arnouville	125

110 kg

1. Pétrique, E.S. Laneuveville	240
2. Bois, M.J.C. Gace	185

+ 110 kg

1. Lalau, Bayeux	242,5
------------------------	-------

JUNIORS

52 kg

1. July, H.C. Avallon	120
2. Favrel, C.A. Plurien	112,5

56 kg

1. Tougeron, U.F. St-Herblain	145
2. De Castro, A.C. Romans	125
3. Fontaine, C.H. Anse	112,5
4. Levangon, C.H. Calédonien	110
5. Estaue, Châteauroux	110

60 kg

1. Ehrhardt, Vannes A.C.	162,5
2. Lamy, C.H. St-Malo	157,5
3. Delmasse, A.S. Monaco	150
4. Hue, Cheminots Caen	150
5. Matoug, E.C.A. Chaumont	145
6. Korigasiou, C.H. Calédonien	145
7. Tibursion, C.H. Calédonien	130
8. Allard, H.C.C. Aix	127,5
9. Barriol, C.H. Calédonien	120
10. Kormonicki, N.E.O. Calédonienne	115

67,5 kg

1. Latour, S.G.T. Angers	225
2. Silvente, A.S.B. Rezé	210
3. Wegmann, H.C. Avallon	200

4. Album, H.C.C. Arbresle	195
5. Blanchon O.C. Sorgues	190
6. Bordet, H.C.C. Arbresle	190
7. Garnandet, A.S.E.M. St-Tulle	185
8. Monchaux, H.C. Guise	185
9. Chollet, Gauloise de Vaise	180
10. Besnard, Cheminots Caen	180

75 kg

1. Faye, C.H. Anse	230
2. Granjeon, C.H. Florac	222,5
3. Vanbierlet, A.C. Mons	210
4. Lumeau, Châteauroux	205
5. Gautier, S.G.T. Angers	200
6. Oliviers, Domfront	195
7. Soulié, Clermont Sports	195
8. Pradel, AS Pérolière	190
9. Aubry, A.S.S.A. St-Victoret	190
10. Fradet, N.E.O. Calédonienne	180

82,5 kg

1. Marot, Angoulême	255
2. Demon, H.C. Anse	235
3. Detrez, S. Béthunois	230
4. Toagutu, N.E.O. Calédonienne	230
5. Minard, G.S. Senlis	180
6. Deramond, H.C. Menton	165
7. Jourdan, N.E.O. Calédonienne	165
8. Tortelier, S.G.T. Angers	140

90 kg

1. Gabin, AS Pérolière	210
2. Talbourdet. C.A. Plurien	195
3. Schmidt, H.C.C. Aix	180
4. Sallaberry, A.S. Pérolière	172,5

100 kg

1. Masquelin, A.S.L.N. Nouméa	170
-------------------------------------	-----

110 kg

1. Ben' Cheikh, Gauloise de Vaise	220
---	-----

SENIORS

52 kg

1. Niaoutou, Central Boya.....	190
2. Vicente, C.L.L. Narbonne	185
3. Chedot, A.C. Loudun	130
4. Pavie, S.G.T. Angers	117,5
5. Casula, H.C.C. Aix.....	92,5

56 kg

1. Miette, Amiens SC.....	217,5
2. Jiménez, La Châtillonaise.....	197,5
3. Guipon, Noisy-le-Sec	195
4. Rossignol, A. Rennes	190
5. Fargues, A.S.P.O.M. Bordeaux	187,5
6. Gloacki, A.S. Montferrandaise	180
7. Helle, O.S. Hyérois	167,5
8. Chauloux, C.A. Nantes	160
9. Lello, C.H. Anse	152,5
10. Brindejonc, Bayeux	152,5

60 k

1. Gomard, Auxerre.....	235
2. Labbe, C.H.C. Fougères	235
3. Grausi, C.H. Anse	230
4. Abbo, H.C. Marseille	230
5. Lenoble, A.S. Monaco.....	225
6. Fabre J.P., O.C. Sorgues.....	210
7. Gatuhau, H.C. Calédonien.....	200
8. Mundwiller, Tours.....	200
9. Colangelo S., A.S.C. Béziers.....	192,5
10. Ayraud, Privas.....	190

67,5 kg

1. Limou, C.H. Calédonien.....	280
--------------------------------	-----

2. Chambon, Privas.....	267,5
3. Collinot, H.C. Avallon.....	260
4. Thimonier Gauloise de Vaine	260
5. Guene, C.A. Evron	245
6. Noiriel, Coci Fegersheim	237,5
7. Dupoux, A. Lavandou.....	235
8. Taret, A.C. Mons	235
9. Raffier, H.C.C. Arbresle	232,5
10. Bach, Plessis Robinson	230

75 kg

1. Dubourdieu, A.S. St-Médard	285
2. Gricourt, Amiens S.C.....	275
3. Mathieu, Ricamarie.....	267,5
4. Chabassière, A.S. Montferrandaise	265
5. Roland, Tours	260
6. Grenet, Cheminots Caen	260
7. Bota, C.H. Calédonien	255
8. Duprez, H.C. Compiègne	250
9. Faure, Gauloise de Vaise	250
10. Meriot Auxerre	245

82,5 kg

1. Brunet, E.E.R. Carpentras.....	297,5
2. Lebaillly, G.S. Sorgues	290
3. Letaltec, C.H. St-Malo	285
4. Meslin, A. Rennes.....	282,5
5. Takasi, N.E.O. Calédonienne.....	275
6. Faye, C.H. Anse.....	275
7. Verholle, Halluin	270
8. Bezie, S.G.T. Angers	270
9. Deschamps, Gauloise de Vaise	270
10. Mahier, Cheminots Caen.....	267,5

90 kg

1. Dubus, S. Saintes	310
----------------------------	-----

2. Mallet, C.H. St-Malo.....	285
3. Recchia, A.S. Montferrandaise	280
4. Wilczewski, H.C. Gd. Combe.....	280
5. Boyer B. Albédo Orange	280
6. Selefen, C.H. Calédonien	280
7. Grimonprez, Halluin.....	275
8. Bozec, C.H. Quimper	250
9. Lacourt, U.S. Toul	245
10. Ortuno, H.C.C. Aix	245

100 kg

1. Dumas, A.S.C. Béziers	340
2. Lebret, S.C. Le Rheu.....	310
3. Demon, C.H. Anse	290
4. Galléano, Cheminots Caen	290
5. Welter, C.H. Quimper	270
6. Fenuafanote, N.E.O. Calédonienne.....	260
7. Bons, C.H. Anse	250
8. Durieux, A.C. Mons	250
9. Coupat, E.C.A. Chaumont	242,5
10. Estelle, Clermont Sports	215

+ 100 kg

1. Lebourgeois, Cheminots Caen.....	305
2. Goganian, H.C.C. Gardanne	285
3. Borie C.H. Calédonien	285
4. Schiettecatte, G.S. Senlis	275
5. Maréchaux, S.G.T. Angers	260
6. Hivert, Ricamarie	172,5

+ 110 kg

1. Datteny, Haubourdin	365
2. Dehaulon, G.S. Senlis.....	292,5
3. Grisard, Auxerre.....	240
4. Zeimer, C.H. Anse.....	172,5
5. Lemerrier, C.A. Plurien.....	165



PREMIER PAS ATHLÉTIQUE
D'AUTOMNE (suite)

3. Bardet Pont-de-Ruas	205
4. Ferreri, H.C.C. Aix.....	200
5. Terrier, Châteauroux	195
6. Terrier, O.S. Hyérois	175
7. Allemand, M.J. Cahors	175
8. Parmentier, M.J. Cahors	167,5
9. Tranvan, H.C. Nouméa	165
10. Alexandre, H.C. Lyon	165

67,5 kg

1. Limou, C.H. Calédonien.....	285
2. Chavigny M., MJC La Source	232,5
3. Rousselet, A.S.E. Lille	222,5
4. Paolini P., C.A.M. Caudéran	220
5. Heitzler, Châteauroux.....	220
6. Dielicher, O.S. Sorgues	220
7. Bonneau, C.H. Calédonien.....	220
8. Mulleton C.H. Ansois.....	217,5
9. Facon, A.C. Montreuil.....	217,5
10. Hakkoum, C.H. Ansois.....	217,5

75 kg

1. Gatuhau, C.H. Calédonien	255
2. Huguet, M.J.C. La Source	250
3. Gallois, H.C. Beauvais	250
4. Oubachir, Massy	250
5. Teore, A.S. Pirea	250
6. Mari, N.E.O. Calédonie	250
7. Bévioue, C.C.P. Hyérois.....	247,5
8. Ueva, A.C. Zalamort	245
9. Fouille, U. Haubourdin.....	245
10. Luneau, Châteauroux.....	242,5

82,5 kg

1. Wattier, Bourges A.C.	285
2. Takasi N.E.O. Calédonienne	280
3. Pinout, C.M. Floirac	267,5
4. Timana, A.S.L.N. Nouméa	265
5. Kwicikiwiak, Douai	262,5
6. Beltrando, H.C. Marseille.....	260

7. Tisseur, Châteauroux.....	255
8. Lemo, Néo-Calédonienne.....	255
9. Lamarre, CCP Hyérois	252,5
10. Letierce, U. Halluin	252,5

90 kg

1. Wilczewski, H.C. Gd. Combe	285
2. Kolokimonga, C.H. Calédonien.....	285
3. Perrier, H.C. Marseille	280
4. Pihataride, Centrale Sports	270
5. Beau Z.U.P. Poitiers	260
6. Salidu N., A.S.P.T.T. Brive	257,5
7. Muai, C.E.P. St-Nazaire	255
8. Constantin-Toye, C.H. Calédonien	250
9. Martinez, A.V.A. Limoges	250
10. Salidu A. A.S.P.T.T. Brive	250

100 kg

1. Kayah, C.C.S. Marseille	300
2. Albert, Toulouse U.C.	290
3. Goganian, H.C.C. Gardanne	290
4. Selefen, C.H. Calédonien	280
5. Buna, C.H. Ansois.....	272,5
6. Mehlinger, Petite-Rosselle.....	242,5
7. Lelievre, C.J.F. Laval	240
8. Briand, A.S.L.N. Nouméa	215
9. Gueneguei, A.S.L.N. Nouméa	205
10. Desmet, Lac Montier-en-Der.....	202,5

110 kg

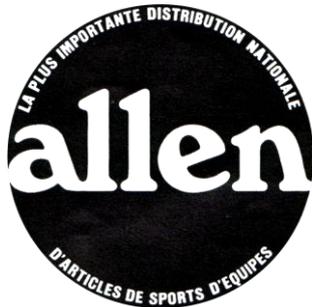
1. Teururai, A.S. Dragon	335
2. Penuafanote, Néo-Calédonienne.....	320
3. Teihotu, Central Sports.....	300
4. Chevalier, Épinay	285
5. Jung, Petite-Rosselle	265
6. Bergne, C.M. Floirac	210
7. Hivert, Ricamarie	172,5

+ 110 kg

1. Bonne, C.H. Calédonien	355
2. Rignello, Toulouse U.C.	305

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

**équipez-
vous**



Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14^e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2^e - 508.14.18 - 236.38.22

NOUVELLES INTERNATIONALES

Espagne - France « JUNIORS »

Après un voyage particulièrement éprouvant (16 heures de train), l'équipe de France arrivait à Barcelone, capitale de la Catalogne Espagnole, accueillie par les dirigeants locaux qui conduisaient athlètes et accompagnateurs à l'Hôtel «Christina» afin de prendre un repos récupérateur. Une réunion permit de préciser les modalités techniques du match, et malgré les interventions de M. Parot, vice-président de la F.F.H.C, les Espagnols n'acceptaient pas la participation de notre 100 kg Heinrich ; la rencontre était conclue sur sept hommes, 52 à 90 kg.

C'est à Tarrasa (170.000 habitants), 30 km de Barcelone, ville la plus sportive d'Espagne (précision apportée par les dirigeants espagnols) qu'eût lieu cette rencontre dans le magnifique Casino du Commerce devant une foule nombreuse et très sportive. Dès le départ de Paris, nous sûmes que la partie allait être difficile, Picco, meilleur poids moyen (122,5 + 142,5 = 265 kg) déclarant forfait, de plus les Espagnols avaient à cœur de prendre leur revanche sur le match aller remporté par les Français.

En effet, deux de nos athlètes ne purent faire el poids : Mariano, 52,150 kg et Sicallac, 56,250 kg ; Mariano prit donc la place de Sicallac en 56 kg et le match débuta avec 6 athlètes français et 7 espagnols.

52 kg

L'Espagnol Enrique Rodriguez G. totalise 177,5 kg, Mariano 157,5 kg ; Sicallac, s'il avait été au poids, aurait certainement inquiété l'Espagnol..., meilleure performance : 185 kg.

60 kg

Le très jeune Alfonso Garcia (16 ans) pulvérise deux records d'Espagne : Arr. : 100 kg - E.-J. : 120 kg - Total : 220 kg, et manque de fort peu 125 et 127,5 kg. Le courageux Raynaud (M.J.C. Vias) après un arraché record (92,5 kg) assure son match avec 107,5 kg, puis manque de fort peu 115 kg, pour totaliser 200 kg à 2,5 kg de son record.

67,5 kg

L'Espagnol Manuel Fernandez totalise 242,5 kg après un match âprement disputé dont il sortit victorieux devant Lebreton, 237,5 kg, qui améliore au passage son record personnel à l'arraché, 107,5 kg (ancien 105 kg). Puis assure sa première barre à 130 kg pour échouer de fort peu à 137,5 kg (barre de match).

75 kg

Une révélation pour nous, le petit poids moyen (66,200 kg) Dehaut (Luc) améliore tout d'abord son arraché avec 105 kg (record : 102,5 kg) puis 140 kg à l'épaulé-jeté (record : 132,5 g) pour totaliser 245 kg (progression de 10 kg - ancien record : 235 kg). Il ne pouvait cependant inquiéter Fernando Garcia qui réalise 6 essais et 227,5 kg au total.



L'équipe de France juniors encadrée des responsables nationaux, au milieu des récompenses.

82,5 kg

Match très disputé entre José M. Fernandez et Angilella, Fernandez devançant à l'arraché Angilella de 5 kg. Angilella, après avoir assuré sa première barre, 132,5 kg, puis 140 kg qu'il réussit, améliore ainsi son record à l'E.-J. (ancien : 135 kg) pour échouer de fort peu au jeté à 145 kg. Total, 245 kg (meilleure performance : 247,5 kg). Fernandez réalise 252,5 kg.

90 kg

Le très jeune Pierret (F.C. Laon) envahi quelque peu par le trac, reste sur sa première barre à l'arraché (réussit au 2° essai) avant d'échouer à 112,5 kg. Il se retrouve à l'E.-J. et égale son record personnel, 145 kg, avant de manquer de très peu le record de France cadet à 150 kg. Berdonces totalise 225 kg et Pierret 252,5 kg (record : 257,5 kg). Et ce fut notre seule victoire.

Hors match - Sicallac : 72,5 kg + 100 kg = 172,5 kg, forme très moyenne.

Heinrich, 130 kg + 170 kg = 300 kg, échoue de fort peu à 137,5 kg et 175 kg record de France (deux barres réalisées dans le match).

De magnifiques trophées récompensaient les athlètes, et tous se retrouvaient au banquet devant une table bien garnie.

M. Parot, chef de délégation, remerciait par un discours très apprécié, responsables locaux et fédéraux pour leur parfaite organisation ainsi que les athlètes pour leur très bonne tenue sur le plateau.

Tous se donnèrent rendez-vous pour l'année prochaine en France, et nous espérons cette fois renouer avec le succès.

Les responsables nationaux juniors

- M. BEEKHUIZEN Christian.**
- M. CAZEAUX Gérard.**



- RÉSULTATS -

52 kg	Rodriguez (Espagne)	170
56 kg	Martinez (Espagne)	177,5
	Sicallac (France)	172,5
60 kg	Garcia A. (Espagne)	220
	Raynaud (France)	200
67,5 kg	Fernandez Manuel (Espagne)	242,5
	Lebreton (France)	237,5
75 kg	Garcia F. (Espagne)	257,5
	Dehaut (France)	245
82,5 kg	Fernandez José (Espagne)	250
	Angilella (France)	245
90 kg	Pierret (France)	252,5
	Berdonces (Espagne)	225

TOURNOI INTERNATIONAL D'ATHÈNES

Disputé à la Salle Athlétique A.O. Milon, dans le stade fermé de Méo Sanyrne dans la banlieue d'Athènes à environ 20 km.

Onze pays participaient à ce tournoi : (vingt-huit athlètes), à savoir : Grèce, France, Espagne, Pologne, Turquie, Portugal, Israël, Bulgarie, U.R.S.S., Danemark, Tchécoslovaquie

La compétition s'est déroulée en deux journées :

Le 26 février 1977 : début à 19 heures.

Le 27 février 1977 : début à 17 heures.

26 février 1977. - premier plateau :
52 - 56 - 60 - 67,5.

27 février 1977. - deuxième plateau :
75 - 82,5 - 90 - 100 - 110.

La France était représentée par deux athlètes :

Plume : Bidard - 60 kg.

Moyen : Chavigny - 70,9 kg (très léger).

Le plume Bidard termine 3° sur 6 avec un total de 235 kg. Bonne prestation.

Le moyen Chavigny se classe 2° sur 5 avec un total de 257,5 kg ratant de très peu 162,5 kg au jeté (à mon avis, il faut une petite mise au point pour ce mouvement).

Près de deux mille spectateurs suivirent les deux réunions.

Les résultats, que vous trouverez ci-joints, sont d'un bon niveau. Bonne prestation de nos deux athlètes. Je terminerai en félicitant dirigeants et athlètes. Les premiers pour l'organisation parfaite malgré de très lourds problèmes à résoudre, les seconds pour leur discipline et leur volonté à vouloir bien faire.

BYB

Petit incident. - Le champion olympique Alexeev dont la renommée mondiale n'est plus à faire avait attiré un grand nombre de spectateurs. Alexeev était présent dans la salle (mais touriste) il s'est refusé, ne serait-ce qu'à faire une courte exhibition. Ce qui a provoqué une manifestation générale assez violente des deux mille spectateurs.

La remise des prix a eu lieu dans une autre salle du stade.

Je ne saurais terminer ce compte rendu sans remercier nos amis Grecs pour l'accueil chaleureux et leur gentillesse.

Pierre PAROT.

RÉSULTATS

Catégorie 52 kg

1. Omis (Pol.) 80 115 195

2. Tevar (Es.) 85 105 190

Catégorie 56 kg

1. Barbonakis (Gr.) 75 90 165

Catégorie 60 kg

1. Weitz (Is.) 110 150 260
2. Benedek (Hng.) 115 145 260
3. Bidard (Fr.) 100 135 235
4. Apostolakis (Gr.) 87,5 110 197,5
5. Hansen (Dk.) 85 105 190

Catégorie 67,5 kg

1. Belchev (Bulg.) 120 160 280
2. Holzer (Is.) 115 135 250
3. Matzikos (Gr.) 110 135 245
4. Lespouridis (Gr.) 105 135 240

Catégorie 75 kg

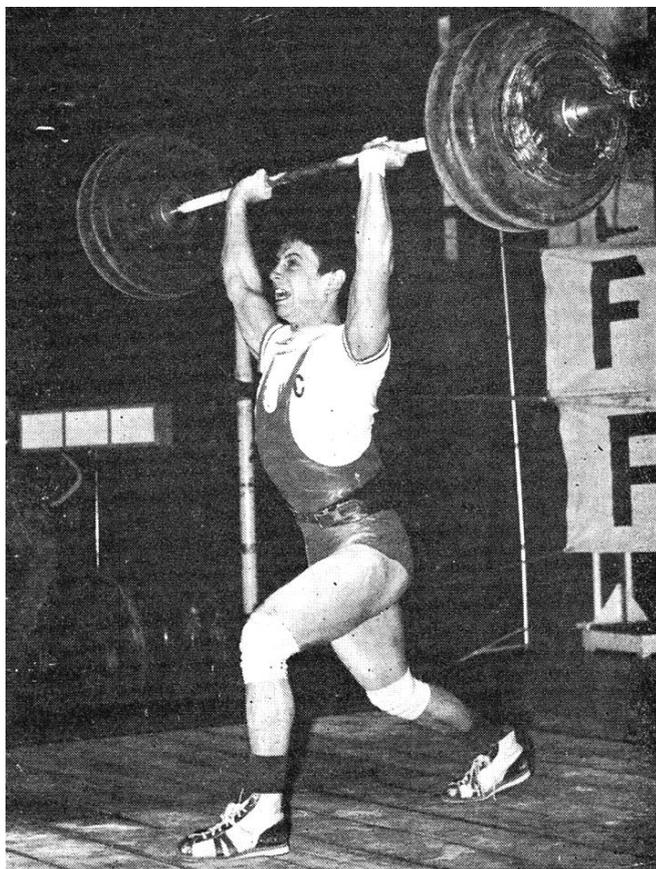
1. Kipovanski (Bulg.) 132,5 170 302,5
2. Chavigny (Fr.) 132,5 155 287,5
3. Wasowski (Pol.) 127,5 160 287,5
4. Harun (Tur.) 115 150 265
5. Karol (U.S.S.R.) 115 130 245
-. Lagothodoros (Gr.) ... 110

Catégorie 82,5 kg

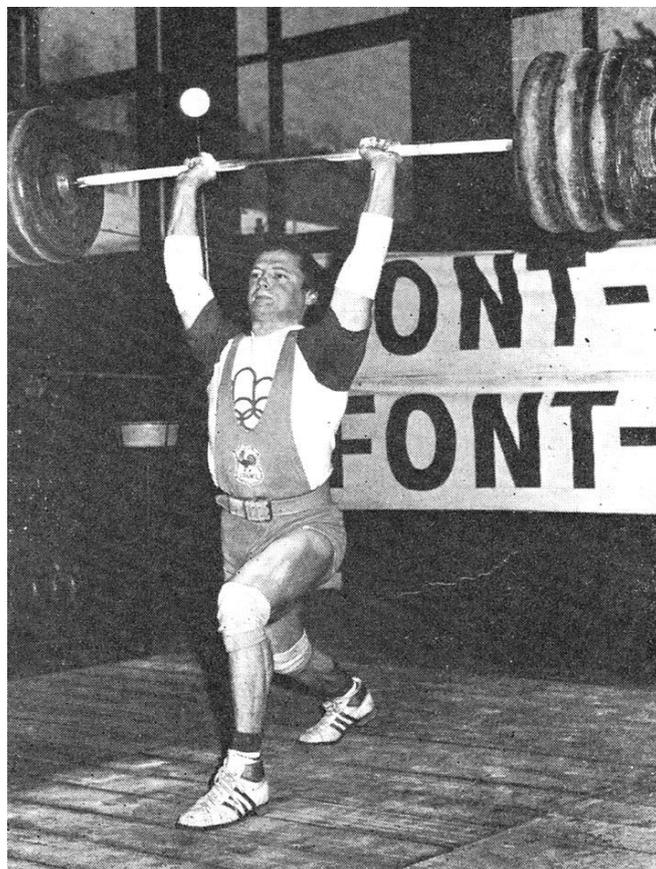
1. Spirou (Gr.) 127,5 162,5 290
2. Tsamardinos (Gr.) 110 155 265
3. Hoeg (Dk.) 115 150 265

Catégorie 90 kg

1. Korusewits (Hng.) 147,5 195 342,5
2. Andalovics (Hng.) 145 183,5 327,5
3. Iliadis (Gr.) 145 180 325
4. Amaxopoulos (Gr.) 100 160 260



Dominique BIDART.



Roland CHAVIGNY.

VI^e COUPE ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Patronnée par la Fédération haltérophile de la Grande-Bretagne, la sixième Coupe de la Communauté économique européenne d'haltérophilie s'est déroulée les 16 et 17 avril 1977 à Dunstable.

Sept pays participaient à cette épreuve Allemagne fédérale, Belgique, Grande-Bretagne, Hollande, Danemark, Italie et la France.

L'équipe française se composait comme suit :

56	kg	:	LIMANI Salvatore
60	kg	:	BIDARD Dominique
67,5	kg	:	COLLINOT Jean-Claude
75	kg	:	KINCK Christian et CHAVIGNY Roland
82,5	kg	:	JOUAN Robert
90	kg	:	COUSSIN Yvon
100	kg	:	MAHIEUX Patrick et PAUTOT Gilbert
100	kg	:	GOURRIER Pierre

Samedi matin vers 9 h 30, MM. Coret et Gerber vont assister au congrès traditionnel afin de prendre connaissance du programme et de la réglementation de cette sixième Coupe du Marché commun.

Vers 10 h 30, tous les renseignements sont communiqués aux athlètes. Là, grosse surprise, nous apprenons qu'il n'y aura pas la catégorie des 100 kg. Nous engageons aussitôt Mahieux dans l'ex-catégorie des lourds avec Gourrier et demandons de faire tirer hors compétition Pautot ce qui est accepté. La composition des équipes ne doit pas dépasser neuf athlètes. Nous regrettons et ne comprenons pas les motifs de ne pas inclure cette nouvelle catégorie à cette épreuve internationale.

Il est utile de préciser également que des médailles d'or, d'argent et de bronze seront distribuées à l'arraché, l'épaulé-jeté et au total olympique.

Nos athlètes remporteront :

- 3 places de 1^{er}
- 2 places de 3^e
- 2 places de 4^e
- 1 place de 5^e
- 1 place de 6^e

Catégorie 52 kg :

1. REVOLTA (Grande-Bretagne) : 80 + 105 = 185
2. BELLOMO (Italie) : 80 + 105 = 185
3. CHIAPPARO (Belgique) : 70 + 95 = 165

Catégorie 56 kg :

Le samedi, dès 14 h, le coq Limani monte le premier sur le plateau et donna le ton. Il réussit 90 kg à l'arraché au premier essai avant d'échouer de peu à 95 kg aux deuxièmes et troisièmes essais. Après l'arraché, cet athlète possède 5 kg d'avance. A l'épaulé-jeté, il domine tous ses concurrents en réalisant 115, 120, 125 kg. Notre poids coq nous fait entendre la première « Marseillaise » et rafle les trois médailles d'or.

1. LIMANI (France) : 90 + 125 = 215
2. Mc NIVEN (Grande-Bretagne) : 85 + 110 = 195
3. D'HONDT (Belgique) : 75 + 102,5 = 177,5
4. KOENRAATS (Hollande) : 80 + 95 = 175.



LIMANI vainqueur du Marché Commun (Catégorie 56 kg)

Catégorie 60 kg :

Dans cette catégorie, la lutte est ouverte entre Bidard et les deux Italiens Vacante et le vétéran Tanti. Le Français semble le meilleur, il échoue de peu à 110 kg à l'arraché à son troisième essai après avoir réussi 107,5 au cours de son deuxième essai.

Après ce mouvement, Bidard a 2,5 kg d'avance, tout va donc se jouer à l'épaulé-jeté.

Bidard se précipite à son premier essai à 132,5 kg et échoue. Il reprend cette même charge qu'il réussit avec aisance. La barre est chargée à 137,5 kg pour son troisième essai. Après un épaulé facile, la charge est jetée. En effectuant la fente du jeté, Bidard se fait une déchirure musculaire (adducteur) et ne peut maintenir cette barre à bout de bras. Tanti demande 140 kg à son troisième essai pour ravir la place de premier que détient Bidard. L'italien échoue dans sa tentative et le Français monte sur la plus haute marche du podium : deuxième « Marseillaise ».

1. BIDARD (France) : 107,5 + 132,5 = 240
2. VACANTE (Italie) : 105 + 135 = 240
3. TANTI (Italie) : 100 + 135 = 235
4. VANTROIS (Belgique) : 70 + 100 = 170

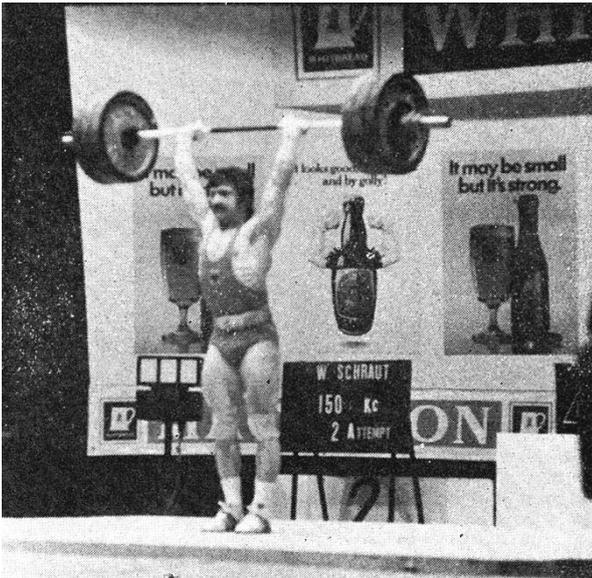
Catégorie 67,5 kg

Dans cette catégorie, nous savons que la France n'a aucune chance de gagner en l'absence de Daniel Senet blessé à un coude. Il y a un adversaire de taille, l'Allemand Schraut. Un match n'est jamais joué d'avance et Collinot va se battre pour monter sur le podium. Il resta sur son premier essai à l'arraché avec 107,5 kg. L'Italien prend la troisième place avec 110 kg ; la deuxième place ira à l'Anglais Winterbourne avec 115 kg tandis que l'Allemand domine avec 130 kg.

La lutte va être serrée à l'épaulé-jeté entre le Français et l'italien Pedicone. Ces deux athlètes réussiront 135 kg à leur premier essai. L'italien prend 140 kg au deuxième essai tandis que Collinot, pour refaire son retard de 2,5 à l'arraché, prend 142,5 kg qu'il réussit à son

troisième essai et ravit ainsi la troisième place à l'italien Pedicone qui échoue à son troisième essai à 145 kg.

1. SCHRAUT (Allemagne) : $130 + 150 = 280$
2. WINTERBOURNE (G.-B.) : $115 + 147,5 = 262,5$
3. COLLINOT (France) : $107,5 + 142,5 = 250$
4. PEDICONE (Italie) : $110 + 140 = 250$
5. KOLLMANN (Allemagne) : $105 + 140 = 245$
6. BECKERS (Hollande) : $100 - F 127,5 = 227,5$
7. THOMSEN (Danemark) : $95 + 117,5 = 212,5$
8. LEERG (Belgique) : $90 + 112,5 = 202,5$



SCHRAUT (Allemagne) vainqueur dans la catégorie 67,5 kg.

Catégorie 75 kg :

La lutte est très ouverte pour la troisième place car, sauf incident, les deux premières places iront à l'Allemagne avec Negwer et Bergmann. Le premier Français à partir est Roland Chavigny qui ne peut faire mieux que 127,5 kg à son premier essai avant d'échouer deux fois à 132,5 kg. Christian Kinck lui aussi reste sur son premier essai avec 130 kg à l'arraché. Cet athlète doit comprendre maintenant qu'il est en mesure de réaliser de bonnes barres à condition qu'il essaie d'améliorer son style.

A l'épaulé-jeté, Chavigny n'est pas plus heureux, il reste sur 152,5 kg réussis à son deuxième essai. Il est grand temps que Roland se définisse, chez les 67,5 ou les 75 kg A lui de choisir s'il veut continuer une bonne carrière internationale. Grosse satisfaction avec Kinck qui réussit ses trois essais à l'épaulé-jeté et se bat, 155, 162,5, 165. Bravo Christian, tu es sur la bonne voie, continue et tu auras de grandes satisfactions.

1. NEGWER (Allemagne) : $137,5 + 170 = 307,5$
2. BERGMANN (Allemagne) : $130 + 175 = 305$
3. WELCH (Grande-Bretagne) : $135 + 172,5 = 300$
4. PINSEN (Grande-Bretagne) : $130 + 165 = 295$
5. KINCK (France) : $130 + 165 = 295$
6. CHAVIGNY (France) : $127,5 + 152,5 = 280$
7. ACCINELLI (Italie) : $127,5 + 145 = 272,5$
8. LAGROTTERIA (Italie) : $110 + 135 = 245$
9. JOSSART (Belgique) : $107,5 + 135 = 242,5$

Catégorie 82,5 kg :

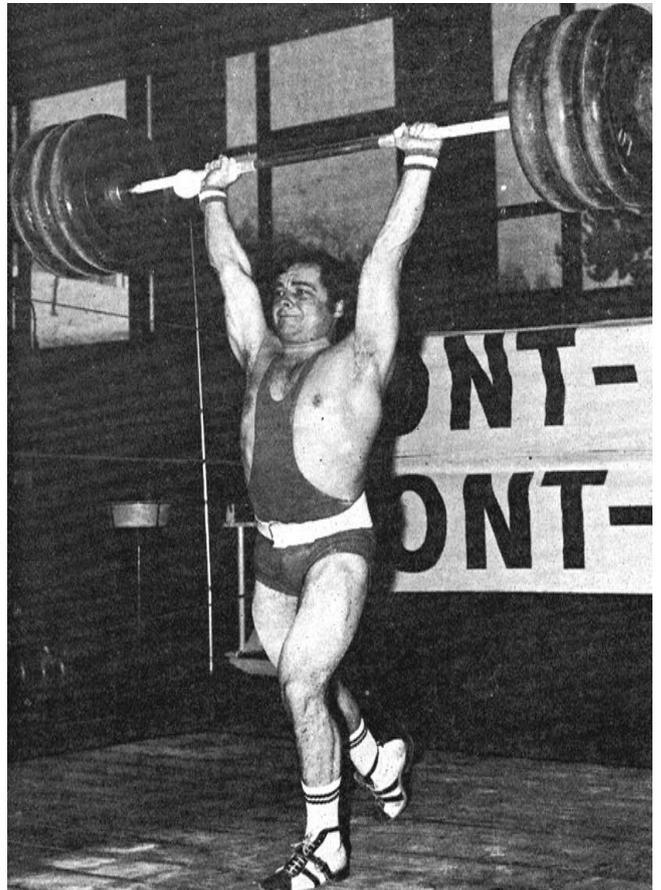
Cette catégorie semble difficile pour la France. Nous comptons sur l'agressivité et la combativité de Jouan. Nous ne fûmes pas déçus de ce côté là, je tiens à remercier cet athlète pour son comportement exemplaire sur le plateau. Jouan démarre à 127,5, barre qui réussit. Il réalisa ensuite 132,5 à son troisième essai. La joie de la réussite lui fait oublier quelque peu les règles strictes du règlement. Il laisse retomber la charge sans l'accompagner Le verdict tombe : deux rouges une blanche. Essai. Il faudra que Jouan se méfie de cela dans les compétitions à venir.

Premier essai à 162,5 kg à l'épaulé-jeté deux rouges, une blanche. Après explications, cet athlète aurait de nouveau lâché la charge avant la hauteur de la ceinture. Ne perdant pas confiance et prouvant aux arbitres et à lui-même qu'il peut faire mieux, nous demandons 167,5 kg Deuxième essai : bon. Après cette charge, Jouan prend la troisième place, les deux premières revenant aux Allemands Groh et Appel.

1. GROH (Allemagne) : $147,5 + 175 = 322,5$
2. APPEL (Allemagne) : $140 + 170 = 310$
3. JOUAN (France) : $127,5 + 167,5 = 295$
4. MENEGUZZO (Italie) : $130 + 165 = 295$
5. JOHANSEN (Danemark) : $130 + 160 = 290$
6. FILIPPO (Hollande) : $120 + 140 = 260$

Catégorie 90 kg :

Dans cette catégorie, Coussin va se battre pour une place sur le podium. La première doit revenir, sauf incident, à Milser qui tire maintenant dans cette catégorie Cet athlète est venu pour battre le record du monde à l'épaulé-jeté.



Christian KINCK (France), brillant 5^e dans la catégorie des 75 kg.

Coussin réussit 145 kg à son troisième essai. L'Anglais Langford et l'Allemand Reiss sont tous les deux à 147,5 kg tandis que Milser, de classe mondiale, réalise 155, 160, 165 avec aisance.

A l'épaulé-jeté, Coussin demande à assurer une charge car il ne se sent pas très bien. Il réussit son premier essai à 165 kg, total 310 kg et quatrième place au classement.

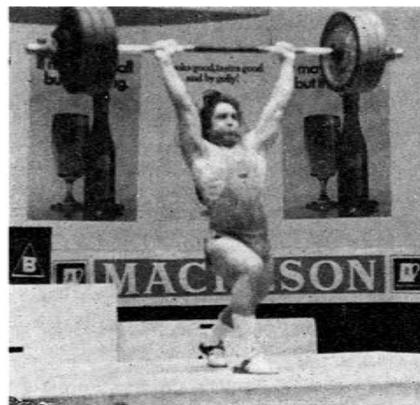
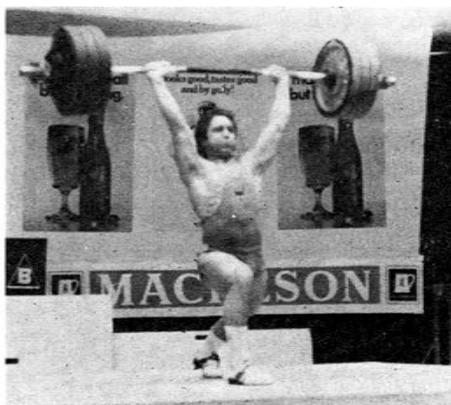
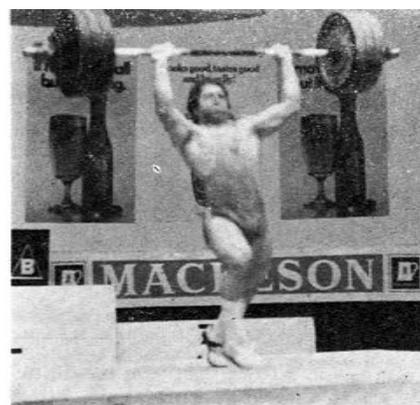
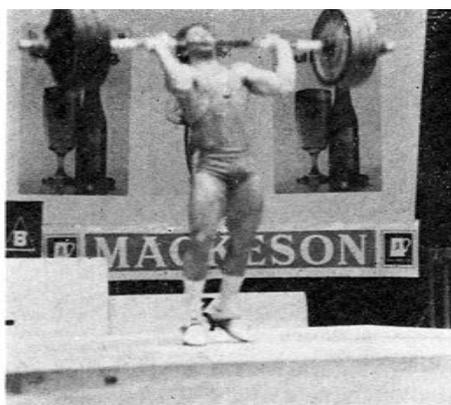
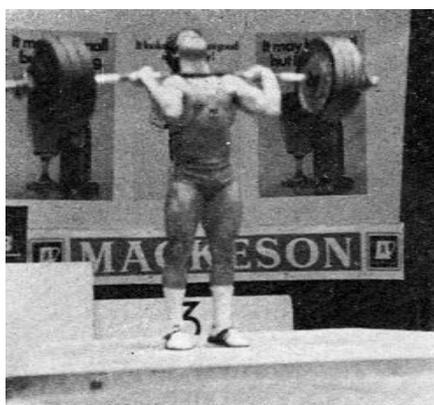
Dans les jours à venir, Coussin devra travailler son dynamisme et quelques points faibles sur son style. Cela n'est pas grave mais il faut réagir.

1. MILSER (Allemagne) : 165 + 210 = 375
2. REISS (Allemagne) : 147,5 + 182,5 = 330
3. LANGFORD (Grande-Bretagne) : 147,5 + 180 = 327,5
4. COUSSIN (France) : 145 + 165 = 310
5. DEGRAWE (Belgique) : 130 + 165 = 295

6. DOKTER (Hollande) : 122,5 + 162,5 = 285
7. BERGMAN (Danemark) : 127,5 + 155 = 282,5

Catégorie 110 kg :

Trois Français engagés dont un hors compétition Pautot Gilbert, les deux autres athlètes sont Mahieux et Gourrier A l'arraché, Pautot reste sur son premier essai à 132,5 tandis que Mahieux réussit 135 kg au deuxième essai. Le duel va commencer pour les trois premières places entre l'Allemand Neyses, l'Anglais Burns et le Français Pierre Gourrier. Ce dernier manque son premier essai à 145 kg il faut à tout prix 150 kg à Gourrier s'il veut gagner ce plateau. Malgré cet échec à 145 kg, nous demandons 150 kg au deuxième essai Bien concentré, voulant cette victoire et cette charge afin que Neyses ne prenne pas trop d'avance dans ce mouvement, Gourrier réussit cette barre. Après ce mouvement, il n'a que 2,5 kg ce retard sur l'Allemand qui reste sur son premier essai à 152,5 kg.



MILSER (Allemagne) au jeté à 210 kg

A l'épaulé-jeté, Pautot réalise 175 kg à son premier essai et échoue à son troisième essai 183,5 kg, record de France qu'il voulait améliorer. Cet athlète prend de plus en plus confiance dans les compétitions internationales, nous en sommes tous très satisfaits Mahieux réalise 175 kg à son troisième essai et prend la quatrième place. Pour Courrier, c'est l'attente. Finalement, il n'y aura pas de bagarre, le Français fait un essai. Il prend la charge qui lui permet de gagner et de donner ainsi une victoire à la France : 192,5 kg, premier essai.

1. GOURRIER (France) : 150 + 192,5 = 342,5
2. NEYSES (Allemagne) : 152,5 + 185 = 337,5
3. BURNS (Grande-Bretagne) : 145 + 180 = 325
4. MAHIEUX (France) : 135 + 175 = 310

5. KREBS (Danemark) : 130 + 180 = 310
 6. SAPPÀ (Italie) : 120 + 155 = 275
 7. VAN DE WALLE (Belgique) : 115 + 155 = 260
 8. ZIELTJENS (Hollande) : 115 + 150 = 265
- Hors compétition PAUTOT (France) : 132,5 + 175 = 307,5

La France termine troisième de la Coupe du Marché commun. Nous remarquons au passage que l'Angleterre remonte la pente et a une très bonne équipe. Les Allemands de l'Ouest dominent ce tournoi depuis quatre ans avec à leur tête Milser.

Notre pays a pris l'organisation de cette épreuve pour 1978 Je souhaite que l'on puisse mettre en œuvre tout ce qui est nécessaire pour que nos athlètes rivalisent avec la R.F.A.

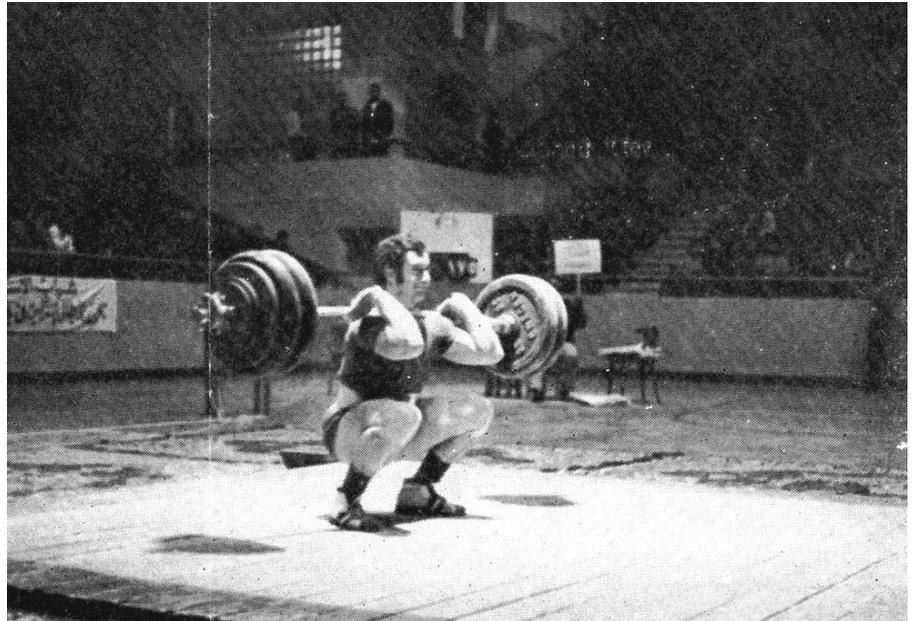
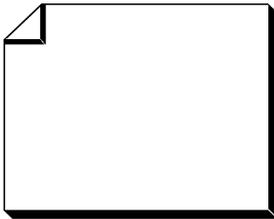
Aimé TERME.

Cinq minutes avec

Yvon Coussin

Né le 30 avril 1950 à Bollène Célibataire.

Profession :
conseiller technique régional.



Afin de reprendre dans le bulletin fédéral, la rubrique consacrée au portrait d'un athlète de haut niveau, nous avons demandé à Yvon Coussin de nous retracer sa carrière, ce qu'il a fait fort aimablement, au moyen du questionnaire ci-après :

Comment êtes-vous venu à la pratique haltérophile ?

J'ai débuté en 1964 à Tavel, petite localité languedocienne de la vallée du Rhône, orienté vers cette discipline par l'entraîneur du club de natation que je fréquentais à l'époque m'estimant limité pour cette activité, Alain Blanc, excellent athlète régional est aujourd'hui l'un des meilleurs entraîneurs de la natation française, a estimé que ma morphologie m'ouvrirait, dans la pratique du sport haltérophile, de meilleurs débouchés.

Pouvez-vous nous retracer les grandes lignes de votre carrière ?

Ma première saison au niveau national remonte à 1967 - 1968 ou j'ai disputé mon premier championnat de France junior à Charenton, avec peu de réussite, puisque crédité d'un zéro.

1968 - 1969 : Champion de France junior en poids moyen à Vichy.

Première sélection internationale pour France- Allemagne junior.

1969 - 1970 : Pas de chance, je passe senior un jour avant la finale du championnat de France junior.

1970 - 1971 Encore une mauvaise saison, avec un zéro aux éliminatoires du championnat de France.

1971 - 1972 : Une très bonne saison : je suis champion de France senior en poids mi-lourds à Nice et dis-

pute sur la lancée les championnats d'Europe à Constantza en Roumanie où j'obtiens la troisième place.

1972 - 1973 : Je passe dans la catégorie supérieure où j'obtiens une seconde place au championnat de France et une 14^e place au championnat d'Europe à Madrid.

1973 - 1974 : Grand favori du championnat de France, je trébuche ce jour-là de façon inexplicable à l'épaulé jeté, mais participe toutefois au championnat d'Europe à Vérone en Italie.

1974 - 1975 : Je remporte un nouveau titre de champion de France, avec en prime le vase de Sèvres, participe aux Jeux Méditerranéens où j'obtiens une médaille d'or à l'arraché et une médaille d'argent au total chez les mi-lourds. Aux championnats d'Europe et du monde disputés à Moscou, j'obtiens respectivement les 10^e et 11^e places.

1975 - 1976 : Un nouveau titre national m'est attribué à Nice, juste après les championnats d'Europe de Berlin-Est où je suis éliminé à l'arraché. Ma prestation aux Jeux Olympiques me permet d'améliorer mon record et surtout d'obtenir la 7^e place.

Après onze saisons de pratique mes records personnels se situent aujourd'hui, pour la catégorie des 90 kg à l'arraché 155 k 500 ; l'épaulé jeté 182 k 500 ; total 332 k 500.

Quels sont les faits et les hommes qui ont produit la plus forte impression durant votre carrière sportive ?

Mes confrontations internationales m'ont permis de connaître deux grandes joies :

- d'assister à la remise de la médaille d'or à l'arraché à Aimé Terme, lors du championnat d'Europe de 1972 ;

- l'extraordinaire réussite de Daniel Senet lors des derniers Jeux Olympiques.

- mes relations avec l'entraîneur soviétique Nikolai Zablodski venu en France en 1975, pour nous aider à préparer les jeux méditerranéens et les championnats du monde m'ont laissé un excellent souvenir et m'ont permis de côtoyer ce qui se fait de mieux en matière d'entraîneur et d'homme.

Comment vous êtes-vous entraîné ?

Dès mes débuts, j'ai suivi les normes en vigueur dans mon entourage, à savoir cinq entraînements hebdomadaires, avec un plan fixe révisé tous les six mois.

En 1968, je change d'entraîneur et depuis ce jour-là, Aimé Terme orientera ma préparation avec une planification plus spécifique pour un athlète confirmé.

A partir de 1970 je suis incorporé au Bataillon de Joinville où je resterais jusqu'en 1976. L'absence d'entraîneur qualifié sur place durant cette période sera quelque fois préjudiciable à mon évolution.

Désormais mon entraînement comprend deux buts ou moins s'il y a lieu :

- Les championnats d'Europe.
- Les championnats du monde.

Ma préparation comprend deux périodes. La première de septembre à mai et la seconde de juin à septembre.

Dans chaque période, je pratique une remise en condition durant le premier mois en cherchant à réaliser les normes d'entraînement de la période précédente, puis j'augmente graduellement le tonnage et l'intensité.

Combien de records de France ont jalonné votre carrière ?

Neuf records de France ont sanctionné mes différentes prestations nationales et internationales :

20- 1-1973	Arraché	152,5	kg en	90	kg
8- 3-1975	Arraché	148,5	kg en	82,5	kg
15- 3-1975	Arraché	150	kg en	82,5	kg
15- 3-1975	Total	310	kg en	82,5	kg
5- 4-1975	Total	312,5	kg en	82,5	kg
20- 9-1975	Total	315	kg en	82,5	kg
28- 4-1976	Arraché	154	kg en	90	kg
16- 5-1976	Arraché	1555	kg en	90	kg
25- 7-1976	Total	332,5	kg en	90	kg

Quels sont vos loisirs hors de votre spécialité ?

J'aime tout ce qui peut contribuer au délasserment et au contact humain. Mes loisirs sont très simples avec quelques spectacles et des activités de plein air que favorise mon implantation Aix dans un paysage champêtre.

Quelles sont vos ambitions pour les années à venir ?

Mon ambition consiste à me comporter de la façon la plus brillante sinon plus que celle d'athlète.

Sur le plan purement sportif, je vais tenter de me rapprocher un peu plus des meilleurs sur le plan international.

Quels sont vos souhaits ?

En premier lieu, j'espère voir l'équipe de France augmenter sa compétitivité sur le plan international.

Ensuite voir se renforcer la cohésion qui doit exister dans les équipes de France entre les entraîneurs, les athlètes et les dirigeants.

Que chacun s'emploie à adopter ce qui se fait de mieux dans les pays les plus avancés du monde haltérophile, en adaptant ces conceptions au mode de vie français.

Les responsables de l'équipe de France :

MM. GERBER, directeur technique national
TERME, entraîneur national.

RECORDS DU MONDE SENIORS
au 31 décembre 1976

ARRACHÉ		ÉPAULE JETÉ		TOTAL	
52 k	QUINTANA, Cuba	109, - k	VORONIN, U.R.S.S.	141, - k	VORONIN, U.R.S.S. 242,5 k
56 k	MIKI, Japon	120, - k	NASSIRI, Iran	151, - k	NURIKYAN, Bulgarie 262,5 k
60 k	G. TODOROV, Bulgarie	130, - k	KOLESNIKOV, U.R.S.S.	161,5 k	G. TODOROV, Bulgarie 287,5 k
67,5 k	URRUTIA, Cuba	141, - k	PEVSNER, U.R.S.S.	180, - k	PEVSNER, U.R.S.S. 315, - k
75 k	VARDANYAN, U.R.S.S.	155,5 k	VARDANYAN, U.R.S.S.	193, - k	MITKOV, Bulgarie 345, - k
82,5 k	BLAGOEV, Bulgarie	170, - k	MILSER, R.F.A.	207,5 k	STOICHEV, Bulgarie 372,5 k
90 k	RIGERT, U.R.S.S.	180, - k	RIGERT, U.R.S.S.	221, - k	RIGERT, U.R.S.S. 400, - k
110 k	CHRISTOV, Bulgarie	185, - k	CHRISTOV, Bulgarie	237,5 k	CHRISTOV, Bulgarie 417,5 k
+ 110 k	PLACHKOV, Bulgarie	200, - k	ALEXEEV, U.R.S.S.	255, - k	PLACHKOV, Bulgarie 442,5 k

RUBRIQUE RÉGIONALE

RENCONTRE TRIANGULAIRE ATHLÉTIQUE

BRETAGNE - ANJOU - POITOU

Cette rencontre a eu lieu au RHEU près de Rennes en Bretagne. Elle fut organisée à l'instigation du comité de Bretagne. Chaque équipe comprenait 9 athlètes, un par catégorie du poids mouche au 110 kg. Le jour de la rencontre fut samedi 22 janvier 77.

Trois points étaient attribués au 1^{er}, 2 pts au 2^e, 1 pt au 3^e. Les résultats furent favorables à nos couleurs car avec le système employé nous étions à égalité avec la Bretagne : 21 points.

Les deux équipes furent départagées grâce au total soulevé, le Poitou totalisait 2.617 k 500 et l'équipe de Bretagne 2480 kg même si Raoult le moyen Breton avait réalisé sa barre à 110 couché le résultat aurait été inchangé.

Il faut quand même féliciter Maudet du Poitou qui fut obligé de boire environ 2,5 litres d'eau avant la compétition pour tirer à 100,3 kg dans la catégorie des 110 kg (notre titulaire Cabedo s'étant blessé à

l'entraînement quelques jours avant, ce qui nous a obligé à cette gymnastique et à faire tirer Marius en 100 kg ou il n'a pas démerité puisqu'il a gagné dans sa catégorie).

Le seul reproche que l'on puisse faire à cette rencontre c'est que pour 27 athlètes en compétition, elle a duré six heures en commençant à 20 h 15. Tous les athlètes reçurent une récompense sous forme de médailles. Les trois meilleurs : MAUDET, DUBUS, LEBRET reçurent une coupe.



BRETAGNE

GODART	51	180
ROSSIGNOL	54,8	212,5
LABBE	59,7	270
LEGUERHIER	67,1	292,5
RAOULT	72,8	145
LE GUILLOU	79,35	317,5
LEBRET	90	380
BOZEC	91,3	332,5
WALTHER	100,05	350

ANJOU

PAVIE	50,8	140
NICOLEAU	55,7	180
LATOURE	60	235
MENAGER	67,25	282,5
GRIT	75	272,5
PERRAUD	82	280
COGNON	83,9	282,5
LELIEVRE	92	245
MARÉCHAUX	105,8	275

POITOU

LEMA	51	167,5
LUIGGI	54,2	212,5
ROY	58,2	212,5
CHARPENTIER	66,9	270
CACLIN	75	285
AUNEAU	80,7	315
DUBUS	86,3	385
MARIUS	90,4	350
MAUDET	100,3	420

POITOU - GUYENNE

Cette rencontre s'est déroulée le 6 février 1977 à St-Médard en Jalles près de Bordeaux.

Formule : équipe de 5 athlètes Cadets - Juniors et Seniors. Total soulevé moins le double du poids de corps de l'équipe.

RÉSULTATS

CADETS-JUNIORS :

GUYENNE : 236,1 Points.

Paolini Yannick	92,5	135	227,5
Paolini Francis	67,5	92,5	150
Gelley J.-Marc	77,5	95	172,5
Martran Patrick	72,5	90	162,5
Mansengal J.-F.	72,5	92,5	167,5
			880

321,95 x 2 = 643,9

SENIORS :

GUYENNE : 390,7 Points

Cosnard Patrice	107,5	140	247,5
Ortiz François	110	140	250
Dubourdiou Ber.	100	120	220
Mortagne Christian	95	120	215
Rioux Michel	90	115	205
			1137,5

373,4 X 2 = 746,8

POITOU : 369,6 Points

Dubus J.-Noël	102,5	137,5	240
Caclin Philippe	105	137,5	242,5
Arnault J.-Yves	95	120	215
Ficek Wladislas	90	115	205
Rangier Michel	87,5	105	192,5
			1095

362,7 X 2 = 725,4

POITOU : 159,1 Points

Rouget J. Michel	85	107,5	192,5
Marot Daniel	85	110	195
Sauquet Bernard	90	100	190
Cartaud Patrick	80	105	185
Gaudin Vincent	62,5	87,5	150
			912,5

376,7 X 2 = 753,4



ENFIN UNE DÉCISION DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

Daniel SENET

MÉDAILLE D'ARGENT

Les haltérophiles soviétiques Piotr KOROL et Yuri ZAITSEV ont été couronnés champions olympiques des Jeux de Montréal sur le tapis vert par la commission exécutive du C.I.O.

Le C.I.O. a ainsi tenu compte des règlements qui prévoient de combler les vides provoqués par la disqualification d'un concurrent. Le palmarès pour les catégories 67,5 - 82,5 et 110 kg a donc été modifié après les disqualifications intervenues à Montréal à l'encontre de trois haltérophiles médaillés et reconnus coupables d'utilisation de stéroïdes anabolisants :

KACZMAREK - KHRISTOV - BLAGOEV.

Rectification officielle :

67,5 kg	–	1. KOROL (U.R.S.S.)
	–	2. SENET (FRANCE)
–		3. CZARNECKI (POLOGNE)
82,5 kg	–	1. SHARY (U.R.S.S.)
	–	2. STOICHEV (BULGARIE)
–		3. BACZAKO (HONGRIE)
110 kg	–	1. ZAITSEV (U.R.S.S.)
	–	2. SEMERDJEV (BULGARIE)
	–	3. RUTKOWSKI (POLOGNE)



« OBJECTIF 5000 »

NOUVEAU SYSTÈME D'ABONNEMENT

• L'unité :

France : 20 F - Étranger : 25 F.

• 10 exemplaires :

160 F (16 F l'unité) soit en fait 2 numéros gratuits.

• 20 exemplaires :

300 F (15 F l'unité) soit en fait 5 numéros gratuits.

• 30 exemplaires :

420 F (14 F l'unité) soit en fait 9 numéros gratuits.

(A découper ou à recopier) ☞

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom Adresse

..... Ville Département

Souscrit (1) abonnement(s) d'un an à la revue « HALTÉROPHILE MODERNE ».

Ci-joint mon règlement au nom de la

Fédération Française Haltérophile et Culturiste

Adresser les demandes d'abonnement

à la **Fédération Française Haltérophile et Culturiste**

51, rue Vivienne - 75002 Paris

Chèque Mandat lettre Chèque Postal
(Mettre une croix dans la case correspondante.)

1) Indiquer le nombre d'abonnements.

TARIF 1977

Abonnement d'un an : 20 F.

25 F (étranger)

C.C.P. Paris 130482

CONTINENT SPORTS

**LE SPECIALISTE DU MATERIEL
D'HALTEROPHILIE ET DE
MUSCULATION**

PROPOSE



EQUIPEMENT INDIVIDUEL
**MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES**

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie - Cte - Robert . 77170 . Tel: 405 05 97
r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC &
ACIER . PLATEAUX D'HAL-
TÈROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉ-
SIE

PRESSES . BANCS .
APPAREILS A
CONTREPOIDS . BLOCS
UNIVERSELS . REPOSE
BARRES . RATELIERS
DE RANGEMENT .
MANCHONS POUR
SQUATS

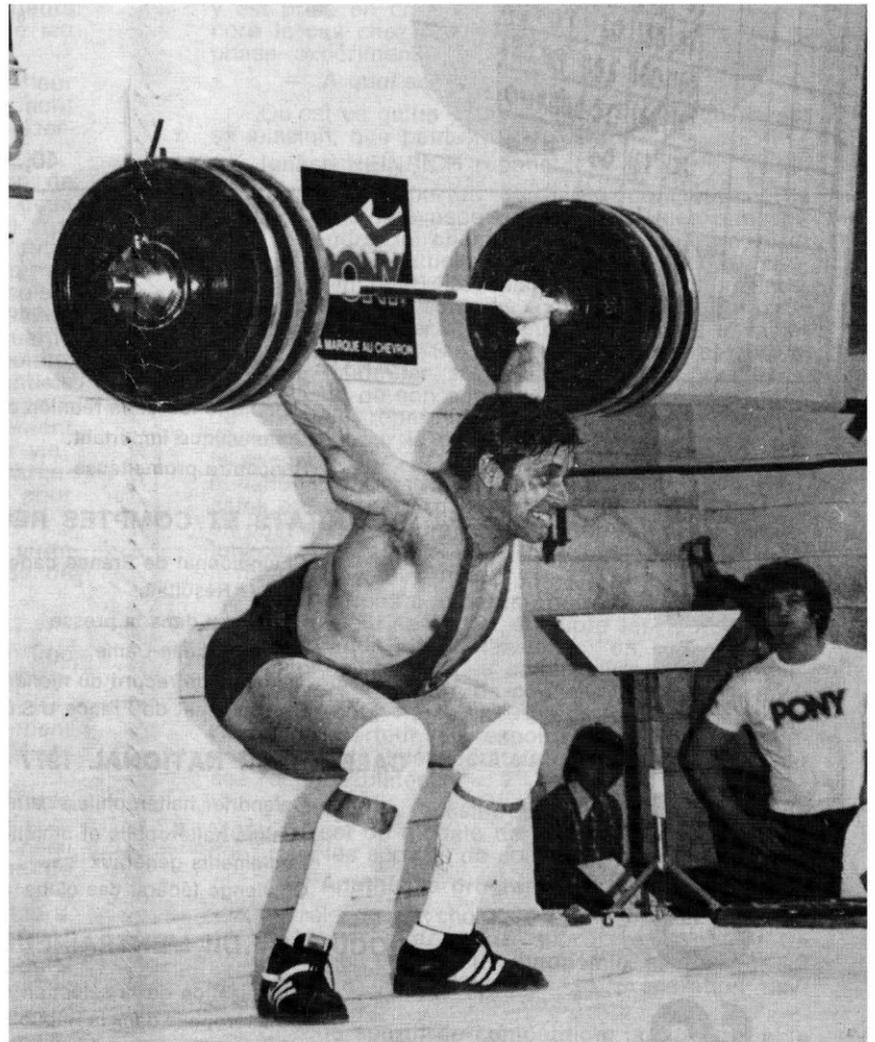
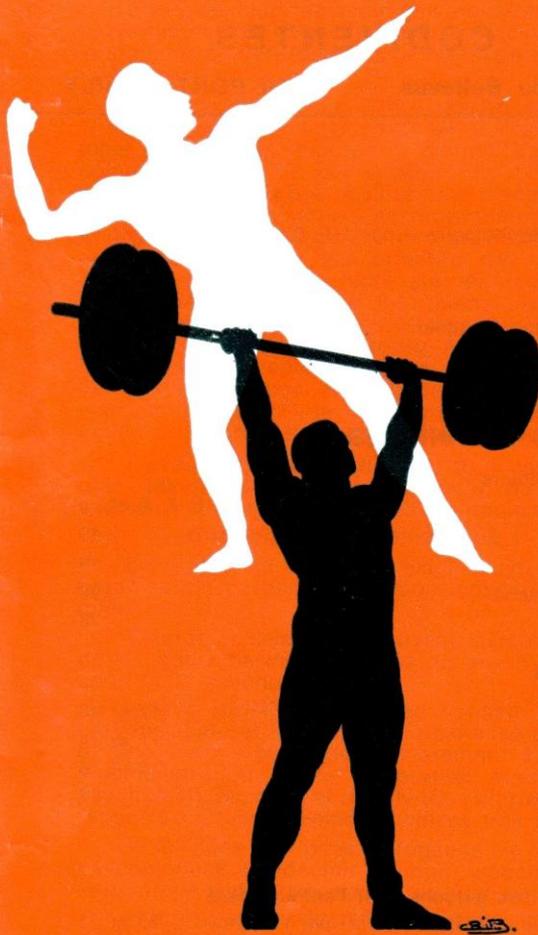


l'haltérophile

MODERNE

FONDATEUR : JEAN DAME

JEAN DAME 77



RECORD DU MONDE POUR BROILLET

 Document original : Marcel Doumergue

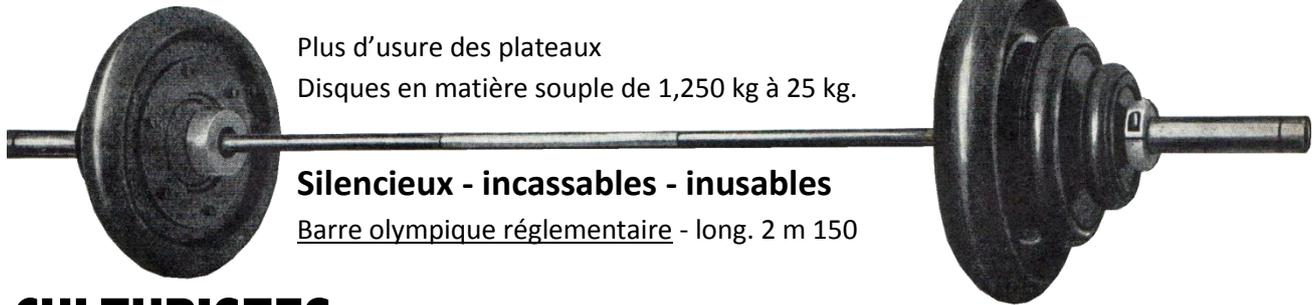
MAI 1977

MENSUEL - 32^e ANNEE
LE NUMERO : 2 F

BULLETIN OFFICIEL DE LA FEDERATION FRANCAISE HALTEROPHILE ET CULTURISTE

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous

grâce à notre barre d'appartement



disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique
sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

40,rue de Bellevue – 78560 PORT-MARLY

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Un nouveau venu sur le stade le psychologue - par J -F. Brisson 3 et 4

PARTIE OFFICIELLE

Compte rendu de la réunion du bureau directeur..... 4, 5 et 18

Communiqué important..... 9

Rencontre prometteuse..... 18

RÉSULTATS ET COMPTES RENDUS TECHNIQUES

Championnat de France cadets et juniors :
— Résultats 6, 7, 8 et 9

— Lu dans la presse 10

Mémorial Jean-Dame..... 19

Tentative de record du monde d'arraché..... 22

Championnat de France U.S.C.F. 23

CALENDRIER NATIONAL 1977-1978

Calendrier haltérophile et athlétique..... 12 et 13

Minima haltérophile et athlétique..... 11 et 14

Règlements généraux..... 15 et 16

Challenge fédéral des clubs 17

DOCUMENT DE L'ENTRAÎNEUR

Organisation de la sélection des jeunes garçons pour l'entraînement
haltérophile dans la République populaire de Bulgarie - par Y. Ivanov..... 20 et 21

/

Notre photo couverture : Michel Broillet (Suisse)

Éditorial

UN NOUVEAU VENU SUR LE STADE :

Le psychologue

QUI INSUFFLE UN MORAL DE VAINQUEUR

Pendant les trois quarts du premier siècle de l'ère sportive, le problème de l'élite était simple, ou plutôt, il n'y avait pas de problème. D'une masse de pratiquants — et plus elle était massive, meilleur était le rendement — les champions représentatifs émergeaient au sommet de la pyramide par le jeu spontané de l'émulation.

Forts de leur réservoir universitaire et de leur tempérament de gagners, les Américains se sont longtemps contentés de cette méthode de "laisser- faire".

Cet âge est révolu. Une récente émission de "L'événement" nous l'a confirmé à l'aide de deux films de vingt-six minutes (d'Alain ESCOUBE) fort démonstratifs : l'un sur le sport en R.D.A., l'autre sur le sport aux U.S.A. A l'Est, une planification méticuleuse, mêlant l'action en profondeur à la sélection précoce et scientifique des meilleurs, sélection qui dépasse même les effectifs des pratiquants puisque, grâce à des tests sur les jeunes sujets, elle permet de découvrir les champions potentiels qui ont les dons physiques et mentaux requis pour atteindre le niveau des records. A l'Ouest, l'élément moteur est l'acceptation d'une "lutte pour la vie" qui donne à chacun le désir de vaincre, l'acharnement pour "arriver", la "motivation" suffisante pour inciter à l'effort, même un isolé livré à lui-même.

L'aveu est, que, désormais, tout cela ne suffit plus. Dwight STONES, le recordman du monde de saut en hauteur, le proclamait hautement.

— Une logistique sophistiquée :

Le sport de sommet exige aujourd'hui une organisation particulière et une logistique sophistiquée.

C'est pour cela qu'un nouveau personnage vient de s'installer parmi les gradés du grand État--Major sportif : le psychologue.

Ignace HEINRICH dont on connaît l'inaltérable enthousiasme et le dynamisme canalisé par un solide bon sens, a participé dernièrement à un conseil d'administration de la Fédération européenne de psychologie sportive et d'activités culturelles. Il en a rapporté certains éléments chiffrés très révélateurs.

Voici dans dix pays européens, le nombre de Psychologues (médecins ou non) spécialisés dans le domaine sportif (recherche et application) :

U.R.S.S., 200 — BULGARIE. 100 — R.F.A. 67 —
R D.A. 60 — GRANDE-BRETAGNE. 60 —
ROUMANIE, 50 — TCHÉCOSLOVAQUIE, 50 —
ITALIE, 45 — HONGRIE. 17 — FRANCE, à peine
une dizaine.

Sans doute n'y a-t-il pas de rapport direct entre la proportion de psychologues comparée aux effectifs sportifs et les résultats obtenus aux Jeux Olympiques, mais le cas de la Grande-Bretagne et de l'Italie, nations aux régimes politiques et aux dimensions (surface et population) comparable aux nôtres, donne à réfléchir : la psychologie sportive y est prise en considération, ce qui n'est pas encore le cas chez nous, où elle n'a pas dépassé la phase expérimentale.

— A quoi sert-il ?

Qu'est-ce qu'un psychologue sportif ; quelle est sa mission, que peut-on en attendre?

Ignace HEINRICH répond :

"Pour les sportifs de haute compétition, ils étudient plusieurs aspects des problèmes que doivent résoudre le champion et son entourage et interviennent éventuellement auprès d'eux : psychologie (évidemment), psychisme, relations humaines, rapports sociaux sont les axes de leur action.

Le but est de conférer au champion lui-même le maximum d'autonomie. S'il apprend à bien se connaître, à savoir maîtriser ses réactions, ses angoisses, sa nervosité ou son apathie, à préserver ses heures de sommeil réparateur, à emmagasiner l'énergie nécessaire pour la libérer toute entière le jour J à la seconde S...". (Pour l'opération mentale d'accumulation d'agressivité et de combativité, les Américains ont un mot, **to peak**, littéralement : se mettre en pointe), il aura confiance en lui-même, ajoute Ignace, il se sentira plus fort, il ne flanchera pas, il réalisera le maximum.

Ce n'est pas une petite affaire de savoir conserver cette maîtrise et cet équilibre les jours précédant la grande circonstance où l'on est censé se surpasser, alors que les admirateurs, les journalistes et divers donneurs de conseils bien intentionnés se lignent pour harceler le héros, point de mire de l'actualité, porteur des espoirs de millions de supporters et de téléspectateurs, soudain écrasé par ses responsabilités.

L'exemplaire réussite de Guy DRUT aux Jeux de Montréal est un modèle de dosage et de sang froid dont tous les sportifs de sommet peuvent s'inspirer.

— Apothéose programmée :

Le rôle du psychologue est donc, en principe, de contribuer à armer le sportif représentatif de cette maîtrise et de cette autonomie, et aussi de lui apprendre à doser lui-même sa préparation psychologique.

Chaque sportif de compétition, pour l'ensemble de sa carrière, dispose semble-t-il, d'un capital de "motivation" qu'il ne doit pas dilapi-

der au fil de l'entraînement, avant l'apothéose programmée pour une date connue à l'avance.

Il s'agit là, bien sûr, d'autant de cas particuliers qu'il y a de candidats aux médailles, aussi chaque cas ne peut être traité que par des contacts directs avec le psychologue, sous forme d'entretiens.

Mais le champ de la psychologie s'étend à l'ensemble des sportifs dont les motivations varient selon les spécialités. En les étudiant, le psychologue saura comment encourager la pratique spécialisée par spécialité : athlètes, nageurs, gymnastes, haltérophiles, adeptes des sports d'affrontements individuels et collectifs (boxe, tennis, rugby etc. ...) ont tous leur axe particulier. Et chacun en outre est influencé par ses problèmes personnels, professionnels, familiaux qui détermineront son avenir.

Le domaine est vaste, on le voit.

— Et l'entraîneur ?

Dans la pratique, comment ce nouveau venu, le psychologue, va-t-il s'insérer dans la ronde déjà fourmillante des dirigeants, entraîneurs, médecins, soigneurs, masseurs et autres conseillers ?

Jusqu'à ces dernières années, l'entraîneur, ou directeur sportif, ou manager, avait conscience de jouer aussi le rôle de "préparateur psychologique", il se considérait, se considère encore et est considéré par ses "poulains" comme un "directeur de conscience athlétique".

Deux constatations s'imposent donc :

1. Certains sportifs, même de haut niveau, et quelle que soit leur force d'âme, ne pourront jamais se passer d'un confident, d'un ami, d'un aîné plus expérimenté dont ils attendent un réconfort moral dans les moments difficiles et ce rôle est indivisible, un

seul homme peut le tenir, qu'il soit médecin, psychologue (ou les deux à la fois), technicien (entraîneur ou dirigeant).

2. Le psychologue ne peut être efficace que s'il agit en liaison étroite, en accord, en collaboration avec l'entraîneur-technicien, les dirigeants, les responsables. Savoir coordonner l'action de tous les membres de ce qui devrait former une équipe est peut-être finalement l'essentiel de sa mission.

En France, le principe même de cette coordination est loin d'être admis. Ignace estime que le doute et la méfiance subsistent à l'égard du nouveau venu.

— Seul sur le podium :

Je terminerai par deux réflexions personnelles. Il appartient aussi au psychologue de tirer la sonnette d'alarme et de travailler à la désescalade, c'est-à-dire au renoncement progressif à différents excès (hypnose, transfusion, préparation biologique trop proche du dopage) avant que l'opinion ne classe définitivement la compétition sportive de sommet parmi les activités exagérément dangereuses à déconseiller au commun des mortels et particulièrement aux adolescents scolarisés.

Enfin, quels que soient les procédés employés et les techniciens requis, il est indéniable que le sportif de haut niveau, dominateur et sûr de lui, confiant, autonome, en un mot, n'ayant besoin d'aucun appui moral extérieur est le plus fort et le plus redoutable.

Il est seul au départ, ou devant sa barre à disques, ou sous sa barre fixe.

Seul aussi sur la plus haute marche du podium.

Jean-François BRISSON.

■ PROCÈS VERBAL

BUREAU DIRECTEUR

Aix-en-Provence, 12 février 1977

Présents : MM. Coret, président de la F.F.H.C., Bertholet, Asso, Perrier, Parot, Renault, Fanguiaire, Malley, Lopez, Thomas, Serrano, Bulgaridhès.

Excusés : MM. Burucoa et Gourhand

Assistait à la réunion : M Gerber, D.T.N.

Après avoir remercié les membres d'être présents à cette première réunion du bureau, M. Coret invite l'assemblée à passer à l'étude de l'ordre du jour.

☞ ...

I. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 8 JANVIER 1977

A ce sujet, M. Coret fait part d'une omission qui a été faite lors de la dernière réunion du comité directeur concernant les structures administratives des conseils de régence de zones.

En effet, pour plusieurs membres, il aurait été souhaitable d'adjoindre d'office, en plus des présidents des comités régionaux, d'un membre en fonction de l'ordre du jour et des C.T.R., les membres appartenant au comité directeur de la F.F.H.C.

Le bureau est unanimement d'accord pour cette modification.

Cette dernière sera apportée au P-V avant son adoption définitive lors de la prochaine réunion du comité directeur.

Par ailleurs, M. Renault souhaite que les membres du comité directeur de la F.F.H.C. ne faisant pas partie des comités directeurs des comités régionaux auxquels ils appartiennent, participent avec voix consultatives à leurs travaux.

Cette motion est approuvée à l'unanimité.

Il sera fait part de cette motion lors de la prochaine assemblée générale de la F.F.H.C.

II. ANALYSE DES ACTIONS FÉDÉRALES

a) Entretien du 31 janvier 1977 au secrétariat d'État.

M. Coret nous communique les résultats de cet entretien concernant la subvention pour l'exercice 1977.

Sports de haut niveau :

403.030.....	+ 17,15%
dont :	
— aides personnalisées « A » et Horizon 80-84	90.000
— Matériel	8.000
— Compétitions internationales	260.000
— Stages	45.000
— Divers (D.T.N. etc.).....	45.000

Fonctionnement général :

900.000	
dont :	
— Fonctionnement.....	130.000
— Activités nationales	400.000
— Activités internat. hors P.O - Stages.....	200.000
— Cadres techniques.....	170.000
.....	1.303.000
Subvention exceptionnelle (Fonds de haut niveau)	
.....	212.000
.....	1.515.000
Subvention antérieure.....	1.236.300

M. Coret nous fait part que dans le budget de fonctionnement 77 ne figure plus de subvention exceptionnelle concernant le matériel et qu'il faudra à cet effet trouver de nouvelles ressources pour financer ce chapitre budgétaire.

b) Local :

Lors de la dernière assemblée générale, M. Coret avait fait part du projet de quitter les locaux de la rue Vivienne pour retrouver ceux de la rue Saint-Marc et cela pour des raisons financières (charges locatives devenant de plus en plus lourdes pour l'équilibre de notre budget de fonctionnement).

Le président nous fait part d'un élément nouveau intervenu dans cette réalisation.

En effet, pour la cession de bail, il a été stipulé dans le contrat que le locataire est tenu de verser au propriétaire une somme de 30.000 F.

Cette dépense imprévue sera malheureusement ajoutée au budget 1977.

III. INFORMATIONS SUR LE BULLETIN FÉDÉRAL PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. Bulgaridhès communique le sommaire du prochain bulletin fédéral du mois de février.

Il rappelle également son courrier concernant la rubrique régionale, demandant aux présidents de comités régionaux, membres du comité directeur et cadres techniques, de bien vouloir lui communiquer toutes informations relatives aux activités régionales ne figurant pas déjà au calendrier fédéral.

IV. RÉPARTITION DE LA SUBVENTION 1977

M. Fanguiaire communique le nouvel organigramme financier de la F.F.H.C. qui comporte 10 chapitres.

- Chapitre 1 Activités nationales
- Chapitre 2 Activités internationales
- Chapitre 3 Stages et regroupements nationaux C.N. des arbitres
- Chapitre 4 Stages et regroupements interrégionaux Horizon 80-84
- Chapitre 5 Matériel
- Chapitre 6 Médical
- Chapitre 7 Perfectionnement des cadres (Commission des cadres nationaux - responsables nationaux)
- Chapitre 8 Activités internationales et nationales - Président. D.T.N.
- Chapitre 9 Fonctionnement fédéral secrétariat fédéral secrétariat technique réunion comité et bureau F.F.H.C. ; Divers
- Chapitre 10 Aides personnalisées (en compte au C.N.O.S.F.) ; Liste A Horizon 80-84

V. HOMOLOGATIONS

- 1) **Affiliations de clubs :** Le bureau homologue :
 - 4138. A.S.F.L.O. Palaiseau (Île-de-France)
 - 4139. Foyer des jeunes de Beauvoir (Picardie)
 - 4140. Association sportive Saint-Julien (Limousin)
 - 4141. Entente sportive longuyonnaise (Lorraine)
 - 4142. Association haltérophile et culture physique de Manosque (Provence)
 - 4143. Association des anciens élèves de l'école normale de Péronne (Picardie)
 - 4144. La Détente (Haute-Normandie)
 - 4145. Naval Sporting Club Chantiers de Normandie (Haute-Normandie)
 - 4146. A.S.P.T.T. Brive
- 2) **Nominations d'arbitres :** Le bureau homologue :
 - ~ **Arbitres internationaux 2^e catégorie :** DOUET Gérard — Basse-Normandie
 - ~ **Arbitres nationaux :** RIGAUD Pierre — Île-de-France
GUIPON Max — Île-de-France
COUPE Bernard — Flandres
 - ~ **Arbitres régionaux :** GRICOURT Yannick — Picardie
FONTAINE Philippe — Picardie
VACHAT Daniel — Île-de-France
GONZALEZ Claude — Guyenne
MAUDET Alain - Poitou
TOME José — Orléanais
ROCHER Jean-Pierre — Orléanais
- 3) **Homologations de records :** Records de France haltérophiles

Cadets

- 67,5 SENET Pascal
103,5 kg à l'arraché
- 82,5 PIERRET Pascal
143 kg à l'épaulé-jeté
145 kg à l'épaulé-jeté
255 kg (112,5 + 142,5)
au total olympique

Seniors

- 100 PAUTOT Gilbert
178 kg à l'épaulé-jeté
- MAHIEUX Patrick
140 kg à l'arraché
315 kg (140 + 175)
au total olympique

Équipes régionales – Seniors

Île-de-France 2.555 kg

Athlétiques

Cadets - Juniors

- 56 PIERREZ José
103 kg développé couché

Juniors

- 75 KINCK Christian
205 kg flexion sur jambes
310 kg total athlétique

Seniors

- 60 PONNIER Joseph
155,5 kg développé couché

Équipes de clubs — Seniors

Toulouse U.C. 2322,5 kg

VI. BREVET D'ÉTAT DU 2^e DEGRÉ

M. Gerber nous informe d'une suggestion concernant les conditions de recrutement des candidats pour le brevet d'État du 2^e degré.

Il souhaite que ce recrutement soit soumis à une condition particulière l'obtention pour les candidats du brevet fédéral d'entraîneur du 3^e degré.

Le bureau approuve unanimement cette suggestion.

VII. PROJET DE QUOTATION POUR LE CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS HALTÉROPHILES ET ATHLÉTIQUES 1976-1977

Suite à la réunion des cadres techniques nationaux qui s'est tenue le 28 janvier 1977 à Paris, M. Gerber nous indique qu'il se dégage, concernant ce projet, trois idées directrices :

1. Deux challenges : l'un d'haltérophile, l'autre, athlétique ;
2. Tenir compte pour ce championnat de toutes les compétitions fédérales ;
3. Une hiérarchie de valeur dans la classification des compétitions.

VIII. INFORMATIONS INTERNATIONALES

M. Gerber nous fait part de l'excellent climat qui régnait au stage de Font-Romeu ainsi que du très bon comportement des athlètes Faucher et Mahieux au tournoi de Lisbonne.

(Suite page 18)

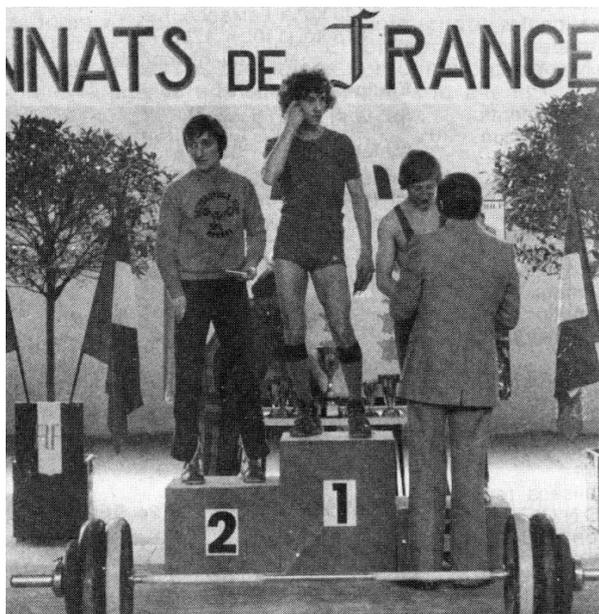
CHAMPIONNAT DE FRANCE

CADETSJUNIORS

AMIENS, 30 Avril et 1^{er} Mai 1977

CADETS

52 kg



- | | | | |
|-------------------------------------|------|------|---------|
| 1. BRAGEUL (A.S.P.T.T. Privas)..... | 72,5 | 90 | = 162,5 |
| 2. LESCANNE (H.C. Nevers)..... | 70 | 87,5 | = 157,5 |
| 3. HENNIQUE (Ferté Milon)..... | 65 | 90 | = 155 |
| 4. LEJEUNE (C.A. Saint-Priest)..... | 67,5 | 85 | = 152,5 |
| 5. FERRIAULT (C.A. Evron)..... | 67,5 | 82,5 | = 150 |
| 6. MAIER Bruno (Amiens S.C.)..... | 70 | 80 | = 150 |
| 7. BRUNET (C.A. Saint-Priest)..... | 65 | 82,5 | = 147,5 |
| 8. JONQUIERES (Reims H.M.)..... | 65 | 82,5 | = 147,5 |

56 kg



- | | | | |
|------------------------------------|------|------|---------|
| 1. CASSIAU (Évreux A.C.)..... | 82, | 95 | = 177,5 |
| 2. BERNARD (A.S.P.T.T. Lille)..... | 75 | 100 | = 175 |
| 3. PAOLINI (A.S.C. Pessac)..... | 72,5 | 92,5 | = 165 |
| 4. CRAPANZANO (A.S. Jœuf)..... | 65 | 90 | = 155 |
| 5. FEUCHER (Boulogne)..... | 65 | 90 | = 155 |

60 kg

- | | | | |
|--|------|-------|---------|
| 1. PETIT (S.P.N. Vernon)..... | 90 | 107,5 | = 197,5 |
| 2. LEMAIRE (Reims H.M.)..... | 87,5 | 105 | = 192,5 |
| 3. SABATINO (U.M.S. Estaque Marseille) | 80 | 105 | = 185 |
| 4. SIMON (A.S. Laneuveville)..... | 77,5 | 102,5 | = 180 |
| 5. SICALLAC (C.A. Lorient)..... | 77,5 | 100 | = 177,5 |
| 6. FOURNET (Amiens S.C.)..... | 75 | 100 | = 175 |
| 7. CAYLA (H.C. Figeac)..... | 80 | 95 | = 175 |
| 8. CHAZELLE (Chambon Fougerolles). | 77,5 | 97,5 | = 175 |

Arbitres : MM. DEMONSEL, MALLET, DUQUENOY.

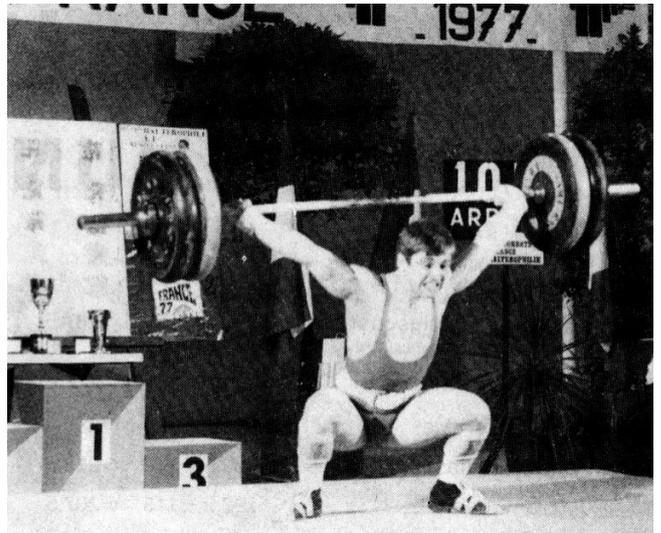
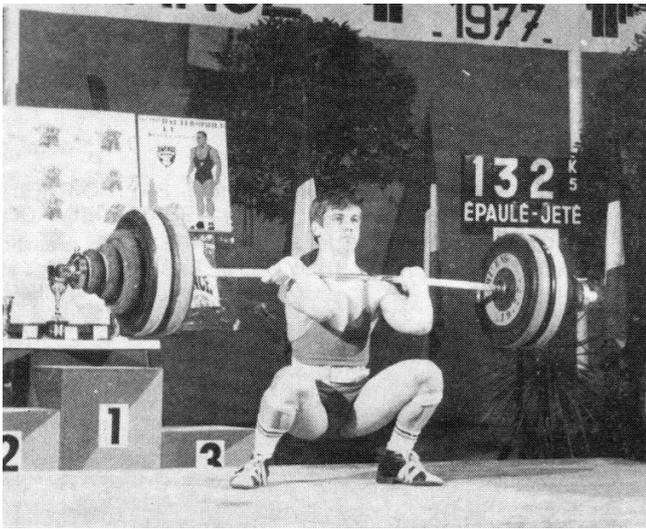


67,5 kg

- | | | | |
|------------------------------------|-------|-------|---------|
| 1. SENET P. (Amiens S.C.)..... | 105 | 132,5 | = 237,5 |
| 2. LOPEZ (Lavelanet)..... | 102,5 | 122,5 | = 225 |
| 3. ALLEMAND (S.P.N. Vernon)..... | 90 | 115 | = 205 |
| 4. LENOA (A.L. Paimpol)..... | 87,5 | 112,5 | = 200 |
| 5. COLUCCI (H.C. Figeac)..... | 85 | 115 | = 200 |
| 6. LAROIX (Ricamarie)..... | 92,5 | 105 | = 197,5 |
| 7. HIVERT (H.C. Avallon)..... | 87,5 | 110 | = 197,5 |
| 8. FOUSSE (Hagondange)..... | 82,5 | 105 | = 187,5 |
| 9. DENOYELLES (Billy Berclau)..... | 80 | 105 | = 185 |
| — GELLAY (Saint-Montois)..... | 85 | 0 | = 85 |

SENET Pascal sélectionné au championnat de France de Rueil.

Record de France : 67,5 cadets, SENET Pascal (Amiens S.C.) :
237,5 kg au total olympique.



75 kg

1. LEROUX (C.H.C. Nevers)	105	137,5 = 242,5
2. GUILLAUMET (C.H. Annonay).....	100	132,5 = 242,5
3. FELICITE (U.S. Grigny)	102,5	127,5 = 230
4. MAIER Éric (Amiens S.C.).....	97,5	127,5 = 225
5. DYCHA (Lille U.C.).....	97,5	122,5 = 220
6. GONZALEZ (Prémery)	92,5	117,5 = 210
7. MALZAC (Joh La bastidette).....	95	112,5 = 207,5
— ACARIE (Gauloise de Vaise).....	0	= 0

Records de France : 75 cadets, LEROUX Didier (H.C. Nevers) : 138 kg à l'épaulé jeté, et 242,5 kg au total olympique.

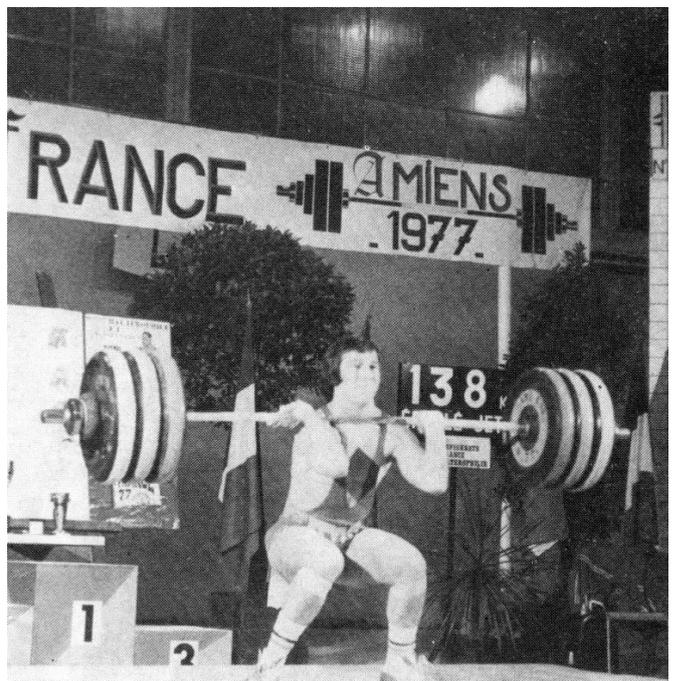
82,5 kg



1. PIERRET (F.C. Laon).....	115	137,5 = 252,5
2. CHARLES (S.C. Navis).....	107,5	122,5 = 230

Arbitres : MM. SERRANO, GALLEANO, LEROY.

Record de France : 82,5 cadet. PIERRET Pascal (FC Laon), 116 kg à l'arraché



CHAMPIONNAT DE FRANCE

JUNIORS

56 kg

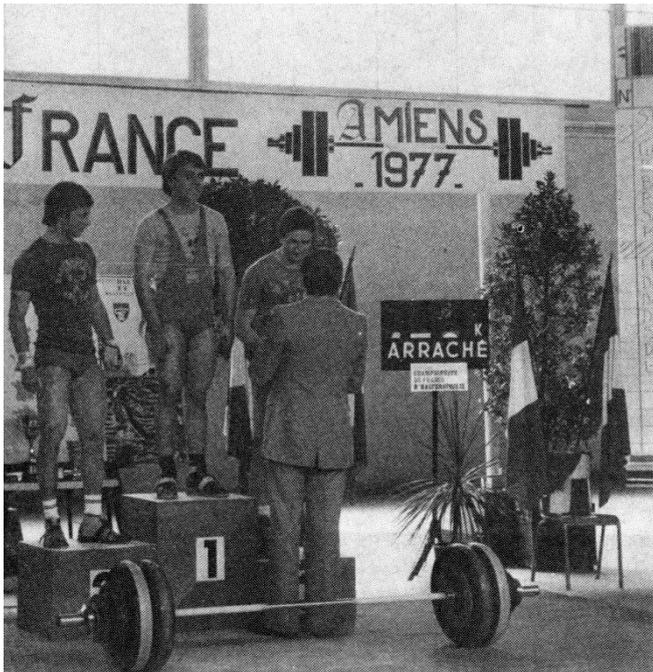
1. STOECKEL (S.A. Koenigshoffen).... 70 97,5 = 167,5

60 kg

1. BAZIN (H.C.C. Arbresle)..... 95 120 = 215
 2. RAYNAUD (M.J.C. Vias)..... 92,5 120 = 212,5
 3. GAYRAL (M.J.C. Figeac)..... 92,5 115 = 207,5
 4. PRÉVOST (Évreux A.C.) 87,5 112,5 = 200
 — BELLI (Nice U.C.) 0 = 0
 — SANTIAGO (U.M.S. Estaque) 0 = 0

Arbitres : MM. DEMONSEL, MALLET, DUQUENOY

BAZIN. Sélection au Championnat de France de Rueil.



67,5 kg

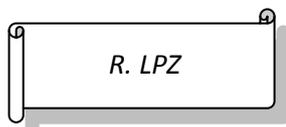


1. DEHAUDT (Lille U.C.) 107,5 140 = 247,5
 2. LEBRETON (C.A. Lorient)..... 105 140 = 245
 3. DARDEL (H.C. Saint-Baldolph)..... 102,5 135 = 237,5
 4. DESTOUCHES (Ferté Milon)..... 102,5 135 = 237,5
 5. DANGUILLAUME (A.S.P.T.T. Strasbg) 102,5 130 = 232,5
 6. FRANÇOIS (H.E. Beauvais) 97,5 120 = 217,5
 — SOLLIER (Toulouse H.C.)..... 0 = 0

Arbitres : MM. SERRANO, DUQUENOY, CHARIOT.

75 kg

1. PICCO (C.H.C. Oyonnax) 120 140 = 260
 2. ANGILELLA (M.J.C. Vias) 117,5 137,5 = 255
 3. PAOLINI (A.S.C. Pessac)..... 105 137,5 = 242,5
 4. BOUSSAROQUE (M.J.C. Vias) 107,5 135 = 242,5
 — BOYER (Lille U.C.) 110 0 = 0



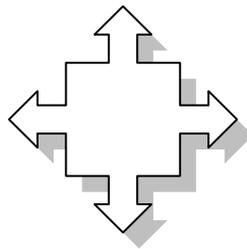
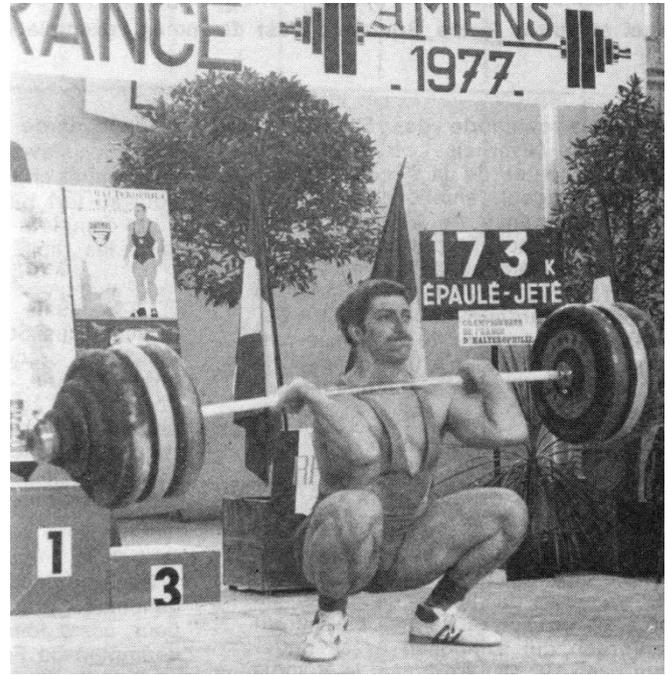
100 kg

1. HEINRICH (A.S. Montbéliard)..... 137,5 172,5 = 310
2. DORMIEUX (ASE Lille) 120 1145 = 265

Arbitres : MM, SERRANO, DUQUENOY, GALLEANO.

Jury : MM. THOMAS, DEJONGHE, PAROT, CHARIOT, BERNIER.

Records de France : HEINRICH Dominique (AS Montbéliard)
137,5 kg à l'arraché, 173 kg à l'épaulé jeté, 310 kg au total olympique.



COMMUNIQUÉ IMPORTANT

Le siège social de la Fédération française haltérophile et culturiste
est transféré au

10, rue Saint-Marc — 75002 Paris — Tél. : 236.08.48.

● LU DANS LA PRESSE ●

Les « gros bras » ont et la vedette durant deux jours et parmi ces jeunes espoirs dont le nombre marquait une augmentation de cinquante pour cent par rapport aux championnats 1976, il en est qui sont tout prêts à prendre la relève des Daniel Senet et autres Pierre Gourrier; c'est du moins l'exemple qu'ils souhaitent suivre.

Dans la catégorie des 52 kg, on attendait le Nivernais Lescanne qui a dû se contenter de la seconde place derrière Brageul, améliorant sa meilleure performance de près de 13 kg pour monter sur la première marche du podium. Hénique de la Ferte-Milon finissait 3e en établissant un nouveau record de Picardie avec 155 kg (60+93). Bruno Maier, fiévreux le matin, se ressentait d'une douleur à un pouce et ne pouvait prendre que la 6e place avec 150 kg.

Une excellente série

Chez les cadets de 60 kg, le Breton Roquet, grand favori, dépassait de 250 grammes la limite de poids de corps et en son absence, c'est Petit de Vernon qui s'imposait assez nettement avec 197,500 kg devant le Rémois Lemaire (192,500) et Sabatino (185 kg).

Roquet aura été le grand perdant de ces championnats puisqu'il réussissait, hors match, 215 kg au total olympique et 120 kg à l'épaulé-jeté, deux performances qui lui auraient valu d'être le nouveau recordman national.

Rien de tout cela pour Pascal Senet que l'on savait en forme et qui n'a pas manqué de le prouver d'une façon magistrale Détenteur de l'arraché dans la catégorie des 67,500 kg, avec 105 kg, Pascal Senet égalait son record, tentait 107,500 kg mais se blessait au coude.

Soulagé par une piqûre, le champion picard réalisait une excellente série à l'épaulé-jeté 125, puis 130 kg et enfin 132,500 kg correspondant au record de France de Kinck établi le 13 octobre 1973.

Au total des deux mouvements cela faisait 237,500 kg, soit cinq livres de plus que le record national du même Nordiste Kinck, instauré le 5 janvier 1974.

La possession des meilleures performances françaises dans les catégories des 67,500 kg, cadets et seniors est maintenant une histoire de famille.

Après l'explosion de Daniel à Montréal qui l'installait sur les tablettes des meilleurs, chez les plus de 20 ans, Pascal le rejoint en cadets avec la même catégorie de poids de corps avec l'arraché et le total olympique.

Kinck garde l'épaulé-jeté avec 132,5 kilos, pour avoir été le premier à avoir levé cette charge mais Pascal Senet pourrait, fort bien assurer une domination complète dans cette catégorie dans les mois prochains.

La médaille d'or ainsi obtenue par le cadet des Senet s'accompagne d'un fait sans précédent puisque c'est la première fois, qu'un athlète de cette catégorie d'âge participera au championnat, de France seniors, le minimum requis étant fixé à 235 kg. Chez les Senet il devient désormais commun de ne pas faire les choses comme les autres...

Dans la même catégorie, Lopez et Lallemand prenaient les places d'honneur, assez loin il est vrai, du nouveau champion de France.

LEROUX et PIERRET à l'honneur

Pascal Senet ayant donné le ton, les émules n'allaient pas tarder à apparaître. Dans le groupe des 75 kg, Leroux s'engageait très vite sur la

voie tracée par Pascal Senet.

Samedi soir à Amiens, le Nivernais a en effet pris la succession de Brzeski à l'épaulé-jeté en réalisant 138 kg, soit 500 grammes de mieux que le record datant du 17 mars 1973.

Ayant assuré 105 kg à l'arraché, Leroux totalisait 242,500 kg, (la prise en compte des charges pour le T.O. se faisait par fraction de 2,5 kg uniquement), s'adjugeant le record de France au total olympique, effaçant pour la seconde fois le nom de Brzeski du palmarès.

Guillaumet et Félicité se partageaient les accessits en soulevant des poids plus modestes (232,500 et 230 kg)

Parmi les grands gabarits des 82,500 kilos, deux concurrents seulement se présentaient et Pierret s'imposait facilement devant Charles.

Le pensionnaire du F.C. Laon portait à 116 kg le record national de l'arraché, mais échouait contre son propre record à l'épaulé-jeté dans une tentative hors match la médaille d'or ne pouvait malgré tout lui échapper avec l'excellent total de 252,500 kg

HEINRICH souverain chez les juniors

Dimanche après-midi, c'était le tour des juniors de partir à la conquête des titres Stoeckel était le seul candidat dans la catégorie des 56 kg et réalisait 167,500 kg au total. Performance moyenne également chez les 60 kg où Bazin s'imposait avec 215 kg.

Avec la catégorie des 67,500 kg, la lutte devenait plus serrée et le Lillois Dehaut conservait un léger avantage 247,500 kg contre 245 à Lebreton. Avec 237,500 kg, Destouches, de la Ferte-Milon, légèrement plus lourd, laissait la médaille de bronze à Dardel. François, de Beauvais, finissait sixième avec un total de 217,500 kg

Dans la catégorie des poids moyens de 75 kg, la palme revenait à Picco, champion de France, devant Angilella et Paolini.

Avec la qualification de quatre poids légers aux championnats de France seniors (Dehaut, Lebreton, Dardel, Destouches), la meilleure performance du dimanche après-midi venait d'Heinrich.

Heinrich laissait très loin Dormieux dans la catégorie des lourds (100 kg) et battait par la même trois records de France celui de l'arraché avec 137,500 kg, celui de l'épaulé-jeté avec 173 kg, et celui du total olympique.

Cela portait à sept, le nombre des records nationaux battus à Amiens au cours des championnats de France à l'issue desquels, Rolf Maier avait d'excellentes raisons d'être satisfait.

Ed. D.

(Extrait du « Courrier Picard » du 2-5-77)

MINIMA SUR LES DEUX MOUVEMENTS OLYMPIQUES

		4 ^e série	3 ^e série	2 ^e série	3 ^e série	2 ^e série	1 ^{re} série	1 ^{re} série nationale	série nationale internationale	série internationale	série internationale	minima olympiques
SENIORS												
JUNIORS			4 ^e série	3 ^e série	2 ^e série	1 ^{re} série	série nationale internationale	série nationale internationale				
CADETS		4 ^e série	3 ^e série	2 ^e série	1 ^{re} série	série nationale internationale	série internationale					
52	80	95	110	127,5	145	160	175	195	212,5			
56	95	110	125	145	162,5	180	195	215	232,5			
60	110	125	140	160	180	197,5	215	235	250			
67,5	125	140	160	182,5	205	225	242,5	255	285			
75	140	155	175	200	225	245	262,5	275	302,5			
82,5	150	170	185	210	232,5	255	275	295	315			
90	165	180	195	220	245	267,5	287,5	315	330			
100	172,5	190	205	230	255	277,5	297,5	325	342,5			
110	180	200	215	240	265	287,5	307,5	335	355			

CALENDRIER NATIONAL 1977 - 1978

HALTÉROPHILIE

Toutes les dates du calendrier sont fixes

1^{er} TRIMESTRE : (octobre-décembre 1977)

OCTOBRE

15-16 octobre 1977 :

Éliminatoire régionale du **PRIX D'ENCOURAGEMENT** seniors, juniors, cadets, ouverte aux 4^{es} séries et aux non-classés. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

22-23 octobre 1977 :

COUPE DE FRANCE DES CLUBS (1^{er} tour : Régional). Équipes CA-DETS, JUNIORS, SENIORS de 4 hommes. 2 mouvements olympiques. 3 essais par mouvement. Double du poids de corps de l'équipe déduit du total. Nombre d'équipes libres. Une équipe senior comprend au moins un athlète senior. Une équipe junior comprend au moins un junior. Classement national.

NOVEMBRE

5- 6 novembre 1977 :

Éliminatoire régionale du **CRITÉRIUM NATIONAL** seniors, juniors et cadets, ouverte aux séries nationales et 1^{es} séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

12-13 novembre 1977 :

Éliminatoire régionale du **PRIX INTERRÉGIONAL** seniors, juniors, cadets, ouverte aux 3^{es} et 4^{es} séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

19-20 novembre 1977 :

COUPE DE FRANCE DES CLUBS (2^e tour : zone) 3 équipes cadets. 3 équipes juniors. 6 équipes seniors qualifiées d'après les éliminatoires régionales (1^{er} tour).

DÉCEMBRE

3- 4 décembre 1977 :

Finale nationale du **CRITÉRIUM NATIONAL** seniors, juniors et cadets. 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé une performance de série nationale.

COUPE DE CLUBS DES JEUNES D'AUTOMNE.

Compétition exclusivement réservée aux MINIMES. Équipes de 3 athlètes. 2 à l'arraché ; 1 à l'épaulé-jeté ; 3 essais chacun avec une progression selon les règlements de la F.F.H.C. Classement de l'équipe par addition de tous les essais réalisés avec déduction du poids de corps de l'équipe.

Exemple :

DUPONT	40 kg	Arraché :	20	25	27,5	=	72,5	kg
DURAND	35 kg	Arraché :	17,5	22,5	25	=	65	kg
DUROC	<u>38 kg</u>	E.-jeté :	40	45	47,5	=	<u>132,5</u>	kg
	113 kg						270,0	kg
							270 - 113 = 157	kg

En cas d'égalité, l'avantage sera donné à l'équipe la plus légère au poids de corps. Nombre d'équipes libres.

10-11 décembre 1977 :

Finale de zone du **PRIX INTERRÉGIONAL** seniors, juniors, cadets. 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 3^e série.

17-18 décembre 1977 :

Finales nationales de la **COUPE DE FRANCE DES CLUBS** cadets, juniors, seniors. 4 hommes. 3 divisions : une pour les cadets, une pour les juniors et une pour les seniors. Chacune d'elles composée de 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires de zone (classement général du 2^e tour).

DEUXIÈME TRIMESTRE 1977-1978

JANVIER - MARS 1978

7- 8 janvier 1978 :

CHAMPIONNAT - ZONE des deuxièmes séries.

Éliminatoire régionale ouverte aux 2^{es} et 3^{es} séries seniors, juniors, cadets. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

14-15 janvier 1978 :

Éliminatoire de zone du CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COMITES RÉGIONAUX.

Équipes régionales de 10 hommes, 1 par catégorie de poids (52 kg à + 110 kg). 2 mouvements olympiques. 3 essais par mouvement. Addition des 10 performances pour le classement général. Cette compétition sera également ouverte à un Comité régional qui présentera au minimum une équipe de 8 athlètes dans 8 catégories de poids. Au cas d'un zéro dans un mouvement olympique, l'athlète conserve le bénéfice de l'autre mouvement. Une seule équipe par comité.

28-29 janvier 1978 :

Éliminatoire zone du TOURNOI PAR ÉQUIPES RÉGIONALES JUNIORS.

6 juniors par équipe. 2 mouvements olympiques chacun. Double du poids de corps de l'équipe déduit du total.

4- 5 février 1978 :

CHAMPIONNAT ZONE DES DEUXIÈMES SÉRIE.

Finale zone. 3 qualifiés: cadets, juniors, seniors, d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de deuxième série.

11-12 février 1978 :

Finale nationale du CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COMITES

RÉGIONAUX.

3 équipes qualifiées d'après les éliminatoires de zone.

25-26 février 1978 :

Finale nationale du **TOURNOI PAR ÉQUIPES RÉGIONALES JUNIORS.**

6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires de zone.

11-12 mars 1978 :

Éliminatoire régionale du **PRIX FÉDÉRAL.**

Seniors, juniors, cadets, ouverte aux 2^{es} et 1^{res} séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

18-19 mars 1978 :

TOURNOI FÉDÉRAL INTER-ZONES.

Finale nationale directe. Chaque zone présente une équipe de 10 hommes avec un maximum de 2 athlètes dans une catégorie. La classification d'engagement ne devra pas être inférieure à la première série senior.

Classement aux points :

1 ^{er}	12	points
2 ^{me}	9	
3 ^{me}	8	
4 ^{me}	7	
5 ^{me}	6	
6 ^{me}	5	
7 ^{me}	4	
8 ^{me}	3	
9 ^{me}	2	
10 ^{me}	1	

En cas d'égalité de points, avantage à l'équipe ayant les meilleures places dans les catégories de poids.

Exemple:

	Zone Nord	Zone Sud-ouest
1 ^{er}	2	2
2 ^{me}	1	1
3 ^{me}	3	1

Avantage à la zone Nord.

TROISIÈME TRIMESTRE 1977-1978

AVRIL - JUIN 1978

1- 2 avril 1978 :

Éliminatoire du **PRIX DES DÉBUTANTS.**

Seniors, juniors, cadets, ouverte uniquement aux athlètes non-classés. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

TOURNOI DU MARCHE COMMUN (FRANCE) :

30-03 au 2-04 1978.

8- 9 avril 1978 :

Finale nationale du **PRIX FÉDÉRAL.**

Seniors, juniors, cadets. 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé une performance de 1^{re} série.

COUPE DE CLUBS DES JEUNES DE PRINTEMPS (Règlement identique à la compétition du 4-12-1977).

29-30 avril 1978 :

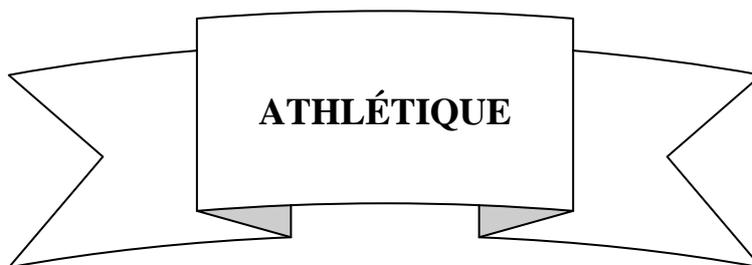
Éliminatoire régionale du **CHAMPIONNAT DE FRANCE** seniors, juniors, cadets, ouverte aux séries olympiques, internationales, nationales et 1^{res} séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

20-21 mai 1978 :

Finale du **CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS- CADETS.** (Voir règlement particulier).

3- 4 juin 1978 :

Finale du **CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS.** (Voir règlement particulier).



30 octobre 1977

1^{er} pas athlétique d'automne

(Développé-couché + flexion sur jambes)

27 novembre 1977

Combiné Haltéro-culturiste d'automne

(Arraché + flexion sur jambes)

18 décembre 1977

Critérium athlétique des espoirs

(Développé-couché + flexion sur jambes)

5 janvier 1978

Combiné Haltéro-culturiste d'hiver

(Développé-couché + épaulé-jeté)

12 février 1978

Critérium national athlétique

(Développé-couché + flexion sur jambes)

20 février 1978

1^{er} pas athlétique d'hiver

(Développé-couché + flexion sur jambes)

19 mars 1978

Challenge de France des clubs

Éliminatoire régionale

16 avril 1978

Championnats athlétiques régionaux

(Développé-couché + flexion sur jambes)

23 avril 1978

Combiné Haltéro-culturiste de printemps

(Arraché + flexion sur jambes)

7 mai 1978

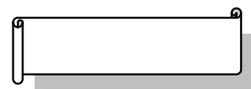
Challenge de France des clubs

Finale nationale

11 juin 1978

Championnat de France athlétique

Finale nationale



DEGRÉS ET CLASSES ATHLÉTIQUES

Minima établis sur le total des deux mouvements. Développé-couché + Flexion sur jambes.

SENIORS			3 ^e degré	2 ^e degré	1 ^{er} degré	2 ^e degré	1 ^{er} degré	Classe nationale	Classe internationale
JUNIORS			3 ^e degré	2 ^e degré	1 ^{er} degré	1 ^{er} degré	Classe nationale	Classe internationale	Classe internationale
CADETS			3 ^e degré	2 ^e degré	1 ^{er} degré	Classe nationale	Classe internationale		
52			90	110	130	160	190	220	250
56			110	130	150	180	210	240	270
60			130	150	170	200	230	260	290
67,5			150	170	190	220	250	280	310
75			170	190	210	240	270	300	330
82,5			190	210	230	260	290	320	350
90			210	230	250	280	310	340	370
100			220	240	260	290	320	350	380
110			230	250	270	300	330	360	390

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Tout participant doit être licencié dans un Club affilié à la F.F.H.C. et posséder le certificat médical réglementaire d'aptitude aux sports et tout particulièrement à l'haltérophilie.

Exception pour les cadres techniques de secrétariat d'État :

La licence individuelle est obligatoire, elle est attribuée par le Comité régional d'affectation. Toutefois, un technicien peut solliciter une demande de licence auprès d'un club. Pour être recevable, cette demande devra recevoir tout d'abord l'approbation du Comité régional d'appartenance (lors d'une assemblée générale) et recevoir ensuite l'agrément du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports (direction du S.E.J.S.).

Catégories d'âge :

Pour toutes les compétitions au calendrier fédéral 1977-1978.

1^{er} octobre - 31 décembre 1977 :

MINIMES — nés en 1963, 1964
 CADETS — nés en 1959, 1960, 1961, 1962
 JUNIORS — nés en 1958, 1957
 SENIORS — nés en 1956 ou antérieurement.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1978 :

MINIMES — nés en 1964, 1965
 CADETS — nés en 1960, 1961, 1962, 1963
 JUNIORS — nés en 1959, 1958
 SENIORS — nés en 1957 ou antérieurement.

Les minimales ne participeront au niveau du calendrier fédéral uniquement qu'aux deux compétitions ci-dessous :

- ~ Coupe de club des jeunes d'automne ;
- ~ Coupe de clubs des jeunes de printemps.

Dans une compétition junior, par exemple, comportant une éliminatoire et une finale, un athlète s'étant qualifié pour la finale, ne peut y participer que s'il est toujours junior.

Dans le cas contraire, il peut participer à la finale senior si son total réalisé comme junior à l'éliminatoire l'y qualifie par rapport aux résultats seniors.

De même pour les cadets, par rapport aux finales juniors.

Dans la mesure du possible, la F.F.H.C., établira son calendrier en tenant bien compte d'insérer l'éliminatoire régionale et la finale nationale ou interrégionale de cette compétition, dans l'une des deux fractions de la saison en cours (1^{er} octobre - 31 décembre et 1^{er} janvier - 30 septembre).

Cette solution permettra ainsi à un athlète d'être assuré de réaliser cette finale s'il se trouve qualifié par rapport à l'éliminatoire.

Classement en séries :

Toutes les épreuves officielles, internationales, nationales, régionales et départementales sur les deux mouvements olympiques, nouveau tableau des minima.

Il n'est pas tenu compte des matches amicaux. Toutefois, un athlète désirant qu'il soit tenu compte d'une performance réalisée Cette occasion le faisant changer de série, en a la possibilité sous réserve de fournir un Procès-verbal à l'agent de coordination de sa zone, sous couvert du Comité régional. Une copie sera adressée au secrétariat technique par l'agent de coordination, pour une performance minimum de première série.

Tout athlète qui monte de catégorie est classé dans cette catégorie. Suivant son meilleur total réalisé dans la Catégorie inférieure.

S'il descend de catégorie, il reste dans la série correspondant à son ancienne catégorie. Ceci, bien entendu, tant que les performances réalisées dans ces nouvelles catégories ne modifient pas sa classification.

Compétitions par équipes :

Le zéro n'est pas éliminatoire pour les matches par équipes, l'équipier marquant les mouvements réussis.

Athlètes étrangers :

Les athlètes étrangers travaillant et résidant en France, peuvent disputer les épreuves fédérales individuelles, hormis le Championnat de France (éliminatoire comprise) et être inclus dans les classements nationaux, sous réserve Qu'ils ne participent pas aux épreuves de leur, pays d'origine.

Un athlète étranger peut être incorporé dans une équipe, mais un record de France par équipes ne peut être battu que si l'équipe est entièrement composée d'athlètes de nationalité française.

Un athlète étranger ne peut être champion de France ni recordman de France, il peut par contre être champion régional ou recordman régional.

Réunions, organisation et participation :

Il paraît nécessaire de rappeler quelques points du règlement intérieur fédéral, entre autres :

Il est interdit à tout athlète licencié de la F.F.H.C. de conclure un match avec un autre athlète licencié ou non de la F.F.H.C., ou de prêter son concours à une société affiliée ou non à la F.F.H.C. sans en avoir reçu l'autorisation de sa propre société.

Communication des résultats :

Les comités régionaux devront faire parvenir à leur agent de coordination, dans la semaine suivant chaque éliminatoire régionale, la feuille de match sans omettre les dates de naissance des cadets et des juniors.

Remarques importantes :

Inscrire très correctement et en entier le nom du club et non par les initiales.

Les zones (agents de coordination) devront faire parvenir au secrétariat technique, dans les meilleurs délais, les classements de toutes les compétitions officielles haltérophiles et athlétiques, sans omettre les dates de naissance des cadets et juniors à partir de la Première série (haltérophilie) et le nom en entier du club.

Pour éviter des perturbations se répercutant sur l'ensemble de la F.F.H.C. et des retards considérables, il ne sera plus possible aux agents de coordination de tenir compte de résultats arrivant trop tardivement.

Interdiction de collecter les résultats des clubs pour établir un classement régional. Les éliminatoires régionales devront se dérouler au minimum par une association de deux clubs.

Parution ces résultats :

Les résultats des finales, des classements généraux des éliminatoires régionales, statistiques, etc. ... paraîtront dans « *L'Haltérophilie moderne* ».

Une diffusion rapide (éléments techniques) sera faite par le directeur technique national auprès des principaux responsables fédéraux (membres du Comité directeur présidents des comités régionaux cadres techniques nationaux, régionaux, départementaux membres de la Commission nationale des arbitres capitaine de l'équipe de France).

Statistiques fédérales :

Enregistrement minimum des performances.
HALTÉROPHILIE

(Prix des débutants — Prix d'encouragement)

	Cadets	Juniors	Seniors
	52	60	75
	56	75	90
	60	90	105
	67,5	105	120
	75	120	135
	82,5	130	150
	90	145	160
	100	152,5	170
	110	160	180
	+110	170	195
			205

ATHLÉTIQUE

	Cadets	Juniors	Seniors
	52	60	80
	56	80	100
	60	100	120
	67,5	120	140
	75	140	160
	82,5	160	180
	90	180	200
	100	190	210
	110	200	220
	+110	220	250
			260

Pour les rencontres internationales, la fédération est avisée du projet de rencontre par l'intermédiaire du comité régional.

L'autorisation n'est accordée qu'après avis favorable de la fédération étrangère intéressée, lequel est demandé par la F.F.H.C.

Toute société affiliée à la F.F.H.C. doit rigoureusement interdire à ses ressortissants de prêter leur concours à des manifestations sportives ou artistiques autres que celles organisées par la F.F.H.C. ou sous son contrôle, à moins d'accord survenu entre la F.F.H.C. et le regroupement organisateur.

De même, il importe de veiller au respect des protocoles établis avec d'autres fédérations.

Par exemple, en ce qui concerne celui établi avec la F.S.G.T. et la F.F.H.C., un athlète ou une équipe ne peut participer à une compétition organisée par l'une ou l'autre fédération que si leur société a demandé son affiliation auprès de la fédération organisatrice et les licences correspondantes.

Toute société, tout athlète, toute personne allant à l'encontre de ces dispositions subirait soit sa radiation à des contrôles de la fédération, soit une disqualification, soit une suspension.

Rappel de quelques règlements concernant les compétitions :

Engagements — Les confirmations d'engagements par les athlètes ou les équipes qualifiés pour une finale (zone - F.F.H.C.) doivent parvenir en temps voulu à l'agent de coordination pour une finale de zone et au secrétariat technique pour une finale nationale. Il ne sera pas tenu compte des engagements parvenant après une date fixée.

Frais de déplacement des finales nationales :

La trésorerie de la F.F.H.C. prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant une finale nationale dans les conditions suivantes :

- ~ elle les couvrira du prix de leur voyage aller-retour en 2^e classe S.N.C.F.
- ~ elle leur allouera une indemnité de séjour.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices imposés n'aura droit à aucun remboursement.

Pénalités :

Sera sanctionné :

- ~ tout athlète ou toute équipe régulièrement inscrite qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas à l'épreuve, occasionnant ainsi un préjudice aux organisateurs, aux spectateurs, ou aux athlètes et équipes qui auraient pu les remplacer.

~ tout concurrent se conduisant de façon incorrecte, discutant en public les décisions de l'arbitre ou abandonnant l'épreuve pour protester contre une de ces décisions.

Financement :

En dehors de certains frais concernant les finales nationales pris directement en charge par la F.F.H.C., les compétitions interrégionales au calendrier seront prises en charge par les trésoreries des six nouvelles zones.

Sélection et contrôles :

Sélections et contrôles des séries et des catégories d'âge dans les épreuves individuelles fédérales et les rencontres d'équipes :

- ~ le conseiller technique ou le comité régional pour toutes les éliminatoires régionales et départementales ;
- ~ l'agent de coordination pour l'ensemble de toutes les compétitions fédérales haltérophiles et athlétiques qui se dérouleront dans sa zone.

Remarque importante : le secrétariat technique ne prendra en considération que les classements, documents et statistiques qui parviendront des agents de coordination.

Responsabilité :

La F.F.H.C. décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des différentes épreuves qu'elle organise.

Repêchage :

Les compétitions individuelles sont prévues sur dix catégories. Quand le nombre de 30 qualifiés n'est pas atteint pour les finales en prévoyant 3 athlètes par catégorie, le nombre de concurrents de certaines catégories peut être porté à 5 pour y parvenir (exception pour les championnats de France des cadets, juniors et Seniors).

Les athlètes repêchés devront avoir réalisé le minimum exigé pour la compétition.

Dans le cadre de ce qui précède, le choix des athlètes à repêcher sera déterminé par l'écart existant entre le total réalisé aux éliminatoires et les minima de leurs catégories respectives.

En cas d'égalité, l'avantage sera donné à l'athlète le plus léger par rapport aux limites de sa catégorie.

Si des athlètes de catégories différentes se trouvent encore à égalité, c'est celui de la plus légère qui sera choisi.

Règlement particulier des championnats de France 1977-1978 :

CADETS — JUNIORS — SENIORS

Seront qualifiés pour la finale du Championnat de France, les athlètes ayant réalisé une Performance de série nationale aux épreuves suivantes :

- ~ Éliminatoire régionale du Critérium national 5 - 6/11/77
- ~ Coupe de France des Clubs (2e tour - zone) 19 - 20/11/77
- ~ Finale nationale du Critérium national 3 - 4/12/77
- ~ Coupe de France des Clubs (3e tour - F.F.H.C.) 17 - 18/12/77
- ~ Éliminatoire de zone - Championnat de France des comités régionaux 14 - 15/1/78
- ~ Éliminatoire de zone - Tournoi par équipes régionales juniors 28 - 29/1/78
- ~ Finale nationale - Championnat de France des comités régionaux 11 - 12/2/78
- ~ Finale nationale - Tournoi par équipes régionales juniors 25 - 26/2/78
- ~ Éliminatoire régionale Prix fédéral 11 - 12/3/78
- ~ Tournoi fédéral interzones 18 - 19/3/78
- ~ Finale nationale du Prix fédéral 8 - 9/4/78
- ~ Éliminatoire régionale Championnat de France 29 - 30/4/78
- ~ Finale nationale du Championnat de France cadets-juniors (participation d'un athlète cadet ou junior au Championnat de France des seniors - Réalisation obligatoire d'une performance de série nationale senior) 20 - 21/5/78

~ Les compétitions internationales du calendrier international de la F.F.H.C.

Dispositions générales : un athlète qui se trouverait qualifié dans deux catégories de poids, participera dans la catégorie de son choix (choix qu'il déterminera lui-même quinze jours avant cette finale).

Championnat de France seniors : un cadet ou un junior qui se trouverait qualifié, ne perdrait pas pour autant le droit de disputer son propre championnat.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES ATHLÉTIQUES.

- ~ 1^{er} Pas athlétique d'automne ;
- ~ 1^{er} Pas athlétique d'hiver.

Le 1^{er} Pas athlétique est réservé aux licenciées n'ayant jamais participé à des épreuves athlétiques ni à des épreuves d'haltérophilie autres que celles ouvertes aux haltérophiles et quatrièmes séries.

Le 1^{er} Pas se dispute sur deux mouvements, le développé-couché (3 essais) et la flexion sur jambes (3 essais) par catégorie de poids et d'âge, le total déterminant les résultats.

Classement national d'après les résultats des Comités régionaux.

- ~ **Combiné Haltéro-culturiste d'automne.**
- ~ **Combiné Haltéro-culturiste d'hiver.**
- ~ **Combiné Haltéro-culturiste de printemps.**

Le combiné Haltéro-culturiste est ouvert à tous les athlètes, quelle que soit leur classification haltérophile ou athlétique.

Il se dispute sur deux mouvements par Catégorie de poids et d'âge, le total déterminant les résultats.

- ~ **C.H.C. d'automne :** arraché (3 essais) + flexion sur jambes (3 essais)
- ~ **C.H.C. d'hiver :** développé-couché (3 essais) + épaulé-jeté (3 essais)
- ~ **C.H.C. de printemps :** arraché (3 essais) + flexion sur jambes (3 essais)

Classement national d'après les résultats régionaux.

- ~ **Critérium athlétique des espoirs :** Épreuve régionale ouverte aux troisièmes degrés.

Classement national d'après les résultats des comités régionaux.

Compétition ouverte aux athlètes cadets, juniors et seniors sur les deux mouvements athlétiques :

- ~ développé-couché - 3 essais
- ~ flexion sur jambes - 3 essais

— **Critérium national athlétique :**

Épreuve régionale ouverte aux athlètes classés en deuxième degré et au-dessus.

Classement national d'après les résultats des comités régionaux.

Compétition ouverte aux athlètes cadets, juniors seniors sur les deux mouvements athlétiques :

- ~ développé-couché - 3 essais
- ~ flexion sur jambes - 3 essais

~ **Challenge de France des clubs :**

Cette compétition se dispute par équipes juniors et seniors de trois athlètes. Les performances de chacun des équipiers aux deux mouvements athlétiques : développé-couché (3 essais) et flexion sur jambes (3 essais), sont transformés en points.

Le total des points obtenus par les trois athlètes détermine le classement dans les deux divisions juniors et seniors.

Barème de transformation des points :

Les athlètes marquent 1 point par fraction de 2,5 kg au-dessus des minima ci-après

Catégories	Juniors	Seniors
52	95	115
56	105	125
60	115	135
67,5	140	160
75	160	180
82,5	180	200

90	200	220
100	220	240
110	240	250
+110	250	270

Cette compétition comprend deux épreuves :

- ~ les éliminatoires régionales
- ~ deux finales nationales (juniors - seniors)

Finales nationales : 2 divisions 1 division juniors, 1 division seniors. Chacune d'elles composée de 4 équipes qualifiées d'après les éliminatoires régionales.

Si plusieurs formations totalisent le même nombre de points et sont en litige en ce qui concerne la quatrième équipe à sélectionner, il est procédé à l'addition du poids de corps de chacun des trois équipiers et à celle des performances, la plus grande différence donnant l'avantage. Ce système départage également les équipiers totalisant le même nombre de points en finale ou au cours de l'épreuve régionale

Plusieurs équipes du même club ne peuvent pas être sélectionnées pour la finale dans une même division.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE :

Le Championnat de France Athlétique comporte deux phases

- ~ Le Championnat Athlétiques Régionaux (Eli. reg.)
- ~ Le Championnat de France Athlétique (finales nationales).

Il se dispute sur les deux mouvements athlétiques : développé-couché et flexion sur jambes.

Le total des deux mouvements détermine le résultat, les athlètes étant classés en cadets, juniors, seniors, et par catégorie de poids.

Tous les candidats, quelle que soit leur classification, sont admis à participer aux éliminatoires régionales considérées comme des Championnats régionaux.

FINALE : A condition d'avoir réalisé une performance de classe nationale, sont sélectionnés pour disputer la finale du Championnat de France, les deux meilleurs athlètes cadets, juniors, seniors, soit en principe, 20 cadets, 20 juniors, 20 seniors.

Si l'imposition d'une performance de classe nationale entraînait l'impossibilité de sélectionner un ou deux athlètes dans une ou plusieurs catégories, pour compléter l'effectif prévu, des athlètes d'autres catégories seraient repêchés et sélectionnés en fonction de la valeur intrinsèque de leurs performances réalisées au cours des éliminatoires, toujours à condition qu'elles soient de classe nationale. Toutefois, il ne peut, comme l'haltérophilie, être sélectionné plus de cinq finalistes dans une même catégorie de poids.

Classement national d'après les éliminatoires régionales.

Les épreuves ci-après compteront pour le « Challenge Fédéral Athlétique 1977-1978 ».

COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES :

- ~ 1^{er} Pas athlétique d'Automne.
- ~ 1^{er} Pas athlétique d'Hiver.
- ~ Critérium athlétique des Espoirs.
- ~ Critérium national athlétique.
- ~ Championnat de France Athlétique
 - a) Éliminatoire régionale t
 - b) Finale nationale.

UNE COMPÉTITION PAR ÉQUIPES :

- ~ — (Challenge de France des Clubs :
 - c) Éliminatoire régionale
 - d) Finale nationale.

FINANCEMENT :

Seuls sont pris en charge les frais des sélectionnés pour les deux finales nationales (Challenge de France des Clubs et le Championnat de France athlétique).

Tous les règlements techniques : exécution des mouvements, progression des charges, matériels, sont identiques à ceux de l'haltérophilie.

Challenges fédéraux des clubs 1977/1978

Réflexion : Il est toujours très subjectif de faire des classements concernant les meilleurs clubs. En effet, pour caractériser la " VALEUR " d'un club, il faudrait pouvoir tenir compte de tout un faisceau de facteurs : nombre de licenciés, nombre de compétiteurs, nombre d'athlètes classés, participation aux compétitions, résultats obtenus aux compétitions.

Après analyse des diverses propositions, les barèmes en haltérophilie et en athlétique font ressortir trois éléments qui semblent refléter au plus juste la valeur d'un club (que ce soit au niveau régional, interrégional, national ou international)

A. Le nombre d'athlètes classés sur la saison 1977-1978.

On ne tiendra pas uniquement compte du nombre global, mais on nuancera la " valeur " de chaque athlète classé.

B. L'intérêt de la participation aux finales nationales et interrégionales.

C. La représentativité dans les équipes nationales, interrégionales, régionales et de clubs.

Afin de revaloriser l'esprit " CLUB ", la Fédération Française Haltérophile et Culturiste dotera pour la saison sportive 1977-1978, les trois premières équipes en haltérophilie et en athlétique, de récompenses.

ÉPREUVES ATHLÉTIQUES :

— Challenge Fédéral des Clubs
1^{re} équipe

— Coupe du Comité Directeur de la F.F.H.C. 2^e équipe

— Coupe du Président de la F.F.H.C.
3^e équipe

HALTÉROPHILIE :

— Challenge Fédéral des Clubs
1^{re} équipe

— Coupe du Comité Directeur de la F.F.H.C. 2^e équipe

— Coupe du Président de la F.F.H.C.
3^e équipe

De son côté, M. GALLEANO, responsable de la propagande, s'efforcera de collecter auprès de grandes firmes (Adidas, SOMNS Pony, Tilt..) des prix pour un maximum de clubs.

/

CLASSEMENT DES CLUBS :

Cette opération s'effectuera en deux parties :

1) Action au niveau du Comité régional.

Dès la fin de la saison sportive 1977-1978, le Comité régional devra faire parvenir à l'Agent de Coordination de sa zone :

a) Les deux classements en haltérophilie et athlétique de tous les athlètes classés, par catégorie d'âge et de poids d'après les résultats des compétitions officielles du calendrier fédéral.

Le nom d'un athlète ne devra se trouver qu'une seule fois sur chaque classement. Il occupera la catégorie qui lui attribue le maximum de points, en fonction du barème ci-joint.

☞ Exemple (pour un même athlète) :

DUPONT - Cadet - 75 kg
(1^{re} série au 31-12-77) 8 points

DUPONT - Junior - 75 kg
(2^e série au 1-1-78) 6 points

DUPONT enregistrera donc 8 points et figurera dans le classement des 75 kg cadets.

Le classement régional haltérophile servira également de base à la ventilation de la subvention fédérale en fonction des athlètes classés.

b) Un récapitulatif des athlètes classés pour chaque club.

☞ Exemple : Classement haltérophile.

U S TOURS : 4 athlètes classés.

MM. DUPONT	2 ^e série	cadet
DURAND	3 ^e série	cadet
GONZALES	1 ^{re} série	junior
LOPEZ	2 ^e série	senior

Cette dernière opération facilitera énormément le travail de recherche de nos agents de coordination et évitera ainsi de nombreuses erreurs.

2) Action de l'Agent de coordination

L'Agent de coordination aura à charge

- a) de contrôler et noter les deux classements régionaux,
- b) de définir au niveau de sa zone les deux classements en tenant bien compte des bonifications des finales nationales et interrégionales,
- c) d'adresser dès la fin de la saison sportive au secrétariat technique, qui se chargera de la synthèse des 6 zones, le bilan complet de ses opérations.



HALTÉROPHILIE

Première attribution de points en fonction des classements en fin de saison des comités régionaux.

Athlètes classés - Cadets - Juniors - Seniors

4 ^{me}	série.....	2	points
3 ^{me}	série.....	4	—
2 ^{me}	série.....	6	—
1 ^{re}	série.....	8	—
	série nationale	10	—
	série internationale.....	15	—
	série olympique.....	20	—

BONIFICATION (points supplémentaires à chaque finale)

a) Compétitions individuelles

Finales interrégionales

3 ^{me}	série.....	1	point
2 ^{me}	série.....	2	—

Finales nationales

Prix fédéral	4	points
Critérium national.....	6	—
Championnats de France Cadets-juniors-seniors	6	—

b) Compétition par équ. - Cadets - Juniors - Seniors

Niveau régional.....	4	points	pour l'équipe
Niveau zone.....	6	»	»
Niveau national.....	8	»	»

MINIMES - Coupe de clubs des Jeunes

(Automne - Printemps) 0,5

Seules les équipes ayant un résultat positif marquent des points.

c) c) Sélections

Équipes régionales.....	2	points	par athlète
Équipe zone.....	3	»	»

Équipes de France (Cadets - juniors-seniors - A-B Espoirs) 6

Pas de bonification pour un athlète qui réalise un ZÉRO dans une finale nationale ou interrégionale.

ATHLÉTIQUE

Première attribution de points en fonction des classements en fin de saison des comités régionaux.

Athlètes classés - Cadets - Juniors - Seniors

3 ^{me}	degré	1 point
2 ^{me}	degré	3 points
1 ^{er}	degré	5 points
	Classe nationale.....	8 points
	Classe internationale	10 points

BONIFICATION (points supplémentaires à chaque finale)

a) Une compétition individuelle

Championnat de France athlétique 5 points par athlète

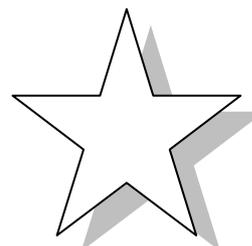
b) Une compétition par équipe

Challenge de France des clubs

Niveau régional..... 3 points par équipe

Niveau national..... 6 points par équipe

Pas de bonification pour un athlète qui réalise un zéro.



RENCONTRE PROMETTEUSE

C'est sur l'initiative de notre ami, Roland Baillet, que M. Soisson, ministre de la Jeunesse et des Sports, a réuni le 19 février 1977 à Auxerre, les haltérophiles bourguignons au cours d'une réception très amicale à laquelle ont participé le président André Coret et le D.T.N. Roger Gerber.

Après que M. Roland Baillet ait accueilli les invités par une très sympathique allocution monsieur le ministre s'est informé des problèmes spécifiques aux clubs régionaux. Il a semblé très intéressé et également soucieux de faire le maximum pour trouver une solution aux cas les plus urgents.

Les problèmes fédéraux et ceux de l'élite furent évoqués au cours d'une discus-

sion à « bâtons rompus » et dans une atmosphère très détendue.

Le président et le ministre signèrent à cette occasion un contrat moral les engageant réciproquement l'un à accorder une aide financière raisonnable, l'autre à ce que les résultats de l'équipe de France soient au moins aussi bons à Stuttgart à l'occasion des prochains championnats du monde, qu'ils le furent à Montréal.

Le président fit à monsieur le ministre un rapide exposé des problèmes fédéraux et des difficultés qu'il rencontre pour les solutionner.

M. Soisson, très sensibilisé, fit savoir qu'il s'attacherait à faciliter, dans la limite de ses moyens, le travail fédéral.

**BUREAU
DIRECTEUR (suite)**

IX. QUESTIONS DIVERSES

M. Gerber ouvre le débat en demandant aux membres du bureau certaines suggestions concernant le calendrier de la saison 77-78.

M. Coret, pour sa part, serait assez favorable pour la création d'un championnat de France des clubs dont un projet a été déjà proposé il y a quelques années.

D'un avis général, les membres du bureau sont assez réservés concernant un projet qui risquerait en outre de perturber la préparation physique des athlètes.

Il serait souhaitable dans un premier temps d'aménager les compétitions par équipes existantes telles que la Coupe de France des Clubs et le Championnat de France des Comités régionaux.

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée à 11 h 45.

Le secrétaire général : **J.-P. BULGARIDHES**
Le président : **André CORET**



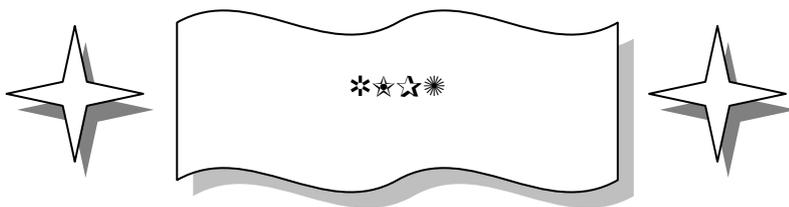
Le Carnet de l'Haltérophile

Nous apprenons avec plaisir la naissance de Ghislain au foyer de M. Yves Pauleau, sympathique dirigeant de la S.G. d'Angers.

M. Marc Michel, président du comité régional du Languedoc et membre du bureau

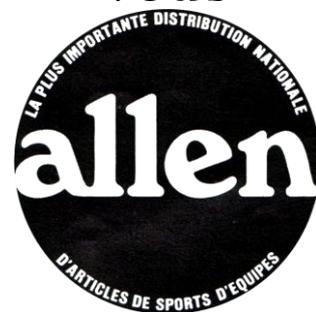
directeur de la F.F.H.C., vient de subir une importante intervention chirurgicale.

Actuellement en convalescence, nous lui souhaitons un prompt rétablissement et une reprise rapide de ses activités sportives.



Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

**équipez-
vous**



Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

**30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14^e - 326.33.52**

**42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2^e - 508.14.18 - 236.38.22**

MÉMORIAL JEAN DAME 1977

SAINT-MAUR, 7 Mai 1977

☞ Record du monde pour le Suisse BROILLET
170,5 kg à l'arraché - catégorie des 100 kg

☞ Record de France pour COUSSIN 156 kg à l'arraché - catégorie des 90 kg.

75 kg

MITKOV	Bulgarie	74,35	130	+	172,5	=	302,5
MEDER	Pologne	74,5	130	+	167,5	=	297,5
CHAVIGNY R.	France	72,35	132,5	+	162,5	=	295
KINCK	France	74,5	132,5	+	162,5	=	295
WELCH	G.-B.	73,9	125	+	165	=	290
AKKAYA	Turquie	73,4	120	+	150	=	270

Arbitres : MM. DIAS (Port.) - PATERNI - GONORETSKY (Isr.)

1^{er} plateau :

52 kg -

GALECKY	Pologne	52	90	+	120	=	210
BILLET	France	52	87,5	+	112,5	=	200
DINIZ	Portugal	52	75	+	117,5	=	192,5

56 kg -

ZAJDEL	Pologne	56	107,5	+	130	=	237,5
SMALCERZ	Pologne	55,3	100	+	132,5	=	232,5
VALE	Espagne	56	102,5	+	130	=	232,5
LIMANNI	France	55,9	95	+	122,5	=	217,5
STRESSER	France	55,3	92,5	+	122,5	=	215

60 kg -

SKORUPA	Pologne	59,4	110	+	140	=	250
WEITZ	Israël	59,8	102,5	+	142,5	=	245
CHAVIGNY	France	59,9	102,5	+	137,5	=	240

Arbitres : MM. ROEWER (D.D.R.) - DEMONSEL - THOMAS

Deuxième plateau :

67,5 kg

CZARNECKI	Pologne	67,5	130	+	155	=	285
SCHRAUT	R.F.A.	67,1	125	+	150	=	275
RONTARD	France	66,5	105	+	150	=	255
LASORSA	France	65	115	+	137,5	=	252,5
COLLINOT	France	67,3	107,5	+	140	=	247,5

Troisième plateau :

82,5 kg

RADZEWSKI	Pologne	80,6	145	+	185	=	330
FAUCHER	France	82,2	132,5	+	165	=	297,5
RIGAUD	France	79,8	130	+	160	=	290
PERERA	Portugal	81,5	125	+	150	=	275

Arbitres : MM. MIHALOVIC (Yougos.) PERRIER - SERRANO

Quatrième plateau :

90 kg

WALO	Pologne	89,1	147,5	+	180	=	327,5
COUSSIN	France	89,6	155	+	172,5	=	327,5

100 kg

BROILLET	Suisse	92,1	162,5	+	195	=	357,5
LANGFORD	G.-B.	91,25	142,5	+	177,5	=	320
MAHIEUX	France	96,85	135	+	180	=	315
PAUTOT	France	93,6	135	+	177,5	=	312,5

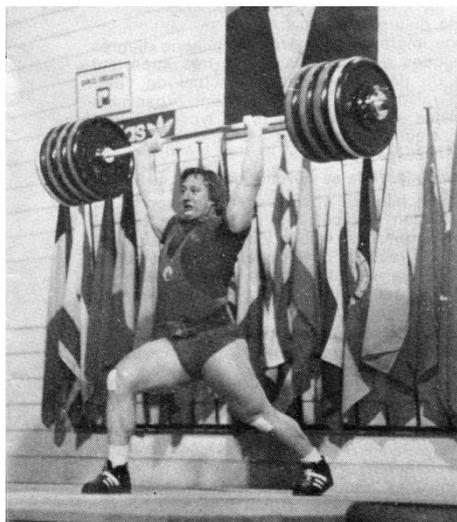
110 kg

CIEZKI	D.D.R.	107	165	+	215	=	380
SEMERDJEV	Bulgarie	108,7	165	+	212,5	=	377,5

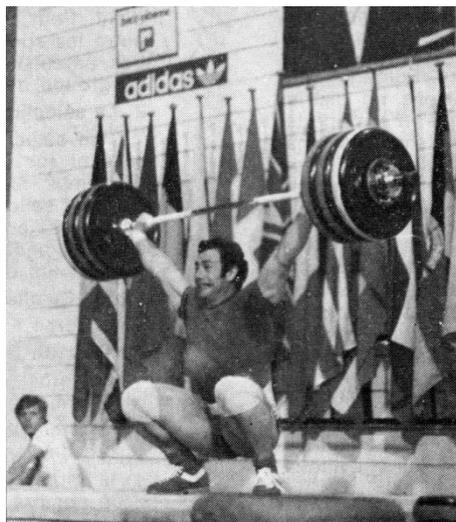
+ 110 kg

BONK	D.D.R.	140	167,5	+	225	=	392,5
------	--------	-----	-------	---	-----	---	-------

Arbitres : MM. DIAS (Portugal) BURUCOA - PERRIER



CIEZKI (RDA) 110 kg



COUSSIN (France) 90 kg : un nouveau record de France à l'arraché avec 156 kg.



SEMERDJEV (Bulgarie) 110 kg



Document de l'entraîneur

ORGANISATION DE LA SÉLECTION DES JEUNES GARÇONS POUR L'ENTRAÎNEMENT HALTÉROPHILE DANS LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE BULGARIE.

N° 3

Par Yordan Ivanov, Sophia 1974.

Ces dernières années, les résultats des meilleures compétitions haltérophiles atteignent un tel niveau, que les champions des Jeux Olympiques, du monde et d'Europe de ces dernières années seront à peine capables de rivaliser avec les médaillés d'aujourd'hui, et dans certaines catégories même avec les six meilleurs Le développement rapide des sports contemporains, place les spécialistes devant de nouveaux problèmes, en particulier avec l'entraînement des haltérophiles qualifiés et de haut niveau.

Un de ces problèmes, qui est en train de devenir de plus en plus important, consiste à trouver à un âge précoce de tels hommes sportifs dotés de qualités potentielles qui peuvent être développées au plus haut niveau possédant des qualités spéciales nécessaires pour l'haltérophile. Dans cet ordre d'idées nous pouvons prendre en considération les paroles du fameux spécialiste soviétique en athlétisme, le professeur Dechkov, le meilleur entraîneur dans le passé et recordman du monde du saut en hauteur V. Brumel : « Dans les sports contemporains, il ne suffit pas d'avoir des Brumel seulement, mais nous devons les chercher et les trouver » dit-il.

L'expérience de nombreux pays, Bulgarie incluse, montre qu'il y a un grand changement dans la conception de l'âge, pour lequel l'entraînement initial et plus tard l'entraînement spécial en haltérophilie doit commencer. Le système nerveux et musculaire à un jeune âge est hautement malléable et donne une possibilité d'habitude motrice rapide et correcte pour l'entraînement et par là même dans les exercices avec la barre.

La sélection pour l'entraînement haltérophile en république populaire de Bulgarie commence à l'âge de 12 ans et orienté dans deux directions : parmi les écoles sportives spécialisées et dans les écoles sportives secondaires.

Les écoles sportives spécialisées en Bulgarie sont régies par les clubs sportifs et les divisions de district du conseil bulgare pour la culture physique et les sports. Toutes les conditions d'entraînement sont stipulées ainsi que les spécialistes chargés de l'organisation En ce moment on trouve en Bulgarie 22 de ces écoles, placées sous la direction de 42 spécialistes entraînant à peu près 840 futurs haltérophiles.

Les écoles sportives secondaires sont une nouvelle forme d'organisation et de travail avec la jeune génération. Nous fournissons toutes les conditions pour l'entraînement et en outre des internats et des professeurs gratuits, pour tous les sujets qui sont étudiés dans les lycées ordinaires, d'après le programme établi par le ministre de l'Éducation. Le sport haltérophile est développé dans 10 écoles sportives avec 12 spécialistes (en haltérophilie). Quand le programme pour leur éducation générale et sportive est complètement terminé, leur nombre atteindra 500, et l'âge limite sera de 12 à 18 ans.

Le problème de base que nous avons aussi à résoudre concerne la sélection, cela doit être fait selon les exigences des sports contemporains. Selon notre opinion, la réalisation d'une bonne sélection est un des facteurs de base pour trouver des hommes sportifs de talent, capables d'obtenir de bons résultats dans le futur. La

sélection de la plupart des jeunes sûrs, l'adresse pédagogique pour engager leur attention et les garder pour une longue période dans l'entraînement jusqu'à ce qu'ils atteignent les sommets et le titre de maître es sports, sont les problèmes qu'affrontent maintenant tous les spécialistes travaillant avec les jeunes.

STAGES DE SÉLECTION

La sélection est divisée en trois stages :

1. La sélection de masse,
2. La sélection spéciale,
3. La sélection finale.

1. La sélection de masse. (Elle se déroule du 15/9 au 15/10)

La sélection de masse est effectuée dans les écoles parmi les étudiants de 12 ans. Les spécialistes (entraîneurs) visitent les cours de culture physique, qui montrent le niveau général de la condition physique et des capacités de chacun. Dans sa partie de base la sélection est faite selon les principes suivants :

1. Développement du système osseux et musculaire.
2. Taille et poids du corps.
3. Proportion entre le corps et les membres.
4. La coordination des mouvements montrée durant la leçon de culture physique.

De cette façon une impression générale est établie d'après les qualités physiques des garçons. Il est très important de tenir compte du développement intellectuel de l'étudiant. Pour cette raison, des rencontres sont organisées entre les spécialistes et les professeurs du lycée et aussi des parents. La sélection de masse est ainsi formée en un groupe de 22 à 25 garçons.

2. La sélection spéciale. (Elle se déroule du 15/10 au 30/10)

La sélection spéciale est effectuée sur les sports en salle et sur un examen médical sportif. Selon un emploi du temps fixé, les garçons sélectionnés vont faire du sport en salle où le niveau du développement des qualités physiques personnelles est déterminé, puis passer un examen médical où sera contrôlé leur état de santé et relevé leurs données anthropométriques.

1. Qualités physiques :

a) La force :

- avec un dynamomètre la force du tirage est mesurée.
- la force du poignet est mesurée au moyen d'un dynamomètre.
- la force des muscles du bras est mesurée par le nombre de flexions des bras supportant le corps.
- la force des muscles abdominaux est déterminée par le nombre de levés de jambes à une position horizontale, avec le sportif suspendu à une barre fixé dans le mur.

b) Vitesse :

- Elle est mesurée par des sprints de 30 à 60 mètres, avec un départ soit debout, soit des starting-blocks.

C) Flexibilité :

- la flexibilité de l'épine dorsale et de l'articulation Pelvienne est mesurée en ployant le tronc vers l'avant avec bras et jambes tendus. La distance entre les doigts et le niveau des orteils est mesurée en cm.
- la flexibilité de l'articulation de l'épaule. La déviation des bras tendus au-dessus de la tête, en avant et en arrière est mesurée en degrés.
- la flexibilité de l'articulation du coude.
- l'angle entre l'aisselle et l'avant bras est mesuré en degrés. Une attention spéciale est portée au niveau de détente des bras, dans l'extension de ceux-ci.
- en dernier lieu on demande aux jeunes d'accomplir des squats complets sans incliner le corps vers l'avant Chaque performance est enregistrée par l'entraîneur.

d) Saut en hauteur - saut en longueur :

- saut en hauteur d'une position statique des deux jambes. Il est mesuré avec un centimètre, dont l'un des bouts est attaché à la poitrine du garçon.

Une donnée plus précise est obtenue quand on place un objet à une hauteur définie ou les garçons essaient d'atteindre.

- saut en longueur d'une position statique des deux jambes. La distance entre le point de départ du saut et l'endroit où le talon se pose après le saut est mesuré.

e) Habilité, agilité et coordination :

Un jeu populaire est organisé pour constater une fois de plus l'habilité, l'agilité et la coordination des mouvements, ainsi que la psychologie des garçons dans une situation de compétition.

2. Test médical :

Afin de compléter la sélection spéciale selon des indices pour mesurer les capacités physiques, tous les garçons sélectionnés entrent dans un groupe préparatoire pour subir un examen médical obligatoire. Il contient : L'état général, l'état des fonctions principales, tests visuels et auditifs. Les mesures anthropométriques suivantes sont mesurées :

- Taille,
- Poids,
- Mesures du corps : mesure de l'aisselle dans des conditions de relâchement et de tension ; mesures thoraciques ; mesures du cou et de la ceinture mesures de la cuisse et du tibia, ainsi que de l'articulation du genou.
- Largeur des épaules, diamètres du thorax, diamètre transversal du thorax.
- Longueurs : longueur du pouce longueur du bras et de l'avant-bras et la longueur du corps et des membres inférieurs.
- Données fonctionnelles : capacités pulmonaire, pouls et tension avant et après l'effort.
- Dynamométriques des bras, des épaules, la force du tronc, la force des membres inférieurs.

Une nécessité de la condition d'état général, doit être l'excellent état du système cardio-vasculaire, parce que dans l'activité future du garçon, pendant le temps où il sera en apnée, une augmentation significative de la pression interne du thorax se produira, ainsi que l'augmentation de la pression des alvéoles des poumons atteignant 200 mm (selon A.N. VOROBIEV).

De cette façon la sélection spéciale est constituée, avec la formation d'un groupe comprenant 15 à 18 garçons, qui ont montré les meilleures qualités physiques, anatomiques et physiologiques, sans aucune déviation et troubles dans leur santé.

3. La sélection finale. (Elle se déroule du 1/11 au 30/12)

Durant cette période, le problème principal est de déterminer chez ces garçons ceux qui montrent des qualités psychologiques positives et ceux qui apprennent le mieux la matière enseignée. Le plus important durant ce stage de sélection est le travail du spécialiste des sports. Parallèlement avec la formation d'un emploi du temps de stage, il doit montrer une grande attention à l'activité des garçons pendant ce stage. Nous devons avoir en tête que cet âge est caractérisé par un développement physique rapide et par des changements psychologiques dus à la formation du jeune organisme. Aucune décision hâtive ne doit être prise concernant l'exclusion de quelques garçons en dehors du groupe.

La sélection finale est constituée par la formation d'un groupe comprenant 12 à 14 garçons, qui commencent le stage de leur entraînement initial, selon un programme spécial, qui prend en considération l'âge des garçons, leur développement physique et les problèmes qui doivent être résolus dans ce stage.

**PROBLÈMES
CONCERNANT LA SÉLECTION DES GARÇONS**

Le premier problème que nous rencontrons devant la sélection concerne la taille des garçons. Une opinion incorrecte et générale montre que les haltérophiles restent petits à cause des barres lourdes qu'ils soulèvent. Bien des choses doivent être expliquées sur ce point. Les haltérophiles dans certaines catégories ont des tailles plus petites que la moyenne d'un certain pays, parce qu'ils sont sélectionnés selon les besoins de poids des catégories correspondantes. C'est pourquoi nous pouvons dire que la petite taille d'une partie des concurrents est le résultat, non pas de l'entraînement haltérophile, mais d'une sélection artificielle parmi les gens petits. Dans le même temps nous devons mentionner le fait que les haltérophiles des grosses catégories sont aussi grands que les concurrents de l'athlétisme, de la natation et d'un nombre considérable d'autres sports. Dans le travail explicatif nous utilisons les données venant des recherches de P. DOBREV et Y. IVANOV, qui ont questionné 160 haltérophiles bulgares et étrangers et qui ont établi que 82% d'entre eux étaient plus grands que leurs parents et leurs frères.

Un autre problème réside dans l'appréhension d'un grand nombre de parents qui pensent que les grandes tensions dans notre sport ont un effet négatif à cet âge. Dans ce cas nous répondons que les périodes d'entraînement à cet âge sont orientées principalement vers le développement général de l'organisme du jeune et aident celui-ci à un développement correct. La préparation spéciale à cet âge ne doit pas excéder 10 à 15% de tout le travail, qui combiné avec les exercices physiques généraux aide au développement physique harmonieux des garçons. A tout cela nous devons ajouter que les exercices physiques avec et sans barre créent des habitudes de travail chez les jeunes garçons et leur donnent une organisation interne.

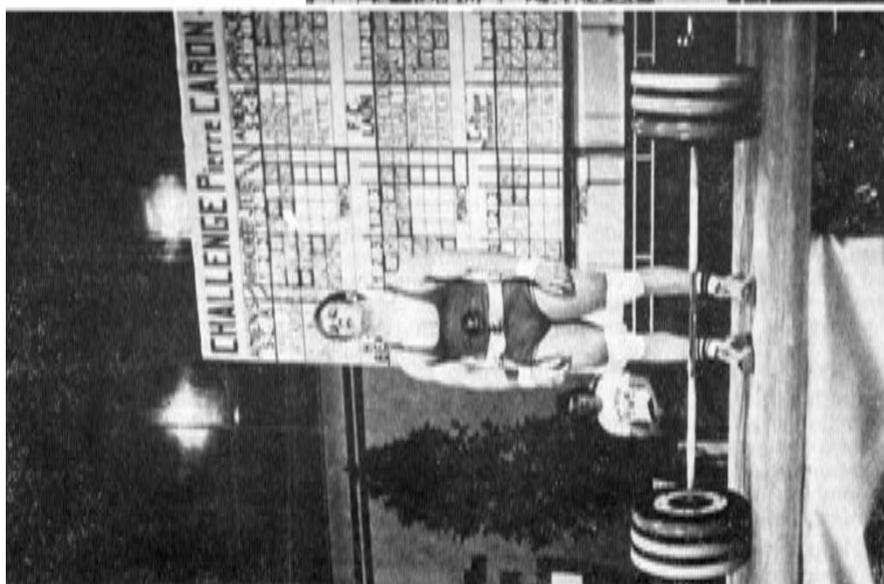
Un problème réside dans l'impression désagréable faite dans le passé par beaucoup de nos haltérophiles qui étaient inutilement gros et faisaient une mauvaise propagande pour notre sport. Mais maintenant nous avons des haltérophiles comme Nedelcho Kolev, Andon Nikolov, Trendafil Stoichev, Valentin Christov, Rumen Rusev, Atanas Kirov, Norair Nourikian et autres qui sont devenus les favoris de notre jeunesse avec leurs résultats, leur conduite, leur apparence et ainsi, tout cela nous a aidé à surmonter les problèmes mentionnés plus haut.

Les jeunes garçons que nous sélectionnons ne possèdent pas une expérience de la vie, ils acceptent tout ce qui les entoure sans être capables de discerner le bien et le mal. C'est pourquoi le problème le plus important auquel nous devons faire face, et spécialement les entraîneurs, est d'être constamment avec les élèves, leur apprendre, les diriger et puis organiser leurs activités, comme cela ils pourront devenir demain des maîtres au niveau mondial, la meilleure propagande pour notre sport et prendre leur place dans notre société.

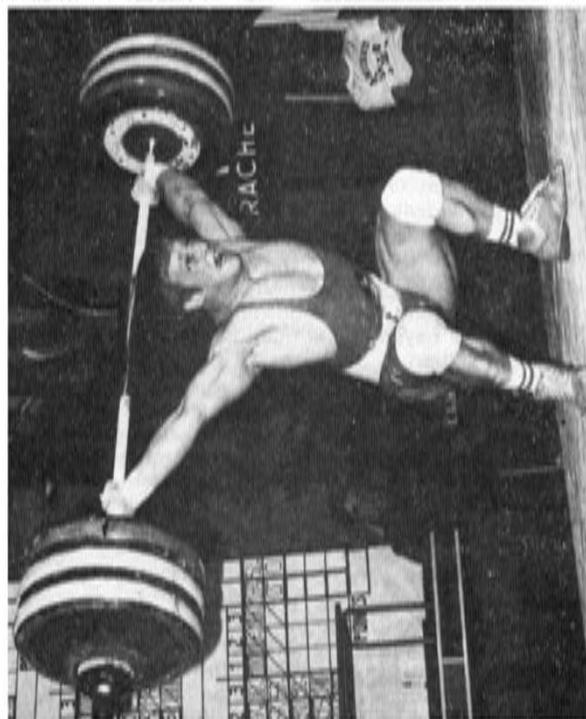
Recherche et traduction d'ANDRÉ Philippe.

TENTATIVE CONTRE LE RECORD DU MONDE DE L'ARRACHÉ

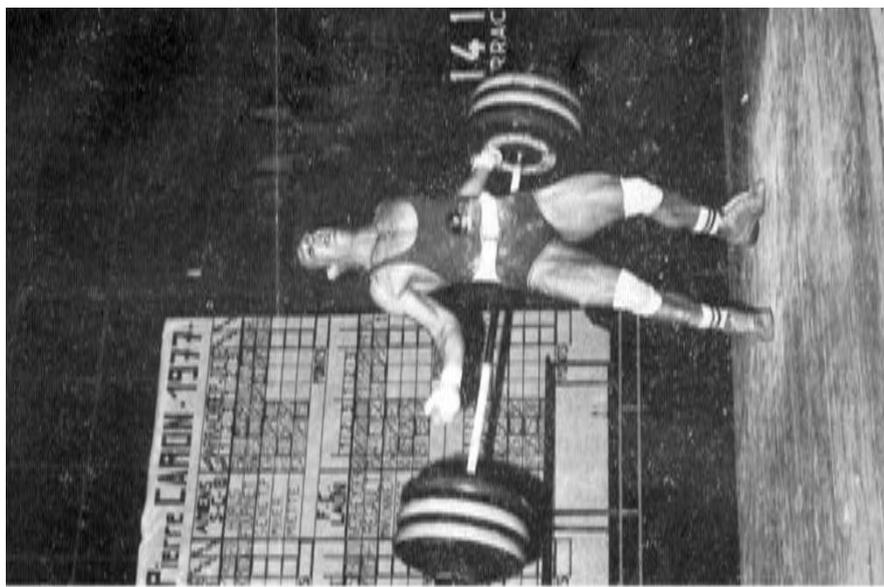
Daniel échoue,
... mais de si peu !



La concentration. Le moment décisif approchant.
Plus rien..., sauf l'intention de réaliser le record.



Daniel Senet, avec le record du monde de l'arraché
à 141,500 kg, fixé quelques secondes.



L'échec. Le record relevé en partie, mais...

Championnats de France corporatifs U.S.C.F.

Chambéry a accueilli cette année les haltérophiles de notre corporation (S.N.C.F.) et malgré la neige, c'est surtout l'organisation parfaite et la cordialité des responsables de la cité savoyarde qui nous laisseront le plus durable des souvenirs. A ce propos, nous citerons et remercions surtout MM. Dudoiret, Brenier, Garnier ; que les autres organisateurs ne nous tiennent pas rigueur de les avoir oubliés.

Les épreuves empreintes d'une très grande sportivité se terminèrent par une réception au cours de laquelle M. Moulin, président du comité Dauphiné-Savoie, remit les coupes aux athlètes les plus méritants.

Sur le plan technique, signalons en tout premier lieu les records de France du poids mi-lourd cadet Pierret Pascal qui réalise en quatrième barre 115,500 et 145,500.

Chez les juniors dans la catégorie des 60 kg, Raynaud Michel réalise également en quatrième barre 95 et 120, ce qui lui aurait valu les minima de classe internationale. Souhaitons-lui de les réussir bientôt.

Signalons encore Dardel et Cravea à la lutte en 67,5 kg, le Niçois Cravea l'emportant au poids de corps sur le local Dardel malchanceux à 132,500 à l'épaulé-jeté.

Chez les 82,5, victoire également au poids de corps de Chiavassa sur Pierret, mais le premier nommé se fait du souci pour les prochains championnats...

Dans la catégorie des 90, belle performance d'Adjoute qui rate d'un cheveu, comme on dit. 160 kg au jeté.

En 100 kg, le lanceur de marteau Schneider fait cavalier seul mais sa performance ne reflète pas sa valeur et c'est dommage pour l'haltérophilie.

RÉSULTATS :

52 k	1. DARDEL (Sud-est) 52,5 + 72,5 = 125, -
56 k	1. FARGUES (Sud-ouest) 67,5 + 87,5 = 155, -
60 k	1. RAYNAUD (Méditerranée) 92,5 + 115 = 207,5

	2. MORO (Métro) 65 + 90 = 155, -
67,5 k	1. CRAVEA (Méditerranée) 100 + 127,5 = 227,5
	2. DARDEL (Sud-est) 102,5 + 125 = 227,5
75 k	1. BOISSEL (Sud-ouest) 85 + 107,5 = 192,5
	2. LEDOUX (Métro) 85 + 107,5 = 192,5
82,5 k	1. CHIAVASSA (Méditerr.) 112,5 + 142,5 = 255, -
	2. PIERRET (Nord) 110 + 145 = 255, -
90 k	1. ADJOUTE (Méditerranée) 112,5 + 152,5 = 265, -
	2. ORTIZ (Sud-ouest) 110 + 140 = 250, -
100 k	1. SCHNEIDER (Métro) 115 + 125 = 240, -

La Méditerranée remporte le challenge par équipe devant le Métro et le Sud-ouest.

Yves CHIAVASSA.

OBJECTIF 5000

NOUVEAU SYSTÈME D'ABONNEMENT

• L'unité :

France : 20 F — Étranger 25 F.

• 10 exemplaires :

160 F (16 F l'unité) soit en fait 2 numéros gratuits.

• 20 exemplaires :

300 F (15 F l'unité) soit en fait 5 numéros gratuits.

• 30 exemplaires

420 F (14 F l'unité) soit en fait 9 numéros gratuits.

✂ (A découper ou à recopier)

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM..... Prénom Adresse.....

..... Ville..... Département

Souscrit(1) abonnement(s) d'un an à la revue « L'HALTÉROPHILIE MODERNE ».

Ci-joint mon règlement au nom de la chèque mandat-lettre chèque postal

Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

(Mettre une croix dans la case correspondante.)

Adresser les demandes d'abonnements à la

(1) Indiquer le nombre d'abonnements.

Fédération Française Haltérophile et Culturiste.

51, rue Vivienne - 75002 Paris.

C.C.P. Paris 130 482

TARIF 1977

CONTINENT SPORTS

**LE SPECIALISTE DU MATERIEL
D'HALTEROPHILIE ET DE
MUSCULATION**

PROPOSE



EQUIPEMENT INDIVIDUEL
**MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES**

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie - Cte - Robert . 77170 . Tel: 405 05 97
r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC &
ACIER . PLATEAUX D'HAL-
TÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉ-
SIE

PRESSES . BANCS .
APPAREILS A
CONTREPOIDS . BLOCS
UNIVERSELS . REPOSE
BARRES . RATELIERS
DE RANGEMENT .
MANCHONS POUR
SQUATS



Haltérophile

MODERNE

FONDATEUR : JEAN DAME

A.S.S.U. 77



UNE MOISSON DE RECORDS

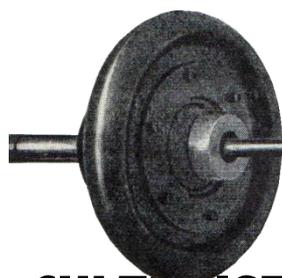
 Document original : Raymond Lopez

JUIN - JUILLET 1977
MENSUEL - 32^e année
Le numéro : 2 F

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

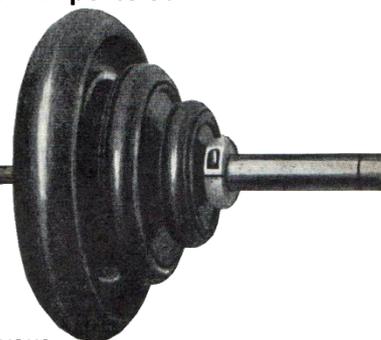
HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



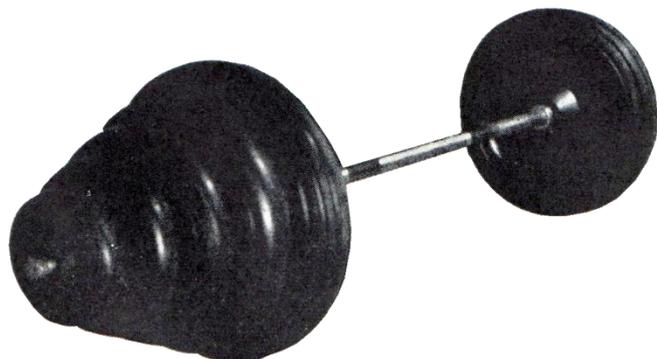
Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables
Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150



CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement



disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique
sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

40,rue de Bellevue – 78560 PORT-MARLY

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Compte rendu de la réunion du comité directeur du 7 mai à St-Maur	3 et 9
Communiqué de la rédaction	19

RÉSULTATS ET COMPTE RENDU TECHNIQUES

Championnat de France A.S.S.U. 77	4 à 6
- Résultats	
- Compte rendu technique (M. Alain Renault)	
Prix Intergroupes.....	7 à 9
- Statistiques	
- Classement des 10 meilleures performances	
- Finales de zone	
Championnat de France seniors 77 (M. Aimé Terme)	10 et 11
Nos coupes de France	12
- Comités régionaux	
- Clubs (2 ^e et 3 ^e tours)	

A L'ÉCOUTE DU SPORT ATHLÉTIQUE...

Challenge de France des clubs (M. Maurice Merveille)	13
Championnat de France athlétique 77 (M. Claude Thivent).....	14

DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR

Échanges techniques franco-bulgares	15 à 18
(MM. André, Apparuit et Lopez)	

RUBRIQUE RÉGIONALE

Championnat de Bretagne	18
- Résultats	
Le Carnet de l'Haltérophile.....	19

/

Notre photo couverture : aux Championnats de France A.S.S.U., une moisson de records !

■ PROCÈS-VERBAL

COMITÉ DE DIRECTION

Saint-Maur, 7 Mai 1977

Séance ouverte à 9 heures sous la présidence de M. André CORET.

Membres Présents :

MM. ASPART ; BAUER, BRUNET ; BULGARIDHES ; BURUCOA ; CHANUT ; CHARRIÉ ; DUMOULIN ; FANGUIAIRE ; FULLA ; GAIOTTI ; LOPEZ ; GOURHAND ; MARCHIONI ; MALLEY ; PAROT ; PERRIER ; RENAULT ; SERRANO ; ST-MARTORY ; THOMAS.

Excusés :

MM. CHARIOT ; MICHEL ; BERTHOLET ; ASSO.

Assistaient également à la réunion : MM. TOURNIER ; BOVI ; BORTOT et GERBER (D.T.N.).

En ouvrant la séance, M. CORET souhaite la bienvenue aux membres du comité directeur et remercie par ailleurs les dirigeants de la V.G.A. St-Maur qui ont accepté de bien vouloir mettre à la disposition de la F.F.H.C. cette salle de réunion.

1°) HOMOLOGATIONS :

Procès-verbal de la dernière réunion :

Aucune observation n'étant faite, le procès-verbal de la réunion du 8 janvier 1977 est adopté.

Affiliation : Le comité directeur homologue :

- 4147 Maison des Jeunes et de la Culture de Bègles (Guyenne) ;
- 4148 Association sportive Marcel Dassault Mérignac (Guyenne) ;
- 4149 Club haltérophile et culturiste Soulacais (Guyenne) ;
- 4150 Amicale sportive d'Harfleur (Hte-Normandie) ;
- 4151 Association sportive et culturelle foyer Langrois (Champagne) ;
- 4152 Club du Moulin Vert (Île-de-France) ;
- 4153 Gymnase Ken Vilen (Bretagne).

NOMINATION D'ARBITRES :

Internationaux de 2° catégorie.

HÉRAL Max. au 26- 2-1977
BOISSONNET Raymond au 16- 4-1977

Nationaux.

GUIBBERT Jean au 2- 4-1977
GRAVIER Louis au 2- 4-1977
POTIER Daniel au 2- 4-1977
LECOURT Jean-Claude au 23- 4-1977

Régionaux.

SEGONZAC Jean-Pierre au 6- 2-1977
DUCOURTIOUX Adolphe au 11- 2-1977
LINAKIS Jean au 11- 2-1977
KERDONCUFF Claude au 6- 2-1977
GENDRON Paul au 12- 2-1977
TAFANEL Denis au 15- 1-1977
TOULAIGO Claude au 13- 2-1977
NERI Paul au 9- 1-1977
MASSEBŒUF Marcel au 9- 1-1977
DOMBES Roger au 13- 2-1977
MENONI Daniel au 20- 2-1977
COURTOIS Daniel au 6- 3-1977
CALLU Michel au 13- 2-1977
CHAMPIOT Francis au 13- 3-1977
FINE René au 26- 2-1977
DELALIN Octave au 3- 4-1977
RAMEIL Alain au 1- 4-1977
BOULANGER Marc au 3- 4-1977
MANLAY Robert au 26- 3-1977

RECORDS DE FRANCE :

HALTÉROPHILIE CADETS

67,5 kg	SENET Pascal, arraché	105
	Total olympique	237,5
75 kg	LEROUX Didier, épaulé-jeté	138
	Total olympique	242,5
82,5 kg	PIERRET Pascal, arraché	115,5
	Arraché	116
	Épaulé-jeté	145,5
	Total olympique	257,5

JUNIORS

100 kg	HEINRICH Dominique, arraché	137,5
	Épaulé-jeté	173
	Total olympique	310

SENIORS

75 kg	SENET Daniel, épaulé-jeté	168
100 kg	MENONI Daniel, épaulé-jeté	181
	PAUTOT Gilbert, épaulé-jeté	183
	MAHIEUX Patrick, total olympique	320

110 kg	GOURRIER Pierre, arraché	160,5
---------------	--------------------------	-------

ATHLÉTIQUE CADETS

67,5 kg	SENET Pascal, flexion-jambes	180
	Flexion-jambes	182,5
	HILLIER Michel, flexion-jambes	184,5
	SENET Pascal, total athlétique	280
	HILLIER Michel, total athlétique	282,5
	Total athlétique	295
75 kg	FELICITE Frantz, flexion-jambes	183,5

90 kg	CABARRON Denis, flexion-jambes	195
--------------	--------------------------------	-----

100 kg	WARESQUELLE Michel flexion-jambes	170
---------------	-----------------------------------	-----

JUNIORS

75 kg	PICCO Armand, total athlétique	312,5
90 kg	BOURON Pascal, développé-couché	144
	Total athlétique	347,5

100 kg	BOURON Pascal, développé-couché	143
	Flexion-jambes	215
	Total athlétique	355

SENIORS

60 kg	PONNIER Joseph, développé-couché	157,5
67,5 kg	DENIVET Alain, développé-couché	151
	Développé-couché	158,5
	Développé-couché	162,5
	Total athlétique	350
	Total athlétique	355

75 kg	SENET Daniel, flexion-jambes	220
	Flexion-jambes	222,5

100 kg	MAUDET Alain, développé-couché	166
	YIMGA Philippe, flexion-lambes	261,5
	MAUDET Alain, total athlétique	410

ÉQUIPES

Équipe de club	- Amiens S.C.
Équipe départementale	- Somme
Équipe régionale	- Picardie
	2.535 kg
Équipe de club	- Lille U.C.
Équipe départementale	- Nord
Équipe régionale	- Flandres
	2.675 kg

2°) CRÉATION DE 3 COMITES EN ÎLE-DE-FRANCE :

A la suite de l'entretien qui a eu lieu entre MM. SOISSON et CORET, aucune nouvelle information concernant ce problème n'étant communiqué à ce jour par le secrétariat d'État cette question sera revue lors d'une prochaine réunion du comité directeur.

3°) RAPPORT DU D.T.N. SUR LE CALENDRIER 77 - 78

M. GERBER, communique en détail les différentes épreuves du calendrier de la saison 77 - 78.

Après analyse, ce calendrier à pour particularité :

- Étalement de la saison ;
- Allègement des compétitions au cours du 2° trimestre ;
- Élargissement des compétitions par équipe ;
- Création de compétitions ouvertes aux minimes (13 à 15 ans) ;
- Création de deux challenges fédéraux (Haltérophile et Athlétique).

Nouvelles structures administratives :

Décentralisation des attributions du directeur technique national (après approbation du secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports)

A chaque zone sont affectés respectivement un agent de coordination désigné pour la durée de la saison sportive, sauf décision modificative du comité directeur de la F.F.H.C.

Mise en place au 15 septembre 1977 de 6 agents de coordination (C.T.I. - conseillers techniques interrégionaux).

ZONE NORD :

Comités régionaux : Picardie, Flandres, Hte-Normandie, Champagne.

Agent de coordination : M. MAIER Rolf.

Résidence administrative : direction régionale AMIENS.

ZONE CENTRE :

Comités régionaux : Île-de-France, Orléanais.

Agent de coordination : M. Marcel PATERNI.

Résidence administrative : direction régionale de PARIS.

ZONE NORD-EST :

Comités régionaux : Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, Lyonnais.

Agent de coordination : M. Daniel COMBET.

Résidence administrative : direction régionale LYON.

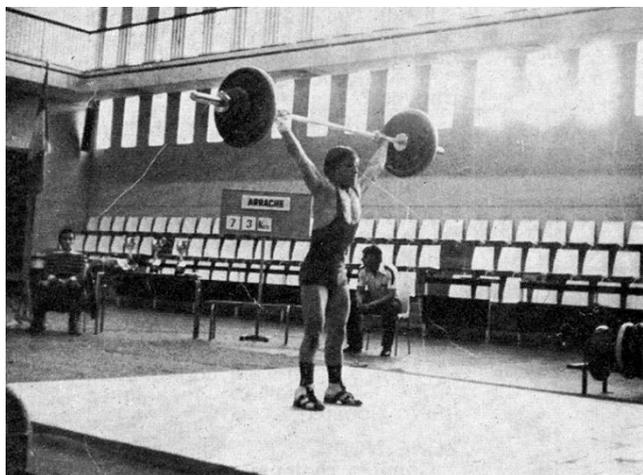
(SUITE EN PAGE 9)

Championnat de France A.S.S.U. 77

Clermont-Ferrand, 14 Mai 1977

CADETS SCOLAIRES

	Arraché	Épaulé-jeté	Total	
48 kg				
1. CHANUT (C.E.S. Figeac)	45	+ 60	= 105	
2. ROUIL (Lycée Valenciennes)	45	+ 52,5	= 97,5	
52 kg				
1. MAIER Bruno (C.E.S. Amiens, Nord)	73 ^(R.F.)	+ 85	= 157,5	(R. E.G.)
2. DUBOURG (L. St-A., Montrond)	55	+ 67,5	= 122,5	



MAIER Bruno

3. CAYLA (L. Champollion Figeac)	80	+ 95	= 175
4. CHEFDEVILLE (C.E.T. Clermont-Fd.)	67,5	+ 82,5	= 150

67,5 kg				
1. HIVERT (C.E.S. Avallon)	87,5	+ 112,5	= 200	
2. DENOYELLES (L. T. Lens)	77,5	+ 107,5	= 185	
3. MARTRAN (L. Duruy Mt de Marsan)	75	+ 100	= 175	

75 kg				
1. MAIER Éric (L.T.E.I. Branly Amiens)	102,5 ^(R.F.)	+ 127,5 ^(R.F.)	= 230	
2. DYCHA (C.E.T. Lomme)	105,5 ^(R.F.)	+ 125	= 230	(R.F)
	107,5 ^(R.F.)	(H. match)		
3. ACARIE (C.F.A. Bât. Lyon)	95	+ 120	= 215	



MAIER Éric, meilleur performeur cadet, félicité par M. RENAULT Bernard

56 kg				
1. CASSIAU (L. T. Évreux)	85 ^(R.F.)	+ 101 (R.F)	= 185	(R.F)
2. POCINHO (C.E.S. Philippe St-Priest)	75	+ 90	= 165	
3. DECARA (L T. Bort)	65	+ 85	= 150	
4. BOISTON (L. T. Hagg Besançon)	62,5	+ 82,5	= 145	
60 kg				
1. SICALLAC (C.E.T. P.-L. Lorient)	80	+ 100	= 180	
2. LIAGRE (Inst. St-Pierre Lille)	77,5	+ 97,5	= 175	

JUNIORS-SENIORS SCOLAIRES

	Arraché	Épaulé-jeté	Total	
52 kg				
1. FERRIAULT (C.E.T. Evron)	72,5 ^(R.F.)	+ 85	= 157,5	(R.F)

56 kg				
1. HENNIQUE (C.E.T. Ferté Milon)	67,5	+ 95	= 162,5	
2. LEJEUNE (Lycée Sembat Vénissieux)	70	+ 92,5	= 162,5	

Championnat de France A.S.S.U. 77

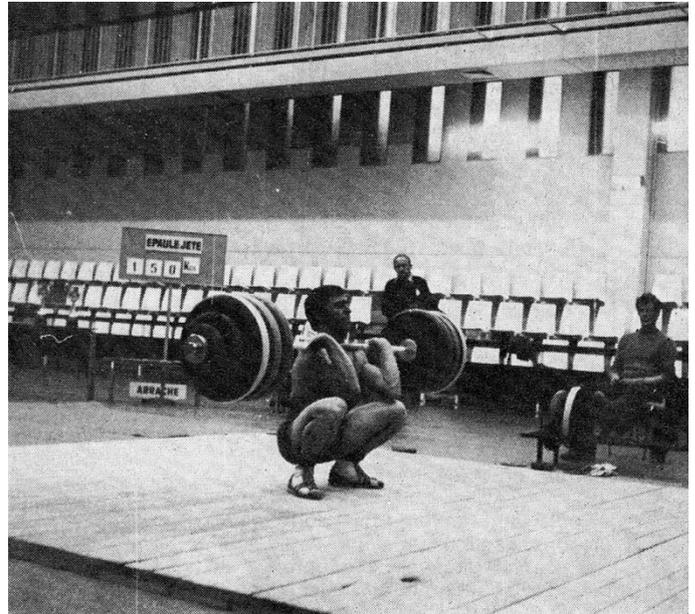
60 kg

1. ROQUET 97,5 (R.F)+ 120 = 217,5 R F
(Lyc. J. Cartier St-Malo) et ASSU
2. GAYRAL 87,5 + 115 = 202,5
(Lycée Champollion Figeac)
3. FOURNET 75 100 175
(L.T.E.I. Branly Amiens)



75 kg

1. PICCO 120 + 147,5 (R.F)= 267,5
(Lyc. D'Oyonnax) (hors match : 122,5^(R.F))
2. LEROUX 102,5 + 140^(R.F) = 247,5
(Lyc. État Nevers)
3. GUILLAUMET 97,5 + 130 = 227,5
(Inst. St-Denis Annonay)



PICCO, meilleur performer junior

67,5

1. LEBRETON 100 + 135^(R.F) = 235
(Ly. Dupuy De Lomme Lorient)
2. AUGIER 95 + 112,5 = 207,5
(Lyc. De L'Arc Orange)
3. CALAS 90 + 115 = 205
(Lyc. Clermont L'Hérault)
4. LALLEMANT 90 + 110 = 200
(Lycée Vernon)
5. COLUCCI 85 + 110 = 195
(Lyc. Champollion Figeac)

82,5 kg

1. CLOCHET 115 + 125 = 240
(Lyc. Chaptal St-Brieuc)
2. CHARLES 105 + 120 = 225
(Lyc. Louise Michel Grenoble)
3. MALZAC 95 + 112,5 = 207,5
(C.F.A. Bâtiment Lyon)

100 kg

1. DORMIEU 120 + 145 = 265
(Lycée Lambersart)

JUNIORS - SENIORS UNIVERSITAIRES

56 kg

1. MASSINON 67,5 + 85 = 152,5
(Université Lille I.)

60 kg

1. BELLI 90 + 105 = 195
(I.U.T. Nice)
2. TACK 87,5 105 = 192,5
(Lille I.)

67,5 kg

1. FRANÇOIS 95 + 115 = 210
(I.U.T. Amiens)

75 kg

1. BOUSSAROQUE 110 + 127,5 = 237,5
(Univ. Paul-Valéry Montpellier)

2. COLLARD 105 + 120 = 225
(C.R.E.P.S. Dinard)

82,5 kg

1. MERAT 125^(R.F) + 152,5^(R.F) = 277,5 (R.F)
(Paris VI)
2. DIERSTEIN 100 + 125 = 225
(Université I Strasbourg)

90 kg

1. LEGALL 120 + 145 = 265
(Droit Rennes)

Records F.F.H.C.

- Cadets - 60 kg : ROQUET 98,5 (Arraché)
120,5 (Épaulé-jeté)
217,5 (Total)
- 75 kg LEROUX 140,5 (Épaulé-jeté)

Championnat de France A.S.S.U. 77

Les finales se sont disputées le samedi 14 mai 1977 à Clermont-Ferrand au Centre sportif municipal. Dans l'ensemble cette épreuve fut une réussite.

Différentes personnalités régionales y assistaient représentant entre autre le rectorat, la jeunesse et les sports, l'A.S.S.U., la municipalité, le comité régional, le président et le C.T.R. d'Auvergne.

Les membres de la Commission centrale A.S.S.U. étaient présents et dirigeaient le déroulement de l'épreuve soit :

- pour l'A.S.S.U. :

MM. Duverger (médaillé olympique 1932) ;
Bouras (professeur E.P.S.) ;
Renault Alain (C.T.R. - professeur E.P.S).

- pour la F.F.H.C. :

MM. Gerber (D.T.N.) ;
Maier Rolf (agent de coordination) ;
Renault Bernard (membre du comité directeur) ;
M. Boulat représentait l'A.S.S.U centrale de Paris.

Pour la première fois, on tentait une organisation dans une seule journée. Ce fut une véritable épreuve de fond de l'haltérophilie pour les dirigeants. En effet, le premier tirage au sort commençait à 11 h 45, et la dernière remise des récompenses se terminait à 24 heures, tout cela sans temps mort. Un vin d'honneur sous le signe du champagne clôturait le tout.

Quoi qu'il en soit, ce championnat fut un véritable succès surtout grâce à la qualité des athlètes et aux matches acharnés qu'ils se sont livrés dans le meilleur des états d'esprit sportif. Visiblement les athlètes s'étaient préparés avec soin pour être en forme maximum pour le jour d'une grande finale.

Les défections d'athlètes qualifiés (bien que les remboursements soient nettement insuffisants au grand regret des membres de la commission A.S.S.U.) ont été très peu nombreuses. On notait la participation de 21 cadets, 18 juniors scolaires, 10 universitaires.

Une nouvelle fois on enregistra une pluie de records de France A.S.S.U. soit 10 en cadets, 9 en juniors, 4 en universitaires. On enregistra même 4 records F.F.H.C. cadets.

Tout ceci montre indiscutablement l'importance que les athlètes scolaires et universitaires accordent à cette finale.

Pour la première fois, la Fédération mettait trois coupes en jeu. Elles furent remises en fonction des points réalisés au-dessus du barème de degré supérieur A.S.S.U. MM. Renault B. et Duverger remettaient les trois belles coupes aux heureux bénéficiaires :

- en cadet : Maier Éric ;
- en juniors scolaires : Picco ;
- en universitaire : Merat

QUELQUES COMMENTAIRES :

Cadets scolaires.

Le premier record de France A.S.S.U. fut à l'actif de Maier Bruno avec 73 kg à l'arraché (cat. 52). Il totalise 157,5 kg s'approchant ainsi des minima internationaux.

Cassiau prouve sa supériorité dans la catégorie des 56 kg en améliorant son meilleur total olympique. Avec 185 (85 + 100) il réalise 5 kg de plus que les minima internationaux et améliore par quatre fois les records de France A.S.S.U.

Dans les catégories 60 et 67,5, Sicillac et Hivert gagnent sans histoire

Totalement autre fut la catégorie des 75 kg. Maier Éric et Dycha se livrèrent une lutte acharnée pour l'obtention du titre, chacun utilisant au maximum les points du règlement fédéral (pas toujours simple d'ailleurs). Maier le premier améliore le record de l'arraché avec 102,5, mais Dycha fait mieux avec 105 (3^e essai) et 107,5 (hors match). Maier, plus léger au poids de corps, se doit donc de réaliser 2,5 kg de plus à l'épaulé-jeté. Dycha part à 120, Maier à 122,5, essais bons pour les deux athlètes. Dycha prend et réussit 125. Il totalise alors 230, nouveau record A.S.S.U. Maier s'attaque à 127,5 et réussit magnifiquement. C'est un nouveau record à l'épaulé-jeté. Dycha tente 130 et il échoue. Maier ayant alors gagné, demande 132,5 : bel épaulé, jeté un peu devant. Non content de cela le 3^e athlète, Acarie demande 128 pour tentative de record hors match. Il échoue. C'est maintenant Dycha qui demande 128, mais échoue. En conclusion, Maier et Dycha réalisent le même total : 230 kg. Maier est champion de France (plus léger au poids de corps) mais c'est Dycha qui détient le record du total avec 230 (il a réalisé ce total en premier). Bref à eux deux, ils ont amélioré par 5 fois un record de France. On peut dire que Maier Rolf exultait, ses deux fils étaient champions de France.

Juniors / Seniors scolaires.

Dans la catégorie rief 52 kg, Ferriault améliore deux records.

Dans les 56 kg, Hénique l'emporte sur Lejeune au bénéfice du poids de corps.

Dans les 60 kg, Roquet a été involontairement un des grands responsables de la longueur de l'épreuve.

Presque toutes ses barres étaient des tentatives de record et du fait du décalage de un an entre la F.F.H.C. et l'A.S.S.U. il bat les re-

cords A.S.S.U. en juniors et les records fédéraux en cadets. Finalement il réalise un total de 217,5 (97,5 + 120) soit la classe mondiale en cadets. Il constitue trois nouveaux records F.F.H.C. en cadets catégorie des 60 kg avec exactement : 98,5 + 120,5 = 217,5.

Dans les 67,5 kg, Lebreton l'emporte facilement améliorant un record à l'épaulé-jeté.

Avec les athlètes de moins de 75 kg, on assiste encore à de belles barres. Picco l'emporte en améliorant deux records : 122,5 à l'arraché et 147,5 à l'épaulé. Avec un total de 267,5 il se rapproche de la classe mondiale junior. C'est le second Leroux qui améliore un record de France F.F.H.C. en cadets avec 140,5 à l'épaulé-jeté. Avec 242,5 il réalise un beau total de classe internationale cadet, mais pour gagner en A.S.S.U. il fallait faire beaucoup plus.

Enfin Clochet et Dormieu (82,5 et 100 kg) l'emportent sans inquiétude. Dormieu améliore un record à 120 kg à l'arraché. Il échoue de peu à 152,5 au jeté de par une décision sévère des arbitres (2 lampes rouges, 1 blanche). Il faut dire que les arbitres au cours de la réunion ont été excellents, mais s'il y a eu une seule faute possible de jugement sur toute la compétition, celle-ci est tombée sur Dormieu, manque de chance.

Universitaires.

Comme toujours les performances universitaires sont moins bonnes, mais cela se comprend assez facilement de par la nature des études.

Les victoires de Massinon, Belli, François, Boussaroque, Merat, Legall, ont été assez faciles.

Il faut surtout noter l'excellente prestation de Merat qui améliore quatre records A.S.S.U. Dans les 82,5..., il réalise 277,5 au total (125 + 152,5) minima de classe nationale seniors. Il échoue d'ailleurs de fort peu au jeté à 157,5 après un épaulé facile.

Pour tout dire, les barres se sont succédées « tambour battant » de 14 h à 23 h 30, les officiels ayant à peine le temps de manger un modeste petit sandwich. Il n'y a pas eu de lassitude tant les prestations étaient de qualité, dans un excellent climat.

En conclusion, nous pourrions souligner le fait que les relations entre la F.F.H.C. et l'A.S.S.U. sont au mieux.

Souhaitons que celles-ci allient toujours en s'améliorant et que cette bonne entente retombe au niveau des clubs et des établissements scolaires, toujours pour le progrès du sport.

RENAULT Alain.

PRIX INTERGROUPE 1976-1977

Classement National (10 meilleures performances)

CADETS

52 kg

1. Reboulet, M.J.C. Avignon 120
2. Bettou, H.C. Riomais 117,5
3. Dardel, H.C. Saint-Baldolph 115
- Papa, A.S. Jœuf..... 115
- Stoll, S.A. Colmar 115
6. Santos, A.C. Montpellier..... 112,5
- Faucher, C.S. Bellac 112,5
- Turpin, A.P.E.C.A. Sports 112,5
9. Landais, C.A. Evron 110
- Dubourg, S.C. Saint-Amand 110
- Groff, Guebwiller 110
- Clément, H.C. Pont-Eucques..... 110

56 kg

1. Jonquières. Reims H.M..... 145
2. Lambert, C.A. Evron 140
3. Casier, C.H.O. La Ferte-Milon 135
- Narvan, A.L. Paimpol 135
5. Augier, M.J.C. Jonquières 132,5
- Rocgant, S.A.S. Niort 132,5
7. Ferra, U.S.A.M. Toulon 130
- Defrance, Comines 130
9. Hoffmann, C.O.C.I. Fegersheim 125
- Rousset, H.C. Nevers 125
- Lefèvre, C.A. Rosendaël..... 125
- Fournaise, C.H.C. Saint-Brieuc..... 125
- Toucas, U.S.A.M. Toulon 125

60 kg

1. Laisné, M.J.C. Lisieux 160
2. Serrano, C.M. Orléans 155
3. Nachin, S.A.M. 152,5
- Paolini, A.S.C. Pessac..... 152,5
5. Jaeger, S.A. Sélestat 150
- Gerbaud, Pantin 150
- Maritano, A.C. Frontignan 150
- Moutely, A.S.C. Pessac 150
9. Boiston, F. de Besançon 145
- Moritz, M.J.C. Andlau 145
- Voisin, F. de Besançon..... 145
- Jehanno, A.S. St-Coulomb 145
- Cabanel, H.C. Albi 145
- Albertini, U.S.A.M. Toulon..... 145

67,5 kg

1. Fausse, U. Hagondange 190
2. Delbreil, Etampes 172,5
3. Maire, F. de Besançon 170
- Delvallez, Lille U.C. 170
- Tournay, E.S. Laneuveville..... 170
- Dervin, S.R. Saint-Dié..... 170
7. Hoareau C., A.P.E.C.A. Sports 167,5
- Baechler, Reims H.M. 167,5
9. Graindorge, M.J.C. Macé..... 165
- Gérardin, Saint-Pol 165
- Lemaux. U.S.A.M. Toulon 165

75 kg

1. Denoyelles, Billy Berclau 190
- Gelley, S.T. Montais..... 190
3. Chausser. H.C. Marseille..... 185
4. Drillon, E.S. Laneuveville 180
- Boiston, F. de Besançon 180
- Garda, U.S.A.M. Toulon..... 180
- Bonnet, S.C. Navis 180
8. Besselièvre, Saint-Quentin 175
- Crescionne. U.S.A.M. Toulon..... 175
- Ferret, Châteauroux 175

82,5 kg

1. Gonzalez, Prémery 210
2. Viala, Rosny 197,5
3. Gekiere, H.C. Avallon..... 190
- Macé, H.C. Avallon 190

STATISTIQUES

COMITÉS	CADETS	JUNIORS	SENIORS	TOTAL
Alsace.....	11	9	36	56
Lorraine.....	10	2	14	26
Lyonnais.....	9	3	12	24
Auvergne.....	1	3	7	11
Champagne.....	6	1	11	18
Bourgogne.....	7	4	14	25
Franche-Comté.....	4	-	8	12
Île-de-France.....	10	9	27	46
Flandres.....	10	8	13	31
Orléanais.....	5	2	8	15
Anjou.....	6	4	16	26
Poitou.....	1	1	8	12
Picardie.....	4	4	11	16
Basse-Normandie.....	7	2	5	14
Bretagne.....	11	3	9	23
Haute-Normandie.....	2	2	4	3
Pyrénées.....	3	2	7	12
Guyenne.....	3	1	4	8
Limousin.....	3	3	5	11
Dauphine-Savoie.....	4	4	2	10
Languedoc.....	3	2	12	17
Provence.....	12	3	11	26
Côte-d'Azur.....	3	1	-	4
F.F.H.C.....	146	75	261	482

5. Govaert, Tabacs-Lille..... 185
6. Martinez, Clermont-Sports 180

90 kg

1. Gabaron, J.F. Bourgoïn..... 215
2. Roulland, Portbail 210

JUNIORS

52 kg

1. Larget, S.A.C.A.M.P. 130

56 kg

1. Leclerc, Loos 160
2. Hacquin, S.C. Neuilly 137,5
- Deminuid, Bobigny..... 137,5
4. Druon, Lille U.C. 135
- Brunet, S.T. Clermont..... 135

60 kg

1. Chollet Gauloise de Valse..... 165
2. Chalcoen C.A. Rosendaël 160
- Blanchon G.C. Sorgues..... 160
4. Kistler U.S. Wittenheim..... 155
5. Verges A.H.C. Aubusson..... 150
6. Mazevet Gonesse..... 145
7. Frietos O.M. Felletin 140
- Drula CS Paul Jouglas 140
- Aira HC Nevers 140
- Gontard Guebwiller 140

67,5 kg

1. Vignacourt S.T. Aubin Elbeuf..... 192,5
2. Chauvin U.A. Valence..... 190
- Weimer S.H.C. Haguenau..... 190
- Rousseleau St. Nazaire O.S. 190
5. Olivier Domfront..... 185
- Gomard Reims H.M..... 185
- Kruppert Chrysler-Poissy..... 185
8. Lemé C.H. St-Malo 180
- Dheilly St. Aubin Elbeuf..... 180
- Silvente A.S.B. Rèze..... 180
- Nourrisson St. Clermontois..... 180

75 kg

1. Pecquet Lille U.C. 202,5
2. Rebaudo H.C. Menton 200
3. Luneau Châteauroux..... 197,5
- Ropars A.L. Paimpol 197,5

5. Schuller Guebwiller 192,5
6. Soullier Clermont Sports..... 190
- Monsonogo H.C. Toulouse..... 190
- Mass C.A. Rosendaël 190
9. Mozeau H.C. Beauvais 185
- Leveque C.A. Rosendaël 185
- Caillaud Tours 185

82,5 kg

1. Boussaroque M.J. Vias 237,5
2. Brezski A.S.P.T.T. Lille 220
3. Baczyk Lille U.C. 217,5
4. Zahner S.A. Colmar 215
5. Rouget C.H.A. Angoumois..... 210
6. Herzog S.G.S.A. Sélestat 202,5
7. Marot C.H.A. Angoumois..... 195
8. Déluge Gonesse 190

90 kg

1. Kretz M.J.C. Andlau..... 242,5
2. Fontanier C.G.A. St-Maur 205
- Dubois H.C. G.D. Combe..... 205

SENIORS

52 kg

1. Lamba O.G. Synthe 145
- Godard U.S. Acigné..... 145
- Dupoux A. Lavandou..... 145
4. Descaux A.S.D. Breguet 125

56 kg

1. Gras C.C.P.H. Châlons-sur-Marne 165
2. Carlier S.C. Neuilly 160
- Rossignol Avenir de Rennes..... 160
4. Guipon Noisy Le Sec 155
- Tome Dreux A.C. 155
- Bayle U.A. Cognac..... 155
- Lamartinèche N.S.O. Dijon..... 155
- Glowaki A.S. Montferrandaise 155
- Schmitt S.A. Colmar 155
10. Gimenez Chatillon-sur-Seine 147,5

60 kg

1. Orтели F. de Besançon..... 185
2. Cahue C.H. St-Malo..... 182,5
3. Fabre G.S. Sorgues..... 180
- Lanteri A.S. Monaco 180
- Nivault Moulin Engilbert..... 180

Haltérophile Moderne n° 338 (06-07-1977)

6. Labbe C.H.C Fougères.....	177,5
St-Cierge U.S. Crest	177,5
8. Sampino U.G.A.P. Péageois	175
Mathieu V.G.A.....	175
10. Terreng C.H.C. Creil	172,5

67,5 kg

1. Joye M.J. Cluse	212,5
2. Abbo H.C. Marseille.....	210
Lemaire Reims H.M.	210
Couvrand Nantes E.C.....	210
5. Stanca A.S.P.T.T. Mulhouse.....	207,5
Espinola S.C. Fameck.....	207,5
7. Lavenu Évreux E.C.	205
Heuze Séées	205
9. Muller A.S.P.T.T. Strasbourg.....	200
Corne F. de Besançon	200
Pastor Le Bourget.....	200
Tedeschi V.G.A.....	200
Combe Montrouge.....	200
Givron Reims H.M.	200
André AS Monaco	200
Devigneville Vernon	200

75 kg

1. Lutic St Pol	235
Serra H.C. Nice.....	235
3. Attely V.G.A	230
Gaheri Courbevoie.....	230
Landot Gorges.....	230
6. Kuntzer A.O.C. Petites Rosselle.....	227,5
Hochard U.S.M.T.....	227,5
8. Grenet C.H. de Caen	225
Doubré Neuilly	225
10. Durand A.H.C. Aubusson.....	222,5
Mortagne A.S. Ambarès	222,5
Walt S.H.C. Haguenau	222,5
Roland Tours.....	222,5

82,5 kg

1. Beley A.S. Montbéliard	260
2. Muzeau H.C. Beauvais.....	250
3. Cadis S.A.S. Niort.....	247,5
Wencker C.S. Brumath.....	247,5
Tarragnat Rueil A.C.....	247,5
6. Rémy H.C. Chambon	245

7. Hélène St. Pol	240
Buge RS Limoges.....	240
Fontaine St-Quentin	240
10. Bence C.A. Rosendaël	237,5
Leroux C.H.C. Creil	237,5
Lecaille St-Pol	237,5
Clerc Rueil A.C.	237,5

90 kg

1. Krettly A.S. Monaco	262,5
2. Zago M.J. Chambéry	260
Gudin H.C. Avallon.....	260
4. Renault Vernon	255
5. Schmitt S.A. Colmar	250
Lebailly S.C. Sorgues	250

100 kg

1. Garcia H.C. Clermont	275
2. Duquenoy Amiens S.C.	265
3. Siaux U.A. Tarbes.....	257,5
4. Rachel Montrouge.....	250
5. Boschetti Moulins Engilbert.....	240
Schiettecatte G.S. Senlis	240

FINALES DE ZONES ZONE NORD-EST

CADETS

52 kg	
1. Groff, Guebwiller.....	115
2. Papa, A.S. Jœuf.....	115
3. Betton, H.C. Riomois	112,5

50 kg

1. Hoffmann, C.O.C.I. Fegersheim	130
2. Jonquières, Reims H.M.....	130

60 kg

1. Jaeger, S.A. Sélestat	155
2. Motitz, M.J.C. Andlau	147,5
3. Boiston, Française de Besançon	147,5
4. Voisin, Française de Besançon	140
5. Ansel. S.A. Calmar	125

67,5 kg

1. Fausse, U. Hagondange	190
2. Tournoy, E.S. Laneuveville.....	170
3. Baechler, Reims H.M.....	170
4. Mairot, Ornans	167,5
5. Devin, S.R. Saint-Dié.....	145

75 kg

1. Drillon, E.S. Laneuveville	185
-------------------------------------	-----

2. Boiston, Française de Besançon.....	185
--	-----

82,5 kg

1. Gonzalez, Prémery.....	217,5
2. Macé, H.C. Avallon.....	200
3. Gekiere, H.C. Avallon	195

JUNIORS

60 kg

1. Chollet. Gauloise de Vaise.....	150
------------------------------------	-----

67,5 kg

1. Gomard, Reims H.M.....	190
2. Jacquet, E.S. Laneuveville	182,5
3. Nourrisson, Stade Clermontois	182,5
4. Zwerger, H.C. Villerupt.....	172,5

75 kg

1. Schuller, Guebwiller	190
-------------------------------	-----

90 kg

1. Kretz, M.J.C. Andlau	230
-------------------------------	-----

SENIORS

56 kg

1. Gras, C.C.P.H. Châlons-sur-Marne.....	172,5
--	-------

ZONE CENTRE-OUEST

CADETS

52 kg	
1. Dubourg, S.C. Saint-Amand	115
2. Landais, C.A. Evron.....	110

56 kg

1. Lambert, C.A. Evron	145
2. Defrance, Comines	135
3. Lefèvre P., C.A. Rosendaël.....	130

60 kg

1. Gerbaud, C.S.M. Pantin	162,5
2. Serrano J.-J., C.M. Orléans.....	160
3. Carru, Saint-Pol	145
4. Lefèvre L., Nogent-le-Rotrou.....	142,5

67,5 kg

1. Delbreil, C.O. Etampes	170
2. Gérardin, Saint-Pol	150
Éliminé - Delvallez, Lille U.C.	0

75 kg

1. Denoyelles, Billy-Berclau	187,5
2. Poupet, V.G.A. Saint-Maur	180

3. Ferret, Châteauroux.....	175
-----------------------------	-----

82,5 kg

1. Viala, S.O. Rosnéen	197,5
------------------------------	-------

JUNIORS

52 kg

1. Larget, S.A.C.A.M.P.	130
------------------------------	-----

56 kg

1. Leclerc P., Loos.....	152,5
--------------------------	-------

67,5 kg

1. Rousseleau, Saint-Nazaire O.S.	185
2. Silvente, A.S.B. Rezé.....	180
3. Péron, S.G.T. Angers	175

75 kg

1. Luneau, Châteauroux.....	202,5
2. Caillaud, U.S. Tours	192,5
3. Maes, C.A. Rosendaël	192,5

82,5 kg

1. Rouget, Angoulême	205
2. Baczyk, Lille U.C.	205

60 kg

1. Nivault, Moulins Engilbert	180
2. Ortelli, Française de Besançon	172,5

67,5 kg

1. Lemaire, Reims H.M.	210
2. Givron, Reims H.M.....	205
3. Stanca, A.S.P.T.T. Mulhouse	202,5
4. Corne, Française de Besançon.....	197,5

75 kg

1. Kuntzer, A.O.C. Petite Rosselle	235
2. Faure, Gauloise de Vaise	222,5
3. Schmitt, A.O.C. Petite Rosselle	217,5
4. Bully, C.A. Saint-Priest	210
5. Bonin, R.H.M.	200

82,5 kg

1. Beley, Montbéliard	252,5
2. Rémy, Chambon	235
3. Dierstein, A.S.P.T.T. Strasbourg	232,5

90 kg

1. Gudin, H.C. Avallon.....	257,5
-----------------------------	-------

SENIORS

60 kg

1. Mathieu, V.G.A. Saint-Maur	182,5
-------------------------------------	-------

67,5 kg

1. Couvrand, Nantes E.C.	217,5
2. Valette, S.C. Saint-Amand.....	210
3. Combe, S.M. Montrouge	202,5
4. Pastor, A.S.C.E.M. Le Bourget.....	195

75 kg

1. Attely, V.G.A. Saint-Maur	235
2. Lutic, Saint-Pol-sur-Mer.....	230
3. Gaheri, Courbevoie S.	225
4. Landot, Garges	225
5. Hochard. U.S.M.T.	220

82,5 kg

1. Tarragnat, Rueil A.C.	247,5
2. Helena, Saint-Pol-sur-Mer	242,5
3. Lecaille, Saint-Pol-sur-Mer	235
Éliminé - Bence, C.A. Rosendaël	0

PRIX INTERGROUPE 1976-1977

ZONE NORD-OUEST

CADETS

56 kg	
1. Morvan, A.L. Paimpol	140
2. Fournaise. C.H.C. Saint-Brieuc	127,5
60 kg	
1. Jehanno, A.S. Saint-Coulomb	152,5
2. Sorre. C.H. Saint-Malo	150
67,5 kg	
1. Calvar, Lorient	165
2. Beaufreton, Vannes A.C.	165
3. Guingueno, C.A. Lorient	162,5
4. Derop, Saint-Quentin	162,5
N.C. Graindorge, M.J.C. Gace	0
N.C. Pauwels, Amiens S.C.	0
75 kg	
1. Rouault, C.H.C. Saint-Brieuc	180
2. Besselièvre, Saint-Quentin	172,5

CADETS

52 kg	
1. Santos, A.C. Montpellier	120
2. Reboulet, M.J. Avignon	117,5
3. Faucher, C.S. Bellac	110
4. Clément, H.C. Pont-Évêque	110
56. kg	
1. Augier, M.J. Jonquières	137,5
2. Toucas, U.S.A.M. Toulon	135
60 kg	
1. Moutely, A.S. Pessac	165
2. Maritano, A.C. Frontignan	145
N.C. Cabanel, H.C. Albi	0
N.C. Albertini, U.S.A.M. Toulon	0
67,5 kg	
1. Lemaux, U.S.A.M. Toulon	165
N.C. Courme, A. Lavandou	0
75 kg	
1. Crescienne, U.S.A.M. Toulon	185
2. Garcia, U.S.A.M. Toulon	185
N.C. Bonnet, S.C. Navis	0
90 kg	
1. Gabaron, J.F. Bourgoin	222,5
JUNIORS	
60 kg	
1. Blanchon, G.C. Sorgues	170
67,5 kg	
1. Chauvin, U.A. Valence	190
2. Dirand, Avignon M.J.	162,5
N.C. Romognoli, Nice	0
75 kg	
1. Soullier, Clermont Sports	197,5
2. Monsonogo, H.C. Toulouse	195
N.C. Rebaudo, H.C. Menton	0
82,5 kg	
1. Boussaroque, M.J. Vias	242,
SENIORS	
52 kg	
1. Dupoux Elle, A. Lavandou	157,5

90 kg	
1. Roulland, Portbail	212,5
JUNIORS	
67,5 kg	
1. Lème, C.H. Saint-Malo	185
2. Olivier. Domfront	185
3. Dheilley, Saint-Aubin-Elbeuf	175
75 kg	
1. Ropars, A.L. Paimpol	207,5
2. Muzeau P., H.C. Beauvais	190
SENIORS	
52 kg	
N.C. Godard, U.S. Acigné	0
56 kg	
1. Rossignol Rennes	165

60 kg	
1. Labbe, C.H.C. Fougères	182,5
67,6 kg	
1. Heuze, S.E.E.S.	205
2. Lavenu, Évreux A.C.	200
75 kg	
1. Grenet, Caen	222,5
2. Tirlot, Compiègne	222,5
3. Ledotch, Saint-Brieuc	215
82,5 kg	
1. Muzeau D., H.C. Beauvais	247,5
2. Fontaine, Saint-Quentin	240
3. Leroux, Creil	230
4. Letaltec, Saint-Malo	230
100 kg	
1. Duquenoy, Amiens S.C.	252,5

ZONE SUD

60 kg	
1. Lanteri, A.S. Monaco	185
2. Saint-Cierge J.-F., U.S. Crest	180
3. Fabre, G.C. Sorgues	177,5
4. Sampino, U.G.A.P. Péageois	175
67,5 kg	
1. Joye, M.J. Cluse	222,5
2. Abbo, H.C. Marseille	212,5
3. Dupoux Lucien, A Lavandou	200
4. André, A.S. Monaco	195
75 kg	
1. Serra, H.C. Nice	237,5

2. Mortagne, A.S. Ambarès	225
3. Durand, A.H.C. Aubusson	0
4. Sigala, A.S.C. Béziers	0
82,5 kg	
1. Vincent, H.C. Nice	235
2. Péjoine, C.S. Tulle	225
90 kg	
1. Krettly, A.S. Monaco	265
2. Lebailly, G.C. Sorgues	255
3. Zago, M.J. Chambéry	0
100 kg	
1. Garcia, H.C. Clermont	287,5

COMITÉ DE DIRECTION

(Suite de la page 3)

<p>ZONE NORD-OUEST : Comités régionaux : Basse-Normandie, Bretagne, Anjou. Agent de coordination : M. Robert GALLEANO. Résidence administrative : direction régionale CAEN.</p> <p>ZONE SUD-OUEST : Comités régionaux : Pyrénées, Guyenne, Limousin, Poitou. Agent de coordination : M. René DINI. Résidence administrative : direction régionale TOULOUSE.</p> <p>ZONE SUD-EST : Comités régionaux : Auvergne, Dauphiné-Savoie, Languedoc, Provence, Côte d'Azur, Corse. Agent de coordination : M. Jean BONHOURE. Résidence administrative : direction régionale GRENOBLE.</p> <p>Dans le cadre de la préparation olympique, nomination d'un entraîneur national responsable de la préparation des athlètes de la liste « A » : M. Aimé TERME.</p>	<p>4°) QUESTIONS DIVERSES :</p> <p>- Banque : M. CORET sollicite du comité de direction l'autorisation de faire fonctionner le compte de la F.F.H.C. en position débitrice jusqu'à réception de la 2^e tranche de la subvention du secrétariat d'État. Le comité de direction autorise, à l'unanimité, MM. CORET, PAROT et FANGUIAIRE (trésorier) à travailler avec un découvert bancaire qui sera comblé dès réception de la subvention.</p> <p>- Blâme : Sur demande du comité d'Alsace blâme à M. Marcel STRESSER (responsable du S.H.C. Haguenau). Motifs : licences non réglées jusqu'au début décembre ; ce qui n'a pas permis aux athlètes de participer à des compétitions. D'autre part, attitude négative en tant qu'arbitre (refus d'arbitrer à l'extérieur). Le comité directeur homologue la décision du comité régional d'Alsace. Séance levée à 12 heures.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le secrétaire général :</i> J.-P. BULGARIDHES <i>Le président :</i> A. CORET</p>
---	--

Championnats de France Seniors 77

Rueil-Malmaison 21 et 22 Mai 1977

Bien soutenus par une municipalité compréhensible à l'égard du sport, l'équipe dirigeante du Rueil Athlétic Club a su offrir aux athlètes et dirigeants de la F.F.H.C. une organisation sans faille.

52 kg

Billet, chez les mouches, s'impose facilement avec un total de 190 kg. La lutte est serrée entre Miette et Grausi pour la seconde place. Finalement, Miette prend l'avantage sur Grausi.

1. BILLET (U.S.O. Dijon)	85	+	105	=	190, -
2. MIETTE (Amiens).....	80	+	100	=	180, -
3. GRAUSI (C.H. Anse)	80	+	97,5	=	177,5



56 kg

Stresser prend sa revanche sur Limani qui l'a devancé au mémorial Jean-Dame. L'Alsacien blessé au genou le mois dernier est en petite forme et a perdu confiance. Souhaitons que le temps lui permette de retrouver le chemin des records et succès. Nous trouvons sur la troisième marche du podium un jeune athlète, Lebrun, qui fait une démonstration de ses qualités et doit s'imposer dans les années à venir.

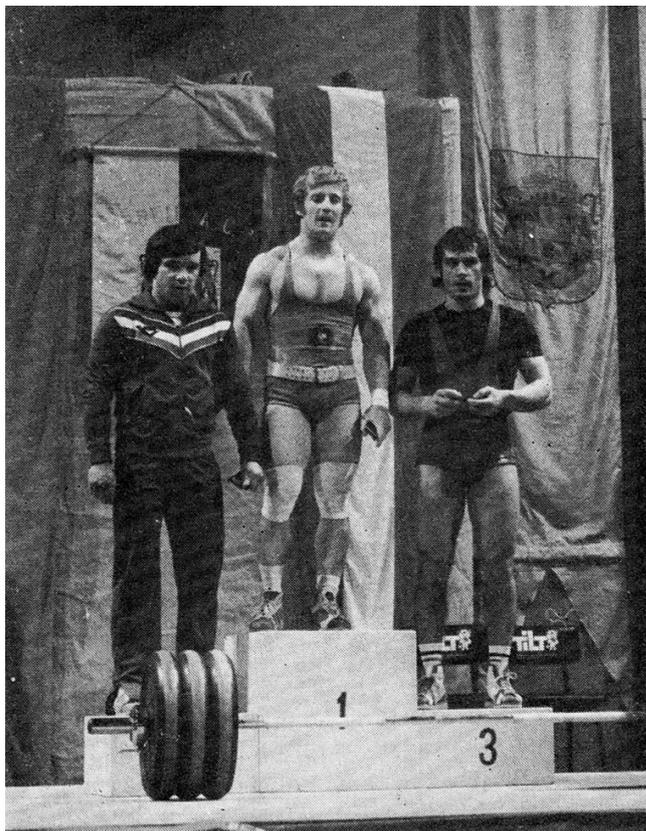
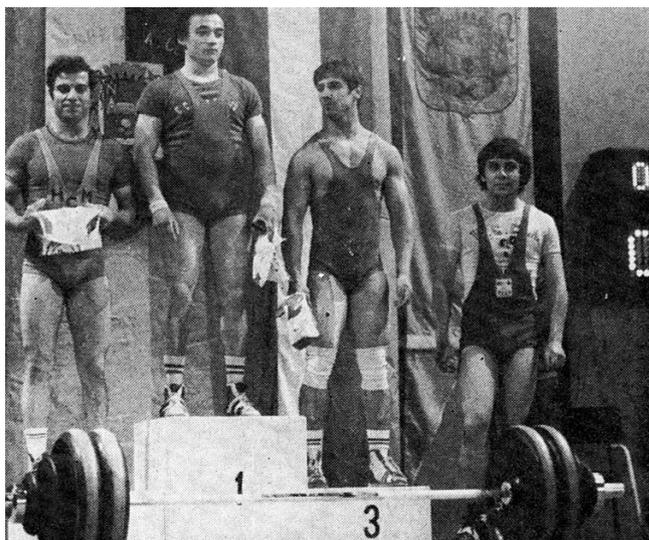
1. STRESSER S. (Haguenau)	97,5	+	120	=	217,5
2. LIMANI (AS. Jœuf)	95	+	120	=	215, -
3. LEBRUN (S.P.N. Vernon).....	92,5	+	115	=	207,5
4. LENOBLE (AS. Monaco)	82,5	+	112,5	=	195, -
5. MY (S.M. Montrouge)	87,5	+	105	=	192,5



60 kg

Chez les plumes, sans adversaire à sa mesure, J.-C. Chavigny réalise le bon total de 242,5 kg. Bidard, toujours blessé à une cuisse, a quand même tenu à participer à ces championnats. Nous félicitons cet athlète pour le courage qu'il en a eu. Il arrache 102,5 kg et épaule et jette 120 kg debout. Il prouve qu'il est fort. Bidard doit maintenant reprendre confiance. Au bénéfice du poids de corps, Abbo prend la seconde place.

1. J.-C. CHAVIGNY (E.C. Orléans)	105	+	137,5	=	242,5
2. ABBO (H.C. Marseille).....	97,5	+	125	=	222,5
3. BIDARD (H.C. St-Malo).....	102,5	+	120	=	222,5
4. BAZIN (Arbresle).....	95	+	115	=	210, -
5. CRAVEA (H.C. Nice)	90	+	110	=	200, -



67,5 kg

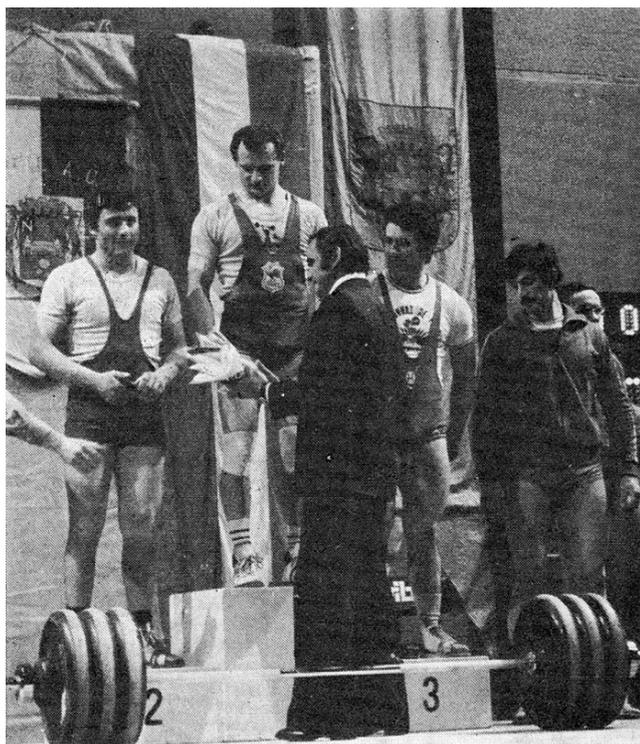
Senet, en très grande condition, a confirmé la classe mondiale qu'il possède. Les deux échecs qu'il enregistre à 135,5 kg contre le record de France à l'arraché, ne sont pas dus à un manque de force, mais de technique. A l'épaulé jeté, Senet assure le titre avec un premier essai 157,5 kg. Il réalise ensuite 162,5 kg et manque de peu 166 kg, record de France. Cet athlète montre qu'il est déjà prêt pour les championnats du monde 77 à Stuttgart. Derrière Senet, cette catégorie donne l'occasion d'une compétition très attrayante. Rontard, brillant second grâce à sa valeur au jeté (152,5 kg), a mené le bal devant Radinovic et, la révélation, le junior Lebreton qui a fait une grosse impression.

1. SENET (Amiens S.C.).....	127,5	+	162,5	=	290,-
2. RONTARD (V.G.A. St-Maur).....	112,5	+	152,5	=	265,-
3. RADINOVIC (AS. Jœuf).....	117,5	+	140	=	257,5
4. LEBRETON (C.A. Lorient).....	110	+	145	=	255,-
5. LASORSA (S.C. Navis).....	110	+	140	=	250,-
6. COLLINOT (H.C. Avallon).....	110	+	140	=	250,-
7. CAESEMAEKER (Lille U.C.).....	105	+	137,5	=	242,5
8. DARDEL (H.C. St-Baldolph).....	105	+	135	=	240,-
9. LEBLOA (C.A. Lorient).....	105	+	135	=	240,-
10. DESTOUCHES (Ferte-Milon).....	100	+	135	=	235,-
11. BOUREAU (S.C. Neuilly).....	100	+	135	=	235,-
12. SENET P. (Amiens S.C.).....	105	+	125	=	230,-
13. BULGARIDHES (H.C. Nice).....	92,5	+	130	=	222,5
14. DANGUILLAUME (A.S.P.T.T. Str.).....	100	+	120	=	220,-
15. LIMU (Nouméa).....	95	+	125	=	220,-

75 kg

Dans cette catégorie, le duel tant attendu entre Kinck et Chavigny Roland tourne court. Roland profite de l'élimination de Kinck après trois essais manqués à 132,5 kg et l'emporte avec un jeté de 150 kg. Picco est un brillant second dans cette catégorie. A la troisième place, on trouve Brunet. Le résultat de cette catégorie a été décevant, six athlètes étant éliminés.

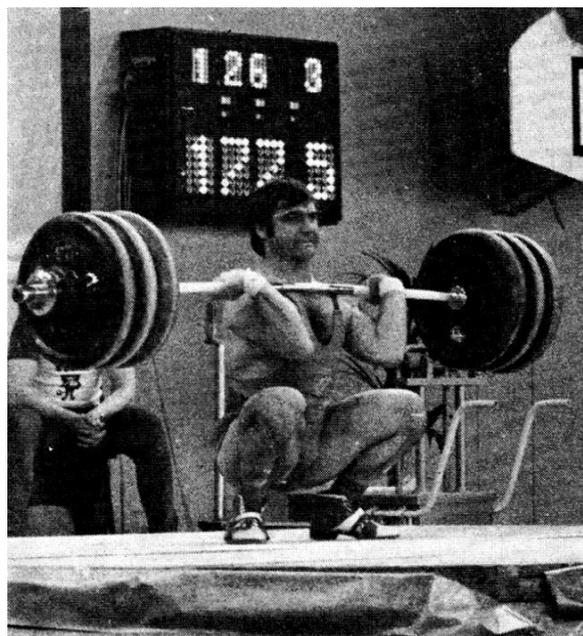
1. CHAVIGNY (U.S. Tours).....	135	+	150	=	285,-
2. PICCO (C.H.C. Oyonnax).....	117,5	+	145	=	262,5
3. BRUNET (E.E.R. Carpentras).....	120	+	137,5	=	257,5
4. DRUBIGNY (Reims).....	115	+	137,5	=	252,5
5. GRICOURT (Amiens).....	107,5	+	142,5	=	250,-
6. BAECHLER (Reims).....	110	+	140	=	250,-



82,5 kg

A trente-sept ans, Barroy est égal à lui-même. Il réussit un retour remarqué. Il donne la réplique aux jeunes... Il espère améliorer très bientôt son total de 305 kg. Jouan, handicapé par une douleur aux reins, assure la seconde place après l'élimination de son camarade de club Faucher, à l'épaulé-jeté, avec 162,5 kg. Rigaud prend la troisième place avec un total de 295 kg record personnel.

1. BARROY (A.S.P.P.).....	135	+	170	=	305,-
2. JOUAN (R.A.C.).....	127,5	+	167,5	=	295,-
3. RIGAUD (Grigny).....	130	+	165	=	295,-
4. BEIS (A.S.P.P.).....	122,5	+	152,5	=	275,-
5. JULIA (A.S.F.T.T. Lille).....	122,5	+	147,5	=	270,-
6. MERAT (V.G.A St-Maur).....	122,5	+	147,5	=	270,-
7. LAGARRIGUE (M.J.C. La Source).....	122,5	+	140	=	262,5
8. BELEY (Montbéliard).....	117,5	+	142,5	=	260,-



Michel BARROY (A.S.P.P.)

à une tentative contre le record de France à l'épaulé-jeté.

90 kg

Seul concurrent dans cette catégorie, Coussin, assure le titre de champion de France 1977. On le retrouve après le mémorial Jean-Dame dans une forme moyenne.

1. COUSSIN (Aix).....	140	+	160	=	300,-
-----------------------	-----	---	-----	---	-------

100 kg

Mahieux, dès le premier mouvement, prend l'avantage avec 135 kg sur ses concurrents directs, Pautot, Menoni et Saint-Martory. Après un jeté à 175 kg, Mahieux est le premier champion de France de cette nouvelle catégorie.

1. MAHIEUX (CM. Orléans).....	135	+	175	=	310,-
2. PAUTOT (Montbéliard).....	132,5	+	172,5	=	305,-
3. MENONI (Bourgoin).....	130	+	172,5	=	302,5
4. HEINRICH (Montbéliard).....	132,5	+	167,5	=	300,-
5. DECUIGNIERES (S.A.M.).....	127,5	+	172,5	=	300,-

110 kg

Depuis plus de dix ans, titulaire de l'équipe de France, le poids lourd Gourrier a remporté une fois de plus le titre de champion de France. Nous avons trouvé cet athlète dans une forme ordinaire. Il peut encore nous réserver d'agréables moments, souvent en très grande forme quand les occasions en valent la peine.

1. GOURRIER (V.G.A. St-Maur).....	145	+	200	=	345,-
-----------------------------------	-----	---	-----	---	-------

Aimé TERME.

NOS COUPES DE France

COMITÉS RÉGIONAUX - 11-12 JUNI 1977

1. Provence.....	593,8	12. Anjou	447,3
2. Picardie.....	583,1	13. Pyrénées.....	440,8
3. Lyonnais.....	567,7	14. Champagne.....	422,5
4. Lorraine.....	543,5	15. Île-de-France.....	406, -
5. Guyenne.....	537,6	16. Haute-Normandie.....	388,8
6. Languedoc.....	536,6	17. Poitou.....	337,8
7. Bretagne.....	533,3	18. Auvergne.....	323,5
8. Bourgogne.....	524,4	19. Basse-Normandie.....	293,2
9. Dauphiné - Savoie.....	490,7	20. Limousin.....	241,2
10. Franche-Comté.....	478,9	21. Orléanais.....	199,4
11. Flandres.....	470,2		



L'équipe de Provence vainqueur de la Coupe de France des Comités Régionaux.



L'équipe de la M.J.C. Vias vainqueur de la coupe de France « Division juniors ».

CLUBS (2^e tour) - JUNIORS

1. Lille U.C., Flandres.....	184,4	12. E.S. Laneuveville, Lorraine.....	96,9
2. M.J.C. Vias, Languedoc.....	162,5	13. H.C. Avallon, Bourgogne.....	96,3
3. A.L. Paimpol, Bretagne.....	128,05	14. Lille U.C. (2), Flandres.....	94,1
4. H.C. Figeac, Pyrénées.....	125,8	15. C. A. Rosendaël, Flandres.....	92,4
5. C.H.O. Ferte-Milon, Picardie ...	121,85	16. C.A. St-Priest, Lyonnais.....	89,7
6. S.G.T. Angers, Anjou.....	121,8	17. U.S.A.M. Toulon, Côte d'Azur..	89,7
7. A.S.E. Lille, Flandres.....	110,1	18. A.S. Jœuf, Lorraine.....	78,9
8. Nice U.C., Côte d'Azur.....	114, -	19. S.C. Navis, Dauphiné-Savoie....	59,1
9. S.P.N. Vernon, Hte-Normandie	112,9	20. Évreux A.C., Hte-Normandie	13,75
10. U.M.S. Estaque, Provence.....	112,1	21. A.C. Lorient, Bretagne.....	- 33,95
11. Reims HM., Champagne.....	110,6	22. Amiens, Picardie.....	- 42,25

CLUBS (2^e tour) Seniors

1. V.G.A. St-Maur, Île-de-France.....	228,1
2. Rueil A.C., Île-de-France.....	224,6
3. A.S.P.T.T. Lille, Flandres.....	222,1
4. Reims H.M., Champagne.....	207,0
5. Lille U.C., Flandres.....	204,8
6. H.C. Nice, Côte d'Azur.....	192,2
7. H. C. Vénissieux, Lyonnais.....	190,8
8. U. Grigny, Île-de-France.....	186,8
9. A.S.P. Paris, Île-de-France.....	184,5
10. A.C. Lorient, Bretagne.....	183,6
11. U.S. Tours, Orléanais.....	181,3
12. H.C. St-Malo, Bretagne.....	176, -
13. H.C. Gd-Combe, Languedoc.....	174, -
14. Saint-Pol, Flandres.....	172, -
15. C.H. Anse, Lyonnais.....	170,9
16. Amiens S.C., Picardie.....	167,7
17. S.C. Navis, Dauphiné-Savoie.....	167,4
17. H.C. Beauvais, Picardie.....	167,4
19. A.S. St-Médard, Guyenne.....	160,3
20. A.S.P.T.T. Mulhouse, Alsace.....	154,2
21. Tarbes H.C., Pyrénées.....	152,1
22. V.G.A. St-Maur (2), Île-de-France.....	151, -
23. F.C. Laon, Picardie.....	150,6
24. Franç. Besançon, Franche-Comté.....	148,1
25. A.S. Montbéliard, Franche-Comté.....	147,7
26. J.F. Bourgoïn, Dauphiné-Savoie.....	140,9
27. G.C. Sorgues, Provence.....	136,5
28. Dinard A.C., Bretagne.....	134,9
29. A.S. Jœuf, Lorraine.....	131,4
30. C.H.C. Oyonnax, Lyonnais.....	127,5
31. Lomme, Flandres.....	126,7
32. Cheminots Caen, Bsse-Normandie.....	125,2
33. U.A. Tarbes, Pyrénéen.....	118,9
34. H.C. Avallon, Bourgogne.....	111,6
35. H.C. Compiègne, Picardie.....	98,1
36. Nice U.C., Côte d'Azur.....	91,5
37. H.C. Nice Côte d'Azur.....	90,1
38. C.S.C. Amiens Nord, Picardie.....	84,7
39. A.S. Montbéliard, Franche-Comté.....	49,8
40. S.H.C. Haguenau, Alsace.....	42,6
41. C.H.C. Creil, Picardie.....	35,8
42. S.P.N. Vernon, Hte-Normandie.....	31,5
43. H.C. Nice (2), Côte d'Azur.....	3, -

CLUBS (3^e tour) Juniors

Compiègne - 4 juin 1977

	<u>Points</u>
1. M.J.C. Vias, Languedoc.....	+ 183,450
2. Lille U.C., Flandres.....	+ 182,200
3. F.I.C. Figeac, Pyrénéen.....	+ 136,300
4. Paimpol, Bretagne.....	+ 133,500
5. S.G.T. Angers, Anjou.....	+ 127,100
6. C.H.O. Ferte-Milon, Picardie.....	+ 113,850

Honneur

Troyes - 5 juin 1977

	<u>Points</u>
1. U.S. Grigny, Île-de-France.....	+ 196,400
2. H.C. Vénissieux, Lyonnais.....	+ 193,900
3. C.H. St-Malo, Bretagne.....	+ 185,900
4. A.S.P., Île-de-France.....	+ 184,600
5. U.S. Tours, Orléanais.....	+ 184,300
6. A.C. Lorient, Bretagne.....	+ 165, -

Excellence

Lille - 4 juin 1977

	<u>Points</u>
1. V.G.A. St-Maur, Île-de-France.....	+ 254,300
2. Lille U.C., Flandres.....	+ 231, -
3. A.S.P.T.T. Lille, Flandres.....	+ 221, -
4. Reims H.M., Champagne.....	+ 199,300
5. Rueil, Île-de-France.....	+ 90,500
6. H.C. Nice, Côte d'Azur.....	- 88,700

A L'ÉCOUTE DU SPORT ATHLÉTIQUE...

CHALLENGE DE FRANCE DES CLUBS

Classement national (20 meilleures équipes)

Juniors					
1. A.C. Mons	91,5	9. A.S. Monaco.....	82,5	15. C.S. Meaux	74,5
2. S.C. La Rochelle.....	88,5	10. S.C. Courpalay.....	80, -	16. Troyes O.S.	74,5
3. S.G.T. Angers	75,5	11. Gauloise-de-Vaise.....	77,5	17. Courbevoie.....	74, -
4. U. Haubourdin	74,5	12. H.C. Avallon	76, -	18. Valenciennes.....	73, -
5. Statuaire Saintes.....	74, -	13. Albédo Orange.....	75,5	19. Courpalay.....	73, -
6. U.S. Velay.....	67, -	14. S.C. Saintes	75,5	20. C.H. Saint-Malo	73, -
7. Le Plessis-Robinson.....	67, -				
8. Z.U.P. A.C. Poitiers	65, -				
9. C.S.M. Épinay.....	63,5				
10. E.S. Laneuveville	63, -				
11. C.H.C. Saint-Brieuc.....	62, -				
12. A.S.B. Pèze.....	58, -				
13. U. Hagondange	57,5				
14. Saint-Aubin-Elbeuf.....	57, -				
15. Statuaire Saintes.....	57, -				
16. S.C. La Rochelle.....	56,5				
17. C.A. Lorient.....	55,5				
18. Vasseur Nancy	54, -				
19. O. Ricamarie	53,5				
20. H.C. Aix	53,5				

Seniors

Quatre équipes en finale nationale

1. C.S. Meaux.....	107, -
2. U. Haubourdin	104,5
3. U. Halluin	100,5
4. H.C. Nice	98, -
5. A.C. Mous	96, -
6. S.C. La Rochelle.....	90, -
7. Moulin-Vert	85, -
8. E.S.S.M., Hères.....	84, -



A.C. Mons équipe organisatrice et vainqueur dans la catégorie seniors.

FINALE NATIONALE

Mons-en-Barœul, le 15 mai 1977

Les dynamiques dirigeants de l'Athlétic club de Monsois ont réalisé un tour de force.

En l'espace de dix jours, ils ont mis sur pied les finales du Challenge de France de Force athlétique prévues initialement à Montmartre.

Dans leurs locaux, ils ont accueilli les tireurs régionaux et ceux venus de Nice, Meaux et La Rochelle. L'équipe d'Angers s'est présentée également mais a dû déclarer forfait suite à l'absence d'un athlète ; dommage pour cette équipe sympathique.

En présence de MM. Paterni, Merveille et Caesemaker, les concurrents réalisèrent d'excellentes performances au développé couché et au squat, notamment le Rochelais Bouron qui battit le record de France junior du squat avec 221 kgs, ancien record 206 kgs en lourd-léger.

Les résultats par équipes confirmèrent la supériorité nordiste.

Chez les seniors, l'Union Haubourdinoise équipe chère à Maurice Merveille, avec ses trois champions de France Datteny, Lignel et Villette reconduisit son titre de l'an dernier. Devançant Meaux avec Denivet, excellent athlète, égalant en poids léger ses meilleures performances réalisées en catégorie supérieure, bien épaulé par ses deux sympathiques partenaires Vachat et Bronchart.

Troisième, l'Union Halluinoise, équipe très homogène composée de Verholle, Grimonprez et Declercq, qui se classe toujours aux places d'honneur.

Quatrième l'H.C. Nice, avec Bottin, Boucetta et Bonnet, malgré un long déplacement, cette équipe revient au premier plan et se fit particulièrement remarquer en flexion sur jambes.

A signaler que l'équipe seniors de Mons-en-Barœul tira hors concours et réussit un excellent total. Elle était composée de Couture, champion de France, Taret et Vanbierlet.

Chez les juniors :

Vainqueur : l'Athlétic club Mons-en-Barœul, équipe sympathique avec trois jeunes qui en veulent terriblement, composée de Hillier qui réussit facilement en léger cadet la très belle barre de 182 kgs en squat, Matysiak et Demarquilly, motivés au maximum, et voilà comment une équipe est championne de France.

Deuxième, La Rochelle. Là aussi, tout est détaillé, supervisé, bonne école, ses résultats le prouvent, ajoutons à cela un gabarit impressionnant : Bouron et deux athlètes survoltés, Charpentier et Poujade. Voilà de quoi faire plaisir au comité du Poitou.

Troisième l'Union Haubourdinoise, sur la trace de son aînée, composée du poids coq

champion de France Pierrez et de Brongniart et Gravelin qui tenez vous bien disputèrent leur premier pas cette saison.

M. Paterni représentait la F.F.H.C., M. Demonsel, le comité des Flandres, MM Merveille et Chabaud la commission athlétique des Flandres.

Excusé M. Herbaux, C T R retenu au championnat des Flandres haltérophile.

Importante remise de prix par la municipalité, l'A.C. Mons et les commerçants de la ville.

Maurice MERVEILLE.

RÉSULTAT

JUNIORS

	Points
1. A.C. Mons.....	97, -
2. S.C. La Rochelle	95, -
3. Haubourdin	67,5

SENIORS

	Points
1. U. Haubourdin	114,5
2. C.S. Meaux	107,5
3. U. Halluin	104, -
4. H.C. Nice	101, -

Arbitres : MM. Merveille, Demonsel, Caesemaker.

• une équipe incomplète : S.G.T. Angers.

Championnat de France Athlétique 77

Sorgues, le 18 juin 1977

Magnifique championnat de France athlétique, que celui disputé ce 18 Juin à la salle des fêtes de Sorgues, puisqu'il devait débiter sous le tintamarre du Réveil Fanfare et de ses majorettes, se poursuivre dans un bruit de fonte, et s'achever dans le pétilllement des records.

Le folklore était au rendez-vous, mais c'est une vibrante « Marseillaise » qui saluait ces championnats de France placés sous la responsabilité technique de Claude Thivent (C.T.R.), à côté duquel figuraient MM. Coret, président de la F.F.H.C., Fanguiaire, président du Comité de Provence, Gerber, directeur technique national, qui allaient présider ces championnats 77, alors que l'arbitrage allait être assuré par MM. Privat, Merveille, Nowack (1^{er} plateau), Brunet, Fanguiaire, Marie, Moulin (2^e plateau).

Ces 2 plateaux allaient mettre en lice 31 athlètes, et à 8 d'entre eux, de se payer la bagatelle d'améliorer... 16 records nationaux, ainsi répartis :

- ~ GABARON (4) EN 90 kg CADET : 210,5 et 215,5 (flexions), et 315, puis 320 (total).
- ~ BOURON (3) EN 100 kg JUNIOR : 145 (développé couché), 215,5 (flexions), 357,5 (total).
- ~ DUBUS (2) EN 90 kg SENIOR : 187,5 (développé couché), 405 (total).
- ~ MAHROUB (2) EN 52 kg SENIOR : 170,5 (flexion), 277,5 (total).

- ~ YIMGA (2) EN 110 kg SENIOR : 295 (flexion), 472,5 (total).
- ~ MATYSIAK (1) EN 60 kg CADET : 252,5 (total).
- ~ PICCO (1) EN 75 kg JUNIOR : 317,5 (total).
- ~ COUTURE (1) EN 90 kg SENIOR : 250,5 (flexion).

C'est donc sous cette pluie de records et dans une atmosphère surchauffée, que, 6 h 15 durant, allaient se succéder les 31 athlètes présents à ces championnats 77.

Et c'est sur le podium que nos finalistes se retrouvaient à 20 h 30 pour la remise des médailles, coupes et souvenirs, généreusement attribués par la F.F.H.C., les Comités de Provence et de Vaucluse, la ville de Sorgues, le G.C. Sorgues, la D.D.J.S. de Vaucluse, etc. Coupes et médailles remises par notre président M. Coret, et les nombreuses personnalités présentes.

Un apéritif d'honneur devait regrouper tous les présents de cette finale nationale, dans la chaude et plus pure tradition provençale.

Je terminerai en adressant un « coup de chapeau » à la municipalité de Sorgues, au Gymnase Club Sorguais et ses animateurs MM. Shierano et Lebailly pour l'organisation en tous points remarquable de ces championnats 1977.

Claude THIVENT,
C.T.R. Aix-Marseille.

RÉSULTATS

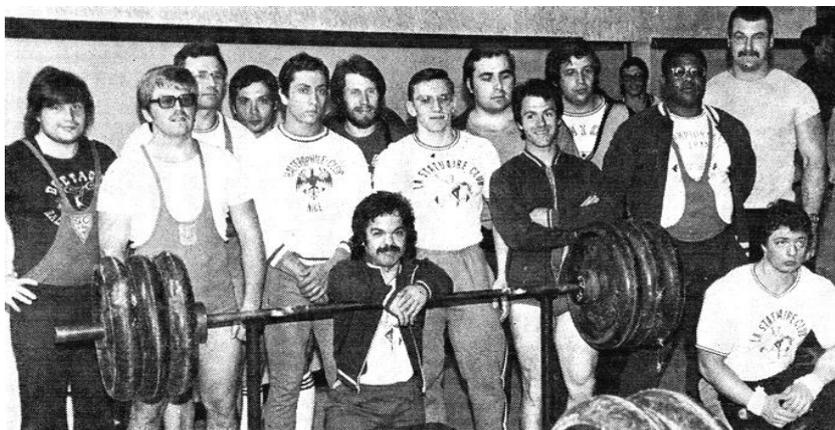
JUNIORS

56 kg	1. Fierez, Haubourdin	230, -
60 kg	1. Matysiak, A.C. Mons	252,5
67,5 kg	1. Hillier, A.C. Mons	297,5
	2. Blondeau, S. Saintes	285, -
	3. Collot, Z.U.P. Poitiers	270, -
75 kg	1. Picco, C.H.C. Oyonnax	317,5
	(Cadet)	
	1. Félicité, U.S. Grigny	295, -
	3. Odin, U.S. Velay	292,5
82,5 kg	1. Demarquilly, A.C. Mons	317,5
	2. Oranger, Épinay	290, -
90 kg	1. Gabaron, J.F. Bourgoin	320, -
	2. Kretz, M.J. Andlau	305, -
100 kg	1. Bouron, S.C. Rochelle	357,5
Arbitres : MM. Privat, Languedoc ; Merveille, Flandres ; Nowak, Poitou.		

SENIORS

52 kg	1. Mahroub, A.S. Monaco	277,5
60 kg	1. Bronchart, C.S. Meaux	290, -
	2. Labbe, C.H.C. Fougères	267,5
67,5 kg	1. Denivet, C.S. Meaux	352,5
	2. Limu, Nouméa	302,5
75 kg	1. Bottin, H.C. Nice	347,5
	2. Verholle, Halluin	342,5
	3. Delohen, Viry-Châtillon	330, -
82,5 kg	1. Lignel, Haubourdin	362,5
	2. Auneau, S.C. Rochelle	332,5
90 kg	1. Dubus, S.C. Saintes	405, -
	2. Couture, A.C. Mons	400, -
	3. Lebret, S.H. Le Rheu	392,3
100 kg	1. Maudet, Z.U.P. Poitiers	425, -
	2. Valter, C.H. Quimper	355, -
110 kg	1. Yimga, Moulin-vert	472,5
	2. Datteny, Haubourdin	462,5
	3. Vachat, C.S. Meaux	395, -

Arbitres : MM. Brunet, Fanguiaire, Marie (Provence) ;
Asso (côte d'Azur) ;
Moulin (Dauphiné-Savoie).



Catégorie seniors



Catégorie juniors

DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR :

COMPTE RENDU DU DÉPLACEMENT

EFFECTUE EN BULGARIE DU 15 AU 25 JUIN 1977

PAR TROIS TECHNICIENS DE LA F.F.H.C.

N°4

... par Michel LOPEZ, Jean-Marc APPARUIT, Philippe ANDRÉ

Dans le cadre d'un protocole d'accord entre les ministères des sports bulgares et français, portant sur un échange de techniciens dans différentes disciplines, notre fédération a pu envoyer en Bulgarie trois techniciens pour une durée de dix jours précédant la venue en France de M. Abadjiev, entraîneur de l'équipe nationale bulgare, prévue pour le mois d'octobre.

Désignés par M. Gerber, directeur technique national, MM. Lopez Michel, membre du Bureau de la F.F.H.C., Apparuit Jean-Marc, C.T.R. de l'Académie de Grenoble et André Philippe, C.T.R. de l'Académie de Nice ont bénéficié de cette faveur et ont durant une dizaine de jours essayé de comprendre ce qui contribue au succès de l'haltérophilie bulgare qui se place actuellement en seconde position sur le plan mondial derrière l'Union soviétique.

Ce compte rendu est divisé en cinq chapitres :

1. Organisation de la Fédération bulgare haltérophile ;
2. Le recrutement et la formation ;
3. Les différents groupes d'élite et leur entraînement ;
4. Les prévisions à moyen et à long terme ;
5. Planning d'activité durant ce séjour ;

1. ORGANISATION DE LA FÉDÉRATION BULGARE HALTÉROPHILE.

La Fédération bulgare haltérophile est subventionnée, d'une part, directement par le gouvernement et, d'autre part, par les bénéficiaires d'une organisation de paris sur les résultats sportifs du nom de « Toto », également régie par le gouvernement.

La Fédération bulgare haltérophile est divisée en vingt-huit comités régionaux.

A la tête de la Fédération se trouve un comité de soixante et onze personnes comprenant :

- a) les délégués des régions,
- b) des entraîneurs,
- c) des arbitres,
- d) un représentant nommé par le ministère des Finances,
- e) un représentant nommé par le ministère de l'Éducation,
- f) un représentant nommé par le ministère de la Santé publique,
- g) un représentant nommé par le Parti communiste,
- h) plusieurs autres représentants de différents organismes, suivant les sports concernés.

Ce comité choisit parmi ses membres le comité exécutif de onze personnes, pour une période de quatre ans.

Le comité exécutif nomme des sous-comités qui sont :

- a) la commission des athlètes.
- b) la commission des entraîneurs (9 à 11 personnes), cette commission est particulièrement chargée de prévoir les mé-

thodes et d'établir les; programmes d'entraînement. Elle peut également, si elle le juge utile, se faire assister par des spécialistes de différents ordres, cette commission réunit une fois par an tous les entraîneurs haltérophiles payés à plein temps (ils sont au nombre de 96), pour un colloque qui peut durer de une à trois semaines suivant les besoins, pour remettre à jour les connaissances des entraîneurs du pays.

- c) la commission des arbitres (9 à 11 personnes), choisis parmi les 71 mandataires de la Fédération.
- d) la commission médicale.
- e) la commission pour le travail avec les enfants. Toutes ces commissions doivent se réunir au moins une fois par mois.

Le directeur de la Fédération qui en Bulgarie est le secrétaire général M. Stoev, qui est employé par la Fédération mais est élu par période de quatre ans.

2. LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION.

Il existe en 1977 en Bulgarie soixante clubs haltérophiles qui sont en réalité des clubs omnisports avec des sections haltérophiles. La Fédération compte actuellement 96 entraîneurs à plein temps, plus une cinquantaine à mi-temps.

Pour mieux souligner la marche de ces clubs et du recrutement, nous pouvons citer en exemple la ville d'Asenovgrad, située à cinquante kilomètres de Sofia, et son club Assenovoz.

Il s'agit d'un complexe comprenant trois salles d'haltérophilie, d'environ cinq cent mètres carrés, une clinique médicale, un sauna, des cours de tennis, des salles de projection et de repos.

Le personnel haltérophile est composé de quatre entraîneurs professionnels et de quatre entraîneurs bénévoles. Le travail des quatre entraîneurs professionnels consiste uniquement à l'entraînement des athlètes et non pas à l'apprentissage haltérophile.

Les jeunes recrutés par les éducateurs physiques débutent généralement l'haltérophilie vers onze à douze ans. Ils vont durant un an s'entraîner trois fois par semaine, mais cette première année sera uniquement consacrée à un travail théorique et technique sans poids réels, ces jeunes débutent l'entraînement proprement dit avec les entraîneurs professionnels un an plus tard environ mais n'utilisent des charges en rapports avec leurs possibilités que vers 14 - 15 ans.

Il existe également en Bulgarie des classes d'haltérophilie dans les écoles de sports dont nous parleront un peu plus loin.

L'entraînement des haltérophiles dans les clubs s'inspire plus ou moins de celui des équipes nationales et de l'élite.

3. LES DIFFÉRENTS GROUPES D'ELITE ET LEUR ENTRAÎNEMENT.

En Bulgarie il y a également quatre groupes d'élite :

- a) les écoles sportives ;
- b) les juniors ;
- c) les 23 ans et moins ;
- d) l'équipe nationale.

a) Les écoles sportives.

Il y a actuellement en Bulgarie une dizaine de sports qui bénéficient des avantages d'écoles sportives dont bien sûr l'haltérophilie qui compte huit classes réparties entre la fin des cours primaire et le cours secondaire, chaque classe regroupe environ 32 athlètes qui suivent le même programme que les écoles régulières, sauf que le programme scolaire tient compte des périodes de préparation intensives en vue des compétitions.

Ces écoles ne sont pas sous la responsabilité directe de la Fédération mais des régions qui y mettent leurs éléments les plus prometteurs. L'école est entièrement à la charge de l'État. Les élèves ne retournent que périodiquement dans leur famille et sont tenus à observer un bon équilibre entre la pratique sportive et le programme scolaire.

Le programme d'entraînement des plus âgés est sensiblement le même que celui de l'élite.

b) Les juniors.

Une seule classe de 32 élèves existe dans cette catégorie d'âge. Cette école est située à côté de la résidence « Diana ». Elle permet la poursuite d'études secondaires et la préparation au professorat d'E.P.S.

Les jeunes s'entraînent fréquemment avec les seniors et suivent un entraînement identiques à quelques variantes près.

c) Les 23 ans et moins.

Ce groupe qui constitue la réserve de l'équipe nationale a un concept identique au précédent, sauf que les athlètes consacrent plus de temps à l'entraînement du fait que la plupart d'entre eux sont des étudiants du niveau universitaire et ont de ce fait plus de temps à consacrer à l'entraînement, comme pour l'équipe nationale les trois sommets de la saison sont la Coupe du Danube, le Championnat d'Europe et le Championnat du Monde.

d) L'équipe nationale.

Elle comprend 18 à 20 athlètes qui s'entraînent toute l'année ensemble. Vous pourrez voir plus loin tout ce qui concerne son entraînement et sa façon de vivre.

4. PRÉVISIONS A MOYEN ET A LONG TERME.

1979, organisation du Championnat du Monde senior. Pour cet événement, avoir un centre de compétition permanent à Sofia avec 2.500 places ainsi que quatre salles d'entraînement pour l'élite qui pourront contenir 36 athlètes chacune.

1990, avoir cinquante classes haltérophiles dans les écoles de sports avec 1.900 élèves.

2000, avoir 120 clubs et 550 entraîneurs employés à plein temps.

5. PLANNING D'ACTIVITÉ DURANT CE SÉJOUR.

Après un voyage sans histoire, arrivée à l'aéroport de Sofia le 16 à 16 h 50, ou nous avons été accueillis par un représentant de la Fédération Bulgare et un interprète durant notre séjour à Sofia nous avons été hébergés dans le meilleur hôtel de la ville, le « Park Hôtel ».

Le lendemain, nous avons reçu la visite de M. Stoev, secrétaire général de la Fédération Bulgare et également secrétaire général de la Fédération Européenne qui après nous avoir souhaité la bienvenue dans son pays s'est enquis de nos désirs en ce qui concernait notre séjour et a ainsi établi notre emploi du temps de façon à nous satisfaire.

Le reste de la journée a été consacré à une visite au centre « Diana », sorte d'institut national réservé à l'élite des sports individuels.

Dans ce complexe nous avons pu voir une salle de musculation ultra moderne, ainsi que différentes salles pour la pratique de la lutte, de la boxe et bien sûr de l'haltérophilie.

La salle d'entraînement réservée aux juniors (25 x 15 m), comprend deux plateaux réglementaires, plus huit plateaux de deux mètres de côté, plus trois jeux de supports, deux espaliers et une bascule. La salle d'entraînement des seniors, sans être plus spacieuse comprend quatorze plateaux plus un nombre impressionnant de barres, deux appareils destinés à contrôler la trajectoire et la vitesse de la barre durant l'exécution des exercices et enfin un coin de la salle est réservé au médecin, avec différents appareils dont un électrocardiographe.

Durant cet après-midi, nous avons assisté à l'entraînement de trois juniors retenus pour les championnats du monde qui se sont déroulés en juillet à Sofia. Nous avons particulièrement suivi le jeune Stefan Dimitrov, qui détient le record mondial du total chez les 60 kg juniors avec 267,5 kg.

Après un échauffement des plus rapides, il commence par l'arraché où il effectue une gamme montante en doublé jusqu'à 110 kg, puis une tentative avec 120,5 kg contre le record du monde junior, essai couronné de succès, puis deux tentatives manquées de fort peu avec 122,5 kg ensuite, il effectue trois séries de trois répétitions avec 100 kg. La durée de ce travail avoisine une heure.

Ensuite, ce fut l'épaulé, avec une gamme montante en doublé jusqu'à 140 kg, puis un mouvement avec 145 kg, plus un triplé à 130 kg. Après ces deux exercices, Dimitrov effectue des squats avec la barre sur les clavicles : 130 x 3 ; 140 x 2 ; 150 x 1 ; 160 x 1 ; 140 x 3 x 2.

La fin de cette journée fut consacrée à un spectacle au cirque de Sofia. La journée du samedi fut consacrée à la visite du monastère de Rila, à 120 km de Sofia, dans un paysage qui rappelle quelque peu celui des Alpes.

La journée du dimanche nous a permis de faire plus ample connaissance avec Sofia, sous la conduite d'un interprète parlant le français de façon parfaite, ce qui nous sera fort utile durant tout notre séjour.

Le lundi, départ pour Plovdiv, seconde ville de Bulgarie, en chemin de fer, sous une chaleur écrasante, et installation à notre arrivée dans un excellent hôtel dans le centre de la ville. La fin de l'après-midi fut consacrée à la visite d'une classe haltérophile au lycée technique d'Asenovgrad, à cinquante kilomètres de Plovdiv. Cette classe regroupe des élèves de 15 à 18 ans, qui s'entraînent tous les jours sous la conduite de l'entraîneur Arnaudov. Le jeune frère du champion olympique Mitkov, s'entraîne dans cette salle, et ses performances pour un garçon de 16 ans se passent de commentaire : 100 + 120 pour 56 kg de poids de corps.

Dans la même localité, nous avons pu observer l'entraînement dans le club d'Assenovez où une kyrielle de jeunes s'entraînent sous la direction d'un entraîneur qui semble surtout soucieux de la quantité de travail effectué, sans paraître attacher une grande importance au style de ses jeunes élèves. La soirée s'est terminée avec un entretien avec le président du club omnisport d'Assenovez et du conseiller technique de ce club, plus spécialement chargé de l'apprentissage haltérophile. De cet entretien, il ressort que les jeunes effectuent un maximum de 10 compétitions dans l'année, mais en préparant spécialement trois au maximum. L'été, ils partent en camp de vacances durant une vingtaine de jours, où ils observent un repos complet, ainsi que pour les vacances d'hiver (15 jours) et de Pâques (10 jours).

Le 21 juin a été consacré, durant la matinée, à la visite de l'école sportive de l'A.S. Maritza à Plovdiv. Les jeunes gens de

cette école s'entraînent dix fois par semaine à raison de deux heures par séance de la manière suivante :

Lundi : 2 séances. Mardi : 2 séances. Mercredi : 2 séances. Jeudi : 1 séance. Vendredi : 2 séances. Samedi : 1 séance. Dimanche : repos.

Dans un silence que vient seul troubler le bruit des disques retombant au sol, les athlètes effectuent deux exercices par séance. Voici le travail effectué par un jeune de 16 ans, pesant 60 kg, dont les records se situent à 80 kg et 105 kg dans chacun des mouvements olympiques. Il effectue une gamme montante en triplé jusqu'à 60 kg en doublant chaque série, puis : 70 x 1 x 2 séries et 65 x 3 x 2 séries et 65 x 1 x 3 séries. A l'épaulé, il effectue une gamme montante en doublé jusqu'à 90 kg en doublant chaque série, puis 100 x 1.

La journée du 22 juin s'est déroulée en partie en chemin de fer entre Plovdiv et Primorsko, station balnéaire située au sud-est de la Bulgarie, où se trouvait l'équipe nationale, et à notre installation au centre international de séjour de Primorsko.

Les athlètes s'entraînent deux fois par jour : les lundis, mercredis et vendredis, et une fois par jour les mardis, jeudis et samedis.

Durant notre séjour à Primorsko, nous avons pu observer toute la vie de l'équipe nationale et discuter longuement avec les entraîneurs de l'équipe nationale, MM. Abadjiev, Kuchev et Nurikyan.

La planification des entraînements de l'équipe nationale est effectuée de la façon suivante :

Au début novembre, l'organe directeur de la Fédération se réunit pour étudier l'élaboration du plan annuel, les propositions diverses et leur acceptation.

1. Préparation à trois compétitions importantes :
 - Coupe du Danube
 - Championnat d'Europe
 - Championnat du Monde.
2. Etude des médailles, titres et points qu'il sera possible d'obtenir lors de ces trois manifestations.
3. Méthodique à déterminer et moyens nécessaires.
4. Un fichier est établi pour chaque athlète, mentionnant le nombre d'heures de travail à réaliser, l'intensité, le tonnage annuel et le résultat maximal à atteindre dans l'année.
5. Qualités personnelles à développer et défauts à corriger.
6. Etude des résultats mondiaux et bulgares. Analyse des moyens envisagés pour améliorer ces résultats.
7. Éducation personnelle de chaque athlète (morale, discipline et éducation).
8. Questions médicales.
9. Matériel nécessaire.

Toutes ces questions sont programmées mathématiquement.

Au début janvier est élaborée la préparation des plans individuels. Durant certaines, comme celle que nous avons suivie, les athlètes suivent un plan particulier.

Le tonnage annuel est de 4.000 tonnes environ, avec très peu de différences entre les catégories, ceci étant dû, selon M. Abadjiev, au meilleur pouvoir de récupération des athlètes des petites catégories.

Chez les Bulgares, la préparation aux compétitions est divisée en deux périodes : période préparatoire et période compétitive qui dure de 21 à 25 jours.

Dans la période préparatoire, est effectuée une division par cycles de quatre semaines. Durant les trois premières semaines, le tonnage et l'intensité sont maintenus à leur plus haut niveau, et lors de la quatrième semaine, l'intensité diminue et le tonnage est réduit de moitié environ.

Dans la période compétitive, les exercices à tendance isométrique sont abandonnés, et les exercices classiques sont travaillés avec alternance, un jour au maximum, l'autre à 80 %.

9 à 10 jours après le début de la période, sont effectués les derniers maxima à l'arraché, et 12 à 15 jours après le début de la période, les derniers maxima à l'épaulé-jeté. M. Abadjiev a tenu à nous préciser que cette façon d'opérer ne fait pas l'unanimité et sera peut-être revue. Durant toute l'année, chaque exercice est travaillé durant une heure environ.

Récupération et surveillance médicale.

Toute l'équipe est placée sous surveillance médicale constante, chaque membre subit des examens spéciaux, qui peuvent être mensuels, hebdomadaires voire journaliers.

A Sofia les athlètes bénéficient d'un régime alimentaire spécial déterminé par un diététicien qui détermine le nombre de calories suivant les besoins de chacun, ainsi que leur besoin en différentes vitamines.

Il est à noter que les athlètes de l'équipe nationale s'entraînent toute l'année ensemble et que la discipline imposée par les entraîneurs est des plus strictes :

- interdiction de boire et de fumer,
- obligation d'être couché à 10 heures du soir et d'effectuer la sieste en début d'après-midi.

Choix des exercices.

Ces exercices sont classés en cinq groupes :

- Exercices classiques :
Arraché flexion ou fente. Epaulé jeté.
- Exercices semi-classiques :
Epaulé flexion. Jeté fente des supports.
- Exercices similaires :
Arraché puissance. Epaulé puissance. Jeté puissance. Squats clavicles. Tirage d'arraché, la barre montant jusqu'au dessus de la ceinture. Tirages d'épaulé, la barre montant jusqu'au dessus de la ceinture. Demi-jeté. Arraché depuis des supports.
- Exercices à tendances isométriques :
Tirage d'arraché avec poids maximum. Tirage d'épaulé avec poids maximum. Squats nuque. Impulsions du jeté.
- Exercices de récupération :
Développé couché. Développé assis.

Interrogé sur une éventuelle préparation psychologique des haltérophiles bulgares, M. Abadjiev nous a répondu qu'il n'utilisait pas les services de psychologues, car les qualités de compétiteurs et la psychologie de la compétition se développent inévitablement durant l'entraînement suivi par les haltérophiles des équipes les meilleures.

Parmi la vingtaine d'athlètes de très haut niveau qui s'entraînent à Primorsko, nous avons relevé le contenu d'une journée d'entraînement de Stefan Petrov, athlète de 67,5 kg, dont les records personnels sont : 133 et 167,5 kg.

Epaulé jeté : 50 x 2 x 2. 70 x 2. 90 x 2. 110 x 2. 130 x 2. 140 x 1. 150 x 1. 160 x 1. 170 x 1 x 3 (Trois fois manqués) 160 x 1 x 2 (1 jeté manqué) 165x1x2 (Deux fois manqués) 150X1X5 (2 barres manquées) 130X1.

Arraché : 50 x 2 x 2. 70 x 2. 90 x 2. 100 x 1. 110 x 1 x 2 (1 barre manquée) 115 x 1 x 4 (2 barres manquées). 125 x 1. 130 x 1 x 3 (3 barres manquées). 120 x 1 x 2. 90 x 2 x 2.

Squats nuque : 120 x 4. 160 x 4. 180 x 3. 200 x 2. 220 x 1. 230 x 1 (Barre manquée). 200 x 5 x 3.

Tirage d'épaulé : 175 x 3 x 3.

Critères de sélection dans les équipes nationales :

1. Résultats obtenus.
2. Aspect anatomique.
3. Qualités dans l'entraînement.
4. Temps nécessaire pour obtenir les performances voulues.

L'âge moyen de l'équipe nationale est de 22 ½ - 23 ans, avec un écart important entre le plus âgé (32 ans) et le plus jeune (19 ans).

Les nouveaux promus dans l'équipe nationale ont en général 6 à 7 ans de pratique derrière eux. Parfois certains, plus doués parviennent à ce niveau en quatre ans (Khristov, Senaerdjiev).

La durée de la pratique au sein de la sélection nationale est de 8 ans avec parfois des exceptions comme Atanas Kirov (14 ans).

Notre séjour au contact de l'équipe nationale a pris fin le samedi 25 juin où après un voyage en avion de Burgas à Sofia, nous avons pris congé des dirigeants bulgares que nous remercions

bien vivement pour l'accueil et les attentions de tous les instants, en particuliers MM. Stoev et Abadieiev.

Nous remercions également la F.F.H.C. et plus particulièrement son directeur technique, M. Gerber, de nous avoir permis de contrôler de visu tout ce qui a été dit sur une réussite sans précédent.

*Michel LOPEZ,
Jean-Marc APPARUIT,
Philippe ANDRÉ.*

RUBRIQUE RÉGIONALE

(Lu dans la presse)

MESLIN, LEBRETON et ROQUET,

... tiercé gagnant des championnats de Bretagne

SAINT-MALO. - « Je vais tout de même essayer d'être champion de Bretagne », confiait Dominique Bidard peu avant l'ouverture de la compétition « seniors » des championnats régionaux qui se sont déroulés samedi et dimanche à St-Malo. Assez sérieusement blessé aux adducteurs, le recordman de France devait, grâce à sa technique, à son métier, mais aussi avec une volonté et un courage qui en disent long sur sa valeur morale, atteindre son but sans trop de difficultés. Avec le Rennais Alain Meslin et le Lorientais Le Bloa, il devait même réaliser une performance de valeur nationale. Un « arraché » relativement modeste pour lui, le condamnait, cependant, à la troisième place à l'indice de performance. Insatiable, Dominique mit un certain temps à effacer cette déception. Le temps, sans doute, de se souvenir de son handicap qui l'oblige pratiquement à « tirer debout »...

Alain Meslin, en revanche, rayonnait. Injustement battu aux championnats de France en raison d'une légère blessure au bras gauche et, surtout, de soucis familiaux qui ne sont plus désormais que mauvais souvenirs, il venait de prendre sa revanche sur le sort. « J'ai atteint mon but. Ces 152,5 à l'épaulé je les voulais, expliquait-il. Pourtant 150 m'auraient suffi pour prendre la première place à l'indice ». Mais l'ex-recordman de France voulait se prouver à lui-même que tout, désormais, était encore possible dans un avenir proche. Avec le titre des milourds et la coupe du meilleur senior, Alain Meslin a quitté la Côte d'Émeraude fort de cette certitude.

Sur sa lancée des championnats nationaux, le Lorientais Le Bloa a, pour sa part, réalisé ce qu'on attendait d'un athlète de sa valeur. Un échec à 137,5 à

l'épaulé l'a privé de sa coupe mais pas du titre d'une catégorie qu'il domina largement en dépit de l'excellente production du Briochin Le Doth.

A signaler aussi les 255 kg réussis par Mallet (St-Malo) lourd-léger par opportunité, le volontaire Édouard n'a pas raté ses adieux à la Bretagne. Il en était ravi. Ses amis aussi.

Sélectionnés pour les championnats du monde juniors (juillet à Sofia), le junior Lorientais Lebreton et le cadet du Dinard A.C. Roquet rentraient fatigués d'un stage à Aix-en-Provence. Ils ont, malgré tout, rempli leur contrat en remportant à la fois le titre de leur catégorie et la coupe du meilleur athlète à l'indice.

En résumé - et c'est l'avis du C.T.R. Édouard Mallet - des championnats d'un bon niveau mais sans performance véri-

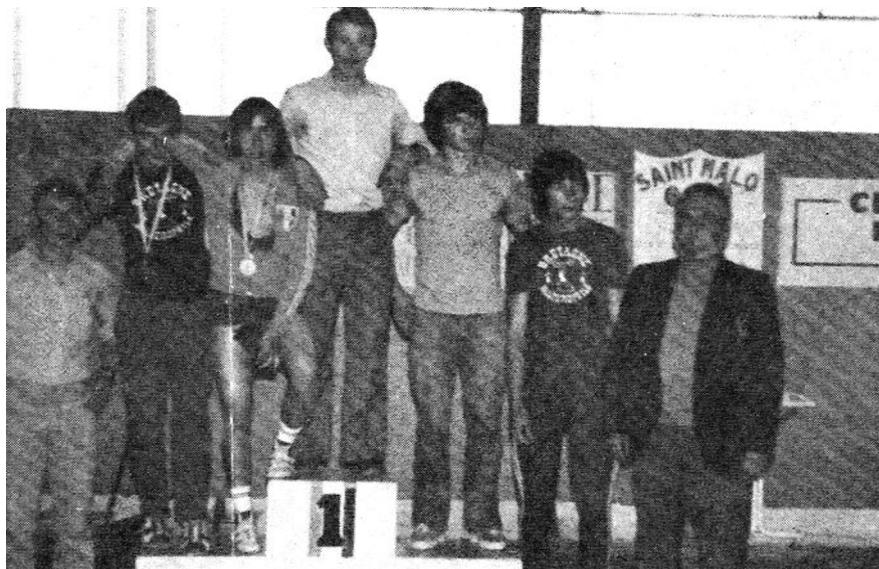
tablement marquante. Seul, en effet, le cadet paimpolais Le Noa tenta un record de Bretagne (123,5 à l'épaulé). Il échoua nettement par deux fois.

Il est vrai que depuis 5 ans les meilleures performances bretonnes ont été portées à de fort respectables altitudes.

Et puis Bidard était blessé, Meslin aussi, et Lebreton et Roquet n'étaient pas au mieux de leur forme.

A la suite des échecs de ses camarades Calvar (à 97,5) et Guingueno (à 90), il a fallu un exploit du cadet Lorientais Sicallac (102,5) pour permettre au C.A. Lorient de mettre fin au règne du C.H. St-Malo. Déjà les Malouins rêvent de revanche, mais la jeune équipe lorientaise, dont Le Bloa (21 ans) est le doyen, est bien séduisante.

jean LEVEILLE.



L'équipe du C.A. Lorient avec à sa droite son dévoué président M. Thomas.

Communiqué de la rédaction

A l'occasion de la nouvelle saison sportive, la rédaction de l'Haltérophile moderne tient à s'adresser plus particulièrement aux animateurs de clubs, afin qu'ils tentent, lors du renouvellement des licences, de développer le système d'abonnement à notre revue fédérale.

Nous nous sommes efforcés, lors des dernières parutions, de vous adresser une information la plus complète et la plus objective possible dans les meilleurs délais.

Soucieuse de parfaire notre unique outil de propagande, la rédaction s'efforcera

dans les mois à venir à poursuivre son action dans le but de vous faire connaître au mieux une spécialité qui vous tient à cœur.

Notre souhait le plus cher serait qu'au moins chaque compétiteur puisse recevoir cette publication afin, de se tenir informé des activités fédérales.

Espérant que chacun d'entre vous aura pris conscience de l'utilité de la publication périodique de cet ouvrage, nous vous remercions de l'effort que vous voudrez bien entreprendre dans ce sens.

J.-P. BULGARIDHES.

Carnet de l'Haltérophile

Distinction

Naissance

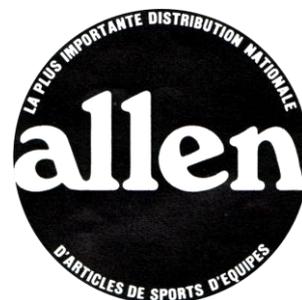
Nous apprenons avec plaisir la venue au monde de Vanessa, fille de notre ami Daniel Combet et Madame. Nos félicitations aux heureux parents.

Le Comité régional Île-de-France nous fait part de la nomination au grade de chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur de M. Marcel Rabjeau, président du Comité départemental de Paris.

Nous lui adressons nos plus vives et sincères félicitations.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez- vous



Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14^e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2^e - 508.14.18 - 236.38.22

« OBJECTIF 5000 »

NOUVEAU SYSTÈME D'ABONNEMENT

• L'unité :

France : 20 F - Étranger : 25 F.

• 10 exemplaires :

160 F (16 F l'unité) soit en fait 2 numéros gratuits.

• 20 exemplaires :

300 F (15 F l'unité) soit en fait 5 numéros gratuits.

• 30 exemplaires :

420 F (14 F l'unité) soit en fait 9 numéros gratuits.

(A découper ou à recopier) ✂

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom Adresse

..... Ville Département

Souscrit (1) abonnement(s) d'un an à la revue « HALTÉROPHILE MODERNE ».

Ci-joint mon règlement au nom de la
Fédération Française Haltérophile et Culturiste

Chèque Mandat lettre Chèque Postal
(Mettre une croix dans la case correspondante.)

1) Indiquer le nombre d'abonnements.

TARIF 1977

Adresser les demandes d'abonnement
à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste
51, rue Vivienne - 75002 Paris

Abonnement d'un an : 20 F.

25 F (étranger)

C.C.P. Paris 130482

CONTINENT SPORTS

**LE SPECIALISTE DU MATERIEL
D'HALTEROPHILIE ET DE
MUSCULATION**

PROPOSE



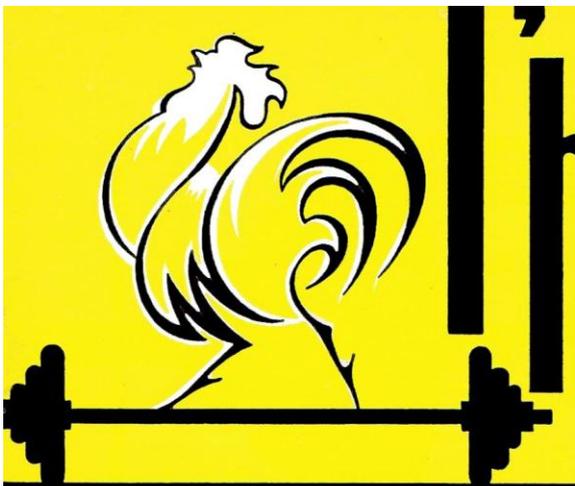
EQUIPEMENT INDIVIDUEL
**MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES**

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie - Cte - Robert . 77170 . Tel: 405 05 97
r.c. Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC &
ACIER . PLATEAUX D'HAL-
TÈROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉ-
SIE

PRESSES . BANCS .
APPAREILS A
CONTREPOIDS . BLOCS
UNIVERSELS . REPOSE
BARRES . RATELIERS
DE RANGEMENT .
MANCHONS POUR
SQUATS



L'haltérophile

MODERNE

FONDATEUR : JEAN DAME

MONDIAL 77



Une " Marseillaise " pour Daniel SENET

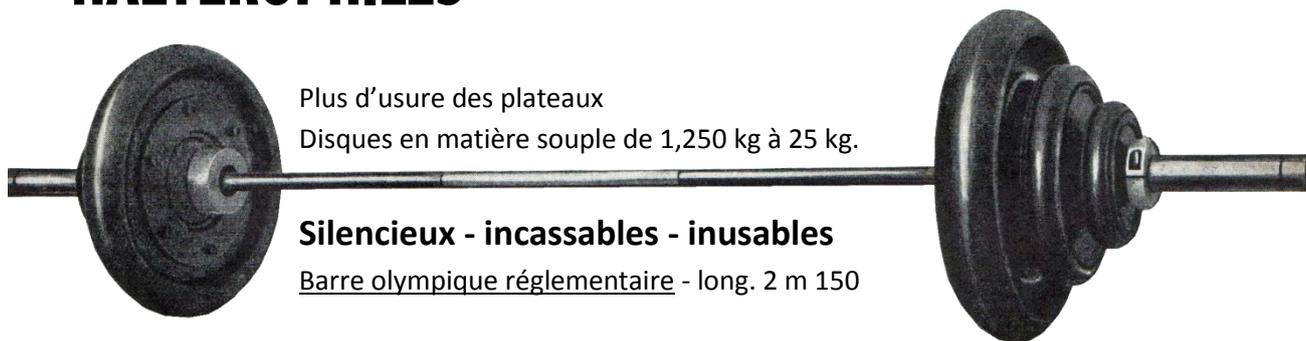
Document original : Raymond Lopez

AOUT - SEPTEMBRE 1977
MENSUEL - 32^e année
Le numéro : 2 F

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES



entraînez-vous même chez vous

grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique
sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

SOMMAIRE

Adieu à Pierre Parot (M André CORET)..... 3

RÉSULTATS ET COMPTE RENDU TECHNIQUES

III^e Championnat d'Europe et du monde juniors
(MM. BEEKHUIZEN et CAZEAUX) 4, 5, 6 et 7

Championnats du monde et d'Europe seniors
(MM. BULGARIDHES et ANDRÉ)..... 8, 9, 10, 15 et 16

SPÉCIAL RECORDS

Records du monde..... 11

Records d'Europe 14

Records de France 12 et 13

DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR

Blessures de l'haltérophile et leur prévention
(Dr F. BEUKER de la R.D.A.)

CINQUIÈME CHALLENGE TRIENNAL

(M. Raymond TOURNIER) 20 et 21

RUBRIQUE RÉGIONALE

Séjour dans le Pacifique Sud : Tahiti, Nouvelle-Calédonie
(M. R. NOIRIEL) 22

Le carnet haltérophile..... 23

/

Notre photo couverture : Senet : Titre Européen à l'arraché.

ADIEU A PIERRE PAROT



La nouvelle du décès de Pierre Parot nous est parvenue le dimanche 9 octobre 1977 dans l'après-midi. Elle tombait brutale, nous figeant dans la stupeur. Un ami venait de nous quitter alors que rien ne laissait prévoir un dénouement aussi rapide.

Certes, nous l'avions vu changer depuis deux ans, mais nous avons également assisté au combat qu'il livrait à la maladie avec une volonté extraordinaire, à tel point qu'il paraissait avoir récupéré une grande partie de ses moyens.

Sa vitalité lui avait permis de venir quinze jours auparavant à Stuttgart, remplir ses fonctions de commissaire aux comptes de la Fédération internationale.

Venu d'Afrique du Nord il y a douze ans, il fut tout de suite un dirigeant très actif de notre fédération. Membre du comité directeur, il en fut le trésorier et le vice-président. Il était également membre de la Fédération internationale, arbitre international première catégorie, et président de la commission nationale des arbitres.

Les activités de dirigeant ne doivent pas estomper la belle carrière sportive de Pierre qui le conduisit plusieurs fois au championnat de France.

Sa très grande gentillesse et sa courtoisie lui valaient d'avoir beaucoup d'amis tant en France qu'à l'étranger. Sa disparition laissera un grand vide.

Tu n'étais pas le dernier à plaisanter et à faire des farces. Ceux de tes amis qui te connaissaient bien savent combien tes facéties étaient parfois irrésistibles, mais ils n'apprécient pas du tout cette dernière qui les laisse la gorge serrée et les yeux mouillés : mais pas de rire, pour une fois...

Adieu mon ami, tu es arrivé au bout du chemin, tous ceux qui t'ont aimé sont là à tes côtés, et se joignent à moi pour t'embrasser une dernière fois.

A. CORET.

III^e CHAMPIONNAT DU MONDE ET D'EUROPE JUNIORS

SOFIA, 9 au 17 Juillet 1977

COMPOSITION DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE :

Chef de délégation : M. PAROT

Entraîneurs : MM. BEEKHUIZEN, CAZEAUX

Athlètes : MM. ROQUET, RAYNAUD, DEHAUDT, LEBRETON, ANGILELLA, PICCO, BOUSSAROQUE, HEINRICH ; **Remplaçant :** BAZIN.

C'est avec une heure de retard, et par un chaud soleil, que s'ouvrent à la salle des sports *Universiade* de Sofia, le samedi 9 juillet à 19 heures, ces III^e Championnats du monde, réservés aux juniors.

Le traditionnel défilé des différentes délégations, est suivi par un important public, qui ne ménage pas ses applaudissements.

La cérémonie d'ouverture, agrémentée de groupes folkloriques, précède les nombreux discours des responsables et officiels. Il est à noter la présence du ministre des Sports de Bulgarie qui souhaite la bienvenue aux compétiteurs et officiels de tous les pays participants.

Un fait quelque peu insolite, pour la première fois, les championnats se sont ouverts après que la compétition du groupe B de la catégorie des 52 kg se soit déroulée.



L'équipe de France « juniors »

CATÉGORIE 52 KG :

Pas de Français engagé.

Le Hongrois Horniak, champion et recordman du monde en titre, ne laisse dès le premier mouvement, aucune chance à ses adversaires. Arrachant 100 kg à son troisième essai, il distance de 5 kg le Polonais Matura, médaille d'argent. La médaille de bronze revenant à l'étonnant Mongol Enhabator, 95 kg également. Une surprise, l'élimination d'un des favoris, le Polonais Gessner, 0 à 90 kg, engagé avec un total de 215 kg.

A l'épaulé-jeté, Horniak blessé au genou à l'échauffement, donne des frissons aux supporters Hongrois, en échouant par deux fois à 117,5 kg avant de tenir cette charge à son troisième essai au prix d'un incroyable effort.

Si la médaille d'or du total ne peut lui échapper, il devra pourtant se contenter du bronze à l'épaulé-jeté. L'or revenant au jeune Bulgare, Paschov (17 ans) qui réussit lui aussi 117,5 kg mais l'emporte au bénéfice du poids de corps. Paschov ne se contente pas d'ailleurs de cette charge, au quatrième essai il améliore de 500 g le record d'Europe avec 125,5 kg.

Second dans ce mouvement un autre Bulgare Yankov, 117,5 kg également. Matura quant à lui, doit se contenter de 115 kg.

Classement :

Médaille d'or : Horniak	217,5	(100 + 117,5)
Médaille d'argent : Matura	210	(95 + 115)
Médaille de bronze : Paschov	207,5	(90 + 117,5)

Un incident dans cette catégorie, l'élimination pour utilisation d'amphétamines, du second Mongol, Adjadin, qui avait réussi à prendre la médaille de bronze avec 210 kg.

CATÉGORIE 56 KG :

Pas de Français inscrit.

Deux favoris se détachent nettement : Karajanidi (U.R.S.S.) et Seweryn (Pologne) engagés tous deux avec 250 kg.

Dès l'arraché le Polonais doit se contenter de 105 kg et la lutte se concentre sur trois hommes : le Cubain Nuñez, auteur d'un étonnant 110 kg, du Soviétique Karajanidi, 110 kg également et du second Cubain Quintana, 107,5 kg. Quintana ne se contente pas d'ailleurs de cette charge, hors match, il améliore de 500 g le record du monde avec 111 kg.

A l'épaulé-jeté, Quintana n'a pas la même réussite qu'au premier mouvement. Par trois fois il rate 122,5 kg et se voit donc éliminé de la course au titre Le Polonais Karpiuk ne peut faire mieux et se trouve lui aussi éliminé de la compétition en essayant par trois fois un échec à 125 kg. Son compatriote Seweryn lui emboîte le pas ne pouvant à chaque tentative stabiliser 130 kg. La surprise est énorme, Seweryn n'avait-il pas réalisé 145 kg à l'entraînement à 58 kg de poids de corps. La déception est très vive chez les Polonais, on les comprend, trois zéro en deux jours, ça fait mal !

Il ne reste donc plus que trois candidats aux médailles, les soviétiques Karajanidi et Starkov (105 kg à l'arraché) et le Cubain Nuñez. Ce dernier réalise 125 et 130 kg, médaille de bronze.

Starkov, après avoir assuré 130 kg en première barre, s'octroie la médaille d'argent, tente vainement ensuite par deux fois le record du monde avec 138 kg pour passer le Cubain au total. Mais ces deux tentatives furent à chaque fois négatives au jeté.

Quant à Karajanidi après avoir réussi dans un fauteuil 132,5 kg au premier essai, ce qui lui donnait la médaille d'or de l'épaulé-jeté et du total, il fit trois tentatives à 138 kg. Malheureusement, si à chaque fois l'épaulé fut une promenade, le jeté ne pouvait être stabilisé.

Classement :

Médaille d'or : Karajanidi	242,5	(110 + 132,5)
Médaille d'argent : Nuñez	240	(110 + 130)
Médaille de bronze : Starkov	235	(105 + 130)

Au classement européen, le Grec Katsaidonis prend la troisième place, avec l'excellent total de 222,5 kg (100 + 122,5) améliorant six records nationaux juniors et seniors.

CATÉGORIE 60 KG :

Plateau B :

Deux Français inscrits dans cette catégorie : le jeune Didier Roquet (17 ans) de Dinard, dont c'était la première sélection internationale et Michel Raynaud de Vias.

A l'arraché les deux Français restent sur leur premier essai manquant d'un rien par deux fois 97,5 kg.

Au jeté Didier réussit successivement 112,5, 117,5 avant de rater 120 kg. Michel Raynaud démarre à 120 kg, charge qu'il épaula et jette très facilement, malheureusement il ne pourra par deux fois épauler 125 kg.

III^e CHAMPIONNAT DU MONDE ET D'EUROPE JUNIORS

Total de Roquet :

210 - R. Personnel : 217,5 (97,5 + 120).

Total de Raynaud :

212,5 - R. Personnel : 217,5 (95 + 122,5)

Plateau A :

Un favori indiscutable, le Bulgare Dimitrov, champion en titre et recordman du monde avec 267,5 kg. Suivent Kuntz (R.D.A.) 255 kg et Pedro Ung (Cuba) 255 kg.

Dès l'arraché le Cubain disparaît de la course au titre échouant par trois fois à 110 kg, barre amenée très facilement à bout de bras mais chaque fois l'arc de cercle terminant l'extension ne peut lui permettre de maintenir cette charge.

Médaille d'or dans ce mouvement, Dimitrov qui arrache 110 puis 115 kg, avant de manquer 117,5 kg. Le Bulgare ne semble pas avoir la forme de l'année dernière, n'oublions pas qu'à Gdansk il avait arraché 120 k 500. Médaille d'argent, le second Bulgare Bozev avec 112,5 kg médaille de bronze, Kuntz 112,5 kg également.

A l'épaulé-jeté Bozev, bien que réussissant 140 kg, laisse échapper la médaille de bronze, battu au poids de corps par l'Iranien Abdolah.

Dimitrov commence à 140 kg... bon. Kuntz réussit également cette charge. Deuxième essai pour Dimitrov, 145 kg, bon. Kuntz jette aussi cette barre. Prudent, Dimitrov demande 147,5 kg. L'épaulé est facile, mais stupeur dans l'assistance, un excès de précipitation lui fit manquer le jeté. Il faut donc 150 kg à Kuntz pour être champion du monde car il est plus lourd que le Bulgare et accuse un retard de 5 kg à l'arraché.

La colonie est-allemande retient son souffle ; longue concentration de Kuntz qui épaulé cette charge pour la jeter grâce à une énergie farouche.

Kuntz est champion du monde avec 262,5 kg, médaille d'or de l'épaulé-jeté et du total.

Classement :

Médaille d'or : Kuntz 262,5 (112,5 + 150)
Médaille d'argent : Dimitrov 260 (115 + 145)
Médaille de bronze : Bozev 252,5 (112,5 + 140)

☞ Raynaud : 22^e Monde - 14^e Europe

☞ Roquet : 23^e Monde - 15^e Europe

... sur 25 participants.

CATÉGORIE 67,5 KG. :

Plateau B.

Deux Français engagés dans ce plateau : Gilles Lebreton de Lorient qui sera encore junior l'année prochaine et Philippe Dehaut du L.U.C.

Après un échauffement assez difficile, cause d'un grand nombre de concurrents et d'une multitude de changements de barres de départ, Gilles passe sur le plateau à 105 kg qu'il réussit très facilement, alors que Philippe en fait de même mais avec 110 kg.

A ses deux autres essais Gilles se déconcentre et manque par deux fois 110 kg (faute technique). Philippe, lui aussi, échoue de très peu à 115 kg ce qui aurait constitué en cas de réussite un nouveau record personnel.

Après ce premier mouvement Dehaut est en tête du plateau B devant le Cubain Labanino. Les deux Français, très bien à l'échauffement, partent à 140 kg. Gilles passe le premier si l'épaulé est très facile, il manque le jeté en se blessant très sérieusement à l'épaulé à tel point que le médecin de service nous conseille de lui faire arrêter la compétition. Gilles ne veut rien entendre et c'est très courageusement qu'il tente et réussit 140 kg à son deuxième essai après une lutte assez fantastique avec cette charge.

Dehaut loue lui aussi de malchance. Après avoir réussi 140 kg et amélioré son record personnel du total de 2,5 kg (250), il manque deux fois 145 kg et se blesse aux poignets à sa dernière tentative. Pris en charge par le

service médical, il est conduit à l'hôpital pour subir des radios de contrôle qui fort heureusement ne décèlent aucune fracture.

Après ce premier plateau, Lebreton réalise 245 kg, record personnel 255 kg, et Dehaut 250, ancien record 247,5 kg.

Plateau A :

Après l'arraché, sept athlètes se tiennent entre 127,5 kg et 122,5 kg. C'est le Bulgare Petrov qui remporte la médaille d'or avec 127,5 kg. La médaille d'argent revenant à l'Iranien Pakizejam, 127,5 kg également ; troisième, le Japonais Teruhiko, 125 kg.

L'épaulé-jeté voit la Pologne enregistrer son quatrième zéro en la personne de Kluczek qui rate par trois fois 147,5. Kluczek était assez loin après l'arraché (117,5) mais tous ces zéro polonais vont peser lourd lors du classement par nation.

C'est le Soviétique Mikhaïlov, quatrième à l'arraché avec 125 kg (battu au poids de corps par le Japonais Teruhiko) qui s'adjuge la médaille d'or avec 165 kg.

Second, grâce à un sans faute, le Bulgare Rusev, cinquième après l'arraché avec 122,5 qui jette successivement 155, 160, 162,5 kg.

Troisième, le vainqueur de l'arraché Petrov, qui ne peut faire mieux que son premier essai avec 160, il laisse ainsi la médaille d'or du total lui échapper au bénéfice de Mikhaïlov.

Classement :

Médaille d'or : Mikhaïlov 290 (125 + 165)
Médaille d'argent : Petrov 287,5 (127,5 + 160)
Médaille de bronze : Rusev 285 (122,5 + 162,5)

☞ Dehaut : 14e Monde - 10e Europe

☞ Lebreton : 16e Monde - 11e Europe

... sur 31 participants.

CATÉGORIE 75 KG :

Plateau B :

Deux Français engagés dans cette catégorie : Bruno Angilella (Vias) et Armand Picco (Oyonnax).

Bruno réussit 105 kg au premier essai à l'arraché avant de manquer 110 et 112,5 kg.

Quelque peu envahi par le trac, Armand Picco, dont c'était la première sélection internationale, rate tout d'abord son premier essai à 115 kg avant de les réussir ensuite et terminer ce premier mouvement avec un arraché de belle facture de 120 kg (R.P. : 122,5).

A l'épaulé-jeté, Bruno assure 130 et 137,5 kg pour tenter vainement ensuite 142,5 kg, charge qu'il ne peut malheureusement tenir au jeté, après un épaulé laborieux. Total 242,5 kg R.P. : 255 kg (117,5 + 137,5).

Armand réussit très facilement 142,5 kg à son premier essai, nous décidons de lui faire prendre 147,5 kg, échec au jeté. Afin d'essayer de gagner ce plateau, nous demandons 152,5 kg. Epaulé sans problème mais nouvel échec au jeté. Total : 262,5 kg, R.P. : 267,5 (122,5 + 145).

Picco possède d'énormes qualités physiques mais il lui faudra revoir profondément sa technique, particulièrement au jeté, s'il veut exploiter au maximum son potentiel.

Plateau A :

Quatre favoris annoncés entre 325 et 305 kg. Deux Cubains, un Soviétique et un Bulgare.

Dès l'arraché, le Cubain Zayas (280 kg à Marseille en 1975 dans la catégorie des 67,5 kg) annonce la couleur en réussissant un sans faute : 135, 140, 145 kg.

III^e CHAMPIONNAT DU MONDE ET D'EUROPE JUNIORS

Le Soviétique Talaev suit avec trois essais bons : 130, 135, 137,5 kg. Quatrième, le Bulgare Milkov, 135 kg.

A l'épaulé-jeté, Milkov ne peut faire mieux que 165 kg ce qui lui donne un total de 300 kg (R.P. 320) et la cinquième place dans ce mouvement, battu au poids de corps par l'Allemand de l'Est Kopp.

La médaille de bronze revient à Echenique qui réussit 165 et 170 kg avant de rater 175. Talaev commence à 165 kg, Zayas suit avec 170 kg. Second essai pour Talaev, 172,5, bon, mais cette tentative laisse apparaître quelques difficultés au jeté. Zayas saute à 177,5 kg, barre réussie avec une facilité dérisoire. Troisième essai de Talaev, 180 kg. La charge est bien épaulée mais malheureusement Talaev ne peut la maintenir au jeté. Zayas prend 185 kg pour son dernier essai et cette tentative est de nouveau couronnée de succès, toujours aussi facilement.

Hors match, il tente 188,5 (R. Monde), mais perd l'équilibre à l'épaulé. Qu'importe, le Cubain est bien le plus fort : avec 330 kg, il laisse le Soviétique à 17,5 kg.

Classement :

Médaille d'or : Zayas	330	(145	+ 185
Médaille d'argent : Talaev	312,5	(140	+ 172,5)
Médaille bronze : Echenique	307,5	(137,5	+ 170)

☞ Picco : 11^e Monde - 7^e Europe
 ☞ Angilella : 15^e Monde - 10^e Europe

... sur 23 participants.

CATÉGORIE 82,5 KG :

Dans cette catégorie 22 athlètes se présentent à la pesée. Le Français Boussaroque classé 22^e devait prendre part à ce plateau mais nous avons préféré l'engager en 90 kg où seulement quinze athlètes sont inscrits. Nous pensons, en effet, qu'il aura plus de chances d'apporter des points pour le classement par nation.

A l'arraché le Soviétique Gruzdev, vainqueur en 1976 avec 347,5 kg est annoncé en grande forme (il aurait réalisé au cours des séances d'entraînement précédentes 165 et 210, pourtant, il doit s'y prendre à trois fois pour stabiliser 147,5 kg).

Malgré cette performance très moyenne pour lui, Gruzdev s'adjuge néanmoins la médaille d'or. Le Hongrois Kovacs réalise 142,5 kg et prend celle d'argent, alors que le Bulgare Belichovski, en arrachant 140 kg prend la médaille de bronze au bénéfice du poids de corps sur le Canadien Hadlow.

A l'épaulé-jeté le Hongrois assez faible en jambes réalise 165 kg, soit 7,5 kg de retard sur l'Allemand de l'Est, qui commence à 165 kg, charge qu'il manque tout d'abord, avant de réussir à sa deuxième tentative. Il lui faut donc 172,5 kg pour battre au poids de corps Kovacs. Après un bel effort il parvient à maintenir cette charge et remporte la médaille de bronze à l'épaulé-jeté et au total.

Belichovski réalise ses trois essais : 170, 175 et 180 kg pour totaliser 320 kg et prendre la médaille d'argent de ce mouvement et du total.

Gruzdev, décidément mal à l'aise, échoue tout d'abord à 180 kg, saute à 190 kg et essuie un nouvel échec. Le camp soviétique à des sueurs froides, avant de pousser un soupir de soulagement, lorsque leur athlète parvient enfin à maintenir 190 kg.

Classement :

Médaille d'or : Gruzdev	337,5	(147,5	+ 190
Médaille d'argent : Belichovski	320	(140	+ 180
Médaille de bronze : Georgi	307,5	(135	+ 172,5)

CATÉGORIE 90 KG :

Un seul plateau pour cette catégorie qui réunit dix-sept athlètes (deux Autrichiens ont eu la même idée que nous, et se présentent à 82,6 kg de poids de corps) dont douze Européens et parmi eux notre représentant Georges Boussaroque (Vias) initialement prévu en 82,5 kg.

Le Soviétique Syrchin, grand favori (n'est-il pas engagé avec un total de 375 kg) domine d'entrée ces adversaires en réussissant 160 kg à l'arraché.

L'autre Soviétique Mousarov suit avec 147,5 kg, la médaille de bronze étant prise par le Sud-Coréen An Yi Young, auteur d'un bel arraché de 145 kg.

Georges Boussaroque réussit 105 puis 110 kg (R.P. 112,5) avant de manquer d'un rien 115 kg.

Au second mouvement, l'Allemand de l'Ouest Keller (125 à l'arraché) échoue par trois fois à 145 kg. L'Autrichien Leisser reste sur sa première barre avec 140 kg. Total 250 kg. Boussaroque étant plus lourd, démarre à 142,5 kg, essai réussi. Afin de passer l'Égyptien Salek, total 260 kg, le Japonais Mamoru même total, et l'Autrichien Gaigg, 260 kg également, Georges doit absolument sauter à 152,5 kg (R.P. 145 kg). Malheureusement cette charge s'avère trop lourde pour notre compatriote qui doit se contenter de 252,5 kg (R.P. 257,5 kg).

Pas de bagarre pour la première place Syrchin réussit 200 kg à son premier essai avant de tenter par trois fois le record du monde avec 211 kg, qu'il ne pourra cependant jeter à chaque tentative.

Avec 360 kg au total, il laisse loin derrière son second l'Allemand de l'Est Jahnel, quatrième après l'arraché, avec 145 kg qui réalise 190 kg et 335 kg au total.

Pour la troisième place An Yi Young jette 185 kg et 330 kg aux deux mouvements, soit 22,5 kg de plus que le second Soviétique Mousarov, qui ne peut faire mieux que 327,5 kg.

Classement :

Médaille d'or : Syrchin	360	(160	+ 200)
Médaille d'argent : Jahnel	335	(145	+ 190)
Médaille de bronze : An Yi Young	330	(145	+ 185)

☞ Boussaroque : 13^e Monde - 10^e Europe
 ... sur 17 participants.

CATÉGORIE 100 KG :

Dans cette catégorie nous nourrissons quelque espoir de médaille avec le solide Franc-Comtois Dominique Heinrich, de Montbéliard, classé 3^e sur treize aux engagements avec 310 kg. D'autant plus que lors des séances d'entraînement, Dominique était en grande forme arrachant 130 kg debout, puis 140 en flexion très facilement avant de rater d'un rien 145 kg.

Dés la pesée, notre optimisme se voile quelque peu. Ce n'est plus treize engagés que nous avons mais seize.

Le Polonais Bondar vient lui aussi s'inscrire avec un total de 320 kg. Autre surprise désagréable, deux Soviétiques, dont un à 90,6 kg de poids de corps, se présentent également (ce n'est certainement pas pour faire de la figuration), et dès lors les chances de monter sur le podium s'amenuisent singulièrement.

A l'arraché Sots (URSS) assure deux essais : 142,5 et 150 et prend la médaille d'argent. Le favori Arakelov (URSS) prend 155 puis 165 ratant de très peu 170 kg (R.M. : 168). Pour la 3^e place, le Hongrois Kinkovics réussit 145 kg et bat au poids de corps l'Allemand de l'Est Wyssuwa.

Le Polonais Bondar réalise un sans faute : 132,5, 137,5, 140. Quant à Dominique, il manque tout d'abord son premier essai à 135 pour les réussir au second (demi-flexion) avant d'échouer, on ne sait pourquoi, à 140 kg à son troisième essai. La barre étant bien amenée à bout de bras, mais non maintenue.

A l'issue de ce premier mouvement, Dominique se trouve en 6^e position et il ne fait nul doute qu'avec une technique plus efficace, il serait sur le podium, mais ...

A l'épaulé-jeté, Kinkovics réussit 160 et 165 kg, avant de rater très nettement 170 kg. Total 310. Bondar reste sur sa première barre à 162,5 ; échec à 167,5 et 172,5. Total 302,5 kg.

III^e CHAMPIONNAT DU MONDE ET D'EUROPE JUNIORS

Dominique très à l'aise à l'échauffement démarre à 170 kg, échec à l'épaulé. Deuxième tentative, nouvel échec. Après avoir été un peu secoué il se reprend bien et réussit cette charge avec une grande facilité à son troisième essai. Total 305 kg (R.P. : 310 kg).

Si Dominique prend malgré tout une excellente 4^e place dans ce mouvement, son total de 305 kg, ne peut lui permettre de passer le Hongrois et il doit se contenter de la 5^e place au classement final.

La première place revient à Arakelov avec trois essais réussis : 197,5 - 207,5 - 213,5 kg, record du monde. En 4^e essai, il demande 221 kg pour une tentative contre le record du monde senior mais les manquera au jeté.

Second, l'autre Soviétique Sots qui réussit également ses trois essais : 185 - 192,5 - 200. Wyssuwa prend la 3^e place avec 185 kg

Classement :

Médaille d'or : Arakelov (R.M.)	380	(165 + 215)
Médaille d'argent : Sots	350	(150 + 200)
Médaille de bronze : Wyssuwa	330	(145 + 185)

☞ Heinrich : 5^e Monde - 5^e Europe
... sur 16 participants.

Nous sommes relativement satisfaits de la 5^e place de Dominique qui sur la vue du match devait prendre la 4^e place. Mais la fragilité de sa concentration et sa faiblesse technique le privent de cette place pour son dernier Championnat du Monde juniors.

CATÉGORIE 110 KG.

Huit engagés et parmi eux le Soviétique Klimechukov (encore junior l'année prochaine) 100,3 kg, vainqueur l'an passé à Gdansk dans la catégorie des 100 kg.

Klimechukov ne sera en aucun moment inquiété, et c'est très facilement qu'il remporte la médaille d'or de l'arraché avec 165 kg. Ses adversaires directs, le Bulgare Toshko et l'Allemand de l'Est Merker réalisant respectivement 150 et 147,5 kg. Les autres sont nettement distancés à 27,5 kg de Klimechukov.

A l'épaulé-jeté, même scénario : Klimechukov remporte la médaille d'or en se contentant de 192,5 kg avant de manquer au jeté 202,5 kg.

La bagarre pour la deuxième place est en revanche plus disputée. Disparaît de la scène, au grand désappointement du public, le Bulgare Toshko, échec par trois fois à 170 kg.

Le Cubain Mendez s'octroie la médaille d'argent avec 185 kg et Merker celle de bronze avec 175 kg.

Classement :

Médaille d'or : Klimechukov 357,5	(165 + 192,5)
	(R. M. 417,5)
Médaille d'argent : Mendez	332,5 (147,5 + 185)
Médaille de bronze : Merker	322,5 (147,5 + 175)

CATÉGORIE + 110 KG :

Sept engagés avec un poids de corps variant entre 110,3 et 131,2 kg.

A l'arraché l'immense Hongrois Reti (1,95 m, 131,2 kg) prend la médaille d'or avec une seule barre réussie de 145 kg. Le suivent à 5 kg le Bulgare Milchev et le Suédois Larson.

La médaille d'or de l'épaulé-jeté est remportée par Milchev avec 180 kg (à 32,5 kg du record du monde). Second Winkler (R.D.A.) 172,5 kg et 3^e Reti 170 kg.

Classement :

Médaille d'or : Milchev	320	(140 + 180)
Médaille d'argent : Reti	315	(145 + 170)
Médaille de bronze : °Winkler	307,5	(135 + 172,5)

Cette catégorie un peu artificielle du moins pour les juniors, n'a offert que de faibles performances, compte tenu du petit nombre d'athlètes de ce poids, donc de la petite sélection pouvant être effectuée.

Les haltérophiles soviétiques ont donc gagné six des dix titres mis en jeu. Ce sont les incontestables gagnants des joutes de Sofia, ils ont totalisé 305 points. La Bulgarie a finalement préservée sa seconde place (à 65 points de l'U.R.S.S.) mais n'a placé qu'un de ses hommes au sommet du podium, imité par l'Allemagne de l'Est, Cuba et la Hongrie qui suivent dans le classement par nation.

Si la Bulgarie sort quelque peu perdant de ces championnats (toutes proportions gardées) c'est la Pologne qui enregistre le plus important recul.

Troisième en 1976, à Gdansk, il nous faut descendre jusqu'à la 6^e place, pour trouver nos amis Polonais. La Pologne subit donc une forte déception ; seulement deux médailles d'argent et 92 points devancée de 63 points par la Hongrie pour la 5^e place.

	Or	Argent	Bronze	Total
1. U.R.S.S.	16	09	01	26
2. BULGARIE	05	10	05	20
3. R.D.A.	02	03	09	14
4. CUBA	04	04	04	12
5. HONGRIE	03	02	03	08
6. CORÉE DU SUD	-	-	03	03
7. POLOGNE	-	02	-	02
8. IRAN	-	01	01	02
9. JAPON	-	-	01	01
MONGOLIE	-	-	01	01
SUÈDE	-	-	01	01

Au niveau des performances individuelles il faut noter en règle générale une stagnation, voire même une légère régression dans certaines catégories (alors que les athlètes sont bien souvent les mêmes qu'en 1976). Le tableau ci-après permettra de faire la comparaison par rapport à 1976 et ceci dans quelques catégories.

	kg..... 52	56	60	67,5	75	82,5	90
1976	220	237,5	267,5	285	335	347,5	362,5
1977	217,5	242,5	262,5	290	330	337,5	360

Il est utile également de préciser que maintenant dans certains pays (et non des moindres) les équipes médicales contrôlent systématiquement les athlètes (anabolisants, amphétamines, etc.) tant lors des compétitions que pendant les entraînements et sans prévenir les entraîneurs. Ceci explique donc peut-être cela, et il faut bien dire que mis à part les Soviétiques, les Allemands de l'Est et les Cubains, qui furent assez faciles, les représentants des autres nations jadis toujours pointés en tête des performances montrèrent une certaine gêne dans la réalisation de totaux élevés.

L'U.R.S.S. consolide donc sa suprématie mondiale, les Allemands de l'Est sont en nets progrès, les Cubains également, nous pensons qu'il faudra compter avec eux et ceci dans un avenir très proche.

Un athlète nous a particulièrement impressionnés : le Cubain Zayas, grande vedette de ces championnats. Ce garçon a réussi des performances étonnantes. Avec 330 kg Zayas approche de 7,5 kg la performance du vainqueur de la catégorie supérieure.

Du côté français, après un stage de trois semaines, très bénéfique pour le travail spécifique abordé avec un sérieux remarquable par les juniors, le très bon esprit dégagé par l'équipe et les bonnes relations entraîneurs-entraînés, nous espérons des performances supérieures à celles qui ont été réalisées.

Lors des séances d'entraînement n'avaient-ils pas presque tous améliorés leurs records (technique et musculation), en moyenne de 5 à 10 kg ? Mais au moment du match, la fragilité psychologique due en grande partie au manque de confrontation internationale a perturbé nos juniors même les plus combattifs.

La France termine donc à la 15^e place sur le plan mondial et à la 11^e place sur le plan européen. Nous devons faire mieux encore l'année prochaine, surtout avec les Senet Pascal, Pierret, Leroux, Lebreton, Roquet qui marchent à grands pas sur les traces de leurs aînés.

Les responsables nationaux des juniors.
MM. BEEKHUIZEN et CAZEAUX.

Championnats du Monde et d'Europe Seniors

STUTTGART, 14 au 22 Septembre 1977

Pour la seconde fois en cinq ans, la République Fédérale Allemande accueille à Stuttgart la plus importante manifestation annuelle du monde haltérophile.

Organisée de main de maître, cette compétition a permis aux connaisseurs de faire le point, plus d'un an après Montréal et à l'ensemble des spectateurs de revoir des talents confirmés ainsi que de brillantes révélations. Voici donc un aperçu de ce qui a pu être observé à Stuttgart.

CATÉGORIE 52 kgs.

... un sans faute pour Alexander VORONIN (URSS)

A l'exception de NASSIRI, cette catégorie a confirmé la hiérarchie de Montréal. L'extraordinaire Soviétique VORONIN s'est payé le luxe, sans prendre le moindre risque et avec beaucoup de panache de battre son record du monde du total en réussissant tous ses essais.

Derrière lui, à distance respectable nous trouvons quatre athlètes à 230 kgs et plus, ce qui montre une nette progression de la valeur d'ensemble de la catégorie.

Le Hongrois KOSZEGI, égal à lui-même réédite sa seconde place de Montréal devant le Cubain CASAMAYOR qui bien que déjà connu n'avait encore jamais réalisé une telle prestation.

Battus au poids de corps pour une troisième place, le Japonais TAKEUCHI, brillant arracheur mais un peu en retrait dans le second exercice et un nouveau venu le jeune Hongrois OLAH, démontrent de réelles possibilités qui les rendent redoutables pour les meilleurs.

Au rayon des déceptions, citons l'Iranien NASSIRI, champion olympique de la catégorie supérieure en 1968 qui tout comme à Moscou en 1975 enregistre un zéro à l'arraché, se contentant d'un accessit à l'épaulé-jeté et le Polonais SMALCERZ, champion olympique en 1972 et champion du monde en 1975 qui n'a jamais paru en mesure de se surpasser.

Pour ces deux grands champions, Stuttgart marquera sans doute la fin d'une carrière internationale bien remplie.

Dans un tel contexte, notre représentant Alain BILLET a donné le meilleur de lui-même et ne pouvait guère espérer améliorer son classement.

Il apparaît cependant vraisemblable et l'intéressé en convient que la saison à venir le verra opérer dans la catégorie supérieure où il peut très rapidement s'imposer au niveau national.



KOSZEGI (HUN), VORONIN (URSS), CASAMAYOR (CUB)

CLASSEMENTS

Cl. M.	Cl. E.	NOM	P.	PAYS	ARR.	ÉPAULÉ-JETÉ	TOTAL
1	1	VORONIN	51,7	URSS	107,5	140,-	247,5
2	2	KOSZEGI	51,45	HUN	102,5	132,5	235,-
3		CASAMAYOR	51,2	CUB	97,5	132,5	230,-
4		TAKEUCHI	51,8	JPN	105,-	125,-	230,-
5	3	OLAH	51,8	HUN	102,5	127,5	230,-
6	4	SMALCERZ	51,6	POL	102,5	125,-	227,5
7		HORIKOSHI	51,7	JPN	102,5	115,-	217,5
8		YONG HAI-PING	51,6	PRC	90,-	122,5	212,5
9	5	TOSTO	51,8	ITA	92,5	115,-	207,5
10		ORTEGA	51,4	DOM	87,5	110,-	197,5
11	6	DINIZ	51,55	POR	80,-	110,-	190,-
12	7	BILLET	51,6	FRA	85,-	105,-	190,-
13	8	GUL	51,7	TUR	80,-	100,-	180,-
		NASSIRI	51,9	IRN	0,-	135,-	0,-
		KONTINEN	51,8	SWE	87,5	0,-	0,-
		GOLNIK	51,6	POL	102,5	0,-	0,-
		CHEN-WEI-CHANG	52,-	PRC	0,-	0,-	0,-

ARRACHE

MONDIAL :

1. VORONIN (URSS)	:	107,5
2. TAKEUCHI (JPN)	:	105,-
3. KOSZEGI (HUN)	:	102,5

EUROPÉEN :

1. VORONIN (URSS)	:	107,5
2. KOSZEGI (HUN)	:	102,5
3. SMALCERZ (POL)	:	102,5

BILLET : 13^e mondial, 8^e européen.

ÉPAULÉ-JETÉ

MONDIAL :

1. VORONIN (URSS)	:	140,-
2. NASSIRI (IRN)	:	135,-
3. CASAMAYOR (CUB)	:	132,5

EUROPÉEN :

1. VORONIN (URSS)	:	140,-
2. KOSZEGI (HUN)	:	132,5
3. OLAH (HUN)	:	127,5

BILLET : 13^e mondial, 7^e européen.

Championnats du Monde et d'Europe Seniors

CATÉGORIE 56kgs. Le réveil de l'Asie

Cette catégorie, caractérisée par une baisse d'ensemble du niveau général, due en partie au départ du champion olympique NURIKYAN et à l'abstention des Soviétiques, a marqué le réveil de l'haltérophilie nipponne qui en la personne de HOSOTANI retrouve la plus haute marche du podium huit ans après le prestigieux MIYAKE. Son total toutefois ne dépasse celui du vainqueur de la catégorie inférieure que de cinq kgs.

Les Chinois font une apparition remarquée avec le vétéran CHEN MAN LIN (37 ans) et le junior LIU HANG HUAN et paraissent en mesure d'améliorer leur

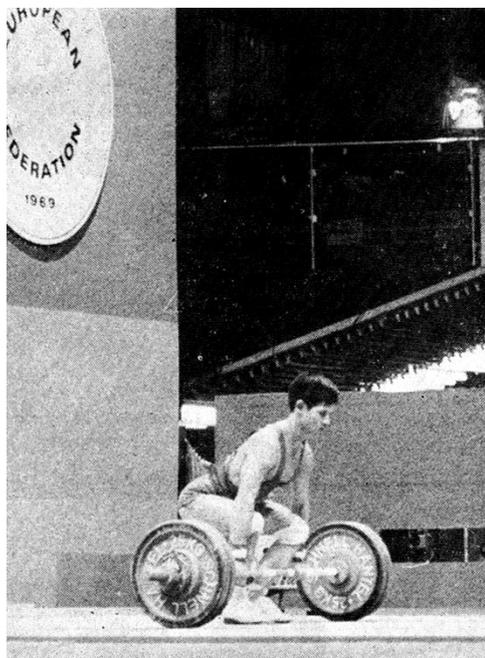
position dans les prochaines prestations internationales.

Deux jeunes athlètes, déjà appréciés par le public français à l'occasion du premier championnat du monde junior, Tadeusz DEMBONCZYK (Pologne) et Frank MAVIUS (R.D.A.), s'imposent déjà à très haut niveau, le premier prenant une belle seconde place au classement européen et le second malgré un arraché incertain s'est bien repris pour obtenir une médaille d'or à l'épaulé jeté pour le titre européen.

Également fort remarqué, la première médaille d'or de Cuba dans un championnat du monde senior, en la personne du

jeune NUÑEZ, avec un arraché à 112,5 kgs.

Au rayon des contre performances, failite du duo bulgare, ou le triple champion du monde Atanas KIROV reste à 25 kgs de son meilleur total et ne semble plus en mesure de s'opposer à la nouvelle vague. Son compatriote Giorgi TODOROV, recordman du monde de la catégorie supérieure avec 287, 5 kilos perd quelques 40 kgs dans sa nouvelle catégorie mais sauve quand même en partie la situation en s'appropriant le titre européen. Il n'y avait pas de Français engagé dans cette catégorie.



Le junior chinois LIU HANG HUAN



TODOROV (BUL), HOSOTANI (JPN), CHEN-MAN-LIN (PRC)

ARRACHE MONDIAL

1. HUMEZ (CUB)	:	112,5
2. TODOROV (BUL)	:	110, -
3. DEMBONCZYK (POL)	:	110, -
EUROPÉEN		
1. TODOROV (BUL)	:	110, -
2. DEMBONCZYK (POU)	:	110, -
3. SKORUPA (POL)	:	105, -

ÉPAULÉ-JETÉ MONDIAL

1. HOSOTANI (JPN)	:	145, -
2. CHEN MAN LIN (PRC)	:	140, -
3. MAVIUS (GDR)	:	140, -
EUROPÉEN		
1. MAVIUS (GDR)	:	140, -
2. TODOROV (BUL)	:	137,5
3. DEMBONCZYK (POL)	:	135, -

CLASSEMENTS

Cl. M.	Cl. E.								
1		HOSOTANI	55,5	JPN	107,5	+	145, -	=	252,5
2	1	TODOROV	55,7	BUL	110, -	+	137,5	=	247,5
3		CHEN MAN-LIN	55,3	PRC	105, -	+	140, -	=	245, -
4	2	DEMBONCZYK	55,7	POL	110, -	+	135, -	=	245, -
5		LIU HAND-YUAN	55,45	PRO	107,5	+	135, -	=	242,5
6		NUÑEZ	55,5	CUB	112,5	+	130, -	=	242,5
7	3	MAVIUS	55,8	GDR	100, -	+	140, -	=	240, -
8	4	SKORUPA	55,9	POL	105, -	+	135, -	=	240, -
9	5	KIROV	55,7	BUL	102,5	+	132,5	=	235, -
10		NASSERI	55,8	IRN	105, -	+	130, -	=	235, -
11	6	VALLE	55,45	ESP	100, -	+	127,5	=	227,5
12	7	KATSAIDONIS	56, -	GRE	100, -	+	127,5	=	227,5
13		MASHALL	55,9	EGY	97,5	+	125, -	=	222,5
14	8	OSTROGONAC	55,45	YUG	95, -	+	125, -	=	220, -
		DOGAN	55,9	TUR	95, -	+	0, -	=	0, -
		ANDO	55,5	JPN	107,5	+	0, -	=	0, -
		SORI	55,8	INA	0, -	+	115, -	=	0, -

Championnats du Monde et d'Europe Seniors

Nikolaï KOLESNIKOV confirme

Yanko RUSEV surprend

D'un niveau d'ensemble sensiblement égal à celui de l'année précédente, cette catégorie a confirmé la maîtrise actuelle du Soviétique KOLESNIKOV, qui sans forcer son talent a su par une progression judicieuse dompter l'ardeur de la révélation bulgare : RUSEV (19 ans).

Crédité d'un total de 285 kgs lors des derniers championnats du monde junior dans la catégorie supérieure, RUSEV tout en améliorant cinq records du monde junior a presque réédité ce total et s'est permis par la même occasion de pulvériser le record du monde de l'épaulé jeté que Kolesnikov venait de porter à 162 kgs, en réalisant un magnifique mouvement à 165 kilogrammes.

Derrière ces deux têtes d'affiche, le Polonais CZIURA, habitué aux places d'honneur a su palier la défaillance de son compatriote PAWLAK et terminer troisième d'une épreuve palpitante.

Très motivé dans un tel contexte, Jean-Claude CHAVIGNY améliore au cours de cette épreuve tous ses records personnels tout en ne réussissant que trois essais. La prochaine édition peut le voir améliorer de quatre à cinq places son classement dans la hiérarchie internationale.

Très grosse déception avec Dominique BIDARD, méconnaissable, qui complètement dépassé par les événements n'a jamais paru en mesure d'approcher ses performances de la saison précédente.

CLASSEMENTS

Cl. M.	Cl. E.	NOM	P.	P.	P.	P.	P.	P.	P.
1	1	KOLESNIKOV	59,6	URSS	122,5	+	157,5	=	280,-
2	2	RUSEV	59,8	BUL	122,5	+	155,-	=	277,5
3	3	CZIURA	59,7	POL	122,5	+	147,5	=	270,-
4	4	PAWLAK	59,4	POL	112,5	+	147,5	=	260,-
5	5	BUTA	59,8	ROM	110,-	+	150,-	=	260,-
6	6	SZARAZ	59,-	HUN	115,-	+	142,5	=	257,5
7		CHIANG CHIN FANG	59,6	PRC	120,-	+	135,-	=	255,-
8		TAN HAN-YUNG	59,9	PRC	115,-	+	140,-	=	255,-
9	7	VACANTE	59,8	ITA	110,-	+	140,-	=	250,-
10	8	CHAVIGNY J.-C.	59,6	FRA	105,-	+	142,5	=	247,5
11	9	GRIGORAS	59,5	ROM	110,-	+	135,-	=	245,-
12	10	CASADO	59,7	ESP	107,5	+	130,-	=	237,5
13	11	BIDARD	59,6	FRA	100,-	+	130,-	=	230,-
14	12	DANIELS	59,6	GRB	105,-	+	125,-	=	230,-
15		MERCIER	59,8	CAN	102,5	+	127,5	=	230,-
16		DELAROSA	59,9	DOM	97,5	+	122,5	=	220,-
		WEITZ	59,7	ISR	112,5	+	0,-	=	0,-
		UN	59,5	CUB	107,5	+	0,-	=	0,-
		NAZIK	58,9	TU R	92,5	+	0,-	=	0,-
		SANTOYO	59,9	MEX	0,-	+	0,-	=	0,-

○○○

ARRACHE MONDIAL

1. KOLESNIKOV (URSS)	:	122,5
2. CZIURA (POL)	:	122,5
3. RUSEV (BUL)	:	122,5

EUROPÉEN

- Idem	:	
☞ CHAVIGNY J.-C. :		14 ^e mondial, 10 ^e européen.
☞ BIDARD :		17 ^e mondial, 12 ^e européen

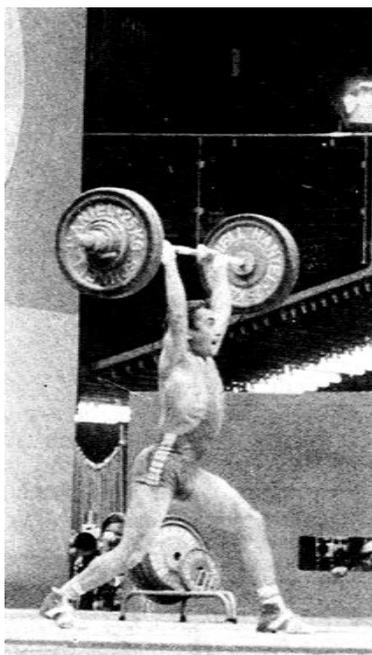
ÉPAULÉ-JETÉ MONDIAL

1. KOLESNIKOV (URSS)	:	157,5
2. RUSEV (BUL)	:	155,-
3. BUTA (ROM)	:	150,-

EUROPÉEN

- Idem	:	
☞ CHAVIGNY J.-C. :		7 ^e mondial, 7 ^e européen.
☞ BIDARD :		12 ^e mondial, 10 ^e européen

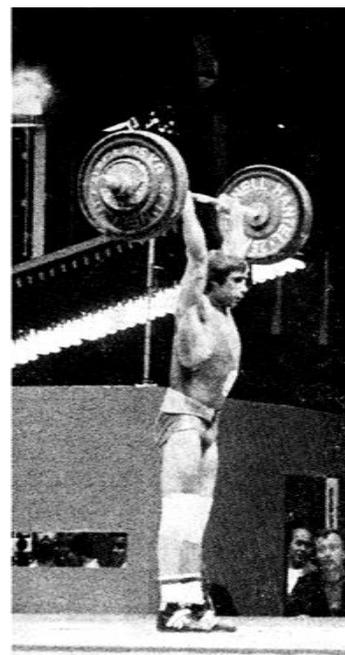
CATÉGORIE 60kgs.



J.-Claude Chavigny (France)



RUSEV (BUL), KOLESNIKOV (URSS), CZIURA (POL) 165 kg



nouveau record du monde pour RUSEV (BUL)

RECORDS DU MONDEau 1^{er} OCTOBRE 1977**SENIORS****52 kg**

Arraché :	Voronin, Alexander	URSS	109, - kg
Ép. - Jeté :	Voronin, Alexander	URSS	141, - kg
Total :	Voronin, Alexander	URSS	247,5 kg

56 kg

Arraché :	Miki, Koji	JPN	120,5 kg
Ép. - Jeté :	Nassiri, Mohammed	IRN	151, - kg
Total :	Nourikian, Norair	BUL	262,5 kg

60 kg

Arraché :	Todorov, Georgi	BUL	130, - kg
Ép. - Jeté :	Rusev, Yanko	BUL	165, - kg
Total :	Todorov, Georgi	BUL	287,5 kg

67,5 kg

Arraché :	Urrutia, Roberto	CUB	142,5 kg
Ép. - Jeté :	Kirzhinov, Mukharbi	URSS	177,5 kg
Total :	Urrutia, Roberto	CUB	315, - kg

75 kg

Arraché :	Vardanyan, Yuri	URSS	157,5 kg
Ép. - Jeté :	Miltosjan, Wartan	URSS	195, - kg
Total :	Vardanyan, Yuri	URSS	347,5 kg

82,5 kg

Arraché :	Blagoev, Blagoi	BUL	170, - kg
Ép. - Jeté :	Milser, Rolf	FRG	207,5 kg
Total :	Stoichev, Trendafil	BUL	372,5 kg

90 kg

Arraché :	Rigert, David	URSS	180, - kg
Ép. - Jeté :	Rigert, David	URSS	221, - kg
Total :	Rigert, David	URSS	400, - kg

100 kg

Arraché :	Saidulaev, Adam	URSS	175,5 kg
Ép. - Jeté :	Kononov, Vladimir	URSS	220, - kg
Total :	Kozlov, Anatol	URSS	387,5 kg

110 kg

Arraché :	Christov, Valentin	BUL	185, - kg
Ép. - Jeté :	Christov, Valentin	BUL	237,5 kg
Total :	Christov, Valentin	BUL	417,5 kg

+ 110 kg

Arraché :	Plachkov, Christo	BUL	200, - kg
Ép. - Jeté :	Alexeev, Vassili	URSS	255,5 kg
Total :	Alexeev, Vassili	URSS	445, - kg

JUNIORS**52 kg**

Arraché :	Horniak, Ferenc	HUN	105, - kg
Ép. - Jeté :	Chen Wei-Chiang	PRC	127,5 kg
Total :	Horniak, Ferenc	HUN	225, - kg

56 kg

Arraché :	Quintana, Vicente	CUB	111, - kg
Ép. - Jeté :	Ichinoseki, S.	JPN	137,5 kg
Total :	Ichinoseki, S.	JPN	245, - kg

60 kg

Arraché :	Rusev, Yanko	BUL	122,5 kg
Ép. - Jeté :	Rusev, Yanko	BUL	165, - kg
Total :	Dimitrov, Stefan	BUL	277,5 kg

67,5 kg

Arraché :	Urrutia, Roberto	CUB	140, - kg
Ép. - Jeté :	Rusev, Yanko	BUL	173, - kg
Total :	Urrutia, Roberto	CUB	310, - kg

75 kg

Arraché :	Mitkov, Yordan	BUL	150, - kg
Ép. - Jeté :	Vardanyan, Yuri	URSS	187,5 kg
Total :	Vardanyan, Yuri	URSS	335, - kg

82,5 kg

Arraché :	Blagoev, Blagoi	BUL	170, - kg
Ép. - Jeté :	Blagoev, Blagoi	BUL	200, - kg
Total :	Blagoev, Blagoi	BUL	370, - kg

90 kg

Arraché :	Saidulaev, Adam	URSS	170, - kg
Ép. - Jeté :	Sirchin, Pavel	URSS	210,5 kg
Total :	Saidulaev, Adam	URSS	380, - kg

100 kg

Arraché :	Arakilov, Sergei	URSS	168, - kg
Ép. - Jeté :	Arakilov, Sergei	URSS	215,5 kg
Total :	Arakilov, Sergei	URSS	380, - kg

110 kg

Arraché :	Christov, Valentin	BUL	180, - kg
Ép. - Jeté :	Christov, Valentin	BUL	237,5 kg
Total :	Christov, Valentin	BUL	417,5 kg

+ 110 kg

Arraché :	Khek, Pavel	TCH	170, - kg
Ép. - Jeté :	Bonk, Gerd	GDR	212, - kg
Total :	Christov, Valentin	BUL	372,5 kg

Records de France

Haltérophilie

ARRACHE

Cadets

52	CASSIAU (Orbec)	80, -	18.12.76
56	BIDARD (Vannes)	90, -	28.01.73
60	ROQUET (Clermont-Ferrand)	98,5	14.05.77
67,5	SENET (Montdidier)	108, -	28.05.77
75	HUE (Vernon)	111, -	08.03.77
82,5	PIERRET (Amiens).....	116, -	30.04.77
90	HEINRICH (Montbéliard)	117,5	15.03.75
100	DORMIEU (Lille)	120, -	18.12.76
110	BRULOIS (Troyes)	117,5	11.01.75
+ 110	<i>Néant</i>	-	-

Juniors

52	STRESSER (Haguenau).....	87,5	18.06.73
56	BIDARD (Saint-Malo).....	95, -	20.01.74
60	BIDARD (Fougères).....	108, -	30.11.74
67,5	COSNARD (Nice).....	118,5	15.05.76
75	KINCK (Lille).....	137,5	18.10.76
82,5	KINCK (Rueil Malmaison)	135, -	06.11.76
90	CADARS (Tournefeuille)	135,5	28.03.71
100	HEINRICH (Amiens)	137,5	01.05.77
110	DELPUECH (Palavas).....	140, -	29.08.68
+ 110	BRULOIS (Saint-Maur).....	112,5	01.05.76

Seniors

52	STRESSER (Vérone).....	92,5	29.05.74
56	STRESSER (Marseille)	104, -	28.04.76
60	BIDARD (Bruxelles).....	115,5	13.03.76
67,5	SENET (Montréal).....	135, -	21.07.76
75	TERME (Montpellier)	145,5	24.06.72
82,5	COUSSIN (St-Estève)	150, -	15.03.75
90	COUSSIN (Saint-Maur)	156, -	07.05.76
100	GOURRIER (Font-Romeu).....	150, -	19.08.77
110	GOURRIER (Alexandrie).....	160,5	10.03.77
+ 110	GOURRIER (Aix-en-Provence)	150,5	01.07.76

ÉPAULÉ-JETÉ

Cadets

52	DELVALLEZ (Amiens)	95, -	04.03.72
56	BIDARD (Vannes)	112,5	28.01.73
60	ROQUET (Clermont-Ferrand)	120,5	14.05.77
67,5	SENET (Montdidier)	135,5	28.05.77
75	LEROUX (Clermont-Ferrand)	140,5	14.05.77
82,5	PIERRET (Chambéry)	145,5	08.04.77
90	PIERROT (Font-Romeu)	147,5	19.08.77
100	DORMIEU (Rueil Malmaison)	155, -	06.11.76
110	BRULOIS (Lille)	150, -	30.03.74
+ 110	<i>Néant</i>	-	-

Juniors

52	STRESSER (Cuba)	110, -	15.09.73
56	BIDARD (Saint-Malo).....	120, -	28.07.73
60	BIDARD (Paris).....	132,5	08.06.74
67,5	RONTARD (Rueil).....	148, -	27.03.76
75	KINCK (Lille).....	162,5	18.10.76
82,5	KINCK (Angers).....	165, -	11.12.76
90	CADARS (Cahors).....	165,5	09.01.72
100	HEINRICH (Amiens)	173, -	01.05.77
110	HEINRICH (Amiens)	163, -	29.05.76
+ 110	BRULOIS (Saint-Maur).....	140, -	01.05.76

Seniors

52	STRESSER (Vérone)	117,5	29.05.74
56	CHAVIGNY JC. (Berlin Est)	132,5	04.04.76
60	BIDARD (Bruxelles)	147,5	13.03.76
67,5	SENET (Amiens)	165,5	29.05.76
75	SENET (Bagdad)	168, -	24.02.77
82,5	BARROY (Massy)	175,5	05.03.72
90	GOURRIER (Szombathely).....	192,5	26.06.70
100	GOURRIER (Stuttgart)	195, -	24.09.77
110	GOURRIER (Montréal)	215, -	26.07.76
+ 110	GOURRIER (Aix-en-Provence)	201, -	01.07.76

TOTAL OLYMPIQUE

Cadets

52	CASSIAU (Orbec).....	170, -	18.12.76
56	BIDARD (Vannes)	202,5	28.01.73
60	ROQUET (Clermont-Ferrand)	217,5	14.05.77
67,5	SENET P. (Montdidier)	242,5	28.05.77
75	LEROUX (Amiens).....	242,5	14.05.77
82,5	PIERRET (Montbéliard)	257,5	26.02.77
90	HEINRICH (Colmar)	255, -	01.03.75
100	DORMIEU (Lille)	272,5	18.12.76
110	<i>Néant</i>	-	-
+ 110	<i>Néant</i>	-	-

Juniors

52	STRESSER (Cuba).....	195, -	15.09.73
58	BIDARD (Saint-Malo).....	207,5	28.07.73
60	BIDARD (Amiens)	235, -	15.08.74
67,5	KINCK (Lomme).....	255, -	15.03.75
75	KINCK (Lille)	300, -	18.10.76
82,5	LECOUVEZ (Lute).....	280, -	14.12.75
90	BUYSE (Lorient)	280, -	03.05.75
100	HEINRICH (Amiens).....	310, -	01.05.77
110	<i>Néant</i>	-	-
+ 110	<i>Néant</i>	-	-

Seniors

52	STRESSER (Vérone)	210, -	29.05.74
56	STRESSER (Marseille)	235, -	28.04.76
60	BIDARD (Bruxelles)	260, -	13.03.76
67,5	SENET (Montréal)	300, -	21.07.76
75	KINCK (Lute).....	302,5	15.04.76
82,5	COUSSIN (Moscou)	315, -	29.09.75
90	COUSSIN (Montréal)	332,5	25.07.76
100	GOURRIER (Stuttgart)	345, -	24.09.77
110	GOURRIER (Montauban).....	372,5	19.06.76
+ 110	GOURRIER (Aix-en-Provence)	350, -	01.07.76

Records par équipes de clubs

Seniors

V.G.A. SAINT-MAUR 2.080 kg 06.03.76 à Saint-Maur

Juniors

A.S.P.T.T. LILLE 1.740 kg 21.06.75 à Lille

Records par équipes régionales

Seniors

ÎLE-DE-FRANCE 2.555 kg 29.01.77 à Lisieux

Juniors

FLANDRES 1.897,5 kg 14.12.75 à Lille

... au 1^{er} Octobre 1977**Athlétique****DÉVELOPPÉ-COUCHE****Cadets**

52	PIERREZ (Haubourdin).....	90, -	29.06.75
55	PIERREZ (Mons-en-Barœul)	103, -	30.12.76
60	TARET (Haubourdin)	105, -	29.06.75
67,5	CHARPENTIER (Cognac).....	126, -	12.12.76
75	ODIN (Crest).....	125, -	19.06.78
82,5	BERNAT (Carpentras)	145, -	29.06.74
90	BOURON (Niort).....	123, -	27.04.75
100	Néant	-	-
110	BASTIDE (La Ricamarie).....	120, -	16.03.75
+ 110	Néant	-	-

Juniors

52	PIERREZ (Haubourdin).....	90, -	29.06.75
56	PIERREZ (Mons-en-Barœul)	103, -	38.12.76
60	BELLOUCY (Saint-Maur)	122, -	11.12.66
67,5	DENIVET (Paris).....	132,5	10.03.68
75	SALASSA (Toulouse)	150, -	10.05.66
82,5	REILLE (Valence).....	147,5	29.12.66
90	BOURON (Saintes).....	144, -	20.03.77
100	BOURON (Sorgues)	145, -	18.06.77
110	DATTENY (Halluin).....	150, -	16.11.69
+ 110	Néant	-	-

Seniors

52	MASSON (Le Rheu)	110,5	02.05.76
56	PONNIER (Saint-Maur).....	147,5	11.84.76
60	PONNIER (Paris)	160,5	08.05.77
67,5	DENIVET (Épinay/Seine).....	162,5	20.03.77
75	BRIFFOUILLIÈRE (Lyon).....	173,5	25.10.69
82,5	LECHERTIER (Maison Alfort).....	183, -	12.04.89
90	DUBUS (Sorgues).....	187,5	18.06.77
100	MAUDET (Saintes).....	175,5	08.05.77
110	DATTENY (Haubourdin).....	192,5	29.06.75
+ 110	DATTENY (Crest)	192,5	19.08.76

FLEXION sur JAMBES**Cadets**

52	HILLIER (Saintes)	125, -	15.06.75
56	BIDARD (Vannes)	143, -	28.01.73
60	HILLIER (Mons).....	157,5	30.05.76
67,5	HILLIER (Mons).....	191, -	28.05.77
75	FELICITE (Paris).....	188, -	08.05.77
62,5	BOYER (Rochefort)	203, -	10.07.72
90	GABARON (Sorgues)	215,5	18.06.77
100	WARESQUELLE (Lille)	170, -	16.04.77
110	BASTIDE (Saint-Priest).....	182,5	13.04.75
+ 110	Néant	-	-

Juniors

52	LUIGGI (Saintes)	135,5	11.04.76
56	BIDARD (Saint-Malo).....	148, -	05.05.73
60	MARTIN (Niort)	170, -	29.01.72
67,5	HILLIER (Mons).....	191, -	28.05.77
75	KINCK (Mons-en-Barœul).....	205, -	30.12.76
82,5	BOYER (La Rochelle).....	210, -	06.05.73
90	BOURON (Mons-en-Barœul).....	221, -	15.05.77
100	BOURON (Sorgues)	217,5	18.06.77
110	DATTENY (Lille)	240, -	19.10.69
+ 110	Néant	-	-

Seniors

52	MAHROUB (Sorgues)	170,5	18.06.77
56	FORMIA (Nice)	161, -	04.05.76
60	GARCIA (Carpentras).....	180,5	29.06.74
67,5	ROUILLE (Niort).....	200,5	28.05.72
75	SENET D. (Amiens)	222,5	18.02.77
82,5	LECHERTIER (Boulogne)	245, -	12.06.71
90	COUTURE (Sorgues).....	250,5	18.06.77
100	YIMGA (Meaux)	261,5	20.02.77
110	YIMGA (Sorgues).....	294, -	18.06.77
+ 110	DATTENY (Crest)	280, -	19.06.76

TOTAL ATHLÉTIQUE**Cadets**

52	MATYSIAK (Crest)	210, -	19.06.76
56	PIERREZ (Mons)	245, -	30.05.76
60	MATYSIAK (Sorgues).....	252,5	18.06.77
67,5	HILLIER (Mons).....	300, -	28.05.77
75	FELICITE (Paris)	297,5	08.05.77
82,5	BOYER (Rochefort).....	317,5	10.07.72
90	GABARON (Bourgoin)	310, -	08.05.77
100	Néant	-	-
110	BASTIDE (Arbresle)	302,5	04.05.75
+ 110	Néant	-	-

Juniors

52	LUIGGI (Saintes).....	210, -	14.06.75
56	PIERREZ (Mons)	245, -	30.05.76
60	MARTIN (La Rochelle)	260, -	20.11.71
67,5	TAROT (Haubourdin)	300, -	01.05.75
75	PICCO (Sorgues).....	317,5	18.06.77
82,5	GAUFFRETEAU (La Rochelle).....	340, -	30.11.68
90	BOURON (Mons-en-Barœul).....	360, -	15.05.77
100	BOURON (Sorgues)	357,5	18.06.77
110	DATTENY (Lille)	285, -	19.10.69
+ 110	Néant	-	-

Seniors

52	MAHROUB (Sorgues)	277,5	18.06.77
56	FÉVRIER (Carpentras).....	252,5	29.06.74
60	GARCIA (Carpentras).....	315, -	29.06.74
67,5	DENIVET (Paris).....	357,5	08.05.77
75	DENIVET (Saintes).....	370, -	14.06.75
82,5	LECHERTIER (Boulogne)	410, -	12.06.71
90	DUBU (Sorgues)	405, -	18.06.77
100	MAUDET (Saintes)	430, -	08.05.77
110	YINGA (Sorgues)	472,5	18.06.77
+ 110	DATTENY (Crest)	467,5	19.06.76

Records de France par équipes de clubs**Seniors****Record de club :**

A.C. MONS 2.985 kg 20.05.77 à MONS

Record départemental :

A.C. MONS 2.985 kg 28.05.77 à MONS

Record régional :

A.C. MONS 2985 kg 28.05.77 à MONS

RECORDS D'EUROPE

au 1^{er} OCTOBRE 1977

SENIORS

52 kg

Arraché :	Voronin, Alexander	URSS	109, - kg
Ép. - Jeté :	Voronin, Alexander	URSS	141, - kg
Total :	Voronin, Alexander	URSS	247,5 kg

56 kg

Arraché :	Nourikian, Norair	BUL	117,5kg
E.P. - Jeté :	Kirov, Atanas	BUL	147,5 kg
Total :	Nourikian, Norair	BUL	262,5 kg

60 kg

Arraché :	Todorov, Georgi	BUL	130, - kg
Ép. - Jeté :	Rusev, Yanko	BUL	165, - kg
Total :	Todorov, Georgi	BUL	287,5 kg

67,5 kg

Arraché :	Airwazajan, Alexander	URSS	141,5 kg
Ép. - Jeté :	Kirzhinov, Mukharbi	URSS	177,5 kg
Total :	Kirzhinov, Mukharbi	URSS	312,5kg

75 kg

Arraché :	Vardanyan, Yuri	URSS	157,5 kg
Ép. - Jeté :	Miltosjan, Wartan	URSS	195, - kg
Total :	Vardanyan, Yuri	URSS	347,5 kg

82,5 kg

Arraché :	Blagoev, Blagoi	BUL	170, - kg
Ép. - Jeté :	Milser, Rolf	FRG	207,5 kg
Total :	Stoichev, Trendafil	BUL	372,5 kg

90 kg

Arraché :	Rigert, David	URSS	180, - kg
Ép. - Jeté :	Rigert, David	URSS	221, - kg
Total :	Rigert, David	URSS	400, - kg

100 kg

Arraché :	Saidulaev, Adam	URSS	175,5 kg
Ép. - Jeté :	Kononov, Vladimir	URSS	220, - kg
Total :	Kozlov, Anatol	URSS	387,5 kg

110 kg

Arraché :	Christov, Valentin	BUL	185, - kg
Ép. - Jeté :	Christov, Valentin	BUL	237,5 kg
Total :	Christov, Valentin	BUL	417,5 kg

+ 110 kg

Arraché :	Plachkov, Christo	BUL	200, - kg
Ép. - Jeté :	Alexeev, Vassili	URSS	255,5 kg
Total :	Alexeev, Vassili	URSS	445, - kg

JUNIORS

52 kg

Arraché :	Horniak, Ferenc	HUN	105, - kg
Ép. - Jeté :	Horniak, Ferenc	HUN	125, - kg
Total :	Horniak, Ferenc	HUN	225, - kg

56 kg

Arraché :	Dimitrov, Stefan	BUL	110, - kg
Ép. - Jeté :	Todorov, Georgi	BUL	137,5 kg
Total :	Todorov, Georgi	BUL	240, - kg

60 kg

Arraché :	Rusev, Yanko	BUL	122,5 kg
Ép. - Jeté :	Rusev, Yanko	BUL	165, - kg
Total :	Dimitrov, Stefan	BUL	277,5 kg

67,5 kg

Arraché :	Todorov, Todor	BUL	130, - kg
Ép. - Jeté :	Rusev, Yanko	BUL	173, - kg
Total :	Rusev, Yanko	BUL	297,5 kg

75 kg

Arraché :	Mitkov, Yordan	BUL	150, - kg
Ép. - Jeté :	Vardanyan, Yuri	URSS	187,5 kg
Total :	Vardanyan, Yuri	URSS	335, - kg

82,5 kg

Arraché :	Blagoev, Blagoi	BUL	170, - kg
Ép. - Jeté :	Blagoev, Blagoi	BUL	200, - kg
Total :	Blagoev, Blagoi	BUL	370, - kg

90 kg

Arraché :	Saidulaev, Adam	URSS	170, - kg
Ép. - Jeté :	Sirchin, Pavel	URSS	210,5 kg
Total :	Saidulaev, Adam	URSS	380, - kg

100 kg

Arraché :	Arakilov, Sergei	URSS	168, - kg
Ép. - Jeté :	Arakilov, Sergei	URSS	215,5 kg
Total :	Arakilov, Sergei	URSS	380, - kg

110 kg

Arraché :	Christov, Valentin	BUL	180, - kg
Ép. - Jeté :	Christov, Valentin	BUL	237,5 kg
Total :	Christov, Valentin	BUL	417,5 kg

+ 110 kg

Arraché :	Khek, Pavel	TCH	170, - kg
Ép. - Jeté :	Bonk, Gerd	GDR	212, - kg
Total :	Christov, Valentin	BUL	372,5 kg

Championnats du Monde et d'Europe Seniors

CATÉGORIE 67,5kgs.
une Marseillaise pour Daniel SENET
Roberto URRUTIA impérial

Cette catégorie marque une légère régression du niveau d'ensemble en regard des deux dernières éditions mondiales.

Maintes fois recordman du monde et déjà apprécié par le public français, le jeune cubain URRUTIA réussit pour la première fois dans une épreuve de grande dimension à confirmer son immense talent. Cinq essais réussis, dont un sans faute à l'arraché et deux records du monde le placent actuellement hors de portée de ses suivants immédiats.

Derrière cet exceptionnel athlète une lutte acharnée a opposé le Soviétique Sergei PEVZNER et le Polonais Zbigniew KACZMAREK. Bien qu'assez loin de leurs performances antérieures ces deux hommes ont laissé planer le suspense jusqu'au bout pour l'attribution des accessits, le dernier mot revenant au Soviétique.

Six ans après Aimé TERME, la France en la personne de son médaillé olympique Daniel SENET a obtenu un titre européen et une seconde place au classement mondial de l'arraché. Sans une malencontreuse blessure au coude, SENET pouvait prétendre au titre européen et rééditer son classement de Montréal.

L'Allemand SCHRAUT avec un total de 292,5 kgs et une médaille d'argent à l'arraché derrière SENET et le junior iranien PAKIZEH JAM ont laissé une agréable impression et se situe désormais dans le peloton des prétendants aux médailles.

Notre second représentant Didier RONTARD, quelconque à l'arraché, s'est bien repris dans le second mouvement mais paraît encore un peu tendre pour ce genre de confrontation.

CLASSEMENTS

Cl. M.	Cl. E.	Nom	Pays	1	2	3	Total
1		URRUTIA	CUB	67,3	142,5	+ 172,5	= 315,-
2	1	PEVZNER	URSS	67,-	130,-	+ 172,5	= 302,5
3	2	KACZMAREK	POL	66,35	127,5	+ 170,-	= 297,5
4	3	SCHRAUT	FRG	66,85	132,5	+ 160,-	= 292,5
5		PAKIZEH	IRN	67,3	130,-	+ 162,5	= 292,5
6	4	CZARNECKI	POL	66,7	130,-	+ 160,-	= 290,-
7	5	AMBRAS	GDR	66,9	125,-	+ 165,-	= 290,-
8	6	RADSCHINSKY	FRG	66,75	125,-	+ 160,-	= 285,-
9		CHAO HSIN-MIN	PRC	65,85	125,-	+ 157,5	= 282,5
10		SHIMAYA	JPN	68,-	127,5	+ 155,-	= 282,5
11	7	VARGA	HUN	67,15	125,-	+ 157,5	= 282,5
12	8	KISS	ROM	67,5	120,-	+ 160,-	= 280,-
13	9	DOCIU	ROM	67,45	122,5	+ 152,5	= 275,-
14	10	LEGEL	AUT	67,15	122,5	+ 152,5	= 275,-
15	11	SALAKKA	FIN	67,25	125,-	+ 150,-	= 275,-
16	12	FERNANDEZ	ESP	67,25	120,-	+ 147,5	= 267,5
17	13	LESPOURIDIS	GRE	67,45	117,5	+ 150,-	= 267,5
18		WARINO	INA	67,3	115,-	+ 145,-	= 260,-
19	14	RONTARD	FRA	67,35	100,-	+ 150,-	= 250,-
20		BRATTI	CAN	67,2	112,5	+ 135,-	= 247,5
		WELCH	GBR	67,25	0,-	+ -	= 0,-
		DEHNAVI	IRN	67,3	130,-	+ 0,-	= 0,-
		SENET	FRA	66,3	135,-	+ 0,-	= 0,-
		PEDICONE	ITA	66,6	115,-	+ 0,-	= 0,-
		WINTERBOURNE	GBR	66,9	115,-	+ 0,-	= 0,-
		MUNOZ	ESP	66,8	120,-	+ 0,-	= 0,-



ARRACHE MONDIAL

1. URRUTIA (CUB)	:	142,5
2. SENET (FRA)	:	135,-
3. SCHRAUT (FRG)	:	132,5

EUROPÉEN

1. SENET (FRA)	:	135,-
2. SCHRAUT (FRG)	:	132,5
3. CZARNECKI (POL)	:	130,-

☞ RONTARD : 24^e mondial, 18^e européen

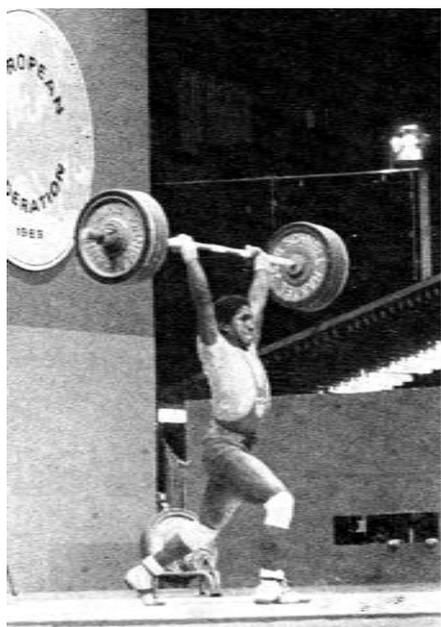
ÉPAULÉ-JETÉ MONDIAL

1. PEVZNER (URSS)	:	172,5
2. URRUTIA (URSS)	:	172,5
3. KACZMAREK (POL)	:	170,-

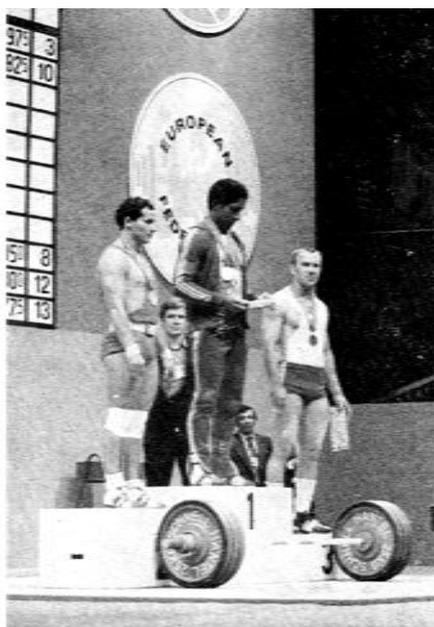
EUROPÉEN

1. PEVZNER (URSS)	:	172,5
2. KACZMAREK (POL)	:	170,-
3. AMBRASS (GDR)	:	165

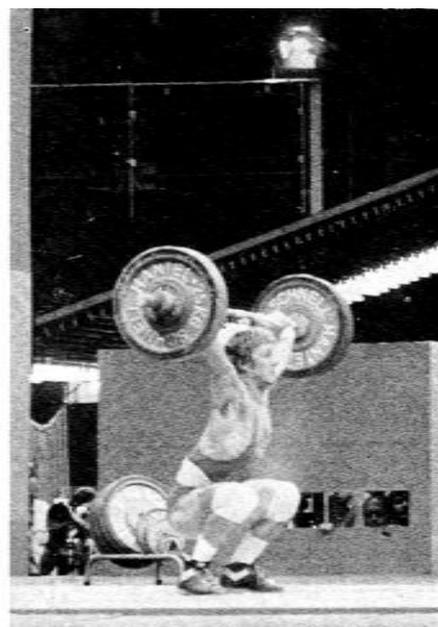
☞ RONTARD : 16^e mondial, 12^e européen



URRUTIA (CUB)
au jeté à 172,5 kg



De gauche à droite : PEVZNER (U.R.S.S.)
URRUTIA (CUB), KACZMAREK (POL).



SENET (France) à 135 k.
Une barre qui vaut de l'or.

Championnats du Monde et d'Europe Seniors

CATÉGORIE 75kgs.
Youri VARDANYAN, deux ans après Marseille

Un bouleversement de la hiérarchie s'est produit dans cette catégorie, ou un seul des trois médaillés de Montréal se retrouve sur le podium.

Plus régulier que ses rivaux Est-allemands, le jeune soviétique VARDANYAN, fort apprécié à Marseille il y a deux ans, s'est imposé sans coup férir en réalisant avec beaucoup d'aisance des barres qui ne constituent certainement pas ses limites actuelles.

Très expérimenté Peter WENZEL en rééditant ses performances antérieures a pu repousser les assauts de son jeune et fougueux compatriote SCHLIWKA, auteur d'une progression étonnante.

Derrière ces trois lauréats, le puissant Hongrois STARK se maintient aux places d'honneur, tandis que le Cubain Daniel ZAYAS, champion du monde junior cette saison nous donne un aperçu de ses qualités exceptionnelles et peut constituer dès l'an prochain un sérieux danger pour le tenant du titre.

Confirmation de la stagnation bulgare avec Yordan MITKOV moins fringant que l'an passé, mais quand même plus brillant que lors de sa dernière prestation à Paris. Le second bulgare Nedelcho KOLEV deux fois champion du monde a bien déçu et ne paraît plus apte à jouer les premiers rôles.

Dans le clan français, nouvelle déception avec Roland CHAVIGNY qui pourtant en grande condition, n'a pu en raison d'une sérieuse blessure au coude lors de l'arraché terminer une épreuve fort bien entamée.

A suivre.

(Reportage réalisé par
 MM. BULGARIDHES J.-P.
 et ANDRÉ P.)

CLASSEMENTS

Cl. M.	Cl. E.	NOM	P.	P.	P.	+	-	=	TOTAL
1	1	VARDANYAN	74,95	URSS	152,5	+	192,5	=	345,-
2	2	WENZEL	74,5	GDR	150,-	+	187,5	=	337,5
3	3	SCHLIWKA	74,2	GDR	140,-	+	190,-	=	330,-
4	4	STARK	74,55	HON	150,-	+	180,-	=	330,-
5	5	MITKOV	74,3	BUL	147,5	+	180,-	=	327,5
6	6	ZAYAS	75,-	CUB	145,-	+	180,-	=	325,-
7	6	KINNUNEN	74,8	FIN	142,5	+	175,-	=	317,5
8	7	POLIACK	74,7	TCH	137,5	+	177,5	=	315,-
9	8	BERGMANN	74,65	FRG	137,5	+	175,-	=	312,5
10	9	SUNAMI	74,55	JPN	127,5	+	175,-	=	302,5
11	9	ALA-PONTIO	74,25	FIN	130,-	+	170,-	=	300,-
12	10	HEGWER	74,8	FRG	130,-	+	165,-	=	295,-
13	11	ZRNIC	74,5	YUG	125,-	+	165,-	=	290,-
14	12	JOH AN S EN	74,85	DEN	125,-	+	150,-	=	275,-
15	13	ERTEM	74,9	RUT	125,-	+	150,-	=	275,-
16	14	MIRKOVIC	74,55	YUG	122,5	+	150,-	=	272,5
		KOLEV	74,25	BUL	147,5	+	0,-	=	0,-
		WEATHERBEE	74,55	MEX	125,-	+	0,-	=	0,-
		CHAVIGNY	71,55	FRA	135,-	+	0,-	=	0,-

○○○

ARRACHE MONDIAL

- 1. VARDANYAN (URSS) : 152,5
- 2. WENZEL (GDR) : 150,-
- 3. STARK (HUN) : 150,-

EUROPÉEN

- Idem.

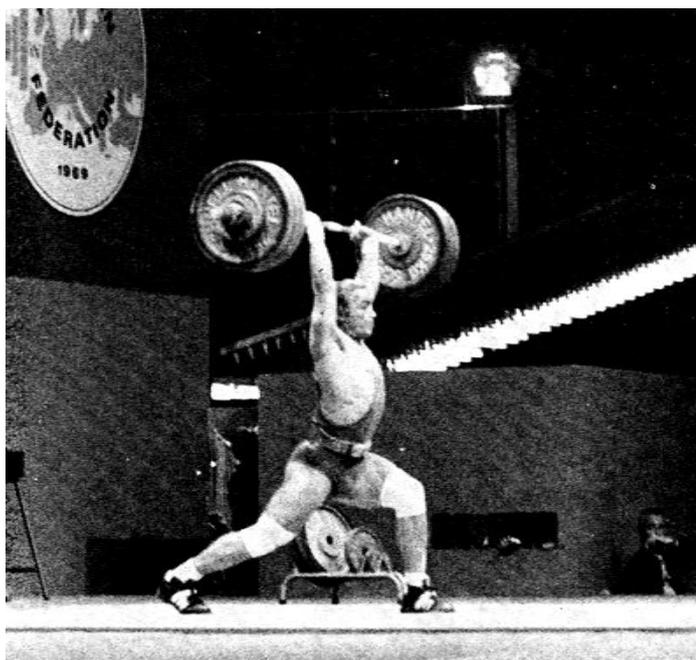
☞ CHAVIGNY R.10° mondial, 9° européen

ÉPAULÉ-JETÉ MONDIAL

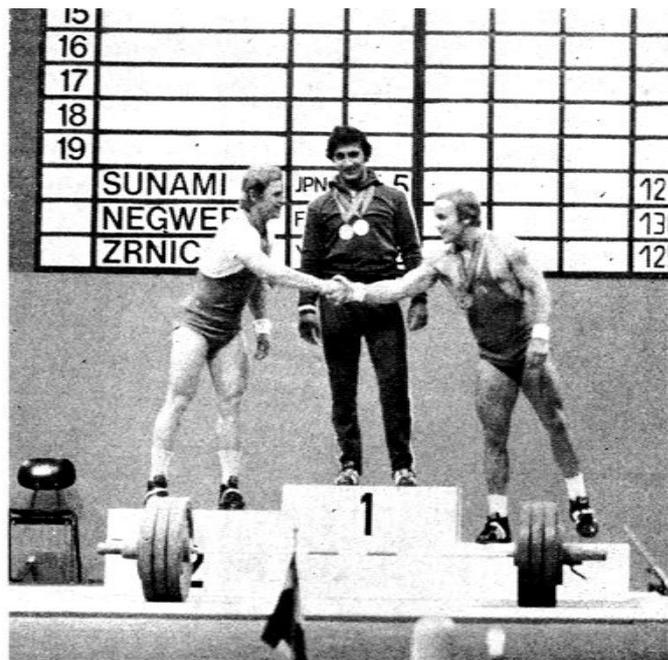
- 1. VARDANYAN (URSS) 192,5
- 2. SCHLIWKA (GDR) 190,-
- 3. WENZEL (GDR) 187,5

EUROPÉEN

- Idem.



WENZEL (RDA) au jeté à 187,5 kg



SCHLIWKA (R D A), VARDANYAN (U.R.S.S.), WENZEL (R D A)

DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR :

BLESSURES DE L'HALTÉROPHILE ET LEUR PRÉVENTION

N°5

... par le docteur F. BEUKER (R.D.A.)

Certaines blessures d'intensité variée, pour certaines périodes de temps et à certains points, sont soit dues à un traitement haltérophile forcé.

Comme un travail de développement de force est accompli dans presque tous les sports, il n'est pas surprenant que ces lésions arrivent, non seulement dans les sports de force et d'agilité, mais aussi dans ceux de disciplines d'endurance.

C'est pour cette raison que les entraîneurs, ainsi que les docteurs des sports, discutent d'une question importante : savoir si l'entraînement intensif de force, demandé normalement, ne conduit pas inévitablement à des blessures, et si, à cause de cela, il ne doit pas être supprimé au moins pour les jeunes athlètes.

Au point de vue médical, il y a une tendance prêtant à l'haltérophilie à développer des blessures à l'intérieur de la colonne vertébrale, disloquer des vertèbres et aussi la spondylolsthésis (1), surtout dans la région lombaire de la colonne vertébrale. Bien que ce point de vue soit basé sur des hypothèses générales, il n'a pas encore été vérifié par des analyses appropriées sur un grand nombre de patients.

Seuls, KOEHLER et MARKWALDER ont déduit de leurs observations de cas de chirurgie et d'orthopédie, que les blessures dégénérantes de la colonne vertébrale sont plus fréquentes chez les hommes qui ont une longue activité sportive que chez les gens qui n'ont pas d'entraînement. Cette opinion est contredite par HEISS qui n'a trouvé aucune accumulation de cas de blessures entre les vertèbres, de lombalgies et ischialgies dans les examens médicaux des haltérophiles. Au contraire, il pense que les muscles du tronc qui sont extrêmement développés chez ces athlètes compensent très bien les anomalies qui existent dans la colonne vertébrale.

Mes propres examens médicaux de 118 athlètes haltérophiles de classe pendant une période de 5 ans, ont montré que dans seulement 8 cas (6,7 %) des changements dégénérants pouvaient être normalement attribués aux effets de l'entraînement.

FREY, MUNCHINGER, TOSSATI et GAVIOLI pensent que les blessures causées par l'entraînement de force sont dues à un trop grand effort, qui résulte de l'ignorance de la situation biologique de l'athlète ou d'une mauvaise adaptation. Ils demandent d'abord qu'un corset de muscles, robuste dans toutes les parties du corps, soit développé par un entraînement qui met l'emphase sur un caractère vaste plutôt que de prendre une performance maximale au début de l'entraînement de force comme point de départ pour élaborer l'entraînement.

C'est alors seulement qu'un entraînement intensif peut commencer.

Afin de contribuer à clarifier la relation entre un entraînement de force régulier et intensif et les blessures attribuées aux

sports, nous avons enregistré toutes les blessures de 254 athlètes de 5 clubs, qui effectuaient un entraînement intensif. L'enquête s'est portée sur une période de trois ans. Une attention spéciale a été apportée à une éventuelle accumulation de blessures typiques affectant certaines parties du corps (voir tableau). Nous pouvons voir que 61 % des blessures affectent le squelette et le système locomoteur où on peut le plus s'attendre aux effets directs du travail de développement de force. Ils concernent la partie osseuse du squelette et du système locomoteur et 50 % la partie molle.

Donc les résultats des investigations correspondent à celles accumulées par HEISS, qui, dans une analyse semblable, a aussi cité les blessures prédominantes des muscles, des tendons et des ligaments.

En ce qui concerne les cas que nous avons examinés, la plus grande proportion de blessures des tissus mous constituée par des foulures des longs muscles du dos, particulièrement dans la région lombaire. Elles sont suivies d'assez loin par les blessures de l'articulation du genou et de la ceinture scapulaire, des muscles fessiers et muscles des cuisses, ainsi que des tendons et ligaments des articulations des poignets.

En ce qui concerne les blessures aux tissus osseux, on ne peut pas être certain d'une accumulation semblable dans certaines parties du corps, à part la cheville et l'articulation du genou, ces blessures étant probablement générales aux sports ou jeux, mais pas nécessairement à l'entraînement de force. Il doit être précisé que pendant la période de l'enquête, il n'y a pas eu un seul cas de blessures internes aux vertèbres ni de sérieuses blessures aux parties vertébrales qui ont été observés chez les athlètes, en dépit d'un effort maximum pour l'entraînement de développement de force, spécialement chez les haltérophiles.

En analysant les blessures aux tissus mous, nous avons trouvé principalement les blessures suivantes :

1. Effort excessif des muscles du dos, spécialement dans la région lombaire.
2. Effort excessif et lacération des fessiers, des extenseurs de la cuisse, des adducteurs et des couturiers.
3. Effort excessif et lacération des deltoïdes et des trapèzes.
4. Inflammation de la poche de synovie de l'articulation du genou.
5. Périostite chronique à l'insertion du tendon du muscle extenseur de la cuisse.

(1) Spondylolsthésis : glissement du noyau spongieux du disque intervertébral accompagné ou non d'un glissement de la vertèbre supérieure sur la vertèbre inférieure.

L'examen des causes qui conduisent à l'effort excessif et aux lacérations des muscles indiquait les simples facteurs suivants qui ne diffèrent pas tellement des blessures semblables dans les autres sortes d'entraînement

1. Effort excessif sans période suffisante d'éducation physique et d'échauffement.
2. Refroidissement local à cause de vêtements d'entraînement insuffisants ou pas convenables.
3. Refroidissement dû aux courants d'air dans les salles d'entraînement.
4. Effort excessif renouvelé pour les muscles déjà fatigués à la fin d'une période d'entraînement.
5. Fatigue excessive due à une intensité d'entraînement trop grande étant le résultat d'un mauvais accès du niveau d'efficacité atteint.
6. Effort excessif pendant une infection ou une période de convalescence insuffisante.
7. Renouvellement d'entraînement après un arrêt avec diminution de force.

L'observation d'environ 2.000 athlètes connus, dans certains sports variés, de R.D.A., a permis la conclusion suivante : les blessures sérieuses causées par un entraînement de force atteignent plus fréquemment les athlètes des autres sports que les haltérophiles.

Ce fait est aussi conforme aux observations de FRINGS qui place l'haltérophilie parmi les genres de sports qui contribuent aux nombres de cas ambulants qu'il a observé par moins de 1 %. Notre propre enquête, conduite pendant les Jeux des jeunes et des enfants de Berlin a montré que parmi les 193 jeunes haltérophiles qui y participaient, le taux d'affection n'était que de 2,1 % et donc le moins haut parmi les 20 sports.

A côté de l'adaptation spécifique du sport, la raison pour ces taux de morbidité comparativement moindre est due à la technique spéciale que les haltérophiles appliquent lorsqu'ils font un travail d'entraînement de force spécifique et générale.

Dans leur travail sur les efforts excessifs des poids sur les disques intervertébraux humains, FREY et MUNCHINGER ont donné un fondement théorique pour une attitude spontanée observée chez les déménageurs et autres travailleurs de force et qui est constamment observée par les haltérophiles. Quand ils lèvent un poids d'une position inclinée, leur dos est bien droit et non pas courbé. Pendant la première partie du mouvement, l'action de lever le poids du sol conduit au déplacement de l'effort des muscles du dos, en particulier des parties les plus faibles aux muscles plus forts des cuisses et fessiers. Après la première accélération du poids qui est le résultat d'allonger les jambes, la seconde phase l'érection du pelvis par les muscles fessiers, suivie de l'érection du dos qui est raidi et rétabli par une tension musculaire. Donc le point décisif est sous le poids, dans le genou, l'articulation de la hanche et non dans les articulations vertébrales de la colonne vertébrale lombaire, comme dans le cas du dos courbé. Selon MUNCHINGER, ce déplacement des points principaux amène un soulagement à la colonne vertébrale de 40 %.

La pression d'un poids sur les vertèbres lombaires et ses disques intervertébraux, résulte du poids total de la partie supérieure du corps et du poids réel de l'équipement pour les exercices. Dans le cas d'une déviation du plan vertical, exemple : pliure du corps en avant ou en arrière, cette pression augmente selon les principes du levier par la relation et la différence

entre la force du bras de levier sans le poids et du bras de levier avec poids, selon la position angulaire prise. MATTHIASH calcule que la pression d'un poids tenu dans l'axe de la colonne vertébrale, de 60 kg sur les disques intervertébraux des vertèbres lombaires monte à 421 kg quand le corps est penché en avant à un angle de 90 degrés. De plus, la pliure en avant de la colonne vertébrale cause un effort spécial des parties vertébrales et disques intervertébraux qui sont alors sujets à une usure particulière, ainsi que les bords adjacents du ventre vers les points vertébraux. C'est de cette façon que les blessures aux disques intervertébraux et l'usure des points vertébraux arrivent.

Quand le dos est à plat, les disques intervertébraux sont tous sous pression régulière ; un effort excessif d'un côté est évité et les 40 % déjà mentionnés comme degré de soulagement sont atteints par le déplacement des points importants comme autre avantage. La technique du dos à plat est d'une importance énorme pour l'exécution des flexions des jambes et pour l'épaulé, aussi bien que pour tous les autres exercices dans lesquels le poids doit être soulevé d'une position au-dessous de la ceinture scapulaire.

Dans beaucoup de cas, les blessures du dos étaient causées en haltérophilie quand les athlètes prenaient, après l'épaulé, une position lombaire extrême comme position de départ pour le développé. Cette technique était aussi utilisée, bien entendu, dans l'entraînement et a pu être vue particulièrement chez les athlètes inexpérimentés en technique. Cette position lombaire extrême mène aux hyper-lordoses ou hyper-flexions en arrière, qui sont caractérisées par le fait que les parties vertébrales qui se penchent l'une contre l'autre et à tour de rôle produisent un effort d'un côté des bords des parties vertébrales et des disques intervertébraux. De plus, un mouvement contraire du pelvis doit être fait afin de compenser la position lombaire. A cause de cette situation d'effort extrême, ce mouvement pouvait amener facilement les blessures dans la région sacro-lombaire et, s'il était répété fréquemment, devait être considéré comme responsable des déplacements des vertèbres et de la spondylolysthésis.

L'influence de forces mécaniques comme raison de blessures devient aussi douteuse lorsqu'on analyse les causes d'efforts fréquents et les déchirures des adducteurs. Il est évident qu'une période d'échauffement local insuffisante ainsi qu'une pré-extension des muscles influencent considérablement ces blessures. La prédisposition relativement minime des haltérophiles pour ces blessures qui sont supposées être typiques d'un entraînement de force, permet de conclure qu'en fait la technique d'entraînement constitue le facteur prophylactique décisif.

A part ceci, d'autres mesures élémentaires méritent notre attention, ces mesures ayant déjà prouvé leurs valeurs pratiques :

1. Échauffement général et spécifique.
2. Contrôle de la santé.
3. Hygiène des salles de sports pendant l'entraînement.

En général, avant l'introduction de programmes spéciaux d'échauffement, les athlètes de R.D.A. se préparaient pour les efforts de l'entraînement de force seulement par des exercices d'élongation et de relaxation. Ceci n'activait pas suffisamment la circulation du sang. Ils n'obtenaient pas l'échauffement central demandé ni l'augmentation périphérique de la circulation du sang.

De plus, dans la nature même de l'entraînement de force, tout le corps n'est pas toujours fatigué au même niveau, et ce sont plutôt des groupes de muscles qui sont affectés pendant que le reste du corps est relativement au repos. Par exemple, quand on fait des exercices pour le haut du bras, les muscles du tronc et des jambes ne sont presque pas affectés. Si on faisait des flexions, les muscles ne seraient pas préparés, si un échauffement spécial n'était pas pratiqué.

A part quelques exercices qui stimulent la circulation, au début de l'échauffement central, un programme d'échauffement raisonnable doit comporter des exercices d'élongation et de relaxation avant chaque série d'exercices.

Le contrôle de la santé des athlètes ne doit pas être restreint à un simple examen clinique par le docteur des sports. Avant d'entreprendre l'entraînement, il faut radiographier les régions lombaires et thoraciques de la colonne vertébrale de deux faces, ainsi qu'une radio complète du pelvis afin de déterminer les blessures ou anomalies déjà existantes et déterminer le degré de maturité du squelette.

Ceci est une base importante qui montre jusqu'à quel point les jeunes peuvent être poussés. Des examens médicaux de contrôle tous les deux ans doivent être recommandés afin d'obtenir des renseignements sur le développement du squelette ou ses changements sous l'excès de fatigue provoqué par un entraînement intensif de force. Je voudrais faire remarquer une fois de plus que des changements du squelette qui ont été détectés par radiographie peuvent être compensés par une musculature bien développée et peuvent rester à l'état latent et sous certaines conditions ne limitent pas l'aptitude d'un athlète à pratiquer le sport.

De plus, les entraîneurs et les docteurs doivent observer le développement symétrique et harmonieux des muscles de l'athlète parce que, en vue des exercices symétriques prédominants pour la préparation de l'entraînement de force, des muscles formés di-symétriquement représentent une fatigue supplémentaire pour les parties sous-développées et, donc, un danger de blessures. Les blessures des muscles du dos résultent souvent du développement différent des groupes de muscles de droite et de gauche, qui dépend de la latéralité de l'athlète.

S'il n'y a pas d'ajustement par entraînement spécial, le tirage des muscles devient irrégulier en fonction du poids. Ceci conduit à une déviation des vertèbres de l'axe longitudinal, aux contusions d'un côté, très douloureuses, des nerfs segmentaires, et à des blessures de trop grande fatigue sur le groupe de muscles sous-développés.

L'observation des règles fondamentales d'hygiène constitue également une autre mesure prophylactique importante. La température de la salle doit être plaisante mais pas trop chaude. S'il n'y a pas de climatisation, l'apport d'air frais peut provenir des fenêtres ouvertes. Les courants d'air doivent être évités à tout prix, comme cela est défavorable à des refroidissements locaux à cause de l'évaporation de la sueur et, donc, conduit fatalement aux blessures des muscles.

Une attention spéciale doit être apportée aux vêtements chauds et absorbants qui doivent couvrir le corps complètement. En ce qui concerne les sous-vêtements, le choix des collants est préférable, qui couvrent spécialement la région de la taille. Les blessures des muscles du dos proviennent très souvent d'un refroidissement local qui est causé parce que l'athlète retire un vêtement qui couvre la partie supérieure du corps alors que son dos est couvert de sueur.

L'effet maximum de l'entraînement de force dépend non seulement du choix correct de la méthode d'entraînement et de son dosage, mais aussi de l'exécution technique, de l'observation de la situation biologique de l'individu, du contrôle de la santé et de l'organisation du lieu de l'entraînement. C'est aussi en considérant tous ces facteurs que nous pouvons assurer un développement positif de l'athlète, une amélioration durable de ses performances et, en même temps, ne causer aucun dégât à sa santé.

En conclusion, les blessures des sports, causées par l'entraînement haltérophile, ont fait l'objet d'une enquête, sur la base d'une analyse du taux d'affection chez 255 athlètes de valeur, pendant une période de trois ans. 61,7 % de toutes les blessures concernaient le squelette et le système locomoteur, tandis que les blessures aux tissus mous avaient un rôle prédominant. Des blessures sérieuses ou atteintes aux parties osseuses de la colonne vertébrale et des disques intervertébraux n'ont pu être observées.

(590 blessures chez 254 athlètes) :

<i>Squelette et système locomoteur</i>	<i>Parties molles</i>	<i>Os</i>	<i>Total</i>
Main	18	3	21
Articulation du poignet	17	8	25
Avant-bras	3	3	6
Articulation du coude	6	3	9
Haut du bras	4	1	5
Articulation de l'épaule	13	6	19
Ceinture scapulaire	29	3	32
Pied	7	1	8
Articulation de la cheville	19	10	29
Mollet	11	3	14
Articulation du genou	30	16	46
Cuisse	18	4	22
Articulation de la hanche	5	0	5
Tête	4	1	5
Cou	19	0	19
Dos	64	2	66
Ventre	5	0	5
Fesses	20	1	21
Aîne	7	0	7
Total :			226

*Recherches de Philippe ANDRÉ
C. T. R. Académie de Nice.*



v^e Challenge Triennal du Meilleur club

1976 - 77 / 1977 - 78 / 1978 - 1979

La première saison de ce cinquième Challenge triennal du Meilleur Club, vient de s'achever.

C'est l'Amiens S. C. qui se classe en tête, serré de près par le Lille U. C. Victoire méritée qui confirme, sur le plan général, le meilleur résultat déjà obtenu par ce club à la finale du championnat de France.

Il aura donc la garde du Challenge pour un an. A la fin de la saison 1977-78, les deux classements annuels cumulés détermineront s'il le conservera une année encore, car il y a des remontées étonnantes.

Tous les membres de l'Amiens S.C. sont à féliciter, car ce résultat a été obtenu grâce à un travail en profondeur permettant de présenter dans toutes les séries où chacun se sent responsable à égalité, un éventail d'athlètes de qualité.

C'est pour mettre en valeur cette œuvre collective qui détermine véritablement le rayonnement des clubs avec des résultats à tous les niveaux, que ce challenge a été créé, et également pour inciter à persévérer.

Rappelons succinctement le règlement qui est très simple.

Épreuves comptant pour le Challenge triennal

Prix des débutants - Prix d'encouragement - Prix interrégional - Prix intergroupes - Prix fédéral - Critérium national - Championnat de France.

Points aux 10 premiers cadets, juniors et seniors suivant le barème :

12 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1.

Pour les 4 premières épreuves, il n'est tenu compte que des classements nationaux.

Pour les 3 dernières, ce sont les finales, et le cas échéant, pour compléter les dix noms, uniquement les classements nationaux d'après les éliminatoires régionales.

Le club en tête à l'issue de la première saison a la garde du challenge pour 1 an.

Le club en tête à l'issue du classement général des 2 premières saisons, a la garde du challenge pour 1 an.

Le club en tête à l'issue des 3 saisons, gagne définitivement le Challenge triennal du Meilleur Club et son nom y sera gravé.

R. TOURNIER

000

CLASSEMENT ANNUEL 1976-1977

1.	Amiens S.C.	216
2.	Lille U.C.	193
3.	H.C. Avallon	170
4.	Reims H.M. S.	133
5.	A.S. Jœuf S.	131
6.	C.A. Saint-Priest	130
7.	V.G.A. Saint-Maur	128
8.	Vernon	120
9.	C.H. Calédonien	119
	Nevers	119
11.	M.J. Vias	107
12.	C.A. Lorient	106
13.	C.H. Saint-Malo	104
14.	A.S. Pessac	91
15.	A.S.P.T.T. Lille	87
16.	C.H. Ansois	86
17.	Rueil A.C.	84
18.	A.S. Monaco	81
19.	S.C. Navis	80
20.	La Ferlé - Milon	73
21.	E.S. Laneuveville	72
	Gauloise de Vaise	72
23.	Saint-Pol-sur-Mer	70
	Fr. Besançon	70
	S.C. Neuilly	70
26.	F.C. Laon	68
	H.C. Figeac	68
28.	H.C. Nice	67
29.	C.A. Rosendaël	66
30.	A.S.E. Lille	63
	U.S. Grigny	63
32.	J.F. Bourgoin	62
	U.S.M. Estaque	62
34.	A.S. Montbéliard	59
	H.C. Beauvais	59
36.	A.S.P.T.T. Privas	57
37.	O. Grande-Synthe	56
	Loos	56
39.	Saint-Clermontois	54
	S.H. Montrouge	54
	H.C. Marseille	54
	S.A.C.A.M.P.	54
	Évreux	54
	Clermont Sp.	54
	C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	54
46.	Néo-Calédonien	52
47.	A.L. Paimpol	51
48.	Comines	50
	Nice U.C.	50
	Saint-Florentin	50
	U.S. Tours	50
	A.S. Montferrandaise	50
	C.H. Caen	50
	S.A. Colmar	50
	S.G.T. Angers	50
	H.C. Saint-Baldolph	50
57.	S.A. Montmartroise	49
	H.C. Vénissieux	49
59.	C.A. Evron	48
60.	S.G. Senlis	46
	U.G.A. Péageois	46
	A.S.C. Béziers	46
63.	Port-Bail	45
64.	A.S.T. Dragon Guebwiller	44
66.	C.H.O. Oyonnax	43
	Toulouse H.C.	43
	Dinard A.C.	43
	C.M. Orléans	43
70.	Rosny-s-Bois	42
	U.S. Montreuil-sur-Mer	42
71.	C. Montdidier	41
72.	H.C. Villeneuve-Saint-Georges	39
	U.S.A.M. Toulon	39
74.	Auxerre	38
	H.C. Arbréslois	38
	Av. Rennes	38
77.	Hagondange	37
78.	H.C.C. Aix	35
	S.C. Montois	35
	C.H. Fougères	35
	U.S. Acigné	35
82.	Toulouse U.C.	34
	Saint-Aubin-Elbeuf	34
84.	A.S. Saint-Médard-en-Jalles	33
85.	C.H.P.O. Lauclaner	32
	S.A. Koenigshoffen	32
	H.C. Grande-Combe	32
88.	E.C. Orléans	31
	A.S.P.P. Paris	31
	M.J.C. Andlau Gacé	31
92.	Bayeux	30
93.	Nantes E.C.	29
	C H C. Saint-Brieuc	29
95.	C.H.C. Gonesse	28
	Moulins-Engilbert	28
	A.S.P.T.T. Mulhouse	28
	C.O.H. Châteauroux	28
99.	C.S. Alençon	27
	M.J.C. Lisieux	27
	Maisons- Lafitte	27
	S.H.C. Haguenau	27
	C.H. Annonay	27
104.	U.S. Moislains	26
	Saint-Florentin	26
	Creil	26
107.	M.J. Chambéry	25
	Pantoise	25
109.	O.S.C. Saint-Etienne	24
	A.A.C. Péronne Croix	24
	C.C.L. Armentières	24
113.	H.C. Vichy	23
	S.G. Ernstein	23
	M.J.C. La Source	23
116.	U.A. Cognac	22
	Louviers	22
	Epinay-sur-Seine	22
119.	Lomme	21
	S.A. Floirac	21
	Paris U.C.	21
	G.C. Sorgues	21
	C.S.M. Pantin	21
	U.A. Valence	21
125.	Prémery	20
	J.O.L. La Bastidette	20
	U.A. Tarbes	20
	E.E.R. Carpentras	20
	U.S.O. Dijon	20
130.	H.C. Gardanne	19
	C.C.S. Tulle	19
	C.O.H. Fegersheim	19
	C.A. Plurien	19
	Billy-Berclau	19
	Vannes A.C.	19
	Boulogne-sur-Mer	19
	H.C. Clermont-l'Hérault	19
38.	U.S. Métro	18
	Domfront	18
140.	U.S. Crest	17
	C A G. M.J.C. Saint-Pierre	17
	S.C. Fameck	17
	Ricamarie	17
	Cosne-sur-Loire	17
145.	H.C. Montbéliard	16
	C.H.C. Uzerche	16
	Chrysler-Poissy	16
	M.J.C. Avignon	16
	M.J.C. Jonquières	16
	Garges	16
	A.S.P.T.T. Strasbourg	16
	Joinville	16
	U.S. Wittenheim	16
	Chambon-Feugerolles	16
	P.H. Carmaux	16
	H.C. Menton	16
157.	Central Sp. Poya	15
	A. Lavandou Bourges	15
	Tabacs de Lille	15
	C.S.M. Le Pecq	15
	Cherbourg	15
	Saint-Amand	15
164.	A.S. Pirae	14
	Asnières Sp.	14
	A.G. Bourg	14
	C.H. Angoumésien	14
	C.S. Paul-Joula	14

A.C.C.U. Saint-Avoid	14	210. A.G.U. Guéret	8	S.A. Verdun.....	5
170. C.A. Épernay.....	13	C.A. Gédun	8	P.S. Charleville.....	5
Le Croisic Châtelleraut	13	Granville	8	A. C. Montpellier.....	5
S.A.S. Niort Bobigny	13	Energie Haguenau	8	S.R. Saint-Dié.....	5
V. Saint-Quentin	13	C.S. Papeete	8	254. Vervins.....	4
176. Mâcon.....	12	M.J. Castres.....	8	Gournay-en-Bray.....	4
C.H.C. Pibrac	12	H.C. Villerupt.....	8	E.C.A. Chaumont	4
S.N.C.F. Pontarlier	12	Saint-Lô.....	8	A.V.A. Limoges	4
Herblay	12	218. C.H. Dol	7	C.H.C. Angérien.....	4
H.C. Albi.....	12	Chaville	7	M.J. Saint-Marcellin	4
A.S. Saint-Julien	12	J. Perpignan.....	7	M.J. Salon	4
Sées.....	12	A.P.S.O.M. Bordeaux	7	Lac Montier-en-Der.....	4
A.S.B. Rézé.....	12	A.S.C.E.M. Le Bourget	7	O.M. Felletin	4
Creux	12	S.G.S.A. Sélestat Melun	7	263. A.L. Roanne	3
Colombe lies	12	H.C. Lyon.....	7	Vaulx-en-Velin H.C.	3
M.J. Cluses.....	12	U.S. Toul	7	Nouméa H.C.....	3
187. A.S.L. Nouméa	11	C.H. Laumion.....	7	Commercy Duclair	3
H.C. Scherwiller.....	11	Arpajon	7	A.S. Sainte-Savine.....	3
R.S. Limoges.....	11	A.P.E.C.A. Sports.....	7	269. A.S. Pérolrière	2
Saint-Nazaire O.S.....	11	Noisy-le-Sec	7	A.C. Issy-les-Moulineaux	2
A.H.C. Aubusson	11	Courbevoie.....	7	H.C. Grenoble	2
192. H.C. Albertville.....	10	C.S. Brumath	7	H.C. Nazau	2
S.E.P. Cours	10	A.S.D. Bréguet	7	A.S.P.T.T. Brive.....	2
U.S. Veynes	10	234. Guise.....	6	I.S. Montluçon	2
H.C. Reims.....	10	O.S. Hyérois	6	A.S.P.T.T. Nancy	2
196. A.S. Vaoëte.....	9	C.S. Bellac.....	6	Évry.....	2
E. Massy	9	C.A. Nantais.....	6	277. C.H. Pierrelatte	1
M.J. Espérazza.....	9	La Montluonnaise	6	S.A. Reims	1
U. Thann	9	S.A. Sélestat	6	Franconville.....	1
Chef-du-Pont.....	9	240. Hanau 66	5	Saint-Aignan	1
Troyes O.S.....	9	Le Havre	5	A.S. Ste-Coulomb.....	1
Frontignan A.C.	9	C.J.F. Laval.....	5	Le Blanc-Mesnil.....	1
A.O.C. Petite-Rosselle	9	H.F. Saint-Herblain	5	Gentilly	1
S.G. Cogolin	9	S.H.C. Gap	5	Fleury-sur-Orne	1
Albéo Orange	9	Pont-de-Ruan.....	5	A.S.S.A. Saint-Victoret	1
Tarbes H.C.	9	Ozoir-la-Ferrière.....	5	H.C. Marillais	1
C.H. Pontivy	9	M.J.M. Romans	5	Châtillon-sur-Seine.....	1
L. Oranaise.....	9	Venarey-Lès-Laumes.....	5		
C.O.M. Etampes.....	9	J.S.P. Rhinau	5		

La M.N.S.

fondée le 6 Mars 1925

PLUS DE 50 ANS DE MUTUALITÉ AU SERVICE EXCLUSIF DES SPORTIFS

... rappelle aux haltérophiles et culturistes :

- la possibilité d'augmenter leurs garanties :
 - Décès 20.000,00 F
 - Invalidité permanente totale..... 40.000,00 F
 en souscrivant une extension qui **double** ou **quadruple** les minimas ci-dessus ;
- la possibilité de cotiser à l'**indemnité journalière** pour toute perte de salaire, prime ou manque à gagner, de 10, 20, 30, 40 ou 50 F ;
- la possibilité pour les jeunes filles, femmes au foyer, étudiants de l'enseignement supérieur, retraités, de cotiser pour l'allocation forfaitaire à 10, 20 ou 30 F.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

LA MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS
45, rue de Clichy
75442 PARIS Cedex 09
TÉL. 285.05.01

DISPORTEX

25, RUE HENRI-MONNIER - 75009 PARIS
TEL. 280.18.97 - C.C.P. 205 75 58 G Paris

TOUT LE MATÉRIEL MODERNE DE MUSCULATION
PRESSES - Bancs - Supports - Barres à disques -
Haltères - Disques caoutchouc, fonte, acier

CEINTURES de sudation et d'HALTÉROPHILIE
SURVÊTEMENTS - MAILLOTS - SLIPS
SAUNA PORTATIF

INSTALLATIONS de Salles - Clubs culturistes -
Gymnases
Appareils de **CULTURE PHYSIQUE**
Multi gym - Door Fix - Bar-sport - Extenseurs

Comparez nos prix avant d'acheter
QUALITÉ SUPÉRIEURE - PRIX IMBATTABLES

● **Conditions spéciales de crédit pour :**
CLUBS HALTÉROPHILES ET CULTURISTES

TOUT POUR L'HALTÉROPHILIE
- **LA MUSCULATION**
- **LA CULTURE PHYSIQUE**

ALIMENTS DE FORCE ET DE SANTÉ - PROTÉINES
Naturels et sains - Tonicité musculaire -
Vitalité et force. Crème musculaire

Augmentez votre force
Améliorez vos performances athlétiques

Catalogue sur demande
Prière joindre 2 timbres pour frais

RUBRIQUE RÉGIONALE

SÉJOUR DANS LE PACIFIQUE SUD POLYNÉSIE - NOUVELLE-CALÉDONIE

Mon cinquième séjour dans le Pacifique Sud se déroula successivement en Polynésie française, puis en Nouvelle-Calédonie, du 17 juin au 1^{er} août 1977.

1. SÉJOUR EN POLYNÉSIE :

17 juin au 10 juillet

En fin mai, Tahiti avait délégué un athlète pour effectuer un séjour en métropole. Le choix se porta sur l'athlète le plus méritant : André Massin, qui était classé en deuxième série fédérale. Son séjour de trois semaines se partagea entre Paris, où il assista au mémorial Jean-Dame et aux championnats de France d'haltérophilie, Mâcon, où il suivit un stage de formation de cadres pour l'obtention du diplôme d'entraîneur fédéral second degré et, enfin, à Strasbourg. Ce séjour lui fut très bénéfique car dès mon retour à Tahiti, il améliorait trois records de Tahiti et passait en première série fédérale.

Mon séjour à Tahiti était le second consécutif et il faut encore attendre une saison pour affirmer que l'haltérophilie s'est imposée à Tahiti.

Cependant, le résultat de ce séjour est très encourageant. Le problème essentiel, qui avait été soulevé la saison dernière, était celui de la salle du Pirae, où le culturisme est solidement implanté et où l'haltérophilie n'est pratiquée que par un petit groupe d'athlètes. La saison dernière, aucun contact n'avait pu être établi. Cependant, cette saison, les culturistes ont assisté à une séance d'information à la musculation et à l'haltérophilie.

D'autre part, dix-sept culturistes ont participé à un championnat de force athlétique. Enfin, sept d'entre eux sont venus grossir les rangs des haltérophiles et ont participé aux championnats de Tahiti.

Ceci est un résultat très positif et encourageant pour le comité.

En compagnie du président du comité, je me suis rendu dans l'île de Baiates pour reprendre contact avec un club inactif depuis le retour à Tahiti de son entraîneur Tai Teihotu. Faut de diriger, ce club végétera encore durant cette saison, mais lors du prochain séjour, il est projeté de former un cadre qui permettra à ce club de reprendre ses activités.

Une nouvelle section débutera d'ici peu dans la salle de Mahina où un plateau haltérophile vient d'être posé.

Un problème reste encore insoluble celui d'un cadre permanent à la salle de Piras. Cette salle est fréquentée par beaucoup d'athlètes et un important recrutement haltérophile pourrait y être effectué si ces athlètes pouvaient être conseillés par un entraîneur disponible en permanence.

Bien que les résultats soient encore modestes, ils sont néanmoins encourageants et on peut prétendre que l'haltérophilie est en évolution à Tahiti. Ce territoire dispose de tous les éléments pour faire évoluer favorablement le sport haltérophile

- une réserve d'athlètes importante ;
- une excellente ambiance de travail due essentiellement au dévouement et à la sympathie que sait communiquer son président, Saturnin Cabrai ;
- enfin, un accord parfait entre le président, les athlètes et le service académique qui met tout en œuvre pour le développement de cette discipline.

Durant mon séjour, mon travail s'est effectué dans d'excellentes conditions, grâce à l'aide de M. Cabrai, président du comité, et M. Balzer, directeur de la Jeunesse et des Sports, que je tiens à remercier.

2. SÉJOUR EN NOUVELLE-CALÉDONIE

11 juillet au 1^{er} août 1977

Tout comme Tahiti, la Nouvelle-Calédonie avait également délégué pour la première fois un athlète pour effectuer un séjour en métropole. Le choix tomba sur Soané Limu, sélectionné aux championnats de France d'haltérophilie et à ceux de force athlétiques.

Son séjour en France fut d'un mois et demi et partagé entre une semaine à Aix-en-Provence et cinq semaines à Strasbourg. Ce séjour porta ses fruits, si l'on en juge du résultat obtenu après le stage. Après avoir remporté la seconde place aux championnats de France de force athlétique, il améliora ensuite cinq fois son record des flexions de jambes pour le porter à 215 kg. Il améliora également ses records haltérophiles de Nouvelle-Calédonie.

En Nouvelle-Calédonie, l'haltérophilie est solidement implantée à présent et continue de progresser. L'évolution est constante à tout point de vue :

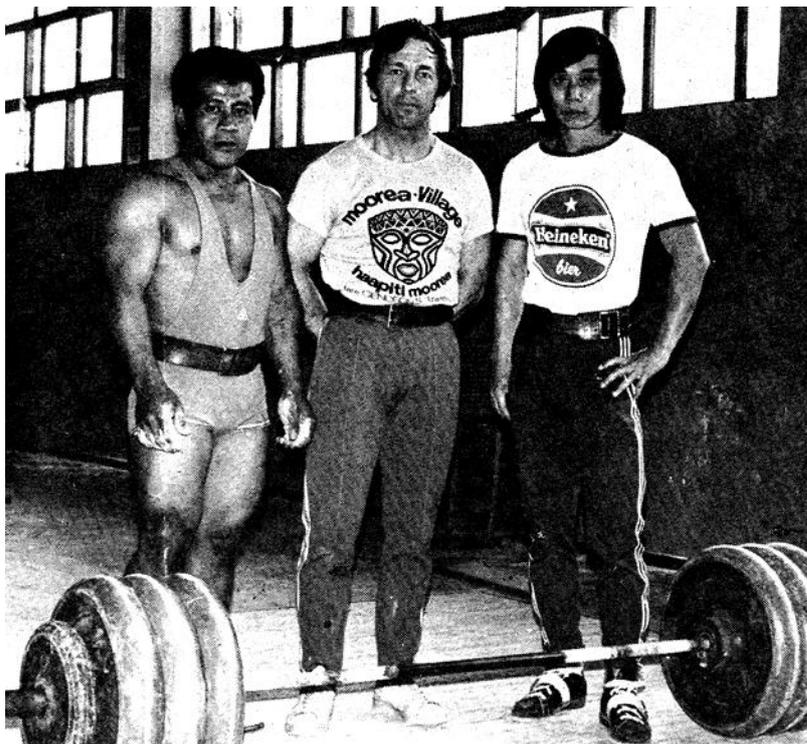
- le nombre des licenciés est passé de 41 en 1975 à 136 en 1976 pour arriver à 228 en 1977 ;
- la même progression a suivi en ce qui concerne les performances, les athlètes classés en séries ainsi que la participation aux compétitions.

En ce qui concerne le challenge du meilleur club français, le Club Haltérophile Calédonien se classe 9^e.

Néanmoins, il reste encore quelques problèmes à résoudre :

- Problème de l'élite :

Soané Limu n'a pas la possibilité de s'entraîner comme il le devrait du fait de son emploi.



Roland NOIRIEL (C.T.R.) encadré par Soané LIMU (Nouvelle Calédonie) et André MASIN (Polynésie)

RUBRIQUE RÉGIONALE

Serge Niaoutou, qui travaille à 240 km de Nouméa, est tout à fait isolé et n'a pratiquement pas de contact avec les haltérophiles. Ce poids mouche qui est à 7,5 kg de la classe nationale aurait toutes ses chances pour participer aux championnats de France. J'ai regretté de ne pas le voir plus souvent durant mon séjour et de ne pouvoir travailler régulièrement avec lui.

Il serait indispensable qu'une solution soit trouvée à la situation de ces deux athlètes.

Le problème de l'haltérophilie dans le milieu scolaire n'est pas encore résolu, mais ne tardera certainement pas à l'être. En effet, les enseignants du C.E.S. Blaise-Pascal sont très intéressés par cette discipline.

A l'issue de mon cinquième séjour sur ce territoire, j'ai la satisfaction de constater que l'objectif est à présent atteint, et que le comité de Joseph Bota se porte bien.

Mon séjour s'est achevé par un stage d'une semaine à Nouméa avec la participation d'athlètes tahitiens et calédoniens, suivi d'une rencontre haltérophile : Nouvelle-Calédonie - Tahiti.

A l'issue du stage, cinq diplômes d'entraîneurs ont été décernés : Entraîneurs premier degré : Stran Van Luc, Blanc, Limu, (Nouvelle-Calédonie), Tahai (Tahiti) ; Entraîneur second degré : Selefen (Nouvelle-Calédonie).

Ce genre de stage mérite d'être renouvelé la saison prochaine à Tahiti.

R. NOIRIEL

LE CARNET HALTÉROPHILE

NOS PEINES

UNE TRISTE
OUVERTURE DE SAISON :
LA S.G. ERSTEIN EN DEUIL

L'ouverture de saison a été marquée par un drame, qui a endeuillé le club de la S.G. Erstein.

Comme chaque année, ce club participait à l'organisation de la traditionnelle fête du sucre. Le bal qui devait clôturer la fin de la première journée de cette fête fut perturbé par une bande de voyous qui fit irruption dans la salle, armés de couteaux, bouteilles, chaînes...

Le service d'ordre intervint rapidement mais fut impuissant devant leurs adversaires armés et trop nombreux.

Trois haltérophiles sérieusement blessés furent transportés à l'hôpital Bernard SCHDKNECHT, Claude SUHR et Léon REININGER.

Malheureusement, Bernard SCHDKNECHT succomba à ses blessures durant son transfert à l'hôpital.

Nous avons appris cette triste nouvelle avec une vive émotion et nous présentons nos condoléances à la famille du défunt que nous regrettons tous en tant que camarade et qu'athlète.



Nous apprenons avec tristesse le décès de Mme THOMAS, épouse de notre dévoué membre du comité directeur de la F.F.H.C. et président du comité régional de Bretagne.

Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

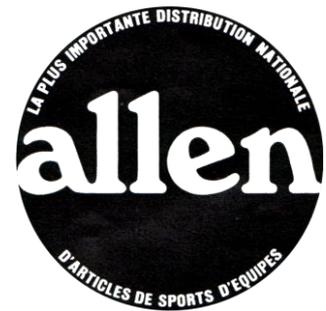
NOS JOIES

Notre ami Yvon Coussin, athlète international, nous fait part de son mariage avec mademoiselle Catherine Trinquès.

Nous souhaitons au futurs époux tous nos vœux de bonheur.

Comme les clubs de la FÉDÉRATION FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous



Conditions spéciales aux clubs et à leurs membres. Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14^e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2^e - 508.14.18 - 236.38.22

NOUVEAU SYSTÈME D'ABONNEMENT

- L'unité : France : 20 F - Étranger : 25 F.
- 10 exemplaires : 160 F (16 F l'unité) soit en fait 2 numéros gratuits.
- 20 exemplaires : 300 F (15 F l'unité) soit en fait 5 numéros gratuits.
- 30 exemplaires : 420 F (14 F l'unité) soit en fait 9 numéros gratuits.

(A découper ou à recopier) <=

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM..... Prénom..... Adresse.....
..... Ville..... Département.....
Souscrit..... (1) abonnement(s) d'un an à la revue « HALTÉROPHILE MODERNE ».

Ci-joint mon règlement au nom de la
Fédération Française Haltérophile et Culturiste

Chèque Mandat lettre Chèque Postal
(Mettre une croix dans la case correspondante.)

Adresser les demandes d'abonnement
à la Fédération Française Haltérophile et Culturiste
51, rue Vivienne - 75002 Paris

1) Indiquer le nombre d'abonnements. TARIF 1977
Abonnement d'un an : 20 F.
25 F (étranger) C.C.P. Paris 130482

CONTINENT SPORTS

**LE SPECIALISTE DU MATERIEL
D'HALTEROPHILIE ET DE
MUSCULATION**

PROPOSE



EQUIPEMENT INDIVIDUEL
**MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES**

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie - Cte - Robert . 77170 . Tel: 405 05 97
r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC &
ACIER . PLATEAUX D'HAL-
TÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉ-
SIE

PRESSES . BANCS .
APPAREILS A
CONTREPOIDS . BLOCS
UNIVERSELS . REPOSE
BARRES . RATELIERS
DE RANGEMENT .
MANCHONS POUR
SQUATS



L'haltérophile

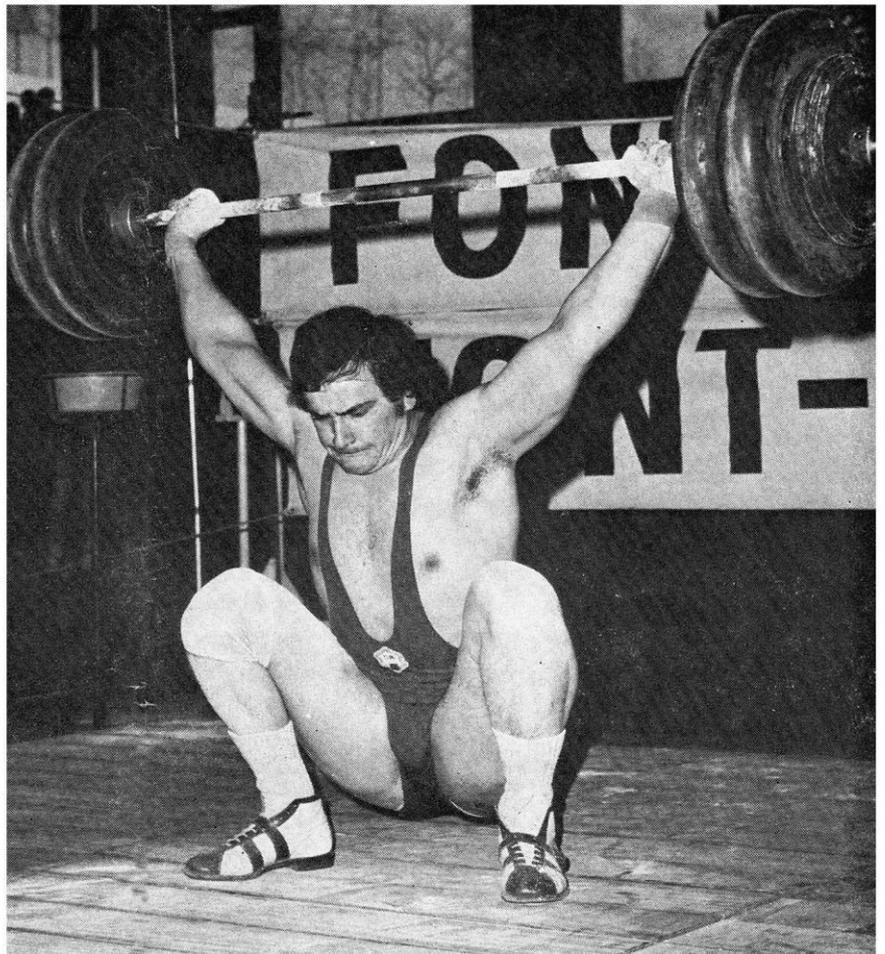
MODERNE

FONDATEUR : JEAN DAME

MEILLEURS

VOEUX

POUR 1978



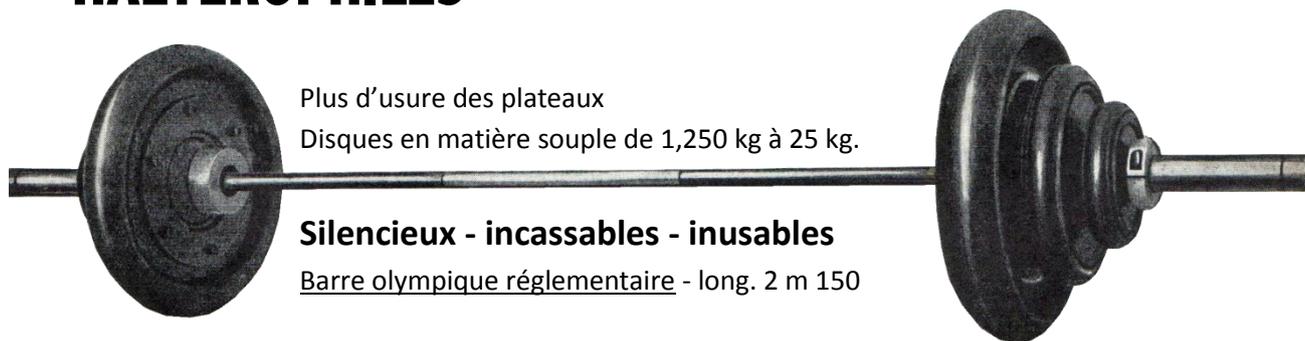
 Document original : Raymond Lopez

OCTOBRE - NOVEMBRE 1977
MENSUEL - 32^e année
Le numéro : 2 F

BULLETIN OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE HALTÉROPHILE ET CULTURISTE

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où



Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES



entraînez-vous même chez vous

grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique
sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Les vœux du président..... 3

PROCÈS-VERBAL

Réunion du comité directeur du 3 octobre 1977 4, 5 et 6

RÉSULTATS ET COMPTE RENDU TECHNIQUES

Championnats du monde et d'Europe seniors (suite) 7, 8, 9 et 12

PORTRAIT D'UN CLUB

L'Amiens S. C. 10 et 11

DOCUMENT DE L'ENTRAINEUR

Étude sommaire sur les blessures du coude en haltérophilie,
au cours de l'arraché (M. Alain RENAULT)..... 13, 14 et 15

RUBRIQUE RÉGIONALE

L'élite haltérophile du Pacifique Sud (M. R. NOIRIEL)..... 18

DIVERS

L'haltérophilie et la musculation au service des autres
disciplines : J. ALETTI (sauteur en hauteur) 16
La technique haltérophile (M. A. TERME) 16
L'Amiens S. C. vainqueur du challenge triennal..... 17
Le comité Île-de-France champion et recordman de France
par équipe régionale 17
Le carnet haltérophile..... 11

/

Notre photo couverture : **Patrick MAHIEUX (Orléans)**

Éditorial

Bonne

Année

1978



L'année 1977 qui s'éloigne restera dans notre souvenir comme une bonne année. En effet les progressions enregistrées tant en participation qu'en performance ont été remarquables. Elle fut aussi pour nous l'année de la réflexion venant après les Jeux, elle nous aura permis de nous rendre compte du travail considérable qui nous reste à accomplir pour atteindre les objectifs raisonnables que nous nous sommes fixés. A l'aube de l'année 1978, je formule le vœu que notre travail commun nous permette d'y parvenir. Soyez assuré que nous ne ménagerons pas nos efforts pour nous doter des moyens nécessaires.

Nous connaissons bien les difficultés que rencontrent les clubs au niveau des finances. La politique d'aide directe que nous avons mis en place sera poursuivie et développée dans la mesure de nos ressources. Il faut absolument mettre tout en œuvre pour que les pouvoirs publics prennent conscience du problème et que des décisions énergiques soient prises pour la sauvegarde du mouvement sportif. Si cette décision ne venait pas très vite, nous risquerions d'être le premier pays au monde à posséder un nombre incalculable de séminaires de réflexions et d'études, mais parallèlement celui qui compterait le plus petit nombre de clubs, car il n'est pas évident que les dirigeants les mieux armés contre l'adversité résistent encore très longtemps. Il serait dangereux de spéculer sur leur dévouement éternel. Nous porterons également nos efforts sur l'élite nationale qui nous a donné ces derniers mois bien des satisfactions mais à qui nous ne pouvons pas encore offrir des structures d'accueil totalement adaptées à notre discipline. Le Centre d'Aix-en-Provence devrait voir le jour en 1978 il sera le bienvenu.

Pour conclure, je formule le vœu que tous ensemble nous formions une équipe soudée qui réussira à redonner à notre sport sa place dans la hiérarchie mondiale. Recevez aussi pour vous et vos familles mes meilleurs souhaits de bonheur, de santé et de prospérité.

A. CORET.

■ PROCÈS-VERBAL

COMITÉ DE DIRECTION
Paris, 1^{er} OCTOBRE 1977

Séance ouverte à 9 h 30 sous la présidence de M. André CORET.

Membres présents : MM. ASPART, ASSO, BRUNET, BULGARIDHES, BURUCOA, CHANUT, CHARRIER, CHARIOT, DUMOULIN, FANGUIAIRE, FULLA, GAIOTTI, LOPEZ, MALLEY, MARCHIONI, MICHEL PERRIER, RENAULT. SAINT-MARTORY, SERRANO, THOMAS.

Membres excusés : MM. BAUER, GOURHAND, PAROT (pouvoirs : M. CORET) BERTHOLET, GOURHAND (pouvoirs : M. ASSO).

Assistaient également à la réunion : MM. GERBER, directeur technique national ; TOURNIER. BOVI, présidents de C.R.

M. CORET ouvre la séance en présentant les condoléances du Comité de direction à M. THOMAS qui a eu la douleur de perdre son épouse.

M. ASSO demande qu'un additif soit ajouté sur l'ordre du jour de la présente réunion : la création de trois comités en Île-de-France.

Ce point sera évoqué juste avant les questions diverses.

HOMOLOGATIONS

1. **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 7 MAI 1977 :** Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. **DEMANDES D'AFFILIATION :**

4154. UNION SPORTIVE DE LONGUEVILLE (Basse-Normandie).

4155. UNION SPORTIVE VENDÔMOISE (Orléanais).

3. **RECORDS :**

- **Haltérophilie :**

CADETS

60 kg	ROQUET	98,5	arraché	14- 5-77
		120,5	épaulé-jeté	14- 5-77
		217,5	total olympique	14- 5-77

67,5 kg	SENET P.	106	arraché	28- 5-77
		108	arraché	28- 5-77
		242,5	total olympique	28- 5-77

75 kg	LEROUX	140,5	épaulé-jeté	14- 5-77
--------------	--------	-------	-------------	----------

90 kg	PIERRET	147,5	épaulé-jeté	19- 8-77
--------------	---------	-------	-------------	----------

SENIORS

90 kg	COUSSIN	156	arraché	7- 5-77
--------------	---------	-----	---------	---------

100 kg	MAHIEUX	143	arraché	17- 5-77
	COUSSIN	146	arraché	11- 6-77
	GOURRIER	148,5	arraché	29- 7-77
		327,5	total olympique	29- 7-77
		150	arraché	19- 8-77
		185	épaulé-jeté	19- 8-77
		335	total olympique	19- 8-77
		195	épaulé-jeté	24- 9-77
		345	total olympique	24- 9-77

Bilan général 1976 - 1977 : 88 records « Athlétique » :

CADETS

60 kg	MATYSIAK	252,5	total athlétique	19- 6-77
--------------	----------	-------	------------------	----------

67,5 kg	HILLIER	191	flexion sur jambes	28- 5-77
		300	total athlétique	28- 5-77

75 kg	FELICITE	188	flexion sur jambes	8- 5-77
		297,5	total athlétique	8- 5-77

90 kg	GABARON	207,5	flexion sur jambes	8- 5-77
		310	total athlétique	8- 5-77
		210,5	flexion sur jambes	18- 6-77
		215,5	flexion sur jambes	18- 6-77

JUNIORS

75 kg	PICCO	315	total athlétique	8- 5-77
		317,5	total athlétique	18- 6-77

90 kg	BOURRON	211	flexion sur jambes	15- 5-77
		221	flexion sur jambes	15- 5-77
		360	total athlétique	15- 5-77

100 kg	BOURRON	145	développé couché	18- 6-77
		217,5	flexion sur jambes	18- 6-77
		357,5	total athlétique	18- 6-77

SENIORS

52 kg	MAHROUB	170,5	flexion sur jambes	18- 6-77
		277,5	total athlétique	18- 6-77

60 kg	PONNIER	160,5	développé couché	8-05-77
--------------	---------	-------	------------------	---------

67,5 kg	DENIVET	357,5	total athlétique	8- 5-77
----------------	---------	-------	------------------	---------

90 kg	DUBUS	186	développé couché	8- 5-77
		187,5	développé couché	18- 6-77
		405	total athlétique	18- 6-77
	COUTURE	250,5	flexion sur jambes	18- 6-77

100 kg	MAUDET	175,5	développé couché	8- 5-77
		430	total athlétique	8- 5-77

110 kg	YIMGA	290	flexion sur jambes	8- 5-77
		470	total athlétique	8- 5-77
		294	flexion sur jambes	18- 6-77
		472,5	total athlétique	18- 6-77

Équipes de clubs départementales, régionales :

A.C. MONS 2.985 28- 5-77

Bilan général saison 1976-1977 : 80 records.

4. **ARBITRES :**

NATIONAUX :

LUQUET Jacques	au 11- 6-77	LYONNAIS
MARC José	au 11- 6-77	GUYENNE
CAZEAUX Gérard	au 11- 6-77	GUYENNE
MINARD Maurice	au 23- 4-77	FLANDRES

RÉGIONAUX :

MICHEL Patrice	au 10- 4-77	B. NORMANDIE
EPINAZ Robert	au 2- 4-77	COTE D'AZUR
GUILLAUMET J.-L.	au 12- 3-77	BRETAGNE

RAPPORT DU D.T.N.

M. GERBER donne connaissance des dernières informations techniques, en particulier le classement des athlètes et des clubs pour 1976-1977, dans les compétitions nationales.

Choix des implantations des compétitions nationales 77-78 :

Candidatures :

~ CRITÉRIUM NATIONAL : Amiens - Avallon.
 ~ COUPE DE FRANCE DES CLUBS :
 ~ CADETS : Nevers - Lille (L.U.C.),
 ~ JUNIORS : Lille (L.U.C.),
 ~ SENIORS : F.C. Laon - Limoges - Grigny - A.S.P.T.T. Lille.
 ~ CHAMPIONNAT DE FRANCE DES C.R. : Gonesse.
 ~ TOURNOI INTERZONES : Amiens - Avallon - Clermont-Ferrand.
 ~ PRIX FÉDÉRAL : Lorient.
 ~ CHAMPIONNATS DE FRANCE CADETS - JUNIORS : Sorgues.
 ~ CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS : Montpellier.
 ~ ÉPREUVES ATHLÉTIQUES : Pas de candidatures.

Il est procédé à un vote pour les épreuves ayant plusieurs candidatures :

VOTANTS : 26.

CRITÉRIUM NATIONAL : Avallon : 17 voix ; Amiens : 9 voix.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS :

Cadets : Lille U.C., 18 voix ; Nevers, 8 voix.

Juniors : Lille U.C.

Seniors : Limoges : 17 voix ; Grigny : 4 voix ; A.S.P.T.T. Lille : 3 voix ; F.C. Laon : 2 voix.

TOURNOI FÉDÉRAL INTER-ZONES : Clermont-Ferrand : 22 voix ; Amiens S.C. : 3 voix ; Avallon : 1 voix.

Le **TOURNOI PAR ÉQUIPES RÉGIONALES JUNIORS** et les épreuves **ATHLÉTIQUES** seront proposés aux clubs n'ayant pas obtenu, à l'issue de ces élections, l'organisation d'une finale nationale.

- **Modifications aux règlements :** Le Comité de direction se déclare d'accord sur les modifications aux règlements suivantes :

✓ Épreuves athlétiques : Le titre « **Championnats Athlétiques Régionaux** » devient : « **Éliminatoire Régionale du Championnat de France Athlétique** ».

✓ Épreuve régionale ouverte aux athlètes classés **aux premier degrés** et au-dessus.

- **Épreuves haltérophiles :** CHAMPIONNATS DE FRANCE SENIORS,

Suite à la décision du congrès I.W.F. du 15 septembre, à Stuttgart (Championnats d'Europe du 9 au 18 juin 1978), les championnats de France se dérouleront les 24 et 25 juin 1978 à MONTPELLIER.

- **HALTÉROPHILIE :**

- **Répartition des subventions aux zones :**

- NORD :	Fonctionnement.....	5.500
	Réunions	2.500
	Compétitions.....	34.000
		42.000

- OUEST :	Fonctionnement.....	4.500
	Réunions	2.000
	Compétitions.....	34.000
		40.500

- SUD-OUEST :	Fonctionnement.....	5.500
	Réunions	2.500
	Compétitions.....	34.000
		42.000

- CENTRE :	Fonctionnement.....	3.500
	Réunions	1.500
	Compétitions.....	<u>14.500</u>
		19.500
- SUD-EST :	Fonctionnement.....	6.500
	Réunions	3.000
	Compétitions.....	<u>42.500</u>
		52.000
- NORD-EST :	Fonctionnement.....	6.500
	Réunions	3.000
	Compétitions.....	<u>42.500</u>
		52.000

/

Analyses des résultats des deux championnats du monde :

Championnats du monde et d'Europe juniors à SOFIA :

M. GERBER estime que, compte tenu de la qualité exceptionnelle des participants à cette épreuve, l'équipe de France juniors n'a pas du tout démérité, il rend hommage aux responsables nationaux : MM. BEEKHUIZEN et CAZEAUX pour l'aide efficace qu'ils ont apporté aux athlètes durant le stage de préparation, ainsi qu'au moment des championnats.

Championnats du monde et d'Europe seniors à STUTTGART

M. CORET rappelle que la proximité du lieu de ces championnats a permis à notre directeur technique national, ainsi qu'à l'entraîneur national, d'emmener une équipe complète, et cela, dans le but d'aguerrir un certain nombre d'athlètes aux grandes confrontations internationales.

M. GERBER, pour sa part, souligne que, sans les malencontreuses blessures aux coudes de SENET et CHAVIGNY Roland, l'équipe de France aurait égalé les performances de MONTRÉAL. En effet, si pour quelques athlètes, le bilan ne s'avère pas tout à fait positif, et cela pour des raisons diverses, par contre, il faut noter avec satisfaction les performances de Jean-Claude CHAVIGNY et de Robert JOUAN.

Par ailleurs, le Comité de direction adresse ses plus sincères félicitations à Daniel SENET pour sa médaille d'or à l'arraché aux championnats d'Europe, ainsi que sa médaille d'argent aux championnats du monde. Ces deux brillantes performances honorent une fois de plus l'haltérophilie française.

- Médical :

Compte tenu du faible budget alloué à la Commission médicale, le Comité de direction souhaite qu'un effort financier tout particulier soit réalisé au cours de cette saison dans ce domaine, afin d'éviter les mésaventures de Stuttgart.

M. CORET s'engage à intervenir auprès du Secrétariat d'État pour obtenir une subvention plus conséquente afin d'établir un programme efficace au profit de notre élite nationale et interrégionale.

- Nominations :

Les nominations officielles proposées au Secrétariat d'État ont été acceptées, concernant :

- 1 entraîneur national : M. Aimé TERME ;
- 6 C.T. Interrégionaux : MM. MAIER, GALLEANO, COMBET, PATERNI, DINI, BONHOURE.

- Propagande :

Suite à la visite que leur ont rendu MM. CORET et GERBER à LANDERSHEIM, les Ets ADIDAS se sont engagés à donner 40 équipements complets pour les juniors et espoirs.

Ils participeront d'une manière très efficace au TOURNOI du MARCHE COMMUN (affiches, programmes, habillement du Comité d'organisation, etc.). En outre, pour le Bulletin Fédéral, une subvention de 12.000 F est accordée.

Le Comité de direction décide d'accepter l'offre faite par ADIDAS.

EXAMEN DES VŒUX

VŒU N° 1: UNION D'HAGONDANGE (C.R. LORRAINE).

Que les instances supérieures des clubs, nationales d'abord, et régionales ensuite, aient pour objectif d'élargir l'audience des haltérophiles. Les grands organismes de diffusion, les agences de presse, les directions des journaux nationaux et régionaux, les moyens audiovisuels, sont à sensibiliser davantage.

Leur soutien est à promouvoir. Une commission créée au sein de la F.F.H.C. pourrait être chargée de cette mission et d'amorcer les contacts voulus.

Il lui incomberait de dresser rapidement un programme d'action avec les grands organismes de presse, de lui fournir les éléments indispensables, de favoriser la rédaction d'articles, le promouvoir avec les séquences de télévision. Pour le plus grand bien de notre sport, une tâche motivante est à entreprendre très rapidement.

RÉPONSE DU C.D. : C'est aux Comités régionaux qu'il appartient d'intervenir auprès des organes de presses et de télévisions régionales afin de signaler toutes les manifestations qui peuvent avoir lieu dans leur région, les records, etc., et de prendre contact avec les directeurs afin d'obtenir une propagande en faveur de l'haltérophilie.

BULLETIN

VŒU N° 2 : CLUBS DE FRANCHE-COMTÉ.

A la date du 10 septembre 1977, le dernier « HALTÉROPHILE MODERNE » en possession de chaque abonné est celui du mois de mai. Parallèlement à l'effort que les clubs sont prêts à faire pour augmenter le nombre d'abonnements, quelles mesures seront prises pour que le bulletin fédéral ne souffre plus un tel retard ?

RÉPONSE DU C.D. : Tous les efforts ont été faits pour éviter ce retard, mais il s'agit là d'un problème financier dû à la réception tardive de la deuxième tranche de la subvention. La mise en page était faite, l'imprimeur était prêt. Notre secrétaire général, M. BULGARIDHES, se penche activement sur ce problème, et, à l'avenir, un tel retard sera sûrement évité.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES

VŒU N° 3 : H.C. MONTBÉLIARD - LA FRANÇAISE DE BESANÇON (C.R. FRANCHE-COMTÉ).

Les éléments techniques pourraient parvenir à chaque responsable de club, ainsi qu'à chaque athlète ayant fait l'objet d'une sélection en équipe de France. Pour diminuer les dépenses, le nombre de bulletins « HALTÉROPHILE MODERNE » distribué à chaque club pourrait être diminué.

RÉPONSE DU C.D. : Ce vœu est refusé.

EXAMEN D'ARBITRE

VŒU N° 4 : LA FRANÇAISE DE BESANÇON (C.R. FRANCHE-COMTÉ).

Les licenciés titulaires du brevet fédéral 3^e degrés ou du brevet d'État 1^{er} degré ou plus, également du diplôme de professeur E.P.S. option haltérophilie, sont parfaitement au courant des règlements administratifs et des compétitions de la F.F.H.C., ceux-ci devraient être dispensés du stage de formation d'arbitre régional et avoir la possibilité de passer directement l'examen pratique.

RÉPONSE DU C.D. : Vœu refusé. En effet, pour passer l'examen d'arbitre, un stage est nécessaire, compte tenu de l'évolution rapide des règlements, surtout au niveau international.

AIDE AUX ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU

VŒU N° 5 : Cette aide aux athlètes de haut niveau, lorsqu'elle se traduit par des créations de poste, ne pourrait-elle pas en même temps profiter

aux Comités régionaux démunis de cadres techniques, plutôt qu'enrichir des régions déjà pourvues.

RÉPONSE DU C.D. : Trop de choses entrent en ligne de compte en ce qui concerne ces athlètes, car ils risqueraient de ne plus être en mesure de fournir les performances attendues dans l'équipe de France.

FORCE ATHLÉTIQUE

VŒU N° 6 : C.O.M. ETAMPES (ÎLE-DE-FRANCE).

La double activité de la F.F.H.C., haltérophilie et culturisme étant souvent cause de problèmes pour les dirigeants de clubs, il est souhaitable que la F.F.H.C. se divise en deux fédérations distinctes, l'une se consacrant à la force athlétique, l'autre à l'haltérophilie. Les choses seraient plus claires pour tout le monde.

RÉPONSE DU C.D. : Vœu refusé.

VŒU N° 7 : ATHLÉTIC CLUB DE POITIERS (C.R. POITOU).

1. Qu'un championnat d'Europe de force athlétique soit organisé par la F.F.H.C. et l'I.W.F., ainsi qu'un championnat du monde ;
2. La reprise des matches internationaux ;
3. Qu'une place plus importante soit faite à la force athlétique dans le Bulletin fédéral ;
4. Que des stages de force athlétique soient créés en même temps que les stages d'haltérophilie ;
5. Qu'une lettre soit adressée à M. STATE dans ce sens.

RÉPONSE DU C.D. : La reprise des matches internationaux et des stages de force athlétique est fonction du budget qui sera accordé par le secrétariat d'État pour cette discipline.

L'I.W.F. ne représente que l'haltérophilie mondiale et non la force athlétique.

VŒU N° 8 : DINARD AMICAL CLUB (C.R. BRETAGNE).

Barème de sélection pour la finale nationale des championnats de France athlétiques :

1. Sélection dans une même catégorie, même s'ils sont plus de trois athlètes, de tous ceux classés « Degré international » ;
2. intégration dans ces championnats d'un mouvement haltérophile aux choix de l'athlète.

RÉPONSE DU C.D. :

1. Ce vœu est tributaire de la subvention qui sera allouée par le Secrétariat d'État pour la force athlétique ;
2. Refusé.

VŒU N° 9 : (C.R. LYONNAIS).

Que lors des championnats athlétiques régionaux (éliminatoires des championnats de France), seuls les athlètes 1^{er} degré puissent y participer, des championnats par séries étant organisés par les comités.

RÉPONSE DU C.D. : Vœu accepté, une modification dans ce sens est déjà prévue.

VŒU N° 10 : (C.R. FLANDRES).

EN SENIORS :

Que 3 athlètes soient qualifiés par catégorie pour la finale du championnat de France individuel.

Un repêchage peut être effectué sur les catégories cadet et junior, car ceux-ci sont rarement quarante pour le finale (manque de catégories lourdes), pour arriver à 60 athlètes (cadets, juniors et seniors) de classe nationale pour la finale.

Le club qui prendra en charge l'organisation de la finale du challenge de France des clubs aurait une équipe (junior ou senior) qualifiée d'office pour la finale, tout en prenant part aux éliminatoires régionales pour le classement du Challenge fédéral des clubs.

RÉPONSE DU C.D. : Ce vœu est refusé.

COMPÉTITIONS NATIONALES

VŒU N° 11 : (C.R. BOURGOGNE).

Abolition de la subvention demandée par la F.F.H.C. pour l'organisation des championnats de France cadets, juniors et seniors.

Effectivement, pour cette grande manifestation, la F.F.H.C. demande au club organisateur une somme élevée. Pour le critérium et le Prix fédéral, aucune subvention n'est demandée, alors que ces épreuves sont aussi importantes.

RÉPONSE DU C.D. : Refusé. La F.F.H.C. est obligée de justifier certaines recettes auprès du Secrétariat d'État.

VŒU N° 12 : (C.R. LYONNAIS).

Que le prix des débutants n'autorise la participation que d'athlètes néophytes.

RÉPONSE DU C.D. : Seuls les non-classés ont le droit de participer à cette compétition : vœu sans objet.

RECORDS ET PERFORMANCES

VŒU N° 13 : (C.R. LYONNAIS).

Que paraissent tous les 3 ou 4 mois les records de France (cadets, juniors et seniors) sous forme de tableau affichable.

Faire paraître tous les ans les 10 meilleures performances françaises et mondiales dans chaque catégorie.

RÉPONSE DU C.D. : Cela paraîtra dans le bulletin sous la même forme détachable que le calendrier 77-78.

ADDITIF AUX RÈGLEMENTS

VŒU N° 14 : (C.R. LYONNAIS).

Faire préciser dans les règlements qu'un jeté terminé en développé n'est pas un essai.

RÉPONSE DU C.D. : Refusé à l'encontre du règlement I.W.F.

VŒUX DU C.R. LA RÉUNION

Que le C.R. LA RÉUNION ne soit plus ignoré et laissé pour compte par les dirigeants de la Fédération.

Que les lettres et informations soient adressées par voie aérienne et que le Comité ait le temps matériel de prendre des dispositions dans les délais.

Que la demande de nomination d'un C.T.R. par la Fédération auprès du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports soit faite officiellement pour notre Comité de la Réunion. Ce dernier l'ayant fait et demandé à plusieurs reprises, sans qu'aucune suite n'ait été donnée.

L'envoi, aux frais du Comité, d'un moniteur métropolitain pour la tenue d'un stage d'environ un mois pour la formation de nos athlètes en vue de leur participation aux premiers « JEUX DES ILES DE L'Océan Indien » devant se dérouler en 1979.

RÉPONSE DU C.D. : Les Comités d'Outre-Mer ne sont pas laissés pour compte, ce n'est que leur éloignement qui est cause de cette impression.

Toutes les correspondances sont déjà envoyées depuis un bon moment par avion.

En ce qui concerne la nomination d'un C.T.R., la F.F.H.C. avait déposé un dossier complet au Secrétariat d'État malheureusement, il y a eu une réponse négative.

Quant à l'envoi d'un moniteur métropolitain pour la tenue d'un stage, aux frais du Comité, accord ce principe.

INFORMATIONS CONCERNANT LE BULLETIN FÉDÉRAL :

M BULGARIDHES rappelle à l'assemblée que, lors de la première réunion du nouveau Comité de direction, où lui avait été confiée la responsabilité du Bulletin fédéral, il avait exposé aux membres présents, à la fois l'aspect technique et l'aspect financier de cette opération.

Tout en suivant la ligne de conduite qu'il s'était fixée au cours de cette première réunion, M. BULGARIDHES tient à faire part aux membres du Comité directeur de son activité, et cela huit mois seulement après sa prise de fonction.

Sur le plan technique :

Composition du Bulletin en trois volets : à savoir :

1. Partie dite « Officielle », se composant de :
 - ~ Éditorial, procès-verbaux, résultats, statistiques et compte-rendu technique de compétitions.
2. Partie dite « Technique », et qui traite des sujets de fonds tels que :
 - ~ Articles techniques, (sous la responsabilité du D.T.N.); articles médicaux, (Commission médicale); réflexions autour d'un règlement, (Commission des arbitres).
3. Partie dite « Divers », où sont mentionnées en vrac un certain nombre d'informations telles que :
 - ~ Portrait d'un club, d'un athlète, rubrique régionale, le carnet haltérophile, etc.

Ce plan a été, dans son ensemble, respecté, en insistant tout particulièrement auprès de notre nouvel imprimeur sur la mise en page et la présentation des articles dans le but de rendre la lecture plus attrayante.

Sur le plan financier :

Le secrétaire général fait, dans un premier temps, un bref rappel historique du budget de ce Bulletin qui a toujours été, malheureusement, en déficit.

Par ailleurs, il informe dans un second temps, que des éléments nouveaux sont intervenus au cours de l'année 1977, c'est-à-dire :

- ~ Le nouveau régime de T.V.A. applicable à la presse depuis le 1^{er} janvier 1977 à savoir : un taux de 17,60 %.
- ~ L'augmentation des frais d'envoi passant de 0,95 F à 1,05 F l'unité, pour un envoi en nombre.

D'autre part, également, l'obtention du certificat d'inscription à la Commission paritaire Ces Publications et Agences de Presse nous été refusé.

Ce certificat aurait eu pour conséquence une économie évaluée à environ 25.000 F.

Afin de réduire au maximum ce déficit, il demande à tous de faire un effort pour promouvoir les abonnements et de lui communiquer les noms et adresses des annonceurs susceptibles d'être intéressés pour une insertion publicitaire.

Pour conclure, M. BULGARIDHES rappelle que le Bulletin fédéral est le seul moyen de liaison officiel entre la Fédération et les licenciés, et qu'il est, par surcroît, l'un de nos rares moyens de propagande aussi, il souhaite qu'il se développe, tant à l'intérieur de notre Fédération, qu'à l'extérieur.

Le Comité de direction se déclare d'accord, à l'unanimité, pour continuer à accorder sa confiance à M. BULGARIDHES dans la lourde tâche qu'est le Bulletin fédéral.

DIVISION DU C.R. ÎLE-DE-FRANCE EN TROIS COMITÉS RÉGIONAUX

M. ASSO, vice-président de la F.F.H.C., et président du Comité Côte d'Azur, rappelle que lors de la création de l'Académie de Nice, les clubs des Alpes-Maritimes, du Var et de la Corse, avaient été invités à constituer leur propre Comité régional. Le Comité régional Île-de-France, se composant de trois Académies, il demande que cette même mesure soit appliquée en Île-de-France, à savoir la création de trois comités régionaux.

M. TOURNIER, président du Comité Île-de-France, trouve cette intervention tout à fait déplacée du fait qu'elle va à l'encontre des licenciés composant l'actuel Comité Île-de-France, désireux de rester unis autour d'une même structure régionale.

M. CORET demande au Comité de direction de prendre une position concernant cette affaire.

Votants : 26.

- ~ 20 pour ;
- ~ 4 Contre ;
- ~ 1 blanc;
- ~ 1 nul.

En conséquence, les démarches seront faites auprès du Secrétariat d'État.

QUESTIONS DIVERSES :

M. BRUNET demande s'il est envisagé une aide quelconque pour les C.T.R. qui ont des actions ponctuelles sur le plan national, car ceux-ci ne lui semblent pas rétribués en fonction de leur compétence et de leurs mérites. Il pense qu'une prime pourrait leur être accordée, ainsi que des équipements, et aimerait qu'une décision soit prise à ce sujet.

Après discussion, le Comité de direction se déclare d'une part d'accord sur le principe, et émet d'autre part le vœu suivant :

« Que la F.F.H.C. puisse avoir un droit de regard sur les primes qui sont attribuées à ses techniciens par le Secrétariat d'État ».

Il Sera écrit dans ce sens au Secrétariat d'État.

- Lettre de M. BOVI (frais de déplacement de M. APPARUIT).

La' Comité de direction donne un avis favorable à la demande de M. BOVI concernant les frais de déplacement de M. APPARUIT, Le remboursement sera effectué sous peu par notre trésorier.

- Assemblée générale

Le C.R. Dauphiné-Savoie ne pouvant plus organiser l'Assemblée générale prévue à GRENOBLE le 12 novembre 1977, M. ASSO propose de prendre cette responsabilité à MONACO, si le Comité de direction est d'accord.

Aucune objection n'étant faite, l'Assemblée générale aura donc lieu le 12 novembre 1977 à MONACO.

La séance, ouverte à 9 h 30, est close à 13 h 30.

Le secrétaire général
J.-P. BULGARIDHES

Le président
A. CORET



Championnats du Monde et d'Europe Seniors

STUTTGART, 14 au 22 Septembre 1977 (suite)

Catégorie 82,5 kg

Déroute Bulgare

Le niveau d'ensemble marque une nette régression par rapport aux Jeux Olympiques de Montréal.

Bien que restant à 20 kg du record du monde, le jeune Soviétique Bessonov s'est imposé, remplaçant sans le faire oublier, le champion olympique Shary.

Derrière le Soviétique, Baczako (Hongrie), déjà médaille de bronze, à Montréal, gagne une place et se situe assez près du vainqueur pour prétendre l'inquiéter à l'avenir.

Bénéficiant du faible niveau d'ensemble, l'élégant polonais Rabczewski obtient une méritoire troisième place acquise à l'énergie devant l'excellent grec Iliadis que l'on n'avait jamais vu à ce niveau.

Cette catégorie a vraiment confirmé que la belle machine bulgare était bien déréglée. Le double zéro de ses deux représentants Stoichev à 185 kg à l'épaulé-jeté, alors que son record se situe à 202,5 kg, et Blagoev qui, recordman du monde junior avec 200 kg à l'épaulé-jeté, n'a pu par trois fois maîtriser 177,5 kg.

Très honorable comportement des deux Français engagés. Le bel espoir Robert Jouan, avec 307,5 kg, améliore son record personnel et peut prétendre gagner quelques places lors de la prochaine édition. Le vétéran de l'équipe, le sympathique Michel Barroy, quelque cinq ans après son dernier championnat d'Europe, réalise ce que l'on pouvait attendre de lui, justifiant ainsi la confiance du sélectionneur.

Catégorie 90 kg

Enfin Poltoratsky

En l'absence des principaux protagonistes de Montréal Rigert, James et Shopov, cette épreuve a permis à Poltoratsky, déjà présent en 1974 à ces championnats et toujours barré pour la première place par son prestigieux compatriote Rigert, de se parer du titre suprême, repoussant la menace de l'enfant du pays Rolf Milser, qui bien que disposant deux barres de match à 212,5 kg n'a pu concrétiser les espoirs d'un public venu en nombre assister à sa prestation.

Comme pour la catégorie précédente, le niveau d'ensemble est en régression ce qui permet à des athlètes comme le Cubain Blanco et les Hongrois Rehus et Antalovics d'obtenir des places d'honneur que leurs totaux ne leur aurait pas permis d'atteindre les années passées.

Notre représentant Yvon Coussin, bien qu'assez loin de sa meilleure condition, ne recule que de deux places par rapport à Montréal et obtint quelques points fort précieux pour le classement par équipe.

Catégorie 100 kg

Kozlov sans panache

Pour son apparition dans le contexte mondial, cette catégorie ne nous a pas apporté grand chose. Sans jamais faire preuve d'éclat, le Soviétique Anatoly KOZLOV, après un début laborieux à l'arraché, s'est contenté de contenir l'Allemand de l'Est Helmut LOSCH, qui, en redescendant de deux catégories depuis les Jeux Olympiques de Montréal, a obtenu une place fort appréciable malgré le faible niveau d'ensemble.

Brillant arracheur, Michel BROILLET (Suisse) apporte à son pays sa première médaille d'or, et, sans une certaine fai-

blesse dans le second exercice, il pouvait créer une belle surprise.

Dans un contexte aussi moyen, nous pouvions espérer un très bon classement de notre représentant Pierre GOURRIER, toujours présent dans les grandes occasions.

En ne réussissant que trois essais sur six, GOURRIER n'a pu approcher ses performances de l'année antérieure et doit se contenter de la septième place sur le plan mondial et de la sixième sur le plan européen.

Catégorie 110 kg

Brillante revanche pour Christov

Absent des plateaux internationaux depuis sa disqualification lors des jeux Olympiques de Montréal, le talentueux bulgare Valentin Christov a démontré sa supériorité dans cette catégorie. Prudent lors de ses 2 premiers essais à l'arraché, il a creusé l'écart lors du troisième avec un remarquable 180 kgs, soit 7,5 kg de plus que son suivant immédiat. 225 kg à l'épaulé jeté, sans avoir pu effectuer son dernier essai à cause d'une blessure, lui permettent de réaliser 405 kg et de devancer le champion olympique sortant de 10 kg.

Très près du Soviétique, le jeune allemand de l'Est Jugend Ciezki, extrêmement puissant n'a pu dans le second exercice rééditer ses performances antérieures et doit se contenter d'une troisième place malgré tout satisfaisante.

Le Suédois Nilsson effectue une prestation fort remarquable à l'épaulé jeté, réussissant 220 kg qui lui octroient la troisième place dans cet exercice.

Encore un effondrement bulgare, avec la piètre démonstration de Semerdjev, médaille d'argent à Montréal qui doit ici se contenter de la neuvième place à 30 kg de sa meilleure performance.

Catégorie + 110 kg

Doublé Soviétique

Peu de nouveauté dans cette catégorie, si ce n'est la confirmation de la supériorité soviétique.

Alexeev, bien que laborieux et bénéficiant d'une certaine mansuétude de la part des arbitres était bien le plus fort, contrôlant aisément son dauphin Enal-diev, dont le gabarit n'a rien à envier à celui de son chef de file.

Confirmation du jeune allemand de l'Est Jugend Heuser, déjà vu au championnat du monde de 1975. Bel athlète de 130 kgs il peut dans les prochaines années améliorer sensiblement son total et peut être, troubler la supériorité soviétique.

Au rayon des contre performances, le second allemand de l'Est Gerd Bonk n'a pu un peu plus d'un an après son prestigieux record à 252,5 kg à l'épaulé jeté, maîtriser une barre de 230 kg. Quand au Bulgare Plachkov, jamais très convaincant dans ce genre d'épreuve, un total de 400 kg le laisse éloigné de 42,5 kg de son record de Bulgarie, détail pour le moins troublant.

Championnats du Monde et d'Europe Seniors

Classements

Catégorie 82,5 kg

		Cl. M.	Cl. E.										
ARRACHE													
MONDIAL													
1.	BESSONOV (U.R.S.S.)	:		1	1	BESSONOV	82,25	URSS	157,5	+	195,-	=	352,5
2.	BLAGOEV (BUL)	:		2	2	BACZAKO	81,55	HUN	152,5	+	192,5	=	345,-
3.	BACZAKO (HON)	:		3	3	RABCZEWSKI	81,75	POL	145,-	+	192,5	=	337,5
	☞ 15. JOUAN (FRA)	:		4	4	ILIADIS	82,1	GRE	152,5	+	185,-	=	337,5
	☞ 14. BARROY (FRA)	:		5	5	AVELLAN	82,2	FIN	145,-	+	180,-	=	325,-
EUROPÉEN				6	6	GROH	77,5	FRG	145,-	+	175,-	=	320,-
-.	Idem -			7	7	SCHMIDT	81,5	FRG	150,-	+	170,-	=	320,-
	☞ 10. BARROY (FRA)	:		8		SUNG HUNG-YU	81,8	PRC	142,5	+	170,-	=	312,5
	☞ 11. JOUAN (FRA)	:		9		NAPIER	81,9	USA	142,5	+	165,-	=	307,5
ÉPAULÉ-JETÉ				10	8	JOUAN	82,35	FRA	135,-	+	172,5	=	307,5
MONDIAL				11		MA WENG-KUANG	81,45	PRC	135,-	+	170,-	=	305,-
1.	BESSONOV (U.R.S.S.)	:		12		QUAGLIATA	82,4	AUS	130,-	+	172,5	=	302,5
2.	RABCZEWSKI (FOL)	:		13		SATO	81,7	JPN	140,-	+	160,-	=	300,-
3.	BACZAKO (NON)	:		14	9	BARROY	82,05	FRA	135,-	+	165,-	=	300,-
	☞ 7. JOUAN (FRAN)	:		15	10	VAN COTTOM	81,5	BEL	130,-	+	165,-	=	295,-
	☞ 14. BARROY (FRA)	:		16	11	MENEGUZZO	82,4	ITA	127,5	+	165,-	=	292,5
EUROPÉEN				17		BURKE	82,-	CAN	117,5	+	160,-	=	277,5
	☞ 7. JOUAN (FRA)	:		18	12	PEREIRA	81,8	POR	120,-	+	155,-	=	275,-
	☞ 10. BARROY (FRA)	:		19	13	QUINTUS	81,2	LUX	115,-	+	155,-	=	270,-
				20	14	Z I VA	78,7	TU R	112,5	+	150,-	=	262,5
				21	15	SIMIC	81,-	YUG	112,5	+	145,-	=	257,5
				22	16	FILIPPO	81,1	HOL	120,-	+	135,-	=	255,-
						KABBAS	78,4	AUS	0,-	+	0,-	=	0,-
						STOICHEV	81,95	BUL	150,-	+	0,-	=	0,-
						BLAGOEV	81,3	BUL	155,-	+	0,-	=	0,-
						GALIATSATOS	79,8	GRE	127,5	+	0,-	=	0,-

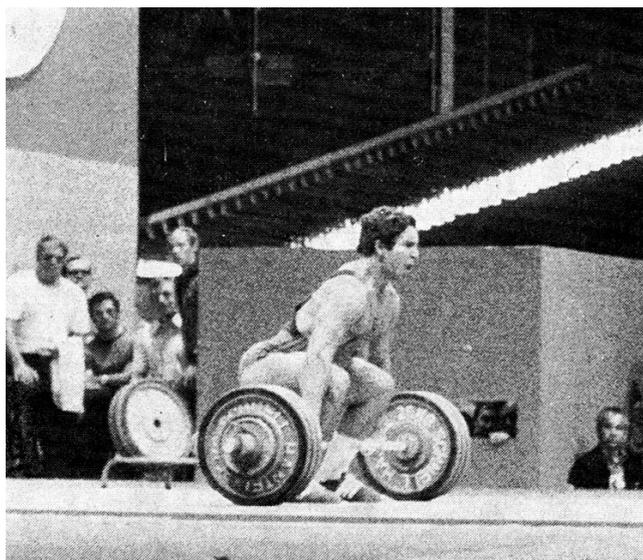
Catégorie 90 kg

		Cl. M.	Cl. E.										
ARRACHE													
MONDIAL													
1.	POLTORATSKY (URSS)	:		1	1	POLTORATSKY	89,75	U RS	107,5	+	207,5	=	375,-
2.	MILSER (RFA.)	:		2	2	MILSER	88,3	FRG	162,5	+	207,5	=	370,-
3.	ANTALOVICS (HON)	:		3		BLANCO	89,8	CUB	157,5	+	197,5	=	355,-
	☞ 8. COUSSIN (FRA)	:		4	3	REHUS	89,7	HUN	157,5	+	190,-	=	347,5
EUROPÉEN				5	4	ANTALOVICS	89,3	HUN	157,5	+	187,5	=	345,-
-.	Idem -			6	5	PETZOLD	89,8	GDR	152,5	+	190,-	=	342,5
	☞ 7. COUSSIN (FRA)	:		7	6	APPEL	82,9	FRG	142,5	+	182,5	=	325,-
ÉPAULÉ-JETÉ				8	7	JAKOBSSON	88,-	SWE	145,-	+	180,-	=	325,-
MONDIAL				9	8	COUSSIN	87,8	FRA	145,-	+	170,-	=	315,-
1.	MILSER (RFA)	:		10	9	VEEN-HAUGEN	88,3	NOR	135,-	+	170,-	=	305,-
2.	POLTORATSKY (URSS)	:		11	10	LARSEN	89,6	NOR	130,-	+	165,-	=	295,-
3.	BLANCO (CUB)	:		12	11	DOKTER	89,3	HOL	125,-	+	162,5	=	287,5
	☞ 9. COUSSIN (FRA)	:				LOMAS	88,1	ESP	0,-	+	-	=	0,-
EUROPÉEN						JAKOVOU	89,4	GRE	155,-	+	0,-	=	0,-
1.	MILSER (RFA)	:				LANGFORD	89,-	GBR	145,-	+	0,-	=	0,-
2.	POLTORATSKY (URSS)	:											
3.	REHUS (HON)	:											
	☞ 8. COUSSIN (FRA)	:											

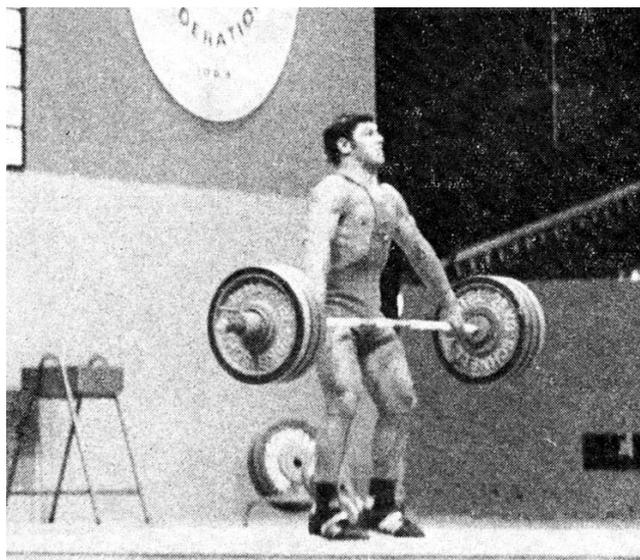
Catégorie 100 kg

		Cl. M.	Cl. E.										
ARRACHE													
MONDIAL													
1.	BROILLET (SUI)	:		1	1	KOZLOV	99,1	URSS	162,5	+	205,-	=	367,5
2.	KOZLOV (URSS)	:		2	2	LOSCH	99,4	COR	162,5	+	205,-	=	367,5
3.	LOSCH (RDA)	:		3	3	BROILLET	96,7	SUI	170,-	+	195,-	=	365,-
	☞ 9. GOURRIER (FRA)	:		4		CAMERON	98,6	USA	155,-	+	202,5	=	357,5
EUROPÉEN				5	4	SOLAR	99,4	TCH	160,-	+	197,5	=	357,5
-.	Idem -			6	5	DAHLGREN	99,2	SWE	150,-	+	195,-	=	345,-
	☞ 6. GOURRIER (FRA)	:		7	6	GOURRIER	99,3	FRA	150,-	+	195,-	=	345,-
ÉPAULÉ-JETÉ				8	7	NIEDZWIEDZKI	99,5	POL	150,-	+	192,5	=	342,5
MONDIAL				9	8	VARGA	92,-	HUN	152,5	+	187,5	=	340,-
1.	KOZLOV (URSS)	:		10	9	NIEMI	98,3	FIN	145,-	+	195,-	=	340,-
2.	LOSCH (RDA)	:		11	10	HILL	95,7	AUT	145,-	+	185,-	=	330,-
3.	CAMERON (USA)	:		12		SANTAVY	97,5	CAN	145,-	+	185,-	=	330,-
	☞ 8. GOURRIER (FRA)	:		13	11	BURNS	99,3	GBR	150,-	+	180,-	=	330,-
EUROPÉEN				14		BASA M	99,5	EGY	150,-	+	180,-	=	330,-
1.	KOZLOV (URSS)	:		15	12	OSTBY	97,4	NOR	145,-	+	182,5	=	327,5
2.	LOSCH (RDA)	:		16		SMITH	99,1	CAN	137,5	+	180,-	=	317,5
3.	DAHLGREN (SUE)	:		17		LAURIE	99,-	AUS	132,5	+	177,5	=	310,-
	☞ 7. GOURRIER (FRA)	:		18	13	EKICI	94,1	RUT	137,5	+	165,-	=	302,5
						REISS	90,7	FAC	147,5	+	0,-	=	0,-
						GONZALES	97,8	CUB	0,-	+	0,-	=	0,-

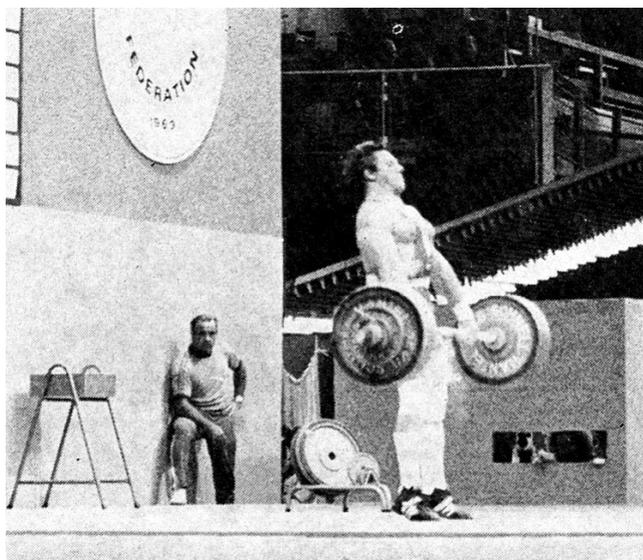
Championnats du Monde et d'Europe Seniors



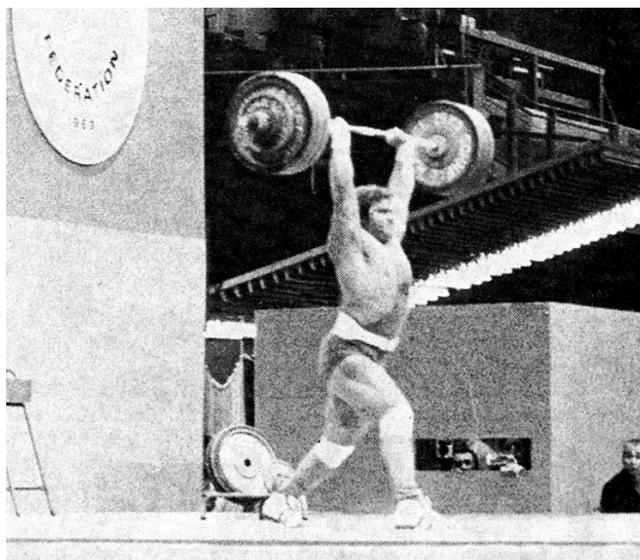
Rolf MILSER (RFA) catégorie 90 kg



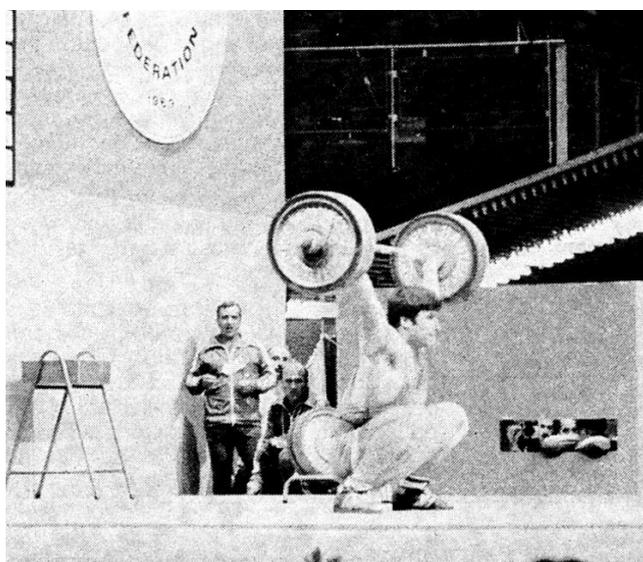
POLTORATSKY (URSS) catégorie 90 kg



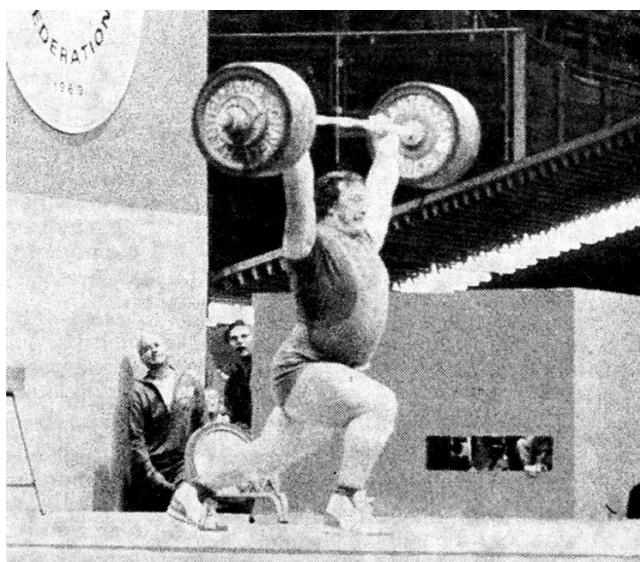
BROILLET (SUI) catégorie 100 kg



KOZLOV (URSS) catégorie 100 kg



CHRISTOV (BUL) catégorie 110 kg



HEUSER (RDA) catégorie + 110 kg

PORTRAIT D'UN CLUB

L'AMIENS S. C.



Le groupe des principaux athlètes de compétition de l'A.S.C. encadré par MM. LEROY, DUPONT, GARET et GRICOURT.

Avant de vous résumer les activités de la section haltérophilie et musculation de l'Amiens Sporting Club, il paraît nécessaire de retracer ce que fût l'haltérophilie amiénoise jusqu'en 1962.

Avant 1914, existait une société sportive qui avait pour nom « Amiens Cycle », dans laquelle on retrouvait celui que l'on peut considérer comme le fondateur de l'haltérophilie amiénoise Raoul LAMOLET.

Après 1914, Raoul LAMOLET accroît ses activités, en fondant une section de basket sans pour autant négliger l'haltérophilie à laquelle il consacre son temps et son argent.

A cette époque « l'Haltérophilie Club » du boulevard de Bapaume est formé regroupant quelques athlètes de valeur tels que Vieille, Blangarnon, Dodart, Darras, etc.

Vers 1930, le club amiénois des sports athlétiques est créé, avec pour activité la lutte et les poids et haltères.

Jusqu'en 1940, date de l'absorption de ce club par l'olympique amiénois, les LAMOLET, BAUDUIN notamment et ALLIOTE, SAGEOT et Pierre CARON... s'illustrèrent jusqu'au niveau national.

De 1940 à 1962, qui marque un tournant de l'haltérophilie amiénoise avec la création

de l'Amiens Sporting Club, issu de l'olympique amiénois, époque de laquelle on retiendra MONTEILLET, BAUDUIN, DUPONT M, RAUR., DELVAL, et vers les années 55-60 les LEROY, DUPONT J., MARTIN, ZENGARLI SAUDEMONT etc.

A partir de 1965, l'Amiens Sporting Club va connaître une ascension continue sous l'impulsion de Rolf MAIER, maintes fois champion de France et nommé sur le poste de conseiller technique régional en mai 1965, en amenant des conceptions nouvelles par rapport à ce qu'était l'entraînement au club et en Picardie.

Le 3-10-1965, première grande organisation par l'équipe nouvellement mise en place avec la sélection pour les championnats du monde de TÉHÉLAN.

Organisation ayant eu un grand succès au cirque d'Amiens, avec de plus l'événement de voir pour la première fois à Amiens, 200 kg à l'épaulé-jeté, par Serge REDING, les réalisant d'ailleurs pour la première fois.

1966 sera marquée par un travail de restructuration au sein des clubs, avec progressivement une amélioration du niveau d'ensemble.

Une équipe de club constituée, avec MAIER, réussie à se hisser parmi les meilleures et encouragea les autres éléments du club à suivre un entraînement assidu.

Fin 1967, l'Amiens S.C. se voit dans l'obligation de changer de locaux, pour raisons de sécurité, le plancher de béton présentant depuis la venue de MAIER, et les nouvelles quantités d'entraînement absorbées par le club, de sérieuses fissures et affaissements.

Comme de plus, le local devenait trop exigu, la municipalité se devait de prendre une mesure urgente et indispensable.

Ainsi le club, obtint une salle, d'ailleurs prévue à cet effet, au centre sportif P. de Coubertin, en fin de construction à cette époque. Salle prévue à l'étage..., au-dessus de la patinoire... Inutile d'insister lorsque la première barre retomba sur le sol, avec en-dessous, les évolutions des patineurs, au son d'une musique douce...

D'où le local transféré au sous-sol du centre sportif qui à cette époque, n'était pas du tout aménagé à cet effet.

Après les travaux durant plusieurs mois, ce fût le renouveau du club ayant finalement retrouvé sa place d'honneur parmi les sports amiénois.

En 1968, avec seulement 25 licenciés (haltérophiles uniquement) il y eut des qualifiés dans les finales nationales.

En Coupe de France des clubs, l'Amiens S.C. termine second de la finale nationale derrière la V.G.A. St-Maur.

MAIER obtenant son onzième titre de champion de France, le record du développé et du total olympique avec 432,5 kg lors de la sélection olympique, organisée à Amiens.

Avec sa neuvième place aux J.O. de MEXICO, se furent également au club, les premiers pas de... Daniel SENET, suivant d'un œil intéressé tout ce que MAIER ingurgitait comme tonnage.

En 1969 et 1970, l'Amiens S.C. se classe en finale de la Coupe de France des clubs, cependant que Daniel SENET obtient son premier titre de champion de France en coq cadet, championnat organisé à Creil en 1971.

Quant à MAIER il quitte la scène internationale pour se consacrer en totalité à son fonction de C.T.R., tout en assurant encore un titre de champion de France en 1969.

En 1971, l'Amiens S.C. malgré 31 licenciés seulement, se trouve désormais le meilleur club Picard.

Cette année là, commence à être l'ascension des meilleurs picards et amiénois, dans les différentes finales nationales.

En 1972, le nombre de licenciés s'accroît nettement (82). Daniel SENET termine second du championnat de France juniors à St-Malo, cependant que MAIER prend encore la seconde place en seniors à Nice.

L'Amiens S.C. remporte la finale « honneur » de la Coupe de France des clubs, organisée à Amiens avec le dernier record de France du développé, 148 kg par MAIER.

27 records de Picardie et 8 records de France font de l'Amiens S.C. le meilleur club picard de la saison.

Cette année là, voit également une nouvelle répartition des postes dirigeants du club, avec pour président M.G. CUISSET, secrétaire M. Y. GRICOURT, trésorier M. J.-P. DUQUENOY, es deux derniers entraîneurs et animateurs.

En 1973, même si le nombre de licenciés décroît légèrement, les résultats sont constants avec DUQUENOY, deuxième à la finale du Prix Fédéral.

D. SENET, premier au Critérium national et champion de France juniors, également troisième chez les seniors, sans oublier sa sélection au championnat d'Europe et sa tentative contre le record d'Europe juniors et la sixième place de DUQUENOY au championnat de France seniors.

Par ailleurs l'équipe enlève une nouvelle fois, la Coupe de France des clubs honneurs et améliore cette année-là 31 records de Picardie et 5 records de France.

1974, voit un nombre de record de licenciés (114) et la valeur des résultats d'ensemble ne se dément pas.

DEVAUCHELLE et GRICOURT vainqueurs du Prix Fédéral et Daniel SENET, au Critérium national.

Avec l'organisation de l'Exposition haltérophile ce fût également le succès du premier championnat de France seniors, organisé à Amiens.

D. SENET emporte son premier titre senior, tandis que GRICOURT prend la septième place. Cinq athlètes de l'Amiens S.C. participent à la finale du championnat de France des C.R.

En Coupe de France, l'Amiens S.C. cédera cependant la première place à St-Malo Au niveau international, D. SENET est sélectionné aux différentes rencontres, clôturant sa saison avec les records de France en plume avec 245 kg et sa huitième place aux championnats du Monde à MANILLE.

En 1975, le club compte 80 licenciés, termine une nouvelle fois second, de la Coupe de France des clubs derrière Orléans.

Pour 1976, 80 licenciés et un nouveau venu, MIETTE J.N. qui remporte la finale du Prix Fédéral en mouche seniors, tandis que D. SENET réalise les minima olympiques avec 280 kg en léger, pulvérise les records de France et fait une saison internationale très glorieuse, en plus de son titre de Champion de France à Nice.

Au championnat de France cadets, cinquième place pour CHATEAUROUX tandis que P. SENET prend une seconde place, bien parti pour être sur les traces de son frère, sélectionné olympique.

Enfin point culminant, un sociétaire de l'Amiens S.C., D. SENET remporta la médaille d'argent aux Jeux Olympiques de MONTRÉAL, avec 300 kg, nouveau record de France.

Au niveau club, Amiens organise la finale nationale de la Coupe de France des clubs, terminant encore deuxième derrière RUEIL A.C.

Le décès de G. CUISSET amène Y. GRICOURT à la présidence du club.

En 1977, parmi les 70 licenciés, deux athlètes enlèvent la Finale du Prix Fédéral (B. MAIER et M. CHATEAUROUX) au milieu des finalistes, FOURNET P., deuxième et MIETTE J.-N. malchanceux.

Au championnat de France cadets, Pascal

SENET obtient le titre des 67,5 kg et se trouve le premier finaliste senior en qualité de cadet.

Finalises amiénois s'ajoutant à cette liste, MAIER Éric, quatrième, MAIER Bruno sixième, ainsi que FOURNET Pascal.

Au Critérium national, victoire de SENET P., DUQUENOY second et Éric MAIER troisième. Sans oublier les championnats de France seniors, à RUEIL, la deuxième place de MIETTE J.-N. et cinquième place pour GRICOURT, de plus la victoire de D. SENET furent un ensemble de résultats consacrant l'Amiens S.C., comme le meilleur de ces championnats de France.

S'ajoute la médaille d'argent des championnats du Monde et le titre européen de Daniel SENET, à l'arraché au cours des championnats d'Europe et du Monde à STUTTGART.

Cependant que sur le plan local, le Challenge Pierre CARON organisé depuis 1967, connu pour son dixième anniversaire l'apothéose d'un niveau d'organisation et de succès, avec les tentatives de record du Monde par Daniel SENET et les prestations générales du club, même si les tentatives furent malheureuses.

Bien que ne soient cités que les principaux résultats et les faits les plus marquants, c'est l'ensemble des nombreux succès à tous les niveaux qui ont permis à l'Amiens S.C. de remporter pour la saison 1976-1977, le Challenge Triennal du meilleur Club, grâce à la collaboration, appui et participation de tous ceux qui forment un tout qu'on appelle « club ».

L'haltérophilie scolaire implantée à Amiens et dans l'Académie par quelques enseignants d'E.P.S., contribue également à avoir sensibilisé les jeunes, qu'il s'agisse de l'ASSU, des CAS ou de l'école d'haltérophilie du club.

Quant aux ambitions futures, il faut être réaliste et avoir des objectifs en rapport avec les moyens, surtout en fonction de la disponibilité des animateurs, de plus en plus asphyxiés (aussi parfois déçus) suite à une activité menée depuis des années tambour battant.

Quel que soit le club, le niveau des sommets que l'on veut vaincre, doit-être déterminé en fonction d'un choix et des moyens disponibles.

Le Carnet de l'Haltérophile

NOS JOIES

C'est avec plaisir que nous apprenons le mariage de notre médaillé olympique Daniel Senet avec Mlle Dolores Dercourt le 26 novembre à Amiens.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

- Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance de Lionel au foyer de M. et Mme Jean Bonheure.

NOUVELLES ADRESSES

Secrétariat technique fédéral :
Résidence Saint-Robert, bât. D 3,
chemin du Petit-Saint-Barthélemy.
13100 Aix-en-Provence.

Entraîneur national : M. Aimé Terme, L'Esparelle E 8, Jas de Bouffan, 13100 Aix-en-Provence.

Championnats du Monde et d'Europe Seniors

ARRACHE

MONDIAL

1. CHRISTOV (BUL)	:	180, -
2. CIEZKI (RDA)	:	172,5
3. ZAITSEV (URSS)	:	170, -

EUROPÉEN

-. Idem -

ÉPAULÉ-JETÉ

MONDIAL

2. CHRISTOV (BUL)	:	225, -
1. ZAITSEV (URSS)	:	225, -
3. NILSSON (SUE)	:	220, -

EUROPÉEN

-. Idem -

Catégorie 110 kg

Cl. M.	Cl. E.								
1	1	CHRISTOV	108,9	BUL	180, -	+	225, -	=	405, -
2	2	ZAITSEV	108,9	URSS	170, -	+	225, -	=	395, -
3	3	CIEZKI	108,85	GDR	172,5	+	217,5	=	390, -
4	4	NILSSON	109,35	SWE	165, -	+	220, -	=	385, -
5	5	KARS	108,8	GDR	167,5	+	215, -	=	382,5
6	6	SZALAY	106,5	HUN	162,5	+	217,5	=	380, -
7	7	NEYES	107,3	FRG	165, -	+	202,5	=	367,5
8	8	HORTNAGL	107,3	AUT	165, -	+	195, -	=	365, -
9	9	SEMERDJEV	109,25	BUL	162,5	+	200, -	=	362,5
10	10	DRZEWIECKI	107,6	GBR	147,5	+	195, -	=	342,5
11		MITCHELL	104,45	AUS	150, -	+	175, -	=	325, -
12	11	GITMACI	100,3	TUR	130, -	+	150, -	=	280, -

Catégorie + 110 kg

Cl. M.	Cl. E.								
1	1	ALEXEEV	157,3	URSS	185, -	+	245, -	=	430, -
2	2	ENALDIEV	154,7	URSS	187,5	+	240, -	=	422,5
3	3	HEUSER	130,65	GDR	182,5	+	237,5	=	420, -
4	4	PLACHKOV	143,6	BUL	180, -	+	220, -	=	400, -
5		WILHELM	142,4	USA	175, -	+	210, -	=	385, -
6		STOCK	126,1	USA	162,5	+	205, -	=	367,5
7		BERNAL	127,9	CUB	157,5	+	207,5	=	365, -
8	5	LEPPA	159,1	FIN	155, -	+	210, -	=	365, -
9	6	HAARA	123,7	FIN	160, -	+	200, -	=	360, -
10		CARDINAL	130, -	CAN	147,5	+	195, -	=	342,5
11		EL RAZEK	141,5	EGY	142,5	+	190, -	=	332,5
		BONK	145, -	GDR	180, -	+	0, -	=	0, -
		FERNANDEZ	124,7	CUB	160, -	+	0, -	=	0, -
		NAGY	133,7	TCH	0, -	+	0, -	=	0, -

ARRACHE

MONDIAL

1. ALEXEEV (URSS)	:	185, -
2. HEUSER (RDA)	:	182,5
3. ENALDIEV (URSS)	:	182,5

EUROPÉEN

-. Idem -

ÉPAULÉ-JETÉ

MONDIAL

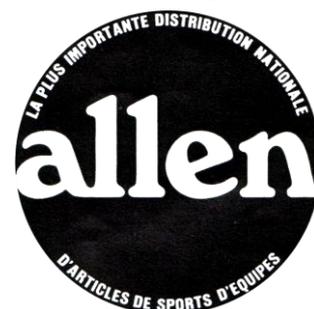
1. ALEXEEV (URSS)	:	245, -
2. ENALDIEV (URSS)	:	240, -
3. HEUSER (RDA)	:	237,5

EUROPÉEN

-. Idem -

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

**équipez-
vous**



Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

**30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14^e - 326.33.52**

**42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2^e - 508.14.18 - 236.38.22**

CLASSEMENT DES PAYS - CHAMPIONNAT DU MONDE

Arraché			Jeté			Total			Final		
1	URSS	103	1	URSS	114	1	URSS	111	1	URSS	328
2	BUL	66	2	GDR	66	2	GDR	61	2	GDR	182
3	HUN	57	3	HUN	52	3	HUN	56	3	HUN	165
4	GDR	55	4	POL	51	4	POL	54	4	BUL	157
5	POL	49	5	BUL	44	5	BUL	47	5	POL	154
6	CUB	41	6	CUB	36	6	CUB	42	6	CUB	119
7	FRG	34	7	FRG	35	7	FRG	38	7	FRG	107
8	JPN	28	8	PRC	25	8	PRC	29	8	PRC	80
9	PRC	26	9	JPN	20	9	JPN	25	9	JPN	73
10	USA	15	10	FIN	18	10	USA	20	10	USA	52
11	FRA	14	-	SWE	18	11	FIN	16	11	FIN	43
12	IRN	12	12	USA	17	12	SWE	15	-	SWE	43
-	GRE	12	13	IRN	16	13	TCH	9	13	IRN	35
-	SUI	12	14	FRA	13	14	FRA	8	-	FRA	35
15	SWE	10	15	ROM	11	-	SUI	8	15	TCH	27
16	FIN	9	16	TCH	10	16	IRN	7	16	GRE	26
17	TCH	8	17	GRE	7	-	GRE	7	17	SUI	25
18	AUT	6	18	SUI	5	18	ROM	6	18	ROM	20
19	GBR	4	19	ITA	3	19	ITA	4	19	AUT	12
20	ROM	3	-	AUT	3	20	AUT	3	20	ITA	10
-	ITA	3	-	AUS	3	21	GBR	1	21	GBR	6
-	ISR	3	22	GBR	1	-	NOR	1	22	AUS	4
22	AUS	1	-	NOR	1	-	DOM	1	23	ISR	3
-	EGY	1	-	CAN	1	-	CAN	1	24	NOR	2
									25	CAN	2
									26	DOM	1
									26	EGY	1

Document de l'entraîneur

ETUDE SOMMAIRE SUR LES BLESSURES DU COUDE EN HALTÉROPHILIE, AU COURS DE L'ARRACHÉ

N° 6

Par **ALAIN RENAULT**

Conseiller technique régional de l'Académie de Rouen

1. ETUDE ANATOMIQUE

Le mouvement de flexion extension, au niveau de l'articulation du coude, se déroule **autour de l'axe de la trochlée humérale**.

Dans l'extension de l'avant-bras, sur le bras, **l'olécrane vient en butée dans la fossette olécranienne de l'humérus**. Le triceps brachial est en contraction, alors que biceps brachial et brachial antérieur sont en relâchement, en étirement.

La gorge de la trochlée est un peu oblique, d'où un certain degré de cubitus valgus en extension.

Il existe donc un **valgus physiologique du cubitus** en extension. Cette déviation angulaire est normalement de 5 à 10 degrés vers l'extérieur, en abduction à partir de la position de repos anatomique.

Dans la position d'arraché, **la main est en supination** (la paume de la main est tournée vers l'avant dans la position de repos anatomique). Souvent le poignet est cassé, c'est-à-dire que le poignet est en **hyper flexion dorsale de la main**.

Cette position entraîne certaines conséquences :

1) **Fracture** : le choc en hyper extension peut entraîner une rupture au niveau de l'olécrane ou de la fossette olécranienne mais **normalement le risque semble négligeable**.

2) **Étirement** des groupes ligamentaires et musculaires dont attache est **interne**.

Le cubitus valgus forcé aura tendance à provoquer un bâillement interne de l'articulation, d'où un étirement des muscles et ligaments internes.

- **ligament latéral interne**
- **muscles épitrochliens**

La main étant en supination, il s'ajoute un étirement supplémentaire du **rond pronateur**. Le poignet étant cassé, il s'ajoute un étirement supplémentaire des fléchisseurs **grand palmaire, petit palmaire, cubital antérieur, fléchisseur commun superficiel**.

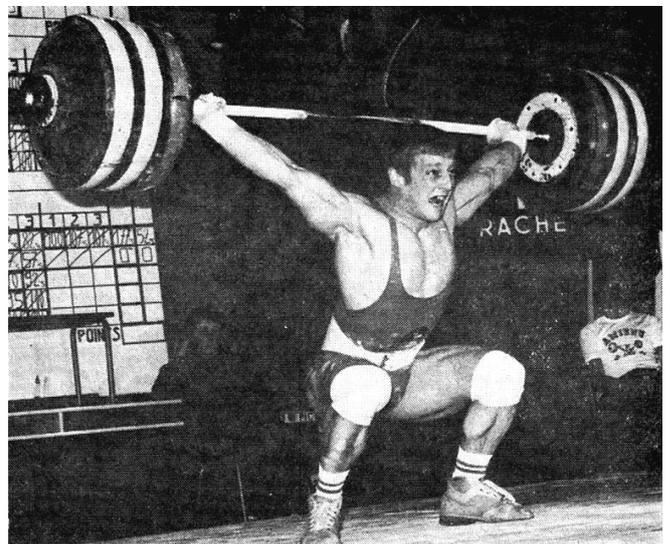
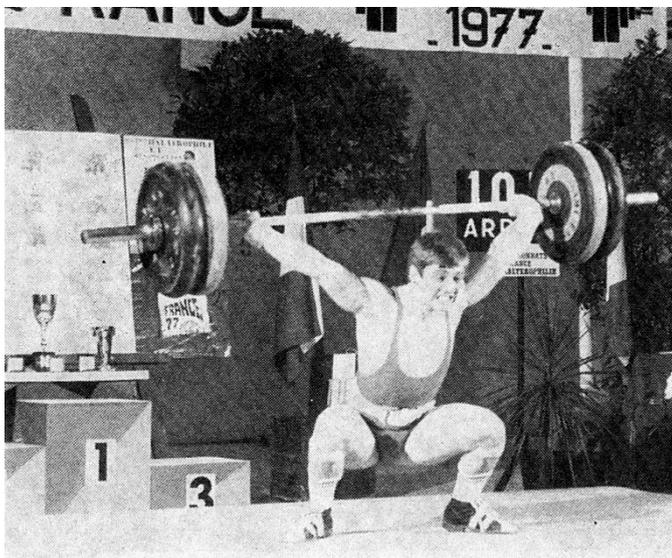
L'étirement du fléchisseur commun superficiel aggrave la tension sur le ligament latéral interne, car il s'insère au passage sur son faisceau moyen.

En réalité les muscles épitrochliens et le ligament latéral interne ont des insertions très voisines. Ils s'insèrent sur des cloisons fibreuses les séparant, de telle sorte que leurs insertions sont plus ou moins solidaires les unes des autres constituant **une sorte de tendon commun**.

2. ETUDE MÉCANIQUE SOMMAIRE ET CONCLUSIONS

Position où la barre est en arrière par rapport à la tête

- - le buste est incliné en avant ;
- - le poignet cassé ;
- - l'angle bras-tronc est nettement inférieur à 180 degrés.



Document de l'entraîneur

Le bras est considéré comme fixé par différents groupes musculaires, sinon la barre chuterait en arrière.

La force s'exerçant correspond au poids de la charge $P = m \cdot g$

Cette force exerce un effet de rotation au niveau du coude tendant à forcer l'extension physiologique de l'avant-bras sur le bras. Ceci s'exprime en réalité par le moment $M = P \cdot d$ (d étant la distance du point d'application de la force de l'axe). Lorsque α est égal à 180 degrés, d est nul, le moment est nul. Plus α est inférieur à 180°, plus la distance d augmente, plus le moment M tend à forcer l'articulation du coude en hyper-extension.

Surtout, dans les cas fréquents de cette technique, la barre décrit un léger arc de cercle vers l'arrière, de telle sorte qu'elle est animée d'une certaine vitesse.

Cette vitesse produit **une énergie cinétique** importante à laquelle l'athlète doit s'opposer également ou bien lâcher la barre.

Il convient donc **d'éviter la recherche de cette position**, celle-ci augmentant considérablement l'effort au niveau de l'articulation du coude, pour garder la charge à bout de bras.

La position classique est finalement la meilleure :

- barre approximativement au-dessus de la tête ;
- buste peu incliné en avant ;
- angle α proche de 180 degrés.

Par contre, elle nécessite une souplesse suffisante des chevilles et des épaules. En cas d'insuffisance de souplesse, il me semble préférable de placer la barre légèrement en avant (exemples des Bulgares et des Russes). Ceci nécessite une musculature puissante, un excellent blocage des épaules en hyper-extension.

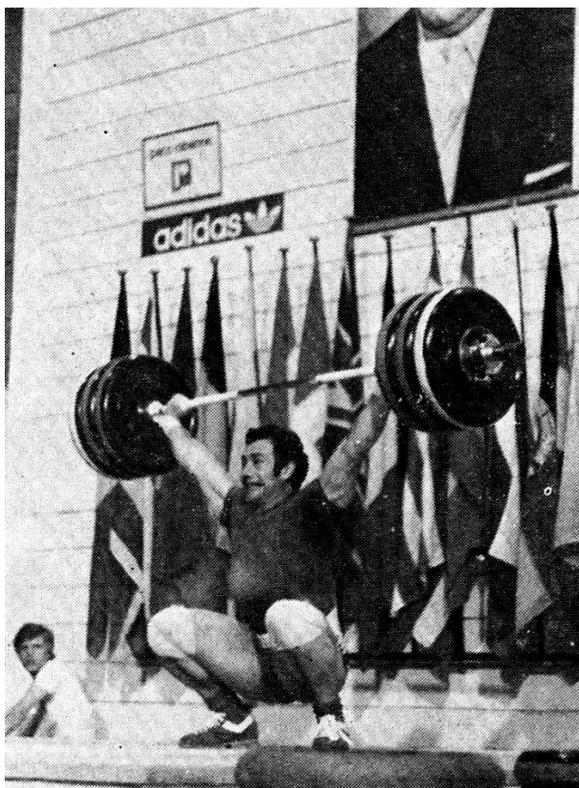
Il faut surtout **ne pas oublier d'entretenir la souplesse articulaire**. Plus encore il me semble que certains athlètes, travaillant beaucoup la puissance, arrivent à obtenir une musculature hypertonique. Il leur manque alors un bon relâchement musculaire: un muscle hypertonique se relâche moins bien, s'étire moins bien étant à même de mieux subir une blessure. **L'élasticité** est une des qualités essentielles du muscle, il faut essayer de la conserver malgré un entraînement intense de musculation de force.

Pour conserver une bonne élasticité musculaire, deux points me semblent importants :

- **ne pas trop négliger les gestes techniques dynamiques** quelque soit la période d'entraînement pour une musculation tonifiante exagérée.

- **l'athlète doit être le plus possible complet** : sauter à pieds joints, nager de temps en temps (dix minutes par semaine), footing, volley-ball..., soit pratiquer quelque autre activité sous forme de délassement. Il n'est pas question de tomber dans l'excès et d'aller par exemple se blesser sur un terrain de rugby ou de football. **Il faut toujours être lucide et raisonnable.**

Alain RENAULT.



Document de l'entraîneur

RÉSUMÉ DE L'EXPOSE DU Dr LAURENS

Le mouvement de l'arraché entraîne une souffrance en flexion, soit de la partie interne du coude.

Il faut traiter le coude avant que les signes radiologiques n'apparaissent. Les éléments empêchant la descente de l'humérus sont seulement ligamentaires et musculaires, si bien que **la coaptation de l'articulation est faible.** Des fractures sont possibles.

Les éléments s'opposant à l'hyper-extension sont :

1. Butée de l'olécrane ;
2. **Capsule** articulaire dans son ensemble. Au début il peut y avoir arthrose ; par épanchement.
3. **Les épitrochliens.**

Il pose le problème de la sangle utilisée à l'entraînement. Lorsque l'on tire avec on supprime le système amortisseur du poignet. En conséquence c'est particulièrement le coude qui joue le rôle d'amortisseur.

Avec la sangle, tout le système ligamentaire du coude est sollicité en permanence à l'entraînement.

En pathologie, on observe trois tableaux cliniques :

1. Signes d'appel = **la douleur** ;
2. Signes radiologiques (en plus de la douleur) surtout des **ostéophytes** (petits becs osseux) Ce sont des stades thérapeutiques ;
3. **Des signes divers d'aggravation**, c'est un stade thérapeutique dépassé : ligaments tirillés, fractures, calcifications dans les masses musculaires, ostéophyte de l'insertion du triceps. Globalement, on observe surtout **des signes d'arthrose, mais dont les tableaux cliniques sont variés.** Après discussion avec divers cadres, on peut tirer quelques conclusions.

Les signes aggravant la tension des éléments s'opposant à l'hyper-extension sont :

1. TECHNIQUE :

- angle bras-tronc nettement inférieur à 180° en arrière
- poignet cassé
- arc de cercle de la barre vers l'arrière
- mais surtout un **relâchement musculaire à la réception de la barre**, ou un geste non terminé.

4. HYGIÈNE MUSCULAIRE

La tonicité excessive de certains athlètes s'explique pour une part à **une absence de massages**, à une absence de relâchement, une récupération musculaire insuffisante vu le travail effectué.

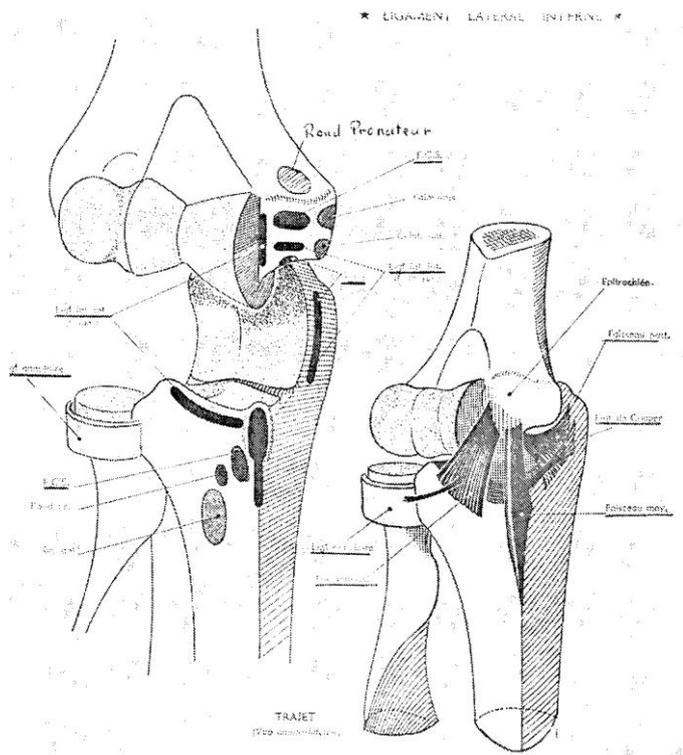
Les soins médicaux doivent être donnés avant l'apparition de signes radiologiques :

1. Le signe d'appel est **la douleur**, mais il faut se méfier de sa localisation, elle est souvent **irradiée ou projetée**. Par exemple ce peut être une douleur de l'avant-bras ou du poignet, alors qu'elle est due à un traumatisme du coude.

2. Par la suite des signes nets **d'arthrose** s'installent. Ils sont caractérisés par leur variété, **diversité** selon les athlètes.

Le Dr LAURENS se propose d'étudier par électromyographie les actions musculaires des muscles de la région du coude selon les diverses positions de la main, surtout pour voir les effets de l'utilisation des sangles. Il invite tout le monde à lui communiquer les dossiers concernant les blessures du coude, afin de mieux analyser le problème des blessures du coude.

Rapport fait par Alain RENAULT
(notes prises au cours du colloque des C.T.R. 1977)



Ligament
latéral
interne

L'Haltérophilie et la musculation au service des autres disciplines

Jacques ALETTI (sauteur en hauteur)

Jacques Aletti, par l'intermédiaire de M. Bernard Renault, a bien voulu nous communiquer la part prise par un travail de musculation dans sa préparation au saut en hauteur.

Cet athlète licencié au « Évreux E.A.C. », mesurant 1,88 m pour 72 kg, a obtenu de nombreuses satisfactions sur le plan sportif.

- En « cadets » : champion de France en 1972 avec 2,07 m ; champion de France A.S.S.U.

- En « juniors » : champion de France en 1974 avec 2,13 m ; 4 sélections internationales.

- En « seniors » : 2,18 m en 1975 avec 2,19 m en 1976 (vice-champion d'Europe en salle) champion de France en 1976 champion du monde militaire ; sélectionné olympique.

Pour obtenir de tels résultats, Jacques Aletti, en plus de l'entraînement spécifique du sauteur en hauteur, a souvent fait appel à un travail de musculation que nous décrivons ci-dessous.

Entraînement hivernal

En « cadets », cet athlète n'a pas employé de musculation spécifique, se contentant de sprints en salle sur 30 à 40 m et d'un travail de musculation sans charge consistant en séries de bonds et sauts.

En « juniors », ce programme s'est trouvé amplifié par l'adjonction d'un travail avec des charges additionnelles.

- ½ squats : séries de 3 à 4 de 60 à 110 kg ;
- Arraché : 8 à 10 triplés à 40 kg ;
- Développé couché : 5 triplés entre 40 et 50 kg.

En « seniors », le programme de musculation s'est renforcé.

Pour les squats : trois gammes sont effectuées :

La première gamme vise l'augmentation du volume de la cuisse par un travail en séries de cinq répétitions de 70 à 130 kg.

La seconde gamme est consacrée à un travail comprenant un mélange d'assouplissement et de tonicité en séries de 4 répétitions de 80 à 150 kg.

La troisième est consacrée à un travail de tonicité en triplés de 100 kg au maxi du jour, compris entre 170 et 180 kg. La progression s'effectue par tranche de 10 kg.

Pour le travail dynamique, Aletti effectue un travail de bonds avec un lestage de 5 kg.

Le travail des muscles lombaires est effectué en isométrie, couché sur un banc le buste dans le vide.

Le travail des abdominaux est effectué en position assise avec des charges variant entre 5 et 7 kg.

Ce travail de musculation semble avoir apporté quelques bénéfices : une amélioration d'une demi-seconde a été constatée sur le sprint de 30 m : une amélioration sensible de la performance sur le triple saut.



La technique haltérophile

Par M. Aimé TERME, entraîneur national

En haltérophilie, il n'est pas rare d'observer l'influence négative des habitudes prises, dans un mouvement, sur l'exécution d'un autre. Ainsi, par exemple, l'automatisme dans l'épaulé d'une barre peut exercer une action défavorable sur la technique de l'arraché et vice-versa.

Examinons le tirage de l'arraché et de l'épaulé :

- Il est bien connu, maintenant, que pour avoir un passage des cuisses efficace à l'arraché, il faut que l'angle cuisse-jambe, au moment du passage de la barre au niveau des genoux s'ouvre suffisamment, certes, mais pas complètement une ouverture de 150 à 160° me paraît être la meilleure.

C'est là une condition technique nécessaire, mais elle n'est pas suffisante, l'extension et le tirage des bras dans la chute rapide sous la barre sont tout aussi importants. Dans le tirage de l'arraché, l'action

des bras et la position des coudes sont des détails très importants. L'action des bras étant entamée, les coudes doivent s'élever le plus haut possible en restant dans un plan vertical par rapport à la barre. L'athlète doit essayer de se trouver dans une position où les coudes sont plus élevés que les épaules. Si cette condition n'est pas remplie, le passage des coudes sous la barre sera prématuré et le mouvement risquera d'être terminé comme dans le développé.

Nous allons voir, maintenant, très brièvement, l'épaulé du jeté :

La position de départ ne varie guère par rapport à l'arraché. La seule différence est la prise de mains.

Le tirage est différent. Dans l'épaulé, l'angle cuisse-jambe est beaucoup plus accentué. Il approche parfois 180° (moyenne : 170°) de plus, l'action des bras ne s'effectue pas dans les mêmes conditions et n'a pas les mêmes particularités

qu'à l'arraché. Le passage à l'épaulé nécessitant un verrouillage d'une grande amplitude afin que l'athlète accentue la rapidité de passage sous la barre, les coudes ne doivent pas s'élever autant qu'à l'arraché pour être engagés plus tôt et de façon très rapide sous la barre.

Il faut donc se garder de transférer à l'épaulé la coordination motrice acquise à l'arraché et vice-versa.

L'inaptitude à modifier l'amplitude du tirage des bras, par conséquent, l'élévation latérale des coudes selon que l'on arrache ou que l'on épaulé est fréquemment une des causes des différences des performances et échecs réalisés dans ces deux exercices.

Je pense qu'il est inutile de préciser que ces mouvements olympiques comme les exercices de musculation (flexions et tirages) doivent s'effectuer avec un dos plat et fixe dès la position de départ.

RUBRIQUE RÉGIONALE

L'ELITE HALTÉROPHILE DU PACIFIQUE SUD

Le Pacifique Sud est une réelle pépinière d'hommes forts pouvant briller dans tous les sports et principalement en haltérophilie.

LA NOUVELLE CALÉDONIE et TAHITI sont toujours très bien représentés aux Jeux du Pacifique Sud et glanent leur part de médailles.

L'Haltérophilie calédonienne a littéralement explosé après les Jeux de GUAM en 1975 et est à présent solidement implantée dans le territoire. La saison écoulée la participation aux compétitions a été très importante.

L'évolution de l'Haltérophilie polynésienne est plus récente, mais il est certain qu'aux prochains Jeux du Pacifique qui se dérouleront aux FIDJI en 1979, ce territoire aura atteint le même niveau que la Nouvelle Calédonie.

DEUX PETITS COMITES A FORTE DENSITÉ HALTÉROPHILE

La POLYNÉSIE FRANÇAISE et la NOUVELLE CALÉDONIE sont certes les plus petits comités français, mais également ceux où la densité haltérophile est la plus forte.

La NOUVELLE CALÉDONIE est une île de 450 km de long sur 70 km de large, ayant une population de 130.000 habitants. L'haltérophilie est concentrée dans la ville de Nouméa où vivent 50.000 habitants. Le reste de la population est réparti dans les petits centres dispersés dans l'île où les communications avec Nouméa sont assez difficiles. Le nombre des licenciés qui était de 41 en 1975 est passé actuellement à 228, ce qui est excellent pour un petit comité.

La situation de TAHITI est pratiquement la même. La Polynésie est composée d'un certain nombre de petites îles et atolls assez distants les uns des autres. TAHITI est l'île la plus importante et celle où se concentre pratiquement toute l'activité. TAHITI est une petite île de 120 km de pourtour et ayant une population de 130.000 habitants.

La population de ces deux comités correspond donc à celle d'une petite ville de province. Compte tenu de ceci, leurs résultats sont très méritants.

SOANE LIMU : la révélation calédonienne

Soane LIMU n'a pas encore participé aux Jeux du Pacifique, n'ayant débuté l'haltérophilie qu'en juin 1976.

Soane est originaire de l'île de FUTUNA. C'est dans les îles de WALIS et FUTUNA que l'on trouve la race réputée la plus forte du monde.

LIMU est âgé de 28 ans, est célibataire et travaille dans un hôtel comme agent d'entretien.

C'est un petit homme râblé de 1,50 m extraordinairement musclé et pesant 67,5 kg.

PAR HASARD

Soane LIMU est venu à l'haltérophilie par hasard. C'est en regardant les Jeux Olympiques à la télé que j'ai eu envie, non pas d'en faire autant, mais voir ce que je pourrais accomplir dans ce domaine. Alors j'ai suivi les copains et un jour Marc BOTA m'a proposé de venir soulever la fonte ici. Et voilà.

Licencié en 1976, il n'avait jamais fait du sport. « Juste tapé dans un ballon de foot chez moi à FUTUNA ».

UN FOOTING DE FORCE

Mais si l'on écoute Soane raconter ses souvenirs d'enfance on se dit qu'en fait de sportif, il fut un marcheur accompli. « Quand j'étais adolescent, il fallait traverser la montagne pour aller chercher les ignames et les cultures vivrières. 12 km chargé. Comme le voyage était long, on se chargeait « à bloc », ce qui veut dire qu'on avait une centaine de kilos sur les épaules pour se taper le retour au taré ».

On s'étonnera après une telle gymnastique que le bonhomme ait des cuisses et une carrure impressionnante !

DES PROGRÈS FULGURANTS

LIMU signa donc une licence en juin 1976.

Quelle fut sa progression ?

- 18 juin : 70 kg à l'arraché, 90 kg à l'épaulé-jeté ;
- 31 juillet : 80 kg et 115 kg ;
- 14 août : 85 kg et 125 kg ;
- 8 octobre : 85 kg et 120 kg ;
- 17 décembre : 95 kg et 125 kg ;
- 25 février : 97,5 kg et 130 kg ;
- 26 mars : 100 kg et 135 kg ;
- 30 août : 102,5 kg et 135 kg.

En force athlétique ses performances sont également impressionnantes :

Après avoir été sélectionné pour les championnats de France de force athlétique avec un total de 325 kg, il réalise en juillet à son retour à Nouméa 130 kg plus 215 kg. Malheureusement ses performances en flexion de jambes ne peuvent être homologuées comme record de France, du fait que la Nouvelle Calédonie ne possède pas d'arbitre national.

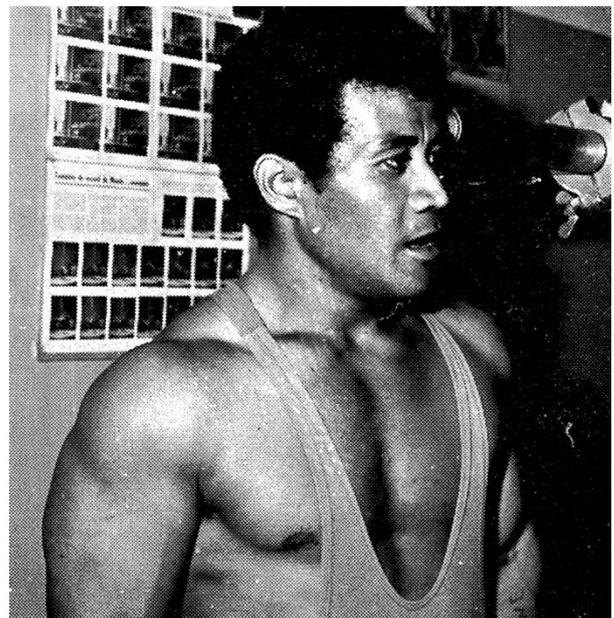
La saison écoulée Soane a participé aux championnats de France, mais n'a pu être jugé à sa valeur réelle. En effet ce Calédonien quittant pour la première fois son île était totalement dépaysé et avait le trac avant de monter sur le plateau.

FORT COMME UN CRIC

« Ce garçon est naturellement doué, nous confiait Marc BOTA ». Et il nous racontait cette petite anecdote Un jour, la secrétaire de la Jeunesse et des Sports s'aperçoit que l'un des pneus de sa voiture a rendu l'âme. Elle ouvre le coffre à outils Pas de cric. Qu'importe, LIMU, simple voisin, vient prêter main forte. Arcbouté sur la voiture, il a tout simplement joué le rôle du cric. Et la réparation a eu lieu sans encombre. La dessus, l'haltérophile est allé passer les mains au talc, s'est retourné vers ses barres chargées... et a continué l'entraînement un instant interrompu.

Cet exploit il l'a réitéré lors de son séjour en Alsace, alors que nous rentrions d'une compétition et j'ai pu à mon tour assister à la démonstration de ce cric humain décollant l'arrière d'une R. 5 et maintenant la charge sur ses cuisses durant le dépannage.

R. NOIRIEL



Soane LIMU.

DISPORTEX

25, RUE HENRI-MONNIER - 75009 PARIS
TEL. 280.18.97 - C.C.P. 205 75 58 G Paris

TOUT LE MATÉRIEL MODERNE DE MUSCULATION

PRESSES - Bancs - Supports - Barres à disques -
Haltères - Disques caoutchouc, fonte, acier

CEINTURES de sudation et d'HALTÉROPHILIE
SURVÊTEMENTS - MAILLOTS - SLIPS
SAUNA PORTATIF

INSTALLATIONS de Salles - Clubs culturistes -
Gymnases

Appareils de **CULTURE PHYSIQUE**
Multi gym - Door Fix - Bar-sport - Extenseurs

Comparez nos prix avant d'acheter
QUALITÉ SUPÉRIEURE - PRIX IMBATTABLES

● Conditions spéciales de crédit pour : CLUBS HALTÉROPHILES ET CULTURISTES

TOUT POUR **L'HALTÉROPHILIE**
- **LA MUSCULATION**
- **LA CULTURE PHYSIQUE**

ALIMENTS DE FORCE ET DE SANTE - PROTÉINES
Naturels et sains - Tonicité musculaire -
Vitalité et force. Crème musculaire

Augmentez votre force
Améliorez vos performances athlétiques

Catalogue sur demande
Prière joindre 2 timbres pour frais

La M.N.S.

fondée le 6 Mars 1925

PLUS DE 50 ANS DE MUTUALITÉ AU SERVICE EXCLUSIF DES SPORTIFS

... rappelle aux haltérophiles et culturistes :

- la possibilité d'augmenter leurs garanties :
Décès 20.000,00 F
Invalidité permanente totale 40.000,00 F
en souscrivant une extension qui **double** ou **quadruple** les minimas ci-dessus ;
- la possibilité de cotiser à l'**indemnité journalière** pour toute perte de salaire, prime ou manque à gagner, de 10, 20, 30, 40 ou 50 F ;
- la possibilité pour les jeunes filles, femmes au foyer, étudiants de l'enseignement supérieur, retraités, de cotiser pour l'allocation forfaitaire à 10, 20 ou 30 F.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

LA MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS
45, rue de Clichy
75442 PARIS Cedex 09
Tél. 285.05.01

OBJECTIF 5000

NOUVEAU SYSTÈME D'ABONNEMENT

- L'unité :
France : 20 F - Étranger : 25 F.
- 10 exemplaires :
160 F (16 F l'unité) soit en fait 2 numéros gratuits.
- 20 exemplaires :
300 F (15 F l'unité) soit en fait 5 numéros gratuits.
- 30 exemplaires :
420 F (14 F l'unité) soit en fait 9 numéros gratuits.

(A découper ou à recopier) ><

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom Adresse
..... Ville Département
Souscrit (1) abonnement(s) d'un an à la revue « HALTÉROPHILE MODERNE ».

Ci-joint mon règlement au nom de la
Fédération Française Haltérophile et Culturiste

Chèque Mandat lettre Chèque Postal
(Mettre une croix dans la case correspondante.)

Adresser les demandes d'abonnement
à la **Fédération Française Haltérophile et Culturiste**
51, rue Vivienne - 75002 Paris

1) Indiquer le nombre d'abonnements. TARIF 1977

Abonnement d'un an : 20 F.
25 F (étranger) C.C.P. Paris 130482

